



• LITTÉRATURE FRANÇAISE



• LINGUISTIQUE FRANÇAISE



• LINGUISTIQUE GÉNÉRALE



• LANGUES ET LITTÉRATURES ANCIENNES



• LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES



• PHILOSOPHIE



• PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE



• HISTOIRE



• GÉOGRAPHIE



• SCIENCES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES



• DROIT ET ADMINISTRATION



• SCIENCES DE L'ÉDUCATION



• ARTS

En couverture : photo Hidalgo



9 782091 900513

190051

86/07/133/F

PIERRE MONTEIL

Ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de grammaire et docteur ès lettres, est professeur de philologie classique et grammaire comparée à l'Université de Dijon. Auteur d'ouvrages sur la phrase relative grecque et le vocabulaire latin, il consacre plus particulièrement ses travaux et son enseignement aux origines et à l'histoire de la langue, à la sémantique et à la dialectologie, sur les domaines grec et italique.

## Éléments de phonétique et de morphologie du latin

Longtemps a prévalu dans l'enseignement des langues anciennes, et même à un niveau « supérieur », un esprit grammairien triomphant dans la pratique du thème, cultivant l'autoritarisme normatif, se satisfaisant d'empirisme, négligeant d'expliquer la raison et l'économie des faits. Le présent ouvrage, à l'opposé, se propose d'éclairer les faits dont il traite en les replaçant à la fois dans l'économie du système et dans le devenir historique dont ils constituent un moment.

Certains linguistes d'aujourd'hui regretteront sans doute que nous ne nous en tenions pas à la pure synchronie. Nous répondrons en affirmant notre conviction que, si la synchronie doit prévaloir dans la description de langues sans tradition diachronique, la diachronie conserve une nécessaire primauté dès lors que l'étude d'une langue morte est tributaire d'une documentation textuelle échelonnée dans le temps. Il convient au surplus, lorsqu'on rédige un ouvrage destiné aux étudiants, d'apporter à ces derniers une doctrine solide, que n'ont pu à ce jour procurer des recherches synchroniques peu convaincantes.

PIERRE MONTEIL

# Éléments de phonétique et de morphologie du latin



UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

9782091900513



UNIVERSITÉ  
NATHAN INFORMATIQUE  
FORMAT

**PIERRE MONTEIL**  
Professeur à la Faculté des Lettres  
et Sciences Humaines de Dijon

DATE DE RETOUR

05 JAN. 2006

20 AOUT 2001

16 NOV. 2001

10 JAN. 2002

12 DEC. 2002

07 MARS 2003

18 AVR. 2003

12 FEV. 2004

L. 45

807. 1-55

MON

**ments  
phonétique  
e  
phologie  
atin**

thèque  
ge2  
s Latines

23/01/03  
2003



**NATHAN**

**UNIVERSITÉ  
INFORMATION  
FORMATIO**

L. 45

807.1-55

MON

# Éléments de phonétique et de morphologie du latin

Bibliothèque  
1902  
d'Études Latines

214  
1902



NATHAN

UNIVERSITÉ  
INFORMATION  
FORMATIO

## NATHAN-UNIVERSITÉ

Collection dirigée par Henri Mitterand, professeur à l'Université de Paris III

### FRANÇAIS

#### LANGUE

- Christian BAYLON et Paul FABRE :
- Grammaire systématique de la langue française.
- Christian BAYLON et Paul FABRE :
- Initiation à la linguistique.
- Christian BAYLON et Paul FABRE :
- La sémantique.
- Christian BAYLON et Paul FABRE :
- Les noms de lieux et de personnes.
- Nina CATACH :
- L'orthographe française : traité théorique et pratique.
- Orthographe et lexicographie : les mots composés.
- Roland ÉLUERD :
- La pragmatique linguistique.
- Paul LARREYA :
- Énoncés performatifs - Présupposition.
- Jean MOREAU :
- La contraction et la synthèse de textes aux examens et concours.
- Jacqueline PICOCHÉ :
- La lexicologie.
- Précis de morphologie historique du français.
- Jacqueline PINCHON et Bernard COUTÉ :
- Le système verbal du français.
- Robert-Léon WAGNER :
- Essais de linguistique française.

#### LITTÉRATURE

- Jean-Michel ADAM :
- Le texte narratif.
- Bernard BEUGNOT et José-Michel MOUREAUX :
- Manuel bibliographique des études littéraires.
- Pierre BRUNEL, Louis-Robert PLAZOLLES et Philippe SELLIER :
- Le commentaire composé.
- Claude DUCHET :
- La sociocritique.

- Adolfo FERNANDEZ-ZOÏLA :
- Freud et les psychanalyses.
- Jean JAFFRÉ :
- Le vers et le poème.
- Jean LE GALLIOT, Simone LECOINTRE :
- Psychanalyse et langages littéraires.
- Michel PATILLON :
- Précis d'analyse littéraire. 1. Les structures de la fiction.
- Précis d'analyse littéraire. 2. Les structures du vers.
- Bernard VALETTE :
- Esthétique du roman moderne.
- Auguste VIATTE :
- Histoire comparée des littératures francophones.

### LATIN

- Pierre BOUET, Danielle CONSO, François KERLOUEGAN :
- Initiation au système de la langue latine.
- Pierre MONTEIL :
- Éléments de phonétique et de morphologie du latin.

### GREC

- Lucien PERNÉE :
- Entraînement à la version grecque.

### LANGUES VIVANTES

- Jacques ROGGERO :
- Grammaire anglaise.
- Grammaire anglaise : travaux pratiques d'application.
- François SCHANEN, Horst HOMBOURG :
- L'allemand par le thème.
- François SCHANEN, Jean-Paul CONFAIS :
- Grammaire de l'allemand : formes et fonctions.

### NATHAN-RECHERCHE

- Daniel BRIOLET :
- Le langage poétique.
- Paul LARREYA :
- La modalité en anglais britannique.
- Nina CATACH :
- Les listes orthographiques de base du français.
- Jacqueline PICOCHÉ :
- Structures sémantiques du lexique français.

### AVANT-PROPOS

## Bibliothèque d'Études Latines

Il est difficile de prévoir, à l'heure où sont écrites ces lignes, quel sort l'avenir réservera aux études gréco-latines. Mais il est clair que ces disciplines seront vouées à une totale disparition si, sous le prétexte d'étudier les civilisations antiques, on néglige d'accorder la priorité à la connaissance approfondie des langues, clef de toute documentation et de tous les textes.

Il est clair, également, que la pédagogie de ces langues doit être considérablement rénovée. L'enseignement grammairien, encombrant l'esprit de nos étudiants d'une infinité de « règles » jamais sues, a multiplié les arbres et masqué la forêt. Il en résulte pour nos contemporains l'impression confuse que la langue latine, définie comme une collection de difficultés, n'a jamais pu être une langue vivante semblable à celles que nous connaissons, et n'a dû constituer, pour ses usagers même, qu'un instrument incommode, par trop complexe à maîtriser. A une pédagogie fondée sur de telles conceptions il convient, de toute évidence, de substituer le plus possible un apprentissage rationnel de la langue, visant moins l'engrangement de détails isolés qu'une prise de conscience lucide des structures d'ensemble. En un mot, la perspective grammairienne doit céder le pas à la perspective linguistique.

Il existe, entre ces deux perspectives, une différence profonde que nous résumerons comme suit : la grammaire prétend, parmi les usages que l'on observe, sélectionner certains seulement, qu'elle impose et érige en normes de la correction et du bien dire. Lorsqu'il s'agit d'enseigner à un non-initié une langue nouvelle, elle prolonge cette attitude d'une autre, qui consiste à procéder des catégories de la langue connue pour définir des catégories équivalentes dans la langue à apprendre; elle institue ainsi des « règles » de traduction, en perdant de vue que chaque langue possède ses catégories et son système propres, intelligibles à son seul niveau. La linguistique est, à

l'opposé, l'attitude scientifique et objective qui, négligeant les aspects contingents et les prétentions normatives, consiste à étudier spécifiquement une langue en tant que système d'expression.

Conscient qu'une initiation linguistique doit être apportée à nos étudiants dès le début de leurs études supérieures (et il serait meilleur encore qu'elle leur fût apportée plus tôt), nous avons consacré ce bref ouvrage aux composantes concrètes (phonèmes et morphèmes) de la langue latine. Des exigences matérielles nous ont placé dans l'obligation d'être bref et concis, et nous regrettons d'avoir dû sacrifier plusieurs développements, au cours de l'exposé phonétique notamment. Nous espérons cependant apporter aux étudiants une première initiation suffisamment claire pour que leur soit facilitée la pratique ultérieure d'ouvrages plus complexes et plus complets.

#### AVIS AU LECTEUR :

On sait (voir p. 69) que le même signe *V* notait en latin indifféremment la consonne bilabiale *w* et les deux phonèmes vocaliques *ū* et *ū*, de même timbre mais de quantité différente. L'usage des éditions savantes est de noter par la minuscule *u* tout ce que le latin notait *V*. L'usage des éditions scolaires d'aujourd'hui, et quelquefois d'ouvrages plus ambitieux destinés à l'enseignement, consiste à noter *v* la consonne *w*, et *u* les deux voyelles *ū* et *ū*.

Il se trouve que dans la composition initiale du présent ouvrage l'usage a été flottant, *w* étant noté le plus fréquemment *v*, mais parfois *u*. Nous prions le lecteur de nous en excuser. Il semble que ce flottement n'a dans les tirages précédents posé aucun problème aux usagers. C'est pourquoi, au moment où paraît souhaitable un nouveau tirage, nous acceptons sans trop de regret les arguments matériels qui nous imposent de ne rien modifier.

#### PRÉLIMINAIRES

#### Bibliothèque d'Études Latines

Le lecteur de cet ouvrage en assimilera mieux le contenu s'il est informé des conditions dans lesquelles s'est constituée la linguistique moderne, et des objectifs qui sont les siens.

La linguistique moderne est née, à la charnière des *xix<sup>e</sup>* et *xx<sup>e</sup>* siècles, de la réflexion lucide de savants divers, en général formés à l'école historico-comparative, mais que laissait insatisfaits le point de vue étroit des comparatistes d'alors. Parmi ces savants, une place prééminente revient à A. Meillet (1866-1936) et F. de Saussure (1857-1913). Le premier a surtout produit, sans esprit systématique, des articles et ouvrages où l'intuition et le bon sens, rayonnant de toutes parts, remettaient en cause les idées reçues. Le second, en revanche, a été le théoricien dont les idées, admises ou combattues, sont à la source de presque toute la linguistique d'aujourd'hui. Professant à l'université de Genève, depuis 1903, un cours de « linguistique générale », Saussure était surpris par la mort en 1913 sans avoir eu le loisir de publier le résultat de ses recherches. Par bonheur trois de ses étudiants, à partir des notes prises lors des leçons du maître, pouvaient publier en 1915 le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, véritable acte de fondation de la linguistique en tant que science. C'est pourquoi il est indispensable de connaître les positions saussuriennes fondamentales. On en trouvera ci-après un bref résumé.

Le langage humain juxtapose trois aspects : physiologique (émission et perception de sons); psychologique (conception et expression d'une pensée); social (communication à autrui de cette pensée). Il serait toutefois illusoire de poser que le total physiologie + psychologie + sociologie constitue la science du langage. Le langage n'est pas la somme, mais le *produit*, original, de ces facteurs. En tant que tel, il doit faire l'objet d'une science spécifique, que l'on pourra approcher par le jeu progressif de quatre distinctions successives :

**1. Langage et langue.** Le langage est la faculté, commune à tous les membres connus de l'espèce humaine, de communiquer à leurs semblables des contenus de pensée grâce à des signaux sonores tour à tour émis et captés. Mais, si cette faculté est une, il existe une multiplicité de langues, vivantes ou mortes. Une langue consiste en l'usage particulier que fait de la faculté de langage une communauté humaine donnée, grâce à la pratique d'un code déterminé de signes linguistiques. Chaque communauté peut avoir son code, différent de celui des autres; et un même contenu de pensée, en dépit de l'unité de la faculté de langage, pourra s'exprimer selon une multiplicité de codes, de langues, propres chacune à une communauté particulière, et inintelligible aux autres sinon au terme d'une initiation. En un mot, le langage est amorphe, et son utilisation passe nécessairement par le recours à une langue. Il en découle que la linguistique devra étudier la langue, ou les langues, pour atteindre à travers elles les caractères spécifiques du langage.

**2. Langue et parole.** La langue, définie comme code, convention d'expression, est en fait un système de référence, transcendant et idéal, qui existe à l'état immanent et virtuel dans la conscience de l'usager. Mais de même qu'un juge devant connaître d'un délit ne fait point usage pour sanctionner ce délit du code juridique dans sa totalité, et choisit, de ce code, les articles applicables à la situation du moment, de même l'usager de la langue ne fait point appel à tout instant, pour communiquer à autrui sa pensée, à la totalité du code d'expression constituant la langue. L'acte concret par lequel, à un moment déterminé, l'usager exprime sa pensée et se réfère à la langue, ne fait intervenir, au terme d'un choix, que certaines expressions syntaxiques, certains vocables, certains phonèmes peut-être, parmi tous ceux que la langue met à sa disposition virtuelle. Cet acte concret et restrictif a été par Saussure nommé *la parole*. Mais cette parole ne se borne pas à présenter un aspect partiel de la langue; solidaire de la réalisation concrète de l'acte par un individu, elle se grossit de tous les accidents ou distorsions qu'impose à la langue la personnalité de l'usager. Car, sans même parler de troubles ou défauts articulatoires, il n'y a pas deux individus qui réalisent de façon absolument identique une même séquence d'une même langue. Il en découlera que le linguiste devra prendre pour objet d'étude non la parole, élément instable tributaire d'options individuelles et de réalisations occasionnelles, mais, une fois de plus, la langue et la langue seule, comprise comme système structuré des éléments signifiants. Il convient toutefois d'observer que, de même que le langage n'est appréhendé qu'à travers les langues, la langue est vouée à l'abstrac-

tion sans la parole, et ne peut être appréhendée qu'à travers les témoignages de la parole.

**3. Signifiant et signifié.** Dire que la langue est un système d'éléments signifiants conduit à définir ces éléments, ou *signes linguistiques*. Pour Saussure, le signe linguistique consiste en l'association d'un concept et d'une image acoustique; c'est-à-dire en un schème de sons éveillant dans la pensée un concept. Transposons schème de sons en *signifiant*, concept en *signifié*: le signe linguistique apparaît comme la liaison étroite d'un signifiant et d'un signifié.

Au signe linguistique, Saussure reconnaît des qualités diverses :

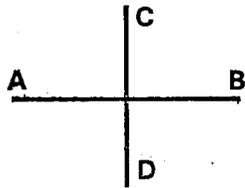
a. Il est arbitraire. Un même concept se présente dans diverses langues allié à des signifiants divers; et l'on ne peut prévoir comment se nommera tel objet dans une langue que l'on n'aura point encore apprise. La langue possède sur la forme du signifiant un pouvoir discrétionnaire. Que le latin nomme *mensa* ce que le français nomme *table* est un fait contre lequel nul ne peut rien; et chaque usager de la langue reçoit des générations qui l'ont devancé un héritage de signes qu'il ne peut modifier, et dont il serait même absurde de mettre en cause la légitimité.

b. Le signifiant a un caractère linéaire. Les sons qui le constituent se succèdent dans un ordre déterminé à travers le temps. Cela tient au fait que les organes phonateurs de l'homme ne sont point aptes à produire conjointement deux sons distincts.

c. Le signe linguistique est immuable, si on le considère du moins à l'intérieur de limites chronologiques point trop écartées. L'usager ne peut en effet modifier à sa guise le signe hérité. Ainsi, si nous voulions, de *böf* « bœuf », par altération du phonème initial, faire *vöf* « veuf », nous réaliserions un signifiant déjà affecté à l'expression d'un autre signifié; si, disposant les phonèmes dans un ordre différent, nous en faisons *föb*, cette séquence ne serait plus un signifiant, car elle ne correspondrait en notre langue à l'expression d'aucun signifié. C'est seulement dans des limites chronologiques écartées que nous pouvons observer une mutabilité du signe linguistique; soit par altération du signifiant (lat. *bouem* > fr. *bœuf*); soit par évolution du concept signifié (*viande*, qui signifiait initialement « nourriture », a pris en français le sens de « chair »); soit par altération conjointe des deux (lat. *necāre*, « mettre à mort » > fr. *noyer*). Cette mutabilité s'explique, dans ce cas, par des circonstances extra-ordinaires (invasions, révolutions, cataclysmes) qui mettent en suspens le contrôle exercé par les usagers sur la conservation du signe, et au terme desquelles un signe nouveau se trouvera constitué, que la communauté

linguistique, de nouveau stabilisée, regardera de nouveau comme immuable.

**4. Synchronie et diachronie.** Le signe linguistique apparaissant, selon les limites chronologiques considérées, comme immuable ou muable, un problème se trouve posé. Pour le présenter clairement, Saussure a été conduit à symboliser par deux axes perpendiculaires ces deux aspects contradictoires. Sur un axe horizontal A-B seront repérés les rapports constatables entre faits coexistants au niveau d'une époque donnée (*synchronie*). Sur un axe vertical C-D seront repérés les changements concernant à travers



le temps des points particuliers de la langue, abstraction faite de leurs rapports avec les autres éléments de la langue (*diachronie*). Pour Saussure, ces deux axes définissent deux approches, synchronique et diachronique, de la langue, absolument distinctes et hétérogènes : vouloir les pratiquer conjointement reviendrait à tomber dans une radicale confusion. Il est de plus implicitement admis que la synchronie, plus que la diachronie, doit retenir l'attention du linguiste. Même dans le cas d'une langue de civilisation comme le français, dont les monuments littéraires illustrent à travers des textes l'évolution, une immense majorité d'usagers utilise avec aisance le système de signes constituant la langue sans avoir de l'évolution diachronique de ladite langue la moindre notion. Cette conception saussurienne est en très nette opposition avec la tendance purement historique qui avait triomphé au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment dans l'école allemande des néogrammairiens.

Résumons en quelques mots ces points essentiels : tandis que la diachronie concerne individuellement les signifiants ou des portions de signifiant, la synchronie concerne, à un moment déterminé de l'histoire, l'organisation d'ensemble des signifiants dans leurs relations réciproques. Tandis que l'étude diachronique peut faire appel à une langue a) pour expliquer des faits observables en une langue b) et s'accommoder ainsi des méthodes comparatives, l'étude synchronique examine la langue qui en fait l'objet comme un organisme autonome excluant tout corps étranger. La linguistique, qui prend pour objet la langue, conçue comme système synchronique de signes, doit donc être avant tout synchronique.

Le terme de « structure » n'apparaît pas dans le *Cours* de Saussure (fait dont est peut-être responsable la façon dont son contenu nous a été transmis). Mais une idée saussurienne se fait jour nettement : le système a la primauté sur les éléments qui le composent ; la donnée

première n'est pas tel élément de la langue, mais la langue, et c'est à partir d'elle que, par analyse, on peut remonter aux éléments. De plus, la langue est forme, non substance ; l'essentiel en elle n'est pas la matérialité des éléments composants, mais la relation unissant entre eux ces éléments. Ces idées ont été à l'origine du mouvement structuraliste, né en 1928 des *Propositions* présentées au I<sup>er</sup> Congrès International de Linguistique par un groupe de savants russes, parmi lesquels R. Jakobson et N. Troubetzkoï. Le premier effort de ces « structuralistes » a abouti à la naissance de la *phonologie*, science qui se propose d'étudier non la matérialité des sons émis par l'appareil phonateur de l'homme (tâche qu'assume la *phonétique*), mais les relations et combinaisons distinctives grâce auxquelles un nombre réduit de sons permet, dans une langue donnée, d'édifier une presque infinité de signifiants complexes et distincts. Mais le système des sons n'est pas le seul qui se prête à une étude structurale, et son exemple est ici cité comme le premier où la méthode structurale ait été appliquée avec succès. Au dessus du phonème, le morphème ; au dessus du morphème, le mot ; au dessus du mot, l'énoncé sont tout aussi susceptibles d'être ainsi étudiés. Il convient toutefois de noter qu'en l'état actuel des choses le succès a été surtout notable au niveau des unités inférieures.

Retenons en tout cas des positions structuralistes une leçon essentielle : Une langue est un système structuré de signes ; un énoncé est une forme dont l'analyse entraîne la réduction à des éléments formels de niveau inférieur ; chaque unité ainsi obtenue ne doit être étudiée et n'a de sens que dans la mesure où elle sert à édifier une unité supérieure. Déterminer de tels éléments et leurs rapports réciproques constituera l'objet d'une linguistique « structuraliste ».

Mais la notion de *structure* risque de demeurer abstraite, et à certains égards inopérante, si on ne lui adjoint une autre notion, celle de *fonction*. Il ne faut point perdre de vue que tout élément de la langue, signe ou composante d'un signe, collabore à un résultat final : la signification. Ces éléments sont non seulement en rapport entre eux, mais assument chacun pour sa part une portion de fonction signifiante, déterminée et précise, qu'il convient de mettre exactement en lumière. Une vraie linguistique structurale doit donc être aussi fonctionnelle, et c'est pour avoir volontairement méconnu ce fait que telle école a finalement abouti à une impasse.

\* \* \*

Cet exposé de quelques notions simples et aisément assimilables aidera, nous l'espérons, l'étudiant novice à comprendre certains

points de vue à partir desquels seront parfois abordés les problèmes. Mais il convient aussi d'affirmer que cet ouvrage ne s'inscrit sous l'obédience d'aucune école. Un souci d'effcience et de clarté sera le seul critère guidant dans chaque occasion notre choix d'une méthode de présentation; et nous acceptons par avance le grief d'empirisme si nous atteignons en fin de compte le but didactique que nous nous fixons.

Il nous apparaît en effet que prendre vis-à-vis des écoles une certaine distance est, à la date où nous composons cet ouvrage, une nécessité. Être informé des méthodes et des résultats de la linguistique actuelle est une chose; feindre par principe d'ignorer les acquisitions capitales d'une linguistique plus ancienne en serait une autre. Nous vivons en effet à une époque où des préoccupations un moment oubliées retrouvent leur actualité et reprennent vie à la lumière même des méthodes plus récentes; et l'on voit quelquefois se combler des fossés que l'on avait cru d'abord infranchissables. Saussure, nous l'avons vu, jugeait inconciliables les deux points de vue synchronique et diachronique; attitude explicable par réaction devant une époque, par un souci de méthode et de tactique aussi. Mais, une fois acquis certains succès éclatants du structuralisme, n'a-t-on point vu la phonologie, purement synchronique au départ, atteindre des résultats séduisants en se faisant diachronique<sup>1</sup>? N'a-t-on point vu, inversement, tel illustre comparatiste, venu d'horizons où régnait l'étude diachronique, demander au structuralisme un renfort d'inspiration et un renouvellement des méthodes diachroniques<sup>2</sup>? C'est pourquoi ce manuel ne négligera ni des perspectives historiques et comparatives, susceptibles de faire mieux comprendre, même d'un point de vue synchronique, des situations observées en latin; ni des explications de phonétique, susceptibles elles aussi d'apporter la clarté. Nous nous efforcerons seulement de ne jamais perdre de vue deux notions essentielles: la langue est système, et ses éléments assument des fonctions. Le plus grave des reproches adressés par Saussure à l'étude diachronique était de prendre pour objets des éléments de langue isolés les uns des autres. La diachronie moderne peut échapper à ce grief en suivant à travers le temps l'évolution non plus d'éléments isolés, mais de systèmes linguistiques dont l'économie, de palier chronologique en palier, comme un organisme vivant, paraît différente mais toujours cohérente<sup>3</sup>.

1. V. A. Martinet, *Économie des changements phonétiques, Traité de phonologie diachronique*. Berne, 1955.

2. V. J. Kurylowicz, *L'apophonie en indo-européen*. Wrocław, 1956.

3. E. Benveniste (*Problèmes de linguistique générale*, p. 23), constate qu'est « (réintroduite) aujourd'hui en linguistique la notion d'évolution, en spécifiant la diachronie comme la relation entre des systèmes successifs ».

## SITUATION LINGUISTIQUE DU LATIN

Le latin est, comme le grec ou le sanskrit, un membre de la famille de langues dites « indo-européennes »; appellation très vague certes, mais traditionnelle et commode, due à la circonstance géographique que toutes ces langues (avant du moins les grandes colonisations des temps modernes) étaient parlées sur une aire (parfois discontinue) s'étendant de la Péninsule Indienne à l'Atlantique. Ces langues ne nous sont pas toutes connues par des documents remontant à la même époque; elles présentent entre elles des différences; mais au-delà de ces différences apparaissent de façon significative des traits communs, signalant entre elles une parenté génétique.

Un exemple classique nous permettra de mieux comprendre cette situation. Il est bien connu que les langues dites romanes (italien; espagnol; catalan; provençal; français; roumain, etc...) sont issues, par suite d'altérations particularisantes, du latin de basse époque. Mais, à supposer même qu'une catastrophe eût aboli tout vestige concret de la langue latine, un faisceau de correspondances significatives observées au niveau des langues romanes permettrait encore de déceler l'origine commune de ces langues. Ainsi, les noms de nombre, solidaires de signifiés très particuliers, présentent en français, italien, espagnol, des formes de toute évidence apparentées: *deux, due, dos; trois, tre, tres; quatre, quattro, cuatro; cinq, cinque, cinco; neuf, nueve, nueve; etc...* Il n'est pas jusqu'à une singularité, le fait que le nombre *un* distingue seul masculin et féminin dans les trois langues, qui n'apporte un précieux témoignage positif. Avec les langues indo-européennes, nous nous trouvons exactement dans la situation où nous serions avec les langues romanes si aucun vestige concret du latin n'avait subsisté.

On nomme traditionnellement « indo-européen » la langue commune à partir de laquelle des altérations particularisantes ont abouti aux langues indo-européennes connues. On ne possède sur cette langue,

qui n'a sans doute jamais été notée par écrit, aucun document concret. Sur ses usagers, l'archéologie n'a pu et ne saurait apporter beaucoup de précision, puisqu'en l'absence de textes écrits on ne peut savoir quelle langue utilisaient les possesseurs d'objets exhumés. L'anthropologie se heurte à la même difficulté. En fin de compte, la notion d'indo-européen est purement linguistique; elle ne vaut que pour désigner une langue, conçue comme l'inconnue d'une série d'équations linguistiques. Entre des langues telles que latin, grec, sanskrit, s'observent, comme entre les langues romanes, des séries de correspondances. Ainsi, pour les noms de nombres, *tres*, τρεῖς, *tráyah*; *quattuor*, τέτταρες, *calvárah*; *quinque*, πέντε, *pāñca*; *septem*, ἑπτὰ, *saptá*; etc... Pour les noms de parenté, *pater*, πατήρ, *pitár*; *genitor*, γενέτωρ, *janitr*; *māter*, μήτηρ, *mātár*; etc... La distance géographique ou chronologique excluant entre ces langues l'emprunt, la spécificité des notions exprimées excluant le hasard, seule subsiste comme explication raisonnable une commune origine. Insistons cependant sur un point : si la ressemblance constatée d'une langue à l'autre pour des mots de même sens peut attirer l'attention, et éveiller le soupçon d'une origine commune, cette ressemblance peut être trompeuse, car elle n'exclut pas radicalement l'hypothèse de l'emprunt, ou même de la coïncidence fortuite. La vraie certitude naît de la *correspondance*, qui consiste à établir qu'à tel élément d'une langue *a*) correspond toujours (sauf exceptions elles-mêmes explicables) tel élément, non toujours ressemblant, d'une langue *b*). Ainsi, entre latin *fēci* et grec ἔθηκα la ressemblance n'est point totale; entre *con-di-tus* et σύνθετος nous n'observons, au niveau de la syllabe centrale (radical), que des différences. Mais tout s'éclaire si nous savons qu'un phonème i.-e. *dh*, toujours représenté en grec par θ, aboutit en latin à *f* ou *d* selon qu'il est initial ou intérieur; et qu'une voyelle brève en syllabe intérieure ouverte aboutit normalement en latin à *i* devant occlusive dentale. C'est la tâche de la grammaire comparée que de déceler et codifier de telles correspondances, qui permettent de remonter parfois à un archétype, et de se faire une idée de ce que fut l'indo-européen<sup>1</sup>.

Il convient d'ailleurs, à ce propos, d'insister sur un fait important. La langue dite indo-européen, conçue comme archétype des langues indo-européennes concrètement appréhendées, a sans doute existé, mais n'est pour nous qu'une vue de l'esprit. Postulée par la

1. Sur l'indo-européen en général, on peut se reporter à J. Vendryes et E. Benveniste, *les langues indo-européennes*, dans *Les langues du monde*, p. 1 sq. (2<sup>e</sup> éd. Paris, 1952); ou J. Manessy, *L'indo-européen*, dans *Encyclopédie de la Pléiade*, Le Langage, p. 1240 sq.

multiplicité des correspondances observées entre les langues, elle ne peut être approchée qu'à travers la reconstruction, fort délicate et nécessairement partielle. Songeons à ce que nous connaîtrions du latin si nous ne pouvions appréhender cette langue qu'à travers la comparaison des langues romanes, si insuffisantes pour nous faire connaître ne fût-ce que le bas-latin! Disons que, de l'indo-européen, nous reconstituons le squelette et non la chair. Rappelons toutefois que pour Saussure la langue est forme beaucoup plus que substance. Cette considération nous permettra d'affirmer que, de l'indo-européen si difficilement connaissable, nous avons chance, moyennant une méthode rigoureuse, d'atteindre encore l'essentiel.

Si la notion d'indo-européen est essentiellement linguistique, il ne serait pas inutile au linguiste de connaître quelque peu le milieu concret dans lequel a été parlée cette langue<sup>1</sup>. L'archéologie et l'anthropologie étant, pour les raisons plus haut exposées, impuissantes à nous renseigner, c'est de la linguistique même que le linguiste pourra obtenir quelque lumière. On observe ainsi que les noms d'arbres méridionaux, lorsqu'ils présentent dans les langues des formes apparentées, échappent au jeu normal des correspondances phonétiques affectant les mots d'origine indo-européenne; ainsi, du latin au grec, ce phénomène s'observe dans les couples *ficus* / σύκον; *pīnus* / πίνος; *pīrus* / πῖρος < \*á-πι(σ)-ος (?). Il apparaît dès lors que ces mots ont été séparément empruntés à une troisième langue par le grec et le latin, qui leur ont fait subir chacun une altération particulière à date relativement récente. Inversement, les noms d'arbres septentrionaux, bouleau ou hêtre (lat. *fāgus* = gr. φῆγος); ou d'animaux septentrionaux (lynx, ours, saumon), présentent d'une langue à l'autre des correspondances normales, montrant qu'ils dérivent chacun d'une appellation indo-européenne commune. On est dès lors en droit de penser que les usagers de l'indo-européen étaient des peuples nordiques, vivant dans les plaines septentrionales d'Europe ou d'Asie occidentale. A quelle époque? La langue indo-européenne historique la plus anciennement attestée se situant vers le milieu du II<sup>e</sup> millénaire A.C., il est vraisemblable, compte tenu du laps de temps indispensable aux migrations, que se situe au plus tard au III<sup>e</sup> millénaire la période où les peuples indo-européens ont connu une (hypothétique) communauté. On peut observer encore que le mouton, le bœuf domestique, le cheval, le porc, le bronze (mais non le fer) ont des noms issus d'appellations indo-européennes communes, nous laissant entrevoir chez le peuple primitif des activités pastorales et métallur-

1. Sur ces problèmes, voir J. Manessy, *op. cit.*, p. 1263 sq.; et J. Haudry, *Les Indo-européens*. P.U.F., « Que sais-je ? », 1981.

giques. Enfin, une organisation sociale<sup>1</sup> apparaît à travers les noms d'une unité supérieure, la tribu (dite \**touta* dans les langues occidentales, \**wik-* dans les dialectes orientaux; les noms *tri-bu-s* du latin, φῦ-λή du grec, peuvent représenter des innovations parallèles); cependant qu'une unité inférieure, la maisonnée (\**domo-*), possède à sa tête un chef, latin *domi-nu-s*, skr. *dāmu-na-h*). La famille, unité supérieure à la maisonnée, et fondée sur la communauté de sang, possède elle aussi un nom indo-européen commun (lat. *genus*, gr. γένος, skr. *jānaḥ*, etc...), de même que les individus qui la composent, désignés par une série très cohérente de « noms de parenté<sup>2</sup> ». Il demeure qu'au-dessus de la tribu n'apparaît le nom d'aucune unité supérieure ou organisation étatique<sup>3</sup>. Il semble que les peuples indo-européens primitifs n'aient connu aucune forme de centralisation; et l'émiettement en πόλεις des populations grecques paraît continuer l'émiettement indo-européen en tribus et clans. Selon A. Meillet (*La méthode comparative...*, p. 19), « dès qu'un chef se sent capable de grouper autour de lui des hommes entreprenants, il part pour quelque région où il puisse trouver le moyen de mener sa vie propre et autonome ». Il semble ainsi que la *diaspora* illustrée à date historique par la colonisation grecque ait sa source en une propension indo-européenne à la migration, elle-même fondée sur un besoin d'autonomie. Une civilisation pastorale, avec ses transhumances, appelait de façon quasiment inéluctable ces traits de mœurs.

1. Sur la division de la société indo-européenne en trois classes (guerriers, prêtres, artisans-producteurs), on se référera aux travaux de G. Dumézil; notamment *Jupiter Mars Quirinus* (4 vol., Paris, 1941-1948); *L'idéologie tripartite des Indo-Européens* (Paris, 1958); et, surtout, *L'héritage indo-européen à Rome* (Paris, 1949).

2. Les noms du père (\**pH<sub>2</sub>ter-*: lat. *pater*, gr. πατήρ, skr. *pitár-*, etc...); de la mère (\**meH<sub>2</sub>ter-*: lat. *māter*, gr. μήτηρ, skr. *mātar-*, etc...); du fils (\**swH<sub>2</sub>nu-*, ou \**swH<sub>2</sub>yu-*: skr. *sūnúh*, gr. crétois υῦς, etc...); de la fille (\**dhughH<sub>2</sub>ter-*: skr. *duhi-tar-*, gr. θυγάτηρ, etc...); du frère (\**bhreH<sub>2</sub>ter-*: lat. *frāter*, skr. *bhrātár-*, etc...); de la sœur (\**swe-sor-*: lat. *soror*, skr. *svāsār-*, etc...), sont indo-européens communs. Le nom grec du frère et de la sœur (ἀδελφός, -ή « né du même sein »); le nom latin du fils et de la fille (*filius*, -a, « nourrisson ») résultent d'innovations diversement motivées au niveau de ces langues. Pour la belle-sœur, l'indo-européen disposait de deux appellations, selon qu'elle était la sœur du mari (lat. *glōs*, gr. γλώσως, slave commun \**zǫlǫva*), ou l'épouse du frère (lat. *ianitric-ēs*, gr. εἰνατέρ-ες); de même, le nom \**daywer-* conservé dans skr. *devar*, gr. homérique δᾶρ, lat. *lœuir*, ancien *laeuir* (avec l' dialectal : v. p. 58), désignait non le beau-frère en général, mais le frère du mari. Les noms du mari de la sœur, et du frère de l'épouse, devaient de même posséder des appellations spécifiques.

3. Sur toutes ces questions, voir E. Benveniste, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, 1969.

Cette *diaspora* est assurément le facteur primordial de l'éclatement en dialectes, destinés à devenir langues autonomes, de l'indo-européen primitif. Mais les migrations, à elles seules, n'expliquent pas tout. Il est d'abord très vraisemblable qu'une population dépourvue d'organisation centralisatrice, émiettée en tribus et clans, n'avait jamais accédé à une unité linguistique aussi poussée que celle que nous observons dans des États modernes. Il est certes possible qu'en dépit des migrations de clans ait subsisté, comme on l'observe de nos jours chez les Tziganes et Gitans, le sentiment d'appartenir à une communauté ethnique et linguistique. Mais un tel mode de vie, s'il permettait de conserver presque intact, au moins pour un temps, le système général de la langue, devait favoriser la formation de variantes linguistiques, de dialectes. De plus, comme en toute société, à des classes de rang, d'âge, peut-être de sexe, pouvaient correspondre, plus ou moins sensibles, des différences de langage. Surtout, cet indo-européen que le xix<sup>e</sup> siècle traita en archétype immuable et figé fut dans son usage concret un idiome comme les autres, soumis à l'évolution diachronique. Il se peut dès lors que le visage différent présenté à date historique par deux langues indo-européennes *A* et *B* soit dû en grande partie au fait que, utilisant au départ deux dialectes différents *x'* et *x''*, les ancêtres indo-européens des futurs usagers de ces langues s'étaient de surcroît séparés du noyau primitif à des époques différentes, emportant avec eux des états de langue diachroniquement différents. Ajoutons enfin un dernier point : l'ethnie indo-européenne, formée de groupes épars, a pu dès la plus haute antiquité voisiner avec des populations hétérophones, dont les peuplades, elles-mêmes éparses, s'enchevêtraient parmi les peuplades indo-européennes. Quelque vif qu'ait pu être le sentiment de relever d'une communauté linguistique, des influences ne pouvaient manquer de s'exercer, dans les deux sens, d'une langue à l'autre. Une circonstance d'ailleurs devait rendre inéluctables de tels mixages : les Indo-européens, que l'épopée grecque comme l'histoire nous montrent batailleurs, et dont la mythologie comportait une classe de dieux guerriers; qui de plus savaient comme nous l'avons vu travailler le bronze et s'en faire des armes, devaient largement recourir à la guerre pour s'approprier des territoires de pâture. Ces conquêtes pouvaient asservir aux populations indo-européennes d'autres populations, auxquelles s'imposait ensuite la langue des vainqueurs; et, dans ces bouches étrangères, l'indo-européen devait subir des altérations d'autant plus sérieuses que l'élément féminin, majoritaire dans ce qui subsistait des populations vaincues et annexées, servait d'intermédiaire dans la transmission de la langue aux enfants, même de souche indo-européenne. Ainsi ont dû s'exercer des substrats nom-

breux et divers, dont nous ne pouvons même pas mesurer l'importance, faute de connaître non seulement les langues, mais jusqu'au nom de ces peuples, irrémédiablement abolis longtemps avant le commencement de l'Histoire.

Résumons-nous : émiettement ethnique, absence de continuité géographique, variantes dialectales et, déjà, différenciations diachroniques, sont les facteurs initiaux à partir desquels une diaspora, abolissant progressivement le sentiment de la communauté ethnique et linguistique, favorisant et accélérant peut-être l'évolution diachronique des états de langue emportés par les migrants, faisant intervenir enfin des substrats, a permis d'acquérir la situation observée au début de l'ère historique : une multiplicité d'idiomes apparentés, mais distincts. Il est indispensable d'énumérer les principales de ces langues, dans l'ordre chronologique où se situent les documents les plus anciens permettant de les connaître.

1. Le hittite, utilisé vers le milieu du II<sup>e</sup> millénaire A.C. sur le plateau anatolien, nous est connu par des textes exhumés au début du siècle à Boghaz-Köy (Turquie), sur le site de l'antique Hattuşaş, capitale des souverains hittites. Ces documents, notés en syllabaire cunéiforme akkadien et, pour des mots courants, au moyen d'idéogrammes, ont été interprétés en 1916 par le savant tchèque Hrozný, qui a identifié comme indo-européenne la langue utilisée. Des textes hiéroglyphiques, de moindre intérêt pour le linguiste, ont connu vers 1930 un début d'interprétation de la part de P. Meriggi. Des langues qui paraissent apparentées au hittite, notamment le louvite, sont encore en cours d'interprétation.

2. Le grec ancien, jusqu'à une date récente, ne pouvait revendiquer comme monument le plus reculé que l'épopée homérique, dont les passages les plus anciens peuvent remonter vers 800-700 A.C., et dont la consignation par écrit est plus tardive encore. Depuis 1953, grâce au déchiffrement génial de Michaël Ventris († 1956), on connaît le grec à partir de 1400 A.C. environ, par les documents « mycéniens » notés en graphie syllabique (type dit Linéaire B, ou LB). Le grec, qui de 1400 A.C. à nos jours, n'a jamais cessé d'être utilisé dans la péninsule hellénique, est de toutes les langues indo-européennes celle dont l'histoire s'étale le plus largement devant nos yeux. Il a connu de surcroît, dans l'Antiquité et dans sa phase moderne, des variantes dialectales sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre ici.

3. Les langues indiennes viennent ensuite dans cette énumération chronologique. Le sanskrit védique, langue religieuse du brahmanisme, paraît mêler, comme la langue homérique, des couches d'ancienneté

inégal, les textes les plus archaïques pouvant remonter à la charnière des II<sup>e</sup> et I<sup>e</sup> millénaires A.C. Plus tard, le sanskrit classique est une langue laïcisée et littéraire, écrite plutôt que parlée, et fixée comme véhicule de la pensée et de la science par des grammairiens (dont Panini, III<sup>e</sup> s. A.C.). Au sanskrit, langue « parfaite », s'opposent les prākritis, langues vulgaires qui s'étaient d'abord développées sous forme non-écrite, et dont les premiers documents conservés remontent environ au III<sup>e</sup> siècle A.C. C'est peut-être de ces prākritis que dérivent, à travers une longue histoire et des vicissitudes nombreuses, la multitude de langues apparentées mais diverses du groupe indo-aryen parlées actuellement dans la péninsule indienne.

4. Les langues iraniennes, étroitement apparentées aux langues indiennes, sont connues à partir du I<sup>er</sup> millénaire A.C. L'avestique est la langue de l'Avesta (ou Zend), livre sacré des Parsis, dont la composition était attribuée à Zoroastre, et qui, compilé par écrit à date récente, comporte des parties (les *gāthās*, ou poèmes) qui à travers la tradition orale peuvent remonter au VIII<sup>e</sup> siècle A.C.; l'avestique paraît reposer sur un dialecte de l'Est iranien. Le vieux-perse, langue officielle de l'empire des Achéménides, est en revanche un dialecte du Sud-Ouest; nous en connaissons des échantillons par des inscriptions cunéiformes relatant des actions de Cyrus le Grand, Darius et Xerxès. Plus tard, à l'époque sassanide (III<sup>e</sup> s. P.C.), est connu le pehlvi, que l'on a distingué en deux variantes, parthe et moyen-perse, ce dernier à l'origine du persan moderne. A ce stade, la langue est déjà fortement mêlée d'éléments sémitiques.

6. Les langues italiques (osque, ombrien, latin, falisque, etc...) sont aussi connues au I<sup>er</sup> millénaire A.C. Sur elles, nous reviendrons plus en détail.

5. Parmi les langues celtiques, le gaulois, ou celtique continental, est connu par de trop rares et trop brèves inscriptions du Nord de l'Italie et de la Gaule (surtout Narbonnaise), remontant aux trois derniers siècles précédant l'ère chrétienne. C'est seulement à partir du V<sup>e</sup> siècle P.C. que l'on connaît les documents insulaires en notation ogamique, et à partir du VIII<sup>e</sup> siècle que l'on connaît la littérature irlandaise. Le celtique insulaire se divise en deux rameaux : le gaélique (irlandais et gaélique d'Écosse), et le brittonique (gallois; cornique, disparu vers la fin du XVIII<sup>e</sup> s.; breton d'Armorique, importé sur le continent vers le VI<sup>e</sup> s.).

7. Toutes les autres langues ne sont connues qu'à partir de l'ère chrétienne. Ainsi, les langues germaniques ne sont connues qu'à partir du II<sup>e</sup> siècle P.C. pour les inscriptions scandinaves; c'est au

iv<sup>e</sup> siècle que l'évêque Wulfila (ou Ulfila) traduisit la Bible en gotique, à des fins d'évangélisation. Outre le gotique ou germanique oriental (disparu), on distingue un germanique septentrional ou noroï, dont l'éclatement a produit les langues scandinaves (islandais, danois, norvégien, suédois); et un germanique occidental, ou westique, subdivisé en haut-allemand (ancêtre de divers dialectes, dont celui qui devait devenir l'allemand moderne); bas-allemand (auquel se rattachent le néerlandais et le flamand), dont certains dialectes sont à la base du vieil-anglais importé en Grande-Bretagne et développé sur place.

8. Au vii<sup>e</sup> siècle est connu le tokharien, utilisé dans le Turkestan chinois, et comportant deux variantes : le « tokharien A », et le « tokharien B », ou koutchéen.

9. Au ix<sup>e</sup> siècle est connu, par des traductions de l'Évangile, l'arménien, langue qui a subi une très forte érosion phonétique, et que note scrupuleusement un alphabet en partie dérivé du grec.

10. Au ix<sup>e</sup> siècle est également connu le slave, grâce à la traduction des Évangiles effectuée vers 866, pour un prince de Moravie, par deux moines grecs, mais d'origine slave (ils étaient nés à Salonique) Cyrille et Méthode. Le dialecte slave de leur traduction est celui de Salonique, et reste connu sous l'appellation de vieux-slave ou slavon d'église. Les langues slaves se divisent en un groupe méridional, dont relevait le vieux-slave, et auquel appartiennent aujourd'hui le bulgare, le serbo-croate, le slovène; un groupe occidental dont relèvent le tchèque et le polonais; un groupe oriental enfin, dont relèvent le russe et l'ukrainien. Aux langues slaves sont étroitement apparentées les langues baltiques, connues par des gloses du xiv<sup>e</sup> siècle et des catéchismes luthériens du xvi<sup>e</sup> siècle. Elles comprennent, outre le prussien disparu au xvii<sup>e</sup> siècle, le lette et le lituanien encore usités de nos jours.

Énumérer des langues apparentées ne suffit pas; il faut aussi, par un classement judicieux, déterminer leur mode et leur degré d'apparement. Sur la façon de procéder, deux théories se sont opposées, qu'il convient d'exposer brièvement.

La méthode la plus familière aux linguistes de formation française, particulièrement illustrée par Meillet, consiste à déterminer, entre l'indo-européen « commun » et les langues historiques, des paliers intermédiaires, correspondant à des stades où tels groupes de langues, déjà détachés de la communauté primitive, n'ont pas encore définitivement éclaté pour produire les idiomes historiquement attestés. Ainsi, des langues aussi étroitement apparentées que celles de l'Inde et de l'Iran ne peuvent avoir divergé qu'à partir d'une langue

unique, l'« indo-iranien commun ». De même, toutes les langues slaves dérivent d'un « slave commun », lui-même apparenté au « baltique commun », un palier plus ancien, le « balto-slave commun » ayant précédé la séparation des deux rameaux. Cette méthode linéaire a produit des résultats probants, mais a peut-être eu le tort de se fonder sur les faits les plus saillants, laissant inexplicables des correspondances de détail, parfois singulières et d'autant plus troublantes, entre des langues non-directement apparentées. C'est pourquoi une autre méthode, connue sous le nom de *Wellentheorie* ou « théorie des ondes », a été défendue en Allemagne par J. Schmidt et le romaniste H. Schuchardt : chaque altération de la langue primitive, chaque innovation conférant un caractère particulier à la langue nouvelle, est considérée à part, et conçue comme se propageant à partir du point où elle a pris naissance, à la manière d'une onde sismique. Une ligne isoglosse symbolisera sur la carte l'étendue propre de chacune de ces innovations; et une multiplicité de faits différents, propagés à partir d'épicentres différents, enchevêtreront leurs isoglosses. Une telle théorie a l'avantage de rendre justice à chaque fait particulier, mais aussi l'inconvénient de rendre à la limite impossible un classement des langues indo-européennes en fonction de leur parenté génétique. C'est pourquoi, malgré certaines lacunes, nous resterons dans l'exposé qui suit fidèle aux conceptions de Meillet, sans négliger pour autant un fait qui attirait l'attention de ce savant : certaines particularités du latin, par lesquelles il se sépare nettement des autres langues, ne se retrouvent que dans des langues occupant la périphérie orientale du domaine indo-européen, comme si une mer agitée par des ondes avait laissé des épaves du même navire sur deux de ses rives diamétralement opposées. Peut-être convient-il de se représenter comme suit les faits : les peuples qui à date historique occupent la périphérie de l'aire indo-européenne sont peut-être ceux qui, ayant quitté le noyau primitif de l'ethnie indo-européenne à l'époque la plus ancienne, ont emporté avec eux un état de langue caractérisé par des archaïsmes ensuite perdus par la communauté, et donc ignorés des émigrants ultérieurs; poussés ensuite, en une direction centrifuge, par les vagues suivantes d'émigrants, ils ont ainsi entraîné jusqu'aux extrémités du domaine indo-européen ces archaïsmes, promus au rang de singularités linguistiques, et qui ont pu jouer, en telle langue, un rôle important.

\* \*

Le latin, dont nous abordons à présent l'étude, nous est connu à partir du I<sup>er</sup> millénaire A.C.; mais nous n'avons sur lui des docu-

ments abondants qu'à partir environ de 240 A.C. Avant le milieu du III<sup>e</sup> siècle, nous n'avons sur lui que de trop rares témoignages épigraphiques : inscription de la *Fibule de Préneste*<sup>1</sup>, qui peut remonter aux environs de 600, et présente des archaïsmes peut-être mêlés de dialectismes ; inscription de la *Pierre noire du Forum*<sup>2</sup>, la plus ancienne des inscriptions romaines, qui peut remonter à la 1<sup>re</sup> moitié du V<sup>e</sup> siècle, et dont le texte, fort lacunaire, est de ce fait d'interprétation malaisée ; enfin, inscription gravée sur le vase improprement dit « *de Duenos* »<sup>3</sup>, qui paraît remonter au IV<sup>e</sup> siècle ; et dont le texte, bien que lisible et complet, n'est pas moins d'une extrême difficulté.

Connu dans de telles conditions, le latin souffre, pour son étude historique et comparative, d'un handicap certain par rapport aux langues d'attestation plus ancienne, indo-iranien ou, à plus forte raison, grec et hittite. On notera d'ailleurs que les autres langues italiques nous sont elles aussi connues par des documents relativement récents, et de plus très fragmentaires ; et si l'osque a pu servir d'expression à un début de littérature, nous n'avons de cette dernière aucun témoignage textuel, à la différence de ce qui s'est passé pour le latin après 240. De tous les parlers italiques autres que le latin, seul l'ombrien, avec les *Tables Eugubines*, est connu par un texte étendu, mais d'interprétation très difficile, et qui pour de nombreux détails reste obscur.

A partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle, le latin nous est connu par une abondante littérature, dont notre tâche n'est point de faire l'histoire. Comme langue écrite, le latin n'a plus cessé, jusqu'à une date parfois proche de nos jours, d'être employé en des usages littéraire, juridique, diplomatique, ou liturgique. Comme langue parlée, il est délicat de déterminer la date à laquelle le latin a cessé d'être usité. Les informations dont nous disposons ne concernent guère que la langue écrite, tout au plus teintée, à basse époque et durant le haut Moyen Âge, de vulgarisme et de barbarisme. Il ne fait aucun doute que dans les provinces de l'Empire romain la distance séparant les

1. Le texte (gravé en caractères grecs, de droite à gauche) est : *Manios med : whe : whaked : Numasioi*. Soit, en latin classique : *Manius me fecit Numerio*. On notera : a). La notation de *f* par le digramme *wh* (digamma + *h*) ; b). Le redoublement dans la forme verbale (aoriste) ; c). Les finales anciennes *-ed* (3<sup>e</sup> pers. secondaire) et *oi* (dat. sing. thém.) ; d). Enfin, l'absence de rhotacisme (et d'apophonie intérieure) dans le nom *Numasioi*. V. Ernout, *Textes latins archaïques*, n° 1.

2. Voir Ernout, *ibid.*, n° 2 ; une tentative d'interprétation a été proposée par G. Dumézil (*L'inscription archaïque du Forum et Cicéron, De Divinatione*, II, 36, dans *Mélanges J. Lebreton*, 1951 ; et *Sur l'inscription du Lapis Niger*, R.E.L., 36, 1958, pp. 109 sq.

3. Voir Ernout, *ibid.*, n° 3.

communautés, probablement aussi l'action de substrats, avaient développé des particularismes locaux, dont l'évolution naturelle de la langue, accélérée par le chaos politique résultant des Invasions et de l'éclatement de l'Empire, allaient faire les langues romanes. Mais le passage du latin, même altéré, à une langue romane n'a pas pu être instantané ; jamais une génération d'usagers de la langue latine n'a eu le sentiment de parler un latin nettement distinct de celui de ses pères, et constituant en fait une langue nouvelle. C'est pourquoi on ne peut appréhender de façon nette la fin du latin en tant que langue parlée.

Si l'on considère le latin dans son extension non plus chronologique, mais géographique, un fait attire l'attention : cette langue, qui a couvert une partie de l'Europe et de l'Afrique, et qui, avec les langues romanes exportées en diverses parties du monde, est à l'origine d'un immense empire linguistique, est partie de presque rien. Le latin n'est au départ que l'idiome d'une petite communauté de souche indo-européenne, venue se fixer (vers le début du I<sup>er</sup> millénaire A.C.?) dans une petite contrée d'Italie, le Latium. Cette langue n'est, à date ancienne, ni seule ni privilégiée. La péninsule italique, antérieurement à la conquête romaine, paraît avoir connu un émiettement linguistique extrême. Parmi les langues qui ont laissé des textes, certaines n'étaient nullement indo-européennes : ainsi l'étrusque, probablement importé de l'Orient égéen ou asianique, et qui, en dépit de la publicité faite récemment autour de travaux pseudo-scientifiques, reste à ce jour dépourvu d'interprétation. D'autres langues étaient indo-européennes, sans pour autant appartenir au groupe italique : ainsi le gaulois, au Nord ; le messapien, parler illyrien qui avait franchi l'Adriatique, et que nous font connaître des inscriptions trouvées en Apulie ; le grec surtout, importé en Italie méridionale et en Sicile. Enfin, un ensemble de langues plus étroitement apparentées constituaient le « groupe italique », d'origine indo-européenne : osque de Campanie ; ombrien ; dialectes « centraux » (marrucin, vestin, marse, pélignien, etc...) ; latin ; falisque, parfois considéré comme forme dialectale du latin, mais qui est en fait une langue autonome ; vénète parlé au Nord dans les vallées alpestres, naguère considéré comme dialecte illyrien, mais identifié comme langue italique apparentée au latin depuis les travaux de M. Lejeune. Une telle situation ne permettait nullement de prévoir la future extension du latin, qui ne bénéficiait au départ ni d'un nombre considérable d'usagers ni du prestige attaché à une langue de civilisation. C'est l'histoire de Rome et de la conquête romaine qui explique la fortune du latin, langue de la puissance politique qui de proche en proche imposa sa domination à l'Italie antique, puis à l'Occident. Devenant langue

officielle de l'administration, du droit, du commerce, et de plus en plus aussi langue de culture, le latin se trouva imposé de fait à des populations dont les parlars furent ravalés à l'état d'idiomes locaux, promis de façon plus ou moins rapide à l'abolition.

Il convient enfin de situer le latin sur un dernier plan, pour nous le plus important : celui de l'appareil linguistique. Cette question a été abondamment traitée par Meillet, qui lui a consacré les chapitres II et III des *Dialectes*<sup>1</sup>, ainsi que les quatre chapitres initiaux de l'*Esquisse*<sup>2</sup>. Ses positions, devenues classiques, peuvent être résumées comme suit.

A se fonder d'abord sur quelques traits d'ensemble, considérés comme pertinents pour l'étalonnage des langues indo-européennes, le latin est à ranger parmi les langues occidentales : il conserve intacte l'occlusive *k* (*centum*), au lieu de la palataliser comme le font les langues orientales (dites *çatām*, du nom que revêt en skr. le nombre « cent »); il conserve distincts (comme le celtique et le grec) les timbres vocaliques *ē, ō, ā*; il ignore l'augment verbal; il ne connaît plus l'optatif comme mode verbal distinct du subjonctif. Toutefois, et malgré cette appartenance occidentale, le latin présente certaines particularités de détail, qui ne se rencontrent par ailleurs que dans des langues orientales (sur l'explication possible, v. p. 21). Ainsi, la 3<sup>e</sup> pers. pl. du perfectum actif en *-ēre*, archaïsme utilisé par les poètes par commodité métrique, n'a d'équivalent qu'en hittite (*-ir*) et tokharien (tokh. A : *-ār*; tokh. B : *-āre*). La caractérisation du perfectum par une consonne *-w-* (*amā-v-ī*), quelle que soit la nature de l'explication retenue (v. p. 312 sq.), ne se retrouve qu'en skr. (*jajñāu = gnōvi*), tokh. A (*prakwā* « j'ai prié »), et hittite (si *-un* s'analyse en *-w- + n*). L'élément *-is-* qui apparaît au perfectum, notamment devant morphème commençant par dentale (*-is-lī, -is-se*), apparaît dans les mêmes conditions en hittite, et se retrouve peut-être aussi en védique (*tāriṣṭa* « vous avez traversé »<sup>3</sup>). Le nom du chemin *iter/itinis*, affublé en latin de la vieille flexion hétéroclitique, a un correspondant exact en hittite (*itar/innaš*). Enfin, toute une série de mots latins, exprimant des notions fondamentales, est pourvue de correspondants exacts dans les langues orientales. Ainsi, avec le seul sanskrit, on relève les correspondances *bibil/pibati; vīvus/jīvāḥ; rex/raj-; dominus/dāmunah*, etc... Il apparaît ainsi que le latin est

1. Abréviation pour *Les dialectes indo-européens*, Paris, rééd. 1950.

2. Abréviation pour *Esquisse d'une histoire de la langue latine*, Paris 6<sup>e</sup> éd. 1952.

3. Toutefois, la 1<sup>re</sup> pers. pl. *tarimaḥ* reposant sur \**terH-me/os* (racine \**terH-*/*trH-* de lat. *trans*), il est loisible de poser, pour *tariṣṭa*, un prototype \**terH-ste/ō* excluant le morphème *-is-*.

une langue occidentale, dont les usagers antérieurs ont véhiculé avec eux des archaïsmes, véhiculés de même par les ancêtres des usagers d'idiomes orientaux.

C'est cependant avec les langues occidentales que le latin présente les affinités les plus remarquables. Certains traits du latin lui sont communs avec l'osco-ombrien et le celtique : apparition d'une consonne *-r* dans les désinences médio-passives; utilisation, dans les formations de subjonctif, d'un morphème *-ā-*; appel, pour former le génitif singulier de la flexion nominale thématique, à une désinence *-ī*; caractérisation par une même désinence *-bho* (lat. *-bu-s*) de quatre cas du pluriel nominal (datif; ablatif; instrumental; locatif); nombreux traits de vocabulaire enfin. C'est plus particulièrement avec les langues italiques qu'en dépit de certaines divergences (formation de l'infinitif actif) le latin présente le plus de traits communs : transformation en spirantes sourdes des sonores aspirées indo-européennes; débilité des consonnes finales; tendance à l'abrégement des émissions vocaliques; syncrétisme, dans la flexion nominale, entre ablatif, instrumental, et locatif; introduction — comme en grec, mais indépendamment — de la désinence pronominale \**-sōm* au génitif pluriel de la flexion nominale en *-ā*; flexion verbale à deux thèmes, *infectum* et *perfectum*; création d'un imparfait en *-bhā* (lat. *ama-ba-nt*, os. *fu-fa-ns*); grand nombre enfin de correspondances lexicales (lat. *cēna* = os. *kersnu*; lat. *manus* = ombr. acc. pl. *manf*; lat. *medicus* = os. *mediss*; lat. *probē* = os. *prufe*; etc...). On voit ainsi comment se présentent selon Meillet les strates jalonnant la genèse du latin : il a existé une communauté italique utilisant comme idiome un « italique commun », dont sont issues les langues italiques. Les traits par lesquels le latin se sépare des autres langues italiques (infinitif en *-se*; futur en *-bō*; généralisation au perfectum de la caractéristique *-w-*) ont dû se stabiliser postérieurement à l'éclatement de cette communauté italique, les traits par lesquels il s'en rapproche faisant partie inversement de cet héritage commun. La communauté italique procède elle-même du fractionnement d'une communauté linguistique plus ancienne, la communauté italo-celtique. Il est ensuite impossible de déterminer avec une suffisante certitude un nouveau palier, intermédiaire entre l'italo-celtique et l'indo-européen, malgré des traits qui rapprochent l'italo-celtique tantôt du germanique, tantôt du balto-slave.

Ce schéma de Meillet n'a pas été partout accepté, et des savants italiens notamment ont tenté de lui opposer d'autres explications. Ainsi G. Devoto (*Italogreco e italoceltico*, dans *Silloge Ascoli*, 1929; *Gli antichi italici*, 1931; *Storia della lingua di Roma*, 1940), faisant intervenir des données d'archéologie préhistorique fournissant matière

à controverse<sup>1</sup>, et de toute façon peu aptes (v. p. 14) à résoudre un problème linguistique, a cru pouvoir nier toute unité italique, et du même coup italo-celtique. G. Bonfante (*Dialecti indoeuropei*, 1931) et V. Pisani (*Studi sulla preistoria delle lingue indoeuropee*, 1933) ont fait un appel systématique et extrême à la « théorie des ondes » et, niant toute unité intermédiaire entre indo-européen et latin, proposent une vision des faits rendant caduc au départ tout effort de stratigraphie. Avec M. Lejeune, qui a présenté la critique de ces conceptions (*La position du latin sur le domaine indo-européen, Mémorial des Études Latines*, 1944, p. 7-31), nous resterons pour notre part fidèle à l'enseignement de Meillet; ce qui n'exclut nullement la recherche d'aménagements de sa doctrine. Notamment, plutôt que de poser une « nation » italique unitaire, qui avant d'éclater aurait parlé une langue unitaire commune, on peut songer à des populations déjà distinctes, mais vivant en voisinage étroit, parlant des langues très proches qu'aurait rendues plus semblables encore des influences réciproques. De telles interactions ont pu se produire au cours des migrations vers l'Italie, ou sur le territoire italique même. L'unité « italo-celtique » a pu consister, à un niveau antérieur, en une symbiose de populations toutes semblables. Une telle interprétation revient à conserver l'essentiel des positions de Meillet, en prêtant simplement au terme d'« unité » une acception un peu plus lâche.

Nous mettrons un terme à cette « situation linguistique du latin » en évoquant brièvement les influences qui, à date proto-historique, ou historique, se sont de façon manifeste exercées sur cette langue.

Outre l'influence de langues autochtones ayant précédé sur le territoire italien l'arrivée des Indo-européens, qui a dû laisser surtout des noms d'animaux ou végétaux méridionaux (v. p. 15), on doit mentionner en premier lieu l'influence étrusque (les Etrusques ont du VII<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. dominé l'Italie centrale, y comprise la Rome des Tarquins). L'ignorance où nous demeurons de la langue étrusque ne permet pas de mesurer de façon exacte cette influence. Il semble qu'elle ait concerné en grande partie le vocabulaire, et explique l'introduction en latin de noms propres (des types *Porsenna*, *Sisenna*, *Vivenna*; ou *Aulus*, *Camillus*, *Caelius*); des noms de divisions sociales (les trois tribus des *Luceres*, *Ramnes*, *Tities*); des noms de métiers (*subulo*, « joueur de flûte »; *histrion*, « acteur »), de fonctions serviles (*verna*; *scurra*; et, selon E. Benveniste, d'une façon qui nous convainc moins, *servus*); ou militaires (*satelles*; peut-être *miles*; la finale de ces mots aurait été ensuite étendue à *eques*). Mais la dette la plus

1. Voir aussi, sur ces questions, du même auteur, *Origini indoeuropee*, chap. III.

considérable des Latins aux Étrusques concerne l'alphabet, que les Étrusques eux-mêmes avaient emprunté aux Grecs occidentaux, en l'adaptant aux besoins de leur langue. Cet alphabet « étrusque », bien connu par les textes et abécédaires, n'était point totalement adéquat aux exigences de la notation latine, et fut remanié par les Latins (comme d'ailleurs par les autres peuples italiens). Les rapports de plus en plus étroits qui s'instauraient avec les Grecs leur permirent de recourir en grande partie à l'exemple des alphabets grecs de Grande-Grèce.

Les langues du groupe italique ont également fourni au latin des éléments de vocabulaire. Les mots ainsi empruntés se dénotent le plus souvent par des traitements phonétiques sur lesquels le latin se sépare des autres langues : traitement des sonores aspirées intérieures par des spirantes sourdes *f* ou *h* (*rūfus*, en face de *ruber*; *inferus*, cf. skr. *ādharah*; *veho*, cf. gr. (F)ῥος); traitement en occlusives labiales des anciennes labio-vélaires (*bōs*, alors que la forme latine attendue serait \**uūs*; *popina*, en face de *coquina*; etc...). Toutes ces questions ont été remarquablement étudiées par A. Ernout (*Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*. Paris, 1909).

Une influence extrêmement considérable a été exercée sur le latin par le grec. Cette influence, liée en très grande partie au prestige culturel du grec, s'est exercée sur le vocabulaire intellectuel et philosophico-scientifique, notamment à partir de Lucrèce et Cicéron, grands vulgarisateurs en milieu latin de la pensée grecque. Cet immense chapitre, dont est en général averti le lecteur, ne peut ici qu'être indiqué. Mais antérieurement à cette période le grec a influé sur le latin, dès une époque parfois reculée, puisque certains vocables empruntés à cette langue conservent *-w-* intervocalique (ainsi *Achivī*; *olīva*), et que d'autres supposent un stade où *φ*, *θ*, *χ* étaient encore en grec des occlusives (dont le latin néglige l'aspiration; ainsi dans *ampora*, *dracuma*, adaptés de gr. ἀμφορεύς, δραχμᾶ). A cette époque ancienne (dont la Comédie latine propose une image semble-t-il fidèle) les emprunts au grec paraissent concerner surtout la vie économique et le négoce (*mina*, *talentum*, *dracuma*); le trafic maritime (*navita*; *ancora*; *gubernare*); la vie de plaisir, interprétée au regard de la frugalité romaine comme trait de mœurs hellénique (ainsi, *parasitus*; *cinaedus*; *hilarus*; *malacus*; tous termes attestés dans la Comédie de Plaute). Certains suffixes fréquents en grec se sont introduits dans le latin populaire; ainsi, dans les formations verbales, *-ίζω* a été adapté en *-issō*; d'où les verbes *graecissāre*; *allicissāre*; *moechissāre*; *purpurissārī*; etc...

D'autres langues encore ont exercé sur le latin une influence. Avant les apports germaniques au roman, les civilisations orientales

avaient prêté au latin, dès la fin de la République, des termes désignant des éléments de civilisation exotique. Déjà avant elles, le gaulois avait fourni au latin des vocables désignant des parties de vêtement (*braca*, déjà chez Lucilius), des armes (*gaesum*, chez César et Varron), des pièces de charroterie (*carrus*, déjà chez Sisenna; *carruca*; *raeda*; *carpentum*, chez Tite-Live). De tels emprunts, comme on peut s'y attendre, furent particulièrement nombreux dans la période gallo-romaine.

## ANALYSE ET TERMINOLOGIE LINGUISTIQUES

Tout énoncé exprimé en une langue est susceptible d'analyse, et n'a de signification que par là; cela s'explique en raison même de la nature du langage humain, qui est articulé. Là réside en effet la différence capitale observable entre langage humain et ce qu'au terme déjà d'une impropiété on nomme parfois langage animal. Si un chien par exemple est capable d'émettre un cri manifestant sa satisfaction, ou sa douleur, ou son hostilité, ce cri demeure au stade d'un message global, qui ne se décompose point en unités signifiantes fonctionnellement assemblées, comme le ferait, en langage humain, l'énoncé « je déteste cet individu parce qu'il s'est montré brutal envers moi ». Même l'embryon de langage plus complexe que l'on a pu observer dans la société des abeilles reste loin en deçà du langage humain, dans la mesure où, ne se référant jamais qu'au même signifié, il ne se laisse pas décomposer en unités vraiment autonomes<sup>1</sup>; il n'est pas, dirons-nous, articulé.

Appliquée au langage, la notion d'articulation ne se ramènera point pour nous à la signification qu'on lui prête vulgairement, celle de prononciation distincte et correcte d'un énoncé, que peuvent permettre d'acquérir ou de perfectionner des leçons de prononciation ou de diction. Par articulation, le linguiste entend une tout autre chose : il s'agit d'un emploi des sons de la langue sciemment enchaînés dans un ordre déterminé et distinctif, produisant le signifiant correspondant au sens que l'on désire exprimer. Par exemple, en français, à partir des trois sons *m*, *a*, *l*, trois articulations différentes permettent d'éduifier trois signifiants différents, *mal*, *lam(e)*, *alm(e)*. Ainsi, l'articulation suppose le choix des sons, le choix de leur arrangement,

1. Voir E. BENVENISTE, *Communication animale et langage humain*, dans *Problèmes de Linguistique Générale*, pp. 56-62.

et bien sûr le choix du sens que par leur combinaison adéquate on se propose de communiquer.

C'est dans une large mesure la nature articulée du langage qui a permis et favorisé les recherches structurales de la linguistique moderne. Même si la terminologie et les définitions que nous proposerons ultérieurement comme adéquates à la linguistique indo-européenne sont parfois différentes, il n'est point inutile de connaître la terminologie proposée par certains linguistes modernes pour rendre compte des divers niveaux de l'articulation. On s'aperçoit tout d'abord qu'au niveau d'une langue donnée les sons permettant l'édification des signifiants sont en nombre relativement réduit. On peut les inventorier par une méthode combinatoire, qui consiste à expérimenter dans une chaîne parlée si leur apparition, leur suppression, ou leur permutation, est susceptible de produire un sens ou de modifier le sens. Les phonologues ont nommé *phonèmes* ces sons contribuant à la signification; ils doivent être radicalement distingués d'autres sons, que peut produire et que produit effectivement l'appareil phonateur de l'homme, mais qui, lorsqu'ils apparaissent dans un énoncé d'une langue donnée, ne sont autre chose que des bruits gratuits ou accidentels, dépourvus de rôle signifiant. On devra remarquer que le système de phonèmes inventoriés dans une langue ne vaut que pour cette langue. Les phonèmes en effet peuvent d'une langue à une autre varier en nombre et en qualité; un son qui dans une langue *A* présente une fonction signifiante peut en être dépourvu dans une langue *B*. Telle langue, comme l'étrusque, n'utilise pas comme trait distinctif la sonorité des consonnes occlusives, et ne connaît pas de « phonèmes » *b, d, g*; alors que le français exprime deux notions différentes par *roz* / « rose » et */ros* / « rosse », un sujet latin prononçant \**roza* exprimait simplement, au terme d'une réalisation moins correcte, ce qu'il exprimait en prononçant *rosa*.

La notion d'articulation ne s'applique pas seulement aux phonèmes, mais aussi aux éléments signifiants de niveau supérieur obtenus par articulation des phonèmes. Certains de ces éléments sont ce que l'on appelle couramment des mots. Ainsi, l'énoncé *le chien dort* s'articule en trois mots, que l'on peut identifier grâce à des permutations (par ex., et respectivement, avec *un, cheval, court*), permettant d'obtenir des énoncés tout aussi complets et corrects, mais de sens chaque fois différent. On s'aperçoit toutefois que les mots ne sont pas les seuls éléments signifiants que permette d'atteindre cette méthode. La distinction entre *l'an blā* / « l'âne blanc » et *l'anes blāš* / « l'ânesse blanche » est assurée par l'apparition, dans le second énoncé, des éléments *-es* et *-š*. A. Martinet a proposé de nommer *monèmes* tous les éléments supérieurs aux phonèmes et obtenus à partir d'eux,

dont la succession consciente en un ordre déterminé permet de constituer un message linguistique complexe<sup>1</sup>; et il a à juste titre insisté sur la *double articulation*, de l'énoncé en monèmes, du monème en phonèmes, montrant que ce caractère articulé à deux niveaux est ce qui confère à la langue cette extrême souplesse, grâce à laquelle, mettant en jeu un petit nombre d'éléments matériels, elle n'est pas moins un instrument d'expression à peu près sans limite. E. Benveniste, tout aussi soucieux d'analyser la langue en éléments de niveau différent, mais désireux au surplus de hiérarchiser ces éléments compte tenu des fonctions spécifiques qu'ils assument, a proposé de son côté une distinction en *lexèmes* (exprimant des notions), *morphèmes* (correspondant à des classes ou sous-classes formelles), *phonèmes*, et *mérismes* (ces derniers correspondant aux traits qui, dans le phonème, peuvent être isolés comme distinctifs)<sup>2</sup>. Cette seconde classification nous paraît à la fois plus précise, et plus proche de la classification traditionnelle en radical et suffixes que nous aborderons ultérieurement, tout en insistant plus que cette dernière sur la hiérarchisation fonctionnelle des divers niveaux.

Tous les éléments jusqu'ici obtenus par l'analyse entrent comme composantes en des unités supérieures, mais ne présentent pas moins une individualité, sinon parfois une autonomie, dans la mesure où ils s'articulent l'un *après* l'autre, et non en même temps. Il existe, fort différents, des éléments jouant un rôle tout aussi distinctif, mais qui ne peuvent être réalisés et se percevoir indépendamment de la réalisation d'un autre élément. Ils correspondent à ce que A. Martinet nomme *faits prosodiques*<sup>3</sup>, ou, d'un seul mot, *prosodèmes*. Parmi ces faits peuvent être classés, par exemple, les oppositions de durée vocalique. Si, dans une langue comme le français, l'allongement de la durée des voyelles dans *jōlī* renforce l'articulation et dénote chez le locuteur un état psychologique (le ravissement), il ne modifie ni le sens de l'adjectif ni même celui de l'énoncé qui se réduit à lui. En d'autres langues, comme le latin, une opposition de durée vocalique pourra être distinctive soit sur le plan morphologique (*lēgimus* « nous lisons » / *lēgimus* « nous avons lu »), soit sur le plan lexical (*lēuis* « léger » / *lēuis* « lisse »). De même relève des faits prosodiques le ton (à distinguer de l'intonation), qui consiste en une intensité, ou une élévation plus grande, ou une inflexion particulière, d'une voyelle déterminée du mot. Il existe des langues, comme le chinois, où une même

1. Voir A. MARTINET, *Éléments de linguistique générale*, chap. IV; et *La linguistique synchronique*, chap. 1<sup>er</sup>.

2. Voir *Coup d'œil sur le développement de la linguistique*, dans *Problèmes de Linguistique générale*, p. 18-31, et notamment 23.

3. Voir *Éléments*, p. 77 sq.; *Linguistique synchronique*, p. 31 sq.

syllabe, constituée des mêmes sons, articulés dans le même ordre, peut recevoir des tons différents (variables en nombre selon les époques et les dialectes), et, constituant chaque fois un mot distinct, désigne de ce fait autant de notions qu'elle reçoit de tons. Dans les langues indo-européennes, c'est la variation de place du ton dans le mot qui peut présenter une valeur distinctive. Ainsi, le grec attique oppose νόμος « loi » et νομός « division territoriale »; τόμος « morceau découpé » et τομός « coupant »; etc... Enfin, on peut aussi annexer aux faits prosodiques l'intonation, différente du ton dans la mesure où elle concerne non des mots ou parties de mot, mais l'énoncé dans son ensemble; et où ses oppositions ne valent point sur les plans morphologique ou lexical, mais syntaxique et expressif. Ainsi, en français, une différence d'intonation distingue les deux énoncés *il pleut*, affirmatif, et *il pleut?* interrogatif; si, dans ces deux exemples, la différence d'intonation établit une différence assez sensible au niveau du signifié, une autre intonation, *il pleut!*, montante puis descendante, ne fait qu'ajouter à l'affirmation du fait la manifestation d'un état psychologique (désappointement et lassitude) du locuteur. On voit ainsi qu'avec l'intonation nous atteignons la limite extrême et ténue où les faits de langue, du ressort du linguiste, se distinguent malaisément des faits de parole, du ressort de l'individu, une zone peu distincte correspondant aux domaines de l'expressivité (encore mal étudiée) et des faits de style.

\* \*

Les faits et les points de vue ci-dessus exposés nous ont montré la possibilité d'analyser et hiérarchiser les éléments constituant l'énoncé ou le mot. Mais ils ont une valeur générale, et déterminent des attitudes possibles devant quelque langue que ce soit. Une langue plus particulièrement considérée, comme le latin, appellera une précision et une spécification plus grandes dans l'analyse. A ce propos, la linguistique indo-européenne traditionnelle s'est depuis longtemps forgé une terminologie analytique qui, loin d'être aujourd'hui caduque, peut aider utilement le linguiste, si on prend soin de la repenser et replacer dans une perspective plus moderne.

A la distinction proposée par E. Benveniste entre *lexèmes* et *morphèmes* correspond en gros la distinction entre *radicaux* et *morphèmes*. Il est rare qu'un mot d'une langue indo-européenne se réduise à un lexème ou radical. Ce pourra être le cas en latin pour des formes telles que *fer* (« porte », impératif) ou *fūr* (« voleur », nominatif). Mais ces formes sont elles-mêmes extraites de paradigmes flexionnels où les autres formes s'accompagnent de morphèmes (ainsi, *fer-te*, « portez »;

*fūr-is*, « du voleur »). D'une façon générale, dans les langues indo-européennes, les morphèmes ne précèdent point le radical. On ne saurait tout à fait considérer comme des morphèmes les *préfixes* observés dans des noms (*ē-loquentia*) ou des verbes (*ex-imo*); la plupart d'entre eux sont en effet connus à l'état libre comme adverbes ou prépositions; et ceux qui ne répondent point à cette définition (ainsi *pō-* dans *pōno* < \**pō-sino*, *pō-sui*; ou *crē-* dans *crē-do*) sont considérés par les Latins comme portion intégrante du radical. C'est bien plutôt à la suite du radical qu'apparaissent et se rangent les morphèmes : ils apportent, dans un ordre déterminé, une série de spécifications qui confèrent au mot considéré la possibilité de s'intégrer, dans un emploi et une fonction précis, à l'énoncé. Ils possèdent donc une *fonction actualisante*, puisqu'ils permettent à une notion d'être traduite en acte de parole. D'une façon générale, les morphèmes se succèdent dans un ordre de spécification croissante. C'est donc à partir de la fin du mot que l'on a chance, par clivages successifs, d'obtenir le maximum de précision analytique.

Le premier morphème que, pratiquée dans ce sens, laisse apparaître l'analyse est la *désinence*. Elle peut être isolée lorsque, à l'intérieur d'un paradigme flexionnel, on voit un élément final de mot permuter avec d'autres selon l'emploi qui est fait du mot. Ainsi, la distinction d'emploi entre lat. *dominu-s* (nom.) et *dominu-m* (acc.) se marque par la permutation *-s/-m*. Dans la flexion du présent verbal, la distinction des personnes (*legi-s*, *legi-t*, *legi-mus*, *legi-tis*) se manifeste de même par une permutation de désinences (qui, on le remarque, peuvent ne pas se borner à un phonème unique). On peut, en limitant aux langues indo-européennes flexionnelles la portée de cette définition, dire que *la désinence est l'élément final de mot dont la permutation avec d'autres éléments de même nature entraîne dans la flexion nominale un changement de cas, et dans la flexion verbale un changement de personne*. Le fait que certaines désinences soient affectées au singulier et d'autres au pluriel; qu'elles diffèrent de l'actif au passif; des temps primaires aux temps secondaires; de la flexion thématique à la flexion athématique, n'introduit que des considérations accessoires, ne mettant point en question cette définition fondamentale. Insistons sur un point important : au terme de *désinence* est liée l'affirmation d'une fonction morphologique; le terme *finale*, souvent employé, n'a qu'une acception phonétique, et sert à repérer la position d'un phonème ou groupe de phonèmes dans le mot (ainsi le *-s* de *legitis* est en position finale, ou à la finale; il ne constitue pas pour autant la désinence, qui est *-tis*). On renoncera dans tous les cas au vocable de *terminaison*, qui fleurit dans des manuels élémentaires ou vieillissés, et qui est fauteur d'indistinction.

Il est parfois plus difficile que nous ne l'avons laissé croire de déterminer la frontière exacte entre la désinence et ce qui précède. Ainsi, le latin est passé par un stade où l'acc. pl. et le gén. pl. de *dominus* étaient respectivement \**dominō-ns* et \**dominō-som*; la démarcation entre les éléments était alors des plus nettes. Mais l'évolution phonétique a fait de la première forme *dominōs*, cependant qu'une influence analogique faisait de la seconde *dominōrum*. Dans cette dernière, la désinence est encore distincte, mais l'allongement de la voyelle *-ō-* apparaît avec une valeur identique de caractérisation du gén. pl.; dans la première forme, la voyelle *-ō-* prend le relais de la consonne *-n-* disparue, et la désinence de *dominōs* inclut dès lors la seconde partie de la voyelle longue, théoriquement répartie sur deux éléments morphologiques distincts. Il y a plus, et si l'on considère la série *domin-ōs*, *domin-ōrum*, *domin-īs*, on constate que les éléments permutant selon la fonction du mot conduisent à considérer comme tout entière désinentielle la voyelle *-ō-*, qui appartient aux deux premières formes, mais non à la troisième, et participe dès lors à la permutation. Une telle analyse correspond vraisemblablement au sentiment implicite des usagers latins; elle contredit cependant l'analyse précédente *dominū-s*/*dominū-m*, qui laissait la voyelle *ū < ō* étrangère à la permutation. Cela prouve que l'analyse peut procéder par paliers successifs. Mais insistons surtout sur le point suivant : s'il convient certes de tenir compte du sentiment des usagers à date classique, le linguiste et comparatiste n'a souvent aucun mal, en reconstituant un stade plus ancien de la langue, à se procurer des faits une vision parfaitement nette.

Il peut se faire que des mots d'une langue indo-européenne ne présentent point de désinence. Cette situation est attendue pour des invariants (adverbes, prépositions) échappant aux catégories de personne ou de cas. Mais des formes relevant de ces catégories peuvent apparaître sans désinence : ainsi *fer*, *fur* (v. *supra*). En fait l'absence de désinence est dans ces mots une apparence. L'opposition casuelle *fur*/*fur-is* laisse apparaître une permutation *zéro*/*-is*, tout comme l'opposition *dux* (*duk-s*)/*duc-is* se traduit par la permutation *-s*/*-is*. La langue est en effet un système d'oppositions distinctives; et l'absence de désinence positive dans *fur* l'oppose aussi distinctement à *fur-is* que la désinence positive de *duk-s* oppose cette forme à *duc-is*. Il est donc plus exact de dire que dans *fur* la désinence existe, et qu'elle est constituée par *zéro*. Il va de soi que cette notion de *désinence zéro* ne vaut qu'au niveau d'une langue comportant par ailleurs des désinences positives; dire d'un mot français tel que *enfant* qu'il est de désinence zéro serait absurde, notre langue ne faisant appel à aucun morphème commutable pour opposer des fonctions nominales.

On remarquera enfin, au niveau même du latin, des faits apparemment aberrants. Ainsi, au neutre, deux cas différents, nominatif et accusatif, s'opposent à tous les autres par leur absence de désinence, mais, présentant tous deux cette caractéristique, ne se distinguent pas morphologiquement l'un de l'autre. Il s'agit là, au niveau du latin, d'une singularité fossile, explicable diachroniquement par la genèse de la flexion nominale et le statut de l'inanimé dans la préhistoire indo-européenne.

Une fois identifiée la désinence, toute la partie du mot (nom ou verbe) qui la précède est appelée le *thème*. Sa première définition est ainsi négative : il est le mot complet amputé de sa désinence. Le nom même de thème ( $\theta\acute{\epsilon}\mu\alpha$  « ce qui est placé là », d'où « donnée première » à partir de laquelle on peut dériver, former quelque chose) invite à se représenter une sorte de signifiant brut, auquel l'adjonction d'une désinence confèrera valeur concrète et actuelle dans l'énoncé. En fait, la notion de thème n'est pas aussi négative qu'il paraît d'abord. A date ancienne, en indo-européen, le thème ne présente pas n'importe quelle forme, et ne se laisse pas adjoindre n'importe quelle désinence : un système d'alternances vocaliques existe, qui dans la séquence thème + désinence exclut deux vocalismes pleins, ou deux vocalismes réduits, successifs. A date historique, l'aspect positif du thème se manifeste différemment : le thème est un conglomérat radical + morphème(s) constituant un signifiant où l'expression de la notion (lexème, ou radical) est assurée en rapport avec des spécifications annexes. Ainsi le thème *fēcis-* (dans *fēcis-tī*) exprime en latin l'idée de « faire » assortie de l'expression de l'aspect achevé. Il est relativement rare qu'à date historique des morphèmes ne s'intercalent pas entre le radical et la désinence pour édifier un thème. Une formation verbale (ainsi *lēgo*, *lēgi*) où s'observe ce fait est dite *radicale*. Les noms, beaucoup plus rares (ainsi *iūs* « le droit »; *rēx*; *lēx*; *nex*; et quelques autres), où l'on constate le même fait sont dits *noms-racines*.

Le thème se caractérise par un trait fort apparent : la multiplicité des formes qu'il peut revêtir dans la flexion d'un même mot. Ainsi, un verbe latin tel que *tangere*, « toucher » (qui ne fait point intervenir le supplétisme des racines) présente des thèmes *tang-*, *telig-*, *tangē-*, *tangēbā-*, (dans *tang-ō*, *telig-ī*, *tangē-s*, *tangēbā-m*) pour le seul indicatif. Ce fait s'explique par la présence dans le thème de morphèmes joints au radical, qui pourront être isolés par l'analyse et, à ce niveau encore, la permutation. Ainsi, la confrontation entre *dā-mus* et *dā-tōr-em* laisse apparaître dans le second mot seul, entre l'élément *dā-* (qui se révélera être le radical) et la désinence, un élément *-tōr-*. Si nous comparons les formes verbales *fēcis-sē-tis* et *fēcis-tis*, nous constatons dans la première un élément *-sē-* que ne comporte point

la seconde. Il est, de plus, aisé de se rendre compte que les éléments ainsi isolés, respectivement *-lōr-* et *-sē-*, contribuent à l'expression de nuances spécifiques, et sont solidaires de fonctions précises : le premier sert à édifier un thème de nom d'agent, le second un thème de subjonctif prétérit. Ces éléments que permet d'isoler l'analyse, qui ne sont point des désinences, n'expriment point comme le radical des notions, mais sont solidaires cependant de fonctions spécifiques, seront nommés *suffixes*. Dans la pratique, on donne aussi parfois ce nom à des éléments dépourvus de fonction. Ainsi, l'opposition *senex* (*senek-s*)/*sen-is* laisse apparaître au nominatif un élément *-ek-* qui n'introduit aucune nuance de sens particulière à ce cas. Les formes *fēcis-lī*, *fēcis-lis*, nous livrent un thème *fēcis-* différent du thème *fēc-* attesté par la 1<sup>re</sup> personne *fēc-ī* : la confrontation des deux thèmes permet d'isoler un *-is-* dépourvu de fonction, toutes ces formes étant, avec ou sans lui, des indicatifs-perfectum. En réalité, nous sommes encore ici en présence de fossiles linguistiques. La séquence *-ek-* de *senex* est probablement le résidu, conservé devant *-s*, d'un ancien groupe *i-e -eH<sub>2</sub>-* (v. p. 64) phonétiquement disparu aux autres cas ; et la langue ne peut, à date historique, trouver à ce résidu accidentel de justification fonctionnelle. Quant à *-is-* de *fēc-is-lī*, il est lui aussi un fossile, tout aussi dépourvu de fonction expressive, mais auquel la langue a assigné, par une ingénieuse « utilisation des restes », un rôle phonétique : il évite le contact direct entre radical et désinence aux personnes où ce contact, compte tenu de la nature des phonèmes désinentiels, eût entraîné un accident phonétique. Si l'on excepte ces cas de « pseudo-suffixes », nous poserons que tout suffixe authentique est solidaire d'une fonction.

De ce que nous avons défini comme *suffixes* il convient de distinguer les *élargissements*. Cette notion intervient dans la linguistique d'aujourd'hui à deux niveaux, et reconnaître ceux-ci éliminera des risques de confusion. A date historique, un élargissement est un élément, la plupart du temps réduit à un seul phonème, qui sans présenter de fonction particulière clarifie par sa présence et facilite la flexion d'un mot. Ainsi, en grec, le nom de « l'oiseau » présente à l'accusatif sing. les formes *ὄρνι-ν*, ou *ὄρνι-θ-α* (attique), *ὄρνι-χ-α* (dorien) ; ces deux dernières, en face de la première, laissent apparaître un « élargissement » *-θ-* ou *-χ-*. En latin, un élément du même ordre apparaît dans gén. sing. *com-ī-t-is*, « du compagnon » ; on s'aperçoit que sans l'élargissement *-t-* une forme *\*com-i-is* eût évolué vers un *\*comīs* dans lequel le radical *-i-* « aller » et la désinence *-is* se fussent superposés. Si l'on opère maintenant au niveau indo-européen et non plus historique, l'élargissement apparaît comme un tout autre élément. Dans la terminologie arrêtée par E. Benveniste en un ouvrage

qui a fait date<sup>1</sup>, l'élargissement désigne un élément supplémentaire, toujours réduit à un seul phonème et pourvu du degré vocalique zéro, qui se surajoute parfois à un thème (ce dernier étant à ce niveau défini comme une entité racine + *un*, et *un seul*, suffixe). Un tel élargissement pourra être de fait un élément par ailleurs attesté comme suffixe, mais que la présence dans le thème d'un premier suffixe réduira à la fois au degré vocalique zéro et au rôle d'élargissement (v. p. 127). Il conviendra donc, quand on parlera d'élargissement, de veiller particulièrement à l'adéquation terminologique, en distinguant soigneusement, à deux niveaux diachroniques différents, deux réalités différentes.

Une fois identifiés, par analyses successives, les morphèmes, nous parvenons enfin à un élément apparemment irréductible, exprimant la notion fondamentale à laquelle les morphèmes apportaient seulement des précisions annexes. Cet élément est le *radical*. Un examen plus poussé montre qu'il n'est pas nécessairement invariable. Dans les formes *fēc-ī*, *fēc-io*, *con-fic-io*, *con-fēc-tus*, nous n'observons pas moins de quatre radicaux, dont les variations tantôt sont conditionnées par la structure phonétique du mot (ainsi pour *-fīc-*, *-fēc-*) et tantôt conditionnent une opposition morphologique (*fēc-/fēc-*). Variables au niveau d'une langue, les radicaux sont à plus forte raison variables d'une langue à l'autre. Si l'on sait que le sens de « faire » procède pour *faciō* de celui de « accomplir (un sacrifice) », lui-même développé à partir de « placer, déposer (sur l'autel une offrande) », on n'a aucune peine à constater que *fēc-i* est le correspondant exact de grec *ἔ-θηκ-α* ; mais en grec *-θηκ-* alterne avec un autre radical, *-θε-* (dans *ἔ-θε-μεν*). Le rapprochement, ainsi, nous enseigne à la fois que *-x* de *-θηκ-* est un élément facultatif dans ce radical (que le latin a seul généralisé dans la flexion de *fēc-io*) ; et que la diversité de ces radicaux doit pouvoir s'expliquer, et se ramener à une formule commune.

Nous voici conduits à rechercher l'inconnue d'une équation linguistique. Nous poserons cette inconnue sous une forme *\*dheH<sub>1</sub>-*, susceptible d'*alterner* avec des formes *\*dhoH<sub>1</sub>-* (de vocalisme différent) ou *\*dhH<sub>1</sub>* (sans aucune voyelle : nous dirons de vocalisme zéro, ou *réduit*). A partir de ces formes, et nous appuyant sur des correspondances (v. p. 14) dûment établies, nous considérerons *dh* comme le phonème indo-européen expliquant *θ* grec (en toutes positions) et *f* latin (à l'initiale de mot seulement) ; le groupe *eH<sub>1</sub>* (voyelle + consonne laryngale) comme aboutissant à *ē* (*fēc-/θηκ-*) dans les deux

1. Voir *Origines de la Formation des noms en indo-européen* (Paris, 1936), p. 153. Voir aussi ci-dessous, p. 124 sq.

langues; et  $H_1$ , dans la forme à vocalisme zéro, comme responsable (par *vocalisation*, et prise de deux timbres vocaliques différents d'une langue à l'autre) des formes  $f\ddot{a}-c-/-\theta\varepsilon-$ . Enfin, sachant que *dh* intérieur de mot produit en latin *d*, nous pourrions expliquer à partir de  $*dhH_1$  le verbe *con-dē-re* « placer ensemble, fonder », au-delà d'un intermédiaire  $*con-d\ddot{a}-se$ , dans lequel  $\ddot{a}$  est devenu  $\ddot{e}$  après que *s* a subi le rhotacisme (v. pp. 60 et 96). De même, la forme non-encore utilisée  $*dhoH_1-$  expliquera ( $oH_1$  évoluant en latin vers  $\bar{o}$ ) une forme telle que acc. *sacer-dō-t-em* « celui qui place les offrandes (sur l'autel) ». Ainsi, à découvrir l'inconnue de l'équation linguistique initialement posée, nous gagnons d'accroître les termes de cette équation, en découvrant comme étymologiquement apparentées à *fācio* les formes *con-dē-re* et *sacer-dō-tem*, rapprochement qui au seul niveau latin ne s'imposait nullement à nos yeux.

Cette inconnue que nous avons posée sous trois formes « alternantes »  $*dheH_1-/*dhoH_1-/*dhH_1-$ , avec une *alternance vocalique*  $\ddot{e}/\bar{o}/$  zéro, est ce que nous nommerons une *racine*. Nous insisterons sur trois aspects essentiels de celle-ci : 1° elle procède de la reconstruction (les langues se bornant à nous fournir des radicaux); 2° elle présente un caractère abstrait, non seulement parce qu'elle est tirée (*abs-trahere*) par induction des formes concrètes que sont les radicaux, mais encore dans la mesure où nous ne prétendons pas reconstituer sous sa forme effectivement réalisée dans la parole d'usagers indo-européens la séquence plus haut posée; 3° en effet, la langue étant forme avant d'être substance, nous prétendons seulement nous procurer un schéma explicatif. En un mot, cette racine, que nous attribuons avec toutes les réserves et nuances susdites à l'indo-européen, est comme l'indo-européen lui-même (v. p. 14) une vue de l'esprit, rendue nécessaire par une exigence scientifique.

Résumons en deux définitions la très importante distinction entre *radical* et *racine* :

*La racine est le schéma reconstitué de la structure indo-européenne de l'élément signifiant d'un mot.*

*Le radical est la forme concrète sous laquelle apparaît à date historique, dans un mot donné d'une langue donnée, compte tenu d'un contexte phonétique et morphologique donné, l'élément que nous avons appelé racine.*

Sur la structure de la racine, étudiée par E. Benveniste, nous aurons l'occasion (v. p. 124 sq.) d'apporter les précisions utiles.

## PREMIÈRE PARTIE

# GENÈSE ET DESCRIPTION DU SYSTÈME PHONIQUE LATIN

## CHAPITRE PREMIER

### PRODUCTION ET CLASSIFICATION DES SONS; LA SYLLABATION

Pour interpréter et étudier de façon profitable le système phonologique du latin, et les transformations au terme desquelles il a été obtenu, il est indispensable de posséder sur la production des sons utilisés par la langue, et sur les critères de leur classification, quelques notions simples<sup>1</sup>.

Les vibrations sonores qui de la bouche du locuteur se propagent jusqu'à l'oreille de l'auditeur sont produites par l'air expiré des poumons, lui-même mis en vibration par divers organes phonateurs. Le premier de ces organes que rencontre sur son passage la colonne d'air expiré est le *larynx*, au niveau duquel se trouvent quatre « cordes vocales » (en réalité, des membranes se faisant face deux à deux). Entre elles et la paroi postérieure du larynx est ménagée une ouverture nommée *glotte*, dont l'aperture peut être modifiée par des mouvements musculaires. Si elle est ouverte lors du passage de l'air expiré, cet air demeure matière brute; si, par une fermeture convenablement réglée de la glotte, cet air fait vibrer les cordes vocales, il se transforme en *voix*. Certains phonèmes qui seront produits par des organes situés en aval du larynx, et n'auront pas fait intervenir les vibrations des cordes vocales, seront dits *sourds*. Seront au contraire *sonores* (ou *voisés*) ceux qui, même si d'autres organes interviennent ensuite dans leur réalisation, s'accompagnent de ces vibrations.

Au sortir du larynx, l'air expiré, pour gagner l'extérieur, peut emprunter soit la cavité buccale, soit les fosses nasales, soit les deux à la fois. Du point de vue de la phonation, les langues utilisent surtout la première voie (phonèmes *oraux*); la seconde voie n'est qu'exceptionnellement utilisée seule par les langues; il existe en revanche très

1. On trouvera un exposé plus détaillé dans le remarquable *Traité de phonétique* de M. GRAMMONT (Paris, 1933), auquel sont empruntés plusieurs points de ce chapitre.

couramment des consonnes ou voyelles *nasales*, produites par une colonne d'air s'échappant par les deux voies. C'est le voile du palais, ou « palais mou », qui, lorsqu'il est relevé, interdit à l'air expiré l'accès des fosses nasales (d'où phonème oral); et qui, s'abaissant de façon appropriée, oriente vers les fosses nasales tout ou partie de l'air expiré (d'où phonème nasal).

L'air qui s'oriente, en totalité ou en partie, vers la cavité buccale y rencontre des organes divers, qui peuvent jouer un rôle dans la production de phonèmes : le voile du palais d'abord, dont les mouvements d'ouverture ou de fermeture peuvent s'accompagner de bruits; palais dur (à l'avant), contre lequel l'air pourra par friction produire un bruit; langue, qui peut se masser à l'avant, à l'arrière, ou au centre, produisant chaque fois une poche de résonance différente; et qui peut, de surcroît, s'interposer entre d'autres organes pour en modifier l'aperture; dents, qui peuvent être plus ou moins resserrées; lèvres enfin, qui présentent les mêmes possibilités. Selon la position dans la cavité buccale de l'organe sollicité, on distinguera, de l'arrière à l'avant, des phonèmes *vélaires* (voile du palais); *palataux* (palais dur); *prépalataux* (avant du palais dur, à la base des dents); *dentaux*; *labio-dentaux* (utilisant conjointement incisives supérieures et lèvre inférieure); enfin, *labiaux*. La langue intervient surtout dans la production de phonèmes dits « liquides » (*l, r*). Il convient enfin de ne pas négliger le rôle du maxillaire inférieur, qui, par ses mouvements, ouvre plus ou moins la cavité buccale, et règle ainsi l'aperture propre à chaque phonème. De ce qui précède, on peut retenir que c'est au niveau oral que l'homme dispose du plus grand nombre d'organes ou auxiliaires de la phonation. En jouant sur le rôle de ces organes, et souvent en les associant dans la production d'un même son, il est ainsi capable en principe de produire un très grand nombre de sons différents, parmi lesquels, ainsi que nous l'avons vu (p. 30), une langue donnée ne retiendra comme phonèmes, ou sons pourvus de valeur distinctive, qu'un nombre restreint. L'habitude de produire, et d'entendre, un nombre restreint de ces phonèmes entraîne chez l'usager d'une langue, dès le plus jeune âge, un phénomène d'accoutumance, rendant inconscients de sa part les multiples mouvements requis pour la phonation. C'est peut-être aussi la raison pour laquelle ces mouvements ne sont jamais parfaits, donc jamais identiques; mais l'auditeur est plus sensible à l'opposition distinctive des phonèmes entre eux qu'à la perfection matérielle d'un phonème en soi; et l'on nomme vulgairement « accent » (personnel, provincial, étranger, etc...) cette imperfection dans la réalisation, qui n'altère cependant pas de façon complète et irrémédiable le caractère distinctif d'un phonème.

De ce qui précède, on peut retenir, pour tenter de classer les phonèmes d'une langue, trois premiers critères : 1° la *voix*, ou *sonorité*, selon qu'il y a ou non vibration des cordes vocales; 2° l'*aperture*, selon que le résonateur buccal est plus ou moins ouvert; 3° le *point d'articulation*, selon que, à l'intérieur de l'espace compris entre le larynx et les lèvres, la résonance a lieu au niveau d'un organe déterminé.

Les deux premiers de ces critères permettent de distinguer deux grandes catégories de phonèmes : les *voyelles*, ouvertes et toujours sonores; les *consonnes*, fermées et non-nécessairement sonores. En fait, les voyelles peuvent être plus ou moins ouvertes, les consonnes plus ou moins fermées; mais la plus ouverte des consonnes est encore plus fermée que la plus fermée des voyelles. Ainsi, en français, les consonnes *y* (dans *ay*/« ail ») et *w* (dans *wi*/« oui ») sont plus fermées que les voyelles *i* (*ai*, dans « ahi donc! ») et *u* (dans *ui*/« ouïe »); la marge étant ici tenue entre les deux catégories, on pourra parler, à propos de *y* et *w*, de *semi-voyelles*.

Les plus fermées des consonnes (et donc de tous les phonèmes) sont les *occlusives*, ainsi nommées parce que leur réalisation suppose, au moins à un stade, la fermeture complète d'un organe phonateur. Les organes susceptibles d'une telle fermeture complète sont les lèvres, les dents et le voile du palais (parfois le larynx, utilisé par certaines langues, comme l'arabe); on distinguera donc des occlusives *labiales*, *dentales*, *vélaires* (accessoirement, *laryngales*). Les occlusives peuvent être *sonores* ou *sourdes*, et un grand nombre de langues utilisent à des fins distinctives les deux séries (certaines autres, nous l'avons vu p. 30, ne connaissant que l'une). Les occlusives sourdes, ainsi que le prouve l'expérimentation en laboratoire, sont toujours articulées avec plus de force que les sonores (qui pour cette raison sont parfois appelées *douces*); cette différence est imputable au fait que, dans le cas de la sonore, une certaine énergie a été dépensée pour mettre en vibration les cordes vocales, énergie que n'a pas eu à dépenser la sourde. Cette différence doit être notée, car elle explique en latin certains traitements : sonorisation des occlusives sourdes finales (p. 57); perte des occlusives sonores finales après voyelle longue (p. 58). Précisons enfin que les occlusives, produites par la brusque ouverture d'organes fermés, ou la brusque fermeture d'organes ouverts (v. ci-dessous), ne peuvent voir leur réalisation prolongée : ce sont des *instantanées*.

Toutes les consonnes qui ne sont pas des occlusives sont des *constrictives* ou *spirantes*, le son qui leur correspond n'étant produit ni avec les organes complètement ouverts (comme pour les voyelles), ni avec les mêmes organes complètement fermés (comme pour les occlusives), mais avec des organes entr'ouverts; position qui entraîne

un frottement contre eux de l'air expiré. L'échappement de l'air peut être, dans ce cas, progressif; et c'est pourquoi ces consonnes sont des *continues*. Les constrictives peuvent être, comme les occlusives, sourdes ou sonores; ces dernières étant encore ici, et pour la même raison, plus débiles. Du point de vue du lieu d'articulation, on distinguera les *bilabiales*, produites avec les lèvres entr'ouvertes (ainsi *w* dans fr. « oui »); les *labio-dentales*, produites avec la lèvre inférieure ramenée contre les incisives supérieures (ainsi *f* du français); les *inter-dentales*, produites par l'échappement de l'air entre les dents verticalement rapprochées (ainsi, *s* et *z* du français); les *prépalatales*, ou « chuintantes », produites par l'échappement de l'air entre les dents serrées, mais non obturées par la langue (*ʃ* de fr. /ʃa/ « chat »); les *spirantes vélares* (ainsi, *h* « aspiré »); *laryngales*; etc... Les liquides sont à leur manière des constrictives, *l* étant produit par le frottement de l'air contre les parois latérales de la langue, *r* par le frottement de l'air contre la surface supérieure de la langue.

Enfin, au-delà de la catégorie limitrophe des semi-voyelles (v. *supra*), nous trouvons les voyelles, phonèmes toujours sonores, et toujours plus ouverts que la plus ouverte des consonnes. Selon que l'air expiré emprunte ou non en partie la voie nasale, les voyelles peuvent être *nasalisées* (ainsi, *ã*, *ẽ*, dans fr. « blanc », « pain »), ou purement orales. Les voyelles se différencient entre elles par leur point d'articulation (ainsi, de l'avant à l'arrière, s'étagent *i*, *e*, *a*, *o*, *u* [noté *ou*] du français); et aussi par leur degré d'aperture (entre *a*, très ouvert, et *i*, *u*, très fermés, on trouve en français, d'aperture moyenne, *e* et *o*). On constate souvent dans le système vocalique des diverses langues que la voyelle dont le point d'articulation est médian est la plus ouverte; que celle(s) dont le point d'articulation est situé aux extrémités avant ou arrière présente(nt) l'aperture la plus faible. Le jeu conjoint de la variation d'aperture et de la variation du point d'articulation entraîne la variation de ce que l'oreille perçoit comme le *timbre vocalique*, les voyelles aiguës étant celles d'avant, les voyelles graves celles d'arrière. Produites par le passage prolongé de l'air à travers les organes ouverts, les voyelles sont des phonèmes *continus*, et certaines langues peuvent de ce fait utiliser à des fins distinctives l'opposition entre voyelles dites *brèves* et voyelles dites *longues*. Ces phonèmes peuvent être également modulés, ce qui entraîne pour le chanteur la possibilité de vocaliser, et, dans l'usage linguistique, la faculté de prononcer les voyelles avec des hauteurs différentes; ces *oppositions tonales* peuvent, nous l'avons vu (p. 31 sq.), présenter en certaines langues une valeur distinctive.

Dans la chaîne parlée, les phonèmes d'une langue, consonnes ou voyelles, sont émis en une succession d'unités articulatoires, les

*syllabes*. Il semble d'ailleurs que ces syllabes soient plus immédiatement sensibles à la conscience de l'usager que les sons individuels qui les composent : on observe par exemple que les écritures alphabétiques ont souvent succédé à des écritures syllabiques, dont certaines, comme le *devanāgarī* de l'Inde, sont encore usitées de nos jours.

Il existe des syllabes de plusieurs types. Certaines se réduisent à une voyelle (*e*, dans lat. *ē-ducare*); d'autres comportent consonne + voyelle (*lā-cē-re*); d'autres, voyelle + consonne (*et*); d'autres, consonne + voyelle + consonne (*cāp-lūs*). Il arrive qu'au lieu d'une consonne on observe, avant ou après la voyelle, deux (ou même plusieurs) consonnes (ainsi dans fr. *Brest*). Parfois, au lieu d'une voyelle, apparaît une diphtongue (lat. *clau-dere*). Il peut se faire enfin qu'au lieu de la voyelle apparaisse une consonne; celle-ci fait partie le plus souvent (ainsi dans les langues indo-européennes, et sans doute en indo-européen) de la série des sonantes (v. p. 51); exceptionnellement (ainsi dans fr. *pst l*) elle appartient à une autre catégorie. Laissant de côté cette dernière possibilité, de rendement très faible, et anticipant en précisant que la sonante pouvait être dans certains cas, en indo-européen, le substitut d'une voyelle, nous dirons que la syllabe, *du point de vue auditif*, comporte toujours une voyelle ou un point vocalique, qui peut être, mais n'est pas toujours et nécessairement, précédé ou suivi d'une consonne.

*Du point de vue de l'émission*, la chaîne parlée se décompose en une série de mouvements d'ouverture, suivis de mouvements de fermeture, des organes phonateurs. Chacune de ces séquences ouverture + état ouvert + fermeture correspond à l'émission d'une syllabe. Cette constatation empirique va à son tour se préciser. La réalisation d'un phonème quel qu'il soit suppose trois phases : mise en position des organes phonateurs; durée plus ou moins prolongée, dite *tenue*, pendant laquelle ils restent en cette position; abandon enfin de cette position (pour une autre, qui permettra la réalisation du phonème suivant). Mais si ces trois phases existent toujours au stade de l'émission, elles ne correspondent pas toutes trois à une réalité auditive. De la voyelle, nous n'entendons ni la mise en position des organes ni l'abandon par eux de cette position, mais seulement la tenue. De la consonne, nous entendons, selon les cas, la première ou la troisième phase. Ainsi, de *c* initial de la syllabe *cap-* (dans lat. *cap-tus*), nous n'entendons que la troisième phase : les organes (ici, le voile du palais), après avoir été placé en position fermée, sont déplacés et desserrés sous la poussée de l'air expiré. Il y a dans ce cas *explosion*, et la consonne *c* de la syllabe considérée sera dite *explosive*. Elle sera aussi de tension croissante, puisque l'air expiré exerce sur les organes une poussée de plus en plus forte jusqu'au

moment où il les desserre. En revanche, de la consonne *p* de *cap-tus*, nous ne percevons que la première phase, correspondant à la mise en place des organes, la tenue qui vient ensuite étant le plus souvent imperceptible. Ce que nous entendons en fait, c'est l'interruption de l'échappement de l'air provoquée par la fermeture des lèvres se mettant en position pour la tenue de *p*. C'est là un bruit d'implosion, et *p* de *cap-tus* sera dit *implosif*. La fermeture des lèvres qui l'a produit ayant été rendue possible par la décroissance de la poussée exercée par l'air expiré, *p* implosif sera de surcroît un phonème de tension décroissante. Nous arrivons ainsi à la constatation que voici : dans un mot tel que fr. *cac-tus*, nous entendons deux consonnes *c* qui nous paraissent semblables, et qui sont, de fait, *phonologiquement* le même phonème; mais qui correspondent en réalité à deux phases très différentes de l'émission. Notons à ce propos qu'une consonne dont on perçoit successivement et distinctement l'implosion, puis l'explosion, est chose rare certes, mais existe. Les deux phases mise en place des organes et déplacement des organes en sont toutefois réparties sur deux syllabes; d'où l'impression d'entendre deux fois la même consonne (ainsi dans *ap-pel-lo*); c'est ce que l'on nomme couramment une *gémignée*. On observera encore que, le début de la syllabe (explosion) correspondant à une ouverture progressive des organes, la fin (implosion) à un resserrement des organes, la dynamique même de la parole tend à grouper les phonèmes initiaux de la syllabe par ordre d'ouverture croissante, les phonèmes terminaux par ordre d'ouverture décroissante (ainsi dans *Brest*). Toutes ces considérations nous permettent de comprendre la définition de Grammont : *Une syllabe est ... une suite d'ouvertures croissantes suivie d'une suite d'ouvertures décroissantes*<sup>1</sup>.

On distingue traditionnellement deux catégories de syllabes : *ouvertes*, si elles se terminent par voyelle; *fermées*, si elles se terminent par consonne. Quelle que soit l'origine de ces appellations, elles correspondent à une réalité : une syllabe se terminant par voyelle est une syllabe où l'on ne perçoit pas le mouvement de fermeture des organes, qui correspondrait à la consonne implosive, absente de cette syllabe.

Au point de jonction de deux syllabes, trois situations peuvent se présenter : 1° Aucune consonne n'apparaît (fr. *cha-os*); aucun bruit d'implosion ou d'explosion n'étant perçu, on a l'impression que les organes ne se referment pas entre les deux syllabes; d'où ce que l'on nomme *hiatus* (lat. *hiāre*, « être béant »). Deux syllabes en hiatus tendent généralement à n'en faire qu'une, soit par contraction

1. Voir M. GRAMMONT, *Traité de phonétique*, p. 99.

(lat. \**de-emo* > *dēmo*); soit par fermeture de la première voyelle : ainsi, gr. *θεός* évolue en plusieurs dialectes vers *θιός*, où *ι* note la semi-voyelle *y*, qui constitue avec la consonne *θ* un groupe *θy* d'ouverture croissante. 2° Une seule consonne apparaît : elle est alors initiale de la deuxième syllabe (lat. *pa-ter*). 3° Deux, ou plusieurs consonnes apparaissent. Dès lors se posent des problèmes de répartition syllabique. La coupe syllabique passe entre les deux consonnes dans le cas des gémignées, dans les groupes de deux occlusives (*ac-tus*), et dans les groupes formés par constrictive + occlusive (*cas-tus*). Mais les groupes occlusive + constrictive peuvent soit être répartis sur deux syllabes (le groupe est alors *hétérosyllabique*), soit former un groupe explosif d'ouverture croissante, initial de la deuxième syllabe (le groupe est alors *tautosyllabique*). Le grec homérique, comme le sanskrit, considère comme hétérosyllabiques les groupes *occlusive + r, l, m, n* (sonantes); la poésie attique les traite indifféremment, selon les impératifs métriques, comme hétérosyllabiques, ou, plus fréquemment, tautosyllabiques (*πατ-ρός* ou *πα-τρός*). En latin, la versification des Comiques, à l'imitation de la Comédie Nouvelle des Grecs, les traite à peu près toujours comme tautosyllabiques (*pa-tris*); les poètes classiques, par imitation partielle de l'usage homérique (et de l'hexamètre grec) les traitent soit comme hétéro-, soit comme tautosyllabiques (*pat-ris* et *pa-tris*).

On peut, chez un poète grec ou latin, déterminer la syllabation grâce à la scansion, le rythme des vers faisant intervenir la *quantité syllabique*. Celle-ci doit être distinguée de la *quantité vocalique*, à laquelle elle peut correspondre, mais ne correspond pas toujours et nécessairement. Par une sorte de convention acoustique, une consonne initiale de syllabe est toujours affectée de la quantité zéro; une consonne finale de syllabe vaut toujours une brève, qu'il s'agisse d'une occlusive instantanée ou d'une constrictive continue. Il en découle qu'une syllabe ouverte vaudra brève si elle comporte une voyelle brève, longue si elle comporte une voyelle longue. Mais une syllabe fermée vaudra longue même si elle comporte une voyelle brève, la brève représentant la consonne s'ajoutant à la brève représentant la voyelle. On s'attendrait dès lors à ce que vaille trois brèves la syllabe fermée comportant une voyelle longue; elle vaut en fait deux brèves (soit une longue), l'oreille latine ou grecque (et sans doute indo-européenne) ayant été, semble-t-il, insensible à la distinction 2 brèves/3 brèves (tout au moins au niveau vocalique et syllabique; il en va autrement dans la mesure des pieds constituant le vers).

Les voyelles étant, comme les syllabes, sujettes à varier en quantité, le problème se pose de savoir quel rôle linguistique joue dans chacun de ces deux cas la variation de quantité. Il est aisé de s'aper-

cevoir qu'un même mot peut, sans changer de sens, recevoir des syllabations différentes faisant varier la quantité syllabique : ainsi, *pā-tris* et *pāt-ris* désignent toujours « le père » ; que l'on dise *ě-mīl-bo-ve-m* ou *ě-mī-la-si-num*<sup>1</sup>, la forme *ěmīl* « il achète » demeure, au-delà de ces deux syllabations, reconnaissable et porteuse du même sens. Il apparaît ainsi que la quantité syllabique, n'entraînant dans ses variations aucune variation concomitante du sens, est du point de vue linguistique dépourvue de rôle positif et signifiant. Il n'en va pas de même, nous l'avons vu, des oppositions de quantité vocalique : l'opposition *ě-mīlbo-ve-m*/*ē-mīlbo-ve-m*<sup>2</sup> (« il achète un bœuf »/« il a acheté un bœuf ») entraîne une variation à la fois morphologique et sémantique, et joue un rôle positif du point de vue linguistique. Nous dirons dès lors que l'opposition des quantités vocaliques est du ressort de la langue, l'opposition des quantités syllabiques du ressort du rythme, qui, engageant seulement la matérialité de la chaîne parlée et non son association à un sens, est lui-même du ressort de la parole. Ne négligeons toutefois point les faits de syllabation : ils seront parfois susceptibles d'expliquer la transformation matérielle de certains sons, au niveau préhistorique comme au niveau latin.

1. Nous notons ici, exceptionnellement, la quantité *syllabique*.  
2. Ici est notée, comme partout dorénavant, la quantité *vocalique*.

## CHAPITRE II

### LES CONSONNES, DE L'INDO-EUROPÉEN AU LATIN

#### A. L'ÉTAT INDO-EUROPÉEN

Tel qu'il nous apparaît au terme de la reconstruction, le système phonologique indo-européen manifeste un remarquable déséquilibre : si, dans sa phase la plus ancienne, il paraît n'avoir possédé que deux voyelles (v. p. 86), il a, dans le même temps, possédé un nombre extrêmement considérable de consonnes. Cette répartition doit être interprétée en relation avec la structure même des racines et thèmes indo-européens, où les voyelles n'assumaient par leur alternance que des distinctions morphologiques, l'expression des notions proprement dites étant le fait des consonnes. Ainsi, une racine du type \**ten-/ton-/tn-/* exprimait sous ces trois formes la même notion de « tendre » ; mais l'échange de *n* contre par exemple *m* entraînait une série \**tem-/tom-/tm-* de sens tout différent, « couper ».

A l'intérieur même du système consonantique, un nouveau déséquilibre pouvait s'observer : à une unique constrictive sourde, la sifflante *s*, s'opposaient d'assez nombreuses sonantes, et de très nombreuses occlusives.

L'indo-européen distinguait phonologiquement les occlusives à trois niveaux d'occlusion : labial, dental, vélaire ; et utilisait, non toujours, mais fréquemment, à des fins distinctives, l'opposition sonore /sourde. Cela nous donne une série d'*occlusives simples*, *b*, *p* ; *d*, *t* ; *g*, *k*. Une série d'occlusives plus complexes était réalisée avec émission conjointe d'un souffle vélaire ; c'est la série des *aspirées* *bh*, *ph* ; *dh*, *th* ; *gh*, *kh* (à noter cependant que, dans cette série, la sourde paraît avoir connu une fréquence bien moindre que la sonore<sup>1</sup>).

1. On peut constater que les sourdes-aspirées sont attestées essentiellement sur le domaine indo-iranien ; et certains linguistes, comme J. Kuryłowicz, ont vu en elles des phonèmes secondairement développés sur une aire dialectale déterminée. Il semble cependant que les sourdes aspirées ne soient

Une autre série d'occlusives était réalisée avec émission conjointe d'une sorte de sifflement inter-dental; c'est la série des *occlusives à explosion sifflante*  $k^s$ ,  $g^sh$ ,  $g^{ws}h$ ; un  $t^s$  a même été, assez récemment, identifié et établi par E. Benveniste. Enfin, une *série labio-vélaire* accompagnait d'un arrondissement des lèvres l'émission d'une occlusive vélaire; d'où les phonèmes  $g^w$ ,  $k^w$ ,  $g^wh$ ,  $g^{ws}h$ . Beaucoup de ces phonèmes paraissent avoir, sans doute par excès de complexité, connu dès l'indo-européen l'instabilité. Il est vraisemblable aussi, certains ayant pu disparaître sans laisser au niveau des langues des traces discernables, que plusieurs phonèmes relevant de ces séries ont échappé à la reconstitution. Insistons surtout sur un point : si l'articulation complexe de ces phonèmes mettait en jeu des organes multiples, il ne s'agissait point d'un enchaînement d'articulations distinctes, mais de la production, en une même unité d'articulation, d'un seul et unique phonème, doté en bloc de valeur distinctive<sup>1</sup>. Les signes par lesquels on a coutume de symboliser ces phonèmes ne doivent nullement, à cet égard, induire en erreur.

L'unique sifflante indo-européenne était une interdentale *s*, normalement sourde, parfois sonorisée dans la parole sous l'action assimilante de phonèmes sonores environnants. Mais, la prononciation sonore n'entraînant jamais de modification du signifié, la sonore apparaît comme simple variante combinatoire de la sourde, et non comme un phonème distinct.

L'indo-européen possédait enfin une série de *sonantes*, catégorie qu'il convient sans plus attendre de définir. Soient des racines *\*deyk-* « indiquer » et *\*ghew-* « verser »; au degré vocalique plein elles constituent des syllabes normales. A l'adjectif verbal en *-to-*, qui requiert en indo-européen le vocalisme radical réduit, nous obtenons à partir de ces racines des thèmes respectivement *\*dykto-* et *\*ghwto-*, où l'on observe une anomalie : si les phonèmes *dy-* et *ghw-* sont bien placés, à l'initiale de syllabe, dans un ordre d'aperture croissant, la consonne suivante *t* fait décroître l'aperture avant même que ne soit apparue une voyelle. La prononciation des groupes *\*dykt-* et *\*ghwt-* serait dès lors impossible si n'intervenait l'expédient suivant : le fait que *y* et *w*

pas confinées au domaine indo-iranien; et le grec (cf. οἶσ-θα en face de skr *vét-tha* « tu sais ») en fournit des exemples. Leur caractère secondaire et contingent ne subsiste pas moins. Une partie au moins d'entre elles s'explique par le traitement, déjà soupçonné par Saussure, d'un groupe occlusive sourde + laryngale devant voyelle. Ainsi, la désinence *-tha* de grec οἶσ-θα, skr. *vét-tha*, paraît s'expliquer à partir de *-iH<sub>2</sub>e* (v. p. 275).

1. Le grec, qui traite différemment le phonème  $k^w$  et le groupe de phonèmes  $k + w$  (comparer *λείπω* < *\*leyk<sup>w</sup>-ō*, et *ἵππος* < *\*ekwo-*), permet de prendre nettement conscience de ce fait. Le latin, en revanche, traite de façon semblable les deux réalités phonologiques anciennes (*linquō*, comme *equo-s*).

soient des consonnes plus ouvertes que les deux autres, et, de plus, sonores, va leur permettre de devenir artificiellement un substitut de la voyelle manquante, c'est-à-dire un centre de syllabe; d'où *\*dykto-* > lat. *dīctus*; *\*ghwto-* > gr. *χῦτός*. Nous avons choisi, par commodité, l'exemple de *y* et *w*, semi-voyelles très ouvertes; mais toutes les autres sonantes se comportent de façon à peu près semblable, les moins ouvertes se bornant seulement, par exagération de leur propre aperture, à développer à leur côté un point vocalique, au lieu de se vocaliser elles-mêmes : ainsi, *\*tn-to* > *\*t<sup>o</sup>n-to* > lat. *tentus*; *\*ghr-to-* > *\*gh<sup>o</sup>r-to-* > gr. *χαρτός*, lat. *hort-ārī*. Nous définirons dès lors comme suit les sonantes : *Une sonante était en indo-européen une constrictive sonore à laquelle sa sonorité et son aperture relativement considérable conféraient, dans les cas de vocalisme réduit, le pouvoir de constituer entre deux consonnes plus fermées un point de plus grande ouverture, équivalant à une voyelle et permettant la syllabation.* L'indo-européen a connu de façon certaine les sonantes *y* et *w* (semi-voyelles); *r* et *l* (liquides); *n* et *m*, réalisées au niveau oral avec occlusion (respectivement dentale et labiale), mais auxquelles l'échappement partiel de l'air par la voie nasale confère un caractère constrictif. A ces sonantes attestées encore dans les langues historiques, il convient, malgré les réticences aujourd'hui injustifiées de certains linguistes, d'ajouter la série des sonantes laryngales, que seul le hittite a partiellement conservées à date historique; ces laryngales, auxquelles la tradition a conféré l'appellation impropre de *schwas* (notés *ə*), seront dans cet ouvrage notées *H*, conformément à un usage de plus en plus développé. Leur dénombrement pose encore aujourd'hui des problèmes; on peut seulement dire qu'elles comportaient au moins trois phonèmes différents.

## B. LES OCCLUSIVES, DE L'INDO-EUROPÉEN AU LATIN

Le système très complexe des occlusives indo-européennes n'est demeuré en aucune langue historique tel que la reconstruction permet de le poser. Parmi ces langues le latin est une de celles où la simplification est allée le plus loin.

1. **Les occlusives à explosion sifflante**, dont la comparaison permet de reconstituer peu d'exemples sûrs, n'ont laissé en latin aucune trace. Un exemple intérieur de mot est fourni par le nom de l'ours, *ursus*, dans lequel la non-assimilation de *s* à *r* dénonce un groupe récent; il convient en effet de poser un plus ancien *\*orksos*, où *ks* continuait  $k^s$  attesté par gr. *ἄρκτος*, skr. *īksah*; la disparition de *k*

entre consonnes n'a laissé du phonème ancien que l'appendice sifflant. A l'initiale, les formes *heri* « hier » et *humus* « le sol », en face de gr.  $\chi\theta\acute{\epsilon}\varsigma$ ,  $\chi\theta\acute{\omega}\nu$ ,  $\chi\theta\alpha\mu\alpha\lambda\acute{\omicron}\varsigma$ , supposent non  $g^*h$ , mais une forme simplifiée  $gh$  (comme d'ailleurs gr.  $\chi\acute{\alpha}\mu\alpha\iota$ ) : la simplification remonte semble-t-il au dialecte indo-européen sur lequel repose le latin. A la finale, la seule consonne de cette série était en indo-eur.  $h$ , qui, selon E. Benveniste opérant à partir des données hittites<sup>1</sup>, aurait constitué la désinence d'ablatif singulier; simplifiée en  $-s$  dans toutes les langues autres que le hittite, elle n'apparaît même pas sous cette forme en latin, dont aucun « ablatif » singulier ne continue directement l'ablatif indo-européen.

2. Les sourdes aspirées paraissent avoir été elles aussi instables dès l'indo-européen, où elles pouvaient parfois, semble-t-il, constituer de simples variantes dialectales de la sourde simple (v. p. 49, note 1). Le latin repose sur un dialecte qui les avait totalement assimilées à des sourdes simples : on a ainsi *scindo* en face de gr.  $\sigma\chi\acute{\iota}\zeta\omega$  ( $*skheyd-$ ); *sperno* en face de gr.  $\sigma\phi\upsilon\rho\acute{\omicron}\nu$  « cheville du pied », skr. *spurātī* « il heurte du pied ». La désinence de 2<sup>e</sup> personne du parfait,  $-tha$  (gr.  $\omicron\lambda\sigma\theta\alpha < *F\omicron\lambda\delta-\theta\alpha$ ; skr. *vēt-tha*), apparaît en latin sous la forme  $-tī < *-ta-i$  (où  $-i$  est une adjonction latine).

On remarquera aussi que, en face de skr. *sthāgati* « il couvre » ( $*s-theg-$ ), ni lat. *tego* ni gr.  $\sigma\tau\acute{\epsilon}\gamma\omega$  ne présentent l'aspiration.

N. B. Un mot tel que *cachinnus* « éclat de rire », en face de gr.  $\kappa\alpha\chi\acute{\alpha}\zeta\omega$ , présente un *ch* purement graphique (influence du grec).

3. Les sonores aspirées ont également disparu du latin, mais ont connu des traitements variés et complexes. Certaines d'abord avaient pu, antérieurement à toute évolution, faire l'objet d'une dissimilation qui, en des mots où apparaissait après elles une seconde aspirée, les ramenait à l'occlusive simple (loi de Grassmann). Ainsi, le germanique suppose des thèmes  $*bhardha-$  « la barbe » et  $*ghredh-$  « marcher », alors que les formes latines *barba* et *gradior* reposent sur les formes dissimilées  $*bardha-$  et  $*gredh-$ .

Celles que n'avaient point simplifiées de telles dissimilations ont évolué vers l'état latin de la façon suivante :

a) A l'initiale de mot devant voyelle :

$bh > f$ : *ferō*, *fātur*, *fui* correspondent respectivement à gr.  $\phi\acute{\epsilon}\rho\omega$ ,  $\phi\eta\sigma\iota$ ,  $\pi\acute{\epsilon}-\phi\upsilon\kappa\alpha$ , et skr. *bhārami*, *bhāti*, *bhāvati*.

1. Voir E. BENVENISTE, *Études hittites et indo-européennes*, dans *B.S.L.* 50, 1 (1954), pp. 29-43, et notamment p. 32-33.

$dh > f$ : *fē-mina*, *fē-cundus*; *figura*, *tingo*; *fēci*, sont respectivement bâtis sur les racines  $*dheH_1$  « allaiter »;  $*dheygh-$  « modeler, pétrir »;  $dheH_1$  « placer », que l'on retrouve dans gr.  $\theta\eta-\sigma\theta\alpha\iota$ ,  $\theta\eta-\lambda\upsilon\varsigma$ ;  $\tau\epsilon\acute{\iota}\chi\omicron\varsigma < *\theta\epsilon\acute{\iota}\chi\omicron\varsigma$ ;  $\tau\acute{\iota}\theta\eta\mu\iota$ ,  $\xi\theta\eta\kappa\alpha$ .

$gh > h$ : ainsi, à skr. *hāryati*, gr.  $\chi\acute{\alpha}\rho\epsilon\iota$ , correspondent *horior*, *horlor*; à gr.  $\chi\eta\nu$  correspond (*h*)*anser* « oie » (où *h* a cessé d'être noté en raison d'une fausse étymologie rattachant ce mot à *anas* « canard »); un thème  $*gh'yem-$  (apparenté au thème  $*gheym-$  de gr.  $\chi\epsilon\iota\mu\acute{\omega}\nu$ ) explique de même lat. *hiems*.

N. B. Le traitement *f* de *gh* initial, observé dans un certain nombre de mots latins (*fel*, « bile »; *fovea* « fosse »; *fundo* « verser »; etc..., en face des correspondants grecs  $\chi\omicron\lambda\eta$ ,  $\chi\epsilon\acute{\iota}\eta$ ,  $\chi\acute{\epsilon}(F)\omega$ ), trahit un emprunt dialectal, non à l'osco-ombrien — qui traite lui aussi en *h gh* initial —, mais aux parlers latins campagnards de Sabine et de Pré-neste. V. A. Ernout, *Éléments dialectaux du vocabulaire latin*, p. 69).

b) A l'initiale de mot devant sonante, on retrouve les mêmes traitements :  $bh > f$ : *frater*, *fluo* (en face de gr.  $\phi\rho\acute{\alpha}\tau\eta\rho$ ,  $\phi\lambda\acute{\upsilon}\zeta\omega$ );  $dh > f$ : *forum*  $< *dhwe/or-$ , thème de v. sl. *dvoro* « enclos », apparenté au thème  $*dhw-r-$  de gr.  $\theta\acute{\upsilon}\rho\alpha$ .

c) A l'intérieur entre voyelles s'observent les traitements suivants :

$bh > b$ : *nebula* en face de gr.  $\nu\epsilon\phi\acute{\epsilon}\lambda\eta$ , skr. *nābhah*; *civi-bus*  $< *keywi-bho-; i-bi < *te-bhey$ . Sur le *h* surprenant de *mihi*, v. p. 222.

$dh > d$ : *con-ditus* en face de gr.  $\sigma\acute{\omega}\nu-\theta\epsilon\tau\omicron\varsigma$ ; *medius* en face de gr.  $\mu\acute{\epsilon}\sigma\sigma\omicron\varsigma < *m\epsilon\theta-y\acute{\omicron}\varsigma$  skr. *mādhyah*.

$dh > b$  s'observe aussi, dans le cas particulier que constitue le voisinage de *u* ou *r*: *līber*, *rūber*, *ūber*, en face de gr.  $\acute{\epsilon}-\lambda\epsilon\acute{\upsilon}\theta\epsilon\rho\omicron\varsigma$ ,  $\acute{\epsilon}-\rho\upsilon\theta\rho\acute{\omicron}\varsigma$ ,  $\omicron\delta\theta\alpha\rho$ . De même, *verbum* repose sur  $*we/ordh-$ , supposé par le germanique.

$dh > f$ : ce troisième traitement s'observe dans des doublets (*rūfus*, *sifilare*, doublets de *rūber*, *sibilare*) et dans certains autres mots (*scrofa* « truie »; *vafer* « rusé »; etc...), tous empruntés à des dialectes italiques (qui peuvent être du groupe osco-ombrien, où ce traitement est attesté. V. Ernout, *op. cit.*, p. 76 sq.).

$gh > g$ : *figura*, *ligurio*, en face de gr.  $\tau\epsilon\acute{\iota}\chi\omicron\varsigma < *\theta\epsilon\acute{\iota}\chi\omicron\varsigma$ ,  $\lambda\epsilon\acute{\iota}\chi\omega$ .

$gh > h$ : dans *veho* (gr.  $\delta\chi\omicron\varsigma$ ) et *traho* (vieil angl. *dragan*); ce traitement, semblable à celui de l'osque, trahit semble-t-il l'emprunt de ces deux mots par le latin.

d) A l'intérieur après sonante, on retrouve les mêmes traitements : *b* dans *nimbus* comme dans *nebula*; *g* dans *tingo*, comme dans *figura*; *ango*, en face de gr.  $\acute{\alpha}\gamma\chi\omega$ .

e) A l'intérieur devant consonne sonore, notamment sonante : *\*-dh-ro* et *\*-dh-lo*, suffixes formant des noms d'instrument (gr. βάραθρον, γένε-θλον), aboutissant respectivement à *-brum* (*lavā-brum*) et *-bulum* (*stā-bulum*). *bh*, de même, aboutissait à *b*; on notera, devant nasale, l'assimilation ultérieure de *b* dans *scamnum* < *\*scab-nom* < *\*skabh-no-* (skr. *skabhñāti* « il était »).

f) A l'intérieur devant consonne sourde, le résultat de l'évolution est régulièrement une occlusive sourde : *vec-lus*; *trac-lus*; *scrip-lus* (cf. ombr. *scriftas*, nom. fem. pl.). Devant dentale, *dh* produit avec la consonne suivante un groupe évoluant vers *ss* (*fossus* < *\*bhodh-to-*), qui se simplifie après voyelle longue (*fīsus* < *\*bheidh-to-*), traitement semblable à celui des autres dentales (v. p. 79).

Tous les traitements ci-dessus énumérés, abstraction faite des formes empruntées, reviennent à constater le fait suivant : comme tous les autres dialectes italiques, le latin traite par des constrictives sourdes les anciennes sonores aspirées indo-européennes initiales de mot; à la différence des autres dialectes italiques (exception faite du vénète), le latin traite par des occlusives sonores ces mêmes aspirées à l'intérieur du mot, avant ou après consonne sonore, ou entre voyelles. Il est probable que s'est produite en ces positions, en latin et vénète, une sonorisation de la constrictive sourde, cela à un niveau postérieur à l'italique commun. La raison de cette sonorisation a pu être l'influence des phonèmes sonores environnants; la raison de l'occlusion imposée à la constrictive sonore ainsi obtenue a pu être, moins sûrement déjà, un besoin de renforcer un phonème doublement débile (puisque spirant et sonore). Quant aux étapes qui ont conduit les occlusives sonores-aspirées de l'indo-européen à des constrictives sourdes dans tous les dialectes italiques (y compris le latin, avant certaines sonorisations), elles sont encore mal élucidées. Divers principes d'explication ont été proposés à ce jour, comportant tous des difficultés<sup>1</sup>.

1. Le meilleur résumé de la question se trouve être, en français, le compte rendu par M. Lejeune (*B.S.L.*, 50, 2, pp. 64-68) de l'article de O. SZEMERENYI, *The development of the indo-european media aspiratae*, dans *Archivum Linguisticum*, t. IV (1952-1953), pp. 27-53; 99-116; et t. V, pp. 1-21).

Selon Hartmann, le souffle spirant accompagnant la réalisation occlusive dans les phonèmes *bh*, *dh*, *gh*, aurait par assimilation de mode d'articulation entraîné le passage à des constrictives sonores *ḃ*, *ḏ*, *ḡ*. C'est ultérieurement que serait intervenu, à l'initiale seule en latin, mais en toute position en osco-ombrien, un assourdissement de *ḃ*, *ḏ*, *ḡ*, respectivement en *f* (spirante sourde bilabiale), *ḑ* (spirante sourde interdentale), *x* (spirante sourde vélaire). On constatera cependant que cet assourdissement n'est pas expliqué.

L'explication d'Ascoli, bien que plus ancienne, paraît préférable, et c'est à elle que se rallie O. Szemerényi. Elle consiste à poser un premier stade

4. Les labio-vélaires n'ont pas complètement disparu du latin; mais l'évolution phonétique a considérablement restreint leur fréquence; certaines ne se conservent qu'en des positions bien déterminées.

a) Les labio-vélaires sonores ne se conservent<sup>1</sup> en tant que telles qu'après *n* et devant voyelle : ainsi dans *inguen* < *\*ng<sup>w</sup>en* (gr. ἀδήν); *unguit* < *\*He|ong<sup>w</sup>-*, thème dont le vocalisme réduit *\*(H)ng<sup>w</sup>-* se retrouve dans skr. *aktāḥ* « frotté ». Encore faut-il ajouter que devant *o* l'appendice labio-vélaire n'est plus senti, et que la forme *unguō*, explicable par l'analogie des autres personnes, n'est que graphique.

Partout ailleurs, les labio-vélaires sonores évoluent en des phonèmes simples :

A l'initiale devant voyelle *g<sup>w</sup> > w* : *vīvus* < *\*g<sup>w</sup>i-wo-* (skr. *jīvāḥ*; racine *\*g<sup>w</sup>y-(e/o)H-* de gr. ζῆν « vivre », βίος, « vie »); *veniō* < *\*g<sup>w</sup>em-yō* (cf. gr. βαίνω < *g<sup>w</sup>om-yō*); *vorā-re* (gr. βόρα, βιβρώσκω; rac. *\*g<sup>w</sup>or-H<sub>3</sub>/\*g<sup>w</sup>r-oH<sub>3</sub>-*). On s'attendrait dès lors à voir évoluer vers *\*vūs* le nom sing. *\*g<sup>w</sup>ōw-s* du nom du bœuf (gr. βοῦς, skr. *gāuḥ*). Le traitement observé dans *bōs*, conforme à ce que l'on observe en osco-ombrien, implique donc un emprunt dialectal (V. Ernout, *op. cit.*, p. 123). Notons que les deux traitements *w* (latin) et *b* (osco-ombrien) s'expliquent par l'influence prépondérante et assimilatrice de l'élément constrictif labio-vélaire dans le premier cas, de l'élément occlusif (attiré par l'autre vers l'avant) dans le second cas.

A l'initiale devant sonante (liquide), *g<sup>w</sup>* perd son appendice labio-vélaire : *glans* < *\*g<sup>w</sup>lH<sub>2</sub>-* (gr. βάλανος); *gravis* < *\*g<sup>w</sup>r<sup>o</sup>w-* (gr. βαρός < *\*g<sup>w</sup>orw-*); *grātus* < *\*g<sup>w</sup>rH-to-* (osque *brāteis*, nom. pl.).

En position intérieure intervocalique, l'influence ouvrante de l'appendice labio-vélaire (élément constrictif) desserre l'articulation occlusive, et nous obtenons *w*; ainsi dans *flu(w)o* < *\*bhlwg<sup>w</sup>-ō* (cf. *fluctus*, gr. φλύζω < *\*bhlwg<sup>w</sup>-yō*); *fīvo* < *\*dheyg<sup>w</sup>-ō*, refait ensuite en

*bh > ph*, *dh > th*, *gh > kh* (assourdissement de l'élément occlusif sous l'influence du souffle sourd qui l'accompagne). C'est à partir de là que l'élément spirant aurait imposé à l'autre son mode d'articulation; d'où le passage à des spirantes sourdes : *ph > f*; *th > ḑ*; *kh > x* (constrictive vélaire). Ce stade, acquis au niveau de l'italique commun, expliquerait le traitement osco-ombrien (traitement par spirante sourde en toutes positions). Quant au latin (auquel il faut aujourd'hui adjoindre le vénète), il aurait procédé, à l'intérieur du mot, à une re-sonorisation, accompagnée d'une régression au stade occlusif; d'où *f > b*, *ḑ > b* ou *d*, *x > g*.

Enfin, A. Martinet (*Word*, VI, pp. 26-41), d'accord avec Ascoli pour poser une première évolution de type *dh > th*, attribuée à un développement latin de l'« intensité initiale » (mais voir p. 91) la consolidation en latin, à l'intérieur du mot, de la spirante sourde en occlusive sonore.

1. Sur cette répartition, voir Ch. Touratier, *Statut phonologique de qu et gu en latin*. B. S. L. 66 (1971). 1, p. 256.

*fīgo* sous l'influence analogique de *fīxī*. Si *legūmen* doit bien être mis en rapport avec gr. λέβιθος « pois chiche » (Hésychius), il faut admettre un \**leg<sup>w</sup>-ūmen* où *-u-* aurait absorbé l'appendice labio-vélaire avant toute évolution de l'élément occlusif.

Intérieur devant consonne sourde, *g<sup>w</sup>* perd son appendice et s'assimile à la sourde, d'où *k*; ainsi dans *unclus*, *fluctus*, *fluxi*, *fīxi* (v. *supra* les racines).

b) Les labio-vélares sourdes, plus solides, se maintiennent en des positions où la sonore disparaissait :

A l'initiale devant voyelle, *k<sup>w</sup>* demeure : ainsi dans *quis* < \**k<sup>w</sup>i-s* (gr. τις); *quattuor* < \**k<sup>w</sup>e|otwor-es* (gr. ion. τέσσαρες). On observe toutefois la disparition de l'appendice labio-vélaire devant les voyelles *o*, *u*, qui l'absorbent : *colō* < \**k<sup>w</sup>el-ō* (gr. éol. πέλομαι); *collum* < \**k<sup>w</sup>ol-s-o*; *cūr* < *quōr* (attesté). Plus surprenante est la perte complète de l'occlusion dans les formes *ubi* < \**k<sup>w</sup>u-bi* (cf. *ali-cubi*); *uter* < \**k<sup>w</sup>o-ero* (gr. πότερος); *ut* < \**k<sup>w</sup>u-la* (ombr. *puz*). Est-ce le désir de maintenir ou restituer l'appendice labio-vélaire qui explique cette disparition (Meillet-Vendryès, p. 70)? Il est également possible que l'articulation très postérieure de *u* ait gêné l'occlusion, soit ici l'abaissement complet du voile du palais.

En position intervocalique, *k<sup>w</sup>* demeure : ainsi dans *sequitur* < \**sek<sup>w</sup>* - (gr. ἕπεται); *re-līqui* < \**loik<sup>w</sup>* - (gr. λέ-λοιπα); *ne-que*. Ici encore, on observe la disparition de l'appendice devant *o* et *u* : *secundus*, *sec-ūlus* (de *sequor*, *sequī*); *oculus* < \**ok<sup>w</sup>-o-lo-*. Dans les formes telles que *sequor*, *loquor*, le maintien de l'appendice est artificiel et graphique (analogie des autres personnes). Nous avons déjà vu (p. 27) que des formes du type *popina* (à côté de *coquina*) sont dialectales : l'osco-ombrien, en cette position, traite en labiale la consonne labio-vélaire (Ernout, *op. cit.*, p. 218<sup>1</sup>).

Après consonne, *k<sup>w</sup>* se maintient : *squalus*; *quis-que*. Le traitement *p* dans *quippe*, doublet de *quid-que* (gr. hom. τίπτε < τιδ-πε); *nem-pe*, doublet de *nam-que* (cf. *pro-pe*, < \**pro-k<sup>w</sup>e*); etc..., est dialectal.

Devant consonne sourde, *k<sup>w</sup>* perd son appendice : *secta* (de *sequor*); *coctus* (de *coquō*); *relictus*; *proximus* < \**prōk<sup>w</sup>-somo-*. On examinera à part le cas de *quīni* « allant par cinq » < \**k<sup>w</sup>enk<sup>w</sup>-snoi* (où *-s-* est analogique de *sēnī* < \**seks-noi*) : la sonore *n* subséquente a réentraîné une sonorisation de *k<sup>w</sup>s* d'où *-gznoi*; et tout le groupe, assimilé en *-(z)z-*, a plus tard disparu (v. p. 104).

1. Le latin traite de la même façon le groupe *k + w* (deux phonèmes) et la labio-vélaire *k<sup>w</sup>* (phonème unique); ainsi dans le nom du cheval *equos* ou *equūs* (prononcé *ecus*), en face de skr. *áçvaḥ*; gr. ἵππος.

c) La labio-vélaire aspirée *g<sup>w</sup>h* doit être examinée à part :

A l'intérieur, son traitement se confond avec celui de *g<sup>w</sup>* : ainsi, entre voyelles, gén. *niu-is* < \**snig<sup>w</sup>h-es* (cf. gr. acc. νίφα); *lēvis* « léger » < \**H<sub>1</sub>l-eg<sup>w</sup>h-* (gr. ἐλαφρός). Après nasale sonore : *ninguit*.

A l'initiale devant voyelle, l'action conjointe de toutes les composantes avait dû produire un souffle sourd labio-vélaire *h<sup>w</sup>* (*h* comme < *gh*; *w* comme < *g<sup>w</sup>*), qui s'est ensuite assimilé en une constrictive *f*, articulée à mi-distance de *h* et de *w* : ainsi dans *formus* « chaud » < \**g<sup>w</sup>he/or-mo-* (gr. θερμός, θέρως = skr. *hāraḥ*); *-fendo* (dans *dē-fendo*, *of-fendo*) < \**g<sup>w</sup>hen-* (gr. θείνω/φόνος)<sup>1</sup>.

5. Les occlusives simples. Elles se sont, en raison même de leur simplicité, généralement bien conservées; et le latin possède encore, le plus souvent intacts, les phonèmes *b*, *p*, *d*, *t*, *g*, *k*.

A date ancienne, *k* est noté au moyen de deux signes distincts, *C* (forme évoluée de *Γ*, <, que l'étrusque, dépourvu de sonore, avait affecté à la notation d'une sourde) et *Q* (qoppa, emprunté à l'alphabet grec occidental ancien, qui le tenait lui-même de l'alphabet phénicien). La répartition était la suivante : *C* servait à noter, devant voyelles *e*, *i*, un *k* prépalatal; *Q* notait inversement, devant voyelles *o*, *u*, un *k* postpalatal. Mais ces deux prononciations, conditionnées par la région articulaire du phonème suivant, n'entraînaient jamais des variations du signifié, et ne constituaient donc que des variantes combinatoires d'un phonème unique, que nous symbolisons par *k*.

Si nous faisons abstraction des changements conditionnés (assimilations, dissimilations, accidents divers), les occlusives indo-européennes n'ont connu d'altérations spontanées qu'en une position en latin : la finale absolue du mot. Deux circonstances expliquent leur faiblesse en cette position : leur caractère implusif (l'implosion, produite par la fermeture des organes après l'affaiblissement de l'expiration, est plus faiblement sentie que l'explosion, produite par l'éruption brutale de l'air); leur caractère final de mot (car le mot a une dynamique propre, qui en latin va décroissant de l'initiale à la finale). On observe donc les altérations suivantes :

a) Les occlusives sourdes anciennes se sonorisent en fin de mot (or la sonore est plus faible que la sourde : v. p. 43). Ainsi, la désinence verbale secondaire *-t* (3<sup>e</sup> pers. sing. secondaire active) apparaît sous la forme *-d* dans *FheFhaked* (fibule de Prénestē) et *feced* (vase « de

1. En latin, le groupe *gh + w* (analysable en deux phonèmes distincts) est traité de la même façon que *g<sup>w</sup>h*, phonème unique. Ainsi dans *fera* « bête sauvage » < \**ghwer-* (lituanien *zveris*).

Duénos »). A date historique, le *-t* de *fecit, fecerunt, legebat, legebant*, procède d'une réfection analogique (v. p. 276).

b) *Les occlusives sonores anciennes disparaissent en fin de mot après voyelle longue*. Ainsi, acc. sing. *mēd* (fibule de Préneste, vase « de Duénos »), abl. sing. *sententiād* (S.C. des Bacchanales, 185 A.C.), sont devenus à date classique *mē, sententiā*.

Après voyelle brève, les occlusives sonores finales paraissent se maintenir; mais on doit se demander dans quelle mesure des formes telles que *ad, apud, sed, quid*, et même *illud, aliud*, sont bien autonomes et non proclitiques (ce qui reviendrait à refuser à *-d* de ces formes la qualité de finale).

L'étude des occlusives simples permet de relever par ailleurs quelques détails moins importants : 1° *d* a été altéré en *l* dans un certain nombre de mots : *lacruma* (emprunt à gr. *δάκρυμα*); *solum* « siège » en face de *sedere*; *olere* « sentir » en face de *odor* (gr. *ὄδωδα*); *lingua* < \**deng*- (irl. *tenge*); etc... Ces mots manifestent, semble-t-il, une influence sabine (Ernout, *op. cit.* p. 80). 2° *d* a été altéré en *r* dans *arbiter* < *ad-*; *ar-fuisse* (S.C. des Bacchanales). Fait dialectal? Peut-être convient-il d'invoquer, dans la suite de ces mots, les phonèmes dentaux *t, ss*, qui ont pu exercer une influence dissimilatrice (comme dans *meridie* < \**medi-die*). 3° Enfin, à date post-classique (1<sup>er</sup> siècle P.C.), un début de constriction a affecté *b* intervocalique; le fait est décelable grâce à des inscriptions où *v* est noté *b*, et inversement.

## B. LA SIFFLANTE S, DE L'INDO-EUROPÉEN AU LATIN

Déjà faible en raison de sa nature constrictive, et sujet à s'affaiblir davantage par tendance à relâcher encore son articulation, *s* indo-européen s'est en latin, comme en grec, altéré ou effacé en certaines positions. Au surplus, il convient de distinguer nettement en latin (comme en grec) cette sifflante ancienne d'une sifflante forte constituée plus récemment, par traitement surtout des groupes consonantiques *ts, ds, tt, dt* (v. p. 78 sq.).

Le latin conserve *s* ancien à l'initiale devant voyelle (*sequor, septem, senex*, en face de gr. *ἐπομαι, ἔπτα, ἔνος* « du mois dernier »). De même, devant occlusive sourde, initiale (*spondeō, stō, scindō*, en face de gr. *σπένδω, στάς, σχίζω*), ou intérieure (*praesto, augēscō*, etc...). La même conservation s'observe après occlusive sourde, ou assourdie par assimilation à *s* (ainsi dans *rēp-sī; dīxī; rēxī* < \**regsaī*). Sur les assimilations de consonnes devant *s*, v. p. 78. Hors des positions susdites, *s* subit en latin des altérations diverses :

1. *s* ancien disparaît devant consonne sonore autre que *r*. Ainsi, à l'initiale, dans *nurus* (gr. *νύος*, skr. *snuṣā*); *nivit ninguī*, (v.h.a. *sniwit*); *mereo* (gr. *ἔμμοπε* < \**e-sm-*); *lis, locus*, < \**slis, \*slocus* (eux-mêmes issus de *sllis, sllocus*). A l'intérieur, la disparition de *s* s'accompagne d'un « allongement compensatoire » de la voyelle précédente si elle était antérieurement brève (sur l'explication, v. p. 105). Ainsi, dans *sīdo* < \**sī-sdo* (gr. *ἴζω*); *īdem* < \**īs-dem*; *egēnus* < \**egēs-no-* (cf. *eges-las*); *ahēnus* < \**ayēs-no-* (skr. *āyah* « bronze »). Dans tous les cas, la disparition de *s* s'explique par une sonorisation devant la consonne sonore; sonorisation qui, équivalant à un affaiblissement (v. p. 43), précipite le relâchement de l'articulation.

2. *Devant r, d'articulation assez voisine* (v. *infra*, § 4), *s* à date ancienne se renforce en une constrictive *β* qui — à l'image de celle que produisait *dh* : v. p. 54, n. 1) — évolue ensuite, à l'initiale, vers *f*. Ainsi dans *frīgus* < \**srīg-* (cf. gr. *ῥίγος, ῥριγῶ* < \**e-sr-*). A l'intérieur, cette constrictive *β* se sonorisait, et aboutissait à *b* (tout comme celle que produisait *dh*). On a ainsi, sur la racine \**kerH<sub>2</sub>-s-* / \**kreH<sub>2</sub>-s-* « tête » de skr. *girah*, gr. *κέρας, κράνιον*, le dérivé *cerēbrum* < \**ceres-ro-m*; *crābrō* « frelon » (à grosse tête) < \**crās-rōn*; et, sur *fūnus*, le dérivé *fūnēbris* < \**funes-ri-s*. A la finale, le traitement illustré par *uēr* « printemps » < \**wes-r* (cf. gr. *ἔαρ*) s'explique par l'impossibilité, en cette position, de répartir sur deux syllabes un groupe *br* < *sr*: le traitement appliqué est alors celui qui affecte *s* devant les autres sonores, (v. *supra*). Ce traitement, par perte de *s* et allongement compensatoire, est également de règle dans les mots où le groupe *sr* a été constitué à date récente; ainsi dans les composés *dirigō, diruō*, etc..., issus de \**dīs-regō, \*dīs-ruō*.

3. *Après liquide r,l*, la sifflante *s* se sonorise en *z*, et s'assimile ensuite à la consonne qui précède. Ainsi dans *ferre* < \**fer-se*; *velle* < \**vel-se*. Après nasale, *s* se maintient, que la nasale disparaisse (*dominōs* < *-on-s*; *mē(n)sis*) ou que se développe une consonne épenthétique (*em-p-si*; *hiem-p-s*).

4. *A l'intérieur, en position intervocalique*, *s* s'était dans un premier temps sonorisé en *z* sous l'influence des voyelles environnantes. Cette sonorisation le rapprochait, du point de vue articulaire, de *r*<sup>1</sup>, produit en latin (comme, semble-t-il, en indo-européen) par des vibrations de l'extrême bout de la langue (*r* dit « apical »). De plus en plus,

1. Un flottement du même ordre a existé à une certaine époque en français médiéval, ainsi que le montre le doublet *chaire/chaise*; en français, c'est *r* qui avait évolué en *z*.

les deux articulations devaient se rapprocher; et, en latin classique, le « rhotacisme » de *s* intervocalique est un fait depuis longtemps acquis. Le phénomène paraît en effet s'être produit dans le cours du IV<sup>e</sup> siècle A.C. La graphie, dont les tendances sont généralement conservatrices, avait maintenu *s* lors même qu'il était prononcé *r*, et c'est Papirius Crassus (dictateur en 339) qui passe pour avoir le premier renoncé, pour l'orthographe de son nom, à la forme *Papisius*. Cette réforme orthographique devait être étendue aux actes publics par Appius Claudius Caecus, consul en 307 et 296. Les exemples de rhotacisme sont en latin extrêmement nombreux : *erit* < \**es-e-ti*, à côté de *est* < \**es-ti*; *ūro*, à côté de *ūs-lus*; *herī* < \**g<sup>(e)</sup>hes-ei* (locatif) en face de gr. *χθής* (acc. adverbial, sans désinence). D'une façon générale, tous les infinitifs actifs en *-re* (à côté de *es-se*, *fuis-se*); tous les subjonctifs imparfaits en *-re-m* (à côté des *es-se-m*, *fuis-se-m*) comportent un rhotacisme de *s*. Le rhotacisme a cependant épargné certains mots, notamment des composés, où le locuteur désireux de clarté reconstituait la forme du simple (ainsi *dē-sīno*); certains composés, au surplus, ont dû être constitués postérieurement à l'époque où *s* évoluait en *r*. On doit également observer que jamais le rhotacisme n'a concerné les géminées (ainsi, *quaesō* s'expliquera par un désidératif \**quais-s-ō* de *quaerō* < \**quais-ō*; de même, *vīso* < *ueid-s-o* en face de *vīdeo*). Les mots empruntés à d'autres langues ont également échappé au rhotacisme pour diverses raisons : des termes tels que *poesis*, *philosophia* ont dû être empruntés au grec postérieurement au rhotacisme; même à l'époque où se manifestait la tendance au rhotacisme, la conscience qu'il s'agissait de termes étrangers devait de toute façon les préserver.

5. **A la finale absolue après voyelle**, *s* a été conservé de façon artificielle. En cette position, la tendance était au desserrement de *s* en un souffle sourd *h*, lui-même voué à n'être plus perçut. De fait, certaines inscriptions des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles A.C. ne notent point *-s* final (*Cornelio*, *Fourio*, pour *Cornelius*, *Fūrius*). Chez les poètes anciens, il arrive que *-s* final, devant initiale consonantique du mot suivant, ne fasse point position (ainsi : *Nōs sūmū(s)/Rōmā/nī quī/fūmūs/ānlē Rū/dīnī*, Ennius, *Annales* 377). Devant initiale vocalique, la métrique ancienne tient généralement compte de *-s*; mais une forme telle que *potisset* (Plaute, *Miles*, 884), procédant de *poli(s)* (*e*)*sset* par hyphérèse (élision inverse de l'initiale du verbe « être », enclitique), suppose nécessairement la non-prononciation de *-s*. Une telle situation présentait pour la langue un danger dans la mesure où, *-m* final étant lui aussi débile (v. p. 76), une opposition aussi essentielle que *dominu-s/dominu-m*, *civi-s/civi-m*, était menacée d'abolition. L'analogie des formes du type *dux* et *miles* < \**milet-s*, et sans doute aussi une réac-

tion de la langue contre un tel danger, ont restauré *-s* final, et lui ont même conféré une telle vigueur que ce phonème se maintiendra comme désinence de cas sujet (a-fr. *li murs*) jusque dans les langues romanes.

## C. LES SONANTES DE LA SÉRIE LARYNGALE

La reconstitution de ces phonèmes, et leur réinsertion dans le système phonologique indo-européen, ont apporté une véritable révolution dans la grammaire comparée indo-européenne. Le latin, comme les autres langues, a bénéficié de ce renouveau, et la « théorie laryngale » a récemment apporté à plusieurs problèmes une solution ingénieuse ou élégante. Il convient, avant d'examiner le détail, de faire un bref historique de la série de découvertes qui ont permis de reconstituer ces laryngales.

En 1878, dans son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, Saussure, se livrant à un raisonnement structural (anticipant d'un demi-siècle par rapport à son époque), émettait le postulat suivant : l'alternance *ā/ā* observée dans les flexions du type gr. \**φᾶ-τι* > *φῆσι/φᾶ-μεν*, \**φα-ντι*, serait de même nature que l'alternance *ēs-/σ-* observée dans *ēs-τι/\*σ-εντι* > dor. *έντι*, att. *είσι*; ou que l'alternance *ei/i* de *λείπ-ων/λιπ-ών*. Il en résulterait que *ā* repose sur un groupe ancien *eA*, et *ā* sur le second élément *A* seul (degré réduit), vocalisé entre consonnes (comme l'est *y* dans *λιπ-ών*). Cet *A* est, selon Saussure, un phonème se comportant comme une sonante, soit un « coefficient sonantique » de la voyelle *ā*. La conséquence logique de ce raisonnement devait consister à considérer toute voyelle longue indo-européenne alternant avec une brève comme reposant sur un groupe plus ancien *e* + coefficient sonantique de voyelle. Ainsi, les longues *ē*, *ā*, *ō*, de *τίθημι*, *ἵσταμι*, *δίδωμι*, s'opposant aux brèves de *τίθεμεν*, *ἵσταμεν*, *δίδομεν*, reposeraient sur des groupes anciens *eE*, *eA*, *eO*. Cette idée, que Saussure hésita à formuler totalement, mais que Möller n'eut point de peine à dégager de sa théorie, ne fut point à l'époque prise au sérieux. En effet, la grammaire comparée d'alors, dominée par l'école allemande des Néo-grammairiens, s'enlisait dans un positivisme étroit, se bornant à identifier dans la brève des séries skr. *janītar-*, lat. *genītor*, gr. *γενέτωρ*; *dītāh*, *dātus*, *δοτός*; etc... (et cela en dépit d'une alternance possible avec des voyelles longues : *κασί-γνη-τος*; *δίδωμι*; etc...) une « voyelle réduite » ou « de timbre indéterminé »; terminologie qui suffit à manifester l'absurdité de cette soi-disant explication.

Il fallait attendre le déchiffrement du hittite pour voir rendre justice à Saussure. Le hittite possède une (ou plusieurs) consonne(s)

que l'on translittère *h*, et qui (la valeur des signes cunéiformes étant connue par l'emploi qui en est fait dans la notation d'autres langues) doit être identifiée comme une constrictive laryngale. Dans les premiers temps, des efforts furent tentés (notamment par Hrozný, et, plus tard, Pedersen) pour voir dans ce *h* une ancienne occlusive *k* affaiblie. Mais, (outre que *k* indo-européen demeure de toute évidence stable en hittite) les étymologies sur lesquelles se fondait cette interprétation ne devaient pas résister à un examen plus poussé. Aujourd'hui, la seule explication qui s'impose comme pertinente est celle que proposait en 1927 Jerzy Kuryłowicz : le *h* du hittite représente sous une forme non-altérée le « coefficient sonantique » dont Saussure avait eu la géniale intuition, et que toutes les autres langues connues à date historique ont altéré et perdu. On ne manquera pas d'évoquer à ce propos le précédent de la planète Neptune, dont les calculs de Le Verrier déterminèrent l'existence et la position avant même que la lunette de Galle n'en permit l'observation concrète. Saussure, par son raisonnement structural, fournit en l'occurrence l'équivalent du calcul mathématique, le hittite constituant plus tard la lunette.

Bien que le hittite possède avec *h* un signe unique, celui-ci doit noter en fait des laryngales différentes, car l'indo-européen en a possédé plusieurs, trois au minimum. Ces trois laryngales ont été identifiées par Kuryłowicz d'après leur traitement en grec, langue en ce domaine la plus révélatrice. Ainsi, les trois types grecs d'alternance  $\tau\acute{\iota}\theta\eta\mu\iota/\tau\acute{\iota}\theta\epsilon\mu\epsilon\nu$ ;  $\iota\sigma\tau\tilde{\alpha}\mu\iota/\iota\sigma\tau\tilde{\alpha}\mu\epsilon\nu$ ;  $\delta\acute{\iota}\delta\omega\mu\iota/\delta\acute{\iota}\delta\omicron\mu\epsilon\nu$ , permettent de poser des alternances plus anciennes  $eH_1/H_1$ ;  $eH_2/H_2$ ;  $eH_3/H_3$  (et il apparaît ainsi que les symboles  $H_1, H_2, H_3$ , ne font que se substituer dans ce schème aux « coefficients sonantiques »  $E, A, O$  de Saussure). De plus, la racine indo-européenne ne commençant jamais par voyelle (v. p. 125), et le hittite conservant fréquemment des laryngales à l'initiale de mot, on peut poser que tout radical commençant dans un état récent par voyelle<sup>1</sup> a en fait perdu à l'initiale une laryngale; ce qui revient à poser, à l'initiale, les faits suivants :  $\check{e} < H_1e$ ;  $\check{a} < H_2e$ ;  $\check{o} < H_3e$ . Ainsi se trouve établie la classification (dite « de Kuryłowicz ») en

1. Il convient à ce propos de ne pas se fonder sur le témoignage d'une langue unique. Ainsi grec  $\sigma\acute{\iota}\delta\alpha$ ,  $\acute{\epsilon}\pi\omicron\mu\alpha\iota$ , présentent à date historique un radical à initiale vocalique; mais la comparaison respectivement de lat. *uidi*, skr. *véda*; et de lat. *sequor*, skr. *ságate*, montrent que le grec, et lui seul, a perdu une consonne initiale non-laryngale, respectivement *w* ou *s*.

On constatera en revanche qu'à lat. *ago* correspondent gr.  $\acute{\alpha}\gamma\omega$ , skr. *ájati*, etc...; toutes formes qui nous invitent à poser un radical *\*ag-* au niveau indo-européen récent. Dans ce cas précis, nous sommes fondés à poser, pour expliquer cet état récent, une racine *\*H<sub>2</sub>eg-* à initiale consonantique laryngale.

trois phonèmes des laryngales indo-européennes. Cette tripartition ne rend pas compte intégralement des faits hittites, qui paraissent supposer l'existence de laryngales plus nombreuses<sup>1</sup>. Il est toutefois possible que dès une époque ancienne des laryngales aient perdu sur une grande partie du domaine indo-européen certains de leurs traits distinctifs, pour ne plus constituer que trois phonèmes distincts. C'est peut-être la raison pour laquelle la classification de Kuryłowicz, dans l'ensemble, rend compte des faits non seulement grecs, mais aussi latins, dont voici le détail<sup>2</sup> :

1. **Précédé de voyelle, et suivi de consonne occlusive, H** forme avec la voyelle précédente une diphtongue qui, dans toutes les langues autres que le hittite, produit une voyelle longue (le fait doit se produire en indo-européen récent, après le détachement du rameau hittite de la communauté). Ainsi :

a)  $eH_1 > \bar{e}$  :  $f\bar{e}-c-i = \check{e}-\theta\eta-\kappa\alpha$  (rac. *\*dheH<sub>1</sub>* - « placer »); de même, le suffixe *\*yeH<sub>1</sub>-* d'optatif se retrouve sous la forme *-yē-* en latin et grec : lat. arch. *siēs* =  $\epsilon\lambda\eta\varsigma < *es-yē-s$ .

$eH_2 > \bar{a}$  :  $sl\bar{a}-re = \iota\sigma\tau\tilde{\alpha}\mu\iota$  (rac. *\*steH<sub>2</sub>-*);  $f\bar{a}-tur = \varphi\tilde{\alpha}\tau\iota$ , *alt.*  $\varphi\eta\sigma\iota$  (rac. *\*bheH<sub>2</sub>-*).

$eH_3 > \bar{o}$  :  $p\bar{o}-culum$ , gr.  $\pi\tilde{\omega}\mu\alpha$  « boisson » (rac. *\*peH<sub>3</sub>* - « boire »).

b) Lorsque *H* est précédé par la voyelle  $\check{o}$ , la diphtongue *oH* produit toujours  $\bar{o}$ , quelle que soit la coloration propre de la laryngale. Ainsi :

$\check{o}H_1 > \bar{o}$  : *sacer-dō-t-em* (rac. *\*dhoH<sub>1</sub>* - « placer », au vocalisme *o* nominal).

1. Il semble que le hittite ait possédé deux laryngales de pouvoir colorant *e*, dont l'une a été conservée, l'autre ayant disparu avant les premiers textes. C'est à ces deux phonèmes (que nous symboliserons  $E_1$  et  $E_2$ ) que correspond le  $H_1$  de Kuryłowicz. Le hittite a de même possédé deux laryngales de pouvoir colorant *a*, l'une conservée ( $A_1$ ). l'autre disparue antérieurement aux premiers textes ( $A_2$ ); ici encore,  $H_2$  de Kuryłowicz correspond à la somme  $A_1 + A_2$ . Enfin, au traitement par *o* observé en grec, le hittite oppose un traitement *a* tantôt avec conservation, tantôt avec disparition de la laryngale (*hastai* « os » = gr.  $\delta\sigma\tau\epsilon\omicron\nu$ ; mais *arnuzi* « il s'élançe » = gr.  $\acute{\alpha}\rho\nu\omicron\sigma\iota$ ). Ici encore, il semble que  $H_3$  de Kuryłowicz corresponde à deux laryngales distinctes. Il reste que la classification de Kuryłowicz suffit à expliquer les faits observés hors du hittite. On peut penser que le hittite seul avait conservé distinctes deux séries de laryngales ( $E_1, A_1, O_1$ ;  $E_2, A_2, O_2$ ) que les autres groupes dialectaux avaient confondues.

2. L'exposé le plus complet des faits latins explicables à travers la « théorie laryngale » est dû à Calvert Watkins, dans l'ouvrage collectif *Evidence for laryngeals*, The University of Texas, 1960.

Même traitement dans gr.  $\kappa\acute{\omega}\pi\eta$  « poignée » en face de lat.  $c\bar{e}p-i$  (rac.  $*ke/oH_1-$  « prendre »).

$oH_3 > \bar{o}$ :  $d\bar{o}-num$  = gr.  $\delta\bar{\omega}-\rho\omicron\nu$ ; dans cette formation nominale, il faut poser au départ le vocalisme  $\bar{o}$  du radical, caractéristique des formations nominales.

$oH_2$  (qui produit  $\bar{o}$  dans gr.  $\phi\omega\nu\eta$  en face de  $\phi\bar{\alpha}\mu$ , (rac.  $*bhe/oH_2$ ) doit lui aussi produire en latin  $\bar{o}$ ; mais on manque d'exemples sûrs (même situation pour plusieurs autres langues).

c) Lorsque le phonème précédant  $H$  est une semi-voyelle  $y$  ou  $w$ , les groupes  $yH$  et  $wH$  ainsi constitués aboutissent dès l'indo-européen récent respectivement à  $\bar{i}$  et  $\bar{u}$ , Ainsi,  $s-\bar{i}-mus < *s-yH_1-$  (cf. gr.  $\epsilon\bar{i}\mu\epsilon\nu < *es-\bar{i}-men$ );  $v\bar{i}-ia < *g^wyH_3-$  (cf. gr.  $\zeta\omega\acute{o}\varsigma < *g^wyH_3-$ );  $f\bar{u}i$  (scansion ancienne)  $< *bhwh-$  (cf. skr.  $bh\acute{a}vati < *bhew(H)-e/o-$ ).

2. **Précédé de voyelle et suivi de sonante**,  $H$  disparaissait dès l'indo-européen par une sorte d'élision, qui frappe toutes les sonantes en cette position. Ainsi, le suffixe  $-yH_2-$  de féminin, que l'on rencontre sous la forme  $-y\bar{a}$  dans les participes grecs ( $\lambda\acute{\epsilon}\gamma\omicron\upsilon\sigma\alpha < *leg-o-nt-yH_2$ ), perd sa laryngale en latin devant la désinence  $-m$  d'accusatif:  $*leg-e-nt-y(H)-m > -nlim > -nlem$ , cette dernière forme devenant homophone du masculin  $legent-em < -nt-m$ . De ce qui précède, il ressort que des formes comme  $si\bar{e}m$ ,  $am\bar{e}m^1 < yeH_1$ , ne sont pas phonétiques, la voyelle longue leur ayant été étendue en vertu de l'analogie des autres personnes.

3. **Précédé de voyelle et suivi de -s**,  $H$  a connu, selon A. Martinet<sup>2</sup>, un traitement spécial, consistant en un durcissement de la laryngale en une occlusive vélaire  $-k-$ . Ainsi, sur un thème  $*sen-eH_2-$  « lunaison passée » (hitt.  $sana$ , gr.  $\acute{\epsilon}\nu\eta$ ), le latin a formé un dérivé  $sen\bar{a}-lu-s$ , où le groupe  $*eH_2-$  devant occlusive connaît un traitement normal par  $-\bar{a}$ ; mais, par adjonction au même thème d'une désinence  $-s$ , on obtient un nominatif animé  $*sen-eH_2-s$ , d'où latin  $*senek-s$ ,  $senex$  (sur lequel est refait secondairement le dérivé  $senec-t\bar{u}s$ ). De la même façon, l'adjonction d'une désinence  $-s$  à des thèmes terminés par  $*yH_2-$  devait produire une finale,  $*-ik-s$ , effectivement connue en certaines langues, et dont les suffixes gr.  $-\bar{i}x-\acute{o}-\varsigma$ , lat.  $-\bar{i}cus$ , peuvent être issus par thématisation secondaire. Cette finale  $*-ik-s$  a été en latin refaite en  $-\bar{i}k-s$  ( $f\bar{e}l-\bar{i}x$ ,  $genetr-\bar{i}x$ , etc...) sous l'influence des autres cas de la flexion, où devant occlusive  $*-yH_2-$  produisait  $-\bar{i}$  (type

1. Nous notons ici la longue  $\bar{e}$  antérieure à l'abrévement devant  $-m$  final (voir p. 93).

2. Voir A. MARTINET, *Le couple senex-senatus et le « suffixe » k*, dans B.S.L. 51, 1, pp. 42-56.

$*genetr-\bar{i}-bus < *yH_2-bho-$ ). Ultérieurement est intervenue une innovation nouvelle, consistant à bâtir la flexion toute entière sur le thème en  $-\bar{i}k-$  ainsi obtenu au nominatif; d'où les formes  $genetr\bar{i}c-is$ ,  $genetr\bar{i}c-ibus$ , etc... On peut penser, de même, que les nombreux adjectifs en  $-\bar{a}x$  du latin ( $cap\bar{a}x$ ,  $dic\bar{a}x$ , etc...) doivent leur thème en  $-\bar{a}k-$  à un ancien nominatif  $*-eH_2-s$ , qui eût dû normalement produire  $*-ek-s$  (cf.  $*senek-s$ ), mais où un mixage analogique ( $*-eH_2 > -\bar{a} / *-eH_2-s > -ek-s$ ) a secondairement fixé le timbre  $-\bar{a}$  de la voyelle. Ainsi, le type  $f\bar{u}g\bar{a}x$  pourrait être un ancien  $*fugez$  influencé par le timbre vocalique de  $f\bar{u}ga$ .

4. **A l'initiale absolue devant voyelle H** disparaît, en colorant la voyelle suivante si cette dernière était  $e$ . Ainsi, en face de hittite  $hant-i$  « sur le front » (locatif), lat.  $ante$ , gr.  $\acute{\alpha}\nu\tau\bar{i}$  s'expliquent à partir de  $*H_2ent-i$ ; en face de hitt.  $harkis$  « brillant »,  $arg-$  du latin et du grec (dans  $arg-entum$ ,  $\acute{\alpha}\rho\gamma\acute{o}\varsigma$ ,  $\acute{\alpha}\rho\gamma\upsilon\rho\omicron\varsigma$ ) s'expliquent à partir de  $*H_2erg-$ ; en face de hitt.  $hastai$  « os », gr.  $\acute{\omicron}\sigma\tau\epsilon\omicron\nu$  et lat.  $\acute{o}s$  (qui paraît ne point comporter  $t$ ) s'expliquent à partir de  $*H_3es-(t)-$ .

5. **A l'initiale absolue devant consonne**, deux cas sont à distinguer :

a) Devant occlusive, le traitement n'est pas assuré. Si l'on pose que lat.  $\acute{a}go$ , gr.  $\acute{\alpha}\gamma\omega$ , reposent sur  $*H_2eg-$ , l'adjectif verbal en  $-to$ , qui suppose à date ancienne un vocalisme radical réduit, devrait reposer que  $*H_2k-to-$ . Cette forme explique-t-elle lat.  $\acute{a}ctus < *ag-tos$ , gr.  $\acute{\alpha}\kappa\tau\acute{o}\varsigma$ ? L'influence analogique de l'indicatif  $\acute{a}g- < H_2eg-$  n'est pas à exclure, cela dès une époque fort ancienne.

b) Devant sonante, le traitement est en revanche assez nettement établi. On constate notamment qu'une laryngale attestée par le hittite, et vocalisée en grec (voyelle naguère nommée « prothétique »), ne laisse en latin aucune trace. Ainsi, en face de hitt.  $huvant- < *H^w\bar{u}e-$  « le vent », et gr.  $\acute{\alpha}\phi\eta-\mu$  « souffler », le latin présente  $ventus$ . Sachant qu'aucune racine indo-européenne ne commençait par  $r$ , nous devons supposer un  $H$  à l'initiale de racines telles que  $*H_1r-(e/o)u-dh-$  « rouge » et  $*H_3r-eg-$  « diriger »; d'où gr.  $\acute{\epsilon}\rho\upsilon\theta\rho\acute{o}\varsigma$ ,  $\acute{\omicron}\rho\acute{\epsilon}\gamma\omega$ ; lat.  $r\bar{u}ber$ ,  $r\acute{e}go$ . A la limite, nous pourrions supposer un  $H$  à l'initiale de tous les thèmes où, devant sonante, le grec présente une voyelle que ne présente pas le latin ( $\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\upsilon\theta\epsilon\rho\omicron\varsigma$ ,  $\acute{\alpha}\mu\acute{\epsilon}\lambda\gamma\omega$ , etc..., en face de lat.  $l\bar{i}ber$ ,  $mulge\acute{o}$ ); il conviendra toutefois de distinguer les rares cas où la voyelle initiale du grec peut représenter un ancien préverbe (type  $\acute{\omicron}-\nu\bar{i}-\nu\bar{x}-\mu$  en face de  $\acute{\omicron}-\nu\bar{a}\sigma\iota\varsigma$ ,  $\acute{\omicron}-\nu\bar{a}\sigma\omega$ ).

6. **Entre consonnes occlusives (cas de vocalisme réduit)**, la sonante-laryngale se vocalise normalement. Tandis qu'en grec  $H_1$ ,  $H_2$ ,  $H_3$ , produisent par leur vocalisation trois voyelles de timbre différent (τί-θε-μεν, ἴ-σταῖ-μεν, δί-δο-μεν), elles produisent en latin une voyelle de timbre uniforme :

$H_1 > \check{a}$ : *fā-c-lus* < \**dhH<sub>1</sub>-k-*; *cāptus* < \**kH<sub>1</sub>p-* (cf. *cēpi*, κώπη, < \**ke|oH<sub>1</sub>p-*); *rā-tus* < \**(H)rH<sub>1</sub>-to-* (cf. *rē-ri* < \**(H)reH<sub>1</sub>-*).

$H_2 > \check{a}$ : *stā-tus* (gr. στα-τό-ς, skr. *sīhi-tāḥ*) < \**stH<sub>2</sub>-to-*; *fā-t-eor* (gr. φα-τό-ς) < \**bhH<sub>2</sub>-to-*.

$H_3 > \check{a}$ : *dā-tus* (gr. δο-τό-ς) < \**dH<sub>3</sub>-to-*.

Lorsque  $\check{a}$  <  $H$  se trouve placé en syllabe intérieure, il pourra ultérieurement, à date historique, subir l'apophonie (v. p. 96); ainsi, dans *geni-tor* < \**genā-* < \**genH<sub>1</sub>-*; *domi-tor* < \**domā-* < \**domH<sub>2</sub>-* (cf. gr. δάμ-ν-ᾶ-μεν).

7. **Entre consonnes, un groupe -Hy- aboutit à ī**, par des intermédiaires  $H'y$  (dégagement d'une voyelle de transition) puis  $iy > \bar{i}$  (élision de  $H$  devant la voyelle). Ainsi dans *filius* < \**dhH-y-* (cf. skr. *dhāyati* « il suce du lait » < \**dheH<sub>1</sub>-y-*)<sup>1</sup>. Le grec présente le même traitement dans πῖ-θι « bois » (impér. aor.) < \**pH<sub>3</sub>-y-* (rac. \**peH<sub>3</sub>-* de πῶ-μα, πέ-πω-μα), et traite de même  $Hw$  en  $\bar{u}$  (πῦρ « le feu »; cf. hitt. *paḥhur*). Le latin, qui connaît pour le feu un autre nom, ne présente pas d'ex. sûr de ce dernier traitement.

8. **Après consonne occlusive, et devant voyelle,  $H$  dès l'indo-européen s'élidait**, parfois en marquant la consonne précédente d'une aspiration, que n'atteste jamais le latin. On obtient ainsi, en latin, *genus* = γένος (\**gen-(H<sub>1</sub>)-os*); *tollō* < \**tolnō* < \**ṭl-n-(H<sub>2</sub>)-ō*; cf. τελαμῶν < \**tel-H<sub>2</sub>-*).

Le verbe *bībō* pose un problème. Le falisque *pi-pa-fo* « je boirai » montre que latin et falisque ont procédé par assimilation inverse des consonnes à partir d'un \**pi-bō*, \**pi-bit* qui correspondait à skr. *pi-bati* < \**pi-p(H<sub>3</sub>)-e-ti*. On a expliqué la sonore par l'influence qu'aurait dès l'indo-européen exercée  $H_3$  sonore avant son élision.

Le cas de *duim*, *duam* sera examiné ci-dessous (9 bis).

9. Si le traitement des groupes  $-eH_1-$ ,  $eH_2-$  devant voyelle n'est pas établi par des exemples suffisamment nombreux et sûrs, le groupe  $-eH_3-$  a fait l'objet d'une séduisante interprétation de la part de A. Martinet<sup>2</sup>.  $H_3$ , selon ce linguiste, aurait présenté les mêmes caractéristiques articulatoires que  $H_2$ , avec en plus la production

1. Une autre étymologie, procédant de la racine \**bhwH-* « devenir », consiste à poser un thème \**bhwH-y-* illustrant de toute façon le même traitement.

2. Voir *Economie des changements phonétiques* (Berne, 1955), pp. 212-234.

d'un appendice labio-vélaire. Symbolisons  $H_2$  par  $A$ , et  $H_3$  par  $A^w$ . Nous poserons dès lors deux traitements :

$$\left\{ \begin{array}{l} eA^w + \text{consonne (ou zéro)} > \bar{o} : d\bar{o}-t-em < *deA^w-t-; ocl\bar{o} \\ < *okteA^w. \\ eA^w + \text{voyelle} > \bar{a}^w > \bar{a}w : oct\bar{a}vus < *okteA^w-o- \text{ (thématisation} \\ & \text{de } ocl\bar{o} \text{)}. \end{array} \right.$$

Si la voyelle précédant  $A^w$  est une voyelle de transition, le résultat n'est point modifié :

$$\left\{ \begin{array}{l} {}^oA^w + \text{consonne} > \bar{o} : \text{gr. } \sigma\tau\rho\omega\text{-τό-ς} < *str{}^oA^w\text{-to- (cf. germ. } strau\text{-} \\ \text{jan).} \\ {}^oA^w + \text{voyelle} > \bar{a}^w > \bar{a}w : \text{lat. } str\bar{a}v-i < *str{}^oA^w\text{-ai.} \end{array} \right.$$

Il convient dès lors d'interpréter *strā-tus* (en face de *στρωτός*) comme analogique de *strāvi* (analysé *strā-vi*); et, inversement, (*g*)*nōvi* (contre \**gnāvi* < \**gn{}^oA^w-ai*, forme attendue) comme analogique de (*g*)*nō-tus* < \**gn{}^oA^w-to-*. Malgré la nécessité de recourir fréquemment à l'analogie pour rendre compte des formes effectivement attestées dans les langues, le principe défini par A. Martinet apporte une explication simple et séduisante à de nombreux faits qui demeureraient jusque là irrationnels.

9 bis. *Corollaire*. Le latin présente, pour *dā-re* « donner », des formes de subjonctif archaïque *duim*, *duam*. Elles s'éclairent si, en application des vues de A. Martinet, on pose \**d(A)^w-ī-*, \**d(A)^w-ā-* : tandis que l'élision devant voyelle frappe la portion laryngale du phonème, l'appendice labio-vélaire demeure articulé. On expliquera de même cypriote *δoFάνοι*, optatif d'un \**δoF-άνω* < \**d(A)^w-ονō* ( $\bar{o}$  étant une voyelle de transition secondairement introduite dans le groupe *dw-*); une autre forme, *δoFένοι*, peut procéder de \**δF-έναι* par introduction analogique dans le radical de la voyelle  $\bar{o}$  de *έδομεν*, *δο-τό-ς*.

10. A la finale absolue, les traitements paraissent identiques à ce qu'ils sont dans le reste du mot, à équivalence du phonème précédant  $H$ . Le groupe  $-eH_2$  est attesté dans les formes *trigintā*, *quadragintā*, etc...;  $-H_2$  produit  $-ā$  des neutres pluriels types *templā*, *generā* ( $-eH_2/-H_2$  étant à date ancienne un suffixe de collectif).  $-eH_1$  est peut-être attesté dans les thèmes nominaux en  $-yē-$  type *materiē-s*; et dès lors le doublet *materiā* pourrait reposer sur  $-yH_1$  (avec, en ce cas, une prononciation analytique, non-diphthonguée). Le groupe  $-eH_3$  se rencontre semble-t-il à la finale de *oclō*, *ēgō* (très tôt scandé *ēgō* : v. p. 94); et fournit peut-être la désinence  $-ō$  de 1<sup>re</sup> personne sing. verbale;  $H_3$  ne paraît pas attesté en latin à la finale absolue.

11. A la question des laryngales il convient enfin d'annexer le problème des phonèmes autrefois désignés (improprement) par « sonantes longues ». Il s'agit là d'une terminologie empruntée à la grammaire sanskrite, le sanskrit opposant des sonantes de deux quantités, par exemple  $r$  et  $\bar{r}$ . En fait, ces « sonantes longues » constituent, entre deux consonnes, d'anciens groupes sonante +  $H$ :  $yH > \bar{i}$ ,  $wH > \bar{u}$ , déjà étudiés (1, c), étaient déjà des exemples de tels groupes. On peut en citer d'autres, formés à partir de sonantes diverses :

$rH > \text{lat. } -r\bar{a}$ . Ainsi, sur une racine  $*g^w er-H-$  « louer, exalter » (skr. *grnāti* « il loue » <  $*g^w r-n-eH-ti$ ) est formé, avec vocalisme radical réduit, un adjectif verbal  $*g^w r-H-to-$ ; d'où lat. *grātus* (et *grātia*), osque *brāteis*, skr. *gūrīāh*.

$lH > \text{lat. } -l\bar{a}$ . Ainsi, à gr. γάλακτ-ος <  $*glH_2k-t-$  le latin répond par *lāct-is* « lait » <  $(g)lāct-$ . De même, sur la racine  $*tel-H_2-$  de τελαμών est formé l'adjectif verbal  $*tl-H_2-to-$ ; d'où lat. *(t)lātus*, gr. τλητός.

$nH > \text{lat. } -n\bar{a}$ . Ainsi, sur la racine  $*gen-H_1-$  de *genitor*, gr. γενέτωρ, skr. *jānitar-*, est formé un adj. verbal  $*gn-H_1-to-$ ; d'où lat. *(g)nātus*; gr. κασί-γνητος, skr. *jātāh*.

Il semble que dans ces groupes, et en prenant pour exemple la forme dernière citée, l'évolution se soit produite comme suit : Une voyelle de transition s'est glissée dans le groupe  $nH_1$  (d'où  $*gn^o H_1-to-$ ) à un stade où  $H$  tendait déjà, dans le parler ancêtre du latin, vers la prononciation  $a$ ; le groupe  $oH$  a ainsi pu évoluer ultérieurement en  $\bar{a}$ .

Dans les groupes sonante +  $H_3$ , on attendrait en latin que  $oH_3$  évolue en  $\bar{o}$  (v. ci-dessus, 9); et c'est peut-être ce qui se produit dans *(g)nōlus* <  $*gn^o H_3-to-$ : Les formes *strātus* <  $*str^o H_3-to-$ ; *gnārus* <  $*gn^o H_3-ro-$  doivent peut-être leur  $\bar{a}$ - à l'analogie, respectivement de *strāvi* (v. 9) et  $*gnāvi$ , lui-même refait en *(g)nōvi* d'après *(g)nōtus* et *(g)nōsco* <  $*gn-eH_3-$ .

## D. LA « SEMI-VOYELLE » W

D'articulation bilabiale assez faible (moins cependant qu'en grec), cette sonante a subi en latin divers traitements. Réservant le cas où  $w$  est second élément de diphtongue, nous résumerons ces traitements comme suit :

### 1. $w$ se vocalise en $u$ en certaines positions :

a) Entre deux consonnes. Ainsi dans  $\bar{e}-d\bar{u}c-are$  ( $*dwk-$ ) en face de  $d\bar{u}c-is$  <  $*dewk-$ ;  $f\bar{u}-turus$  <  $*bh\bar{w}-$ ; (cf. gr. φῦτός, φῦσις) en face de skr. *bhāvati* ( $*bhew-(H)-$ );  $p\bar{u}-tus$  « petit garçon » paraît de même représenter  $*pw-$ , degré réduit de  $*pe/ow-$  (dans *puer* <  $*pow-ero-s$ ).

b) A l'initiale absolue devant occlusive ou  $s$ . Ainsi, dans *ūstus* <  $*(H_1)ws-to-$ , en face de  $\bar{u}r\bar{o}$  <  $*(H_1)ews-\bar{o}$ .

c) A la finale absolue, on attendrait  $\bar{u} < w$  dans les neutres du type *genu*, *cornu*; mais la scansion parfois longue de ces formes pose un problème (v. p. 198).

### 2. $w$ se maintient intact dans les positions suivantes :

a) A l'initiale absolue devant voyelle. Ainsi dans *ueho* <  $*wegh-$  (gr. (F)ῥχος, pamphylien *Feχέτω*); *uidī* <  $*weid-$ ; *uestis* <  $*wes-$  (gr. εἴμα <  $*wes-m\eta-$ ); *uolo* <  $*wel-$  (gr. (F)ἐλπίζ).

b) En position intervocalique devant voyelle longue, même si les deux voyelles encadrant  $w$  sont de même timbre. Ainsi dans *auārus*; *seuērus*; *dīuīnus*. Des formes telles que *audī* sont analogiques de *audī(w)imus*, où  $w$  a normalement disparu (v. 3, b).

c) Après consonne liquide intérieure : *seruī*; *saluī* (d'où réfection de *seruos*, *saluos*, v. 3, c).

d) Après  $s$ , une voyelle  $u$  de transition se dégageait à l'intérieur du groupe  $sw$ . Ainsi dans *su(w)āvis* <  $*swād\bar{w}-$  (gr. ἀδύς); *su(w)ēscō* <  $*swēdh-$  (gr. ἥθος « habitude »). A l'intérieur, le même traitement apparaît dans *consu(w)ētudo*. Dans toutes ces formes,  $w$ , bien que prononcé, n'est point noté de façon distincte, une habitude graphique du latin faisant de  $V$  (signe unique pour  $u$  et  $w$ ) le représentant global du groupe  $-uw-$ .

N.B. 1. Les formes *sex* (gr. dor. *Féξ*), *sē* (gr. hom (F)ῥ) paraissent en latin reposer sur des thèmes anciennement dépourvus de  $w$ .

N.B. 2. Le traitement particulier de *māvolō* <  $*magz-volō$  <  $*mag(i)s-volō$  s'explique à la fois par la longueur du mot et le sentiment durable de la composition.

e) Après  $k$ , le groupe  $kw$  était par le latin (et le celtique) traité comme équivalant à la labio-vélaire  $k^w$ . Ainsi dans *equos* (celt. *epo-*) en face de skr. *ācvaḥ*, gr. ἔππος (v. p. 50, n. 1).

f) Des cas précédents, où la conservation de  $w$  est phonétique, on distinguera les cas où le maintien de  $w$  est analogique : v. ci-dessous.

### 3. En revanche, $w$ disparaît, en latin, en plusieurs positions :

a) A l'initiale absolue devant liquide : *lāna* <  $*(H)wlāna$  (hitt. *hulana*); *rādix* <  $*wrādix$  (gall. *guraidd*); etc...

b) Entre deux voyelles de même timbre, pourvu que la seconde soit brève. Ainsi dans *dītis* <  $d\bar{i}(u)ītis$ ; *audīstī* <  $aud\bar{i}(u)īsti$ ; *delēras*

<delē(u)eras. Une forme telle que *cīuis* est demeurée à la fois par refus d'une prononciation monosyllabique \**cīs* et par analogie de *cīuī*, *cīuēs*, etc... (v. 2, b).

c) Devant voyelle *ō*, en toute position hors de l'initiale absolue (v. 2, a). Ainsi dans *soror* < \**s(w)osor* < \**swe/osor*; *somnus* < \**s(w)op-no-*; *deus* < \**deywo-* (skr. *dēvāḥ*); *Mārtis* < *Māuortis*, attesté. Des formes telles que *dīuus*, *prāuus*, *gnāuus*, etc..., sont analogiques de *dīuī*, *prāuī*, etc...

d) Dans les groupes *-owe-<sup>1</sup>*. Ainsi, dans *nōnus* < \**nowen-o-s*; *mōtus* < \**mowe-lo-s*. Le même traitement s'applique à *-w-* non-étymologique et produit par une labio-vélaire, comme on le voit par *vōtum* < \**vowe-to-* < \**(H)wog<sup>wh</sup>-e-lo-* (ombrien *vufeles* « *vōtis* »; autre vocalisme, \**H<sub>1</sub>ew-g<sup>(w)</sup>h-*, dans gr. *εὔχομαι*).

N.B. On remarquera que devant voyelle autre que *ō* ou *ē*, notamment devant *i*, la syncope de la voyelle suivante fait de *-w-* un deuxième élément de diphtongue. Ainsi dans *prūdens* < \**prow(i)dens*; *brūma* < \**brew(i)ma*; *pauper* < \**paw(i)paros*; *naufragium* < *nāw(i)fragium*; etc...

e) Enfin, *w* bilabial disparaît après consonne labiale, par confusion articulaire des deux phonèmes. Ainsi, dans les futurs en *-bō* < \**bhw(H)-ō*; les imparfaits en *-bā-* < \**bhw(H)-ā-* (v. p. 327); les formes *aperio*, *operio*, issues de \**ap-werio*, \**op-werio*. Après *f*, dans *forum* < \**dhwor-* (v. sl. *dvoru*), et *fons* (si l'on accepte l'étymologie \**ghw-ont-s* de Curtius : rac. \**ghew-* de χέ(F)ω) la disparition de *w* pourrait être imputée à la présence de *ō* suivant; mais c'est bien *f* qui l'explique dans *fieri* < \**bhw-<sup>y</sup>er-* (le traitement de *fu(w)am* s'expliquant, lui, par dégagement d'une voyelle de transition : \**bh<sup>w</sup>-*).

4. Il convient enfin de signaler le traitement particulier des groupes *dw-*, *tw-* initiaux. Une assimilation de point d'articulation les ayant fait passer respectivement à *bw-*, *pw-*; et *-w-* disparaissant dès lors après labiale, ces groupes aboutissent finalement à *b-*, *p-*. Ainsi dans *bonus* < \**dweno-s*; *bellus* < \**dweno-lo-s*; *bellum* < *dwellum*; *bis* < \**dwi-s*; *paries* < \**twar-* (lit. *tveriu* « embrasser, enclore »).

N.B. 1. Le nom de nombre *vīgintī* « deux dizaines » repose vrai-

1. Certains (ainsi A. ERNOUT, *Éléments dialectaux du vocabulaire latin*, pp. 45-51) proposent un traitement différent : dans le groupe *-owe-*, une syncope de *-e-* entraînerait dans un premier temps une diphtongue *-ou-*, qui évoluerait ensuite vers *-ō-* selon un traitement non latin, mais dialectal (v. p. 110). Il nous paraît bien difficile d'admettre le caractère dialectal de formes telles que *nānus*, *mōtus*, *uōtus*...

semblablement sur \**dwī-* apparenté au thème de *duō* (prononcé \**duwō*); mais cette forme est réduite à *wī-* dès l'indo-européen : crétois *Ἰκαρι*., avestique *vīsaiti*, etc...

N.B. 2. A l'intérieur, dans un mot tel que *suāuis* < \**s<sup>w</sup>wād-wis*, la coupure syllabique a permis une assimilation d'un autre type : *dw* > *ww* (ensuite simplifié après voyelle longue).

## E. LA « SEMI-VOYELLE » Y

En dehors des cas où elle fonctionne comme deuxième élément de diphtongue (v. p. 107 sq.), elle subit en latin les traitements suivants :

1. Vocalisation en *i*. Elle s'observe à l'initiale absolue devant consonne : *i-ter* < \**(H<sub>1</sub>)y-ter* (degré plein \**H<sub>1</sub>ey-* dans *i-re*, gr. *εἶμι*); à l'intérieur entre consonnes : *fīdes* < \**bhydh-* (degré plein \**bheydh-* dans *fīdo*, gr. *πεῖθω*); à la finale absolue après consonne, où une évolution ultérieure fait en latin passer *-i* à *-ē* (*ant-i* > *antlē* : v. p. 103).

2. Disparition. Elle s'observe en latin uniquement à l'intérieur et entre voyelles. Ainsi dans les Nom. Pl. animés de thèmes nominaux en *-y* (*civēs* < \**civēy-ēs*; cf. gr. *πόλις* < \**ποley-ες*); dans les verbes itératifs-causatifs en *-eo* < \**eyo* (type *moneo*, en face de skr. *mān-ḍyati*); dans les subjonctifs de type *amēs* < \**ama-yē-s*.

Ce traitement étant constant, il en résulte que tout *-y-* inter-vocalique apparaissant en latin historique doit noter une géminée *-yy-*, ainsi que d'ailleurs en témoigne la scansion de certains mots, où une syllabe longue ne s'explique que par « position ». Ainsi, *māior* < \**māg-yos-* (cf. *māg-nu-s*; gr. *μέγας*); *pēior* < \**pēd-yos-*; *cūius* (issu probablement de \**k<sup>w</sup>ō-syo-s* : v. p. 229); toutes formes prononcées en fait \**māyyor*, \**pēyyor*, \**cūyyus*.

3. Partout ailleurs, *y* se conserve en latin. Ainsi, et contrairement à ce qui se passe en grec, à l'initiale de mot devant voyelle : *iugum* (gr. *ζυγόν*, skr. *yugām*, hitt. *iukan*); *iēcū* < \**yēk<sup>w</sup>-r* (gr. *ἦπαρ*, skr. *yākr̥t*); *iūs* « le droit » < \**yews* (skr. *yóh*); etc...

Après consonne, deux prononciations possibles du groupe consonne + *y* entraînent des effets différents :

a) Une voyelle *-i-* de transition se dégage entre la consonne et *y*. Ainsi dans *siem* (prononcé \**siyem*); *diēs* (\**diyēs*); *cieo* (\**ciyēo*); *quia* (\**quiyā*); *hiems* (\**hiyēms*); ou, à l'intérieur, dans *capio* (\**capiyō*) *dubius* (< \**bh(w)-iyō-*); *validior* (\**idiyōr*); *medius* (< \**medh-iyō-s*; cf. osque *mefiu*, gr. *μέσ(σ)ος*); etc...

1. La quantité est celle de la syllabe.

b) Aucune voyelle de transition ne se dégage. Le groupe consonne + *y* peut alors, parfois, subir une assimilation (de point d'articulation, et de mode d'articulation) qui entraîne une géminée *-yy-*. Ainsi *dy > yy* (simplifié à l'initiale) dans *Iūpiter*, *Iouis* < \**dyew-* (en face de *diem* < \**d'yē (w)-m*); *peiōris* (notant \**peyyor-*) < \**ped-yos-es* (en face du traitement illustré par *ualidior* < \**ualid'yos*, avec voyelle de transition). De même, *-gy-* (assimilé d'abord en *-dy-*) aboutit à *-yy-* dans *maior* (notant \**māyyor*) < \**māg-yos*; ou dans *aiō* « je parle » (notant \**ayyō*) < \**āg-yō* (cf. *ad-āgium*, prononcé \**ad-ag'yum*). Le groupe *-sy-* paraît avoir eu le même traitement dans *cuius* (notant \**cuyyus*) < \**k<sup>w</sup>o-syo-s* (v. p. 229); mais ce mot est unique en son genre, et le type *Numerius*, parallèle, procède d'une prononciation \**Numās'yos* (cf., sur la Fibule de Préneste, *Numasiōi*).

## F. LES LIQUIDES L, R

Produites par le frottement de l'air expiré contre les parois latérale (*l*) ou supérieure (*r*) de la langue, elles se caractérisent par la simplicité de leur articulation, qui leur confère une grande stabilité.

La surface latérale de la langue présentant une assez grande étendue, *l* a pu, selon les cas, s'articuler plus à l'avant ou plus à l'arrière. Il s'articulait plus à l'avant devant voyelle *ī*, ou *ē*, ou consonne *l*; plus à l'arrière devant *ē*, *ā*, *ō*, *ū*, ou toute consonne autre que *l*; cette variation de point d'articulation s'expliquant par anticipation articulatoire devant phonème d'avant ou phonème d'arrière. Les latins avaient conscience de deux prononciations différentes de *l*, qualifiant de *pinguis* « gras » *l* d'avant, d'*exilis* « maigre » *l* d'arrière; terminologie à laquelle les phonéticiens modernes ont substitué celle de *l* palatal (*l* d'avant) et de *l* vélaire (*l* d'arrière). La qualité de palatal ou de vélaire, qui doit être prise en considération lorsqu'on étudie le traitement de la voyelle précédant *l*, n'a pratiquement aucune incidence sur le traitement de *l*. On remarquera au demeurant que cette variation de point d'articulation, conditionnée par le point d'articulation du phonème suivant *l*, ne s'accompagne d'aucune valeur distinctive au niveau du signifié; ce qui revient à dire que *l* palatal et *l* vélaire constituent deux variantes combinatoires d'un seul et même phonème, *l*.

Les traitements de *l* et *r* en latin sont de deux sortes :

1. **Vocalisation.** Elle se manifeste par le dégagement, devant la liquide, d'un point vocalique qui en italique a pris le timbre *o*. On observe cette vocalisation :

a) Entre consonnes :

*r > or* : *mors* < \**mort(i)-s* < \**mṛ-ti-s* (skr. *mṛtiḥ*); *mortuus*, réfection d'après *uī-uus* d'un \**mortus* < \**mṛ-to-s* (gr. éol. (μ)δρότος); *portus* < \**pr-tw-* (gaul. *-ritu-*, dans *Augusto-ritu-m* « le passage = gué d'Auguste »). En face de *uertō* < \**wert-ō*, l'adjectif verbal devait être initialement *uorsus* < \**wṛt-to-s* (cf. str. *wṛt-lá-h*); les formes *uortō*, *uersus*, traduisent des nivellements secondaires du vocalisme radical, par extension analogique dans les deux sens.

*l > ol* : *mollis* < \**młd(w)i-s* (skr. *mṛdúḥ*; gr. ἀ-μαλδύ-νω, et, avec un autre élargissement, μαλθακός); *pulsus* < \**płd-to-* (en face de *pellō* < \**peld-ō*); *percussus* < \**kłd-to-* (en face de *per-cello* < \**keld-ō*).

b) A l'initiale absolue devant consonne.

*r > or > ur* : *ursus* < \**orksos* < \**r<sup>k</sup>o-s* (gr. ἄρκτος, skr. *ṛksaḥ*).

*l > ol > ul* : *ulmus* < \**olmo-* < \**lmo-* (celt. \**limo-*, d'où irl. *lem* « orme »).

c) A la finale absolue après consonne.

*r > or > ur* : *iecur* < \**yek<sup>w</sup>-r* (gr. ἦπαρ, skr. *yákṛ-t-*, où *-t-* est un élargissement); *femur*, sans étymologie, connue, présente sans doute le même traitement. A noter que *i-ter*, bien que fléchi selon le même système « hétéroclitique » (v. p. 148), ne repose pas sur \**i-ṛ*, mais sur \**i-ter* (hitt. *itar*).

On observe, dans les exemples qui précèdent, tantôt la conservation de *ō*, tantôt le passage à *ū* de la voyelle. Le détail des faits n'est pas entièrement expliqué, et peut-être *ō* et *ū* ne sont-ils pas de timbre très différent. On constate cependant que *ō* (articulé un peu plus à l'avant que *ū*) se maintient devant *l* palatal (*mollis*), et après *w* (*uorsus*; simple graphie peut-être, car *uu-* devrait être noté par un signe unique *u-*, et dès lors une même graphie *VRSUS* pourrait se lire \**vursus* ou *ursus*). Quant à *mortuus*, c'est peut-être sous l'influence dissimilatrice de sa finale *-u(w)us* qu'il a gardé *-ō-*, analogiquement conservé dans *mors*.

2. **Hors des positions susdites, r et l se conservent en latin.** Notamment :

a) A l'initiale absolue devant voyelle : *lego* (gr. λέγω); *linguo* (gr. λείπω); *rēgo* < \*(*H*<sub>3</sub>)*r-eg-* (gr. ῥέγω); *ruber* < \*(*H*<sub>1</sub>)*r-w-dh-* (gr. ἔρυθρός).

b) En position intervocalique : *fero* (gr. φέρω); *uolo* < \**wel-ō*.

c) Après toute consonne. On assiste parfois à l'assimilation à *-l-* (dont se manifeste ainsi la grande stabilité) de la consonne précédente. Ainsi dans les groupes *dl > ll* (*sella* < \**sed-la*; *longus* < \**dlongus*? cf. vx. sl. *dlugu*); *il-* initial produit de même *dl*, d'où *ll-* (*lātus* < \**llātus* < \**llā-to-s* < \**ll<sup>o</sup>H<sub>2</sub>-to-*); cependant qu'à l'intérieur, notamment dans le suffixe \**-llo-* formant des noms d'instrument, l'évolution est différente : \**-llo-* passe d'abord à \**-klo-* (recul du point d'articulation de l'occlusive devant *l* vélaire); d'où \**-k<sup>o</sup>lo*, et enfin \**-culu-* (*pōculum* < \**pō-llom*; de même *spectā-culum*, etc...).

d) Devant toute consonne. Ici encore la solidité des liquides se manifeste par l'assimilation après elles de la consonne suivante. Ainsi, *rs > rr* (*ferre* < \**fer-se*); *ls > ll* (*velle* < \**vel-se*); *ln > ll* (*collis* < \**kolln-*: cf. lit. *kálnas*; *tollō* < \**tol-n-ō*); *ld > ll* (*pellō* < \**peldō*: cf. *pulsus* < \**p<sup>l</sup>d-to-*; *cellō* < \**keld-ō*: cf. *-culsus* < \**k<sup>l</sup>d-to*). On notera que, *-ll-* étant stable en latin (cf. *altus*), le thème *mell-* du nom du miel ne peut représenter \**mell-* (cf. gr. μέλι-τ-ος), mais autre chose (\**mel-n*, ancien thème neutre? Explication proposée par E. Benveniste, *Origines...*, p. 8).

e) Enfin, à la finale absolue. Si *-l* est peu attesté en cette place (*sāl*, *sōl* sont pratiquement les seuls exemples de *-l* anciennement final), *-r* est bien attesté, notamment dans les noms d'agent en *-tor*, et les infinitifs médio-passifs archaïques en *-ier* (*imitari*, *figier*, etc...). On aura soin de distinguer de ces exemples ceux où *-r* procède d'une extension au nominatif de *-r-* < *-s-* aux cas obliques (*arbor*, à côté de *arbōs*).

## G. LES NASALES N, M

Constrictives dans la mesure où, lors de leur réalisation, une partie de l'air expiré emprunte la voie nasale, elles ne sont pas moins, par leur réalisation au niveau oral, des occlusives, respectivement dentale (*n*) et labiale (*m*). Dès l'indo-européen, dans les groupes nasale + sonante, seule la deuxième sonante se vocalisait (\**m<sup>h</sup>ti-*, \**m<sup>h</sup>ti-*, d'où lat. *mors*, *mens*; et non \**m<sup>h</sup>rli-*, \**m<sup>h</sup>nli-*). A date historique, hors des positions qui dans les structures indo-européennes entraînaient la vocalisation, le latin traite les nasales en consonnes pures et simples. Trois ordres de traitement doivent être distingués en latin :

1. **Vocalisation.** Elle consiste en un dégagement ancien d'un point vocalique devant la nasale, qui prend en italique le timbre *ē*. Cette vocalisation s'observe :

a) Entre consonnes.

*n* > *en*: *mens* < \**ment(i)-s* < \**m<sup>h</sup>ti-s* (skr. *matih*); *tentus* < \**t<sup>h</sup>to-* (gr. τάρτος); et avec passage de *ē* à *i*, *long-inqu-us*, *prop-inqu-us* < \**-<sup>h</sup>k<sup>o</sup>-* (cf. gr. ποδ-, ἀλλοδ-απόδ<sup>1</sup>).

*m* > *em*: *centum* < \**(d)cem-to-* < \**dk<sup>h</sup>m-to-* (gr. ἐ-κατόν, skr. *śatām*); *ventum (est)*. < \**g<sup>h</sup>m-to-* (skr. *á-gam-am* « je vins »; got. *qiman* « venir »; gr. -βατός, myc. *-go-to* < \**g<sup>h</sup>m-to-*).

b) A l'initiale absolue devant consonne.

*n* > *en*: *inguen* < \**enguen* < \**ng<sup>h</sup>en* (gr. ἀδῆν); préfixe privatif *in-* < \**en-* < \**n-* dans de très nombreuses formations (*in-certus*, *in-leger*, etc...). Le passage de *e* à *i* est mal expliqué; on l'observe devant *n* en plusieurs langues (grec arcadien *iv* pour *év*; -μινος pour -μενος au participe médio-passif). L'influence analogique de formes telles que *i-gnarus* (\**in-gnarus* > \**iy-nyarus*, v. *infra*, avec mouillure dégagee de *ny*) a pu également jouer.

Pour *m*-initial, on ne dispose pas d'exemples sûrs.

c) A la finale absolue après consonne :

*-n* > *-en*: Ainsi, dans toutes les formations suffixées en *-men* < \**m<sup>h</sup>n* (gr. -μα); type *certā-men*, *levā-men*, etc... A noter que *novem*, qui a subi l'influence analogique de *decem*, est un ancien \**noven*; mais ce dernier (à la différence de gr. ἐννέ(F)α) ne repose pas sur \**new<sup>h</sup>n*, mais sur \**newen*, comme le montre *nōnus* < \**nowen-o-s*.

*-m* > *-em*: Ainsi, *decem* < \**dek<sup>h</sup>m* (gr. δέκα, arc. δέκο). Toutes les formes en *-em* d'acc. sing. des thèmes consonantiques (type *dūc-em*, *ratiōn-em*) entrent dans cette catégorie.

2. Disparition de *n*, *m*. Elle s'observe en deux positions.

a) *n*, *m*, par desserrement de leur articulation occlusive, disparaissent devant les sifflantes *s* et *f*, avec allongement compensatoire de la voyelle précédente (v. p. 104). Cette disparition est conjointement attestée par le traitement des langues romanes; par le témoignage de Quintilien (*Institution Oratoire*, I, 7, 29); et par les graphies des inscriptions anciennes : *cosol*, *cesor*, *mesis*, pour *consul*, *ensor*, *mensis*; *cofeci*, *iferi*, pour *confeci*, *inferi*. Dans la graphie classique, la nasale, bien que non-prononcée, est notée, sous l'influence de divers facteurs : sentiment de l'unité du paradigme (*legens*, d'après *legent-is*; d'après

1. Il est possible toutefois que le *-i-* présenté par les formes latines *longinquus*, *propinquus*, etc..., soit d'origine indo-européenne : cf. le type hittite *man-inlu* « situé à courte distance ». Voir E. BENVENISTE, *Études hittites et indo-européennes*, dans *B.S.L.*, 50, pp. 29-43, notamment 41.

*hiem-is, hiem-s*, où le souci de prononcer le *-m-* a parfois entraîné le dégagement d'un *p* parasitaire : *hiemp-s* (v. p. 81); sentiment de l'étymologie et de la composition (*in-silio; in-spicio; in-sciens; etc.*).

b) A la finale après voyelle, *m*, d'articulation bilabiale, et sollicitant donc des organes mous, connaît, en cette position « implosive absolue », une grande débilité. On sait que dans la métrique classique *-m* final fait position devant consonne, mais devant initiale vocalique du mot suivant n'empêche point l'élision (Virgile, *En. I, 3 : mūl(l)um illē*). Dans certaines inscriptions anciennes, notamment C.I.L.P<sup>2</sup>, 9 : épitaphe de L.C. Scipion) *-m* final n'est même pas noté après voyelle. En réalité, il avait gardé une faible articulation qui explique qu'il fasse encore position devant consonne, et que la graphie classique prenne soin de le noter. Cette prononciation devait être encore assez sensible pour que les Latins aient gardé le sentiment de la désinence d'accusatif.

c) A la finale après voyelle longue, *-n*, comme *-d* (v. p. 58), disparaît; mais alors que des graphies anciennes ou archaïsantes attestent encore *-d*, *-n* a définitivement disparu avant les premiers textes. Cette disparition de *-n* s'observe presque exclusivement dans les substantifs en *-ōn* (type *ordō < \*ordōn*) et *-iōn* (type *ratiō < \*ratiōn*), où *n* demeure attesté, à l'intérieur, aux cas obliques (*ordin-is, ratiōn-is*).

3. Dans toutes les autres positions, le latin conserve les nasales; notamment :

a) A l'initiale devant voyelle (*novus = gr. νέφος; māter = gr. μάτηρ*).

b) Entre voyelles (*domāre*, cf. gr. δάμ-ν-ᾱμι; *teneo*).

c) Devant consonne autre que sifflante. Devant dentale, *m* s'assimile en *n* (*con-tu-li*); devant labiale, *n* s'assimile en *m* (*impello*). Devant occlusive vélaire, *m*, *n*, reculent leur point d'articulation et deviennent une nasale vélaire *ŋ* (notée *γ* dans gr. ἄγγελος, ἄγγι), qui ne comporte aucune valeur distinctive, et constitue une simple variante combinatoire de *n*.

d) Après consonne. La consonne précédente, labiale ou dentale, s'assimile régulièrement à la nasale (*somnus < \*s(w)op-no-; penna < \*pet-na*). On notera plus particulièrement le cas du groupe *gn* (ou *cn > gn*, par ex. dans *\*dek-no- > \*deg-no > dignus*) qui par assimilation réciproque des deux éléments évolue en *ŋŋ*; cette gémée continue, à l'intérieur, à être notée *gn* (ainsi dans *ignis, dignus, cognōscō, etc...*), cependant qu'à l'initiale, elle se simplifie et est notée *n* (*nātus < gnā-*

*tus*). La disparition de *s* devant nasale, déjà évoquée (v. p. 59), ne concerne pas à proprement parler le traitement de *n*, *m*.

## H. ASSIMILATION ET DISSIMILATION DES CONSONNES

Nous avons, jusqu'ici, examiné surtout la transformation des sons de l'indo-européen au latin, dans ce qu'elle a de régulier et de constant. Mais, au niveau même du latin, certains sons, stabilisés dans la langue comme phonèmes au terme de cette évolution, connaissent encore dans la parole des altérations en certaines positions; altérations dues au fait que ces phonèmes subissent dans leur réalisation l'influence de phonèmes voisins, situés avant eux ou après eux. Nous avons déjà par la force des choses recouru parfois aux termes d'assimilation et dissimilation. Il convient à présent de les définir.

### I. L'ASSIMILATION

L'assimilation est un processus par lequel une ou plusieurs caractéristiques articulatoires se communiquent d'un phonème à un autre, les rendant plus ou moins semblables dans leur articulation. Ce processus relève en fait du dynamisme de la parole : d'une façon qui échappe à notre conscience lucide, nos organes phonateurs se mettent en condition pour réaliser correctement, dans un groupe de phonèmes, celui qui réclame le plus d'effort; cette trop grande concentration devant l'effort fait que le phonème le plus faible du groupe est lui-même affecté d'une force articulatoire qu'il ne demandait pas, et qui a pour effet de l'altérer. C'est pourquoi l'assimilation, selon une formule de Grammont (*Traité de phonétique*, p. 185), est une application de la « loi du plus fort ». On appelle *régressive* l'influence assimilatrice exercée sur un phonème précédent par un phonème suivant, et *progressive* l'influence exercée sur un phonème suivant par un phonème précédent.

L'assimilation étant orientée et régie par la « loi du plus fort », tout revient à déterminer quelles sont, pour un phonème, les positions plus fortes ou plus faibles. Il va sans dire que les phonèmes explosifs, produits par une éruption brutale de l'air expiré, seront plus forts que les phonèmes implosifs, produits par une fermeture des organes rendue possible par l'affaiblissement de l'expiration. Mais on peut encore distinguer d'autres degrés. Parmi les phonèmes explosifs, les plus forts seront ceux qui suivent une tenue fermement mise en place, donc ceux qui font suite à une syllabe fermée (comme *t* dans *cap-tus*). Parmi les phonèmes implosifs, les plus forts seront

ceux dont l'implosion amène une tenue fermement mise en place, donc ceux qui dans le mot précèdent une consonne explosive (comme *p* dans *cap-tus*). De tout cela il résulte que l'on peut ranger dans un ordre de force décroissante les positions suivantes : 1° Explosive après consonne (*t* dans *cap-tus*); 2° Explosive après voyelle (*t* dans *lātus*) ou à l'initiale absolue (*t* dans *tam*); 3° Implosive devant consonne explosive (*p* dans *cap-tus*); 4° Implosive non-suivie d'explosive, c'est-à-dire, dans la pratique, finale absolue (*t* dans *legit*). Un tel classement laisse prévoir que l'assimilation du plus faible au plus fort doit le plus communément s'exercer dans le sens régressif. De cette assimilation régressive, le latin fournit des exemples nombreux :

1. Assimilation régressive de sonorité. Ainsi dans *ad-tuli* > *attuli*; \**nub-si* > *nup-si*; \**teg-to-* > *tēc-tus* (sur la voyelle longue. v. p. 105). Inversement, \**dek-no-* > *dig-nus* (sur l'évolution ultérieure de *gn*, v. p. 76); \**sis-do* > \**siz-do* (d'où *sīdo*). Un groupe implosif peut parfois s'assimiler tout entier : \**eks-duco* > \**egz-duco* > \**ez(z)-duco* (d'où *ē-duco*).

2. Assimilation régressive de point d'articulation. Ainsi, \**com-tuli* > *con-tuli*; \**ad-gero* > *ag-gero*; *ad-bibo* > \**ab-bibo* (que la graphie continue à noter *-db-*).

3. Assimilation régressive de mode d'articulation. Ainsi \**scab-no-* > *scam-num*; \**mīt-si* > \**mīssi* > *mīsi*; \**sed-la* > *sella*, \**milet-s* > *miles*

4. Assimilation régressive de sonorité et de point d'articulation : Ainsi \**ad-cedo* > *ac-cedo*; \**ob-cano* > *oc-cino*.

6. Assimilation régressive de sonorité et de mode d'articulation : ainsi \**s(w)op-no-* > *som-mus*; *sub-fero* > *suf-fero*; \**ad-sentior* > *as-sentior*.

5. Assimilation régressive de point d'articulation et de mode d'articulation : \**ob-s-tendo* > *ostendo*; \**ec-fero* > *ef-fero*; \**com-rapio* > *cor-ripio*; \**in-rigo* > *ir-rigo*; \**ad-rapio* > *arripio*; etc.

On peut dire en bref que l'assimilation régressive est un phénomène très général, dont les formes écrites ne permettent pas de mesurer toute l'ampleur. Solidaire de la réalisation orale, mettant en jeu des forces musculaires que ne contrôle point la raison, l'assimilation n'a point son équivalent dans l'écriture, qui ne sollicite point des mouvements musculaires aussi complexes que la phonation, et que

contrôle peu ou prou la réflexion. Le sujet qui écrit n'est même pas toujours conscient des assimilations consonantiques qu'il pratique dans la parole. Ainsi s'explique (le sentiment raisonné de la composition venant s'ajouter) que l'on ait pu écrire *obtuli*, *subfero*, etc., ce que l'on prononçait *optuli*, *suffero*, etc.

Si l'assimilation régressive est la plus notable, l'assimilation progressive n'existe pas moins; mais elle n'apparaît que dans le cas où le phonème implosif, rendu faible par cette position, comporte par ailleurs des éléments de force susceptibles de lui faire imposer sa loi au phonème explosif qui vient après lui. De tels phonèmes sont nécessairement ceux dont la réalisation est particulièrement aisée, et notamment, en latin, les liquides *l* et *r*. On note ainsi des formes *ferre* < \**fer-se*; *velle* < \**vel-se*; *torreo* < \**tors-eo*; *collum* < \**k<sup>w</sup>ols-o-* (germ. *hals*). Mais cette assimilation est elle-même tenue parfois en échec par la nécessité de reconnaître clairement les composantes morphologiques du mot. Ainsi, à la 2<sup>e</sup> pers. sing. de l'indicatif, on trouve *fer-s* (de *fero*), et non *fer* < \**ferr*, qui paraîtrait ne point comporter de désinence, et serait homophone de l'impératif (thème nu).

Il convient enfin de signaler des cas où l'assimilation n'est ni uniquement régressive, ni uniquement progressive, mais s'effectue, à des stades divers de l'évolution, dans les deux sens. De ce processus complexe relèvent les traitements *dw-* > *b*, et *tw-* > *p*, déjà étudiés (v. p. 70); le traitement *gn* > *gn̄* > *gn̄̄* (v. p. 76). Le plus important de ces traitements, non-encore examiné, est celui qui fait passer à une géminée *-ss-* un groupe ancien de deux occlusives dentales consécutives. Ce traitement ne se rencontre qu'à l'intérieur du mot, et n'affecte pas les formes où le contact des deux dentales est récent (composés du type *at-lingō*; formes comportant une géminée expressive, comme peut-être *mit-tō*). Il affecte en revanche les formations anciennes, telles notamment que les adjectifs verbaux en *-to-*. On a ainsi *missus* < \**mit-to-s*; *cāsus*, *ēsus* < \**cād-to-s*, \**ēd-to-s* (avec simplification de *-ss-* < *-dt-* après voyelle longue, sur laquelle v. p. 105); *pulsus*, *percussus* < \**p̄ld-to-s*, \**k̄ld-to-s*; etc. Le traitement en *-ss-* concerne, aussi bien que *-tt-* ou *-dt-*, les groupes comportant une ancienne aspirée *dh*; ainsi dans *fōssus* < \**bhodh-to-s*. Dans ce cas, la conservation d'une voyelle radicale brève (*fōssus*, contre *cā(s)sus*: v. p. 83 et 105) indique que le traitement s'est effectué à une époque où les anciennes sonores aspirées s'étaient muées en sourdes (v. p. 54, n. 1). Nous constatons ainsi que les formes type *at-lingō* et type *fōssus* nous fournissent deux jalons chronologiques extrêmes pour situer l'évolution en *-ss-* d'un groupe ancien *-tt-* ou *-dt-*. Quant au processus de l'évolution, il peut être résumé comme suit : Dans un groupe hétérosyllabique *-t/t-*, la

tendue, entre une consonne implosive et une consonne explosive identiques, n'a point été maintenue avec un soin suffisant. Il en est résulté, entre les dents insuffisamment obturées, l'échappement incontrôlé d'un souffle expiré, qui produisait, en cette région articulatoire, un -s- parasitaire. Le groupe -*t-* ainsi obtenu a vu ensuite l'articulation constrictive se communiquer par assimilation aux deux occlusives voisines, d'où -ss-.

On constate ainsi que l'assimilation a altéré dans la parole, avec parfois fixation dans la langue de la forme altérée, un grand nombre de mots. On doit dès lors se demander comment la langue, système précis de signes dont les oppositions ont valeur distinctive, a pu s'accommoder de l'assimilation. On s'aperçoit en fait que l'assimilation a touché des consonnes en des positions et en des mots tels qu'aucune variation de sens n'était entraînée par la variation d'articulation frappant la consonne. On remarque même que, dans les rares cas où une variation de sens, ou une obscurité morphologique, devait en être la rançon, l'assimilation a été évitée grâce à une surveillance plus grande exercée par le locuteur sur le fonctionnement de ses muscles phonateurs. Ainsi, la forme non-assimilée *fer-s* a été prononcée pour éviter, par une prononciation \**ferr* > *fer*, une confusion avec *fer*, impératif (qui n'a jamais eu de -s final)<sup>1</sup>. Ce détail souligne combien l'esprit du locuteur sait, lorsqu'elle est menacée, préserver l'intégrité de la langue dans ce qu'elle a de pertinent.

## LA DISSIMILATION

A la différence de l'assimilation, la dissimilation concerne non des phonèmes en contact, mais des phonèmes d'un même mot séparés par d'autres phonèmes, et présentant soit une articulation identique, soit des caractéristiques articulatoires communes. Selon l'explication de Grammont, lors de la préparation dans le cerveau des mouvements articulatoires, une plus grande attention est portée à l'un des deux phonèmes (généralement le second), entraînant une négligence dans la réalisation de l'autre. La dissimilation, pas plus que l'assimilation, ne crée des sons nouveaux; elle se ramène simplement (ce qui souligne en elle l'importance du facteur psychique) à la production d'« un son pour un autre ».

La dissimilation, comme dans la plupart des langues, a en latin une portée limitée. Elle concerne presque uniquement les nasales et liquides, les exemples pour les occlusives se réduisant pratiquement à

1. Pour le verbe *volo*, la 2<sup>e</sup> pers. sing. \**vel-s* > \**vel* s'est vu préférer, sans doute pour la même raison, une forme *vis* < \**wei-si*, bâtie sur une autre racine.

*merīdie* < *medīdie* (attesté à Préneste), avec un passage *d* > *r* qui évoque le traitement (sans doute dialectal) de *ad-* dans *ar-fuisse*, *ar-biter* (v. p. 58). Pour les liquides et nasales, on observe des dissimilations *l-l* en *r-l* (du nom de *Pales* est dérivé celui des *Parilia*); des dissimilations *n-n* en *r-n* (*car-men*, *ger-men*, issus de \**can-men*, \**gen-men*, sous l'influence de -*n* final). Pour les nasales, on observe une assez bizarre dissimilation *m-m* en *f-m* (par transposition en constrictive labiale non-nasale de la labiale nasale, constrictive par son articulation nasale); ainsi dans *formīca* < \**mormīca* (gr. μύρμηξ). Dans *hībernus* < \**hīmer(i)nos* (gr. χειμερινός), la constrictive *h-* exerçant un effet dissimilant qui se combine à celui de la seconde nasale *n*, la dissimilation produit non *f*, mais une labiale à la fois non-nasale et non-constrictive, *b*. Pas plus que dans le cas de l'assimilation, on ne note d'exemples où la dissimilation ait eu pour effet de supprimer des oppositions distinctives de sens.

## I. L'ÉPENTHÈSE

Comme l'assimilation et la dissimilation, elle constitue un accident phonétique intervenant dans la parole. A leur différence, elle ne se borne pas à modifier la qualité d'un phonème, mais introduit dans le mot une consonne supplémentaire, qui, pour être au demeurant connue de la langue, n'ajoute pas moins au mot un élément articulatoire de plus.

L'épenthèse apparaît à la limite de deux syllabes, entre une consonne implosive et une consonne explosive, dans des cas où, l'implosive étant menacée d'assimilation ou de disparition, le locuteur fait effort pour en maintenir l'articulation. Soient par exemple des formes \**dēm-si* (perfectum de *dēmo*); \**exem-lo-* (dérivé de *eximo*). Leur évolution naturelle serait \**dēmsi* > \**dēsī* (v. p. 75), \**exem-lo-* > \**exello-* (v. p. 78). Mais le locuteur estime indispensable la conservation de *m*, seule capable de maintenir le rapport sémantique avec *dēmo*, *eximo*. Cette conservation entraîne cependant une difficulté articulatoire, dans la mesure où l'enchaînement -*ms-*, -*ml-* suppose un brusque relèvement du voile du palais au moment précis où s'achève l'émission de la nasale. Conscient de cette difficulté, le locuteur, relevant trop tôt le voile du palais, scinde de ce fait en deux segments l'émission de *m*: un segment qui conserve sa nasalité; un segment qui, perdant sa nasalité, est réduit à une articulation *b*, purement orale; d'où, par assourdissement devant *s*, *demp-si*. On attendrait, devant *l*, la conservation de *b*, d'où \**exemplum* (cf. *sim(u)lare* > fr. *sembler*). Le *p* de *exemplum* fait difficulté, et l'analogie d'une forme telle que *exemplus* (de toute façon impuissante à expli-

quer *templum*, < \**tem-lo-*, ou des formes du type *autumpnus*, *contempnō*, attestées par des graphies vulgaires) ne constitue pas une explication adéquate.

## J. SIMPLIFICATION DES GROUPES DE TROIS CONSONNES

Si l'épenthèse a eu pour effet de constituer des troupes de trois consonnes, de syllabation aisée puisque les deux premières (dans *templum*, *emp-tus*) constituent une séquence d'aperture décroissante, il a pu se faire inversement que des groupes anciens de trois consonnes se simplifient, en perdant une consonne d'articulation malaisée. Nous ne ferons point intervenir ici les exemples qui entrent dans les cas réguliers : disparition de nasale devant *s* (*co(n)-stare* > fr. *cou-ter*), de dentale devant *s* (*a(d)-spiro*). Deux cas dès lors retiendront notre attention :

1. La consonne intérieure est *-s-*. La présence, entre deux consonnes, de cette constrictive relativement ouverte, interdit une syllabation normale par groupement des phonèmes dans un ordre d'aperture croissant ou décroissant. Dans de telles conditions, la consonne initiale du groupe — qui peut être résistante dans des conditions normales — s'assimile à *-s-*, et constitue avec elle un groupe constrictif, qui devant consonne se simplifie. Ainsi *b*, résistant dans *sub-sisto*, s'assimile à *s* dans \**subs-cipiō* > *su(s)scipio*; *k*, résistant dans *dīxī* (= \**dīk-sī*) s'assimile dans \**eks-dūco* > \**egz-duco* > \**e(z)z-duco* > *ē-dūcō* (v. p. 104); *r*, résistant et assimilateur dans *ferre* < \**fer-se*, s'assimile dans \**ter-stis* > \**te(s)stis*. Le résultat final est, dans tous les cas, la perte de la consonne initiale du groupe.

2. Une occlusive se trouve placée entre *r*, *l*, *n*, d'une part; une autre consonne d'autre part. En position implosive, le bruit de sa fermeture se trouve comme réduit par la fermeture (incomplète, mais déjà amorcée) correspondant à l'articulation de la constrictive précédente *r*, *l*, *n*. Le résultat est que le bruit d'implosion correspondant à l'occlusive n'est plus perçu. Ainsi dans *sarmen-tum* < \**sarp-mentum*; *corculum* < \**cord-culum*; *fulmen* < \**fulg-men*; *querc-nus* « de chêne » < \**querc-no-*; *quintus* < \**quinc-to-*. Parfois, l'analogie au sein du paradigme a rétabli (de façon au moins graphique) la consonne intérieure. Ainsi dans *unc-tus* (d'après *unguo*); *arx*, *falx* (d'après les cas obliques *arc-is*, *falc-is*). Les cas de *cunc-tor*, *cunc-tus*, isolés dans la langue, s'expliquent mal.

## K. SIMPLIFICATION DES GEMINÉES

Un groupe de consonnes géménées n'est autre chose (v. p. 46) qu'une même et unique consonne dont sont successivement perçues deux phases articulatoires, correspondant à un bruit d'implosion, puis d'explosion. En de nombreuses langues, en raison d'un affaiblissement spontané de l'implosion, on observe une tendance à ne plus produire que le bruit explosif; ce qui revient à substituer à la consonne géminée une consonne simple. Cette tendance, nettement perceptible en grec (v. M. Lejeune, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*, § 330), a également affecté le français, qui ne comporte plus aujourd'hui de géménées que facultatives ou dialectales. En latin, la tendance à la simplification des géménées se manifeste, mais son application est restreinte à un cas particulier : celui où le groupe géméné faisait suite à un élément vocalique équivalant prosodiquement à deux brèves (soit voyelle longue, ou diphthongue).

Comparons, pour comprendre les faits, les formes *mīs-sus* et \**cās-sus* < \**cād-to-s*. Toutes deux comportent une première syllabe de quantité longue. Mais tandis que dans le premier cas la syllabe, comportant une voyelle brève, est redevable à sa structure fermée de la quantité longue, il apparaît que dans le second cas la syllabe, comportant une voyelle longue, peut changer de structure sans nécessairement changer de quantité. Il en découle que \**cās-sus* peut simplifier sa géminée, et devenir *cā-sus*, sans aucune modification du rythme quantitatif, alors qu'une réduction de *mīs-sus* à \**mī-sus* défigurerait le schème rythmique de ce mot. En simplifiant les géménées après voyelles longues et diphthongues, et après elles seules, le latin a satisfait deux tendances contradictoires : la tendance à réduire l'effort articulatoire d'une part; la tendance d'autre part à maintenir reconnaissable le rythme d'un mot donné, élément essentiel pour une oreille latine, en vertu d'un atavisme indo-européen.

Cette simplification des géménées après voyelle longue ou diphthongue est en latin classique régulière et générale; et l'on s'étonne de voir échapper à la règle un petit nombre de formes, qui font problème. Ainsi, on connaît des formes (telles que *mīlle*; *uīlla* < \**woik-s-la*; *stēlla*) où l'étymologie, ou l'apex d'inscriptions anciennes, indiquent une voyelle longue devant *-ll-*. On a parfois expliqué la géminée par le désir de noter un *-l-* palatal, analogique de celui que présentent (devant *-i-*) les formes de même famille *mīlia*, *uīlicus*, ou *stēlio* « lézard constellé ». Mais cette explication ne saurait s'appliquer à des formes telles que *corōlla* < \**corōn-(a)la*; ou *ūllus* < \**oin(o)-lo-s*, dépourvues de parèdres en *-li-*; non plus qu'elle ne rend compte des flotte-

ments graphiques *camēlus/camēllus*; *crocodīlus/crocodīllus*; *loquēla, querēla/loquēlla, querēlla*. Il est possible que, plus simplement, la graphie par *-ll-* géminé ait constitué un procédé, facultatif dans certains mots mais stabilisé dans d'autres, pour rendre sensible au lecteur la quantité longue de la syllabe comportant une voyelle longue. C'est probablement le même souci qui se manifeste à travers les flottements graphiques du type *bāca/bācca*; *lītera/lītera*; *lītus/lītus*; etc<sup>1</sup>. Enfin, il ne fait point de doute que la gémination a constitué en latin un procédé expressif, observable dans des termes caressants (*atta* « papa »; *mamma* « sein » et « maman »; etc.), ou dépréciatifs (*gibbus* « bossu »; *lippus* « chassieux »; etc.). C'est probablement une gémination de ce genre qui, en face de *Iū-piter* < \**dyew-pater* (ancien vocatif), se rencontre dans *Iūp-piter*.

## CONCLUSION

Le latin, à date historique, et, pour prendre un exemple, à l'époque classique, possède, par rapport à l'indo-européen, un système consonantique considérablement simplifié. Il comporte trois occlusives sonores (*b, d, g*, notées *B, D, G*), toutes exclues de la finale de mot (des formes telles que *ab, sed*, étant en fait proclitiques); trois occlusives sourdes, *p, t, k* (notées *P, T, C* ou *Q*: v. p. 57), *t* étant seul fréquent à la finale absolue (3<sup>e</sup> personnes verbales actives); deux labio-vélaires, *g<sup>w</sup>* (attestée uniquement après *n* intérieur) et *k<sup>w</sup>*. Alors que l'indo-européen possédait une seule sifflante, le latin en connaît deux : *s* (noté *S*), qui ne persiste en position intervocalique que sous forme de géminée (ou d'ancienne géminée simplifiée); *f* (d'abord noté *FH*, c'est-à-dire *wh*, sur la fibule de Préneste; ensuite, par simplification, *F*), exclu de l'intérieur de mot (sauf dans quelques termes empruntés à des parlers campagnards ou à d'autres langues italiques). Le latin conserve les semi-voyelles *y* (noté *I*), exclu, lorsqu'il n'est point géminé, de la position intervocalique; et *w* (noté *V*), disparu en plusieurs positions. Restent enfin (toutes les laryngales indo-européennes ayant disparu) les liquides *r, l* (notées *R, L*) et les nasales *m, n* (notées *M, N*). On constate que ce système, apparemment encore assez riche, est en réalité, si l'on tient compte des positions interdites à plusieurs phonèmes, d'une relative pauvreté.

1. On a observé que cette gémination de la consonne se produisait en règle générale après la voyelle portant le ton (v. p. 146). Certains ont aussi posé que l'introduction de la géminée s'accompagnait d'un abrègement de la voyelle longue précédente. La scansion étant impropre à nous renseigner, il n'existe en fait aucun indice sérieux de cet abrègement.

## CHAPITRE III

# LES VOYELLES DE L'INDO-EUROPÉEN AU LATIN

## A. L'ÉTAT INDO-EUROPÉEN

Nous avons déjà signalé (p. 49) la pauvreté du système vocalique indo-européen. Il convient à présent d'examiner de plus près cette question.

La grammaire comparée traditionnelle, dont les résultats étaient acquis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, attribuait à l'indo-européen dix voyelles, correspondant à cinq timbres différents, affectés chacun de deux

quantités; soit la liste :  $\check{a}, \bar{a}; \check{e}, \bar{e}; \check{i}, \bar{i}; \check{o}, \bar{o}; \check{u}, \bar{u}$ . La suite de l'exposé deviendra plus claire si l'on symbolise sous forme graphique cet ensemble de voyelles. En repérant d'après une ligne A-B les points d'articulation, d'arrière à l'avant; d'après une ligne C-D les degrés d'aperture, de zéro à l'aperture maximale, on obtient le schéma triangulaire ci-contre.

Si cette présentation traditionnelle des faits peut encore aujourd'hui être à la rigueur admise à la condition que l'on accepte de se placer à un point de vue de description non-structurale, et d'envisager le stade ultime de développement atteint par l'indo-européen avant son total éclatement, elle n'est pas moins, au regard de la linguistique actuelle, inadéquate.

1. Examinons d'abord les voyelles brèves. Deux remarques très importantes s'imposent :

a) Si l'on considère une langue qui, telle le grec, a très peu modifié le système vocalique indo-européen, on s'aperçoit que les plus vieilles racines indo-européennes apparaissent sous trois formes; ainsi la racine \**wey-d-/\*woy-d-/\*wy-d-* ((*F*) $\epsilon\lambda\delta\omicron\varsigma$ , (*F*) $\omicron\lambda\delta\alpha$  (*F*) $i\delta\acute{\omega}\nu$ ); la racine

\**bhey-dh-/\*bhoy-dh-/\*bhy-dh-* (πειθω πέποιθα, πεπιθών); la racine \**ghew-/\*ghow-/\*ghw-* χέ(F)ω, χο(F)ᾶ, χυτός); la racine \**dhr-ebh-/\*dhr-obh-/\*dhḡ-bh-* (τρέφω, τροφός, τέθραμμαι); la racine \**ten-/\*ton-/\*tn-* (τένω < \**τεν-γω; τόνος; τατός*); etc... Il apparaît ainsi clairement qu'une racine (ou un quelconque élément morphologique du mot) ne peut, si elle est au vocalisme plein, comporter de voyelle que *ě* ou *ō*, chacun de ces vocalismes étant d'ailleurs solidaire d'une fonction morphologique (*ě* caractérisant des formations de présent verbal, *ō* des formations de parfait verbal ou des noms). Il apparaît tout aussi nettement que *ī, ū*, qui apparemment jouent le rôle de voyelles dans (F)ιδών, πεπιθών, χυτός, sont structurellement sur le même plan que *α* de τατός, ou *ρα* de τέθραμμαι, reposant eux-mêmes sur *η, γ*, dans des cas où la racine est au vocalisme zéro. Une évidence s'impose ainsi : *ī, ū*, de (F)ιδών, χυτός, sont promus au rôle apparent de voyelles parce que le radical, dans une conjoncture morphologiquement explicable, ne comporte pas de vraie voyelle. Ce qui, en effet, dans une forme telle que (F)ιδών, alterne avec *ě/ō*, c'est zéro. D'un point de vue structural, *y/i* de \**wey-d-/wi-d-* est un élément consonantique collaborant à l'expression d'un concept (v. p. 49), non un élément vocalique caractérisant sur le plan morphologique le terme exprimant ce concept. D'un mot, nous dirons que *ě, ō*, sont en indo-européen des voyelles de statut plein; *ī, ū*, des formes vocaliques occasionnelles des consonnes *y, w*, dans des cas où, structurellement parlant, la vraie voyelle est zéro.

b) La voyelle *ā* pose de son côté un problème. Précisons tout d'abord, à ce sujet, que nous examinons ici « *ā* indo-européen », et non les différentes voyelles *ā* qu'ont pu léguer aux langues historiques une laryngale vocalisée (gr. ἰσᾶμεν; lat. *dātus*), une sonante vocalisée (gr. τατός, βατός), un phénomène d'anaptyxe (lat. *māneo* < \**m<sup>o</sup>nē*), etc...

Sous réserve de cette précision, on constate parfois dans les langues indo-européennes qu'un *ā* affecte dans des conditions surprenantes certains mots dérivés de racines par ailleurs connues avec le vocalisme normal *ě/ō/zéro*. Le *ā* de ces mots ne s'oppose pas à *ě, ō*, ou zéro, dans des conditions morphologiquement définissables. Il ne constitue pas une altération de *ě, ō*, ou zéro, dans des conditions phonétiquement définissables. On a seulement l'impression qu'il occupe, sans raison apparente, la place d'une voyelle *ě* ou *ō* normalement attendue. C'est ainsi que le latin atteste *ā* dans *māgnus*, en face des radicaux *mēg-* de gr. μέγας et skr. *māha-*. Inversement tandis que lat. *puer* (prononcé \**puwer*) procède d'un plus ancien \**pow-ero-*, le nom grec de l'enfant, dérivé de la même racine \**pe/ow-* « petit », comporte

une voyelle *ā*, d'où παῖς < \**πάF-ιδ-ς*. Dérivés de la même racine, avec le sens péjoratif de « trop petit, négligeable », on note plusieurs adjectifs affublés de ce même « vocalisme *a* » : gr. παῦρος, φαῦλος; lat. *parvus* < \**paw-ro-*; *paucus*; *paulus*; etc... Meillet avait de très bonne heure noté le caractère familier et, souvent, dépréciatif de ces formations en *ā*, auxquelles appartiennent en latin plusieurs adjectifs exprimant des infirmités : *cascus*, *flaccus*, *mancus*, etc... Si l'on considère au surplus que ce « vocalisme *ā* » est d'un faible rendement, on peut conclure qu'il constitue un vocalisme expressif, substitué à *ě* ou *ō*, vocalismes normalement attendus. Il s'agit dès lors d'un vocalisme non ancien, mais secondairement plaqué sur un vocalisme *ě* ou *ō* ancien. Bien que la démonstration du fait soit, dans l'état actuel de notre information, impossible, on s'est avec quelque vraisemblance demandé si *ā* n'aurait pas été initialement un vocalisme inconnu de l'indo-européen, et ensuite introduit dans certains éléments de vocabulaire indo-européen sous l'influence de substrats étrangers (v. p. 17). Il s'agirait, dans cette hypothèse, d'un « vocalisme d'importation »; ce qui expliquerait le très faible rendement observé au total pour ce vocalisme.

Résumons nous : *ī, ū*, étant des consonnes travesties en voyelles; *ā* étant une sorte de corps étranger dans le vocalisme indo-européen, on peut affirmer que deux voyelles et deux seulement, *ě* et *ō*, constituaient d'un point de vue structural le système des voyelles brèves en indo-européen.

## 2. Examinons maintenant les voyelles longues de l'indo-européen. Toutes, à l'examen, se révèlent de formation secondaire.

a) Les plus anciennes d'entre elles paraissent avoir procédé d'un allongement de voyelles brèves dans des circonstances morphologiques déterminées.

Lorsqu'une racine produisait conjointement des formations verbales et des formations nominales, la formation nominale, notamment dans le cas des noms-racines (v. p. 35), était caractérisée par l'allongement de la voyelle radicale. Ainsi *rēx* (skr. *rāj-*) en face de *rēgō*; *lēx* en face de *lēgo*.

Dans les dérivés nominaux dont le thème se terminait par liquide, nasale, ou *s*, l'adjonction au nominatif singulier d'une désinence *-s* avait pour effet de constituer un groupe de consonnes instable dès l'indo-européen. La langue, désireuse d'éviter des accidents phonétiques préjudiciables à sa clarté, recourait donc à un procédé différent : absence de désinence, et allongement de la voyelle prédésinentielle, qui devenait ainsi la marque casuelle. Ainsi s'expliquent en grec les

voyelles longues de *πατήρ, δώτωρ, ἡγεμών*, en face de la brève des cas obliques (*πατέρ-α, δώτωρ-α, ἡγεμόν-α*). En latin, la longue ainsi constituée s'est maintenue dans les thèmes à nasale (où la nasale a disparu après voyelle longue : *ratiō-[n]*; v. p. 76). Dans les thèmes à liquide, la longue s'est abrégée au nominatif (*genitōr*), mais postérieurement à l'époque où l'analogie l'avait étendue aux cas obliques (*genitōr-is*), qui en fournissent ainsi une attestation indirecte.

On remarquera que, dans les deux types d'allongement ci-dessus décrits, la longue doit s'interpréter comme une marque morphologique obtenue par transformation d'une voyelle brève préexistante. Une telle voyelle longue est donc, par rapport à la brève, secondaire.

b) Plus récentes encore sont les longues qu'a possédées l'indo-européen au terme de la résolution de diphtongues à deuxième élément laryngal. Nous retrouvons ainsi les faits exposés p. 63 sq. :  $\bar{e} < *eH_1$  (*fēci, cēpi, siēs < \*dheH\_1-, \*keH\_1-, \*(H)s-yeH\_1-*);  $\bar{a} < *eH_2$  (*stāre, fāri < \*steH\_2-, \*bheH\_2-*);  $\bar{o} < *eH_3$  (*dōnum < \*deH\_3-*);  $\bar{o} < oH$  (*sacerdōtem < \*dhoH\_1*). Rappelons de même la constitution d'une voyelle longue  $\bar{i} < *yH$  (*vīvus < \*g<sup>w</sup>yH-*; *sīmus < \*(H)s-yH\_1-*); d'une voyelle longue  $\bar{u}$  (*tūtus < \*twH\_2-*; cf. skr. *taviti* « il est sain »  $< *tewH-ti$ ; gr. *σά(φ)ος < \*twH\_2-wo-*; Rappelons aussi que la résolution des soi-disant « sonantes longues » a dû, dès cette époque, aboutir dans certains dialectes indo-européens à des groupes incluant une voyelle longue. Le hittite conservant encore des laryngales, la constitution de voyelles longues par résolution de diphtongues à second élément laryngal remonte à un stade de l'indo-européen postérieur à l'époque où le hittite s'était détaché de la communauté.

c) Enfin, à un stade plus récent encore (les faits ci-dessous décrits concernant la flexion thématique, de type récent), l'indo-européen s'est donné quelques voyelles longues au terme d'une contraction de deux voyelles brèves. Ainsi, le subjonctif indo-européen se formait par adjonction au thème d'indicatif d'une voyelle brève  $\bar{e}/\bar{o}$  (voir, en face de 2<sup>e</sup> pers. indic.  $*es-si > \text{lat. } es, \text{ la } 2^{\text{e}} \text{ pers. subj. } *es-e-si > \text{lat. } eris, \text{ devenu indicatif futur}$ ). A partir d'un thème d'indicatif thématique, on obtenait des subjonctifs du type 2<sup>e</sup> pers.  $*lege-e-si$  (d'où lat. *legēs*, devenu indicatif futur; gr. *λέγης < \*λεγγ-εις*, avec désinence *-εις* propre au grec). Au datif singulier des thèmes nominaux thématiques, il est vraisemblable qu'il faut poser, à l'origine de la finale  $-\bar{o}i$  de gr. *λόγῳ* et lat. *Numasiōi* (fibule de Préneste)  $> \text{Numeriō}$ , une ancienne séquence  $*-\bar{o}-\bar{e}i$ , ajoutant à la voyelle thématique la désinence  $-\bar{e}i$  du datif indo-européen. De même, la dés.  $-\bar{o}$  d'instrumental thématique doit reposer sur  $*-\bar{o}-\bar{e}$ .

Au terme de cet examen, il apparaît qu'aucune voyelle longue ne faisait initialement partie du système vocalique indo-européen. Toutes les voyelles longues qu'a pu connaître l'indo-européen avant son définitif éclatement étaient par rapport aux voyelles brèves de caractère secondaire. On peut même affirmer que les voyelles longues les plus nombreuses, reposant sur d'anciennes diphtongues à second élément laryngal, ont été constituées alors qu'avait commencé la diaspora, postérieurement en tout cas à l'époque où le dialecte ancêtre du hittite avait conquis son autonomie.

## B. DE L'INDO-EUROPÉEN AU LATIN

Occupant dans les structures de la langue des places inégalement importantes; constituées à des époques diverses par des procédés différents, les dix phonèmes indo-européens  $\bar{i}, \bar{e}, \bar{a}, \bar{o}, \bar{u}$ , en dépit des précisions susdites, ne constituaient pas moins, du point de vue de leur qualité phonétique, des voyelles. C'est de ce point de vue que nous allons dorénavant les considérer dans leur évolution. Avant d'observer, au niveau latin, le stade ultime de leur transformation, il convient de noter, dans la période intermédiaire, deux faits importants.

1. Les voyelles longues placées devant sonante elle-même suivie de consonne se sont abrégées. Ce phénomène, connu sous le nom de « loi d'Osthoff » (du nom du néo-grammairien allemand qui le mit en évidence), peut s'expliquer ainsi : la séquence voyelle longue (égalant deux brèves) suivie de sonante (valant une brève) constituait devant consonne une diphtongue valant trois brèves. Une inaptitude auditive à percevoir la différence rythmique entre  $\sim\sim$  et  $\sim$  a dû entraîner l'impression, puis le fait, que la voyelle longue se réduisait à une brève. Ainsi, une séquence  $*klāwd-$  était perçue, puis réalisée, *klāwd-* (d'où lat. *clāudere*). Une telle réduction s'observe avec quelques variantes dans toutes les langues indo-européennes anciennes. Le fait qu'elle ait eu lieu en grec postérieurement à la chute de *s* intervocalique (v. M. Lejeune, *Phonétique historique du mycénien et du grec ancien*, § 225) indique cependant que la loi d'Osthoff ne remonte point à l'indo-européen, où s'amorçait toutefois vraisemblablement, la tendance ensuite concrétisée individuellement par chacune des langues issues du cloisonnement dialectal. En latin, la loi d'Osthoff exerce son effet dans certains radicaux : *clāudere < \*klāw-d-* (cf. *clāvis*); *Iūs-* (de *Iūs pater, Iupiter*)  $< *dyēw-s < *dyēw-s$ . De même dans certains éléments morphologiques : *amānt-em, delēnt-em*, en face de *amāre,*

*delēre*. En latin comme en grec (v. M. Lejeune, *ibid.*), la loi d'Osthoff a cessé de jouer à date récente, comme le montre *ūllus* < \**oin(o)-lo-s* (où *ū*, voyelle longue récente, précède un groupe *ll* < *nl* lui-même récent). La désuétude de la « loi phonétique », comme son entrée en application, mettent en évidence l'inégale aptitude, manifestée à travers les âges par les organes humains, à saisir ou produire des seuils de perception.

2. Au cours de la même période s'étendant entre l'indo-européen et le latin, le dialecte qui devait produire le latin, sans voir se créer des timbres vocaliques nouveaux, a connu un accroissement notable de voyelles brèves. Certaines, déjà étudiées, reposent sur la vocalisation de laryngales (v. p. 66) ou sur le développement de points vocaliques auprès de sonantes dans des cas de vocalisme réduit (v. p. 73 et 75). Une catégorie non-encore étudiée de voyelles brèves récentes est constituée par les voyelles dites d'appui, de transition, ou d'anaptyxe, développées dans certains groupes de consonnes.

En latin, les voyelles d'anaptyxe se sont introduites uniquement dans les groupes consonne + sonante suivie de voyelle; situation nettement distincte de celle qui, entre consonnes, entraînait pour une sonante la nécessité de se vocaliser (v. p. 51). Le développement de la voyelle d'anaptyxe paraît s'expliquer, en des cas où le locuteur redoutait une assimilation consonantique indésirable, par un souci d'articuler distinctement les deux consonnes en exagérant la tenue; une éruption d'air incontrôlée pouvait alors provoquer, accidentellement, une émission vocalique qui, séparant désormais les deux consonnes, supprimait tout risque d'assimilation. C'est ainsi que \**fak-li-* a évité la prononciation \**fag-li-* en devenant \**fak<sup>o</sup>li-* d'où *facilis*. Le même phénomène s'observe dans \**pō-klo-m* (issu de \**llo-*: v. p. 74) devenant \**pō-k<sup>o</sup>lo-m*, d'où *pōcūlum*. La constrictive issue de *dh* devait être au stade sourd lorsque s'est développée la voyelle *u* de *-bulum* dans *slā-bulum* < \**dh<sup>o</sup>lo*. Il est difficile, en syllabe intérieure, de déterminer quel fut initialement, avant que ne l'ait altéré l'apophonie (v. p. 96 sq.), le timbre pris par la voyelle d'anaptyxe. En syllabe initiale, les quelques voyelles d'anaptyxe que l'on observe, dans des groupes nécessairement tautosyllabiques, sont en général de timbre *ā*: ainsi dans *mānē-re* < \**m<sup>o</sup>nē-re* (verbe d'état à vocalisme radical réduit); *cānis* < \**k<sup>uo</sup>n-es* (gr. *κυν-ός*, où la voyelle de transition, sous l'influence de l'appendice labiovélaire, a pris le timbre *ū*); *cārō (n)* < \**K<sup>o</sup> r-on* (rac. \**Ker-/Kr-* « couper »; cf. gr. *ἐξέρην*); *pārentes* < \**p<sup>o</sup>r(H<sub>3</sub>)-e/o-nl-* (gr. *παρόντες*; rac. \**pr-(e/o)H<sub>3</sub>* « produire » de gr. *πέπρωται*). Le timbre *ō* observé dans *dōmāre* < \**d<sup>o</sup>mā-* (gr. *δῶμ-ν-ᾱ-μι*, *δωμάω*) peut s'expliquer par l'analogie de *domi-tor* < \**domH<sub>2</sub>-lōr*.

## C. ÉVOLUTION DES VOYELLES AU NIVEAU LATIN

A ce niveau seront indistinctement étudiés tous les phonèmes de nature vocalique hérités par le latin, quelle qu'ait été leur genèse dans la période antérieure.

A la différence d'une langue comme le grec, remarquablement conservateur sur ce point, le latin a notablement altéré le système vocalique dont il a hérité. Si certaines de ses tendances s'observent aussi dans les autres langues italiques, c'est le plus souvent au cours de sa propre histoire que se situent les évolutions les plus importantes. Si l'on excepte celles qu'explique l'influence exercée sur les voyelles par des phonèmes voisins (changements conditionnés), les principales altérations se ramènent à un affaiblissement des voyelles intérieures et finales.

Cet affaiblissement a été parfois expliqué par un accent initial d'intensité qui, dans la préhistoire du latin, et en des circonstances peu claires, serait venu se surajouter au ton, accent de hauteur hérité de l'indo-européen (et frappant selon les cas une syllabe intérieure ou initiale : *lēgens*, *legēntem*. v. p. 146). L'accent d'intensité, qui aurait par contraste rendu moins intenses les syllabes non-initiales, peut cependant être légitimement mis en doute. On est sûr qu'il n'a existé en indo-européen qu'un accent de hauteur, au témoignage des langues ultérieures; et le traitement des langues romanes, comme le témoignage des grammairiens latins, ne permet d'attribuer au latin que ce même accent de hauteur musicale. Il faudrait donc admettre que l'instauration, comme la disparition, d'un accent d'intensité initiale se sont toutes deux situées dans une période du latin sur laquelle le linguiste ne possède aucune information. C'est pourquoi, plutôt que ce très conjectural accent d'intensité frappant la syllabe initiale, on peut invoquer un phénomène plus général : la dynamique du mot, peu ou prou sensible en toutes les langues, et que les langues italiques illustrent de façon remarquable. Dès lors que l'on fait intervenir la dynamique du mot, l'évolution des voyelles latines s'éclaire à la lumière des principes suivants :

1. Une voyelle est d'autant plus solide que son émission est prolongée. Il en découle, et le fait se vérifie, que les longues (même si dans la réalité articulatoire elles n'équivalent pas à deux brèves mises bout à bout) sont plus stables que les brèves.

2. A durée prosodique égale, c'est-à-dire à égalité de durée *auditivement* perçue, les voyelles les plus fermées sont *articulées* plus brèves que les voyelles les plus ouvertes. Ainsi, *i* de *fides*, équivalant dans la métrique à *ā* de *dātus*, est en fait plus bref, donc plus faible.

3. A durée prosodique égale, une même voyelle, dans la même position, est articulée d'autant plus brève que le mot est plus long. Ainsi, *ā* est plus bref dans *dāturus* que dans *dātur*; plus bref dans *dātur* que dans *dāt*. L'ouïe humaine, dont la sensibilité est discontinue et procède par seuils, ne perçoit pas la plupart du temps cette différence de durée articulatoire. Il arrive quelquefois cependant que soit franchi un seuil auditif. Ainsi, le latin a senti que, par rapport aux polysyllabes, la voyelle brève d'un monosyllabe était articulée plus longue; d'où l'impression auditive d'une longue, qui explique l'allongement observé en latin des monosyllabes autonomes, porteurs d'un accent : ainsi *dās* (mais non *dāt* v. p. 104), en face de *dā-tis*.

4. A durée prosodique égale, une voyelle est articulée d'autant plus brève que l'on s'éloigne de l'initiale du mot. Cette bréveté est particulièrement sensible à la finale, où elle peut confiner à la non-prononciation de la voyelle (apocope observée en certains dialectes grecs; chute des brèves finales en latin : v. p. 103). En syllabe intérieure, elle est responsable en latin des faits d'apophonie et de syncope (v. p. 96 sq. et 99 sq.).

5. A durée prosodique égale, une voyelle est plus stable en syllabe fermée qu'en syllabe ouverte. Une syllabe fermée, qui vaut prosodiquement une longue, se comporte en effet comme une syllabe à voyelle longue, dont a été ci-dessus (§ 1) signalée la stabilité. De fait, une voyelle brève en syllabe fermée intérieure ou finale s'abrège moins qu'en syllabe ouverte (v. p. 98), et ne subit qu'exceptionnellement la syncope.

Nous pouvons à présent aborder le détail des faits latins.

## I. LES VOYELLES LONGUES

Les voyelles longues héritées par le latin (c'est-à-dire les voyelles longues indo-européennes qui n'étaient point tombées sous le coup de la loi d'Osthoff) se sont, si l'on excepte des cas particuliers d'accident phonétiques (abrègement en hiatus; abrègement iambique), conservées en syllabe non-finale. On a ainsi, en syllabe initiale, *māler*, *fāri* (en face de gr. μάτηρ, φᾶμι); *fēci*, *plēnus* (en face de gr. ἔθηκα, πληρῆς); *vīginti*, *vīvus* (en face de gr. διαλεκτ. ἦκατι, skr. jīvāh); *dōnum*, (*g*)*nōsco* (en face de gr. δῶρον, γινώσκω); *fūlare* (en face de gr. ἔφυν, πέφυκα). On a de même, en syllabe intérieure, *conslāre*, *confēci*, *convīva*, *cognōsco*, *sacerdōlem*; *refūlare*; toutes formes où la voyelle longue a persisté jusqu'à basse époque. En syllabe finale même, la voyelle longue héritée peut se maintenir dans certains cas. Ainsi à la finale

absolue, où elle termine le mot (impératifs *ambulā*, *delē*, *audī*; premières personnes actives *dūcō*, *audiō*; adverbess instrumentaux de type *retrō*, *ultrō*; etc...). Une voyelle longue devenue finale après la chute d'une consonne *-n* (type *ratiō* [*n*: v. p. 76] ou *-d* (*sententiā* [*d*, *materiē* [*d*, *puppī* [*d*, *dominō* [*d*, *magistratū* [*d*; v. p. 58] se conserve de même. Enfin, demeurent stables en syllabe finale les voyelles longues suivies de *-s* (*ambulās*, *audiās*, *paterfamiliās*; *delēs*, *audiēs*; *possīs*, *faxīs*; *arbōs*, *honōs*; etc...); ce dernier point s'explique peut-être du fait que *-s* final, à l'époque où s'abrégeaient les voyelles longues devant les autres consonnes (v. ci-dessous), avait une prononciation très affaiblie (v. p. 60), plaçant pratiquement la voyelle longue en position finale absolue (le renforcement ultérieur de *-s* se situant à une époque où avait cessé d'agir la tendance à abrèger la voyelle longue suivie de consonne).

Hors des positions ci-dessus exposées, c'est-à-dire en syllabe finale devant consonne autre que [*-n*, [*-d*, [*-s*, la tendance à l'affaiblissement des voyelles finales (v. p. 92, 4) se traduit par un abrègement de la voyelle longue, qui commence à se manifester dans la métrique de Plaute, et devient constant par la suite : *audiām*, *audiāt*, *audiār* (contre *audiās*); *fugēm*, *fugēt*, *imitēr* (contre *fugēs*); *possīm*, *possit* (contre *possīs*); *honōr*, (contre *honōs*).

De plus, deux accidents phonétiques particuliers peuvent ramener à la quantité brève une longue que sa position dans le mot devait normalement préserver. Ce sont :

1. **L'hiatus** L'absence d'implosion précédant la tenue, d'explosion succédant à la tenue, ont pour effet en ce cas de rendre peu sensible ladite tenue, et, du même coup, de ne plus marquer distinctement le point où cesse l'émission de la voyelle en hiatus. Dès lors l'émission d'une longue en hiatus n'est plus perçue comme prolongée, et c'est une brève qu'enregistrent les organes de l'ouïe. L'abrègement en hiatus est un phénomène courant dans les langues, et dont le grec fournit, inégalement selon les dialectes, de très nombreux exemples. Les latins, qui en ont été conscients, le formulent sous la forme « *vocalis ante vocalem corripitur* ». De fait, les textes les plus anciens attestent déjà de façon constante cet abrègement en hiatus, des scansionss telles que *fūi*, *fūimus*, *fūerim* (Plaute, Ennius); *rēi*, *fidēi* (Lucrèce), ne constituant que des artifices métriques d'allure archaïsante. D'un autre ordre d'explication relèvent les scansionss *illīus*, *istīus*, qui procèdent d'une contamination entre les désinences de génitif *-ī* (*domin-ī*) et *-ius* (*cuius*). Un problème particulier est posé par les formes *fīo*, *fīunt*, *fīes*, *fīam*, toujours scandées en latin classique avec *ī* (contre *fīerem*, *fīeri*). Peut-être l'analogie de *fīs*, avec *ī* dans

un monosyllabe accentué (v. p. 104), s'est-elle imposée aux seules formes dissyllabes du verbe, la raison de ce clivage nous échappant.

**2. L'abrègement iambique.** Il convient ici de distinguer deux ordres de faits : un abrègement phonétique dans certains cas ; d'autre part, des licences et artifices métriques développés par analogie des cas où l'abrègement était phonétique (v. L. Nougaret, *Traité de métrique latine*, §§ 209-214). Nous ne considérerons ici, cela va sans dire, que le premier ordre de faits.

L'abrègement iambique, connu des grammairiens latins sous le nom de *brevis brevians*, est un procédé qui, reposant à la fois sur une assimilation quantitative et sur la tendance des voyelles finales à s'affaiblir, réduisait au rythme <sup>u</sup> des mots de rythme initialement <sup>u</sup>. Cette « loi » a dû connaître sa pleine application à l'époque des Comiques, dont la métrique l'illustre abondamment. Mais son effet a par la suite cessé, avant même l'époque classique, et l'analogie de formes comme *amā-te*, *honōr-is*, que n'avait point touchées cette loi, a entraîné la réfection de formes scandées *āmā*, *hōnōs*. Cette analogie n'a cependant point touché les formes qui n'entraient point dans un paradigme, comme les adverbes *bēnē*, *mālē* (< *bēnē*, *mālē*) ; ou des formes fléchies relevant d'un paradigme très particulier (*ēgō* < *ēgō* ne pouvait être influencé par *mē* ; *tībī* < *tībī* ne pouvait l'être par *tē*).

N.B. 1. On a parfois expliqué le -*ā* du Nom Sing. de la première déclinaison (type *familiā*) par l'analogie de mots (type *rosā* < \**rōsā*?) où il pourrait provenir d'un abrègement iambique. On pourrait, aussi bien et mieux, invoquer l'analogie d'acc. *familiām*, où devant -*m* une voyelle longue d'abrègeait nécessairement, indépendamment du rythme du mot. On peut se demander aussi s'il ne convient pas de partir de formes i.-eur. \*-*H*<sub>2</sub> (vocalisme prédésinentiel réduit : cf. gr. δόξα), au lieu de \*-*eH*<sub>2</sub> (vocalisme prédésinentiel plein : cf. gr. ἡμέρα).

N.B. 2. On explique aussi par un effet de la loi des mots iambiques les scansion *sciō* de Virgile (*Buc.*, VIII, 43) ; *vētō* d'Horace (*Sat.*, I, 1, 104), qui expliqueraient à leur tour, par analogie, *dixerō* (Horace, *Sat.*, I, 4, 104) et *laudō* (Juvénal, *Sat.*, III, 2). Mais Ovide présente avec constance des scansion *ergō*, *estō*, *Nāsō*, que n'explique ni directement ni par la voie analogique la loi des mots iambiques, et qui paraissent plus simplement manifester, dès le début de l'époque impériale, un affaiblissement à la finale absolue de voyelles longues jusque là résistantes (v. p. 92,4). On sait qu'à basse époque cet affaiblissement des voyelles longues gagnera l'intérieur du mot, bouleversant le rythme quantitatif (v. A. Meillet, *Esquisse...*, p. 242 sq.),

comme l'attestent de leur côté les langues romanes (v. A. Dauzat, *Phonétique et grammaire historique de la langue française*, p. 21).

## II. LES VOYELLES BRÈVES

Leur traitement en latin dépend, séparément ou conjointement, de l'application des principes exposés p. 91 sq., et de l'influence exercée par le voisinage phonétique (changements conditionnés).

**1. En syllabe initiale** la voyelle brève, encore relativement forte, se conserve en règle générale. On a ainsi, *en syllabe ouverte*, *āgo*, *ālīter* (gr. ἄγω, \**al-yo-ς* > ἄλλος) ; *fēro*, *lēgo* (gr. φέρω, λέγω) ; *dīcā-re*, *līqu-idus* (gr. δική, λιπών) ; *ōvis* (gr. ὄφις) ; *lōga* (vocalisme *ō* nominal) ; *iūgum*, *fūturus*, *fūtilis* (gr. ζυγόν, φύτος, χύτρα). On a de même, *en syllabe fermée*, *āgrum*, *ācris* (gr. ἄγρος, ἄκρος) ; *ēstis*, *vēctus* < \**wēgh-lo-* (gr. ἔστε, pamph. Φεχέτω) ; *dīctus* < \**dyk-lo-*, *fīctus* < \**dhygh-lo-* (cf. gr. τεῖχος, osque *feihus* < \**dheygh-*) ; *dōctus*, *ōcto* (gr. ὄκτω) ; *dūctus* < \**dwk-lo-* (cf. *dūco* < \**dewk-o*), *ūstus* < (\**H*<sub>1</sub>)*ws-lo-* (cf. *ūro*, gr. εὔω, < \**H*<sub>1</sub>*ews-*).

Toutefois, sous l'influence de phonèmes voisins, la voyelle peut subir des altérations conditionnées. Ainsi :

a) *ē* devient *ō* par assimilation d'arrondissement labial devant *w* (*nōvus*, *nōvem* < \**newo-*, \**newen-* : cf. gr. νέφος, ἔνεφα) ; par assimilation de labialité devant *m* lui-même suivi de *ō* (*hōmo*, issu de \**hēmo* conservé dans *nēmo* < \**nē-hēmo* ; on opposera, devant *m* suivi de voyelle d'avant, le traitement *similis* < \**sem<sup>o</sup>li-* : cf. gr. ὁμαλός < \**som<sup>o</sup>lo-*) ; par assimilation de point d'articulation devant *l* vélaire (*vōlo* < \**wēl-o* ; contre *vēlim*, *vēllem*).

b) *ē* devient *ō* après *w*, et devant consonne suivie de *o*. Ainsi dans *bonus* < \**dwēno-* ; *sōror* < \**swōror* < \**swē-sor*. Devant *ll*, ou consonne suivie de voyelle d'avant, le traitement est différent : *bēllus*, *bēne* (< \**dwēn-ē*), où *ē* s'est maintenu.

c) *ē* devient *ī* devant *m* suivi de *i* (*similis* < \**sem<sup>o</sup>li-*), et devant *ŋŋ* noté *gn*. Ainsi, on a *dignus* < \**dēg-no-* < \**dēk-no-* (cf. *dēcet*) ; peut-être *signum* repose-t-il sur \**sēk-no-* « marque par incision » (cf. *sēcare*). Les grammairiens, et l'apex des inscriptions, semblent indiquer que le *i* ainsi obtenu était de quantité longue ; elle peut s'expliquer par le dégagement par *ŋŋ*, d'une mouillure palatale<sup>1</sup> (cf., dans les mêmes conditions, gr. γίνομαι < γίγνομαι).

1. On peut aussi penser à une fugitive nasalisation de -*i-* devant -*ŋŋ-*. Cette quantité longue de la voyelle devait être facultative, le traitement des langues romanes (fr. *seing*) supposant, avec brève, *signum*.

d) *ö* devient *ü* devant *m* par tendance à s'arrondir plus devant consonne bilabiale. Ainsi, *hūmus* < \**g<sup>(e)</sup>hom-* (gr. *χθον-ός*); (*h*) *umerus* < \**om<sup>o</sup>so-* (skr. *ámsaḥ*, gr. *ἄμος* < \**ōmsos*).

e) Certains (ainsi Niedermann, *Phonétique historique du latin*, § 28) considèrent que *ö* passe à *ě* après *w*, dans une syllabe fermée se terminant par *s* ou *r*. En fait, le passage de *vorsus* à *versus* doit s'expliquer autrement (v. p. 73). Quant à *vester* < *voster* (en face de *noster* où *o* est conservé), il paraît devoir s'expliquer non par les phonèmes suivant *ö*, mais par celui qui le précède : *w* aurait ici exercé (comme dans *vētare* < *vōtare*; *vērrere* < *vōrrere*) une action dissimilante, exactement inverse de l'action assimilante manifestée dans le type *bōnus* < \**dwēno-*. Il semble ainsi que *w* se comporte différemment selon qu'il est (*dwēno-*) ou n'est pas (*vōrrere* > *vērrere*) précédé de consonne.

f) *i* devient *ě* devant *r* : *sērō* « semer » < \**sī-s(H<sub>1</sub>)-ō* (cf. *sē-men* < \**seH<sub>1</sub>-*; *sātus* < \**sH<sub>1</sub>-lo-*). La conservation de *i* dans *dirīmo* < \**dis-ēmō*, *dir-ībeō* < \**dis-(h)ābeō*, s'explique par réaction étymologique

g) *ü* devient semblablement *ö* devant *r* : *fōre* < \**fū-se* (cf. *fū-turus*); *fōras* « dehors » = gr. *θύραξ* (dans *θύραξ* < *θύραξ-δε*). Cet accroissement d'aperture vocalique devant *r* s'explique par le caractère apical et très ouvert de cette liquide en latin (v. p. 59).

**2. En syllabe intérieure ouverte.** En cette position, la voyelle subit, en règle générale, un affaiblissement qui se manifeste par sa fermeture, entraînant elle-même un changement de timbre. Ce phénomène, connu sous le nom d'*apophonie*, ne souffre comme exceptions que les exemples où l'analogie a restitué le timbre primitif de la voyelle (v. p. 99). Fréquemment, le point d'articulation de la voyelle affaiblie se fixe à l'avant (*i*) ou à l'arrière (*ü*) en fonction de l'attirance exercée sur elle par d'autres phonèmes du mot (changements conditionnés).

A. DEVANT OCCLUSIVE VÉLAIRE OU DENTALE, OU NASALE DENTALE, la fermeture de la voyelle s'observe à l'état pur, et le timbre obtenu est *i*. Ainsi :

*ā* > *i* : *adīgo* < \**ad-āgo*; *confīteor* < \**con-fāteor*; etc... L'exception de *concūtio* < \**conquātio* s'explique par l'influence exercée sur la voyelle par l'appendice labio-vélaire de la consonne précédente (d'où \**con-<sup>w</sup>utio*, puis *concūtio*).

*ě* > *i* : *dirīgo* < \**dis-rěgo*; *collīgo* < \**con-lěgo*; *dimīdius* < \**dis-mědius*.

*ō* > *i* : *homīnis* < \**homōn-es*; *ilīcō* < \**in-sllōcōd*.

*i* demeure *i*, car cette voyelle, sous peine de disparaître tout à fait (syncope : v. p. 99 sq.), n'a pas la faculté de se fermer plus encore. On a ainsi *reliquus* < \**-lik<sup>w</sup>-*; *civ-icus* (cf. gr. *πολιτ-ικός*).

*ū*, dans les mêmes conditions, devrait demeurer *ū*. On est surpris de le voir glisser vers l'avant, d'où *ī*, dans *capītis* < \**caput-es*; *cornīger* < \**cornū-gero-*; *manīca* < \**manū-ca*. On peut penser que *capūt* (seul substantif latin en-*ut*) a vu ses cas obliques influencés par le type des autres thèmes en *-t*, *milit-is*, *equit-is*; que *cornīger* a subi l'influence de *lanī-ger*, *palmīger*, *squamī-ger*, tous mots où *i* repose sur *ā*. *Manīca* enfin a pu être influencé par *tunīca*.

B. DEVANT CONSONNE LABIALE *b*, *f*, ou *m*, le timbre de la voyelle fermée avait dû se fixer initialement en *i* ou *ü* selon que la consonne labiale était elle-même suivie de voyelle d'avant ou d'arrière. On avait ainsi *in-cīpio*, mais *oc-cūpo* (\**in-cāpiyo*, \**ob-cāpō*); *decūma*, mais *exīmius* (\**decēm-a*; \**ex-ēm-iyō-*); *inlūmus* (\**inlo-mo-* cf. gr. *ἐντός*), mais *intimitas*. De même, *i* demeurait dans *pontīfex*, mais déplaçait vers l'arrière son point d'articulation dans *testūmonium* (cf. *testi-s*); inversement, *ū* se maintenait dans *lacrūma*, mais déplaçait vers l'avant son point d'articulation dans *quod-ībet* < *-lūbet*.

En fait, si un tel clivage a pu rendre compte initialement des faits, l'analogie, et certaines dissimilations, ont largement remodelé ces faits à date classique. Dans un paradigme où l'on devait avoir *inlūmus*, mais *inlīmī*, une forme seulement devait être appelée à se maintenir. Dans *fīnī-tūmus*, l'influence des voyelles *i* précédentes incitait à prononcer *-īmus*. Dans l'ensemble, le timbre *i* a tendu à se répandre au détriment de *ū*, qui a mieux résisté dans les formes (type *optūmus*) où la syllabe précédente comportait elle-même une voyelle d'arrière. On comparera aussi les destins fort dissemblables de \**leg-o-mos* > *leg-īmus*, et \**ab-s-ō-mos* > *absumus* (une influence semblable à celle de *leg-ī-lis* ayant manqué à cette deuxième forme, influencée en revanche par le simple *sūmus*).

C. DEVANT *w*, la voyelle, subissant par assimilation un arrondissement labial, passe normalement à *ū*. Ainsi *ab-lū(w)o*, *di-lūvies* (\**ab-lāvo*, \**dis-lāv-*); *monūi*, *docūi* < \**monē-wai*, \**docēwai*; \**denū(w)ō* < \**de-nōwōd*.

D. DEVANT *l*, le point d'articulation de la voyelle fermée était attiré vers l'avant (*i*) dans le cas de *l* palatal, vers l'arrière (*ü*) dans le cas de *l* vélaire (v. p. 72). On a ainsi *insīlio* < \**in-sālio*, mais *exūlo* < \**ex-ālo*; *Sicīlia*, mais *Sicūlus* (gr. *Σικελία*, *Σικέλος*); *simīlis*, mais *simūlare* (\**sem<sup>o</sup>l-*); *Catīl-īna*, mais *catūlus*; etc...

E. ENFIN, DEVANT *r* (ancien ou obtenu par rhotacisme de *s*), la prononciation relativement ouverte de la liquide (v. p. 96, *f*) explique des traitements particuliers :

*ǎ* ne se ferme que d'un degré, et prend le timbre *ě* : *impĕrare* < \**in-pārare* ; *reddere* < \**red-dāre*.

*ě* conserve son aperture et son timbre : *legĕre* < \**leg-ě-se*.

*ō* conserve son aperture, mais se trouve attiré vers l'avant par la prononciation apicale de *r* ; on obtient ainsi le timbre *ě* : *onĕrare* < \**onōs-āre* (cf. *onūs*) ; *genĕrare* < \**genōs-āre* (cf. *genus*) ; *tempĕrare* < \**tempōs-āre* (cf. *tempus*). Il convient cependant de noter que rien ne garantit absolument dans ces formes un *ō* ancien, et l'on peut poser (avec alternance -*e/os* du suffixe de nom d'action) \**genes-āre*, \**ones-āre* (cf. gr. γένεος, -ου < γενεσ-). De toute façon, des formes telles que *tempōris*, *arbōris* s'expliquent par l'analogie de *tempūs*, *arbōs*.

*ī*, au contact de *r*, s'ouvre en *ě* : *cinĕris* < \**cinīs-is* (gr. κόνις) ; *facĕre*, *capĕre* < \**capī-se*, \**facī-se* ; *lĕgĕrim* < \**lĕg-īs-ī-m*.

*ū* s'ouvre de même, et se trouve attiré vers l'avant par *r* apical ; d'où *ě* : *socĕrō* (datif) < \**swekūrōi* (gr. ἐκυρῶ).

On remarque ainsi que *ě* ne s'est point fermé davantage ; que *ī* et *ū* se sont même ouverts. La nature du phonème *r* a donc conditionné un changement allant à l'encontre de la tendance (à l'affaiblissement, donc à la fermeture) constatée dans tous les autres cas.

**3. En syllabe intérieure fermée**, la voyelle brève, plus résistante en cette position (v. p. 92, 5), se ferme au maximum d'un degré (sauf en des cas particuliers de changements conditionnés), et parfois même se maintient. On observe les faits suivants :

*ǎ* produit *ě* : *confĕctus* < \**con-fāctus* ; *incĕptus* < \**in-cāptus* ; *decĕrpo* < \**de-cārpo*. Le *ū* de *insūsus* < \**in-sāsus* ; *adūllus* < \**ad-āllus* est imputable à l'influence de *l*, vélaire dans ces formes. Le *ī* de *atllingo* < \**ad-tāngo*, *effrīngo* < \**ec-frāngo*, s'explique de même par la présence de *ng* (devenu, comme *gn*, *γγ*, et dégageant peut-être une mouillure : v. p. 75, b ; et 76).

*ě* se maintient : *con-sĕctari* ; *con-sĕrvus* (l'influence du simple n'ayant peut-être pas eu à s'exercer).

*ō* produit *ū* dans *venūs-tus*, *robūstus*, *ebūr-nus* ; mais l'influence des simples *venūs*, *robūr*, *ebūr* explique sans doute ce timbre. Dans les mots *honēs-tas*, *tempĕs-tas*, il faut vraisemblablement partir de la forme -*ēs* (et non -*ōs*) du suffixe dans le thème de base. On ne dispose donc point d'exemple sincère du traitement de *ō*.

*ī* se maintient dans *ad-dīctus*, *re-līctus*, où l'influence des formes simples a peut-être joué.

*ū*, dans *ad-dūctus*, *ad-ūstus*, appelle la même remarque.

Tous les faits concernant le traitement des voyelles brèves latines en syllabe intérieure, que nous désignerons en bloc sous l'appellation de « faits apophoniques », relèvent d'une sorte de dynamique phonatoire, et devraient dès lors exclure les exceptions. Les exceptions apparaissent précisément lorsque, à l'application d'une tendance aveugle, se substitue la volonté du locuteur de traiter la langue en système rationnel. On voit alors se produire des faits d'analogie, qui se ramènent à trois catégories :

**Régressions étymologiques** : *ĕlĕgans* (en face de *ĕlĕgere* « choisir ») conserve *ě* pour éviter qu'une forme \**ĕlĕgans* n'évoque le verbe *lĕgare* « lier ».

**Sentiment de la composition**, qui revient à conserver dans un composé la forme du mot simple : ainsi *se-pārare*, *com-pārare*, dont le traitement est différent de celui qu'on observe dans *im-pĕrare*, sémantiquement plus évolué.

**Sentiment enfin de l'unité paradigmaticque**, déjà signalé à propos de *tempōris*, *lepōris*, *arbōris*, et qui a pour effet de maintenir dans une forme sujette à s'altérer le vocalisme d'une forme non-menacée.

**4. Syncope de voyelles brèves intérieures**. La syncope est un phénomène dont la cause initiale est identique à celle qui provoquait l'apophonie : un affaiblissement de la voyelle intérieure en diminue la durée d'émission. Mais, tandis que cet abrègement se traduisait dans le cas de l'apophonie par une fermeture de la voyelle (d'où altération du timbre), la syncope abaisse la durée de l'émission vocale au-dessous du seuil de perception acoustique. Ainsi, du point de vue auditif, la voyelle n'est plus perçue ; et, devenant locuteur, l'auditeur ne cherche plus à réaliser le phonème qu'il ne perçoit plus.

La syncope est un phénomène assez capricieux. Moins commune en latin qu'en osque, elle devait être plus fréquente dans la langue familière ou vulgaire que dans la langue soutenue (on sait ainsi qu'Auguste taxait de pédante la prononciation *calidus*, au lieu de la forme *caldus* syncope). Il semble aussi que certaines séquences morphologiques, comme les suffixes -*b(u)lum*, -*c(u)lum*, aient été au gré du sujet prononcées avec ou sans syncope. Délaissant ces cas de syncope occasionnelle, nous examinerons ci-dessous les cas où la syncope

s'observe avec constance, et fixe dans la langue des formes définitives. C'est en syllabe ouverte que se rencontrent presque tous ces cas :

A. APRÈS LA SONANTE *w*, BILABIALE ARRONDIE, la prononciation de *i*, supposant un étirement latéral des lèvres, présentait quelque difficulté. Cette incompatibilité articulatoire a provoqué la chute de *i* dans des mots de trois syllabes ou plus, à la condition que *i* ne porte point l'accent. On observe ainsi la chute de *i* post-tonique dans *claudio* < \**clāwī-do*; *prūdens* < \**prō-vīdens*; *auceps* < \**āvī-ceps*; *raucus* < \**rāvī-cus*; *brūma* < \**brēvi-ma* (ancien superlatif féminin de *brevis*). On observe de même la chute de *i* pré-tonique dans *naufragium* < \**nāvī-frāgium*<sup>1</sup>; *gaudēre* < \**gavīd-ēre* (cf. *gavīsus* < \**gavīd-to*); *audēre* < \**avidēre*. L'analogie a quelquefois étendu la syncope à des formes où la voyelle syncopée eût porté l'accent : ainsi gén. pl. \**avī-cīp-um* a été entraîné à *aucip-um* par *auceps*. Inversement, l'analogie a parfois protégé la voyelle brève. Ainsi, *avidus* n'a point été altéré, sans doute grâce à l'influence exercée par l'abondante série des adjectifs en *-īdus* (type *ar-īdus*, *hum-īdus*, où *i* n'était point menacé).

B. EN SYLLABE PÉNUULTIÈME OUVERTE, une voyelle brève (et du même coup post-tonique en cette position) disparaît après voyelle longue + sonante; ou diphtongue + sonante; ou voyelle brève + deux sonantes. On observe ainsi des formes *corolla* < \**corōn(ā)la*; *ūllus* < \**oīn(ō)-lo-s*; *surgo* < \**sūr-r(ē)go*; *porgo* < \**pōr-r(ē)go* (à côté de *porrigo*, refait); *forceps* < \**fōrm(ō)-cap-s* « ce qui prend les objets chauds ». Cette syncope s'explique sans doute en raison de la longue émission précédente de phonèmes sonores, qui a pu donner l'impression d'une syllabe anormalement prolongée, rendant, par un contraste brutal, plus sensible la brièveté de la voyelle suivante.

On notera que l'analogie a étendu la syncope à des formes qui, dans le paradigme, eussent dû porter le ton sur la voyelle abolie. Ainsi, *sur-r(ē)gimus*, *form(ō)-cipem* sont devenus *surgimus*, *forcipem*, sous l'influence de *surgo*, *forceps*. Inversement, l'analogie a maintenu des voyelles brèves que leur position exposait à la syncope. Ainsi, *sōrīcis*, *līcis*, *fīlicis*, ont conservé *i* sous l'influence de *sōrex*, *īlex*, *fīlix*. *Porrigō*, à côté de *porgō*, s'est maintenu sous l'influence de *porrigēre*, forme normale (*porgere* étant analogue de *porgō*).

C. UN MOT DE QUATRE SYLLABES OU PLUS, dont les trois dernières sont brèves, perd communément la voyelle pénultième, post-tonique

1. On a proposé d'expliquer *naufragium* sans syncope, à partir de \**naufrag-*, \**nau*, représentant le thème \**naw-* de gr. ναῦ-ς skr. *naūh*, etc... Mais le composé latin a dû être formé sur le thème \**nauī-* de *nauī-s*.

en cette position. Ainsi, *ampulla* < \**ampōr(ā)-lā*; *fēmella* < \**femīn(ā)-lā*; *gemellus* < \**gemīn(ō)-lō-s*; *porcellus* < \**porcēl(ō)-lō-s* (où deux formations diminutives se superposaient); *fabella* < \**fabūlā-lā*.

D. DE MÊME, UN MOT DE QUATRE SYLLABES OU PLUS, commençant par trois syllabes brèves, perd la seconde ou la troisième de ces voyelles brèves, la voyelle portant le ton étant préservée. On a ainsi perte de la deuxième voyelle dans *officina* < \**op(i)ficīna*; *iūniōres* < \**iūv(ē)n-ī(y)ōres*. Mais, la deuxième voyelle portant le ton, c'est la troisième qui disparaît dans *satullus* < \**sātūr-(o)-los*; *vitellus* < \**vītēl(o)-los*.

N.B. Il est abusif de parler de syncope à propos de *abīciō*, *conīciō*, issus de \**ab-yāc-iyō*, \**con-yāc-iyō*. Dans ces formes, prononcées \**ab-yicio*, \**con-yicio*, le même signe *I* notant indistinctement *y* et *i*, une habitude graphique latine consiste à noter *yi* par *I* non-répété. Par la suite, la non-prononciation de *y* devant *i* explique la scansion du type *ōb-īcio* (Plaute, *Asin.* 814).

N.B. 2. Il est tout aussi erroné de présenter *con-cutio* comme issu par syncope de \**con-qu(ā)lio*. L'explication exacte de cette forme a été indiquée p. 96, 2<sup>o</sup>, A.

Notons pour finir que la syncope est, en syllabe fermée, très rare, et peut-être illusoire. *Sestertius* < \**sēm(ī)-es-tertius* (littéralement : « dont le troisième as est une moitié », c.-à-d. « [pièce] de deux as et demi ») est un mot très employé, parfois par des bouches étrangères (terme de négoce), de forme très usée; et de sens oublié. *Faustus*, aussi bien que sur \**fawes-lus* (cf. *honēs-lus*) peut reposer sur \**fawus-lus* (cf. *onūs-lus*), et s'expliquer dès lors par perte de *w* devant *u/ō* (v. p. 70). Enfin, la forme *iovestod* = *iūstō*, lue sur la Pierre Noire du Forum, inviterait à poser *iūstus* < \**iow(e)s-to*; cette forme toutefois a chance de jouer graphiquement sur l'étymologie populaire qui rattachait *iūs*, *iūs-lus*, au radical de *Iovem*, *Iovis*; d'où la graphie \**ioves-to-s* invitant à comprendre « relevant de Jupiter »<sup>1</sup>.

5. En syllabe finale, on s'attend à voir la voyelle manifester, en vertu du principe défini p. 92, n<sup>o</sup> 4, une grande débilité. Celle-ci se vérifie en fait; mais elle est limitée en latin par deux ordres de faits : solidité relative de la voyelle en syllabe fermée; importance morphologique de la fin de mot dans une langue flexionnelle. L'analogie vient aussi parfois restaurer une voyelle menacée. Il arrive, dans certains cas, que l'on doive tenir compte conjointement de tous ces facteurs.

1. Le rapprochement lat. *iūs* « justice » et skr. *yōh* invite à poser un prototype i-eur. \**yews*, d'où serait dérivé *iūs-lu-s* < \**yews-to-s*.

A. EN SYLLABE FERMÉE, la voyelle, en règle générale, se maintient, parfois au prix d'un abrègement, manifesté par sa fermeture. Ainsi :

ā devient ě: *remĕx* < \**rem-āg-s*; *aucĕps* < \**avi-cāp-s*; *aurifĕx* < \**auro-fāk-s*. On constate que dans tous ces mots la voyelle est suivie de deux consonnes, le type *libicĕn* < \**libi-cān*; *passĕr* < *passār* (dialectal) fournissant des exemples pour consonne unique. Les accusatifs type *familiām*, avec conservation de ā, peuvent ou reposer sur -ām, ou être analogiques du nominatif *familiā* (v. *infra*).

ĕ devient ĭ devant consonne simple: *fecĕd* (vase « de Duénos »), refait en \**fecĕt*, produit *fĕcĭt*; \**duc-ĕs*, \**consul-ĕs* aboutissent à *duc-ĭs*, *consul-ĭs* (génitif); \**leg-e-lĕs* > *legĭtis*; \**oin(o)-decĕm* > *undecĭm*. Dans les mots du type *auspĕx* < \**avi-spek-s*, et les mots du type *miles* < \**milĕt-s*, *obsĕs* < \**obsĕd-s* (où la géminée, demeurant sensible devant initiale vocalique du mot suivant, conservait à la finale un caractère toujours fermé), la voyelle, devant deux consonnes, s'est maintenue.

ō devient ū: types *dominŭs* < -ōs, *templŭm* < -ōm.

ū persiste: *manŭ-s*; *fructŭ-s*.

Le cas de ĭ est plus complexe. Comme ū, ĭ se conserve dans le cas général, d'où les types *dulcĭs*, *fidelĭs*, etc... Mais il disparaît dans la séquence -ĭs, peut-être, entre consonnes dentales, par saut articulaire du même au même. On a ainsi *mors* < \**mortĭs* (skr. *mṛtiḥ*); *mens* < \**mentĭs* (skr. *maliḥ*); *pars* < \**partĭs*; *ars* < \**artĭs*; *fors* « hasard » < \**fortĭs*; *pons* < \**pontĭs*; *mons* < \**montĭs*<sup>1</sup>. L'analogie a cependant maintenu ĭ au génitif de ces mots (et la langue, par ce procédé, a acquis une distinction morphologique entre nominatif et génitif, qui, à l'époque où une forme unique type *mortĭs* correspondait aux deux cas, faisait défaut). De même, le neutre type *forte* est responsable du maintien de ĭ dans les adjectifs type *fortĭs* « courageux ». On mettra enfin à part le traitement observé dans les mots du type *index*, *iūdĕx* < \**-dĭk-s*. S'agit-il d'un renforcement de ĭ en ě devant deux consonnes finales? On peut aussi invoquer l'action analogique d'autres noms d'agent de forme composée, type *au-spĕx*, où ě est ancien. De la même façon, *comĕs* < \**com-ĭ-t-s* (cf. *īre*, *ĭ-ter*) a pu subir l'influence du type *milĕs*.

N.B. Un cas particulier concerne la perte de ĭ et ō dans les groupes finaux -rĭs, -rōs, -lĭs, et peut-être -lōs (*famul* < *famulus*?). Dans ces groupes, la voyelle est absorbée par la liquide, très sonore; et les groupes -rs, -ls finaux, évoluent vers -r(r), -l(l), avec, dans le cas de -r, développement d'un point vocalique (\**agros* > \**agr* > \**ag<sup>o</sup>r*, d'où *ager*).

1. Dans les formes *cūtis*, *sūtis*, la finale -tis a été maintenue, sans doute pour éviter des monosyllabes brefs \**cūs*, ou \**stis*, différents des types *mens*, *ars*, terminés par Sonante + s,

On obtient ainsi, outre les formes ci-dessus, *acer* < \**acrĭs*; *celer* < \**celerĭs*; *vigil* < \**vigilĭs*. Il convient de noter cependant: a) que cette disparition ne frappe jamais les séquences -rĭ/ōs, -lĭ/ōs après syllabe comportant une voyelle longue (*vĕrus*, *mĭrus*, *clārus*, *pŭrus*; *fidĕlis*, *civilĭs*, *naturālĭs*). b) Que l'obéissance à un paradigme a maintenu la voyelle aux cas obliques (*agrŭm*, *acrĭs*), la langue, par ce procédé, accédant à une clarté oppositionnelle plus grande.

B. EN SYLLABE OUVERTE, le traitement consiste en une disparition ou une conservation de la voyelle, dont les modalités sont complexes.

ā se maintient. Si le nominatif de type *familiā* peut recevoir des interprétations diverses (v. p. 94), il ne fait point de doute que *templā*, *generā*, *itā* (skr. *itī*) ont un ā non-issu de longue, et reposant sur -H<sub>2</sub>. En face de *ita*, la perte de ā dans *ut* < \**qulā* fait difficulté; généralisation d'une forme élidée?

ĕ se maintient artificiellement dans les formes où il a valeur désinentielle (vocatifs type *dominĕ*; instrumentaux type *consulĕ*; impératifs type *sistĕ*), mais tombe dans les cas où la langue n'éprouve point le besoin d'une marque morphologique. Ainsi, les impératifs monosyllabes *dĭc* < \**dĭcĕ*, *dŭc* < \**dŭcĕ* (en face de *sistĕ*, *addĕ*) ne sont pas plus obscurs que *es*, *fer*, formes athématiques où n'a disparu aucune voyelle. On peut s'étonner de la conservation de ĕ en des formes comme *illĕ*, *istĕ*, et, surtout, dans les indéclinables, où la voyelle ne constitue par définition aucune marque morphologique. En fait, ĕ est parfois tombé, comme le montrent les doublets *dein*, *proin*, de *deindĕ*, *proindĕ*; et des scansion monosyllabiques *ind(e)*, *und(e)*, *ist(e)*, *quipp(e)* sont attestées chez les Comiques. La conservation de ĕ dans les autres cas peut s'expliquer par des faits de phonétique syntactique: à partir de séquences du type *illĕ'st* (*ille est*), *proinde statuit* (syllabé \**proindes-tatuit*), les formes *ille*, *proinde* se seraient généralisées. Peut-être aussi ces formes recevaient-elles à l'occasion une prononciation atone qui, faisant d'elles des proclitiques, retiraient à ĕ le statut de voyelle finale.

ĭ a disparu régulièrement dans les désinences verbales primaires \**-mi*, \**-si*, \**-ti*, devenues ainsi semblables aux désinences secondaires \**-m*, \**-s*, \**-t* (v. p. 273). On a, de même, *post* < \**postĭ*; *fac* < \**facĭ*. On observe en revanche un renforcement de ĭ en ě dans les mots où la voyelle constituait une marque morphologique exigeant son maintien. Ainsi dans les neutres type *dulce*; certains impératifs type *cape* < \**capi*. Le traitement de ĭ dans *ante* < \**antĭ* (en face de *post* < \**postĭ*) s'explique mal.

Le traitement de *ō* en syllabe finale ouverte n'est pas assuré, et, en face de gr. *ἔπου* < \**sek<sup>w</sup>e-sō*, lat. *sequere* (impér.) peut reposer sur \**seque-sē* (et non *-sō*). On ignore de même le traitement en cette position de *ū*, les neutres du type *cornu*, *genu*, où l'on attendrait une brève, étant en fait de quantité peu sûre (v. p. 198).

### III. ALLONGEMENT DE VOYELLES BRÈVES

La tendance latine à l'affaiblissement des voyelles brèves n'empêche point parfois la voyelle brève de subir un allongement. Il s'agit de cas très particuliers, que voici:

A. DANS LES MONOSYLLABES AUTONOMES, donc portant le ton, et constituant à eux seuls (contrairement aux proclitiques et enclitiques) un mot phonique, la voyelle a été allongée si elle était brève. Sur l'explication de ce fait, v. p. 92, 3. On observe ainsi les quantités *mē*, *tū*, *nōs*, *dās*, en face de gr. *με*; *ού*, lat. *lūquidem*; skr. *nāḥ*; lat. *dāmus*, *dāre*. Dans certains mots, cette tendance à l'allongement du monosyllabe se heurtait à la tendance inverse à l'abrègement d'une voyelle longue devant consonne finale autre que *-s* (v. p. 93). C'est ainsi que, devant nasale, la voyelle n'a pas été rallongée dans *sīm* < \**sīm*; *rēm* < \**rē(y)m*. Devant *-t*, Plaute hésite parfois entre deux quantités (*dēi*, *scīi*), mais les poètes postérieurs attestent constamment la brève. Devant liquide *-r*, *-l*, les formes *sāl*, *lār*, *pār* (en face de *sālis*, *lāris*, *pāris*) ont subi l'allongement. En face de gr. *φώρ*, le *ū* de *fūr* « voleur » (qui ne correspond pas directement à la voyelle grecque *ō*) s'explique si l'on pose un enchaînement \**fōr* > \**fōr* (abrègement) > \**fūr* > *fūr* (allongement du monosyllabe). Même explication pour *cūr* < *quōr*.

B. EN SYLLABE INITIALE, INTÉRIEURE, OU FINALE, une nasale, en disparaissant devant sifflante (v. p. 75), a allongé « par compensation » la voyelle précédente si elle était brève. On a ainsi les accusatifs pluriels types *dominōs* < \**-ōns*; *civīs* < \**-īs*; *manūs* < \**-ūs*. C'est une voyelle longue qu'attestent les langues romanes dans *īē(n)sa* > fr. *toise*; *-ē(n)sis* (suffixe servant à former des noms d'habitants) > fr. *-ois*; et la consonne *n* apparaît dès lors comme une graphie conservatrice.

C. EN LATIN, DEVANT CONSONNE SONORE, *s* s'est sonorisé, puis a disparu (v. p. 59), en allongeant « par compensation » la voyelle précédente si elle était brève. On a ainsi *īdem* < \**izdem* < \**is-dem*; *sīdo* < \**sī-sd-o* (gr. *ἴζω*); *pōno* < \**pō-s(i)no*; *a(h)ēnus* < \**aes-no* (lat. *aēs*); *egēnus* < \**egēs-no* (cf. *eges-tas*); *prēlum* < \**prēs-lom* (cf. *prēs-sī*).

Même résultat lorsque *z* procède d'un groupe de consonnes assimilé et simplifié : *māla* < \**ma(z)z-la* < \**magz-la* < \**maks-la* (cf. *max-illa*); *pālus* < \**pāg-slo-* (cf. gr. *ἐπάγγην*) *sēdecim* < \**sēks-decem*.

Les deux cas ci-dessus évoqués d'allongement compensatoire s'expliquent au terme d'un processus psycho-sensoriel : lors même que n'est plus réalisée la consonne implosive qui rendait longue la syllabe, l'auditeur, conservant en l'esprit le schème rythmique du mot, continue à sentir une syllabe longue; quantité qui, en l'absence de la consonne, ne peut être dorénavant assumée que par la voyelle, ainsi allongée.

D. LE LATIN A ENFIN CONNU UN CAS PLUS COMPLEXE D'ALLONGEMENT. Soit, en face d'un indicatif lat. *āgo*, gr. *ἄγω*, une forme d'adjectif verbal \**āg-to-s*. Cette forme, dès l'indo-européen sans doute, était, par assimilation, réalisée \**āktos* (gr. *ἀκτός*). Mais il s'est produit, dans la préhistoire du latin, une réfection analogique, qui d'après la sonore de *āgo* a tendu à rétablir une prononciation \**āgtos*. Une telle séquence n'était phoniquement réalisable que si les vibrations glottales sonorisantes se superposaient exactement à l'occlusive vélaire, et cessaient instantanément à la tenue devant l'explosive *t*. La difficulté de cette interruption a incité le locuteur à faire cesser trop tôt les vibrations glottales, et même à les décaler, en les réalisant avant l'occlusive vélaire. Cette dernière redevenait ainsi sourde, et les vibrations glottales ne faisaient que prolonger l'émission vocalique précédente, d'où *āctus*. On a, de la même façon, *tāctus*, *pāctus*, *frāctus* (en face de *tāngo*, *pāngo*, *frāngo*); *lēctus*, *rēctus*, *lēctus* (en face de *lēgo*, *rēgo*, *lēgo*). Le même résultat a été obtenu dans le cas de *-dt-* > *-tl-* (puis *-ss-*): ainsi, on a *cāsum*, *ēsus*, *fūsus*, issus de \**cād-to-*, \**ēd-to-*, \**fūd-to* (*cādo*, *ēdo*, *fū(-n-)do*)<sup>1</sup>. Hors de l'adjectif verbal en *-to-*, du supin en *-tu-*, et des noms d'agent en *-tor*, ce traitement ne se retrouve guère que

1. On doit cependant relever des exceptions. Ainsi, *sēssum* < \**sēd-tu-* surprend d'autant plus qu'aurait pu intervenir en renfort l'influence analogique du perfectum *sēd-i*, avec voyelles longue. Le cas de *cēssum*, en face de *cēdo*, est différent. Si l'on maintient la vieille étymologie due à Brugmann (v. Walde-Hofmann, s. v. *cādo*), on explique le thème d'infectum à partir d'un ancien \**cē-sd-o* (racine \**se/od-* de gr. *ὀδός*, + particule séparative *cē-*), le perfectum *cēssi* s'expliquant phonétiquement à partir de \**cē-sd-s-ai* (avec perte, ou assibilation, de *d* dans le groupe *-sds-*). Le supin *cēssum* peut dès lors s'expliquer soit par l'analogie de *cēssi*, soit à partir de \**cē-sd-tu-*, où *s* aurait, dans le groupe *-sdt-* passé à *-stt-*, empêché la re-sonorisation de *d*. Une autre étymologie rapprochant *cād-o* < \**keH<sub>1</sub>-d-* de *cād-ō* < \**kH<sub>1</sub>-d-*, reviendrait à expliquer *cēssi* à partir d'un autre thème, \**k(H<sub>1</sub>)-ed-s-*; *cessum*, dès lors, ne serait plus explicable que par l'analogie de *cēssi*. Mais le rapprochement *cādō*/grec hom. *κεκἀδοντο* paraît supposer une racine \**KH<sub>2</sub>-d-*, dans le degré plein \**KeH<sub>2</sub>-d-* ne saurait expliquer *cādō*.

dans *māximus* < \**māg-somos* (sur lequel se manifestait l'influence de *māg-nus*)<sup>1</sup>.

Les quelques exceptions à ce traitement, en des formes où l'on pourrait l'attendre, ont toutes une explication. Formé sur la racine \**bhlwg*<sup>w-</sup>, *flūctus* n'a pas été refait en \**flūg-to-* car l'indicatif *flū(w)o* ne fournissait point d'exemple d'une occlusive sonore. En face de *fōdio* < \**bhodh-*, *fōssus* n'a point été refait en \**fod-to-* car, à l'époque où se plaçaient ces réfections, les deux aspirées de la racine passaient par le stade de spirantes sourdes. Dans les formes *fīssus*, *strīctus*, *fīctus* (en face de *fīndo*, *strīngo*, *fīngo*), *i* est resté bref peut-être parce que cette voyelle, la plus fermée donc la plus brève, était la plus éloignée du seuil perceptif correspondant au sentiment d'une longue. Le désir d'éviter une amphibologie avec *fīsus* (de *fīdo*) a peut-être aussi joué dans le cas de *fīssus*.

#### IV. TRAITEMENT DES DIPHTONGUES

Le traitement des diphtongues a eu pour effet en latin de venir grossir le contingent des voyelles longues. Pour en comprendre le détail, quelques précisions sont indispensables.

Une diphtongue ne constitue point une suite de deux voyelles; ce qui impliquerait deux centres de syllabe, donc deux syllabes (séparées en ce cas par un hiatus). Une diphtongue, du point de vue de la syllabation, équivaut à un unique centre de syllabe, donc une voyelle. La différence avec une voyelle simple se ramène à cette définition que nous empruntons à Grammont (*Traité de phonétique*, p. 109) : *une diphtongue est une voyelle qui change de timbre au cours de son émission*. En vertu même des structures de la syllabe (v. p. 45 sq.) les deux timbres successifs ne peuvent correspondre à deux apertures égales; de fait, la diphtongue est, le plus communément, formée d'éléments rangés dans un ordre d'aperture décroissant.

1. On a parfois mis en doute, dans son ensemble, le caractère phonétique du traitement \**āg-to-s* > *āctus*, \**cād-to-s* > *cāsus*, en expliquant systématiquement la longue de l'adjectif verbal (ou des noms d'agent et d'action en *-tor*, *-tiō*, *-tu-s*, etc...) par l'analogie d'autres formes du paradigme verbal. Ainsi, *ēsus*, *fūsus*, *uisus*, etc..., s'expliqueraient par l'analogie de *ēd-ī*, *fūd-ī*, *uid-ī*, etc... L'existence de tels perfectums à voyelle longue a sûrement exercé une action adjuvante; mais des couples du type *ce-cid-i/cāsus*, *pe-pīg-i/pāc-tu-s*, *te-tīg-i/lāc-tu-s*, etc... semblent prouver que l'allongement de la voyelle s'est produit à l'adjectif verbal indépendamment de toute influence analogique. On pourrait certes songer à expliquer le type *tāctus* par l'analogie du type *āctus*, qui devrait sa voyelle longue (mais non son timbre) à l'analogie de *āg-i*. L'existence d'un couple *īec-i/īāctus*, sans influence analogique, rend bien aléatoire une telle supposition.

En indo-européen, une consonne s'interposant toujours (v. p. 125) entre deux voyelles, la langue ne mettait théoriquement jamais en contact deux phonèmes vocaliques susceptibles de recevoir une articulation diphtonguée; de telles diphtongues n'ont pu apparaître que postérieurement à la chute de consonnes intervocaliques (comme dans lat. *aes* < \**a(y)es*). Toutefois, au prix d'une extension de sens, on a coutume d'appeler diphtongues en indo-européen toute séquence voyelle + sonante suivie de consonne, cela en vertu de la propriété qu'avaient les sonantes de se comporter accessoirement comme substitués de voyelles (v. p. 51).

Au niveau des langues historiques, la situation s'est considérablement modifiée. Tout d'abord, les diphtongues à deuxième élément laryngal sont, dans toutes les langues autres que le hittite, devenues des voyelles longues (v. p. 63). De plus, les sonantes *r*, *l*, *n*, *m*, notamment en latin, sont progressivement devenues de pures consonnes, et ont cessé d'apparaître comme des sonantes. Seules les semi-voyelles *y* et *w* conservent à ce niveau les propriétés proprement sonantiques, et sont, de ce fait, aptes à constituer un second élément de diphtongue. Quant au premier élément, il peut être, dans une langue distinguant deux quantités vocaliques, lui-même long ou bref. De fait, si les langues indo-européennes attestent surtout des diphtongues à premier élément bref, il faut tenir compte de certains cas où la diphtongue présente au premier élément une longue. Cela nous amène à poser qu'au seuil de son histoire une langue comme le latin pouvait posséder en droit les diphtongues suivantes : *āi*, *āi*; *ēi*, *ēi*; *ōi*, *ōi*; *āu*, *āu*; *ēu*, *ēu*; *ōu*, *ōu*.

Comme le grec, le latin n'a finalement conservé aucune diphtongue à premier élément long. En premier lieu parce que, dès l'indo-européen, une sonante disparaissait phonétiquement devant une autre sonante, ce qui, à l'accusatif, réduisait à une voyelle longue les diphtongues de mots tels que \**dyē(w)-m*, \**rē(y)-m*, \**g<sup>w</sup>ō(w)-m*; d'où lat. *diēm*, *rēm*; gr. Ζήν, dor. βῶν; ombrien *būm* « bœuf ». En second lieu parce que, dans toutes les autres séquences phoniques à l'intérieur du mot, la loi d'Osthoff (v. p. 89), abrégant le premier élément de la diphtongue, la ramenait au cas le plus commun de diphtongue à premier élément bref. Dès lors ne pouvaient parvenir au niveau historique que des diphtongues à premier élément long situées à la finale absolue. Mais ces diphtongues, équivalant en droit à trois brèves, ont elles mêmes été ramenées, par le latin comme par le grec, à la valeur de deux brèves (v. p. 89), cela au terme de deux processus possibles : a) le premier élément a pu être abrégé, le second se conservant (type lat. *Dianāi*, datif, devenant *Dianāe*). b) Le deuxième élément a pu disparaître, le premier conservant sa quantité longue

(type gr.  $\lambda\acute{o}\gamma\omega$ ,  $\delta\acute{o}\zeta\alpha$ , où iota « souscrit » est la notation conservatrice du 2<sup>e</sup> élément disparu; lat. dialectal dat. *Dianā*; lat. classique *dominō* < - *ōi* (datif).

Quant aux bien plus nombreuses diphtongues à premier élément bref (anciennes, ou obtenues par l'abrègement du 1<sup>er</sup> élément), le latin les a, à date historique, progressivement perdues, les transformant

$\bar{u}$                        $\bar{i}$   
 $\bar{o}$                        $\bar{e}$   
 $\bar{a}$

en voyelles longues. Le processus de cette évolution, parfois complexe, consiste en une suite d'assimilations (d'aperture ou de point d'articulation). Pour suivre avec profit le détail des faits, il est bon de se reporter au graphique

ci-contre, où se trouvent repérés verticalement les degrés d'aperture, horizontalement les points d'articulation.

### 1. En syllabe initiale, les évolutions sont les suivantes :

a) *ai* devient *ae*, le second élément se rapprochant du premier, et s'ouvrant d'un degré. On obtient ainsi, en face de gr.  $\alpha\acute{\iota}\theta\omega$ ,  $\lambda\alpha\iota$  (F)  $\acute{o}\varsigma$ ,  $\sigma\kappa\alpha\iota$  (F)  $\acute{o}\varsigma$ , lat. *aedes*, *laevus*, *scaevus*. De même, *quaero* repose sur \**quaiso*. La graphie des inscriptions permet de situer fin III<sup>e</sup> s./début II<sup>e</sup> s. cette évolution. Plus tard, en latin campagnard d'abord puis, au début de l'Empire, en latin urbain, la diphtongue *ae* évoluera elle-même (par assimilation réciproque des deux éléments) vers  $\bar{e}$  ouvert, supposé par le traitement des langues romanes (fr. *ciel* < \**cēlum* < *caelum*; *quiert* < \**quērit* < *quaerit*).

b) La diphtongue *ei*, encore notée comme telle dans le S.C. des Bacchanales, de graphie archaïsante, a été traitée par assimilation réciproque des deux éléments. Le premier élément se fermant légèrement, le second s'ouvrant légèrement, il en est résulté d'abord une prononciation  $\bar{e}$  long fermé, notée par *e* dans certaines inscriptions. Une légère fermeture ultérieure a entraîné la prononciation  $\bar{i}$ , qui est celle du latin classique. On a ainsi *dīcō* < \**deico* (gr.  $\delta\acute{\epsilon}\iota\chi$ - $\nu\bar{\mu}\mu$ ); *īre* < \**ei-se* (gr.  $\epsilon\bar{\iota}$ - $\mu$ ); *fīdō* < \**bheydh-* (gr.  $\pi\epsilon\bar{\iota}\theta\omega$ ); etc...

c) La diphtongue *oi* est encore notée comme telle dans certaines inscriptions archaïques ou archaïsantes; ainsi, en face de péligien *coisatens* « *cūrauerunt* », on lit dans C.I.L., I<sup>2</sup>, 1529, *coirauit* = lat. class. *cūrauit*. Le S.C. des Bacchanales présente de même *oinuorsei* = lat. class. *ūniuorsī*. Ultérieurement, la diphtongue *oi* a connu une pluralité de traitements.

Dans le cas le plus général, le second élément, dont le point d'articulation était fort éloigné de celui du premier, a, tout en gardant la même aperture, glissé vers l'arrière; d'où la diphtongue *ou* (attestée

dans C.I.L.I<sup>2</sup>, 1894 : *couraueront*; IX, 3574 : *courare*). Cette diphtongue a ensuite confondu son évolution avec celle de *ou* ancien (v. ci-dessous), aboutissant à la voyelle longue  $\bar{u}$ . On obtient ainsi les formes *cūra*, *cūrare* < \**coisa-*; *ūnus* < \**oi-no-s* (cf. gr. hom.  $\omicron\bar{\iota}$ - $\text{Fo-}\varsigma$ ); *hūc* < \**hoi-ce*; *pūnicus* (gr.  $\Phi\omicron\lambda\upsilon\kappa\epsilon\varsigma$ ); *pūnire* < \**poin-* (emprunt au grec  $\pi\omicron\upsilon\eta$ ); etc...

Lorsque la diphtongue *oi* était précédée de *w*, une dissimilation préventive interdisait le passage de \**woi-* à \**wou-*; *oi* évoluait alors en sens inverse, le premier élément glissant vers l'avant pour rapprocher son point d'articulation de celui du second; d'où la diphtongue *ei*, évoluant ensuite, comme *ei* ancien, en  $\bar{i}$ . On obtient ainsi, en face de gr. (F)  $\omicron\bar{\iota}\delta\alpha$ , lat. *uīdī*; de même, bien qu'un vocalisme *e* ne soit pas exclu au départ, les formes latines *uīcus*, *uīnum*, en face de gr.  $\text{Fo}\bar{\iota}\kappa\omicron\varsigma$ ,  $\text{Fo}\bar{\iota}\nu\omicron\varsigma$ , reposent plus vraisemblablement sur des prototypes à initiale \**woi-*.

Enfin, un troisième traitement est attesté dans quelques mots, où *oi* a simplement subi une assimilation d'aperture du second terme au premier; d'où *oe*, groupe vocalique de deux éléments d'aperture identique (moyenne). On a ainsi *foedus* « traité » (en face de gr.  $\pi\acute{\epsilon}$ - $\pi\omicron\iota\theta$ - $\alpha$ , et S.C. des Bacchanales *foideratei* = *foederati*); *poena*, emprunt à gr.  $\pi\omicron\upsilon\eta$  (mais dérivés *impūnis*, *pūnire*); *moenia* (mais dérivé *mūnire*, et, formé sur le même radical, *mūrus* < \**moi-ro-s*); *Poenus*, *Poenulus* (mais adj. *pūnicus*). On notera que tous ces vocables relèvent du lexique judiciaire (*poena*), diplomatique (*foedus*, *Poenus*), guerrier ou épique (*moenia*), c'est-à-dire de lexiques traditionnels et archaïsants. La graphie *oe* conservée dans ces formes doit correspondre à une prononciation qui à date ancienne a dû avoir cours.

On constate d'ailleurs que certains mots, présentant à date classique le traitement  $\bar{u}$  de *oi*, se rencontrent dans des inscriptions archaïques avec la graphie *oe*. Ainsi C.I.L., I<sup>2</sup>, 672, 677, 678 : *coerauere*; 670 : *moerum* = *mūrum*. On a parfois déduit de ces graphies que *oe* représentait entre *oi* et  $\bar{u}$  le stade intermédiaire de l'évolution. Mais le groupe *oe*, formé de deux éléments d'aperture moyenne, pouvait difficilement évoluer en  $\bar{u}$ ; et son traitement le plus clairement attesté est  $\bar{o}$  (ainsi *mōtus* < \**mo(w)elo-s*; *uōtus* < \**uo(w)elos*; *nōn* < *noenom*, attesté < \**n(e)oinom*). Il est dès lors légitime de poser en latin ancien deux évolutions distinctes de *oi* : l'une en *ou* >  $\bar{u}$ , l'autre en *oe*; les graphies archaïques *coerauere* pour *cūrauerunt* doivent illustrer une hésitation de la langue entre deux traitements, dont un seul devait triompher.

d) *au* est, semble-t-il, demeuré longtemps stable : *paucus*, *laurus*, *augere*, en face de gr.  $\pi\alpha\bar{\upsilon}\rho\omicron\varsigma$ ,  $\tau\alpha\bar{\upsilon}\rho\omicron\varsigma$ ,  $\alpha\bar{\upsilon}\xi\acute{\alpha}\nu\omega$ . Toutefois, par

assimilation réciproque d'aperture entre les deux éléments, le latin campagnard avait développé une prononciation *ō*, ensuite introduite dans le parler populaire urbain. On a ainsi *sōdēs* « s'il te plaît » < \**se(y) audēs*; *lōtus*, doublet de *lautus*; et une prononciation *Clōdius* pour *Claudius* revenant au temps de Cicéron à afficher des goûts populaires. Cette prononciation, dès l'époque cicéronienne, fut combattue par les puristes, dont le zèle excessif introduisit la prononciation *au* même dans des mots où *ō* était étymologique (ainsi, *plōdere*, de \**pl-e/od-* « frapper », devint *plaudere*).

e) *eu*, au niveau de l'italique commun, était devenu *ou* par assimilation de point d'articulation du premier élément au second; puis *ou*, en latin, devait passer à *ū* (v. ci-dessous). On a ainsi *ūro* < \**eu-so* (gr. εὖω); *fūdi* < \**ghewd-* (gr. χέ(F)ω); *lūcem* < \**lewk-* (gr. λεικός) etc... Sur la forme *Lōcina* « déesse des enfants voyant le jour » (à côté de *Lūcina*), de la racine \**lewk-* « lumière », v. ci-après. L'adjectif *līber* « libre », vraisemblablement apparenté à *līberi* « enfants (libres?) », pose un problème. Le rapprochement avec gr. ἐλευθερος semble s'imposer compte tenu des formes vénète *louderobos* « pour les enfants », péligien *loufir* « libre ». Comme le latin, le falisque [l]oifirta « affranchie », *loifirtato* « *libertatis* » atteste une diphtongue en *i*, expliquant *ī* latin. S'agit-il, sur un domaine particulier, d'une dissimilation *ou* > *oi* (d'où *ei* > *ī*) due à la constrictive dentale suivante, issue de *dh*?

f) *ou*, enfin, a subi une assimilation réciproque des deux éléments en un *ō* très fermé, qui ensuite a pu évoluer en deux sens : en latin urbain, une fermeture supplémentaire entraînait la prononciation *ū* (*ūber* en face de gr. οὐραρ; *būbus* < \**g<sup>w</sup>ou-bho-s*); inversement, en latin campagnard, une légère ouverture entraînait la prononciation *ō* : *bōs*, *bōbus* < \**g<sup>w</sup>ou-*; *Lōcina*, (à côté de *Lūcina*); *tōtus* < \**touto-s*; *rōbur* < \*(H<sub>1</sub>)*r-ew-dh* (cf. ἐρυθρός, ἐρεθώ).

2. **En syllabe intérieure**, la diphtongue, équivalant à voyelle brève suivie de consonne, voyait son premier élément soumis à l'apophonie (v. p. 96 sq.). Ce point précisé, les traitements s'expliquent aisément :

*ai* > *ei* (cf. *con-fēc-tus*) > *ī* : ainsi, on a *conquīro* < \**con-quaiso*; *conciōdo* < \**con-caido*; *existimo* < \**ex-aistimo* (cf. *aestimare*); *illīdo* < \**in-laido* (cf. *laedo*); etc...

*ei* > *ī* : *con-fīdo*; *con-dīco*, comme à l'initiale.

*oi* > *ei* > *ī* : *reliqui* < \**re-(le)loiqu-ai* (cf. gr. ῥέλοιπα).

*au* > *eu* > *ū* : *con-clūdō* < \**claudō*; *accūsō* < \**ad-causō*; *illūtus* < \**in-lautus*.

*eu* > *ou* > *ū* : *con-dūco*; *in-iūstus*, comme à l'initiale, et sans qu'il soit indispensable d'invoquer l'analogie de la forme simple.

3. **En syllabe finale**, le premier élément de la diphtongue subissait de même, en tant que voyelle brève en syllabe finale fermée, une altération. D'où :

*ai* > *ei* > *ī* : *rosīs* < \**-ais*; *pepulī*, *tetulī* < \**pe-p<sup>o</sup>l-ai*, \**te-t<sup>o</sup>l-ai* (ces formes, où *ū* apparaît devant *l* apparemment palatal, ont un *l* en fait vélaire : v. p. 275). Dans les formes type *rosae* (datif), *rosae* (génitif), le traitement différent de *-ai* s'explique par la chronologie de ces formes : dat. *rosae* < \**rosāi* présente une ancienne diphtongue à premier élément long, récemment abrégé; *rosae* < \**rosā-ī* (génitif) est une ancienne forme à finale dissyllabique (v. p. 168) récemment passée à une prononciation diphtonguée.

*ei* > *ī* : *consul-ī* < *-ei*; *īībī* < *īībī* (mot iambique) < \**te-bhei*; *nō-bī-s* < *-bhei-s*.

*oi* > *ei* > *ī* : nom. pl. *domin-ī* < \**domin-oi* (cf. gr. λόγοι); dat. pl. *domin-īs* < *-ois*; locatif *domī* < *-oi*? (gr. οἴκοι); mais une désinence *-ei* (gr. ἐκεῖ) n'est point exclue.

*eu* > *ū* : *senatūs* (génitif) < \**senatew-s*.

*ou* n'est point attesté autrement que comme étape intermédiaire issue de *-eu*.

## V. LES CONTRACTIONS VOCALIQUES

Bien qu'elles jouent en latin un rôle peu considérable, il convient de les examiner brièvement, dans la mesure où elles ont contribué à la création de voyelles longues.

D'une façon générale ne posent point de problème deux voyelles de timbre identique qui se contractent, quelle que soit leur quantité initiale. Ainsi, *ěě* produit *ē* (*civēs* < \**civē(y)ēs*; *monēre* < \**moně-(y)ě-se*); *ēě* produit *ē* (*flēram* < \**flē(w)ěram*); *ēē* produit *ē* (*dēgi* < \**dē-ēgi*); *ōō* produit *ō* (*nōlo* < \**nō-(v)ōlo*; *quōrsus* < *quō-(v)ōrsus*); *ōō* produit *ō* (*cōpia* < \**cō-ōpia*); *īī* produit *ī* (*nīl* < *nīhīl*; *bīmus* < \**bī-hīmus*); *īī* produit *ī* (*dītor* < \**dī(v)ītor*); *īī* produit *ī* (*gratīs* < *gratīs*).

Entre voyelles brèves de timbres différents, le latin n'offre que peu d'exemples de contractions. On observe une contraction *ōě* > *ō* dans les formes *mōtus* < \**mo(u)etos*; *uōlum* < \**uō(u)ētum*; *nōnus* < \**no(u)enós*<sup>1</sup>; et peut-être dans les adjectifs en *-ōsus*, si ce suf-

1. Voir cependant, p. 70, note 1.

fixe, d'origine peu claire, repose bien sur *\*-o(w)ent-lo-* (cf. gr.  $-\acute{o}(F)\epsilon\iota\varsigma$  <  $-\ast_o-F\epsilon\nu\tau-\varsigma$ ). *\*Cōǎgō* > *cōgō* illustre de son côté  $\acute{o}\grave{a}$  >  $\bar{o}$ .

La contraction brève + longue de timbres différents produit généralement une longue de même timbre que la voyelle longue du groupe primitif. On a ainsi *dēs* < *\*dǎ-(y)ē-s*; *stēs* < *\*stǎ-(y)ē-s* (cf. gr.  $\delta\iota-\delta\omicron\lambda\eta\varsigma$ ;  $\iota-\sigma\tau\alpha\iota\eta\varsigma$ ). Dans les formes du type *monēās* < *\*monē-ā-s*, la non-contraction s'explique probablement par souci de préserver la clarté du thème.

La contraction d'un groupe longue + brève produit généralement (après que la longue s'est abrégée en hiatus, d'où désormais deux brèves) une voyelle longue présentant le timbre de la première voyelle du groupe ancien. On a ainsi *dēgo* < *\*dē-āgo dēbeo* < *dē-hābeo*. Une forme telle que *dēāmo* (rare) n'a point subi la contraction pour éviter une amphibologie avec *dēmo* < *\*dē-ēmo* (fréquent).

Dans les groupes de deux voyelles longues anciennes, la première s'abrégait en hiatus, et le groupe brève plus longue rentrait dès lors dans un cas examiné ci-dessus. On a ainsi *amēs* < *\*amā-(y)ē-s*; *amō* < *\*amā-(y)ō*. Les formes du type *delēās* < *\*delē-ās* appellent la même remarque que le type *monēās*.

## VI. CONCLUSION

Si l'on confronte à l'état indo-européen l'état latin du vocalisme, un point attire très vivement l'attention : à une hiérarchie structurale nette et stricte des phonèmes vocaliques s'est substituée une sorte d'anarchie et de confusion. De fait, envisagé sous l'aspect diachronique, le vocalisme du latin présente, aux yeux de qui n'est point averti des principes et détails de son évolution, une opacité extrême, qui découragerait à ce stade de rechercher des structures. En effet :

1. Le latin, malgré la résistance des anciennes voyelles longues, a considérablement modifié leur nature, leur répartition, et, en fin de compte, leur portée. Il a en effet abrégé des voyelles longues (par loi d'Osthoff; en hiatus; à la finale devant consonne autre que *s*; plus tard même à la finale absolue). Inversement, il s'est donné des voyelles longues nouvelles (dans les monosyllabes toniques; par allongement compensatoire; par traitement des diphtongues; par contraction de brèves anciennes). Ces innovations ont évidemment pour effet de remettre en question dans la langue le rôle morphologique de ces longues.

2. Le latin a bouleversé plus encore le système de ses voyelles brèves : en se donnant des brèves nouvelles (abrègement de longues;

vocalisation de sonantes; voyelles d'anaptyxe); en perdant des brèves anciennes (allongées; ou disparues : par syncope intérieure; par chute à la finale absolue); surtout, en modifiant très considérablement le timbre des voyelles brèves conservées (par apophonie en syllabe intérieure et finale; et sous l'influence conditionnante de phonèmes voisins). Il en résulte que l'origine des voyelles brèves n'est jamais sûre dès l'abord. Du même coup se trouve ruinée la valeur morphologique de certaines alternances autrefois essentielles (v. p. 123).

Envisagé au niveau classique et d'un point de vue synchronique, le vocalisme latin se trouve, pour les raisons ci-dessus rappelées, assez peu clair. Le latin possède encore, comme l'indo-européen récent, une liste théorique de dix voyelles ( $\acute{a}$ ,  $\acute{e}$ ,  $\acute{i}$ ,  $\acute{o}$ ,  $\acute{u}$ ); mais, d'un point de vue fonctionnel, leur jeu se trouve considérablement limité. Les brèves notamment, sauf dans les cas de reconstruction analogique, présentent en syllabe intérieure (ouverte ou fermée), ou finale, un timbre conditionné, de façon quasiment mécanique, par la position et l'environnement phonétique; et il va sans dire que la valeur distinctive des timbres se trouve du même coup effacée. Seule la syllabe initiale (malgré, ici encore, quelques cas d'altération conditionnée) offre aux voyelles brèves latines la possibilité de manifester plus constamment des oppositions distinctives. Les voyelles longues, dont le timbre est plus rarement altéré, assument de ce fait des fonctions distinctives plus importantes. Grâce à leur maintien se trouve d'autre part sauvegardée, dans une assez large mesure, une opposition distinctive fondée sur la quantité. Mais ce type d'opposition longue/brève ne présente en latin qu'un assez médiocre rendement. Le trait distinctif qui sépare le plus nettement voyelles brèves et voyelles longues correspond finalement surtout à un clivage entre voyelles de timbre (le plus souvent) conditionnant, et voyelles de timbre (le plus souvent) conditionné. Ce maintien de l'opposition quantitative est de ce point de vue, dans la langue, important, et joue un rôle de résistance dans l'évolution du phonétisme latin. Ce n'est sans doute pas un hasard si, en bas latin, la perte des oppositions quantitatives a donné le signal d'une nouvelle série de bouleversements.

*DEUXIÈME PARTIE :*

**MORPHOLOGIE**

## CHAPITRE PREMIER

### GÉNÉRALITÉS

#### I. LA CLASSIFICATION MORPHOLOGIQUE

Les mots du latin et des langues indo-européennes, comme de toutes les langues en général, se répartissent en classes diverses (variables parfois d'un groupe linguistique à un autre), différant entre elles par la forme, la fonction, ou ces deux éléments conjoints. Du point de vue morphologique le latin et les langues indo-européennes anciennes sont des langues de type flexionnel; ce qui n'exclut pas pour autant la présence de mots insensibles à la flexion. Un premier clivage laisse ainsi apparaître une classe de formes fléchies d'une part, d'autre part une classe d'invariants. Ces derniers, en nette minorité dans les langues historiques, paraissent avoir deux origines distinctes : les uns apparaissent comme d'anciennes formes fléchies, émancipées du paradigme flexionnel, et promues par figement au statut d'éléments autonomes; d'autres, moins nombreux, paraissent, aussi loin que l'on remonte, ne jamais avoir fait partie d'un paradigme flexionnel. Il peut s'agir, dans ce dernier cas, de formes qui dès une époque ancienne se seraient extraites d'un paradigme, par la suite aboli, dont elles seraient devenues la seule survivance. Peut-être certaines remontent-elles à une époque, plus ancienne encore, où un embryon de système flexionnel coexistait avec des formes isolées.

A date historique, le latin et les langues indo-européennes anciennes comportent une immense majorité de formes fléchies. La grammaire traditionnelle les répartit en diverses classes dites « parties du discours » : substantifs, adjectifs, pronoms, verbes. Plus simplement, on englobe sous l'appellation de noms l'ensemble substantifs + adjectifs. Le pronom constituant une catégorie très particulière, peu cohérente, concernant un nombre restreint de mots, et sur laquelle nous reviendrons en temps opportun (v. p. 217 sq.), les deux classes qui, dans les langues indo-européennes, méritent de retenir l'attention, et qui

à elles seules englobent la presque totalité du lexique, sont le verbe et le nom.

Ces deux classes sont à notre esprit si familières que leur distinction nous apparaît comme un trait nécessaire de structure linguistique, et que leur définition nous semble superflue. Tout au plus dit-on communément que le nom désigne des objets ou exprime des qualités, le verbe exprimant, lui, des actions ou procès. En fait, si la classe nominale, de fonction essentiellement appellative, ne soulève pas d'insurmontable difficulté, la notion de verbe est fort délicate à appréhender. Les Grecs, qui ont désigné par ὀνόματα les noms et ἀντωνυμῖαι les pronoms, n'ont su désigner les verbes que du terme fort imprécis de ῥήματα « des mots », se montrant sensibles à leur qualité non-appellative, mais incapables d'en saisir et résumer l'aspect positif. A travers le terme *verba*, calque latin du mot grec (au même titre que *nōmina* et *prō-nōmina*, calques de ὀνόματα et ἀντωνυμῖαι), l'appellation de « verbe » hérite de toute l'imprécision du vocable grec. Cette difficulté à définir le verbe tient au fond à une ambiguïté irréductible : nettement distinct du nom par la forme, le verbe indo-européen n'est pas par sa fonction fondamentalement distinct du nom.

Envisagé d'un point de vue logique, tout énoncé se ramène, à propos d'un sujet, à l'affirmation d'un prédicat; le sujet (comme nous disons « sujet de conversation ») étant la donnée première, *ce dont on parle*; le prédicat, de son côté, étant *ce que l'on dit*; soit, à propos d'un sujet, l'énoncé d'une proposition précise. Une séquence du type « ce spectacle est beau » comporte les deux termes sujet + prédicat, et constitue un énoncé de type normal et courant. Une séquence du type « beau! » peut constituer un énoncé, si du moins nous laissons comprendre de quoi nous parlons : le spectacle qui est là sous nos yeux. Enfin, une séquence « ce spectacle », réduite à ce qui pourrait être un sujet, ne constitue nullement un énoncé, puisque ce sujet, dont rien n'est dit, reste virtuel. De ces remarques il découle qu'un énoncé, pour être complet, peut dans certains cas se passer d'un sujet exprimé; mais que, inversement, un énoncé privé de prédicat ne peut, de ce fait, prétendre être un énoncé. Il apparaît donc que l'expression d'un prédicat est l'élément fondamental de tout énoncé.

A la distinction sujet/prédicat ne correspond pas sur le plan morphologique une répartition aussi nette. Le nom peut être sujet (« le professeur parle »), ou prédicat (« mon père est professeur »). Le verbe, lui, est toujours prédicat (« mon père travaille »). Ainsi, à la bivalence fonctionnelle du nom s'oppose l'univalence du verbe. Mais la constatation essentielle est que, à égalité de fonction, le prédicat peut être soit nominal soit verbal. Opposer le verbe au nom en défi-

nissant le verbe comme seulement prédicat n'est donc pas suffisant, puisque cette définition ne dit pas en quoi le prédicat verbal se distingue du prédicat nominal. Cette distinction, nous le verrons, se ramène à l'existence de notions annexes qu'introduit le verbe (voix, temps, aspect, mode, personne), mais qui toutes, nous le verrons aussi, ne sont pas nécessairement exprimées conjointement avec le verbe.

Sur le plan lexical, la difficulté à distinguer verbe et nom est tout aussi réelle. En français, « marche » peut être indifféremment nom (« chaussure de marche »), ou forme verbale d'impératif (« Lève-toi, et marche! »); dans un énoncé du type « en avant, marche! », nous ne distinguons pas nettement si ce mot est verbe, ou nom (cf. « demi-tour, repos! »). L'utilisateur du chemin de fer identifie un nom dans « en voiture! », tandis que le marin-pêcheur interprète comme impératif le cri « embarque » de son patron. De tels exemples mettent en lumière le fait suivant : dans une langue aussi sensible que le français à la distinction nom / verbe, le critère lexical est insuffisant, et l'indistinction des deux classes se manifeste dès que n'est plus marquée la caractérisation morphologique du verbe. Au niveau des langues indo-européennes anciennes, des faits du même ordre se constatent parfois. D'une façon générale, une même racine peut servir de base de dérivation à des formations nominales et verbales conjointement; et, employées comme prédicat, ces formes ne manifestent leur nature nominale ou verbale qu'au terme d'un examen morphologique. Il y a plus, et le verbe indo-européen comporte dans sa flexion des éléments nominaux. Nous entendons par là non seulement les formes dites « nominales », toutes étrangères à la catégorie de personne (mais qui ont parfois servi à constituer des périphrases à valeur personnelle : gr. πεφυκώς ἔχω; lat. *amatus est*, plus tard *lectum habeo*); mais bien des formes très anciennement personnelles, dont la désinence évoque parfois nettement des formations nominales (v. p. 273).

La répartition entre noms et verbes ne reflétant ni une distinction logique nette ni une distinction sémantique irréductible, nous sommes conduits à nous demander si cette distinction est nécessaire et a toujours existé<sup>1</sup>. A la première de ces questions on répondra en constatant dans les langues actuellement parlées dans le monde une tendance générale à opposer une classe nominale et une classe verbale; mais dans le détail, il apparaît que d'une langue à une autre la frontière entre les deux classes emprunte des tracés assez différents, qui mettent en évidence l'arbitraire de cette démarcation. A la deuxième question, on répondra en rappelant qu'aucune langue, connue à travers l'his-

1. Sur cette question, voir A. Martinet, *La linguistique synchronique*, p. 195 sq.

toire même la plus longue, ne permet d'appréhender un processus par lequel une structure à deux classes (nom/verbe) se serait substituée à une structure à classe unique, ou, plus précisément, dépourvue de classes. Si, dans le verbe indo-européen, certains traits morphologiques peuvent laisser entrevoir une époque très reculée où l'opposition nom / verbe n'était point tranchée, ces traits ne se manifestent, à date historique, qu'au regard expert du linguiste, et suscitent, il faut le souligner, plus de questions qu'ils n'apportent de certitude. La méthode comparative ne permet pas d'affirmer qu'en indo-européen commun la situation, au moment de l'éclatement en dialectes, ait été bien différente de ce qu'elle est dans les langues historiques. Tout porte au contraire à penser que l'indo-européen, en l'état de son évolution que reflètent ces langues, connaissait une opposition morphologique solide entre verbe et nom. Le hittite même, dont les structures verbales simplifiées ne reflètent pas nécessairement une phase archaïque de l'indo-européen, et peuvent recevoir d'autres explications, n'autorise pas une révision de cette vue traditionnelle.

Tout ce qui précède revient à nous placer en présence d'un fait : le latin, et les autres langues indo-européennes, connaissent sur le plan morphologique deux classes de termes (noms / verbes), qui ne se distinguent de façon nécessaire ni sur le plan logique, ni sur le plan lexical, mais qui obéissent, chacune pour sa part, à deux systèmes de flexion dans l'ensemble fort différents. Nous sommes là en présence d'un fait de langue, arbitraire comme l'est par ailleurs le signe linguistique selon Saussure (v. p. 9), et qui n'a de portée qu'en tant que fait de structure dans une famille linguistique déterminée. Une fois en présence de cette bi-partition, dont la genèse (à quelques suppositions près) nous échappe, nous constatons qu'à chaque classe est associée l'expression de catégories particulières : genre, nombre, cas, associés à la classe nominale; personne, [nombre, différent dans sa nature du précédent], mode, aspect, temps, voix, associés à la classe verbale. Le caractère rationnel ou fortuit, nécessaire ou contingent, de ces associations, fera l'objet, le moment venu, d'examen particuliers.

Outre l'opposition nom / verbe, l'indo-européen connaît une opposition, moins importante, entre nom et pronom. Entre ces deux classes apparaît, sur le plan lexical, une nette différence : au nom, appellatif, le pronom s'oppose comme dépourvu de tout contenu sémantique. En français, un énoncé « apporte moi ça ! » n'est clair que si un geste désigne l'objet dont « ça » n'exprime point l'identité; et, en l'absence de ce geste, « ça » demeure vide de contenu (à moins que, par la question « quoi? », on ne se procure la précision « ce livre »). Sur le plan syntaxique, le pronom (qui peut, comme le nom, être sujet, ou régime déterminatif d'un verbe ou d'un nom) ne peut,

contrairement au nom, apparaître en fonction de prédicat (un énoncé du type « le professeur, c'est lui » n'étant qu'une refonte expressive du tour « c'est lui qui est = il est le professeur »). C'est sans doute le caractère sémantiquement vide du pronom qui explique que lui soit refusée la fonction de prédicat. Il apparaît en tout cas que le pronom est un élément très particulier, qui assume syntaxiquement une partie seulement des fonctions connues du nom, et qui, pour le sens, ne reçoit de contenu que par référence à un nom, exprimé dans l'énoncé ou suggéré de quelque façon. A cet égard, l'appellation grecque d'ἀντωνυμία « substitut de nom » est encore trop lâche, puisque le pronom ne peut que dans certains cas se substituer à un nom.

Sur le plan morphologique, cette curieuse classe pronominale possède un statut assez particulier. Dans des langues modernes comme le français ou l'anglais, elle constitue un flot d'archaïsme, dans la mesure où elle conserve des distinctions de type casuel (fr. *je, me, moi; il, le, lui; qui, que, quoi, lequel; etc...*; angl. *he, him; who, whom*). Dans les langues indo-européennes anciennes, et plus encore en indo-européen (comme le fait apparaître la comparaison des langues), la flexion pronominale diffère notablement de la flexion nominale, à la fois par ses désinences et par la répartition de celles-ci dans le paradigme. Il faut ajouter que la classe pronominale consistait en une juxtaposition de catégories (anaphoriques, démonstratifs, personnels, indéfinis, plus tard relatifs); situation qui non seulement altérait la cohérence de la classe, mais multipliait, d'une catégorie à l'autre, les différences morphologiques. Cette assez grande variété morphologique de la classe pronominale a eu en certaines langues (notamment en grec, et plus encore en latin) une conséquence importante. Au terme d'échanges analogiques dans les deux sens, les deux flexions nominale et pronominale se sont rapprochées, et le système flexionnel issu de cette interaction s'est avéré dans l'ensemble plus simple et cohérent. Le détail des faits sera exposé ultérieurement.

Enfin, l'indo-européen a connu une dernière distinction, à l'intérieur même de la classe nominale, entre substantif et adjectif. Le substantif est un appellatif (de personnes, d'objets, de notions : « Pierre », « enfant », « livre », « science »), qui par excellence mérite d'être désigné du terme « nom ». L'adjectif est, lui, un élément de statut ambigu, qui signale un substantif comme illustrant concrètement une qualité abstraitement conçue. Ainsi, une « verte prairie » est une prairie définie comme possédant la verdure, et, en même temps, actualisant cette qualité. C'est pourquoi, à la différence des substantifs « prairie », ou « verdure », l'adjectif « vert(e) » ne se conçoit que dans son association avec un substantif, dont il est un élément satellite, et auquel il est, dans la grammaire de la plupart des langues,

« accordé ». Il est rare qu'un adjectif échappe à cette tutelle du substantif, sauf dans les cas où, selon la terminologie courante, il est « substantivé »; mais on constate alors que « le vert (du poireau) », « les tricolores (sont victorieux) » désignent sous cette forme des êtres ou objets, et cessent d'être fonctionnellement des adjectifs. Dans la fonction proprement adjectivale, ne faisant qu'ajouter à la notion désignée par le substantif des précisions annexes, que l'on peut supprimer sans altérer l'économie générale de l'énoncé (type : « Le [grand] soleil [radieux] inondait le [ petit] jardin [silencieux] »), l'adjectif est du domaine de ce que la linguistique actuelle a nommé « expansion de l'énoncé » (v. A. Martinet, *Éléments de linguistique générale*, p. 127 sq.). Seule la fonction de prédicat (type : « le jardin est silencieux »), relativement moins fréquente, voit accéder l'adjectif à un rôle fonctionnel plus important.

Pour des raisons qui tiennent à la nature de l'adjectif, l'indo-européen a associé au substantif cet élément satellite du substantif, et constitué une unique classe dite « nominale ». Entendons par là qu'à l'adjectif et au substantif sont appliqués les mêmes principes flexionnels, et dévolus les mêmes paradigmes. Souvent, au moyen de deux suffixes fondamentalement apparentés,  $-y\check{a}$  ( $< *y(e)H_2$ ) et  $-yo-$  (la différence entre eux se ramenant à une opposition  $-(e)H_2$ , exprimant la collectivité et l'abstraction,  $/-ö$ , exprimant l'individualité), les langues ont conjointement tiré d'une même base deux dérivés, respectivement nom abstrait et adjectif (ainsi, gr.  $\acute{\alpha}\nu\delta\rho\epsilon\iota\acute{\alpha}$  « courage viril » et  $\acute{\alpha}\nu\delta\rho\epsilon\iota\omicron\varsigma$  « courageux »), le féminin de l'adjectif présentant souvent la même forme (et procédant de la même suffixation) que le nom abstrait. Bien que le latin n'illustre point ce processus, et quelle qu'en soit l'explication, il souligne encore l'étroitesse du rapport conceptuel qui unit au substantif l'adjectif.

## II. LES PROCÉDÉS MORPHOLOGIQUES.

Le latin, comme les autres langues indo-européennes anciennes, est une langue de type flexionnel. Ce qui signifie que les rapports syntaxiques entre les membres de l'énoncé sont exprimés, en grande partie sinon en totalité, par la forme même que revêtent les mots. Il en résulte qu'un même mot, à quelque classe (nominale, pronominale, ou verbale) qu'il appartienne, peut sans changer de sens revêtir des apparences diverses, correspondant chacune à un emploi déterminé dans l'énoncé. Les procédés morphologiques utilisés pour assurer cette variation formelle ou, en d'autres termes, cette flexion, se ramènent en indo-européen à un nombre déterminé de types, qui ont tendu, pour les langues italiennes notamment, à se simplifier.

La flexion indo-européenne, comme l'immense majorité des autres langues flexionnelles, fait une part considérable à la permutation des désinences ajoutées au thème (v. p. 148). Ce procédé, dans certaines familles de langues, présente une extrême simplicité. Dans les langues notamment de type agglutinant, à un radical invariable peuvent s'ajouter, en nombre variable (parfois assez considérable), et dans un ordre qui n'est pas toujours fixe, des éléments morphologiques exprimant chacun une nuance spécifique. Ainsi, en turc, à partir d'un radical *sev-* « aimer », on peut bâtir les formes *sev-mek* « aimer » (infinitif); *sev-er* « il y a amour » = 3<sup>e</sup> pers. « il aime »; *sev-er-im* « il y a amour de ma part » = 1<sup>re</sup> pers. « j'aime ». En introduisant la négation *me*, on obtient des formes *sev-me-er* « il n'aime pas »; *sev-me-er-im* « je n'aime pas ». De même, à partir de *ev* « maison » (radical nu = nominatif), on peut bâtir les formes *ev-den* « hors de la maison » (ablatif); et, avec la marque *ler* du pluriel, les formes *ev-ler* « les maisons »; *ev-ler-den* « hors des maisons »; etc... Par opposition à un système morphologique aussi clair, l'indo-européen se caractérise par une beaucoup plus grande complexité.

En premier lieu, les désinences indo-européennes n'expriment point isolément une unique valeur; *-me/os*, désinence verbale, signale conjointement la 1<sup>re</sup> personne et la pluralité; *-ns*, désinence nominale, signale conjointement le cas accusatif et la pluralité. En second lieu, une même séquence phonique peut correspondre selon les cas à deux désinences distinctes; ainsi, *-es*, désinence nominale, peut signaler soit un génitif singulier, soit un nominatif pluriel animé. L'ambiguïté naissant de cette polyvalence n'est tolérable que si elle est supprimée grâce à des éléments supplémentaires de signalisation. De fait, la morphologie indo-européenne appelle une troisième remarque : la flexion, outre les désinences, met en jeu des *alternances*, qui affectent conjointement le thème et la désinence. Ces alternances peuvent porter sur le timbre des voyelles (*e/o*); la présence ou l'absence de voyelle (vocalisme plein/vocalisme réduit); elles peuvent aussi, plus rarement, se manifester par une permutation de consonnes (type *-r/n* : alternance consonantique); elles peuvent enfin concerner la place du ton (alternances tonales : v. p. 146). A la différence du type agglutinant, ce type de flexion fait place, à côté de la variation externe (désinences), à la variation interne (alternances). La variation interne a probablement, à date très ancienne, tenu un rôle prépondérant sinon exclusif; et la tendance générale des langues historiques a consisté à réduire toujours davantage ce rôle au profit de la variation externe. Bien que le latin ait particulièrement illustré cette tendance, il convient, pour comprendre les faits tels que l'évolution les a fixés, de procéder à une description préliminaire des faits indo-européens.

Les alternances (vocaliques, consonantiques, ou tonales) ne se bornaient pas en indo-européen à régir le rapport morphologique du thème à la désinence, mais rendaient compte également de la structure radicale. La racine en effet, à côté de son aspect sémantique (expression d'une notion), présente un aspect morphologique positif, dans la mesure où elle n'est point un élément amorphe dont la forme est livrée au hasard, mais un élément lui-même structuré en fonction de principes stricts. On doit à E. Benveniste (*Origines de la formation des noms en indo-européen*, p. 147 sq.) d'avoir mis en évidence ces structures.

Avant les travaux de ce linguiste, l'alternance radicale était un fait reconnu, mais décrit en termes qui en obscurcissaient irrémédiablement la portée. On distinguait d'une part des racines « monosyllabiques » : \**bher-* « porter » (lat. *fero*); \**es-* « être » (*es-se*) \**bhā-* « parler » (*fāri*); \**leyk<sup>w-</sup>* « laisser » (*re-līqui*). D'autre part des racines dites « dissyllabiques », dont la particularité consistait à se terminer (eu égard à la terminologie alors en vigueur) par une « voyelle réduite » -ə (v. p. 61) : \**genə-* (lat. *genitor*); \**anə-* (gr. *ἄνεμος*, lat. *animus*); etc... Cette classification était très peu stricte dans la mesure où la première catégorie englobait des racines de structure apparemment différente : cons. + voy. + cons. (\**bher-*); voy. brève + cons. (\**ēs-*); cons. + voy. longue (\**bhā-*); 2 cons. + voy. longue (\**gnō-*); cons. + voy. + 2 cons. (\**leyk<sup>w-</sup>*). On ignorait de plus à l'époque que l'élément -ə terminant les racines « dissyllabiques » constituait en fait une consonne (constrictive laryngale : v. p. 61 sq.). Enfin, on méconnaissait l'enseignement saussurien (qu'allait confirmer la découverte des laryngales hittites) selon lequel une voyelle longue indo-européenne procède d'une ancienne diphtongue à second élément sonantique (v. p. 62). L'immense mérite d'E. Benveniste a été, à un moment devenu favorable, d'appliquer judicieusement les ressources d'un esprit classificateur. Son enseignement peut se résumer comme suit :

### III. LA THÉORIE BENVENISTE DE LA RACINE ET DES THÈMES

1. Toute voyelle longue indo-européenne qui ne procède point d'un allongement nominal ou d'un allongement au nominatif, tous deux de caractère secondaire (v. p. 87), repose sur une ancienne diphtongue *eH* ou *oH*. Considérée au stade antérieur à l'évolution de ces groupes, la langue ne connaît comme voyelles que *ē* et *ō* (v. p. 86); et toute alternance se ramène au type *ē/ō/zéro*. Des racines, communément posées \**bhā-* « parler » ou \**gnō-* « connaître » doivent

donc, structurellement, être reconstituées sous les formes \**bheH<sub>2-</sub>*, \**gneH<sub>3-</sub>*.

2. Il n'existe pas une catégorie particulière de racines « dissyllabiques ». Dès lors qu'est reconnue la nature sonantique (donc consonantique) de -ə (en réalité *H*, constrictive laryngale), les racines de forme \**genə-* = \**genH<sub>1-</sub>* (γενέτωρ, *genitor*) ou \**ānə-* = \**H<sub>2</sub>enH<sub>1-</sub>* (ἄνεμος, *animus*) apparaissent de structure exactement semblable (cons. + voy. + 2 cons.) à celle de \**leyk<sup>w-</sup>* « laisser », \**bheydh-* « persuader » (πειθω, *fido*), \**werg-* « travailler » ((F)έργον), toutes considérées comme monosyllabiques.

3. Allant plus loin dans son analyse, E. Benveniste isole, dans les formes quadrilittères ci-dessus posées (\**leyk<sup>w-</sup>*, \**bheydh-*, \**werg-*, \**genH<sub>1-</sub>*, etc...), une séquence initiale trilitère (\**ley-*, \**bhey-*, \**wer-*, \**gen-*, etc...), qui constitue à proprement parler la racine, les éléments venant après elle étant des affixes. La racine indo-européenne est ainsi fondamentalement une séquence trilitère de structure cons. + voy. + cons., susceptible bien sûr, dans le cas de vocalisme réduit, de devenir bilittère, et de ne comporter alors que deux consonnes. Les consonnes initiale et finale de racine peuvent relever de tous les ordres consonantiques que comporte le système phonologique indo-européen (sonores et sourdes; aspirées et non-aspirées; occlusives, constrictives, sonantes), à quelques restrictions près cependant : la racine ne peut pas comporter deux consonnes identiques (\**dcd-*, \**mem-*, \**H<sub>1</sub>eH<sub>1-</sub>* ne sauraient donc former des racines); elle ne peut associer une consonne sourde et une sonore aspirée (les types \**tebh-*, \**kedh-*, etc... sont donc exclus); enfin, elle ne peut commencer par *r*. De ce dernier point il résulte que tout radical présentant à date historique *r*- initial a en fait perdu (du moins s'il est d'origine indo-européenne) un élément consonantique qui à date ancienne précéderait *r*. Cette consonne disparue peut être de nature variable : *w* ((F)ρίζα, lat. (*w*)*radix*); *s* (ῥέω < \**srew-*: cf. skr. *srāvati*); ou encore, en latin, *H* (*rego* < \**H<sub>3</sub>reg-*; *rüber* < \**H<sub>1</sub>rwdh-*: cf. gr. ῥουθρός). Lorsque, à date historique, un radical d'origine indo-européenne présente une initiale vocalique, il convient, ici encore, de restituer une ancienne consonne initiale disparue. Cette consonne (qui en grec peut être *s*, *w*, *y*, ou *H*) ne peut être en latin que *H*. On restituera ainsi \**H<sub>1</sub>es-* la racine de *es-se*, *es-t* « être »; \**H<sub>2</sub>eg-* la racine de *āgo*; etc...

**Corollaire.** Les consonnes indo-européennes, bien que nombreuses (v. p. 49), étaient nécessairement en nombre fini; et toutes

leurs combinaisons possibles, compte tenu au surplus des incompatibilités signalées, ne pouvaient édifier qu'un nombre fini de racines. Le nombre des notions à exprimer étant supérieur au nombre des racines possibles, la langue comportait de très nombreux exemples d'homonymie. Ainsi, l'indo-européen a connu au moins trois racines \**gen-*, signifiant respectivement « naître » (*genus, gens, genitor*); « connaître » (*gnō-sco, gnā-rus*); « courber » (*genu*, gr. γόνυ). Il a connu au moins deux racines \**dem-*, signifiant respectivement « dompter » (δάμναμι, *domāre*) et « construire » (δέμω, δόμος, *domus*); deux racines \**pet-* signifiant l'une « puissant » (πόσις, δε(μ)σ-πότης; lat. *potis, potest* < *pot(e) est*), l'autre « voler » (πέτομαι, *penna* > \**pet-na*); etc... Ces homonymies, qui ne pouvaient pas ne pas être gênantes, ont été dépassées par le recours à la suffixation.

4. A côté en effet de la racine trilitère, l'indo-européen a connu aussi une catégorie de *suffixes primaires*; c'est-à-dire de suffixes qui, bien avant que les langues historiques ne développent elles-mêmes des suffixes nouveaux (en rendant productives de mots nouveaux des séquences finales de mots anciens), avaient pour rôle de s'associer directement à la racine, pour constituer avec elle un sémantème plus étoffé. Sur le plan de la signification, ces suffixes répondaient à un double besoin : a) Dans le cas de racines homonymes, des suffixes différents pouvaient chacun devenir solidaire d'un sens distinct. Ainsi, aux trois racines \**gen-*, de forme semblable mais de sens différent, pourront s'accoler trois suffixes déneutralisateurs; d'où les formes \**gen-H<sub>1</sub>-* « naître » (γενέ-τωρ), \**gen-H<sub>3</sub>-* « connaître » (*gnō-sco* < \**gn-eH<sub>3</sub>-*), \**gen-w-* « courber » (*genu*), chacune clairement porteuse d'un sens distinct. De même, si \**pet-* correspond à deux racines de sens distinct, les formes suffixées \**pe/ot-y-* (πόσις, *pot* [e] *est*) et \**p(e)o)IH<sub>1</sub>-* (πεσοῦμαι) confèrent aux deux notions distinctes deux expressions formelles dépassant l'ambiguïté de la forme purement radicale. b) De plus, la suffixation permet d'introduire des nuances dans l'expression d'une notion par une racine. Ainsi, dérivées de la racine \**ser-* « faire mouvement », les trois formes différemment suffixées \**ser-gh-* (ἐρχομαι), \**ser-p-* (ἐρπω, lat. *serpo*), \**ser-w-/sr-ew* (ῥέτω « couler »; skr. *srávati*) expriment, chacune pour sa part, trois modalités différentes du mouvement. De même, de \**wel-* « vouloir » (*volō*) sont dérivées trois formes \**wel-d-* ((F)ἐλδομαι « appeler de ses vœux »); \**wel-p-/wl-ep-* ((F)ἐλπομαι, lat. (*w*)*lep-os*, (*w*)*lep-idus*); \**wel-H<sub>1</sub>-/wl-eH<sub>1</sub>-* (gr. dor. (F)λήν « vouloir »), exprimant des nuances diverses de la volonté. De même encore, de \**sew-* « dormir », sont dérivées les formes \**sew-p-/sw-ep-/sw-p-* (ὑπνοσ, *somnus* < \**swop-no-s*) et \**sew-d-* (εὔδω). Sur le plan morphologique, le suffixe se définit

comme un élément bilittère voy. + cons. (et non l'inverse), susceptible, au vocalisme réduit, d'apparaître sous forme de consonne seule.

6. Enfin, au groupe racine + suffixe, peut éventuellement s'ajouter un troisième élément, l'*élargissement*. Ce dernier n'apparaît jamais hors des cas où la racine a déjà reçu un suffixe, et sa présence est donc liée à celle d'un suffixe, qu'il suit en règle générale (sauf dans le cas de l'infixe nasal caractérisant certains présents verbaux). L'élargissement est un élément consonantique ou parfois vocalique (la voyelle thématique), *toujours monolittère*, et ne connaissant de ce fait aucune alternance entre un « degré plein » et un « degré réduit ». De l'ouvrage de E. Benveniste il ressort toutefois que l'élargissement peut être dans certains cas un élément ailleurs connu en fonction de suffixe, mais qui, s'ajoutant dans le cas considéré à un suffixe pré-existant, se trouve figé sous une forme monolittère (vocalisme réduit), non-alternante, et répondant dès lors à la définition et au statut de l'élargissement.

Nous avons jusqu'ici énuméré les éléments morphologiques soumis à l'alternance, mais n'avons pas encore examiné le *fonctionnement des alternances*. Ce fonctionnement est lié à *quelques principes* :

1. Un thème indo-européen, nominal ou verbal, ne comporte en principe jamais deux éléments de même nature. Les cas où l'on relève deux suffixes ou deux élargissements sont toujours imputables à l'innovation d'une langue, postérieurement à l'époque de communauté. Au niveau proprement indo-européen ne sont possibles que trois types de thèmes : racine seule (\**es-* dans ἐσ-τι, lat. *es-t*; \**pe/od-* dans πόδ-α, *ped-em*); racine + suffixe (\**ge/on-w-* dans γόνυ, *genu*); racine + suffixe + élargissement (\**dy-ew-s* dans gr. Ζεύς, lat. *Diūs* (*Fidius*), *Iūs* (*pater*)).

2. Deux éléments consécutifs ne doivent jamais comporter le même vocalisme, et, ici encore, les cas où l'on note une contravention à ce principe s'expliquent par des innovations de date post-indo-européenne. L'application stricte de la règle, telle qu'elle existe à date ancienne, ne permet de construire que deux types de thèmes :

**Thème I : racine à vocalisme plein + suffixe à vocalisme réduit.** Relèvent de ce type les thèmes \**gen-H<sub>1</sub>-* (γενέ-τωρ, *geni-tor*); \**ser-p-* (ἐρπ-ω, *serp-ō*); \**wel-p-* ((F)ἐλπομαι); etc...

**Thème II ; racine à vocalisme réduit + suffixe à vocalisme plein.** Relèvent de ce type les thèmes \**gn-eH<sub>1</sub>-* (γνή-σιος, *κασι-γνή-τος*); \**wl-ep-* (*lep-ōs*, *lepidus* < *wlep-*); etc...

**Corollaire I.** Dès lors que deux vocalismes réduits consécutifs ne peuvent coexister, l'élargissement, toujours par définition au degré réduit, ne peut s'ajouter au suffixe (lui-même au vocalisme réduit) d'un thème I; il ne peut s'ajouter qu'au suffixe (au vocalisme plein) d'un thème II.

**Corollaire II.** L'élargissement étant toujours lié à la présence d'un suffixe, l'identification d'un élargissement entraînera l'identification d'un suffixe, constituant lui-même, par son adjonction à la racine, un thème II. Ainsi, la comparaison  $\pi\lambda\eta\theta\omicron\varsigma/\pi\lambda\eta\rho\acute{\eta}\varsigma/plēnus$  fait apparaître des élargissements  $dh$ ,  $r$ ,  $n$ ; il en résulte que  $plē-$  est un thème II  $*pl-eH_1-$ . La comparaison entre lat. *plecto* « tresser » et gr.  $\pi\lambda\acute{\epsilon}\kappa\omega$  fait de même apparaître, dans la première forme, un élargissement  $-t-$ ; il en résulte ici encore que  $*pl-ek-$  est un thème II. Comparons enfin les deux thèmes II  $*pl-eH_1-$  et  $*pl-ek-$  : il apparaît que la même racine  $*pl-$  au vocalisme réduit, exprimant fondamentalement l'idée de « multiplicité », se différencie en deux notions, « foule » et « assemblage », au terme de deux suffixations différentes. Un rapprochement devient dès lors possible avec deux autres thèmes, formés par l'adjonction d'un troisième suffixe : thème I  $pe/ol-w-$  ( $\pi\omicron\lambda\acute{\upsilon}-\varsigma$ ), thème II  $pl-ew-$  (lat. *plūs*) (voir *Origines*, p. 154).

**Corollaire III.** De ce qui précède, il ressort que, d'un point de vue pratique, doivent être considérées comme thèmes I les séquences radicales cons. + voy. + 2 cons. ( $*ser-p-$ ,  $*ser-gh-$ ,  $*wel-p-$ ,  $*gen-H_1-$ ), en comprenant dans cette catégorie les séquences cons. + diphtongue + cons. ( $*ley-kw-$  de  $\lambda\acute{\epsilon}\iota\pi-\omega$ ,  $re-līqu-i$ ;  $*bhey-dh-$  de  $\pi\acute{\epsilon}\iota\theta\omega$ ,  $fīdo$ ;  $*dhey-gh-$  de  $\tau\acute{\epsilon}\iota\chi\omicron\varsigma$ ;  $*bhew-dh-$  de  $\pi\acute{\epsilon}\upsilon\theta-\omicron\mu\alpha\iota$ ). De la même façon, devront être considérées comme thèmes II les séquences 2 cons. + voy. + cons. ( $*st-eH_2-$  de  $\acute{\iota}-\sigma\tau\acute{\alpha}-\mu\iota$ ,  $slā-re$ ;  $*gn-eH_3-$  de  $\gamma\iota-\gamma\acute{\nu}\omicron-\sigma\kappa\omega$ ,  $gnō-sco$ ;  $*pl-eH_1-$  de  $plē-nus$ ;  $*wl-ep-$  de *lepos*, *lepidus*; etc...). Le cas très particulier de l'élargissement nasal infixé dans un thème II de présent verbal n'entre point ici en considération, et sera examiné en son temps.

3. Outre les thèmes I et II, l'indo-européen a connu aussi un **thème III**, caractérisé par le double vocalisme réduit de la racine et du suffixe. Cette structure, contrevenant à la règle selon laquelle deux éléments de vocalisme semblable ne peuvent se succéder, s'explique selon E. Benveniste au terme d'une altération récente : lorsque, à un thème II, venait s'ajouter un élément morphologique supplémentaire (nouvel élargissement, ou nouveau suffixe), cette adjonction entraînait, par une sorte de syncope, la perte de la voyelle

du premier suffixe. Ainsi (les désinences se comportant en tout point comme des suffixes ou élargissements), un thème II  $*dy-ew-$  supporte aisément l'adjonction d'un élargissement  $-s$  (d'où  $Z\acute{\epsilon}\upsilon\varsigma$ , lat. *Diūs*, *Iūs* (*pater*)); mais l'adjonction d'un nouveau suffixe  $-e/os$  entraîne la réduction de  $*dy-ew-os$  à  $*dy-w-os$  (d'où gr.  $\Delta\iota(F)-\acute{\omicron}\varsigma$ ; le lat. *Iōvis* <  $*dyew-es$  procède d'une réfection ultérieure). L'adjonction de l'élément morphologique entraînant cette réduction se situe, selon E. Benveniste, à une date indo-européenne, mais récente. Elle est aussi la marque d'une dérivation exclusivement nominale au départ. On peut dire que le thème III est une forme de thème II syncopée au terme d'une dérivation récente, manifestant au surplus un état non-autonome, mais conditionné, de la séquence radicale.

Caractéristique essentiellement de formations nominales, le thème III apparaît aussi, à date historique, dans des formations verbales. Ces formations, selon E. Benveniste, sont toutes influencées à des titres divers par des formations nominales. Cela est évidemment exact des dénominatifs; et si lat. *fūg-āre*, *dīc-āre*, attestent un thème III  $*dy-k-$  ou  $*bhw-g-$ , c'est que ce dernier est normal dans les noms  $*dīca$  (gr.  $\delta\iota\kappa\eta$ ), *fūga*, dont ont été tirés ces verbes. Le thème III nominal s'explique tout aussi aisément dans certaines formes précisément « nominales » du verbe; ainsi dans l'adjectif en  $-*to-$  (morphème constitué de deux élargissements :  $-t-o-$ ). Dans certains cas, le thème III observé dans des verbes ouvre des perspectives différentes et plus nouvelles. Il semble ainsi que, devant les désinences de pluriel ( $\tau\acute{\iota}-\theta\epsilon-\mu\epsilon\nu$ ) et de moyen ( $\tau\acute{\iota}\theta\epsilon\mu\alpha\iota$ ), le vocalisme réduit radical des flexions athématiques implique une origine nominale des désinences (et des formes verbales dans leur ensemble) correspondant à ces catégories. L'aoriste radical thématique à vocalisme réduit (type  $\acute{\epsilon}-\lambda\iota\pi-\omicron\nu$ ,  $\acute{\epsilon}-(F)\iota\delta-\omicron\nu$ ) peut lui aussi impliquer une origine nominale de l'aoriste.

Il va sans dire que les doctrines, ci-dessus rapportées, de E. Benveniste engagent la plus ancienne couche indo-européenne que permette d'atteindre la méthode comparative, renforcée même à bien des égards de la méthode structurale. Il va sans dire aussi qu'il s'agit dans tous les cas beaucoup plus de principes directeurs que de règles absolues, applicables indistinctement et sans discernement à l'interprétation de tous les niveaux des langues historiques : celles-ci ont, par le jeu de l'analogie et des mixages, considérablement modifié l'état ancien. Les positions proposées en 1935 par E. Benveniste n'ont pas moins l'avantage de faire nettement saisir les structures fondamentales à partir desquelles se sont différenciées et constituées les structures historiquement constatées dans les langues. Elles fournissent aussi, et c'est là pour une science un apport non-négligeable, une terminologie commode.

Outre les alternances vocaliques, sur lesquelles nous nous sommes, par la force des choses, étendus, l'indo-européen faisait place aux alternances consonantiques et tonales. Ces deux types d'alternances trouvent eux aussi dans la perspective benvenistienne un éclairage nouveau. Les alternances consonantiques consistent, dans le cours de la flexion (notamment nominale), en une permutation d'élargissements ou suffixes ayant valeur distinctive. C'est ainsi qu'en grec la flexion du type ἡπαρ/-ατος oppose à des cas « directs » en -αρ < r des cas obliques en -α[τ- > η. A date indo-européenne, ce type flexionnel paraît avoir connu un assez grand rendement, et joué même un rôle essentiel dans la flexion rudimentaire de certains inanimés. Quant à l'alternance tonale, elle peut s'interpréter par référence à l'alternance vocalique dans les thèmes I, II, III. A une époque où seule une séquence morphologique du mot comportait un vocalisme plein, l'élévation tonale de la voix ne pouvait coïncider qu'avec cet unique élément vocalique (\*wél-p-/wl-ép-), et se trouvait à ce niveau conditionnée. Lorsque, par suite des mixages analogiques plus tard survenus, plusieurs points vocaliques sont apparus dans un même mot, le ton, diversement placé au terme de ces mixages, a pu recevoir valeur distinctive; d'où les couples gr. νόμος/νομός; τόμος/τομός (dont un membre est sûrement, d'un point de vue morphologique, postérieur à l'autre : v. E. Benveniste, *op. cit.* p. 172). Mais, les usages concernant le ton ayant été d'une langue à l'autre considérablement modifiés (la plupart du temps dans le sens d'une limitation et d'une mécanisation des variations), il est malaisé de reconstruire avec précision le système, s'il y en a eu un, des alternances plus anciennes. En ce domaine, la description des usages manifestés par les langues historiques prime une aléatoire reconstitution<sup>1</sup>.

1. Voir, sur l'ensemble de ces problèmes, J. Kurylowicz, *L'accentuation des langues indo-européennes*, Wrocław, 1952.

## CHAPITRE II

### LE NOM EN LATIN: CATÉGORIES NOMINALES ET MÉCANISMES FLEXIONNELS

Le nom, classe englobant le substantif et l'adjectif (v. p. 121), ne se borne pas à assumer l'appellation lexicale d'une notion, et peut se faire le véhicule, notamment dans les langues flexionnelles, d'expressions annexes. Dans la flexion latine, héritière en cela de la flexion indo-européenne, le nom se voit ainsi adjoindre les catégories de genre, nombre, et cas.

#### I. LE NOMBRE

Cette catégorie est, en indo-européen, commune au nom, au pronom, et au verbe. Pas plus que l'opposition nom/verbe elle ne présente au niveau des langues un caractère nécessaire. La sensibilité d'une langue à la notion de nombre est un simple fait de structure linguistique, arbitraire comme tous les faits de ce genre. Assurément, l'observation du monde extérieur nous fait voir des objets uniques, ou inclus dans des séries de deux, trois, quatre, etc... individus. Mais l'expression de ce nombre objectivement constaté peut être lexicalement dévolue à des sémantèmes spécifiques, que nous désignons par « noms de nombres », ou « numéraux ». Sur un plan morphologique, aucune nécessité réelle n'impose la catégorie de nombre; il est même irrationnel d'opposer un/plusieurs, et de ne point opposer deux/plusieurs, trois/plusieurs, etc... Une opposition morphologique de nombres est si peu indispensable que des langues, telles que le chinois, l'ignorent presque totalement.

En indo-européen, verbe, pronom, et nom, avaient en commun trois nombres : singulier, duel, pluriel. Le pronom et le nom connaissaient de surcroît un quatrième nombre, le collectif, confondu dans la morphologie verbale avec le singulier (d'où l'accord, encore constaté en grec attique, d'un verbe singulier avec un sujet collectif type : τὰ ζῶα τρέχει). L'existence, à côté du pluriel, d'un collectif, correspon-

daît à une distinction conceptuelle entre pluralité analytique et dénombrable d'une part, pluralité synthétique et indénombrable d'autre part. C'est ainsi que l'anglais distingue deux adverbes, *many* et *much*, et que le français distingue d'une part « mille hommes », d'autre part « l'humanité », « le genre humain », ou « la foule ». On constate cependant qu'en nos langues modernes cette distinction a une expression lexicale, et non morphologique. Quant au duel, commun au verbe, au pronom, et au nom, son existence choque notre mentalité, dite moderne, en fait modelée par l'usage des langues d'aujourd'hui. En fait, l'indo-européen était plus économe de formes que ne l'étaient naguère encore des langues amérindiennes et australiennes attestant un triel. On a voulu interpréter le duel indo-européen comme caractéristique d'une « mentalité primitive ». C'est oublier que les correspondances linguistiques permettent d'attribuer à l'indo-européen non seulement les noms d'unités, mais ceux des dizaines et des centaines, autorisant à penser que ce peuple « primitif » savait compter jusqu'à 999. C'est oublier aussi que l'attique, le plus intellectualisé des parlars grecs, est celui qui a conservé le plus longtemps le duel. L'existence du duel est un simple fait linguistique, correspondant tout au plus à une conception du nombre concrètement solidaire des objets décomptés, comme elle l'est chez les enfants non-encore promus à la conception abstraite et mathématique du nombre. Quand nous parlons de « paire de souliers », « trio d'anches », « quadrette de boules », « douzaine d'huitres », « quinze de France », etc..., nous nous abandonnons, aujourd'hui encore, à la même tendance concrétisante qui à date plus ancienne a pu stabiliser le duel comme catégorie linguistique.

Il n'est pas moins exact que le duel a tendu à disparaître dans toutes les langues indo-européennes. L'indo-iranien et le grec l'ont progressivement aboli au cours du I<sup>er</sup> millénaire A.C. ; le celtique et le germanique n'en présentent plus, dès les plus anciens textes, que des traces ; le hittite et l'arménien, peut-être sous l'influence d'un substrat identique, l'ont perdu avant les premiers documents connus. Quant aux langues italiques, elles n'en présentent plus que des vestiges, perceptibles seulement au regard du linguiste ; et la non-concordance d'un dialecte à l'autre prouve que le duel a été perdu séparément par chaque langue, postérieurement au stade de communauté italique. Ces vestiges se ramènent à peu de chose : 1). L'osco-ombrien connaît pour le nom de nombre « deux » des formes uniquement de pluriel (os. *tui* ; ombr. *dvei* < \**dwoi*) ; mais l'ombrien atteste (*Tables Eugubines* VI a 30, 32, 39) une séquence *veiro pequo*, interprétée parfois comme acc. pl. (G. Bottigliioni, *Manuale dei Dialecti Italici*, § 30), d'autres fois (ainsi Wackernagel, *K. Z.* 43, p. 295) comme une tour-

nure « hommes et bétail » au duel (le duel étant ici affecté à l'expression, attestée en d'autres langues, d'un groupe indissociable de deux catégories, dont chacune peut être constituée de plusieurs individus). 2). Quant au latin, il conserve la forme de duel au nominatif masculin et inanimé des noms de nombre *dūō* et *ambō*, parfois aussi à l'acc. *duō* ; mais un acc. pl. *duōs* est attesté ; et le féminin, plus tous les cas obliques à tous les genres, reçoivent des désinences de pluriel. On a cru trouver aussi des vestiges de duel dans quatre inscriptions anciennes de Rome, Préneste, et Lanuvium (*C.I.L.* I<sup>2</sup>, 30 ; 59 ; 61 ; 2442), où des formes en -o (*Pompilio*, *Metilio*, *Cestio*, *Rebinio*) sont sujet de verbes au pluriel (*dedron* = lat. class. *dederunt* ; *dedēre*). Certains (dont A. Ernout, *Recueil de textes latins archaïques*, n<sup>o</sup> 21 à 24) voient en ces formes d'anciens nominatifs pluriels thématiques en -ōs, où -s ne serait pas noté (v. p. 60). Mais *C.I.L.* I<sup>2</sup>, 59, atteste à côté de ces formes en -o la forme *magistere* = lat. class. *magistrī*, manifestement affublée de la désinence plus récente -ei < -oi. Les formes en -o peuvent être dès lors soit des duels (*Metilio* : « les deux Metilius »), soit, plus vraisemblablement, un singulier générique en -os (comme nous disons « les Durand »). De toute façon, de tels vestiges du duel, authentiques ou supposés, ne présentent en latin aucune portée synchronique. Le latin ayant par ailleurs éliminé presque totalement le collectif, assimilé soit à un singulier de première déclinaison, soit à un pluriel inanimé (décelable seulement aux cas « directs »), cette langue, à date historique, ne connaît plus comme vivante qu'une opposition binaire singulier/pluriel.

## II. LE GENRE

Cette catégorie, tout aussi arbitraire que celle du nombre, est plus délicate (car moins concrète, en dépit des apparences) à appréhender. Une langue comme le chinois peut se passer de genre ; tout un groupe de langues africaines multiplie au contraire les genres, exprimés par des préfixes « classificateurs » ; les langues sémitiques étendent au verbe cette catégorie ; etc... Parmi les langues occidentales modernes, certaines possèdent un neutre, dont le français se passe sans regret, considérant en revanche comme essentielle la distinction masculin/féminin. En fait, cette distinction (qui ne devrait pas s'appliquer aux notions abstraites et aux êtres asexués) pourrait s'exprimer uniquement par des lexèmes, comme dans les couples « cheval »/« jument », ou « mésange mâle »/« mésange femelle ». Quant à l'usage syntaxique qui nous fait accorder le nom d'objets asexués avec des adjectifs de forme différente (« un beau tableau »/« une belle table »), il nous permet de déceler, au-delà d'une répartition naturelle

en classes de sexe, une répartition, fondée sur un usage arbitraire, en classes d'accord : Nous distinguerons donc nettement un *genre naturel* d'une part, un *genre grammatical* d'autre part.

Les structures linguistiques de l'indo-européen comportaient deux genres : *inanimé*, et *animé*, ce dernier se subdivisant en deux sous-classes : *masculin*, et *féminin*. Il semble qu'à date très ancienne l'inanimé se soit opposé à l'animé par des traits morphologiques : moins grande sensibilité à la flexion (dont un vestige demeure, à date historique, l'identité de forme pour le nominatif et l'accusatif « neutres »); recours, dans une flexion ainsi embryonnaire, à des alternances d'élargissement (type *-r/-n* : v. p. 123). Mais, par la suite, la flexion inanimée a reçu aux cas obliques les mêmes caractéristiques désinentielles que l'animé; et, aucune flexion spécifique ne lui étant réservée, l'inanimé a perdu, ailleurs qu'aux cas « directs », toute autonomie morphologique. Sur le plan lexical, on s'attendrait à trouver une répartition naturelle, l'inanimé devant englober tous les noms d'objets dépourvus de vie ou de sexe, et eux seuls. En fait, de nombreux noms d'êtres inanimés échappaient au genre inanimé, dans la mesure où certaines notions (eau, feu, terre, etc...) pouvaient être conçues tantôt comme matière inerte (gr. ὕδωρ, πῦρ, πέδον, etc...), tantôt, comme source d'énergie et de production (lat. *aqua*; *ignis* = skr. *Agni* < \**egni*-; *humus* = gr. χθών)<sup>1</sup>. La même distinction conceptuelle peut expliquer, au terme de la dérivation, la répartition en deux genres de termes tirés d'une même base : entre les animés tels que νεῦσις, ποιήσις, *fluctus*, *actus*, et les inanimés νεῦμα, ποιήμα, *flumen*, *agmen*, la répartition paraît correspondre à un clivage dynamique/non-dynamique. Inversement, si l'inanimé n'englobait pas tous les noms d'objets non-vivants, il englobait semble-t-il des noms d'êtres vivants : dans ce cas, l'usage de l'inanimé revenait à refuser à ces êtres animés la reconnaissance d'une personnalité active, d'une autonomie juridique, ou simplement la jouissance de la raison. On observe ainsi que sont souvent désignés par des neutres les esclaves (ἀνδράποδον, *mancipium*); des femmes, souvent courtisanes (γυνίδιον, *scortum*); des enfants (παιδίον, *παιδάριον*), d'où l'usage de l'inanimé pour l'expression de diminutifs (Εὐριπίδιον), à l'origine peut-être dépréciatifs. Nous dirons que d'une façon générale l'inanimé s'employait pour dépersonnaliser un individu vivant, l'animé s'employant en revanche pour conférer, à un objet inanimé ou à un concept non-personnel, une personnalité arbitraire. Cette valeur dé-personnalisante du neutre le rapprochait à certains égards du collectif (v. p. 132); et ce n'est pas un hasard si, à date historique,

1. Voir A. MEILLET, *La catégorie du genre et les conceptions indo-européennes*, dans *Linguistique historique et linguistique générale*, pp. 211-229.

le pluriel neutre emprunte les formes, aux cas « directs », de l'ancien collectif.

Quant à la distinction, au sein du genre animé, entre masculin et féminin, elle est des plus ténues, en dépit de la classification en deux sexes des êtres animés. Cette distinction est parfois négligée en indo-européen, et, dans à peu près toutes les langues historiques, on rencontre des appellations identiques du sujet mâle et du sujet femelle; la signalisation du sexe s'effectue alors soit grâce à un lexème d'appoint (lat. *bos mas/bos femina*), soit grâce à l'accord syntaxique avec un pronom ou adjectif (gr. ὁ καλὸς ἵππος/ἡ καλὴ ἵππος; καλὸς ἄνθρωπος/καλὴ ἄνθρωπος; lat. *bonus canis/bona canis*; *hic bos/haec bos*). Il faut noter en effet qu'en indo-européen, comme par la suite en grec et latin, aucun type flexionnel ne correspond à un genre spécifique : \**pāter* « père » se fléchit comme \**māter* « mère »; lat. *dominus* (masc.) comme *fagus* (fém.); *scriba* (masc.) comme *puella* (fém.). En fait, la distinction morphologique du genre ne s'observait en indo-européen que dans deux cas semble-t-il : 1). Pour les noms d'agent, dont le féminin, dérivé du masculin, se signalait par l'adjonction au thème d'un suffixe \*-*yeH<sub>2</sub>/yH<sub>2</sub>* (d'où *-yā/-yǎ*, ou *-ī*). Ce suffixe se retrouve en latin dans les formations en *-īx*, *-ir-īx* (*gene-trīx*, *meretrīx*), et, lui-même suffixé par *-no-*, dans les formations en *-ī-na* (*reg-ī-na*; d'où *gall-īna*, etc...). 2). Pour les adjectifs, ou du moins certains d'entre eux : lorsqu'un masculin relevait de la flexion thématique en *-e/o-*, il était morphologiquement possible de construire un féminin correspondant, en substituant à la voyelle thématique *-e/o-* un suffixe *-eH<sub>2</sub>/H<sub>2</sub>* (d'où les couples gr. ἀγαθός/ἀγαθῆ; lat. *bonus/bonā*). On constate que, dans le cas de l'adjectif comme dans celui du nom d'agent, le féminin est finalement caractérisé par le morphème *-eH<sub>2</sub>/H<sub>2</sub>*, le suffixe *-yeH<sub>2</sub>* étant à *-y-ō-* (suffixe de dérivation par ailleurs connu) exactement ce qu'est *-eH<sub>2</sub>* à *-ō-*. La voyelle thématique ayant semble-t-il comporté une valeur individualisante, et *-eH<sub>2</sub>* étant par ailleurs connu comme suffixe de collectif, il apparaît ainsi que l'opposition masculin/féminin, dans les cas où elle existait, était en indo-européen du même type que l'opposition individuel/collectif (*bono-s/bon-ā* comme *templo-m/templ-ā*). La linguistique indo-européenne n'a pas encore expliqué de façon satisfaisante cette identité formelle entre féminin et collectif, qui n'aura pas moins pour conséquence d'assimiler souvent en latin historique d'anciens collectifs à des féminins singuliers (v. p. 137). Constatons donc simplement la nature secondaire du féminin, obtenu par dérivation à partir du masculin aussi bien dans le cas des noms d'agent que celui des adjectifs. Notons aussi que, dans une deuxième période, un mixage devait s'effectuer, introduisant le suffixe *-yeH<sub>2</sub>/yH<sub>2</sub>* dans les formations adjectivales (gr. βαρεῖα > *-εF-yα*), et, inversement,

le suffixe  $-(e)H_2$ , dans les noms (lat. *equā*). Sur les raisons qui initialement ont incité l'indo-européen à dériver du masculin certaines formes de féminin, on ne peut faire que des hypothèses; parmi elles, nous signalerons celle de A. Martinet (*Le genre féminin en indo-européen: examen fonctionnel du problème*, B.S.L., LII, 1, pp. 83-96), séduisante, mais qui demeure une hypothèse.

A date historique, le latin fait partie des langues, les plus nombreuses (seule exception notable: le hittite), qui conservent les trois genres indo-européens: inanimé (dit « neutre »), masculin, féminin<sup>1</sup>. D'un point de vue synchronique, l'opposition animé/inanimé est en latin morphologiquement décelable aux cas directs (*civis, civem/mare; dominī, dominōs/templā*)<sup>2</sup>; mais aux cas obliques l'opposition masculin/neutre est neutralisée tant du point de vue syntaxique que morphologique (*bonī dominī* comme *pulchrī templī; bonī civis* comme *magnī maris*), seule subsistant une opposition masculin + neutre/féminin. La seule opposition importante est en fait l'opposition masculin/féminin, insensible morphologiquement au niveau du substantif (*navitae* comme *filiae; dominī* comme *fragī; patris* comme *matris; fructūs* comme *manūs; etc...*), insensible de même au niveau de certains adjectifs (*suavis, etc...*, pour les deux genres), mais sensible au niveau d'autres adjectifs (*bonus/bona*), et susceptible dès lors, à travers le phénomène d'accord, de conférer à l'opposition masculin/féminin une expression syntaxique (*bonī patris/bonae matris*). C'est en somme le recours d'un même adjectif à deux flexions différentes selon les exigences de l'accord qui maintient présente à la conscience d'un usager latin l'existence d'une opposition linguistique des genres.

Une telle situation n'est point de nature à faire du genre en latin une catégorie solide. De fait, l'histoire du latin, si elle manifeste un maintien de l'opposition masculin/féminin, laisse apparaître une désuétude progressive du neutre. Dès une époque ancienne, la 5<sup>e</sup> déclinaison (de formation récente par rapport aux autres) ne comporte point de neutres. Il en va de même de la 1<sup>re</sup> déclinaison, mais pour une raison différente: cette flexion est constituée d'anciens collectifs en  $-(e)H_2$  qui, après avoir fourni l'expression plurielle de l'inanimé, ont été par le latin assimilés à des singuliers; il reste que du point de

1. Il convient de voir là une répartition *grammaticale* et non *naturelle*: le latin plus encore que l'indo-européen tend à considérer comme de genre animé des objets dépourvus de vie. La répartition de ces « faux animés » entre les genres masculin et féminin souligne encore davantage le caractère surtout grammatical du genre en latin.

2. Encore faut-il tenir compte de quelques cas où le neutre a reçu par extension la forme du genre animé: adjectifs de type *atrox, audax, dives*; participes de type *efficiens, prudens* < *pro-videns*.

vue synchronique cette flexion ignore le neutre. Surtout, un ensemble d'indices montre que le neutre, d'un point de vue conceptuel, cesse d'être compris par les usagers du latin comme une catégorie claire et utile. Passons sur les cas où un double pluriel, animé et neutre, répond à un singulier animé (type *lacerti/lacerta; loci/loca; iocī/ioca; sibilī/sibila*); cette situation peut attester un vestige de la distinction ancienne pluriel/collectif. Mais on constate dès les premiers textes littéraires un usage éventuel du masculin pour le neutre: *caelus* (Ennius, 474 Vahlen) pour *caelum*; *dorsus* (Plaute, *Miles* 397) pour *dorsum*; *forus* (Lucilius, 145 Müller) pour *forum*; etc... Surtout, on constate que le neutre n'a point été légué par le bas-latin aux langues romanes; et des formes telles que fr. *brasse, cervelle, feuille, joie* (féminins) supposent des prototypes *\*cerebella, \*brachia, \*folia, \*gaudia*, tous anciens neutres pluriels assimilés, de par l'ambiguïté de leur finale (*templa* comme *familia*), à des singuliers de la flexion en  $-a$ <sup>1</sup>.

### III. LES CAS

Une langue peut être flexionnelle au niveau du verbe (tel est le cas, dans une mesure non-négligeable, pour le français actuel), et ne l'être pas au niveau du nom, ou inversement. La catégorie de cas est liée strictement à la notion de flexion nominale. Une langue est casuelle lorsqu'on constate en cette langue des changements partiels de la forme de mêmes noms, changements réglés selon des principes constants et systématiques, de telle sorte qu'entre une forme donnée et une fonction donnée se manifeste un rapport de solidarité, relevant de la structure de la langue considérée.

La terminologie concernant les cas nous a été léguée par le latin, où *cāsus* constitue la traduction littérale, mais peu explicite, du grec *πτῶσις* « chute ». L'application de ce terme à la catégorie linguistique de cas paraît procéder en grec d'une métaphore empruntée au jeu de dés: tout comme un joueur tient dans sa main un cube, virtuellement porteur de six valeurs différentes, dont une seule sera réalisée par le coup de dés (*πτῶσις*), l'usager d'une langue tient dans son esprit un signifiant virtuellement passible de formes différentes, dont une seule, compte tenu des exigences syntaxiques de l'énoncé, sera réalisée dans la parole. Par la suite la grammaire grecque a distingué une *εὔθετα*

1. Des exemples plus anciens de tels faits sont attestées par les doublets *caementa, -ae* « ciment » (Ennius) à côté de *caementum*; *menda, -ae* « défaut physique » à côté de *mendum*; *ramenta, -ae* « raclure (Plaute), à côté de *ramentum*; *rapa* « rave » (Columelle) à côté de *rapum*. Une valeur dépréciative attachée souvent au féminin explique sans doute que *ganea* « taverne, mauvais lieu » ait, dès après Plaute, évincé l'ancien *ganeum*.

πτῶσις « coup droit » (d'où lat. *cāsus reclus* « cas direct »), et d'autres πτώσεις dites πλάγια « coups obliques » (d'où lat. *cāsus obliqui* « cas obliques »). Plus tard encore chaque πτώσις a reçu un nom particulier : ὀνομαστική (lat. *nominalivus*); αἰτιατική « cas de l'objet mis en cause » (lat. *accusativus*); γενική « cas exprimant l'appartenance à un genre » (lat. *genitivus*); δοτική « cas servant à donner » (lat. *dativus*). L'introduction d'un cas servant à interpeller (κλητική, lat. *vocativus*) a été plus tardive encore. Les grammairiens latins ont dû ajouter à cette liste un *ablativus*, que ne possédait point le grec. Ainsi s'est créée la terminologie traditionnelle que nous utilisons communément.

S'il est généralement facile de déceler le caractère casuel d'une langue, il est souvent moins facile d'inventorier les cas dont elle dispose, notamment dans les langues indo-européennes, de type non-agglutinant (v. p. 123). Ainsi, en latin, un cas unique s'abrite derrière des formes *altae fagī, bonī consulis* (génitifs singuliers), *altārum fagōrum, bonōrum consulum* (génitifs pluriels), car à formes différentes ces séquences morphologiques ne sont susceptibles de répondre qu'à une fonction syntaxique. Inversement, des séquences *bonō dominō, facilēs versūs*, peuvent correspondre à des cas différents (datif/ablatif; nominatif/accusatif), car d'autres syntagmes exprimeraient par des formes distinctes les deux fonctions dont l'expression morphologique se trouve ici neutralisée. Cette situation observée en latin s'explique du fait que les désinences latines expriment conjointement le nombre et le cas; que certaines peuvent être communes à plusieurs cas; et qu'il existe en latin des paradigmes flexionnels différents. Pour identifier ces paradigmes, il faut déterminer des groupes homogènes de noms, caractérisés chacun par un système défini d'éléments flexionnels. La présence en latin d'une pluralité de paradigmes nominaux est un élément essentiel, préservant la clarté de la langue. Lorsqu'en effet deux cas sont de forme identique au niveau d'un paradigme donné, l'accord ou le voisinage d'un autre nom de fonction semblable, relevant d'un paradigme différent, permet seul l'identification du cas. Ainsi, *poetae*, qui pris en soi peut être datif singulier, génitif singulier, ou nominatif pluriel, apparaîtra comme un génitif dans *suavis poetae*; comme un datif dans *suavī poetae*; comme un nom. pl. dans *suavēs poetae*. *Consulēs*, qui pris en soi peut être nominatif ou accusatif pluriels, apparaîtra comme nominatif dans *bonī consulēs*; comme accusatif dans *bonōs consulēs*. Aucun paradigme de pluriel ne distingue nominatif et vocatif; datif et ablatif; mais la déneutralisation de ces cas s'opère conceptuellement, pour peu que le sujet se réfère au paradigme de singulier: ainsi, *bonī patrēs* sera considéré tantôt comme le pluriel de *bonus pater*, tantôt comme celui de *bone pater*; *bonīs matribus* sera assimilé tantôt au pluriel de *bonae*

*matrī*, tantôt à celui de *bonā matre*. Il apparaît ainsi que la conscience d'un cas autonome se maintient clairement aussi longtemps qu'elle est distinctement sanctionnée au niveau singulier ou pluriel d'un paradigme, fût-il unique. Le nombre des cas latins ne correspond donc pas au nombre de formes présentées, au singulier ou au pluriel, par le paradigme le plus riche (aucun ne présente plus de cinq formes différentes); il correspond seulement au plus grand nombre de fonctions morphologiquement distinguées, constatable en des séquences de deux noms accordés, relevant de paradigmes différents.

Cette méthode d'identification, fondée sur la combinaison des paradigmes, laisse toutefois subsister un problème. Si l'on est en droit de reconnaître parfois derrière une forme unique d'un paradigme deux cas correspondant à deux fonctions distinctes, a-t-on inversement le droit de considérer comme deux cas deux formes distinctes ne correspondant à aucune fonction? Le nominatif, le vocatif, servent en latin à nommer ou interpeller des êtres, mais sont étrangers à l'énoncé proprement dit<sup>1</sup> et donc dénués de fonction. La tradition qui les inclut dans le paradigme casuel ne se fonde que sur un critère: ces formes se présentent les premières à l'esprit lorsqu'on évoque le signifiant désignant l'objet aperçu ou conçu. A-t-on, d'autre part, le droit de traiter comme casuelles des formes autrefois incluses dans un paradigme, mais ensuite figées en un emploi adverbial<sup>2</sup>? La tradition revient à ne voir des cas ni en des formes telles que *anle* (= hitt. *hanti*, locatif « sur le front »), ni en d'autres comme *rectē*, ancien instrumental dont la forme alternait avec *rectō*, demeuré casuel. En fait, la nature non-casuelle de *anle* s'explique par le fait que cette forme n'est point associée à d'autres dans un paradigme complet; la nature

1. Le vocatif, qui attire l'attention de l'interlocuteur sur l'énoncé à lui adressé, n'est point en fait inclus dans cet énoncé: on peut le comparer au numéro d'appel téléphonique, grâce auquel un message peut être acheminé vers son destinataire, mais qui n'est point portion intégrante de ce message. Quant au nominatif, généralement défini comme « cas du sujet », il se comporte bien plutôt comme un appellatif simplement surajouté à l'énoncé. En effet, la structure de l'énoncé indo-européen se caractérise par l'expression conjointe du sujet et du verbe: *ambulat* « il se promène ». L'énoncé du type *puer ambulat* ne fait qu'accoler au sujet proprement dit une étiquette précisant son identité: « il se promène, sc. l'enfant ». On évoquera, à ce propos, les multiples emplois du nominatif (absolu, pendant, etc...), où ce cas se comporte en fait comme un corps étranger dans l'énoncé.

2. Tel est le cas du locatif type *Romae, domī, rurī*: trop peu de mots comportent une forme de ce genre, au demeurant permutable avec le tour prépositionnel *in (parva) domo*, etc.; Il en résulte que la forme de locatif apparaît comme une variante, hors-paradigme et facultative, de l'ablatif, forme authentiquement paradigmatique, parce qu'apparaissant pour tous les noms.

non-casuelle de *rectē* est due au fait que cette forme, ne qualifiant jamais un nom (à la différence de *rectō*), s'isole de ce fait de la catégorie nominale et s'extrait du paradigme. On constate ainsi que la liste traditionnelle des six cas latins repose sur un compromis, dans lequel la notion de paradigme a joué un rôle important.

#### IV. DE L'INDO-EUROPÉEN AU LATIN : ÉVOLUTION DU SYSTÈME CASUEL

L'indo-européen, dont le latin est issu, apparaît au terme de la reconstruction comme une langue ayant possédé huit cas. A date historique, seul le sanskrit a conservé intact ce nombre de cas. La plupart des autres langues ont réduit l'effectif casuel : le grec classique n'a plus que cinq cas, le latin classique six cas. Le latin tardif, sur lequel reposent les langues romanes, avait encore simplifié ce système, et ne comportait plus que deux cas ; cette opposition binaire, héritée dans un premier temps par les langues romanes, a été ensuite abolie dans toutes ces langues, les seuls vestiges d'un système casuel ne s'observant plus qu'au niveau pronominal. D'une façon générale, là-même où les oppositions casuelles n'ont pas été abolies, les langues indo-européennes manifestent historiquement une tendance à réduire le nombre de leurs cas.

C'est pourquoi certains linguistes ont pensé (ainsi L. Hjelmslev, *La catégorie des cas. Acta Jullandica*, VII, 1, 1935) que les huit cas indo-européens constituaient eux-mêmes le reliquat d'un système plus ancien et infiniment plus riche, comparable à celui de certaines langues caucasiennes (comme le tabassaran), où l'on compte jusqu'à quarante-huit cas. Aujourd'hui, les indo-européanistes tendent pour la plupart à une interprétation différente : la flexion indo-européenne à huit cas, bien que sa genèse nous échappe pour l'essentiel, serait née d'un état moins complexe (dont la flexion inanimée constitue un vestige). Des affixes divers (devenus ce que nous appelons « désinences ») auraient progressivement affecté thèmes nominaux et pronominaux ; et l'absence de parallélisme entre flexion nominale et pronominale, à travers le phénomène de l'accord (comparable à ce qui a été vu p. 138), aurait entraîné la conscience de huit cas différents. Mais ce système à huit cas était morphologiquement fragile (v. ci-dessous, p. 143). En quelque sorte, le système casuel indo-européen aurait atteint, dans la dernière phase de communauté, un nombre maximal de huit cas, de nouveau réduit ensuite par les langues historiques, selon des modalités propres à chacune.

Le système indo-européen à huit cas s'ordonnait en deux paradigmes essentiels : 1° Le paradigme « thématique », constitué à date

plus récente, où les désinences s'ajoutaient à un thème toujours terminé par *-ē* ou *-ō* (voyelle dite « thématique ») ; l'indo-européen ne connaissant comme voyelles que ces deux phonèmes (v. p. 86), on peut dire que le paradigme thématique était celui des thèmes vocaux et d'eux seuls. 2° Le paradigme « athématique », le plus ancien, où les désinences s'ajoutaient à un thème ne se terminant pas par *ē* ou *ō*. Tout phonème autre que *ē/ō* étant en indo-européen une consonne, le paradigme athématique était donc, par définition, celui de tous les thèmes consonantiques, et d'eux seuls. En fait, il se subdivisait en sous-catégories, qui devaient historiquement se différencier : thèmes en *\*-eH₂* des collectifs, fournissant aussi (pour une raison peu claire) le féminin des adjectifs dont le masculin était thématique (v. p. 135) ; thèmes en *\*-y* ou *\*-w*, semi-voyelles, qui devaient conserver plus longtemps que les autres les alternances prédésinentielles ; enfin, tous les autres. Rappelons aussi que les pronoms, et notamment les démonstratifs, souvent accordés dans l'énoncé à des noms, possédaient une flexion en partie différente de celle des noms, et dont l'influence devait se manifester dans l'évolution ultérieure de la flexion nominale.

Les huit cas indo-européens (nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif, ablatif, instrumental, et locatif) se retrouvaient en principe aux trois nombres singulier, pluriel, et duel. En fait, le duel ne connaissait (et n'a, en tout cas, laissé dans les langues qui le conservent) qu'un paradigme très rudimentaire à deux formes. Si nous concentrons notre attention sur les seuls singulier et pluriel, maintenus en latin, plusieurs remarques s'imposent, que facilitera la consultation du tableau ci-dessous (v. p. 142), où sont rassemblés les principaux paradigmes indo-européens avec leurs variantes. Dans ce tableau figurent entre crochets les formes désinentielles qui, affectant seulement une partie de l'aire indo-européenne, n'ont pas été retenues par le latin.

Ce tableau laisse apparaître des caractéristiques remarquables. Plusieurs cas (génitif et ablatif singulier athématiques ; instrumental pluriel athématique + datif et ablatifs pluriels de toutes les flexions) sont de forme identique. La désinence *-ēs* de nominatif pluriel athématique est de même homophone d'une forme possible de génitif singulier athématique. De telles identités de forme sont ainsi toutes semblables à celles que nous signalions dans la flexion latine ; la conscience de la distinction casuelle se fonde encore ici sur les mêmes critères : accord entre deux noms de paradigme différent, ou accord entre nom et pronom ; transposition mentale aussi d'un singulier en pluriel ou d'un pluriel en singulier (v. p. 138). Mais il y a plus, et nous constatons le caractère flottant de plusieurs éléments désinentiels : *-\*si/u* au locatif pluriel ; *-\*bho/i*, *-\*mo/i* au dat, abl. pluriel,

CAS	Flexion nominale				Pronom démonstratif. Désinence
	thèmes thématiques	thèmes en ā < - (e) H <sub>2</sub>	thèmes en - y	thèmes en - w	
Nomin. S.	- ō - s	- ā < - *eH <sub>2</sub> ou - ā < - *H <sub>2</sub>	- ī - s	- ū - s	dés - zéro
Vocatif S.	- ē [+ zéro]	id.	- y + [zéro]	- w [+ zéro]	inexistant
Accus. S.	- ō - m	- ā - m, ou - ā - m	- ī - m	- ū - m	- m, ou - d
Génitif S.	?	- ā - s (< eH <sub>2</sub> - s?)	- ēy - s, - ōy - s, ou - y - ēs, - y - ōs	- ēw - s, - ōw - s, ou - w - ēs, - w - ōs	- - syō, ou - sō
Ablatif S.	?	id.	id.	id.	- d
Datif S.	- ōī (< - ō - ēi?)	- āī (< - ā - ēi?)	- ēy - ēī > - ēī	- ēw - ēī	- ēī
Locatif S.	- ōī (< - ō - ī?)	- āī (< - ā - ī?)	- ēy - ī > - ēī	- ēw - ī	- ēī/i
Instr. S.	- ō (< - ō - ē?)	- ā (< - ā - ē?)	[- ī - bhi, - ī - bho, - ī - mi, - ī - mo]	[- ū - bhi, - ū - bho, - ū - mi, - ū - mo]	- bhi / - bho, - mi / - mo
Nom. Pl.	- ōs (< - ō - ēs?)	- ās (< - ā - ēs?)	- ēy - ēs	- ēw - ēs	- ōī
Vocat. Pl.	id.	id.	id.	id.	inexistant
Accus. Pl.	- ō - ns	- ā - ns < - ā - ns	- ī - ns	- ū - ns	- ns
Gén. Pl.	- ōm (< - ō - ōm?)	? < - ā - ōm	- y - ōm	- w - ōm	- ōm
Abl. Pl.	- ō - bho [ou - ō - bhi, - ō - mo, - ō - mi]	- ā - bho [ou - ā - bhi, - ā - mo, - ā - mi]	- ī - bho [ou - ī - bhi, - ī - mo, - ī - mi]	- ū - bho [ou - ū - bhi, - ū - mo, - ū - mi]	- bho, - bhei
Dat. Pl.	id.	id.	id.	id.	id.
Instr. Pl.	- ōis (< - ōis)	id.	id.	id.	id.
Locat. Pl.	- ōī - s i/u	- ā - s i/u	- ī - s i/u	- ū - s i/u	- s i/u

et au singulier instrumental. On constate même, dans le cas de l'instrumental, une insensibilité au nombre de la désinence, indifféremment utilisée au singulier et au pluriel. Le système morphologique des cas indo-européens paraît ainsi résulter d'une convergence de hasards beaucoup plus que d'une tendance vraiment organisatrice. C'est pourquoi ce système, viable à la rigueur au prix d'une constante gymnastique d'accords et de transpositions, a été souvent modifié par les langues. La modification a pu s'opérer en latin de deux façons : 1° Deux fonctions distinctes, auxquelles correspondaient en indo-européen des formes indistinctes (ou insuffisamment distinctes), ont pu se voir affecter en latin des formes parfaitement distinctes. 2° Des distinctions de forme héritées de l'indo-européen n'ont plus paru correspondre à des distinctions de fonction indispensables, et la distinction formelle s'est trouvée abolie. Le second processus porte traditionnellement le nom de *synchrétisme*. Nous désignerons le premier du terme de *discrétisme*.

1. Le **discrétisme** se manifeste en latin dans les cas suivants :

a) Le latin a fait en sorte qu'au génitif et à l'ablatif soient affectés au singulier, comme cela se produisait déjà au pluriel, des formes différentes dans tous les paradigmes. On ne connaît pas avec certitude les désinences de ces deux cas dans la flexion thématique indo-européenne. Mais le latin présente, comme tout le groupe italo-celtique, un génitif thématique type *vir-ī*; et il s'était donné, par emprunt de la désinence pronominale, un ablatif thématique en *-ō-d*. Dans les syntagmes nom + adjectif associant le paradigme thématique au paradigme en *-ā* < *\*eH<sub>2</sub>*, on obtenait les formes : génitif *\*allās fagī*; ablatif *\*allās fagōd*. L'analogie des finales amenait alors la constitution de formes nouvelles : gén. *\*allā-ī fagī*; abl. *\*allā-d fagōd* (puis, par analogie de quantité, *fagōd*); d'où (v. p. 161 sq.) les formes classiques : gén. *allae fagī*; abl. *allā fagō*. Le type *\*allād fagōd* avait, dans l'intervalle, entraîné des formes *\*bonād puppīd*, *\*bonōd arcūd*, procurant ainsi aux flexions en *-y* et *-w* des ablatifs *puppī*, *arcū*, eux-mêmes distincts du génitif. Seule la flexion athématique des autres types a échappé à cette réfection, se donnant en revanche (v. ci-dessous, p. 144) un ablatif en *-ē* (*dūc-ē*), ensuite réintroduit dans une partie des thèmes en *-y* (*civ-ē*). Mais le résultat final demeure le suivant : le latin a possédé au terme de ces réfections un ablatif singulier distinct du génitif, comme il l'était primitivement au pluriel.

b) Dans la flexion athématique, le latin avait hérité d'une désinence *-ēs*, commune au génitif singulier et au nominatif pluriel; la

généralisation au nom. pl. de la forme *-ēs*, issue de *\*-ēy-ēs* dans les thèmes en *-y*, a permis à la langue de se procurer une opposition gén. sing./nom. pl. fondée sur l'opposition de quantité vocalique. Mais la désinence *-ēs* tendait à devenir aussi la désinence commune de l'acc. pl. dans une grande partie de la flexion athématique : le latin a retrouvé alors une indistinction formelle nom. pl./acc. pl., moins gênante toutefois (si l'on en croit les nombreux exemples observés en d'autres langues, grec notamment). Enfin, le latin avait hérité, dans la flexion en *-ā* < *\*eH₂*, de formes type *rosās*, correspondant indistinctement à un gén. sing. ou un nom. pl. La langue est passée par un stade où les deux cas devenaient distincts, grâce à l'emprunt au nom. pl. de la désinence pronominale; d'où *rosai*. L'introduction ultérieure, au gén. sing., de la désinence thématique *-ī* (d'où *\*rosā-ī*, puis *rosai*, *rosae*), a malencontreusement ruiné cette distinction laborieusement conquise : lat. classique *rosae* présente la même ambivalence (accrue d'une homophonie avec le datif) que présentait à date ancienne la forme *rosās*.

2. **Le syncrétisme** s'observe en latin, dès une époque ancienne, sur un point très important : la réunion en une même forme des trois cas indo-européens ablatif, instrumental, et locatif. Si nous prenons un syntagme associant deux noms accordés relevant de paradigmes différents, respectivement thématique et en *-ā* < *\*eH₂*, ce syntagme se présentait initialement au singulier sous les formes suivantes : Ablatif : *\*allās fagōd*; Locatif : *\*allāi fagōi*; Instrumental : *allā fagō*. Une réfection des finales par analogie réciproque produisait ensuite ablatif *\*allād fagōd*, puis *fagōd*; locatif *\*allāi fagōi*. Enfin, une évolution phonétique normale (perte des occlusives sonores finales après voyelle longue : v. p. 58; chute d'un 2<sup>e</sup> élément de diphtongue à premier élément long : v. p. 107) entraînait pour les trois cas une forme *allā fagō* alignée sur la forme initialement d'instrumental. Dans la flexion athématique, un locatif type *\*duc-ī* évoluait phonétiquement un *duc-ē* (v. p. 103), s'alignant sur la forme qui était déjà celle de l'instrumental. Dès lors un syntagme *bonus dux* présentait au singulier les formes suivantes : locatif *bonō ducē*; instrumental *bonō ducē*; ablatif *\*bonō duc-ēs*. Cette dernière forme, sous l'influence conjuguée de l'adjectif (présentant pour les trois cas une forme unique) et des deux cas voisins (déjà syncrétisés), cédait à son tour, et s'alignait sur la forme *duce* : la flexion athématique connaissait dès lors, à son tour, une forme unique pour trois cas au singulier. Au pluriel, des mécanismes semblables ont produit le même résultat. Au locatif, un syntagme *\*allāsi fagoisi* produisait d'abord, par mixage, *\*allāsi fagoisi*, d'où, par chute phonétique de la voyelle brève finale (v. p. 103),

*\*allāsi fagoisi* > *allīs fagīs*. De son côté, l'instrumental *\*allā-bhos fagois* produisait, par un mixage semblable, le même *\*allāsi fagois*. Cette forme, recouvrant désormais deux cas, était dès lors étendue à l'ablatif (initialement *\*allā-bhos fago-bhos*) sous l'influence du singulier et de l'adjectif, où une forme unique correspondait à trois cas. Dans la flexion athématique, où une même forme en *-bhos* recouvrait déjà ablatif et instrumental, le locatif, toujours en vertu de l'analogie, s'alignait; d'où *bonīs ducibus* pour les trois cas anciens.

Le cas de syncrétisme ci-dessus décrit est le plus important, mais n'est pas le seul observable en latin. A date historique apparaît un nouveau processus de syncrétisme, entre nominatif et vocatif. Dès l'indo-européen, aucun paradigme ne distinguait au pluriel ces deux cas, et, au singulier, la flexion athématique latine avait très tôt aligné le vocatif sur le nominatif, en étendant au premier la désinence *-s* dans les mots (type *dux*) où le nominatif lui-même la présentait. Seule la flexion thématique laissait apparaître, au singulier seulement, une forme autonome de vocatif (*domine*). La statistique, et l'exemple des autres flexions, montrant que cette distinction (peu importante sur le plan fonctionnel) ne s'imposait pas, le vocatif thématique a progressivement cédé la place au nominatif, la forme *deus*, utilisée dès l'époque classique pour les deux cas, étant de ce syncrétisme l'exemple le plus ancien. Par ailleurs, les deux cas datif et ablatif (ce dernier pris au sens latin, et résultant lui-même d'un syncrétisme) étaient au pluriel semblables dans toutes les flexions, et, au singulier, identiques dans plusieurs paradigmes (*dominō*; *puppī*; *manū*, v. p. 201). Une telle situation paraissait préfigurer un syncrétisme de ces deux cas. En bas latin, un syncrétisme a bien eu lieu, mais conditionné par la valeur du datif, et non par sa forme : le datif a disparu au profit de l'accusatif prépositionnel (*dare librum patri* → *dare librum ad patrem*). C'est de même pour des raisons syntaxiques (et non formelles) que le génitif latin a disparu à basse époque au profit de l'ablatif prépositionnel (*liber Petri* → *liber de Petro*).

On constate finalement que discrétisme et syncrétisme ont pu avoir pour mobile initial des changements formels, l'évolution phonétique, ou l'influence analogique réciproque de deux paradigmes en des syntagmes accordés, entraînant parfois des convergences morphologiques. A l'origine du discrétisme et du syncrétisme on peut trouver aussi des raisons fonctionnelles (observables dans les syncrétismes tardifs datif/accusatif; génitif/ablatif). Dans la plupart des cas, raisons formelles et raisons fonctionnelles ont joué conjointement, la langue utilisant plus ou moins habilement à des fins de plus claire économie les processus évolutifs spontanés. Ainsi, si un jeu d'analogies a procuré au latin ancien des formes distinctes pour génitif

et ablatif (pris au sens indo-européen), cette distinction morphologique correspondait à un besoin de distinguer deux fonctions. Si l'ablatif latin continue indistinctement ablatif, locatif, et instrumental indo-européens, c'est que la distinction fonctionnelle de ces trois cas apparaissait dans la plupart des énoncés inopérante : un syntagme tel que *pugnare equō* « combattre à cheval » pouvait se comprendre comme instrumental (« avec un cheval »), locatif (« sur un cheval »), ou même ablatif (« du haut d'un cheval », ou « grâce à un cheval »). Les trois fonctions anciennes ont été en somme fondues en une fonction nouvelle et unique, la fonction sociative.

## V. LES MÉCANISMES DE LA FLEXION LATINE.

Par rapport à l'indo-européen, la flexion nominale du latin ne se caractérise pas seulement par une réduction du nombre des cas, et un remodelage interne des distinctions casuelles (discrétisme, syncrétisme). Elle se caractérise aussi par une réduction du nombre des mécanismes flexionnels : des alternances vocaliques, consonantiques, tonales, et désinentielles, conjointement utilisées par l'indo-européen, le latin ne conserve comme procédé vivant que les dernières. Toutes les autres ont été abandonnées, ou n'apparaissent plus qu'à l'état de vestiges.

**1. Les alternances tonales.** En indo-européen récent, au terme probablement de mixages (v. p. 130), le ton avait acquis la faculté de frapper une voyelle déterminée du mot, le critère de ce choix n'étant point phonétique, mais morphologique. Il en résultait que la place du ton dans le mot considéré était révélatrice de sa valeur morphologique. A cette situation, dans des circonstances qui restent obscures, le latin en a substitué une autre, où la place du ton est mécaniquement réglée par le rythme et la structure syllabique du mot : le ton frappe en latin la syllabe pénultième si elle est longue (soit comme comportant une voyelle longue, soit comme se terminant par consonne : v. p. 47); si la syllabe pénultième est brève, le ton frappe alors l'antépénultième. A cette « règle » les seules exceptions sont les monosyllabes toniques, dans lesquels le ton ne peut frapper que l'unique syllabe existante; et les dissyllabes qui, ne comportant point d'antépénultième, portent toujours et nécessairement le ton sur la pénultième, quelle qu'en soit la quantité. Cet usage nouvellement introduit par le latin n'a point pour effet de rendre fixe le ton : les séries *rātīō/ratiōnis*; *dōmīnōs/dominōrum* laissent apparaître, dans le cours de la flexion, des déplacements du ton. Mais il ne s'agit plus là d'alternances actives, dotées d'un pouvoir distinctif : ce sont

des changements passifs, conditionnés par la forme du mot, et ne la conditionnant point.

**2. Les alternances vocaliques,** partiellement conservées par le latin au niveau verbal, ont été, dans la flexion nominale, presque entièrement abolies. Souvent, cette abolition est la conséquence d'une simple et normale évolution phonétique. Ainsi, l'opposition de quantité prédésinentielle, qui, en l'absence de désinence, pouvait à date ancienne opposer nominatif et vocatif (gr. *πατήρ/πάτερ*), a été ruiné par l'abrègement latin d'une voyelle longue devant consonne finale autre que -s (v. p. 93) : le latin ne peut comporter une forme \**patēr*, mais seulement *patēr*. De même, un paradigme ancien \**homō[n]/-ōn-ēs*, avec alternance longue/brève du nominatif aux autres cas, se trouvait parfois ramené par la loi des mots iambiques à un paradigme *hōmō/homīn-is*, où l'alternance de timbre n'était plus que passive, et conditionnée par l'apophonie. D'autres fois, c'est l'analogie qui a nivelé l'alternance ancienne. Dans les thèmes en -r ou -n (\**oratōr*, \**rattōn*), le nominatif, en l'absence de désinence -s, avait été caractérisé par un allongement de la dernière voyelle (v. p. 88); la généralisation de cette longue aux autres cas a valu au latin les formes *oratōr-is*, *ratiōn-is*, connues comme classiques. Le paradigme *ratiō[n]/-ōn-is* comporte dès lors une longue non-alternante à tous les cas; quant à *oratōr*, qui subit l'abrègement de la longue devant -r final, il conserve apparemment, en face de *oratōr-is*, une alternance (inverse de celle qu'avait initialement connue ce mot). Mais cette alternance ne pouvait être par le sujet parlant interprétée comme active, le latin se trouvant dans la nécessité de ne présenter, devant -r final, qu'une voyelle brève. Au-delà de ces évolutions phonétiques et analogiques, il convient enfin de tenir compte de l'interprétation apportée par le sujet parlant à certains faits. Une alternance de type *pater/patr-is* (-er/-r), comme nous le montre la grammaire comparée (gr. *πατήρ/πατρός*), était ancienne. Elle n'était pas moins du même type que l'alternance *acer/acr-is*, où l'usager identifiait sans doute le nominatif comme issu de *arc(i)s*, et de forme conditionnée. On peut finalement dire que, dans l'ensemble, les alternances vocaliques ne jouent plus aucun rôle dans la flexion du latin. Le linguiste opérant diachroniquement est parfois amené à constater le maintien d'une alternance dans des mots *pater/patr-is*; *carō(n)/carn-is*, etc... Au niveau synchronique, ces formes sont assimilées soit à d'autres, où la soi-disant alternance est phonétiquement conditionnée; soit, plus simplement, à des monstres singuliers, imposés seulement à l'usager par l'arbitraire de la langue.

3. Les alternances consonantiques enfin, qui dès l'indo-européen récent constituait semble-t-il un procédé archaïque, et qui n'affectent à date latine que peu de mots (*iecur/iecin-is*; *iter/ilin-is*; *femur/femin-is*), ont toutes tendu à être éliminées, au terme de réfections analogiques : *iter-is* dès Naevius, *femor-is* dès Plaute, *iecor-is* chez Cicéron. Parfois, la langue a fait des deux affixes un usage conjoint, et bâti des formes hybrides : *it-in-er* (Lucrece), d'où *itineris*; *iec-in-or-is* (Celse). Ces formes ne font que souligner, devant un type de flexion exceptionnel et incompris, l'étonnement et l'embarras de l'usager. Cet étonnement devait être plus grand encore devant la flexion *senex/senis*, elle-même sujette à des réfections (*senic-ēs* chez Plaute), et qui, parfaitement rationnelle au niveau indo-européen (\**sen-eH<sub>2</sub>-s*/*\*sen-(H<sub>2</sub>)-es* : v. p. 64 et 183), paraissait comporter au niveau latin une inexplicable alternance *-ek-/-zéro-*.

4. Les alternances désinentielles sont en fin de compte le seul procédé flexionnel hérité de l'indo-européen et demeuré vivant en latin. Ces désinences, au terme d'altérations phonétiques, de nivellements analogiques, parfois d'un recours à des morphèmes nouveaux, ont subi de l'indo-européen au latin, et encore au niveau latin, des modifications considérables. Expriment conjointement le nombre et le cas, souvent communes à plusieurs cas, parfois difficilement isolables du thème, elles n'ont jamais constitué un système simple et pleinement clair dès l'abord. Elles n'ont pas moins été, au prix de recoupements entre les paradigmes, le seul élément permettant au locuteur la conscience et l'usage d'une flexion. Leur étude détaillée sera maintenant abordée au niveau de chaque paradigme.

## CHAPITRE III

### LA FLEXION THÉMATIQUE

Cette flexion, déjà constituée en indo-européen, se caractérisait dès ce niveau par des innovations remarquables : abandon complet des alternances tonales; abandon presque complet des alternances vocaliques (seule alternance conservée : le vocatif singulier présente un thème se terminant par *ē*, contre *ō* aux autres cas); introduction à la finale du thème d'une voyelle *ē/ō*, dite « thématique », qui facilitait l'identification de la désinence, restée le seul indice morphologique de flexion. Cette flexion, de plus, paraît avoir dès l'indo-européen emprunté aux pronoms démonstratifs certains éléments désinentiels, probablement à la faveur de syntagmes qui associaient en les accordant un démonstratif et un nom.

La flexion thématique s'appliquait, dès l'indo-européen, indifféremment à des substantifs et des adjectifs. Les substantifs pouvaient être indifféremment inanimés ou animés, et, dans ce dernier cas, masculins ou féminins. Mais, dans le cas de l'adjectif, seul l'inanimé et le masculin relevaient de la flexion thématique, le thème de féminin étant fourni par la flexion en *-ā* < \*-(e)H<sub>2</sub> (v. p. 135). C'est pourquoi, dans la plupart des langues et notamment en latin, la flexion thématique, tout en conservant quelques féminins (*alvus, colus, humus*, + divers noms d'arbres), a tendu à devenir une flexion non-féminine, et donc, compte tenu de la progressive dégénérescence du neutre, une flexion surtout masculine. De la sorte, le masculin a tendu à trouver (sans jamais réaliser totalement cette tendance) une expression morphologique qui lui soit propre.

#### I. FORMATION DES THÈMES

Flexion récente au niveau même indo-européen, la flexion thématique ne comporte pour ainsi dire pas en latin de noms-racines<sup>1</sup>,

1. Un substantif tel que *humus* (en face de gr. *χθών*, skr. gén. *kṣm-āḥ*) apparaît comme résultant d'une thématisation secondaire.

et à peu près pas de thèmes primaires, mais presque exclusivement des thèmes secondaires, laissant apparaître des suffixations. Les principaux suffixes formant des thèmes thématiques sont les suivants :

### 1. Un suffixe *-lo-* a fourni diverses formations :

a) Substantifs dérivés de verbes, tels que *tumulus* « enflure » (d'où « tertre »), et des noms d'agent tels que *figulus* « pétrisseur » (d'où « potier »), *legulus* « cueilleur ». On remarque une série parallèle d'inanimés fournissant des noms d'instruments : *spec-ulum*, *torc-ulum*, *vinc-ulum*, *prēlum* < \**pres-lom*. Précédé d'élargissements *-t* ou *-dh-*, le suffixe, *-lo* entre dans des suffixations plus complexes *-\*tlo* > lat. *-culum* (v. p. 74), *-\*dhlo* > *-bulum* (v. p. 90), fournissant des noms d'instrument : *pōculum*, *ferculum*, *cubiculum*, etc...; *stābulum*, *pābulum*, *venābulum*, etc...

b) Adjectifs dérivés de verbes : *bibulus*, *crēdulus*, *tremulus*, etc.<sup>1</sup>...

c) Diminutifs, de substantifs ou d'adjectifs. Ceux qui étaient tirés d'un thème lui-même thématique présentaient une finale *-ūlus* (*-ōlus*) : *ānu-lus*; *calu-lus*; *servo-lus*. Elle a pu s'étendre à d'autres mots (*adulescent-ulus*), cependant que l'évolution normale d'un ancien *\*ok<sup>w</sup>-lo-* produisait *oculus*. Par ailleurs, les dérivés diminutifs de thèmes en *-no* et *-ro* (*bellus* < \**dweno-lo-s*; *gemellus* < \**gemeno-lo-s*; *puellus* < \**puero-lo-s*; *misellus* < \**misero-lo-s*; *agellus* < \**agro-lo-s*) présentaient une finale *-ellus*, devenant parfois *-illus* (*ll* = *l* palatal), qui à son tour se montrait productive (*nov-ellus*). Enfin, le suffixe *-lo* s'ajoutait parfois, dès l'italique commun, à un autre suffixe, *-ko* (cf. osque *zicolom* < \**die-ko-lo-*, lat. *diecula*); d'où une finale latine *-culus*, qui (l'influence de *oculus* s'ajoutant) a fourni des substantifs masculins (*homun-culus*; *mūs-culus*), ou inanimés (*opus-culum*, *corpus-culum*), et des adjectifs (*brevi-culus*, *molli-culus*, etc...), s'introduisant même dans des adverbes quantitatifs (*plūs-culum*).

### 2. Un suffixe *-ro* s'observe dans les formations suivantes :

a) Dans des substantifs anciens, tels que *ager* = gr. ἄγρος; *vesper* = (F)ἔσπερος; *aper* = κ-άπρος; *taurus* = ταῦρος, gaul. *tarvos*; *vir* < \**wī-ro-*; substantifs auxquels s'ajoutent des noms neutres

1. En fait, les substantifs type *figulus* et les adjectifs type *crēdulus* constituent une unique catégorie de noms d'agent (*figulus* « qui pétrit »; *crēdulus* « qui croit »), vestiges en latin d'une ancienne classe de participes en *-\*lo*, dont le tokharien A présente des exemples.

d'instruments dérivés de verbes : *flāg-rum*; *fulc-rum*; etc... Toutefois, dans les noms d'instrument, le suffixe *-ro* est le plus souvent précédé d'un élargissement dental *-t-* ou *-dh-*; d'où les séquences *\*-tro-*; *\*-dhro-* > lat. *-brum*, gr. -θρον, On a ainsi *arā-trum* = gr. ἄροτρον; *claus-trum*; *mulc-trum*; *ras-trum*; *spec-trum*; etc...; *crī-brum*; *lavā-brum*; *candelā-brum*; etc...

b) Dans des adjectifs : *cā-rus*; *rā-rus*; *sē-rus*; *vē-rus*; *mī-rus*; *pro-cērus*, *sin-cērus* (issus de *pro-*, *sin-*, + \**cērus* < \**k(r)ē-ro-* : cf. *crē-sco*). A cette série appartiennent aussi, avec une finale altérée (v. p. 102), les adjectifs *macer* = gr. μακρός; *ruber* = ἐρυθρός; *mīser*; *sacer*; *in-leg-er*; etc... Analysable en *-r-o-*, le suffixe pouvait présenter au premier élément le vocalisme plein (*-er/-or-* : cf. p. 175 sq.); d'où une séquence *-ero-*, qui a pris valeur oppositionnelle (v. p. 210 : l'individu qualifié était présenté comme possédant à l'exclusion de tout autre la qualité exprimée par l'adjectif). On a ainsi *līber* = ἐλεύθερος « libre » (par oppos. aux esclaves); *sup-erus*, opposé à *inf-erus* (cf., apparentés à ces adj., les adverbes *super*, *infrā*). Le plus souvent, la séquence *-ero* s'ajoutait elle-même à un élargissement dental; d'où *-tero*, présentant la même valeur, et observable dans *dexter* = δεξιτερος; *sinis-ter*, *magis-ter*, *minis-ter*, *nos-ter*, *vos-ter*, *u-ter* (< \**k<sup>w</sup>o-tero-*) = πότερος, etc...

### 3. Un suffixe *-mo* produisait les formations suivantes :

a) Des substantifs anciens, tels que *animus* = gr. ἄνεμος; *culmus* « sommet », d'où « épi de blé, chaume » (cf. *ex-cellere*, *collis*, ht. alld. *halm*); *fūmus* « fumée » = skr. *dhūmāḥ*.

b) Surtout des adjectifs. Certains apparaissent nettement comme des adjectifs verbaux : *al-mus*, doublet de *al-tus* (cf. *alēre*); *formus* = gr. θερμός (à côté de θέρεσθαι « se chauffer »); *fīrmus* de même peut-être un ancien adj. verbal du verbe « étayer » conservé par skr. *dhārāyati* « il maintient ». Mais le suffixe *-mo* est surtout attesté en deux fonctions, comme ordinal et comme morphème de superlatif. Procédant par thématization (de valeur individualisante) de l'élargissement *-m* observable dans des noms de nombre (*septem* = ἑπτὰ < \**sept-ṃ*; *decem* = δέκα < \**dek-ṃ*) le suffixe *-mo* qualifiait l'individu qui produit le total du nombre; c'est-à-dire qu'il fournissait un ordinal : lat. *septimus*, *decimus* < \**o-mo*; d'où *prī-mus*. La valeur ordinaire produisait elle-même (v. p. 212) la valeur superlative, qui s'observe dans *summus* < \**sup-mo-*; *dē-mus*; *suprē-mus* (à côté de *suprā*); et, avec une voyelle de transition (\**o-mo*), dans *minimus*, *inf-imus*. Associé à un autre suffixe, *-\*lo*, *-\*mo* constitue une

séquence *-\*to-mo*, d'où lat. *-timus* (*in-timus*, cf. *intūs*, gr. ἐντός; *ul-timus*; *op-timus*; *fīni-timus*; et, par analogie, *lēgi-timus*). De même, une association *\*-so-mo* produit en latin *-simus* (*māximus*; *miserrimus* < *\*miser-so-mo*; etc...), lui-même associé à un suffixe intensif *-is-* (v. p. 213) dans les très fréquents superlatifs en *-is-simus*.

#### 4. Un suffixe *-no* était lui-même productif de plusieurs formations :

a) On l'observe dans un certain nombre de mots anciens. Ainsi, dans des substantifs, le plus souvent inanimés (*somnus* = gr. ὕπνος a peut-être été personnalisé, v. p. 134), et généralement en rapport avec un verbe : *dō-num*; *damnum* < *\*dap-no-m* (gr. δαπάνη); *rēg-num*; *scam-num*; série à laquelle appartiennent aussi probablement *fānum* (< *\*dhH<sub>1</sub>-s-no-m?*) et *signum* (< *\*sec-no-m* « incision »?). On connaît aussi des adjectifs anciens en *-no*, eux aussi, parfois, dérivés de verbes : *plē-nus* (πίμπλημι); *plā-nus* (gr. πελανός) *dig-nus* < *\*dek-no-*; *mag-nus*; etc... Mais le suffixe *-no* apparaît le plus souvent joint à d'autres éléments, que cette association soit ancienne, ou ait été à date latine stabilisée par l'analogie.

b) Les suffixations complexes où *-no* a été à date latine associé à d'autres éléments sont variées; il convient de considérer la nature du thème dont a été tirée la formation en *-no*.

α) L'adjonction de *-no* à un thème déjà thématique amenait la constitution d'une finale *-ō-nō-*, évoluant en latin en *-īnus* (*fagī-nus*; *domī-nus*, s'il faut bien partir de *\*domo-no-* et non *\*domu-no-*: cf. skr. *damunāḥ*). Cette finale, devenant productive, a servi à former des noms tels que *frax-īnus*, *murr-īnus*, etc...

β) L'adjonction de *-no* à un thème se terminant par *-ā* < *\*eH<sub>2</sub>* produisait normalement des adjectifs de type *romā-nus*, *africā-nus*. La finale *-ānus*, s'extrayant de ces formations, est devenue productive, en premier lieu d'adjectifs à valeur locale (suggérée par les formes initiales de type *romā-nus*). On a ainsi *Camp-ānus*, *Luc-ānus*, *pag-ānus*, *urb-ānus*. Par la suite, ces adjectifs paraissant revêtir une valeur inclusive (*urb-ānus* « relevant de la Ville »), la finale *-ānus* a étendu son champ d'emploi à des termes comme *hum-ānus* « relevant de l'espèce humaine »; *veter-ānus* « relevant de la vieille classe »; puis *dec-ānus* « affecté à un groupe de dix ». La finale *-ānus* a même fini par fournir des formations patronymiques : *Aemili-ānus*, *Iuli-ānus*, *Octavi-ānus*, etc.

γ) En indo-européen, certains dérivés collectifs se formaient au moyen de *\*y(e)H<sub>2</sub>*, qui apparaît sous la forme *-yā* dans gr. (F) ὄκ-ιᾶ,

βασιλε(F)-ιᾶ. Le latin, ajoutant le suffixe *-no* à l'élément *ī* < *-yH<sub>2</sub>*, a constitué une séquence *-ī-no-*, évoluant normalement en *-īnus*, comme dans *vīc-īnus* (incluant le thème de gr. ὄκλα). Par ailleurs existait une séquence *-īna* < *-yH<sub>2</sub>-nH<sub>2</sub>*, constituant des féminins (*reg-īna*). L'ensemble de ces formes présentait une finale *-īnus* qui, isolée, est devenue productive d'adjectifs nouveaux, dérivés de noms d'animaux (*capr-īnus*, *su-īnus*, *porc-īnus*) ou d'autres thèmes (*sup-īnus*). Substantivés certains de ces adjectifs désignent des êtres humains : *libert-īnus*, *sobr-īnus* < *\*s(w)osr-īnus*; etc...

δ) Ajouté à des thèmes se terminant par *-ēs*, le suffixe *-no* constituait une séquence *-ēs-no* produisant en latin *-ēnus* (*ahēnus* < *\*ayes-no*; *egēnus* < *\*eges-no-* : cf. *eges-las*). Cette finale a été étendue à quelques mots : *terr-ēnus* « de terre »; *ali-ēnus* « d'autrui »; *ser-ēnus* « du soir »; peut-être à des adjectifs plus rares et curieux (*sirbēnus* « qui bredouille »).

ε) On s'attendrait de même à ce que la finale *-ūnus* de *tribū-nus* se soit montrée productive. Mais les autres adjectifs en *-ūnus* (*op-portū-nus*; *im-portū-nus*) procèdent bien, eux aussi, de thèmes en *-u*.

c) Aux formations précédentes, de niveau latin, il convient d'ajouter celles dont l'origine est plus ancienne, et remonte parfois à l'indo-européen.

α) Ajouté à un thème déjà suffixé par *-to* (v. ci-dessous), le suffixe *-no* entraînait une finale *-tō-no-*, d'où lat. *-tīnus*. Elle a servi à constituer surtout des adjectifs relatifs au temps : *cras-tīnus*, *diū-tīnus*, *matū-tīnus*, *vesper-tīnus*, et quelques autres.

β) L'adjonction de *-no* à un thème déjà suffixé par *-ēro-* (v. ci-dessus) produisait une séquence *-\*ērō-nō-*, d'où en latin *-er(i)nus*, puis *-ernus* (syncope). On a ainsi des formes *super-nus*; *hibernus* < *\*gheym-ero-no* (gr. χειμέρος, à côté de χειμέριος, d'où χειμέρι-νός, que ne doit pas reproduire exactement le mot latin); plus tard, cette finale s'est étendue à *hodi-ernus*, puis roman *\*mod-ernus*. L'association de *-\*no* à *-\*tero-* (v. ci-dessus) produisait de même *-\*tērō-nō-*, d'où lat. *-ternus*. On a ainsi *ex-ter-nus*, *in-ter-nus*, et les adjectifs se référant au temps *hes-ternus* (cf. *her-ī* < *\*g<sup>h</sup>hes-ei*), *aeternus* < *\*aiwo-teronos* (cf. *aeuum*). Par ailleurs, le croisement d'un vieil adverbe *\*noctōr* (cf. gr. νύκτωρ) avec *noctū* (lui-même issu de l'analogie de *diū*) avait produit une base *\*noctūr*, d'où a été tiré *nocturnus* (dont l'analogie en retour explique *diū-rnus*).

γ) Enfin, sous la forme *-n-o* ou (avec vocalisme plein du 1<sup>er</sup> élément) *-en-o*, le suffixe s'était dès l'indo-européen ajouté à un élar-

gissement *-m-*, d'où *\*-m-en-o/-mno*. La première de ces deux formes rend compte en grec des nombreux participes médio-passifs en  $\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$ . Les formes latines du type *alu-mnus* (*alère*), *Vertumnus* (*verto*), auxquelles s'adjoint peut-être *autumnus*, représentent *-mno*, plutôt qu'une forme *-meno* syncopée (cf. *ama-minī* =  $\mu\epsilon\nu\omicron\iota$  ou  $\mu\epsilon\nu\alpha\iota$ , sans syncope).

**5. Un suffixe *-to*, fort important en indo-européen, caractérise en latin diverses formations.** Selon une formule d'E. Benveniste (*Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, p. 167), il exprime « l'accomplissement de la notion dans l'objet », valeur qui se retrouve dans tous les dérivés qu'il affecte.

a) Le suffixe *-to* se rencontre d'abord dans une foule d'adjectifs verbaux, types *amā-tus*, *delē-tus*, *lec-tus*, *audī-tus*, etc..., cette situation se retrouvant en grec, comme dans toutes les autres langues indo-européennes. En latin, on rencontre, de plus, des adjectifs dérivés de noms, où l'actualisation de la notion confine à une valeur possessive : *barbātus* « qui a une barbe » ; *togātus* « qui a une toge ». De même dans *sarcinātus*, *cenātus* ; *crinī-tus*, *pellī-tus*, *lurrī-tus* ; *cornū-tus*, *verū-tus* « qui a un dard » ; *hones-tus*, *funes-tus*, *onus-tus*, *venus-tus* « qui a de l'honneur, du deuil, de la charge (= « chargé »), de la séduction ». Dans certains cas, le pluriel adjectival avait dû être, sous sa forme collective, substantivé ; et à partir de ce pluriel neutre on a refait un singulier inanimé : *salictum* « ce qui a des saules » = « saussaie » ; *veprē-tum* « ce qui a des épines » = « hallier ». De cette dernière formation, où  $\bar{e}$  appartient au thème primitif, a été tirée une finale  $\bar{e}t\bar{u}m$  qui a produit des noms de lieux plantés d'arbres : *fic-ētum*, *frulic-ētum*, *frazin-ētum*, *pin-ētum* *popul-ētum*, *querc-ētum*, etc... L'analogie de certains de ces mots a à son tour produit *bu-cētum* « endroit pourvu de bœufs » = « pacage », et, d'un mot gaulois *tucca* « bœuf séché », le dérivé *tucc-ētum* « conserve de bœuf ». Signalons enfin que le latin a possédé quelques substantifs animés en  $-tus$  dérivés d'un adjectif ; ainsi, *libertus*, dérivé de *liber*, peut être au terme d'une réfection à partir de *libertās* sur le modèle de *hones-tās* / *hones-tus*.

b) Le suffixe *-to* servait dès l'indo-européen à constituer des ordinaux, du type gr.  $\delta\acute{\epsilon}\kappa\alpha\text{-}\tau\omicron\varsigma$ , « le dixième » étant l'individu qui actualise la notion « dix ». Le latin possède en *quintus*, *sextus*, de tels ordinaux ; mais cette formation (contrairement à ce qui se passe en grec) est moins productive que *-mo* (v. ci-dessus).

c) Enfin, le suffixe *-to*, dès l'indo-européen, entrait en des séquences suffixales plus complexes. Associé à un suffixe *-en* de noms d'action,

il servait à constituer une séquence *\*-en-to* (que l'on retrouve, non-thématisée, dans le « suffixe » *\*-ent* de participes). Cette séquence se trouve dans lat. *cru(w)-entus* « sanglant » = lituanien *kruvintās* ; cependant que la forme *viol-entus* (à côté de l'athématique *violens* <  $-ent$ -s) sécrétait une finale  $-olentus$ ,  $-ulentus$ , que le latin a rendue productive : *corp-ulen-tus* ; *lūc-ulentus* ; *pōc-ulentus* ; *tem-ulentus* ; *truc-ulentus*, etc... A côté de *\*-en-to*, une séquence plus complexe était constituée par  $-m-en-to$ . Le latin, qui avait hérité des dérivés inanimés en  $-men/-minis$  (type *leg-men*) a tendu à développer au détriment de cette formation des inanimés en  $-mentum$  <  $-men-to$  (type *sedimentum*). Ces deux séries de dérivés ont été remarquablement étudiées par J. Perrot (*Les dérivés latins en -MEN et -MENTUM*. Paris, 1961). Enfin, le suffixe *-to* paraît entrer dans la composition de la finale  $-ōsus$  d'une foule d'adjectifs latins (*herbōsus*, *formōsus*, *ventōsus*, etc...). Cette séquence  $-ōsus$  n'est pas encore aujourd'hui clairement interprétée. L'une de ses explications possibles pourrait être un ancien  $*-o-wont-$  (cf. gr.  $\text{-}\omicron\text{-}\text{F}\epsilon\nu\tau\text{-}\varsigma$  :  $\acute{\alpha}\nu\epsilon\mu\acute{\omicron}(F)\epsilon\iota\varsigma$ ) lui-même suivi de  $-to$  ; d'où  $*-o-wont-to$ . Sur ce vocalisme  $-wont$ , voir M. Lejeune, B.S.L. 63 (1969, pp. 43-56).

**6. Un suffixe *-do*, largement parallèle au précédent** (au départ tout au moins), a joué en latin (mais non en grec) un rôle considérable.

a) Il a fourni en latin une série d'adjectifs verbaux se rattachant à des verbes d'état en  $\bar{e}re$ . Tous ces verbes se caractérisaient au présent par un thème en  $\bar{e}$ , morphème exprimant l'état et issu de  $*-eH_1$ . L'adjectif en  $-do$  s'ajoutait à ce morphème au vocalisme réduit<sup>1</sup> ; d'où une séquence  $*-H_1-do$  > lat.  $*-ādo-$ , d'où par apophonie  $-īdus$ . On a ainsi, en face de verbes *luceo*, *palleo*, *placeo*, *timeo*, etc..., des adjectifs *lūc-īdus*, *pall-īdus*, *plac-īdus*, *tim-īdus*, etc... La comparaison avec *tacitus* « qui se tait » (dérivé comme eux d'un verbe d'état, *taceo*), fait apparaître qu'à la différence de  $-to$ , exprimant l'accomplissement effectif de la notion dans l'objet,  $-do$  exprime plutôt une aptitude permanente et virtuelle à cet accomplissement (*timīdus*, *arīdus* : « sujet à la peur, à la sécheresse »). Secondairement, la finale  $-īdus$  a tendu à devenir autonome, et a servi à constituer des adjectifs nouveaux, dérivés soit de thèmes verbaux quelconques (*turb-īdus*, *rap-īdus*, *cup-īdus*), soit même de thèmes nominaux (*gel-īdus* ; *sūc-īdus* « doué de suc » ; etc...).

b) Parallèlement à la séquence  $*-en-to$  (v. ci-dessus) a existé, sans doute dès l'indo-européen, une séquence  $*-(e/o)n-do$ , qui a fourni en latin de nombreux adjectifs verbaux en  $-ndus$  (*rot-undus* ; *sec-*

1. Sur une autre explication possible, v. p. 294.

*undus*; *imita-ndus*; *dele-ndus*; etc...), improprement dits futurs (v. p. 345 sq.). Selon E. Benveniste, ce morphème exprime foncièrement l'idée d'un assujettissement à la notion verbale (*rotundus* « sujet à tourner » ou « voué à tourner »). Il convient d'ajouter que, dès une époque fort ancienne, *-ndus* avait été souvent employé en relation avec les thèmes \**bhū-* « devenir » et \**kū-* « se gonfler, concevoir »; d'où des séquences *-bundus* et *-cundus*, devenues suffixes productifs (types *cunctā-bundus*; *errā-bundus*; *vagā-bundus*, etc...; *fē-cundus*, *verē-cundus*, etc...).

7. Le latin a connu un suffixe *-wo*, que les autres langues attestent avec moins de constance que *-to* et *-do*. En fait, ce « suffixe » *-wo* a pu procéder de la thématization de thèmes se terminant par  $H_3 = A^w$  (v. p. 67). C'est le cas pour l'ordinal *octāvus* (v. ibid.), d'où, par analogie, *prī-vus* (doublet de *prī-mus*: cf. *privāre*, et *prīvignus* « né en premier lieu »). De même, les adjectifs verbaux *gnāvus* < \**gn<sup>o</sup>H<sub>3</sub>-os*; *vīvus* = skr. *jīvāḥ* < \**g<sup>w</sup>yH<sub>3</sub>-o-s*; *arvos* « labourable » < \**H<sub>2</sub>erH<sub>3</sub>-os* (cf. gr. ἄρο-τρον). De même encore *flāvus* < \**bh<sub>l</sub>eH<sub>3</sub>-os* (à côté de *fulvus* < \**bh<sub>l</sub>iH<sub>3</sub>-os*). Par la suite, la finale *-vus* a pu se répandre dans des adjectifs exprimant la couleur (*hel-vus*, *gilvus*), et, sous une forme *-wo* > lat. *-u(w)us*, dans de nouveaux adjectifs tiré de verbes (*ingen-uus*, *perspic-uus*, etc...).

Le latin a, par ailleurs, connu une série assez remarquable et productive caractérisée par une finale *-iūus* (*capt-iūus*, *fugit-iūus*, *lasc-iūus*, *grad-iūus*, etc...), fournissant entre autres choses les noms des cas (*nominaliūus*, etc...). Il n'y a aucune indication à tirer d'une graphie *capteiuei* = *capliuī*, où *ei* est une notation récurrente de *ī*; il est plus vraisemblable que toute la finale *-iūus* est analogique de *vī-vus*, et de certains de ses composés (*redivivus* « rené », « ressuscité », a pu entraîner *nal-iūus* « né » ou *recidivus* « qui rechute » et, chez Celse, « qui revit »).

8. Le latin a, de même, hérité d'un suffixe *-ko*<sup>1</sup>, qui se présente essentiellement sous les formes plus complexes *-īcus* (*publ-īcus*) et *-īcus* (*post-īcus*, *umbil-īcus*). Ces deux formes ont été expliquées par A. Martinet (v. p. 64) comme procédant d'une thématization, dès l'indo-européen récent, de formes athématiques *-ik-s/-īk-s* < \**-yH<sub>2</sub>-s* (où le flottement quantitatif résulterait de l'analogie: v. p. 64 sq.). De fait, les formes en *-ko*, en latin comme dans les autres langues, expriment l'appartenance, et *-iko* apparaît même (cf. *dies domini/dies dominica*) comme équivalant à la désinence *-ī* < \**-yH<sub>2</sub>* de génitif occidental (v. p. 162).

1. V.M. Fruyt, *Les dérivés latins en -ko*. Paris, Klincksieck, 1985.

En latin, la forme *-īcus* a connu deux variantes plus complexes: *-īcus* (dans *rus-īcus*, *domes-īcus*) et *-ālicus* (*asiā-īcus*). Il semble que *-īcus* n'ait pas une origine latine (du moins ne connaît-on pas de mot latin expliquant *-t-* par la forme primitive de son thème), et on l'a soupçonné d'être un emprunt au grec (type ἀστ-ικός, ἐξω-τικός) à une époque où les emprunts au grec affectaient la langue courante (v. p. 27). La forme *-ālicus* procède de l'adjonction de *-īcus* à des mots (*viā-īcus*) dont le thème était en *-ā*.

9. Enfin, le latin a connu un suffixe *-yo* qui, ainsi qu'en toutes les langues indo-européennes, s'est montré extrêmement productif. En latin, il sert à former:

a) Des adjectifs, dérivés de noms de personne communs (*meretricius*, *patrius*, d'où, par croisement, *patricius*) ou propres (*Marlius*, *Octavius*, *Venerius*, etc...); ainsi que de thèmes divers (*noxius*, de *noxa*; *anxius*, de *angor* < \**ang-(e/o)s*; etc...).

b) Des substantifs, quelquefois anciens adjectifs substantivés (*socius* « qui suit », cf. *sequor*); plus souvent inanimés désignant des métiers ou états: *artific-ium*, *hospit-ium*, *haruspic-ium*, *exil-ium*, etc...; ou des actions: *aedific-ium*, *sacrific-ium*, *eloqu-ium*, *aduller-ium*; etc....

Souvent, le suffixe *-yo* se trouvait associé à d'autres suffixes:

a) Dès l'indo-européen s'était constituée une séquence *-ey(y)o*, soit à partir de thèmes thématiques (*-ē-yo*), soit à partir de thèmes à laryngale (\**-eH-yo* > \**-eyyo*). Le latin en a tiré une finale *-eus* que l'on rencontre surtout dans des adjectifs exprimant la matière (*aureus*, *aeneus*, *lapideus*, etc...); par extension l'aspect de la matière (*niveus*, *roseus*, etc...); enfin, un comportement évoquant un matériau ou modèle (*virgin-eus*, *august-eus*, etc...). Ce suffixe *-eus*, rattaché à différentes finales de thèmes, a lui-même produit des variantes *-neus* (*ilig-neus*, *salig-neus*, d'après *lign-eus*); *-āceus* (*gallin-āceus*, d'après un prototype non-identifié, sans doute dérivé d'un mot en *-āx* tel que *fornāx*); *-āneus* (*praecidāneus*, *praesent-āneus*, d'après des adjectifs en *-ānus* refaits en *-āneus*?); etc....

b) Le suffixe *-yo* doit entrer dans la composition de la finale *-ārius*, dont l'origine est au niveau latin indiscernable, et qui peut reposer (comme semblerait l'indiquer la comparaison des autres dialectes italiques: osque *sakrāsiās* = lat *sacrāriae*) sur \**-ās'yo*. Mais cette séquence elle-même n'est point claire (qu'est-ce que le thème *-ās* auquel aurait été ajouté *-yo*? Est-ce, comme l'a prétendu Buck, une

finale de gén. sing. de thème en  $\bar{a}$ ?<sup>1</sup>). Il est toutefois très vraisemblable que les Latins voyaient en  $\bar{a}rius$  une finale  $-ius$  semblable à celle qui s'expliquait par  $-yo$ .

Le suffixe  $\bar{a}rius$  s'observe dans trois séries de formes : des adjectifs, dont le nombre a tendu à croître en bas-latin (*auxilli-ārius*, *febru-ārius*, *vin-ārius*, etc...); des noms masculins, désignant souvent des spécialistes de certaines techniques (*lapidārius* « tailleur de pierres »; *carbonārius* « charbonnier »; *legionārius*, etc...), et qui doivent être d'anciens adjectifs substantivés; enfin, des substantifs inanimés, désignant très fréquemment des récipients ou contenants (*arm-ārium*, *libr-ārium*, *pan-ārium*, *vin-ārium*, etc...), et qui ont chance eux aussi d'être d'anciens adjectifs substantivés.

c) Enfin, le suffixe  $-yo$  servait à dériver des adjectifs (et, par substantivation de ceux-ci, des substantifs en général inanimés) à partir de thèmes de noms d'agent. Ainsi, de noms en  $-lor$  (*praetor*, *senator*, etc...), se tiraient des adjectifs *praetōr-ius*, *senatōr-ius*, etc..., et des substantifs type *praetōrium* « demeure du préteur », *auditōrium* « salle des auditeurs ». L'analogie devait étendre cette dernière finale à des mots tels que *ten-tōrium*, *terri-tōrium*, etc... De même, sur des noms d'agent en  $-mō(n)$  (type gr. ἡγε-μῶν) le latin avait, dès une époque ancienne, dérivé des noms d'action, ou d'état juridique, en  $-mōnium$ , qui étaient demeurés dans la langue (ainsi *ali-mōnium*, *vadi-mōnium*) lors même que le mot en  $-mō(n)$  (*\*alimō[n]*, *\*vadimō[n]*) disparaissait. L'analogie a étendu leur finale à des termes nouveaux qui (tels *matri-mōnium*, *testi-mōnium*) ont été dérivés de substantifs, excluant toute idée initiale d'agent. Citons pour finir un type curieux de dérivation : de *libi-cēn* <  $-cān$  était normalement tiré *libicinium* « état de joueur de flûte »; toute la finale  $-cinium$ , dans laquelle n'était plus reconnu le radical de *canere*, est devenue productive, et a servi à former des noms de métier semi-argotiques : *latrō-cinimum*, *lenō-cinimum*, *lirō-cinimum*, etc...

Après cet examen détaillé des mots et des thèmes fléchis en latin selon le type thématique, nous pouvons aborder l'étude du paradigme.

1. La séquence  $*-syo-$  ou  $*-s'yo-$  évoque plutôt le groupe  $*-s-yo$  qui a en indo-européen fourni la désinence du génitif singulier pronominal. Un adjectif tel que *sacrā-rius* qualifie « ce qui est du ressort du sacré »; et *armā-rium* désigne littéralement « le (local) des armes ». Sur les rapports entre génitif et adjectif en indo-européen, voir Wackernagel, *Mélanges Saussure* (1908), p. 125 sq.

## II. LE PARADIGME THÉMATIQUE EN LATIN

L'étude des formes fait apparaître les faits suivants :

1. **Nominatif singulier.** La finale  $-o-s$  héritée de l'indo-européen, semble avoir évolué vers  $-us$  à la fin du III<sup>e</sup> siècle; au début du II<sup>e</sup> siècle, le *Sénatus Consulte des Bacchanales* (186) ne connaît plus que  $-us$ ,  $-os$  se rencontrant encore en quelques inscriptions archaïsantes. Par la suite,  $-os$  n'est conservé dans la graphie qu'après  $V$ ; on sait que ce signe notait indistinctement  $u$  et  $w$ , et que l'écriture latine avait pour usage de ne point répéter ce signe; dès lors, des graphies *SALVOS* *SERVOS* avaient pour intérêt d'éviter les graphies amphibologiques *SALVS* (*saluus* et *salus*), *SERVS* (*seruus* et *serus*).

Un problème plus important était posé par l'articulation faible de  $-s$  final, noté dans les plus anciennes inscriptions, mais souvent négligé des inscriptions postérieures au « vase de Duénois », avant de réparaître régulièrement aux alentours de 150 A.C. Sur l'explication de ces faits, v. p. 60. Sur le nominatif des mots en  $-ro-$ , v. ci-dessous.

2. **Vocatif singulier.** Il était en indo-européen caractérisé par le thème nu, terminé par la voyelle thématique de timbre  $\bar{e}$ . Cette voyelle était en latin sujette à disparaître en position finale de mot (v. 103), et a effectivement disparu dans les thèmes en  $-ro$ , type *magister* <  $-ere$ . Si l'on réserve le cas des thèmes en  $-yo$  (v. ci-dessous), tous les thèmes autres que ceux en  $-ro$  conservent à date historique  $\bar{e}$  final, sans doute en raison de son rôle caractéristique dans la flexion. Il convient d'ailleurs de préciser que, le vocatif étant pour cette flexion absent des inscriptions anciennes, nous le connaissons uniquement par des textes littéraires ou postérieurs, qu'a pu toucher une normalisation graphique.

Le vocatif de type *domine* a cependant tendu à disparaître de la langue latine, mais pour une autre raison : cas appellatif comme le nominatif, il a subi la concurrence de ce dernier. Déjà à date ancienne une forme du type *magister* était commune aux deux cas, et *deus* supplantait dans l'usage *\*dee*, disgracieux et sujet à contraction. Il est très vraisemblable qu'à date post-classique le recul du vocatif devant le nominatif a été rapide dans la langue parlée, la langue écrite ne rendant compte qu'avec parcimonie et retard de cette évolution.

Dans les thèmes en  $-ro$ , là du moins où le suffixe ne suivait point une voyelle longue (v. p. 103), l'absorption de  $-o-$  entre  $r$  et  $s$  (v. p. 102) entraînait au nominatif les évolutions *\*pueros* > *puer*; *\*magisteros* > *magister*; etc..., tout comme au vocatif la chute de  $-e$  final faisait de *\*puere*, *\*magistere*, les formes *puer*, *magister*. Le résultat était, pour ces

thèmes, une forme unique pour les deux cas. Ce phénomène a eu lieu postérieurement à 500 A.C. (on lit *sakros esed* = *sacer erit* sur la Pierre Noire du Forum), mais antérieurement au rhotacisme (il n'affecte pas des formes telles que *umerus* < \**omes-os*; cf. skr. *âmsah*). Il a, au demeurant, épargné les thèmes dissyllabiques (*ērus*, *fērus*, *mērus*), qui risquaient de se trouver réduits à des monosyllabes auxquels répugne le latin. L'exception de *vir* < \**vīro-s* s'explique par l'influence de *levir* « beau-frère », et, plus généralement, des noms de parenté en *-er* (*pater*, *frater*, etc...).

N. B. : On s'attendrait à voir la finale \*-*lo-s* traitée comme \*-*ro-s/-re*. En fait, on manque d'exemple sûr; et le doublet *famul* de *famulus* peut représenter une ancienne forme non-thématisée (cf. osque *famel*).

Le vocatif des thèmes en \*-*yo* pose un problème particulier. Une forme de type *filie*, attendue, est attestée exceptionnellement (Livius Andronicus), et procède sûrement d'une réfection, les formes constamment attestées étant de type *filī*, *Caecilī*, *Publī*, *Valerī*, etc... Ces formes en *-ī* ne sauraient procéder, compte tenu du traitement phonétique latin, d'un plus ancien *-ie*. En fait, elles constituent un fossile athématique dans un groupe de mots récemment promus à la flexion thématique : le latin ancien présente, en effet, à côté des formes devenues classiques *alius*, *Caecilius*, *Mercurius*, des athématiques *ali-s*, *ali-d* (Lucrèce, I, 263; 1107; IV, 635; et cf. *ali-ter*); *Caecilī* (inscription funéraire); *Mercuris* (C.I.L., I<sup>2</sup>, 563). Reste à expliquer la quantité *-ī* de la finale de tels vocatifs. Elle peut être analogique de *filī*, qui lui-même peut s'expliquer soit comme ancienne forme en \*-*yH<sub>2</sub>* (et doublet dès lors de *filiā*<sup>1</sup>, féminin); soit comme influencé (dans la séquence *mī filī*) par le *-ī* de *mī* < \**me/oi* (gr. *μοι*; v. p. 222).

**3. Accusatif singulier.** En indo-européen, la désinence *-m* s'ajoutait à la voyelle thématique, d'où une finale *-om*, qui a évolué vers *-um* à la même date, et dans les mêmes circonstances que *-os* > *-us*. Après *w*, la graphie *-om* est conservée plus longtemps (*saluom*, *seruom*, *caluom*, *equom*). A l'accusatif, les thèmes en *-ro* ne subissent point d'altération (*agrūm* = *ἄγρον*; *magistrūm*; en face de *ager*, *magister*). A la finale, la consonne *-m* (moins faible toutefois que *-s*; d'où son non-renforcement : v. p. 76) n'a quelquefois point été notée dans des inscriptions anciennes. Ainsi, C.I.L., I<sup>2</sup>, 8, 9 : *Honc oino ploirume cosentiont R[omai]/Duonoro optumo fuisse viro...*; soit, en lat. classique : *Hunc unum plurimi consentiunt Romae/Bonorum optumum fuisse virum*.

1. Cf., de même, *libi-cen* à côté de *tibia*.

**4. Nominatif-accusatif singulier inanimé.** Le type *templum* (comme gr. *δῶρον*) remonte à une finale indo-européenne \*-*o-m*. La flexion thématique se singularise à cet égard, en ne se contentant point (comme le font toutes les autres) d'un thème nu. On a pu penser que, dans cette flexion récente, le neutre avait subi un début d'animation, qui à l'accusatif lui aurait permis d'emprunter la forme de l'animé; une régression vers le statut de neutre aurait alors entraîné (sur le modèle des autres flexions, qui présentent aux deux cas une forme unique) l'extension au nominatif de la forme en \*-*o-m*. Mais tout cela est indémontrable et l'on a parlé aussi de « nasale mobile indo-européenne », qui aurait produit par ailleurs le *-y* « éphelecytique » du grec. Il pourrait plus simplement s'agir d'un affixe, degré réduit de \*-*e/om*, qui en sanskrit renforce (dans des formes *mam*, *tvam* : v. p. 221) des thèmes de pronom personnel. Cette particule \*-*(e/o)m* pourrait être parallèle à \*-*(e/o)d* qui caractérise le nominatif accusatif neutre des démonstratifs (v. p. 221 et 228).

**5. Génitif singulier.** La grammaire comparée ne permet pas une reconstitution exacte de ce cas dans la flexion thématique indo-européenne, de caractère récent, où s'ébauchait une distinction génitif/ablatif (v. p. 143). Les langues du groupe oriental font appel pour former leur génitif aux désinences pronominales \*-*syo*, d'où \*-*o-syo* (indo-iranien; grec); ou \*-*so*, d'où \*-*o-so* (grec). Parmi les langues italiques, l'osco-ombrien a une finale *-eis*, empruntée aux thèmes en *-y* (gén. \*-*ey-s* : v. p. 199). Quant au latin, il présente une finale *-ī*, notée *-ei* dans quelques inscriptions. En fait, il ne s'agit là que d'une graphie, appliquée par récurrence à la notation de *-ī* ancien, à une époque où *ei*, passé à la prononciation *ī*, était encore noté par le digramme (d'où l'extension de ce dernier à toute notation de *ī*). Les inscriptions latines anciennes qui notent le plus scrupuleusement les diphtongues (ainsi, le *S.C. des Bacchanales*, de 186 A.C.) présentent toujours *-ī* au génitif. Cette désinence se retrouve en celtique : irlandais ogamique *maqī* « du fils »; irl. *fir* « du mari » postulant \**wir-ī*. En latin comme en celtique, cette voyelle *-ī* n'est précédée d'aucune voyelle thématique.

Ce morphème *-ī*, longtemps obscur<sup>1</sup>, a été mis par Wackernagel (*Mélanges Saussure*, p. 125 sq.) en rapport avec des périphrases sanskrites (*mīhant-karoti* « il accouple »; *kṛcchrī-bhāvati* « il est pénible ») où, aux verbes *kāroti* « il fait », *bhāvati* « il devient », s'adjoint une sorte d'adverbe d'estimation en *-ī*. Le latin possède de même des

1. Examen critique des solutions proposées chez A.-M. DEVINE, *The latin thematic genitive singular*, Oxford, 1970.

périphrases avec *facere* ou *fieri*, type *magnī facere* « tenir pour considérable »; *compendī facere* « faire l'économie de », « tenir pour négligeable »; etc...; et, avec une forme de génitif inattendue (la forme normale serait en *-ūs*), *sumptī facere* « dépenser ». Le latin ainsi (et sans doute, avec lui, le celtique) aurait hérité d'une série d'adverbes d'estimation en *-ī*, finale ensuite étendue au génitif, susceptible d'exprimer l'estimation ou le prix. On peut aller plus loin, et penser que ces adverbes en *-ī* présentaient une finale figée d'adjectif en *-yo*, sous la forme collective *\*yH<sub>2</sub>*. Si l'on accepte l'explication (v. p. 64) qui fait de gr. *-ικός*, lat. *-icus* une forme thématisée de *-ik-s* < *\*yH<sub>2</sub>-s*, la coexistence d'expressions par *-ī* et *-icus* (*diēs dominī/diēs dominīca*) est de nature à renforcer cette hypothèse. On constate également que les noms en *-yo* (type *filius*, *Valerius*) présentent à date ancienne un génitif en *-ī*, et non *-īī* (les formes *fili-ī*, *Valeri-ī*, apparaissent seulement avec Lucrèce, et se généralisent au 1<sup>er</sup> S. P.C.). Certains ont pensé que *-ī* procéderait de la contraction de *-īī*, la forme non-contrainte reparaisant ensuite en vertu de l'équation *domin-us/domin-ī* = *fili-us/fili-ī*. Il est plus simple de considérer que les formes en *-yo* avaient dès le départ un génitif en *\*yH<sub>2</sub>*, simplement constitué par une variante du suffixe *-yo-*.

**6. Le datif singulier.** En indo-européen, la désinence *-ei*, se contractant avec la voyelle thématique *-ō-*, produisait une finale *-ōi* (gr. *λόγωι*, puis *λόγω*), encore conservée par l'osque (*hūrlūtī* = *hortō*), et, en latin, sur la Fibule de Préneste (*Numasiōi*). Par la suite, le latin a phonétiquement (v. p. 107) réduit à *-ō* cette diphtongue à premier élément long.

**7. Le locatif singulier.** Le latin présente un petit nombre de mots où le locatif est en *-ī*, le plus grand nombre se caractérisant par une finale *-ō*, semblable à celle de l'ablatif (et de l'instrumental). Cette situation est le résultat d'une évolution historique.

En indo-européen, la désinence proprement dite, *-ī*, s'ajoutait à la voyelle thématique de timbre *ē*, ou *ō*. On obtenait ainsi soit une finale *-ei* (attestée dans gr. *ἐκεῖ*, dor. *πεῖ*; en osque; en ombrien, où elle se réduit à *-ē*; en latin, dans les adverbes *hīc*, *illīc* < *\*-ei-ce*); soit une finale *-ōi* (attestée dans gr. *οἴκοι*, dor. *ἐνδοι*; lat. adverbes *hīc*, *illūc* < *\*-oi-ce*: v. p. 109). Dans la flexion nominale latine, un élément nouveau est intervenu, la forme *-ōi* (sous l'influence du locat. *-āi* des thèmes en *-ā*) ayant été allongée; d'où *-ōī*, évoluant ensuite (comme le datif) en *-ō*. Quant à la forme *-ēi*, que ne touchait point cette innovation, elle est demeurée jusque vers la fin du III<sup>e</sup> s. dans les inscriptions (formes *Ladinei*, *Delei*, *Lanuviei*, *septumei*), pour devenir ensuite *-ī* (*animī*, *bellī*, *domī*, *vesperī*, etc...). Certaines locutions (arch. *die*

*septumei*; lat. class. *die proxumī*; *merīdie* < *\*medī die*) accordent un locatif à une forme d' « ablatif », en vertu de l'équivalence formelle obtenue dans le type en *-ōi* (*in templō*, comme *ex templō*).

**8. Ablatif singulier.** Il procède en latin de la confusion formelle (et, en grande partie, fonctionnelle : v. p. 146) de trois cas indo-européens : instrumental, ablatif, locatif. Sur l'évolution de ce dernier vers *-ō*, v. ci-dessus.

En indo-européen, l'instrumental pouvait se former par l'adjonction d'une désinence *-ē* (lat. *consul-ē*) à la voyelle thématique; d'où *\*-ō-ē*, produisant *-ō*; ou *\*-ē-ē*, produisant *-ē*. Le latin a hérité des deux formes, faisant de *-ō* (par ailleurs attesté dans le grec *τῶ*, *οὔτῶ*; et, avec *-ς* adverbial, dans le type *καλῶς*) une finale nominale; et de *-ē* (attesté en grec dans dor. *πῆ*) une finale adverbiale (type *rectē*, *optumē*, etc...).

Quant à l'ablatif, il empruntait dès l'indo-européen, dans la flexion thématique, la désinence *-d* des démonstratifs; d'où *-ōd*, devenant très tôt (italique, et peut-être indo-eur, si l'on en croit la finale *-āt* du sanskrit) *-ōd* sous l'influence analogique des thèmes en *-ā*. La consonne *-d* ayant en latin disparu après voyelle longue vers la fin du III<sup>e</sup> s. (v. p. 58), il est resté une forme *-ō*, semblable à celle de l'instrumental (et du locatif, issu de *-ōi*). Certaines graphies conservatrices, notant *-d* postérieurement même à sa disparition, l'ont parfois indûment étendu à des formes en réalité instrumentales : *rectēd*, *certēd*, sur des inscriptions.

**9. Nominatif-vocatif pluriel.** En indo-européen ces deux cas, de forme semblable, présentaient une désinence *-ēs*, qui, jointe à la voyelle thématique, produisait *\*-o-es*, d'où *\*-ōs*. Cette désinence est conservée par le sanskrit, l'osque (*Nuulanús* = *Nolanī*), l'ombrien (*prinuvatus* « *legati* »); ces deux derniers dialectes l'étendant même au pronom (*iūsc* < *\*eyōs-ce* « *ēi* »). Inversement, le grec (dès l'époque homérique, et peut-être dès le mycénien, dont la graphie n'apprend rien) a étendu au nom la désinence du démonstratif (*\*oi* *λόγως* devenant, par analogie des finales, *oi* *λόγοι*). Le latin, de même, a fait passer *\*illoi dominōs* à *\*illoi dominoi*, à une date inconnue (mais postérieure à l'éclatement de la communauté italique). La finale *-oi* a pu par la suite évoluer en *-oe* (*pilumnoe poploe* dans le Chant des Saliens), mais plus souvent en *-ei* (*oinvorsei virei* = *universī virī* dans le S.C. des Bacchanales), qui lui-même a évolué vers *-ē* (C.I.L.I<sup>2</sup>, 9 : *plorume* = *plurimī*: v. p. 160) puis *-ī*. Les noms en *-yo* ont normalement des formes en *\*-iyoi*, d'où *-īī*. On trouve sporadiquement autour de Rome des formes épigraphiques en *-eis* (C.I.L.I<sup>2</sup>, 584 : *Minucieis*

*Rufeis*; *ibid.* 1531 [150 A.C.] *Vertuleieis*), ou en *-es* < *-eis* (*C.I.L.*<sup>2</sup>, 1444 : *coques, magisteres*). Elles reposent sur un ancien *-ois*, qui peut soit provenir d'un croisement entre *-ōs* et *-oi*, soit adjoindre à *-oi* une consonne *-s* analogique de la flexion athématique.

**10. Accusatif pluriel animé.** Il repose sur l'indo-européen \**-ōns*, qui a phonétiquement évolué en *-ōs*. Les autres dialectes italiques présentent des formes parallèles : osque *-uss* (*feihuss* « *muros* » < \**dheigho-ns*), ombr. *-uf*.

**11. Nominatif-accusatif pluriel inanimé.** L'indo-européen formait ces cas en substituant à la voyelle thématique le suffixe \**-(e)H<sub>2</sub>* de collectif, au vocalisme plein ou réduit selon les cas. Le vocalisme plein *-ā* < \**-eH<sub>2</sub>* est attesté en sanskrit, germanique, celtique; le vocalisme réduit \**-H<sub>2</sub>* en sanskrit (*-ī*) et en grec (ᾱ : δῶρα). Parmi les dialectes italiques, l'osco-ombrien présente constamment *-ā*, qui est passé à *-u*. Le latin conserve des traces du vocalisme plein suffixal dans les formes pronominales (*inter-eā*; *propter-eā*; *quā-propter*), et dans les noms de dizaines (*trigintā, quadragintā, etc...*). Dans la flexion nominale, le vocalisme réduit (*allā templā*) est constant.

**12. Génitif pluriel.** En indo-européen, la désinence était initialement *-ōm*, qui par contraction avec la voyelle thématique (\**-ō-ōm*) aboutissait à *-ōm*. Mais entre cette forme *-ōm* des noms thématiques, et *-ōm* conservé par la flexion athématique, des interférences ne devaient pas manquer de se produire, et chaque flexion a finalement utilisé les deux désinences, qui ne différaient que par la quantité vocalique. A date historique, la flexion thématique utilise selon les langues soit *-ōm* (grec λόγων; baltique; germanique); soit *-ōm* (slave; celtique). Parmi les langues italiques, *-um* de l'osco-ombrien est de quantité non-assurée. Quant à *-ūm* du latin, il peut continuer, avec consonne finale autre que *-s*, indifféremment *-ōm* ou *-ōm* (v. p. 93).

Postérieurement à l'introduction, dans la flexion en *-ā*, de la désinence pronominale *-sōm* (innovation commune à tous les dialectes italiques; v. p. 171), l'osco-ombrien d'une part, le latin d'autre part ont opéré de façon inverse. Tandis que l'osco-ombrien imposait au pronom la désinence *-um* des noms thématiques (*-som* ne demeurant plus que dans les noms en *-ā*), le latin a au contraire étendu aux noms thématiques (sans doute par l'intermédiaire de l'adjectif) la finale *-rum* de *rosā-rum*; d'où *dominō-rum* (où la quantité de *ō* s'explique par l'analogie du type *rosā-rum*). Cette nouvelle désinence

est entrée en concurrence avec *-um*, qui a été progressivement refoulé.

L'introduction de *-rum* dans la flexion thématique a dû précéder de peu l'époque d'Ennius (fin III<sup>e</sup> s.), qui manifeste une nette préférence pour *-um*. C'est au contraire *-ōrum* qui l'emporte chez Plaute, *-um* étant encore employé (parfois à côté de *-ōrum*: *Most.* 120) en raison de sa commodité métrique. Écrit en langue conservatrice, le S.C. des Bacchanales (186 A.C.) évite encore d'employer *-ōrum* pour les noms, réservant cette désinence aux pronoms (*eōrom sociom*). Mais *-ōrum* a définitivement triomphé dans la prose classique; et pour Cicéron les formes *deum, meum, virum, etc...* ne sont plus au gén. pl. que des archaïsmes (*Orator*, 155-56). De fait, si les poètes utilisent encore parfois *-um* par commodité métrique et souci d'archaïsme (*deum* chez Virg., *En.*, IV-62; *magnanimum, ibid.* III, 704; etc...), la langue courante n'emploie plus cette désinence que dans des locutions toutes faites (*mille nummum; pro deum fidem; etc...*); exceptionnellement, pour éviter un mot trop long, ou une accumulation disgracieuse de consonnes *r*.

**13. Datif-ablatif pluriel.** Ces deux cas ont en latin une forme unique. L'ablatif latin recouvrant en fait ablatif proprement dit, instrumental, et locatif, on observe finalement une convergence formelle de quatre cas.

La convergence en une seule forme \**-ōis* de l'instrumental (initialement \**-ōis*) et du locatif (ancien \**-ōi-si/u*) est phonétique, et a été expliquée p. 144. L'extension de ce \**-ōis* à l'ablatif (initialement \**-ō-bho-s*) a été analogique (v. *ibid.*). De même, le datif (ancien \**-ō-bho-s*) s'est aligné sur \**-ōis* (forme commune des trois cas devenus l'« ablatif latin ») en vertu de l'identité formelle déjà réalisée au singulier. La convergence observée en latin paraît s'être opérée de même en osque (*-uis* < \**-ois*) et ombrien (*-es* < \**-eis* < \**-ois*). En latin, \**-ois* a abouti à *-īs* (v. p. 111), à travers un intermédiaire *-eis* dont témoignent quelques inscriptions.

*N.B.* La seule forme en *-bhos* conservée pour le datif est en latin le nom de parenté *generibus* « pour les gendres » (Accius, 65 Ribbeck); forme influencée sans doute par le type *patribus, fratribus*.

LA FLEXION DES THÈMES EN  $\bar{a} < *eH_2$ .

Cette flexion constituait, en indo-européen ancien, un simple compartiment de la flexion athématique, les désinences s'ajoutant à un thème terminé par la consonne-sonante  $-H_2$ . Toutefois, dès l'indo-européen récent, et postérieurement au détachement du rameau hittite, le groupe  $*eH_2$ , tendant vers  $\bar{a}$ , perdait sa qualité consonantique. Ce paradigme fournissait au demeurant le féminin des adjectifs en  $-e/o$ . C'est pourquoi, en plusieurs langues, la flexion en  $\bar{a}$  s'est trouvée rapprochée de la flexion thématique. C'est le cas en latin, où les deux paradigmes dits « première » et « deuxième déclinaison » constituent (avec la « cinquième déclinaison », qui a fortement subi leur influence) un groupe flexionnel très distinct des types athématiques, dont l'évolution a fait en latin les « troisième » et « quatrième » déclinaisons.

## I. FORMATION DES THÈMES

La flexion en  $\bar{a}$ , moins productive que celle en  $-e/o$ , est cependant en latin abondamment représentée, du simple fait qu'elle fournit le féminin de tous les adjectifs en  $-e/o$ . Elle comporte par ailleurs un nombre considérable de substantifs, dans leur immense majorité féminins. Un petit groupe de masculins existe cependant, constitué soit de mots empruntés (*navla*, *poeta*, et les noms propres type *Cherea*, *Demea*, empruntés au grec; *sculna* « arbitre », *scurra*, *verna*, probablement empruntés à l'étrusque, et qui ont peut-être influencé *scriba*); soit par des composés (*indi-gena*  $< *genH_1$ , initialement étranger à la flexion en  $*eH_2$ , et qui s'est introduit dans la flexion latine en  $\bar{a}$  à la faveur du traitement latin de  $-H_1$  final au nominatif. Sur son modèle ont été refaits *agri-cola*; *ad-vena*; *con-vīva*; *lege-rupa*; *pāricīda*; etc...).

Hormis ce groupe de masculins, la flexion latine en  $\bar{a}$  ne comporte

que des substantifs féminins. Ceux-ci peuvent être primaires (*capra*, *equa*, etc...; *aqua*, *herba*, etc...); ou être bâtis au moyen de suffixes, parallèles à ceux qui entrent (v. p. 150 sq.) dans les formations en  $-e/o$ . On trouve ainsi :

1. **Des dérivés en  $-la$**  : *candē-la*, *suadē-la*. A partir de ces formes bâties sur un thème verbal en  $\bar{e}$  (*suadē-re*), l'analogie a isolé et rendu productif un suffixe  $\bar{e}la$  : *caut-ēla*, *corrupt-ēla*, *loqu-ēla*, *tut-ēla*, etc... Par ailleurs, le suffixe  $*-dhl(e)H_2$  (ancien collectif de  $*-dhlo-$ ) a fourni des noms d'instrument en  $-bula$  : *fā-bula*; *fī-bula*  $< fī(v)ī-bula$  (de *figō* ancien *fivō*); *sū-bula* « alène » (de *suō* « coudre »). De même, des formations abstraites à partir de diminutifs expliquent les formes *falc-ula*, *furc-ula*, etc...

2. **Avec un suffixe  $-ra$**  sont formés divers substantifs. Des mots tels que *scutra* « écuelle »; *multra* « vase à traire » (à côté de *multrum*) procèdent d'anciens collectifs de noms en  $-trum$ , ensuite considérés comme singuliers féminins. De la même façon, le suffixe  $-bra$  doit procéder de  $-brum$   $< *dhrom$  : *dolā-bra*, *terē-bra*, *latē-bra*, *verlē-bra*; etc...

3. **Avec un suffixe  $-na$**  on connaît des formes *angi-na* (gr. ἀγγό-νη). *fodī-na*, *sarcī-na*, *pātī-na* (à côté de mots tels que *pāgina*, de formation peu claire). En face des adjectifs en  $-ernus$  et  $-lernus$ , on connaît d'anciens collectifs devenus féminins : *cav-erna*; *lac-erna*; *luc-erna*; de même, en face des adjectifs en  $-m(i)nus$ , des formes en  $-mīna$  (*fēmīna*, authentique féminin) ou  $-mna$  (*columna*, peut-être *aerumna*, plutôt anciens collectifs).

4. **Avec un suffixe  $-ta$** , parallèle à  $-to$ , sont bâtis des formes *iuven-ta*; *senec-ta*; d'où peut-être, par analogie, *dum-ecta* « fourré » (Festus); *lum-ecta* « roncier » (Varron).

5. **Surtout le latin a formé**, grâce à  $*-yH_2$  (en face de  $-yo$ ), une foule de féminins abstraits : *audāciā*, *inertiā*, *insāniā*, *superbiā*, etc... A partir de telles formes, dérivées de bases connues (*audak-s*, *insānu-s*, etc...), le latin a formé certains dérivés ne correspondant à aucune base autonome; ainsi *inediā*, *vindēmiā*, etc... Plusieurs de ces abstraits ont reçu un sens concret, et, du même coup, un pluriel : *excubiae*, *facetiae*; *infiltiae*, *insidiae*, etc...

## II. LE PARADIGME EN -a DU LATIN

L'étude détaillée des formes casuelles fait apparaître les faits suivants :

1. **Nominatif-vocatif.** L'indo-européen ne présentait de désinence à aucun de ces deux cas, et, de plus, opposait un vocalisme plein  $*-eH_2$  (nominatif, sauf dérivés en  $*-yH_2$ ) à un vocalisme réduit  $*-H_2$  (vocatif + nominatif des dérivés en  $*-yH_2$ ). Parmi les langues historiques, le grec présente nominatif ἡμέρα, πολιτᾶ-ς (avec -s secondaire), contre vocatif πολιτᾶ; l'osque *viu* « *via* », l'ombrien *mutu* « *multa* » ont au nominatif un ancien  $-ā$  dont le timbre a évolué. Quant au latin, aussi loin que l'on remonte, il présente toujours un  $-ā$ , y compris dans les mots non-iambiques. Cette forme, normale pour les abstraits en  $-iā < *-yH_2$  et le vocatif, a dû être analogiquement étendue à tous les nominatifs; extension d'autre part favorisée par l'accusatif  $-ām$ . On connaît par Festus deux formes de masculin en  $-ās$ , *paricidā-s* et *hosticapā-s*; il peut s'agir soit d'une influence grecque (noms en  $-τᾶς$ , type *πολιτᾶς*, *καύτᾶς*); soit de l'analogie de *damnās*, indéclinable à date historique (*damnas esto*, ou *sunto*), et que l'on a soupçonné d'être un ancien nom en  $-ās/-ālis$  (thème consonantique).

2. **Accusatif singulier.** Le type indo-européen  $*-eH_2m$  devait phonétiquement produire  $-e(H)m$  (v. p. 64); et les formes des langues historiques, supposant  $-ām$ , procèdent de réfections. Le grec, avec ἡμέραν, δόξαν, ἀλήθειαν, présente les deux quantités. En latin, la finale  $-ām$  peut provenir indifféremment de  $-ām$  ou  $-ā$ m (abrégement devant consonne finale autre que -s: v. p. 93). Les autres dialectes italiens (osque *paam* « *quam* »; omb. *totam* « *civitatē* ») paraissent comporter un  $-ā$ , qui a dû être aussi à l'origine de la forme latine.

3. **Génitif singulier.** En indo-européen, génitif et ablatif avaient dans cette flexion une même finale,  $-ās < *-eH_2s$ . Le grec conserve cette finale (gén. abl. ἡμέρας), ainsi que les dialectes italiens non-latins (osque *eivas* « *pecuniae* »; omb. *totar*, *tolas* « *civitalis* »). Le latin a lui-même connu cette finale  $-ās$ , conservée à date classique dans *paterfamiliās*, et dont les poètes très anciens offrent des exemples (Livius Andronicus : *escās = escae*; *Lalonās = Latonae* : v. Ernout, *T.L.A.*, pp. 132, 133; Naevius : *Terrās = Terrae*; *fortunās = fortunae* : v. Ernout, *ibid.*, pp. 138, 139). Mais le latin (v. p. 143) a tendu à se donner un génitif distinct de l'ablatif, et l'analogie du type *dominī* a produit une forme  $-āī$ , scandée avec deux longues chez Ennius (Vahlen X, 187 : *silvāī frōndōsāī*; XXVI, 33 :

*Albāī lōngāī*); quelquefois chez Plaute (*Miles* 103 : *magnāī rēī publicāī*); et, par archaïsme et commodité métrique, chez des poètes dactyliques ultérieurs (Lucrèce, II, 302 : *naturāī*; 249 : *viāī*, etc...; Virgile, *En.* IX, 126 : *pictāī vestis*). Mais ces formes constituent, dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, des archaïsmes, et la forme la plus courante chez Plaute est  $-āī$ , souvent modernisé par la tradition en  $-ae$ , forme classique obtenue au terme d'une évolution  $-āī > -āī > ai > -ae$  (évoluant plus tard en  $-ē$  : v. p. 108). Par ailleurs, quelques inscriptions d'époque augustéenne (et peu après) attestent une finale  $-aes$  (C.I.L., I<sup>2</sup>, 1249 : *Aquilliaes*; *ibid.*, 1600 : *Pesceniaes Laudicaes*; etc...). Ces formes peuvent résulter soit d'un croisement entre  $-ae$  et  $-ās$  (conservé en des parlers campagnards), soit (selon Meillet) d'une réfection à partir du datif ( $-aes/-ae$  d'après *consuli-s/consulī*).

4. **Datif singulier.** Dès l'indo-européen, la séquence  $*-a-ei$  avait produit  $-āī$ , conservé à date ancienne par le grec (ἡμέραι), puis traité, en cette langue, par disparition du 2<sup>e</sup> élément de la diphtongue (ἡμέρα). En latin, le même traitement est attesté dialectalement (C.I.L. I<sup>2</sup>, 45 : *Dianā*; 477 : *Flacā*; 379 : *Matrē Malutā*; 460 : *Menervā*; etc...), et parfois en des inscriptions vulgaires. Mais le traitement le plus fréquent dans les langues italiennes a été l'abrégement du 1<sup>er</sup> élément de la diphtongue :  $-āī > -āī$ ; d'où osque *deivai* (= lat. *dīvae*), et latin classique, par évolution plus poussée,  $-ae$  (v. p. 111). Cette forme devait évoluer, en latin ultérieur, vers  $-ē$  (traitement déjà acquis par ombrien *tute* « *civitalī* »; et en divers parlers locaux : Pisaurum; pays des Marses).

5. **Locatif singulier.** La désinence indo-européenne  $-ī$ , s'ajoutant au thème terminé par  $-ā$ , produisait une finale  $-āī$ . Elle a connu, comme au datif, deux traitements. Mais, de façon curieuse, le traitement par  $-ā$  (minoritaire pour le datif) a été pour le locatif quasi général; d'où alignement formel sur l'ablatif-instrumental. L'autre traitement ( $-āī > -āī > -ae$ ) n'est attesté que pour quelques noms : *Romae*, *militiae*, *viciniae*; quelquefois pour l'adjectif accordé à un nom au locatif (*domī meae*; *proximae viciniae*). Ce second traitement est pourtant celui que les autres dialectes italiens présentent constamment : osque *eisai viai mefiai* = lat. (*in*) *eā viā mediā*; ombrien (avec post-position  $e(n) =$  « *in* ») *tafle* :  $e =$  lat. *in tabulā*.

6. **Ablatif-instrumental.** L'instrumental présente, dès l'indo-européen, une finale  $-ā$  issue de  $*-ā-ē$ . Quant à l'ablatif, il était semblable au génitif en  $*-ās$ . Mais tous les dialectes italiens, à un stade italien commun, ont refait cette forme en  $-ād$  sous l'influence de la

flexion thématique. La forme en *-ād* est conservée par l'osque (*toutad* « civitate ») et par le latin archaïque (*Troiād*, chez Naevius : v. Ernout, *T.A.L.*, p. 138; *sententiād, eād*, dans le S.C. des Bacchanales; mais les formes *extrād, suprād*, du même texte, sont des instrumentaux abusivement affectés de *-d* dans la graphie). Le latin ultérieur, comme l'ombrien (*lutā* « civitate »), a perdu *-d* final après voyelle longue (v. p. 58).

**7. Nominatif-vocatif pluriel.** En indo-européen, la contraction de la désinence *-ēs* avec *-ā* final du thème produisait une séquence *-ās*, parallèle à *-ōs* des thèmes en *-e/o*. Cette forme a été conservée par l'osque (*scriftās* = lat. *scriptae*) et l'ombrien (*urlās* = lat. *ortae*). Le latin lui-même l'avait héritée de l'italique commun, et en présente quelques traces, soit en des régions où persiste un substrat dialectal (*matronā* avec *-s* non noté, à Pisaurum; C.I.L.<sup>12</sup>, 378); soit en des genres littéraires d'origine osque (Pomponius, *Atellanes*, 141 de Ribbeck : *quot laelitiās insperalās modo mi inrepsere in sinum = laelitiaē insperalae*); un exemple plus sûr se trouvant toutefois sur une Table d'Exécration (Jeanneret 80 : *quās = quae*). Ces formes doivent être soigneusement distinguées de formes en *-ās* récentes (v. ci-dessous), qui procèdent d'une extension au nominatif de la forme d'accusatif.

Mais le latin, sous l'influence des nominatifs en *\*-oi* pronominaux, déjà introduits dans la flexion thématique, a constitué analogiquement une forme *\*-ai*, semblable à celle de grec *ἡμέραι*, mais développée (comme on le voit) de façon distincte. Cette désinence *-ai* (d'où class. *-ae*, et latin ultérieur *-ē*) est celle qu'attestent constamment (sauf exceptions sus-dites) les documents littéraires et épigraphiques. Notons toutefois, dans les inscriptions des Provinces conquises, quelques formes en *-ās* procédant de l'extension au nominatif de la forme d'accusatif (C.I.L., VIII, 21071 : *sodalās*; VI, 17. 959 : *filiās*; 32.588 : *cives Dalmatās*).

**8. Accusatif pluriel.** Tous les dialectes italiques ont hérité de la finale indo-européenne *-ā-ns* < *\*-ā-ns* (loi d'Osthoff), où la désinence *-ns* s'ajoutait à *-ā* final du thème. Cette séquence *-ns* a été traitée en osque et en ombrien par gémination (respectivement *-ss* et *-ff*, ensuite simplifiés); d'où osque *viass* = lat. *vias*; ombr. *villaf* = lat. *vitulas*; hapinaf « *agnās* ». Le latin a traité autrement *-ns*, par disparition de *-n-* et allongement compensatoire (v. p. 75); d'où *rosās, scribās*.

**9. Génitif pluriel.** L'indo-européen combinait à *-ā* final du thème la désinence *\*ō-m* (sur les deux quantités, v. p. 164); d'où *-ōm*.

Mais, comme le grec (*\*ἡμεράων* < *\*-ā-som*), l'italique commun a introduit dans cette flexion la désinence *\*-sōm* des démonstratifs. On a ainsi en osque *eehianasum* « *\*ex-hialionum* », et, à Bantia, *egmazum* « *rerum* »; en ombrien, avec rhotacisme de *s*, *hapinarum* « *agnarum* ». Le latin, avec le même rhotacisme, possède des formes en *-ārum*: *rosārum, scribārum*.

Le latin présente toutefois des formes de gén. pl. en *-um*, dans des mots d'origine grecque (Lucrèce I, 1 : *Aeneadum*; etc...; *mille drachmum*, parallèle de surcroît à *mille nummum*: v. p. 165); dans l'expression isolée *trinum noundinum* = *trinārum nundinārum* (S.C. des Bacchanales, I, 23); surtout dans des composés type *Graiu genum* (Virg., *En*, III, 550); *caprigenum* (*ibid.*, 221); *omnigenum* (*ibid.*, VIII, 698); *agricolum* (Lucrèce, IV, 584); *caelicolum* (Virg., *En*, III, 20). On interprète communément ces formes par l'analogie de thèmes en *-e/o* type gén. pl. *magnanimum* (v. p. 165), combinée au désir d'éviter, en des mots longs, la syllabe supplémentaire qu'introduirait *-ārum*. En fait, les formes en *-genum* peuvent reposer anciennement sur i-eur- *\*-gen(H<sub>1</sub>)-ōm* (qui ne relevait point alors du paradigme en *-eH<sub>2</sub>*, d'où est sortie la flexion latine en *-ā*). Les autres génitifs pluriels de composés peuvent être analogiques de ceux en *-genum*, les plus nombreux.

**10. Datif-ablatif pluriel.** Comme dans la flexion thématique, ces deux cas ont une forme unique; et l'ablatif latin recouvrant lui-même, outre l'ablatif proprement dit, le locatif et l'instrumental, on observe finalement la convergence formelle de quatre cas indo-européens.

En indo-européen, une même désinence *\*-bhi/o* (ou *\*-mi/o* sur certaines aires dialectales) était commune au datif, à l'ablatif, et à l'instrumental. Quant au locatif, il avait une désinence *\*-si/u*; d'où *\*-ā-si/u*, refait en italique en *\*-āi-si/u*, sous l'influence de la flexion thématique en *\*-oi-si/u* (v. p. 165). De même, l'instrumental thématique en *\*-ōis* avait entraîné, dès le niveau italique semble-t-il, la réfection en *\*-āis* (contre ancien *\*-ā-bho-*) de l'instrumental des thèmes en *-ā*. Cette forme *\*-āis* (renforcée du locatif, postérieurement à la perte de la voyelle brève finale : *-āi-s* [*i/u*]) s'est ensuite, sur tout le domaine italique, étendue au datif et à l'ablatif; ce syncrétisme constituant une innovation parallèle de chaque langue, plutôt qu'un fait de date italique commune (ce que paraît récuser en latin un reliquat de formes en *-ābus*). La finale *\*-āis* s'observe sans changement (sauf sans doute *-āis* > *-āis*) en osque : *deivinais* = lat. *divinīs*; *Diumpais* « *Nymphīs* »; *fluusasiais* « *florāriīs* ». En ombrien, elle évolue en *-eis*, d'où *-ēs*: *semenies* = lat. *sēmoniīs* (fêtes de Semonia); *tekuries* = *decuriīs*.

En latin, *-āis* a d'abord évolué en *-āis*, puis *-eis*, attesté sur d'anciennes inscriptions (C.I.L., I<sup>2</sup>, 364 : *aastutieis*; VI, 31592 : *manubieis* = *manubiīs*); ensuite passé à *-ēs* très fermé (C.I.L.I<sup>2</sup>. 635 : *manubiēs*), stabilisé ultérieurement sous forme *-īs*. Les noms en *-iā* présentent normalement à date ancienne la forme *-īīs*, et ne se contractent en *-īs* que postérieurement à l'époque républicaine.

La forme *-īs* apparaissant aussi bien au datif-ablatif pluriel des thèmes en *-ā* (*familiīs*) que des thèmes thématiques (*dominīs*), certains substantifs qui présentaient au masculin et au féminin des formes parallèles en *-e/o* d'une part, *-a* d'autre part (*filius/filia*; *equos/equa*; etc...) se trouvaient posséder, au datif-ablatif pluriel, une forme unique (*filiīs*, *equīs*) de genre indistinct. Pour signaler le genre féminin dans des cas où la spécification du sexe était indispensable, le latin a conservé (ou refait), à date ancienne, des formes en *-ābus* : *fliābus* (Caton); *gnātābus* (Plaute); *deābus* (Cicéron); *libertābus* (C.I.L., I<sup>2</sup>, 1278); *amicābus* (*ibid.*, VI, 7671); de même *dominābus*, etc... Ces formes doivent être nettement distinguées des formes de latin vulgaire type *animābus*, *villābus* (Grégoire de Tours), plus tard refaites sous l'influence de la « troisième déclinaison ».

Enfin, nous citerons une forme singulière, attestée sur une unique inscription archaïque (C.I.L.; I<sup>2</sup>, 975) : *devas Corniscas sacrum* = *deis Corniscis*. Cette finale *-ās* peut représenter un ancien *-āis*, traité non par loi d'Osthoff, mais, à date plus récente (v. p. 107), par perte du second élément de la diphtongue. Elle peut constituer aussi, à partir d'un singulier en *-ā* type *Dianā* (v. p. 169), un pluriel refait par adjonction de *-s* : cf. *rosai/rosais* (> *rosae/rosis*); d'où *rosā/\*rosā-s*.

### III. CONCLUSION

La flexion latine en *-ā*, athématique à l'origine, a par rapport à l'indo-européen considérablement innové. Tout un remodelage désinentiel, en grande partie effectué sous l'influence de la flexion thématique latine (« deuxième déclinaison »), a considérablement rapproché du paradigme thématique l'ancien paradigme en *\*-eH<sub>2</sub>*. Le rôle de l'adjectif, qui empruntait aux deux paradigmes ses formes, selon qu'elles étaient masculines ou féminines, a joué dans ce rapprochement un rôle décisif. Le résultat est qu'en latin historique la flexion en *-ā* est devenue une flexion para-thématique, satellite en tout cas de la flexion thématique, et constituant avec elle le groupe de flexions latines vivantes et productives. Sur ce plan, comme sur le plan flexionnel, ces deux types s'opposent nettement au type devenu en latin proprement athématique, celui des « troisième » et « quatrième » déclinaison(s).

## CHAPITRE V

### LA FLEXION ATHÉMATIQUE DES THÈMES A CONSONNE

Les grammairiens latins ont englobé sous l'appellation de « troisième déclinaison » toute une catégorie de paradigmes athématiques, comprenant tous ceux des thèmes à consonne (occlusive; sifflante; nasale; liquide), plus le paradigme des thèmes à sonante *-y*. C'est un fait que ces différents thèmes, dès l'indo-européen, avaient été fléchis selon des principes communs, et possédaient des caractéristiques morphologiques communes; il est exact aussi que l'évolution de l'indo-européen au latin devait accentuer entre les flexions de ces thèmes les similitudes. Mais, d'un point de vue diachronique, un point attire l'attention : cette « troisième déclinaison » ne comporte plus à l'arrivée tous les thèmes caractérisés comme athématiques au départ, et a notamment rejeté (outre les thèmes en *-ā* < *\*-eH<sub>2</sub>*) les thèmes sonantiques en *-w*, promus en latin au rang de paradigme autonome dit « quatrième déclinaison ». Or, s'il est vrai que d'un point de vue synchronique la flexion latine en *-ū* (*-w*) offre un visage différent de celui des thèmes en *-i* (*-y*), et de celui des thèmes à consonne, cela tient essentiellement à l'évolution phonétique. D'un point de vue à la fois diachronique et structural, thèmes en *-i* (*-y*) et thèmes en *-u* (*-w*) sont exactement parallèles, et fléchis selon les mêmes procédés. Il est donc nécessaire, pour comprendre la genèse de l'état latin, de les étudier conjointement. Il serait même, théoriquement, souhaitable de mener d'un même pas l'étude de tous les thèmes athématiques, qu'ils soient en *-y*, en *-w*, ou à consonne. Toutefois, dans la mesure où existe entre ces différents thèmes un clivage structural, c'est entre les thèmes à semi-voyelle (*-y*, *-w*) et tous les autres (*r*, *l*, *m*, *n*, *s*, occlusive) que passe la ligne démarcatrice. Et la recherche de la clarté, comme le désir de progresser du simple au complexe, nous incitent dès lors à examiner en premier lieu la flexion des thèmes consonantiques. Comme celle des thèmes en *-y* et *-w*, la flexion des thèmes consonantiques utilisait en indo-européen, outre les alternances

désinentielles, des alternances vocaliques, tonales, et parfois consonantiques. En latin, les alternances consonantiques ne subsistent que dans un petit flot de formes archaïques et le plus souvent remodelées par l'analogie (type *iter/iitinis*, *iteris* : v. p. 148); les alternances tonales, lorsqu'elles subsistent en tant que « déplacement du ton » (*cōnditōr/cōnditōris* : v. p. 146) ne sont plus que passives, et ne conditionnent plus la flexion; les alternances vocaliques enfin sont ou abolies, ou réduites elles aussi à un jeu mécanique et passif (type *pater/patr-is* : v. p. 147).

## I. FORMATION DES THÈMES.

Du point de vue de l'effectif lexical, la flexion des thèmes consonantiques, d'un type beaucoup moins récent que la flexion thématique, est beaucoup moins productive que cette dernière, et ne sert à bâtir que très peu d'adjectifs. Elle comporte cependant un solide contingent de substantifs anciens, et s'est montrée assez productive dans certains registres lexicaux : formes de noms d'agent et de noms d'action notamment.

Les adjectifs relevant de la flexion consonantique sont essentiellement en latin des participes actifs en *-nt* (type *legent-em*, *amant-em*, *delent-em*, etc...), dont le féminin toutefois relevait initialement de la flexion en *-i* (d'où des brassages analogiques ultérieurs). Si le plus grand nombre de ces participes sont demeurés formes verbales, quelques-uns (tels *ēlegans*, *prūdens*) ont été de diverses façons promus au rang d'adjectifs autonomes. A ces adjectifs-noms d'agent il faut ajouter, comme participant de la flexion consonantique, quelques composés (type *crassi-ped-em* « aux gros pieds »; *ancipit-em* < \**amb(i)-caput-* « à deux têtes ») formés avec, au second terme, un substantif relevant de cette flexion. Quant aux substantifs, certains peuvent relever de la catégorie, fort ancienne, des noms racine (ainsi *lēx*, *nex*, *rēx*; *pēs* < \**pēd-s*; *iūs* « droit »; *iūs* « sauce »; *pūs*; *crūs*; *ōs*; *mōs*; etc...; v. p. 35). Le plus grand nombre, comme il est normal au terme d'une longue évolution, sont constitués au moyen de suffixes divers, dont les principaux sont les suivants :

1. Un suffixe *\*-e/os* (que l'on retrouve au vocalisme réduit dans des formations grecques d'infinitif : *λέγειν* < \**λεγε -s-en*) servait en indo-européen à former des noms d'action de genre inanimé (lat. *genus* = gr. *γένος* = skr. *jānas-*). En latin, il a été assez productif, et les formations constituées avec lui sont venues renforcer le petit contingent des noms en *-s* connus par ailleurs du latin (monosyllabes *mūs*; *glōs* « belle-sœur » = gr. *γαλῶς*; *flōs*; *ōs*; *mōs*; *rōs*; *fās*; *crūs*; *iūs*

« sauce »; *iūs* « justice »; *tūs*, vraisemblablement emprunté au grec *θούς*; plus les dissyllabes *tellus*, *vomis*, mal expliqués).

En latin, le mot en *-ōs* ne se rattache plus qu'assez rarement à un thème verbal vivant (*fædus* à *fido*; *genus* à *genō*, *gignō*; plus les noms en *-or*, v. ci-dessous), et perd de ce fait son ancienne valeur de nom d'action (ainsi dans *onus*, *opus*, etc...). Initialement les cas obliques étaient formés sur le vocalisme *-ē* du suffixe (gr. *γένος*/*\*γενεσ-ος*); mais le latin a fréquemment étendu à ces cas (en dépit même de l'apophonie devant *-r-* : v. p. 98) le vocalisme *o* du nominatif (*frigoris*, *memoris*, *temporis*; *fulguris*, avec timbre *u*). Parfois, aussi, *-r-* issu du rhotacisme aux cas obliques a été lui-même étendu au nominatif : *fulgur*; *robur*; *augur* = skr. *ōjah* « la force ».

Il est également arrivé que l'ancien nom inanimé change de genre et devienne animé. Ainsi, *augur* a désigné un être humain; *venus* « séduction, bonne grâce » a, sans changer de forme au nominatif (mais en recevant un accusatif animé : *Vener-em*) servi à désigner une déesse. Plus souvent, le processus d'animation s'étant produit plus tôt, le changement de genre a été sanctionné par l'allongement morphologique de la voyelle suffixale au nominatif (v. p. 87 sq.); d'où *arbōs*, *lepōs*, *honōs*, etc...; et, par extension de cette quantité aux cas obliques, *lepōr-is*, *honōr-is*, etc<sup>1</sup>... Une analogie inverse, étendant au nominatif le *-r* obtenu par rhotacisme aux cas obliques, produit l'abondante série des noms masculins en *-ōr/-ōr-is*, parmi lesquels des noms de couleur (*albor*, *livor*, *pallor*, *rubor*), et de très nombreux noms d'état physique (*ardor*, *languor*, *liquor*, *mador*, *tepor*, *terror*, *vigor*, etc...). Signalons enfin le cas de *modus*, *-ī*, ancien nom en *-e/os* (comme en témoigne *modes-lus*, fait comme *hones-lus*), qui a changé totalement de flexion.

2. Un suffixe *-r* caractérisait en indo-européen diverses formations. Au vocalisme réduit, il servait à former le nominatif-accusatif de certains neutres, dont les cas obliques recevaient le suffixe *-n* (flexion « hétéroclitique » : v. p. 130). Le latin a encore des formes *iecur/iecinis*; *femur/feminis* (qu'il tend à niveler : v. p. 148). Toujours dans la catégorie des inanimés, le vocalisme plein de timbre *ē* est attesté, soit que le mot suive encore la flexion hétéroclitique (*it-er/it-in-is* < *-ōn-es*) soit que *-er* ait été généralisé à tous les cas<sup>1</sup> (*uber/-eris*, n face de gr. *οἴθαρ/-ατος*; skr. *ūdhar/ūdhn-ah*).

1. Le maintien de *ō* dans *arbōr-is* peut manifester l'influence du type *robōr-is*, de *robur*, neutre, qui n'avait pas subi l'allongement au nominatif.

2. Des mots tels que *cadaver*, *papaver*, *tuber*, se fléchissent de la sorte, sans que l'on distingue nettement l'origine de leur finale.

Mais, le plus souvent, sous la forme *-er* ou *-or*, le suffixe a été précédé d'un élargissement *-t-*, d'où les formes *-tēr*, *-tōr*. La série *-tēr* se rencontre essentiellement en latin, dans des noms de parenté (*pater*, *māter*, *frāter*), qu'il serait artificiel et sans doute erroné de ramener à des formations de noms d'agent fonctionnels. Quant à la série *-tōr*, elle se rencontre, en latin, dans une très abondante série de noms d'agent, dérivés de thèmes verbaux.

La série des noms d'agent, comme il ressort des travaux de E. Benveniste (*Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, p. 45 sq.), se présentait en indo-européen dans des conditions remarquables, largement conservées par le grec : une série *-tēr*, caractérisée par le degré réduit radical, le ton sur le suffixe, la voyelle longue suffixale étendue à tous les cas, formait des noms où l'agent était désigné comme titulaire d'une fonction (δοτήρ, -τήρος : « celui dont la fonction est de donner » = « donneur »). Une série *-tōr* en revanche, caractérisée par le vocalisme plein radical, le ton sur le radical, une voyelle brève suffixale aux cas obliques, formait des noms où l'agent était présenté comme auteur d'un acte singulier et isolé, c'est-à-dire un agent occasionnel (δωτωρ, -τορος : « celui qui fait don » = « donateur »). De ces deux séries, le latin n'a conservé que la seconde; et, ne connaissant plus les alternances tonales, généralisant à toute la flexion la longue de l'ancien nominatif *-tōr* (devenu *-tōr* en latin classique, en raison de *-r* final) il présente, par rapport à l'indo-européen, un visage très différent. Il est à peine utile de mentionner quelques exemples de cette très abondante série de noms en *-tōr* (*dictā-tor*, *geni-tor*, *orā-tor*, *vic-tor*, etc...), où n'est plus faite la distinction entre agent fonctionnel et agent occasionnel.

Outre ces noms suffixés par *-r*, le latin présente quelques mots de même thème, mais d'origine inconnue : *carcer*; *gibber* « bosse »; *later*; *passer*; plus *iubar*, et *Caesar*.

**3. Suffixe *-l*.** A côté de l'abondante série de noms en *-r*, le latin ne présente qu'un très petit nombre de noms en *-l*. Il s'agit soit de noms racines (*sāl*) ou se comportant comme tels (*sōl*); soit de déverbaux (*consul*, *exul*, probablement tirés de *consulō*, *exulō*); soit de quelques noms peu clairs (*mugil*, *pugil*, *vigil*, que le gén. pl. en *-um* indique comme ne reposant point sur *-li-s*). Enfin, un thème tel que *mel/mell-is* repose (cf. gr. μέλιτ-ος) sur un ancien thème à dentale, \**mel-d-* ou \**mel-n-*; *fel*, de même, repose sur \**fel-n*.

**4. Un suffixe *-n*** caractérisait en indo-européen diverses formations. Au vocalisme réduit, il servait à former, dans la flexion hétéroclitique, les cas obliques (lat. *femin-is*, *iecin-is* : v. p. 130 et 148).

C'est peut-être par généralisation de *-n* à toute la flexion que le latin s'est donné quelques neutres en *-en/-inis* : *gluten*, *pollen*, *sanguen*<sup>1</sup>. Toujours au vocalisme réduit, mais précédé d'un élargissement *-m-*, le suffixe *-n* entrait dans la constitution d'une séquence *-m̄* (d'où lat. *-men*, gr. -μα, skr. *-ma*), servant à former des noms verbaux. C'est cette valeur que l'on retrouve dans les plus anciens dérivés latins en *-men* : *agmen* « ce qui avance »; *flāmen* « ce qui souffle »; *fulmen* « ce qui brille »; *lūmen* « ce qui luit », etc...; toutes formations désignant, selon J. Perrot (*Les dérivés latins en -men et -mentum*, p. 237), « des réalités porteuses du procès qu'évoque le radical ». On retrouve cette valeur, avec des nuances diverses, dans *culmen*, *flūmen*, *germen*, *strāmen*, etc... Mais le suffixe *-men* a tendu en latin à s'adjoindre une nouvelle suffixation en *-to*; d'où *-mento-m* (v. p. 155); et la nouvelle formation relevait dès lors de la flexion thématique.

Au vocalisme plein, le suffixe \**-e/on* a connu en latin des fortunes diverses. Le vocalisme *ē*, qui apparaît en grec dans des formations d'infinitif (-μεν, -έν-αι), et de noms d'agent (ποι-μην), ne se rencontre en latin, de façon au surplus douteuse, que dans *flāmen* « flamine » = skr. *bhramān*<sup>2</sup>. En revanche, avec le vocalisme *ō*, le suffixe *-ōn* apparaît dans de nombreuses formations productives :

a) Réduit à lui-même, le suffixe *-ō[n]* sert à bâtir des formations diverses<sup>3</sup> (*mucrō*, *ordō*, *pugiō*, *pulmō*, etc...), mais plus particulièrement des noms d'êtres animés (*hōmō* < \**hēm-ō[n]* : v. p. 147). Une série particulièrement remarquable désigne par leur activité (avec parfois nuance péjorative) des êtres humains : *commilitō*, *gluttō*, *palpō*, *paedicō*, *praecō* (plus *subulō*, dont le radical serait étrusque : v. p. 26). Une autre série, non moins remarquable, désigne des individus par un défaut physique : *ventriō*, et, devenus noms propres, *Capitō*, *Frontō*, *Nasō*, *Varrō*, etc... (cf. gr. Πλάτων, Στράβων, etc...). L'analogie de ces mots a pu produire les types voisins *Cicer-ō*, *Tuber-ō*. Un croisement ancien entre des formes en *-ōn* et des noms à suffixe *-yō* est probablement responsable d'une série de mots en *-iōn*, désignant

1. On a (malgré *ī*) interprété la forme *sanguis*, plus récente et classique, comme \**sangui(n)s* procédant d'une réfection à partir de *sanguin-is*.

2. J. PERROT, *op. cit.*, p. 27, se déclare séduit par l'explication de G. DUMÉZIL (*Flamen-brahmān. Annales du Musée Guimet*, t. 51, 1935), selon qui lat. *flamen* représenterait la convergence de deux mots : un inanimé (skr. *brāhman-* « incantation, prière » < \**bhlā-m̄n̄*), et un animé (skr. *brahmān-* « prêtre » < \**bhla-m̄n-*).

3. Dans deux mots d'origine dialectale, *Aniō*, *-ēnis*, et *Neriō*, *-ēnis*, on observe une alternance de timbre, mais non de quantité : *ē/ō*. Ces deux noms propres constituent, dans la langue latine, un corps étranger. A noter qu'Ennius a refait *Aniōn-em*, et Caton *Aniēn*, par normalisation du paradigme.

des personnes ou animaux : *ludiō*; *senec-iō* (d'où, par analogie, *homun-ciō*); *curculiō*; *papiliō*; etc...

b) Associé à d'autres suffixes, *-ōn* a servi en latin à constituer des noms d'action. L'indo-européen possédait un suffixe de nom d'action *-ey/i* (v. p. 191), lui-même associé le plus souvent à un élargissement *-t-*, d'où *-ley/li* (ce dernier étant en grec responsable de nombreux noms en *-σις*, type *ποτήσις*; et, en latin, de quelques « imparisyllabiques » type *ars*, *mens*, *pons*: v. p. 191). L'adjonction, à la formation *-i* ou *-ti*, du suffixe *-ōn*, a permis d'obtenir deux séquences suffixales *-iō[n]* et *-tiō[n]*. La première rend compte de quelques formations comme *leg-iō*, *reg-iō*, et a surtout subsisté dans des formes à préverbe : *re-lig-iō*; *ob-sid-iō*; *con-tāg-iō*; etc... La seconde, beaucoup plus productive, se rencontre dans *men-tiō* (à côté de *mens* < \**men-ti-s*), *ra-tiō*, et un grand nombre de noms d'action dérivés d'un thème verbal : *auc-tiō*, *curā-tiō*, *orā-tiō*, etc...

c) Précédé d'un élargissement *-d-*, déjà rencontré à propos des suffixes adjectivaux *-dō* (*placidus*) et *-ndō* (*rotundus*: v.p. 156), le suffixe *-ōn* entre comme composante dans une séquence *-dō[n]*, servant à former des noms verbaux qui expriment le plus souvent un état, ou une aptitude à réaliser cet état. Fréquemment, ces noms verbaux sont tirés de thèmes verbaux en *-ē*, exprimant eux-mêmes l'état : *albē-do*, *rubē-dō*, *torpē-dō*, etc...; d'où, par analogie, *dulc-ēdō*, *grav-ēdō*, *aspr-ēdō*, etc... De même, de thèmes verbaux en *-ī*, a été tiré *cupī-dō*, d'où, par analogie, *lub-īdō*, peut-être *form-īdō*. Enfin, le suffixe *-dō[n]* a été lui-même associé à un autre suffixe, \**-t-ew*, exprimant (v. p. 355) l'action virtuelle; d'où une séquence *-tūdō[n]*, servant à former des noms qui désignent abstraitement une qualité de caractère permanent : *forti-tūdō*, *magni-tūdō*, *pulchri-tūdō*, etc..., dérivés d'adjectifs; ou, dérivés de thèmes verbaux, *habi-tūdō*, *consuē-tūdō*, *valē-tūdō*, etc...

d) Précédé d'un élargissement *g*, dont la valeur ne se manifeste pas par d'autres emplois, le suffixe *-ōn* entre dans la constitution d'une finale *-gō[n]*, servant à former des noms d'état, de valeur plus concrète que ceux en *-tūdō*. On a ainsi, dérivés de thèmes verbaux en *-ā*, des noms tels que *vorā-gō*, *forā-gō* « fil de couleur trouant la toile », dont l'analogie a produit par ailleurs des mots tels que *lumb-āgō*, *plumb-āgō*, *vir-āgō*, etc... (tous noms de maladies, ou défauts physiques, sans que l'on distingue l'origine de cette spécialisation de sens). De même, dérivés de thèmes verbaux en *-ī*, on observe *orī-gō*, *prurī-gō*, *scaturī-gō* « jaillissement »; termes dont a été isolée une finale *-īgo*, productrice de *ful-īgō*, *rob-īgō*, *ul-īgō*, *vert-īgō*, etc... Il a même

existé une finale *-ūgō* (*ferr-ūgō*, *vesper-ūgō*, plus tard *asper-ūgō*, etc...), dont le prototype n'apparaît pas de façon claire.

**5. Le latin possède aussi un nombre assez important de formations à dentale.** Les thèmes se terminant par la sonore *d* sont (si l'on isole le nom racine *pēs* < \**pēd-s*) dans l'ensemble assez peu clairs (*custōd-is*, *herēd-is*, *lapid-is*, etc...). Parmi les thèmes à sourde *t*, certains (*milit-is*, *satellit-is*, *velit-is*) sont probablement d'origine étrusque, et, dès lors, d'analyse délicate. Mais les plus nombreux sont ceux qui utilisent de façon manifeste un élargissement *-t-*, connu par ailleurs comme composante des suffixes adjectivaux *-to* (*taci-tus*) et *-nt* (*legent-is*), et dont la valeur consistait à signaler un nom comme illustrant et actualisant une notion (*barbā-tus*: celui qui illustre la notion « barbe »). Il était, dans ces conditions, susceptible d'un emploi étendu; et souvent il est en fait apparu afin de faciliter la flexion. C'est le cas dans des formes comme *sacer-dō-t-is*; *anti-sti-t-is* (de *stāre*); *com-i-t-is*, *ped-i-t-is* (de *īre*). C'est sans doute la raison aussi qui a fait introduire cet élargissement à la finale de certains thèmes en *-lā* (type *senec-lā*) ou *-lew* (type *senā-lu-s*) pour en faire des thèmes en *-lā-t-* ou *-lū-t-* (*civi-tāt-is*, *liber-tāt-is*, *volup-tāt-is*, etc...; *iuven-tūt-is*, *senec-tūt-is*, *servi-tūt-is*, *vir-lūt-is*).

**6. Le latin possède enfin un certain nombre de thèmes à occlusive vélaire, qui sont de types différents :**

a) Le latin n'a que très peu de thèmes à sonore *g*, généralement composés : *con-iug-is*; *rem-ig-is* (de *coniux*, *remex*, en face de *iungo*, *ago*).

b) Parmi les thèmes à vélaire sourde, il faut de même faire une place aux composés en *-dek-s* (*iū-dex*, de \**iūs-dik-s*); *-plek-s* (type *du-plex*, *sup-plex*, en face de *plic-āre*, gr. *πλέκω*); *-spek-s* (type *auspex*, *haru-spex*, en face de *spec-ulum*); ou *-ōk-s* (type *atr-ōx*, *fer-ōx*, à second terme \**-ok<sup>w</sup>* « œil » : cf. *oc-ulus*, et composés grecs en *-ὠψ*, type *κόκλ-ωψ*).

c) Le latin possède par ailleurs des formations en *-ek-s* dans des mots divers : *culex*, *latex*, *silex*, *sorex*, *rumex*.

d) Le latin possède aussi des dérivés divers en *-ik-s* (*calix*, *fornix*, *natrix*); ou *-ik-s* (*appendix*, *cervix*, *cornix*, *radix*, etc...).

e) Il convient de signaler une très caractéristique série de noms d'agent en *-ik-s* (*fēlix*, initialement « celle qui allaite ») et *-tr-ik-s* (*genetrīx*, *meretrīx*, *nutrīx*).

f) Enfin, le latin a possédé une assez abondante série d'adjectifs en *-āk-s*, de valeur parfois péjorative : *audāk*, *capāk*, *dicāk*, *rapāk*, *salāk*, *perspicāk*, etc...

Si l'on fait le point de ces noms en *-ĕx*, *-īx*, *-āx*, on s'aperçoit que dans les noms d'agent type *felīx*, *genetrīx*, la finale *-īx* peut s'expliquer (si l'on accepte les théories de A. Martinet : v. p. 64) comme d'anciens noms en *\*-yH<sub>2</sub>-s*. De même, les adjectifs en *-āx* peuvent reposer sur *\*-eH<sub>2</sub>-s* (et, de fait, on observe des couples *fuga/fugāx*; *mina/mināx*; *nuga/nugāx*; *pugna/pugnāx*). Il n'est pas impossible que les noms en *-ĕx* et *-īx*, constituant les autres séries, représentent d'autres formes sous lesquelles l'analogie a stabilisé ces mêmes suffixes *\*-yH<sub>2</sub>*, *\*-eH<sub>2</sub>*.

Après cet inventaire des principales formations de thèmes consonantiques, le moment est venu d'examiner la flexion.

## II. LE PARADIGME CONSONANTIQUE EN LATIN

L'étude détaillée des formes permet de remarquer les faits suivants :

1. **Nominatif singulier animé.** En indo-européen, une désinence *-s* s'ajoutait au nominatif à tous les thèmes à occlusive. On obtient ainsi, dans les formes à occlusive non-dentale, des formes de type *pleb-s*, *rĕx* < *\*rĕg-s*, *auspex* < *\*speks*; *nix* < *\*snig<sup>h</sup>-s*; et, dans les thèmes à occlusive dentale, des formes de type *pēs* < *\*pĕd-s*; *obses* < *\*sed-s*; *praepes* < *\*pel-s*; *virtūs* < *\*tewt-s*; etc... Ces dernières formes résultent en fait de la simplification, à la finale, de *-ss* < *-ts*. La géminée est encore métriquement décelable dans un exemple de Plaute (*Aulul.* 528 : *milĕss*<sup>1</sup>); et, dans tous les cas, *-s* issu de *-ss* se comporte en sifflante forte, ne disparaissant jamais, et ne permettant donc point l'élision (à la différence de *-s* ancien : v. p. 60). Dans les participes (type *legens* < *\*legend-s*), *n* n'a plus été prononcé devant cet *-s*, et les formes telles que *amans*, *infans*, ne sont que graphiques (v. p. 75); cette disparition de *-n-* s'est accompagnée d'un

1. Cet exemple est à distinguer des nominatifs *abiās*, *ariās*, *pariās*, dont la scansion, longue à toutes les époques, manifeste une voyelle longue, alternant avec une brève aux cas obliques : *abiēt-is*, *ariēt-is*, *pariēt-is*. En ces mots, de sens divers et de formation peu claire, ce reste d'alternance est inexpliqué.

allongement compensatoire (la voyelle précédente étant auparavant brève par loi d'Osthoff : *amānt-is*, *delĕnt-is*).

Dans les thèmes à sonante *r*, *l*, *m*, *n*, la désinence *-s* était dès l'indo-européen absente, et le nominatif était signalé par l'allongement, devant la désinence « zéro », de la voyelle prédésinentielle : cf. grec *πατήρ*, *ἄγ-ήνωρ*, *ποιμήν*, *ἡγεμών*, *χθών* (ancien *\*χθώμ* < *\*g<sup>h</sup>om-*). Le latin a dans l'ensemble hérité de cette situation (n'introduisant de désinence *-s* que pour son unique thème en *-m* : *hiem(p)-s*. Peut-être s'agit-il d'un ancien neutre, promu au statut d'animé à une époque où l'allongement prédésinentiel n'était plus senti comme procédé formateur du nominatif). Mais des tendances phonétiques particulières au latin sont ensuite venues troubler cette cohérence. Ainsi, dans les thèmes en *-r* (tandis que la voyelle longue est maintenue dans osque *patir* « père »; *kvaistur* « questeur »), le latin a abrégé la voyelle devant consonne finale autre que *-s*; d'où *patĕr*, *quaestĕr*<sup>1</sup>, avec la même quantité qu'au vocatif. Inversement, dans les thèmes en *-ōn* (*ratĭō[n]*, etc...), c'est la nasale qui a disparu, laissant une voyelle longue finale (sauf dans les mots de rythme iambique : *hōmō* < *\*hēmō[n]*; et dans ceux qui ont pu en être analogiques : v. p. 94). Dans les thèmes en *-ĕn*, on s'attendrait à une semblable disparition de la nasale, que l'on s'étonne de voir conservée en même temps que la longue. En fait, les mots en *-ĕn* traditionnellement cités sont attestés essentiellement aux cas obliques (*liĕn-is* « de la rate ») ou au pluriel (*rĕn-ĕs* « les reins »); et les formes de nom. sing. *liĕn*, *rĕn*, doivent procéder de réfections probablement récentes.

Enfin, dans les thèmes en *-s*, il ne pouvait être question d'ajouter au nominatif un nouvel *-s*, désinentiel; et l'allongement restait, dès l'indo-européen, le seul procédé possible de signalisation. Le latin l'a couramment appliqué à tous les animés (sauf *lepūs* « lièvre », peut-être emprunté à une date où le procédé de l'allongement n'avait plus cours). Généralement, la voyelle longue du nominatif a été étendue aux autres cas; et, inversement, le *-r-* procédant aux cas obliques du rhotacisme (*honōris* < *\*-ōs-ĕs*) a été étendu au nominatif. Il en est résulté soit des doublets (*arbōs/arbōr*; *honōs/honōr*; *lepōs/lepōr*; etc...); soit une éviction de la forme en *-ōs*, au profit de la seule forme en *-ōr*. Mais dans ce cas la voyelle longue, devant consonne finale autre que *-s*, était vouée à l'abrègement : *arbōr*, *honōr*, *rubōr*, *lepōr*, etc... C'est sans doute la raison qui a incité les usagers à conserver *-s*

1. Le latin a toutefois conservé un exemple de la voyelle longue chez Plaute, *Amph.* 229 (*imperator*); la longue apparaît de même, et à toutes les époques, au nominatif des monosyllabes toniques (v. p. 104), que la longue soit ancienne (*sōl*, *fūr*), ou provienne elle-même d'un allongement (*Lār*, *pār*, *sāl*).

dans un certain nombre de monosyllabes toniques, que la langue avait (v. p. 104) des raisons de vouloir conserver longs : *flōs*; *glōs* « belle-sœur » = gr. γαλῶς; *mōs*; *mās*; *mūs*. Il est assez remarquable que la réfection en *-r* n'ait pas touché les thèmes en *-ēs* (*Cerēs*, *pubēs*), qui ne constituaient pas une série nombreuse et cohérente, et qui relevaient au surplus d'un registre religieux ou socio-juridique, de caractère conservateur.

**2. Vocatif singulier.** En indo-européen, le vocatif des thèmes à consonne était caractérisé par l'absence de désinence. De plus, dans les mots dont le nominatif avait subi un allongement morphologique, le vocatif s'opposait à lui par le maintien de la quantité brève, parfois jointe à la remontée du ton (gr. πάτερ, δαίμων, en face de nom. πατήρ, δαίμων). Le latin, qui a perdu les alternances actives du ton, et perdu au nominatif la quantité prédésinentielle longue devant *-r*, n'est plus en mesure d'opposer nominatif et vocatif dans les types *patēr* ou *oralōr*. L'absence de véritable opposition fonctionnelle entre les deux cas l'a, probablement à l'image des mots susdits, incité à utiliser partout en fonction de vocatif la forme de nominatif. C'est ainsi que, dans les mots où le nominatif comportait la désinence *-s*, elle s'est trouvée étendue au vocatif : *dūx*, *senex*, *nutrīx*, etc...

**3. Accusatif singulier animé.** Il était, en indo-européen, caractérisé par la désinence *-m*, que l'on trouve en latin, normalement vocalisée en *-em*, dans tous les thèmes à occlusive : *dūc-em*, *rēg-em*, etc...

Pour les noms formés sur d'autres thèmes, la situation simple du latin est le résultat d'une innovation. Dans les thèmes en *-s*, le traitement phonétique normal devait être en latin la disparition de *-s* devant *-m* (cf. *prīmus* < \**prismo-* : v. p. 104 et 251). De même, l'indo-européen faisant disparaître une sonante placée devant une autre sonante (v. p. 107; et cf. *diēm* = gr. Ζήν = skr. *dyām* < \**dyē(w)-m*), tous les thèmes en *-r*, *-l*, *-m*, *-n*, devaient à l'accusatif perdre la sonante prédésinentielle. De ces remarques, il découle que tous les accusatifs animés de thèmes en *-s* (*arbōr-em*), à liquide (*sal-em*, *fūr-em*), à nasale (*hiem-em*, *ratiōn-em*), plus des formes particulières telles que *bou-em*, *Iou-em*, ont en fait été remodelées sur le thème d'autres cas, tels génitif et datif, où la consonne finale du thème n'avait aucune raison de disparaître (*arbōr-is* < *-ōs-es*; *sal-is*, *fūr-is*; *hiem-is*, *ratiōn-is*; *bou-is*, *Iou-is*). De cette réfection est probablement solidaire le fait que, dans les thèmes où l'on s'attendrait à trouver une alternance plein/zéro du vocalisme prédésinentiel, le latin ait étendu

à l'accusatif le vocalisme réduit du génitif : *patr-em*, d'après *patr-is* (contre gr. πατήρ-α/πατρ-ός); *carn-em*, d'après *carn-is* (contre \**carōn-em* attendu); etc...

**4. Nominatif-accusatif singulier inanimé.** Il était en indo-européen caractérisé par le thème nu, sans aucune marque morphologique (désinence ou allongement vocalique). Le latin conserve cette situation pour tous les thèmes à sifflante (*genus* = γένος), liquide (*i-ter*, *iecur*), nasale (*flu-men* < \**m̥*), et dans les substantifs dont le thème se termine par occlusive : *cōr* < \**cōrd* (cf. *cord-is*, et gr. κήρ); *lac* < \**lact*<sup>1</sup> (cf. *lact-is*, et gr. γάλακτ-ος < \**glH<sub>2</sub>kt-*). Mais, dans les participes, le latin procède à une innovation, en étendant au neutre la forme de masculin. L'origine de cette extension se trouve probablement dans l'existence de noms neutres désignant en fait des êtres animés (d'où le type d'accord *mancipium laborans*). La rareté, au nominatif-accusatif, de l'emploi du participe neutre a sans doute favorisé la généralisation à d'autres énoncés de la forme en fait animée.

**5. Génitif singulier** En indo-européen, deux types de formation se rencontraient : a) A un thème présentant le vocalisme plein prédésinentiel s'ajoutait une désinence au vocalisme réduit, \**s*. b) A un thème présentant le vocalisme réduit prédésinentiel s'ajoutait une désinence au vocalisme plein, \**os* ou \**es*. Le latin, dans la flexion des thèmes consonantiques (sur les thèmes sonantiques, v. p. 199) a généralisé le vocalisme plein désinentiel.

Par ailleurs, le latin ne conserve que peu de trace des alternances prédésinentielles. Le type *sen-is* < \**sen(H<sub>2</sub>)-es* (en face de *senek-s* < \**seneH<sub>2</sub>-s*) lui est incompréhensible, et *carn-is* (en face de *carō[n]*) n'est plus qu'un cas aberrant. Dans les noms de parenté (*patr-is*, en face de *patēr*) l'alternance n'est plus interprétée comme morphologique (v. p. 147). Dans les noms en \**m̥*, le développement d'une voyelle d'anaptyxe (-*m̥n*, d'où, par apophonie, le type *flumin-is*) donne à date historique l'impression qu'a été généralisée une finale *-men* à vocalisme plein; et les formes de type *ilin-is*, *iecin-is* (malgré l'alternance avec *iter*, *iecur*) doivent être interprétées comme des variantes du type *flumin-is*. Dans les autres thèmes en *-n*, le vocalisme plein du nominatif a été généralisé (*homin-is* < \**hemōn-es*), parfois avec généralisation conjointe de la longue du nominatif (*ratiōn-is*). Il en

1. Une forme *lacte* est aussi attestée (Plaute, *Truc.* 903; *Miles* 240; etc...) qui, devant voyelle, se réduit à *lact* (Nonius, 483, 6). Il semble qu'il s'agisse d'une réfection à partir de *lactis*, sur le modèle *mare/maris*.

va de même pour les noms en *-ōr* (*oratōr-is*); cependant que les neutres en *\*-ōs* (type *genus, onus*), où la voyelle prédésinentielle n'avait jamais été allongée, voient leur brève subir devant *-r < -s* l'apophonie en *ē<sup>1</sup>* (*gener-is*; + *Vener-is*, ancien neutre). Dans les thèmes à occlusive, toute alternance a été abolie.

Pour la désinence, le latin présente quelques traces du timbre *ō* (généralisé en grec : *φύλακ-ος*), dans des inscriptions d'époque républicaine, et surtout hors de Rome; ainsi *C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 60; *Diouos*; 677 : *Cererus*; 675 : *Venerus*; 2289 : *patrus*; 62 : *Salutus*, etc... A Rome, le S.C. des Bacchanales présente *nominus*. Mais partout ailleurs a triomphé la forme *-ēs* de la désinence, demeurée telle quelle en de vieilles inscriptions (*C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 37 : *Apolones*; 450 : *Salutes*; 451 : *Veneres*), et ensuite devenue *-is* phonétiquement. Les textes littéraires ne connaissent qu'elle.

**6. Datif singulier.** La désinence indo-européenne était *\*-ei*. Tandis que le grec (sauf mycénien, et quelques noms propres, tels que cypr. *Διφετ-θεμις*), la remplaçait par *-ī*, désinence de locatif, l'italique conservait cette désinence. On a ainsi osque *paterei* « *patri* »; *kvaisturei* = lat. *quaestōrī*; *Diūvei* = lat. *Iovī*. Quelques inscriptions anciennes attestent encore en latin cette forme (*C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 368; *Apolonei*; 364 : *Iovei*; 728 : *salutei*; 6 : *virtutei*). Par la suite, la diphongue *-ei* a évolué vers *-ī* (*patr-ī*; *reg-ī*; *Iov-ī*; etc...) en passant par un intermédiaire *-ē* (v. p. 108), dont témoignent quelques inscriptions (*C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 20 : *Dioue*; 399 : *Apolone*); l'une d'elles, par artifice graphique, atteste même conjointement trois formes désinentielles correspondant à trois stades de l'évolution (*C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 1430 : *Iunonē Seispitei Matrī*). La prose juridique présente elle-même quelques formes en *-ē* : *iurē civili studere* (locution traditionnelle); *aerē* [*tres viros*] « triumvirs préposés au Trésor » (Cicéron, *Lettres*, Constans CLXIII, 2). Meillet a proposé de voir en ces formes des dialectismes conservés dans la langue formulaire du droit.

**7. Ablatif singulier.** La même forme recouvre en latin les trois cas ablatif, instrumental, et locatif de l'indo-européen, le locatif présentant toutefois une forme autonome en quelques mots (*Carthagin-ī*, *Tibur-ī*, *rur-ī*; *luc-ī*, *temper-ī*, d'après *vesper-ī*), où la désinence *-ī* s'explique comme un emprunt au type thématique *dom-ī*.

En indo-européen, la désinence d'instrumental était *\*-ē*. Menacée de disparition à la finale absolue, elle a été cependant conservée en raison de sa valeur morphologique (v. p. 103). Par ailleurs, la dési-

1. Ce timbre, en fait, peut être ancien (cf. gr. *γένουος* < *\*γένε(σ)-ος*), mais apparaît, du point de vue latin, comme variante apophonique de *u*

nence *\*-ī* de locatif, elle aussi menacée, se renforçait en *\*-ē* (v. ibid. et p. 144); et dès lors une même désinence *\*-ē* (*hiem-ē*, *contionē*, etc...) caractérisait les deux cas. Elle a été par la suite, au terme d'un processus décrit p. 144, étendue à l'ablatif, qui en indo-européen ne présentait pas de forme autonome, et était initialement identique au génitif.

De même que la désinence *-ē* de l'ablatif des thèmes consonantiques a été ultérieurement étendue aux thèmes en *-y-* (type *cive*: p. 201), une analogie inverse a parfois, dans les thèmes consonantiques, substitué à *-ē* la finale *-ī*[*d*] des ablatifs de thème en *-y-* (type *puppī-d*). On connaît ainsi *C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 38 : *airīd* = *aere*; 364 : *opīd* = *ope*; 366 : *bovīd* = *bove*; S.C. des Bacchanales : *coventionid* = *conventionē*. Ces formes analogiques ont été, semble-t-il, occasionnelles, et la désinence *-ē* a seule survécu en latin classique : *gener-e*, *consul-e*, *ratiōn-e*, etc... Il est cependant deux types de mots dans lesquels l'analogie des thèmes en *-y-* a exercé une influence plus durable. Ainsi, dans les participes présents actifs et « déponents » en *-nt-*, le masculin présentait un thème consonantique (*legent-*, *amant-*, etc...), tandis que le féminin, constitué au moyen d'un suffixe supplémentaire *-ī* < *\*-yH<sub>2</sub>* (v. p. 344), présentait de ce fait un thème sonantique (*legenti-*, *amanti-*, etc...). De cette situation résultait l'existence de deux formes distinctes d'ablatif, *leg-ent-ē* (masculin), *legenti*[*d*] (féminin : v. p. 201). Le latin par la suite n'a plus fait correspondre à cette distinction formelle une opposition de genre, et a réparti les deux séries selon un critère syntaxique : La forme en *-ē* a été généralisée aux énoncés où le participe fonctionne comme verbe, notamment dans les tours dits « participe absolu »; la forme en *-ī* a été généralisée aux énoncés où le participe joue le rôle d'un adjectif épithète; enfin, des mots tels que *cliens* et *parens*, substantivés antérieurement à cette répartition, ne connaissent que la flexion consonantique : *client-ē*, *parent-ē*.

Par ailleurs, un certain nombre d'adjectifs composés à second terme verbal (*duplex*, *simplex*, *supplex* < *\*plek-s*; *atrōx*, *ferōx* < *\*ok<sup>w</sup>-s*; *praecōx* < *\*k<sup>w</sup>ok<sup>w</sup>-s*), équivalents de ce fait d'un nom d'agent, et proches dès lors des participes, ont emprunté à ces derniers la finale *-ī* caractéristique de l'emploi comme épithète; d'où *duplicī*, *atrocī*, *praecocī*, etc... Ils ont à leur tour attiré à ce type de flexion quelques autres composés, à second terme nominal (*concord-ī*, *ancipit-ī*, *praecipit-ī*), et, surtout, tous les adjectifs en *-īx* (*felīc-ī*) et *-āx* (*audāc-ī*, etc...).

**8. Nominatif pluriel.** La désinence indo-européenne était *-ēs* (gr. *φύλακ-ες*), qui, dans les thèmes à liquide ou nasale, s'ajoutait à un thème pourvu du vocalisme plein prédésinentiel (gr. *πατέρ-ες* = skr.

*pitārah*). Cette désinence explique les formes osco-ombriennes, qui ont fait subir à la voyelle brève désinentielle une syncope : osque *meddiss* < \**medik-(e)s*; *kvaistur* < \**k<sup>w</sup>aistor-(e)s*; *humuns* < \**homon-(e)s*; ombrien *frater* < \**frater-(e)s*. C'est aussi cette désinence -ēs que suppose, en face de gr. occidental τέτροϛ-ες, lat. *quatuor* < \**k<sup>w</sup>e/ot-wor-(e)s*. Mais cette désinence présentait la même forme que celle du génitif singulier (\**ped-ēs* > *ped-is*). Le désir d'éviter cette homophonie (joint à l'intérêt qu'il y avait à renforcer une désinence à voyelle brève) a entraîné la substitution à -ēs de -ēs, finale des thèmes en -y- (*civēs* < \**civey-es* : v. p. 201). Ce phénomène d'analogie a pu être favorisé du fait que le participe, selon qu'il était masculin (\**legentēs*) ou féminin (\**legentey-es* > *-ntēs*) présentait deux quantités distinctes, dont la raison ne s'imposait pas à l'esprit. Par ailleurs, un rapport gén. *civīs*/nom. pl. *civēs* a pu entraîner un rapport identique gén. sing. *ped-is*/nom. pl. *pedēs*.

A date historique, le latin ne connaît que la désinence -ēs (dont les formes *forēs*, *pedēs*, chez Plaute, *Stichus* 311, ne sont qu'une variante dans des mots iambiques). Il est d'autre part à noter que le latin a unifié le vocalisme prédésinentiel, généralisant le vocalisme plein dans les thèmes en -ōs (*lepōr-ēs*), en -n (*ratiōn-ēs*), en -ōr (*oratōr-ēs*), mais généralisant en revanche<sup>1</sup> le vocalisme réduit dans les formes en -ēr (noms de parenté *patr-ēs*, *matr-ēs*, *fratr-ēs*).

**9. Accusatif pluriel.** Il était caractérisé par la désinence -\*ns, devant laquelle les thèmes terminés par -s, ou sonante -r, -l, -m, -n voyaient en indo-européen leur consonne finale menacée de disparition (comme devant -m : v. p. 182). En fait, des reconstructions analogiques ont eu lieu très tôt, et après consonne de tous ordres le traitement constant du latin a été la vocalisation de -ns en -\*ens, ensuite passé phonétiquement à -ēs. Le latin s'est trouvé dès lors posséder la même forme (*ped-ēs*, *patr-ēs*) pour le nominatif et l'accusatif pluriels.

**10. Nominatif-accusatif pluriel inanimé.** Le latin l'a constitué au moyen de la voyelle -ā < \**H<sub>2</sub>*, suffixe indo-européen de collectif au vocalisme réduit. On a ainsi des formes du type *capit-a*, *gener-a*, *ūber-a*, *flūmin-a*, etc... A remarquer que, pour les participes en -nt-, le latin présente au pluriel neutre une forme -nt-i-a (*ferentia*), avec-i-analogique des formes de féminin (thème en -y-).

**11. Génitif pluriel.** La désinence indo-européenne, au terme d'un mixage analogique (v. p. 164), présentait les deux quantités -ōm et -ōm. A date historique, le latin atteste, comme on pouvait l'attendre, une désinence -ūm (*gener-um*, *patr-um*, *ratiōn-um*, etc...),

1. En fait, analogie et syncope conjuguent et confondent leur action.

continuant un plus ancien -ōm (conservé dans *C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 569; *poumilionom*; et, après -w, dans *ibid.* 1225 et 2282 : *duom-uīri*). Quant à cette finale -ōm, elle peut continuer, compte-tenu du phonétisme latin, indifféremment \*-ōm ou \*-ōm (v. p. 164). On peut songer à demander aux autres dialectes italiens d'apporter la clarté que n'apporte point le latin; et c'est ainsi que l'ombrien, avec sa désinence -ō[m et non -um (*fratr-om*; *vas-o* « *vasōrum* »; *tuder-o* « *finium* »), suppose une voyelle brève ancienne. Toutefois, le flottement entre les deux quantités a été tel que le latin ne repose pas nécessairement sur le même état que tel autre dialecte même étroitement apparenté. Dans les participes, on devait normalement obtenir un type *legent-um* au masculin, un type *legenti-um* au féminin (v. p. 203). La flexion consonantique en -um a été conservée dans des participes très tôt substantivés (*adulescentum*, *parentum*, *infantum*); on en a aussi des vestiges dans la poésie ancienne (Plaute, *Pseud.* 66 : *amantum*; *Stich.* 8 : *apsentum*); mais à date classique la finale -ium a été généralisée, d'où une forme unique pour les trois genres. Les adjectifs déjà examinés p. 185, qui ont reçu à l'ablatif la désinence -ī, ont de même généralisé au gén. pl. la désinence -ium.

**12. Datif-ablatif pluriel.** En latin, une forme unique, caractérisée par une désinence unique, correspond aux deux cas datif et ablatif, ce dernier continuant lui-même ablatif, instrumental, et locatif de l'indo-européen.

Dès l'indo-européen, une même désinence \*-bho (ou, sur certains domaines dialectaux, \*-bhi, \*-mo, \*-mi) caractérisait les trois cas datif, ablatif, et instrumental. Seul le locatif présentait une désinence distincte \*-si ou \*-su; mais cette dernière, dans tous les dialectes italiens, s'est par syncrétisme alignée sur celle des trois autres cas (v. p. 144 sq.).

La désinence \*-bho, conservée en celtique sous la forme -bo (ναμυσικαβο ματρεβο dans une inscription de Nîmes), a reçu en italique une hyper-caractérisation -s; d'où -bhos, devenu -bos en vénète (*louderobos*) et en latin archaïque (*C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 398 : *trebibus*), puis, en latin classique, -bus. Cette désinence devait initialement s'ajouter sans intermédiaire à la consonne finale du thème. Mais très tôt le souci d'éviter des assimilations consonantiques préjudiciables à la clarté du thème a induit les usagers à introduire entre thème et désinence une « voyelle-tampon », que procurait très simplement l'analogie des thèmes sonantiques en -y- et -w. Ainsi, l'osque, avec sa finale -is < \*-i-bhos (*legis* = *legibus*; *aisusis* « *sacrificiis* »), et le latin, avec sa finale -ibus (*duc-ibus*; *gener-ibus*; *ratiōn-ibus*; etc...), ont subi l'analogie des thèmes en -y- (type *civi-bus*); cependant que

l'ombrien, avec sa finale *-us* < \**-u-bhos* (*vasus* « *vasis* »; *tuderus* « *fnibus* »; *kpirus* « *capidibus* ») subissait l'influence des thèmes en *-w-* (type *arcu-s/arcu-bus*). En latin, on rencontre quelques formes anomales : *senatorbus* du S. C. des Bacchanales (à côté de *mulier-ibus*, deux fois) doit être un faux archaïsme, sinon une faute de gravure; quant à *tempestatebus* de *C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 9, il a peut-être subi l'influence de la 5<sup>e</sup> déclinaison, type *rē-bus* (ou, plus précisément ici, *temperiē-bus*?).

### III. CONCLUSION.

Au terme de cette étude, le paradigme consonantique du latin apparaît comme pourvu d'une très grande unité. Assurément, la nature phonétique de la syllabe prédésinentielle permet de distinguer certaines séries (thèmes à occlusive, à sifflante, à nasale, à liquide); mais il s'agit là surtout d'apparences externes, et, à étudier successivement et en soi chacune de ces séries, on risquerait de perdre de vue les caractéristiques essentielles de cette flexion dans son ensemble. En abordant l'étude de la flexion sonantique, nous pourrions voir comment, au delà d'une toute pareille unité structurale, la différenciation phonétique a créé cette fois deux types de flexion assez différents.

## CHAPITRE VI

### LA FLEXION ATHÉMATIQUE DES THÈMES EN *-y* ET *-w*

En indo-européen, les thèmes en *-y* et *-w* présentaient des flexions exactement parallèles, mettant en jeu le même système d'alternances vocaliques, tonales, et désinentielles. Le grec a dans une large mesure conservé un tel état, fléchissant de la même façon les types *σταχύ-ς/-ύ-ος*, *ῥφι-ς/ῥφι-ός*, et (dans les dialectes autres que l'attique), *πόλι-ς/πόλι-ος*. Les innovations même ont en grec tendu à préserver le parallélisme de ces flexions, et l'introduction d'un type en \**-ēw-s* (*βασιλεύ-ς/-ῆF-ος*), peut-être influencé par des langues non-indo-européennes, a entraîné un type parallèle en *-ēy-* (att. *πόλεως* < \**-ηγ-ος*). En latin, la situation apparaît toute différente. Une évolution phonétique a d'une part accentué l'écart entre les deux flexions (les deux sonantes *-y-* et *-w-*, en position intervocalique, se comportent différemment, *y* disparaissant toujours, *w* quelquefois seulement, v. p. 69 sq.); et rapproché en revanche la flexion des thèmes en *-y-* de la flexion consonantique : *civī-m* > *civem*, comme \**ped-η* > *pedem*; \**ped-ēs* > *pedis* comme *civī-s* > *civis*; l'analogie, prenant la relève, a sans cesse rapproché plus étroitement thèmes consonantiques et thèmes en *-y-*. Il en est résulté en latin un véritable divorce, les thèmes en *-y-* s'unissant aux thèmes consonantiques pour former un groupe flexionnel assez étroitement constitué (la « troisième déclinaison »), les thèmes en *-w-* demeurant seuls pour constituer un paradigme beaucoup moins productif (la « quatrième déclinaison »). De ce divorce a survécu, comme une sorte d'épave historiquement rejetée par les deux flexions, un petit contingent de thèmes en *-ū-* (*grūs*, *sūs*) dont la flexion a emprunté, selon les cas, des formes évoquant tour à tour le paradigme en *-y-* et le paradigme en *-w-*. La flexion de ces mots sera examinée en appendice.

## I. FORMATION DES THÈMES EN *-y*.

La flexion latine en *-y* comprend à la fois des substantifs et des adjectifs.

1. **Les substantifs** comportent plusieurs séries distinctes. Certains, comme *crinis*; *apis*; *corbis* « corbeille »; *frons* < \**fronti-s*; *funis*; *urbs*, ancien \**urbis*; etc... sont dépourvus d'étymologie, et ont peut-être été empruntés à des langues que nous ne sommes point en mesure d'identifier. D'autres sont sûrement d'origine indo-européenne, et correspondent en d'autres langues à des mots dont le thème est lui aussi en *-y*: ainsi *ovis* = gr. ὄvis < \**oūs-atos*; *anguis* = skr. *ahih*; *ignis* = skr. *agnih*; *avis*, *axis*, *clunis*, *ensis*, etc..., se trouvent dans le même cas. Mais il n'est point possible d'analyser le prototype auquel on parvient. Parfois, dans des conditions mal élucidées, des mots qui en d'autres langues apparaissent avec un thème consonantique sont passés en latin à la flexion des thèmes en *-y*; c'est le cas pour *auri-s* (en face de gr. ὄρος < \**oūs-atos*); *dens* < \**denti-s* (en face de gr. ὄδοντ-ος); *nāvi-s* (en face de gr. ναῦς, gén. att. νεώς < *vāF-ós*); *nox* < \**noct(i)-s* (gr. νυκτ-ός); etc... Plus rarement, le nom latin en *-y* correspond à un thème thématique d'une autre langue; c'est le cas pour *imber* < \**imbri-s*, en face de gr. ἄμβρος.

Une catégorie particulière est constituée en latin par un groupe de mots, dont les cas obliques sont bâtis sur un thème en *-y*, tandis que le nominatif et l'accusatif présentent un thème en *-ē*. Ainsi *vulpē-s*, *-īs* (en face de skr. *vṛkih*, thème en *-y*); et *apē-s*, doublet de *apī-s* connu grâce aux grammairiens. A la même série appartiennent peut-être aussi *felē-s*, *-īs*; *palumbē-s*, *-īs*; etc... On a songé pour ces mots à poser un thème en \**-ēy*- (d'où accusatif \**vulpē(y)-m*, sur lequel aurait été refait nominatif *vulpē-s*), alternant avec *-y* (d'où gén. *vulpi-s*). Mais d'autres termes présentant la même flexion ont vraisemblablement une autre origine. Ainsi, des formes comme *sedē-s*, *sordē-s*, *tabē-s*, etc..., présentent vraisemblablement le même morphème d'état que les verbes correspondants *sedē-re*, *sordē-re*, *tabē-re*, etc... (v. p. 292 sq.). Dans la flexion de ces substantifs, l'alternance a dû être primitivement entre un thème en *-eH<sub>1</sub>* (\**sed-eH<sub>1</sub>-*, d'où *sedē-s*), et un thème en \**-H<sub>1</sub>* (gén. \**sed(H<sub>1</sub>)-es* > \**sed-ēs* > *sed-is*, comme \**sen(H)-es* > *sen-is*); et il ne s'agit plus dans ce cas d'un thème en *-y*. D'autres éléments ont pu encore, à partir d'autres origines, s'insérer dans la série des noms latins en *-ē-s/-īs*, qui ne constituent plus à date historique une classe cohérente et productive. On peut, pour les caractériser, emprunter à A. Ernout, qui les a minutieusement étudiés (*Les noms latins du type « sedēs », dans Philo-*

*logica* III, pp. 7-28), la formule suivante (p. 28) : « Ces mots en *-ēs* apparaissent en latin comme une survivance plutôt qu'une formation vigoureuse et capable de se développer. Beaucoup ne subsistent que dans des langues techniques... ou ne sont guère utilisés que par les poètes; certains sont défectifs, attestés seulement à certains cas, ou au singulier seul... Ils forment dans la troisième déclinaison un petit groupe isolé et par là soumis à l'influence analogique de groupes plus nombreux et plus puissants, notamment le groupe des noms en *-īs*... On constate ainsi que le plus grand nombre des noms en *-ēs* se sont artificiellement associés à la flexion latine des thèmes en *-y*. »

Si les termes ci-dessus examinés sont, pour des raisons diverses, inanalysables, il arrive que les substantifs latins en *-y* présentent un suffixe nettement reconnaissable. C'est le cas notamment pour un suffixe \**-ti*, analysable lui-même en \**-t(e/o)y*, qui servait dès l'indo-européen à constituer des noms d'action, de valeur dynamique et de genre féminin. Ce suffixe, qui a produit en grec une très abondante série de noms en *-τι-ς* ou *-σι-ς* (type φάτις, πλάτις, δόσις, θέσις, ποίησις) a le plus souvent en latin été élargi par un second morphème, *-ōn*; d'où les formations consonantiques en *-liō* [*n* déjà examinées p. 178]. Le latin a cependant conservé un petit groupe de noms en *-ti-s*, qui ont souvent subi, au nominatif, une syncope de *i* entre *t* et *s* (v. p. 102); la voyelle *i* subsistant aux autres cas, il en est résulté l'impression que ces cas ajoutaient au thème du nominatif une syllabe supplémentaire, d'où l'expression de « flexion imparisyllabique » couramment employée. Les principaux vocables relevant de cette série sont *ars* < \**arti-s* (cf. gr. ἄρ-αρ-ιστω); *fors* « hasard » < \**for-ti-s*; *gens* < \**genti-s*; *mors* < \**morli-s* (skr. *mṛlih*); *mens* < \**menti-s* (skr. *māliḥ* < \**māli-s*); *pars* < \**parli-s*; *sors* < \**sorli-s*. On peut noter que, dans tous ces mots, la syncope affecte le groupe *-tis* après sonante. Après voyelle longue, la syncope est inconstante (*quiēs* < \**quiēli-s*; *līs* < \**sillī-s*; *praegnās* < \**praegnāli-s*: cf. skr. *jāliḥ* < \**gnH<sub>1</sub>-ti-s*<sup>1</sup>. Mais *fūlis*, *crālis*). La syncope n'a point lieu si *-tis* vient après une voyelle brève (*sīlis*) ou un *s*, ancien (*uestis*) ou récent (*mēssis* < \**met-tis*; *tussis*), par crainte dans ce dernier cas d'éviter des formes trop écrasées (\**ues*, \**mes*, \**tus*). On remarquera enfin que la syncope produit presque toujours une forme monosyllabique, sauf dans les mots à préverbe (*cō-hors* < \**cō-horli-s*; *prae-gnās*). Il semble que le latin historique n'ait point conservé tous les noms en *-tis* anciennement

1. Le thème en *-y* de ces formations demeure identifiable grâce à la finale *-ium* de leur génitif pluriel. Il convient toutefois de tenir compte de possibles mixages analogiques entre thèmes consonantiques et thèmes en *-y*.

existants, si l'on en juge par *statim* = gr. *στάσι-ν*, accusatif demeuré comme adverbe, et vestige d'une flexion disparue. Ce dernier exemple (avec *partim*, ancien accus. de *pars*) a été à l'origine de la série des adverbes distributifs en *-tim* que connaît le latin (*virilim*, *privatim*, *gradatim*, etc...), avec, après consonne dentale, une variante *-sim* (*sensim*, *pulsim*, etc... < \**sent-tim*, \**puld-tim*, etc...).

2. Les adjectifs présentant en latin un thème en *-y* appartiennent eux aussi à des séries variées. Si on laisse de côté les termes dont l'origine et l'analyse sont obscurs (ainsi *grandis*, *rudis*, *turpis*), il ressort que les principales séries sont les suivantes :

a) A des thèmes qui, à l'état libre, suivent la flexion thématique ou en *-a* (*bellum*, *frēnum*, *annus*; *arma*; *barba*, *fāma*, *forma*, etc...), correspondent des seconds termes d'adjectifs composés en *-is*: *imbellis*, *re-bellis*; *ef-frēnis*; *tri-ennis*; *in-ermis*; *im-berbis*; *in-famis*; *in-formis*, *dē-formis*, etc... On notera que le premier terme de ces composés est un préverbe, ou une forme négative; exceptionnellement un nom de nombre.

b) Fréquemment, le latin répond par une forme en *-is* à un adjectif d'une autre langue suivant une flexion différente. Ainsi, aux adjectifs grecs en *-ύς* (*βραχύς*, *έλαχύς*, *βαρύς*, *ήδύς* < \**swād-w-s*), répondent en latin des adjectifs en *-uis*: *breuis*, *leuis*, *gravis*, *suāuis* < \**s° wādwi-s*. De même, à des adjectifs thématiques en d'autres langues, correspondent en latin des adjectifs en *-is*. Ainsi, à gr. *άκρος* répond lat. *acer* < \**acri-s*; à la séquence *-tero/-tro-*, de valeur oppositionnelle, répond parfois en latin une finale *-tri-s* (*silvestris*, *terrestris*, *equestris*, etc...<sup>1</sup>); aux adjectifs grecs *όμαλός*, *χαμαλός*, répondent en latin *similis*, *humilis*, avec un suffixe *-li*, ou *-ili* < \**° li*, qui se retrouve probablement dans *agilis*, *docilis*, *fragilis*, *habilis*, etc...; et, dérivé d'un nom, *herb-ilis*. De la même façon, le suffixe *\*-ni* observable dans *lēnis*, *segnis*, doit correspondre au suffixe *\*-no* par ailleurs connu. On remarquera enfin un phénomène important : il existe fréquemment en latin, à côté d'un substantif thématique, un adjectif en *-is*. Ainsi, dans la série des suffixes formant des noms d'instrument, on observe, à côté de \**-llo-m* > *-culum* (*pō-culum*) un suffixe adjectival \**-lli* > \**° li*, d'où *-tili-s* (dans *fic-tilis*, *fū-tilis*, *plec-tilis*, *sū-*

1. Une dissimilation, sous l'influence d'un *r* ou *l* précédent, est sans doute à l'origine de la forme *-iis* (et non *-tris*) prise par le suffixe dans *agr-estis*, *cael-estis*. L'origine de *-es* dans tous les mots de cette série ne s'explique pas au niveau latin; mais on songe à gr. *όρέσ-τερος*, dérivé d'un thème à suffixe *-e/ος*: le latin a dû posséder des mots dérivés de thèmes semblables, disparus de la langue après avoir fourni une finale productive.

*tilis*, *volā-tilis*, etc...; et, sous forme *-silis* après dentale, dans *fūsilis*, *rāsilis*); de même, à côté de \**-dhlo-m* > *-bulum* (*stā-bulum*), un suffixe adjectival \**-dhli* > *-bili-s* (*stā-bilis*; d'où l'abondante série de type *nō-bilis*, *ignō-bilis*; *amā-bilis*; *superā-bilis*; *tolerā-bilis*, etc...); de même encore, à côté de \**-dhro-m* > *-brum* (*lavā-brum*), un suffixe adjectival \**-dhri* > *-bri-s* (*lūgū-bris*, *salū-bris*, *mulcē-bris*, etc...).

Une fois constatée l'existence en latin de ces adjectifs en *-is*, dont les correspondants en d'autres langues présentent une finale différente, le problème fort délicat est posé d'expliquer en latin la finale *-is* de ces mots. Plusieurs explications, différentes selon le groupe de termes envisagé, peuvent être retenues. En face de gr. *άδύς*, le type latin *suāuis* peut correspondre à un ancien féminin, que le latin (souvent insensible au genre, notamment dans le participe type *legens*) aurait étendu en fonction de masculin. Dès lors, le nominatif *suāvis* serait une réfection à partir d'un accusatif \**suāvi-m* < \**s° wādw-y* (*H<sub>2</sub>*)-*m*, correspondant, au vocalisme près du suffixe \**-(e/o)w*, à gr. *άδειά* < \**swādeu-yH<sub>2</sub>*. De son côté, le type *acris*, *silvestris*, *similis*, correspondant à des formes thématiques du grec, peut s'expliquer par une substitution, à la voyelle thématique, d'un suffixe adjectival en \**-y(o)*. On sait que le latin a possédé, à côté de *-yo-* (type *alius*), une forme non thématisée de ce suffixe (*alis*; cf. *ali-ter*, *ali-cubi*, *ali-quando*). On serait ainsi en présence de couples gr. *άκρό-ς* = lat. \**acr-y(o)-s*; gr. *όμαλός* = lat. \**simil-y(o)-s*; et la finale *-tri-s* du type *silves-tri-s* constituerait dès lors la variante non thématique de la finale grecque *-τριος* (type *άλλό-τριος*).

c) Le latin a par ailleurs connu une importante série d'adjectifs en *-li-s*, différente par son origine du type *humilis*, *similis* (v. ci-dessus), et formée à partir de substantifs. Du point de vue du sens, les adjectifs de cette série expriment un type de relation sémantique que pourrait exprimer l'emploi du génitif : ainsi l'appartenance (Plaute, *Miles* 122 : *erilis amica* « l'amie du maître »; *bellum cīvile* « la guerre des citoyens »; *ferālis victus* « une subsistance de bête »); ou le fait de relever d'une notion (*fidēlis* « qui relève de la foi »). Initialement, ces adjectifs en *-li-s* ont pu être dérivés de thèmes en *-ā* (*animā-li-s*; *ferā-li-s*; *naturā-li-s*; etc...); ou en *-ē* (*fidē-li-s*); ou en *-i* (*civī-li-s*; *hostī-li-s*; *ovī-li-s*; etc...); ou en *-ū* (*cur(r)ū-li-s*; *tribū-li-s*). De ces formations anciennes ont été analogiquement tirées des séquences devenues productives : *-āli-s* (*hospit-ālis*, *liber-ālis*, *nupti-ālis*, *uen-ālis*, etc...); *-ēli-s* (*crud-ēlis*, *patru-ēlis*); *-īli-s* (*er-īlis*, *puer-īlis*, *serv-īlis*, *vir-īlis*; *quint-īlis*, *sext-īlis*, etc...); *-ūli-s* (*ed-ūlis*). Lorsque le thème nominal auquel s'ajoutait la séquence suffixale comportait

un *l*, une dissimilation faisait passer à *-ri-s* le suffixe *-li-s* (ainsi dans *famili-āris*, *milit-āris*, *popul-āris*). Au neutre substantivé, la perte de la voyelle finale réduisait à *-al* ou *-ar* la séquence *-āli*, *-āri*, finale du thème adjectival; d'où les substantifs de type *animal*, *vectigal*, *bacchanal*; ou *altar*, *capar* « cruche ».

L'origine de ces adjectifs en *\*-li-* a été fort discutée, et l'on y a vu fréquemment un type d'origine non-indoeuropéenne, que l'on a parfois, avec légèreté, attribué à l'étrusque. Il semble toutefois, si l'on considère les formations hittites en *-alli*, fort semblables au type latin *naturā-lis*; ou le type latin *tālis*, évoquant le grec *τάλιος* (de même, le suffixe de lat. *aequ-āli-s* évoque celui de gr. *ἰσο-ἄλι-ος*) que l'origine de latin *-li-s* soit indo-européenne. Ce suffixe indo-européen *-li-* était lui-même très probablement apparenté à la désinence *-el* du hittite, qui en cette langue caractérise le génitif des pronoms personnels (*ammel* « de nous »). Ce dernier détail éclaire d'un jour particulier la valeur d'appartenance sensible dans les adjectifs latins en *-li-s* (*-ālis*, *-ēlis*, *-īlis*, *-ūlis*) (v. *supra*).

d) Le latin a possédé une série particulière d'adjectifs en *-li-s* (subissant la syncope au nomin. sing.), qui qualifiaient les habitants d'un lieu par le nom de celui-ci. Souvent, ces adjectifs ont été substantivés, et ont désigné les ressortissants d'une cité. On a ainsi, dérivés de thèmes en *-r*, *Tiburis*, pl. *Tiburtēs* « de Tibur »; *Tuderis* « de Tuder »; dérivé d'un thème en *-ī*, *Samnīs*, pl. *Samnī-tes*; d'où, par analogie, *Quir-ītes* (si ce mot a bien signifié au départ « habitants de Cures »). De thèmes en *-ā* ont été dérivées des formes telles, que *Antemnā-tēs*, *Fidenā-tēs*; d'où, par extension, des formes en *-ā-t(i)s* > *-ās*, pl. *-ā-tēs*. Ainsi, de *penes* « chez » a été dérivé *Penātes*; de *Arpinum*, *Arpinās*, *-ālēs*; de *nostris*, *nostrās*, *-ālēs*; de *cuius* (adjectif: v. p. 229), *cuiātēs*. Une série particulière de ces termes (*optim-ātes*, *summ-ātes*, *infirm-ātes*) en est venue à désigner des classes sociales<sup>1</sup>.

L'origine du suffixe *-ti* présent dans ces formations est obscure. Peut-être s'agit-il d'une réfection de *-to* (v. p. 154) au moyen de *-y*, forme non-thématisée de *-yo-*.

e) Le latin a enfin possédé, désignant toujours les habitants ou occupants d'un lieu, une série adjectivale en *-ensi-s*: *Atheni-ensis*, *Carthagin-ensis*, *Pisaur-ensis*; *atri-ensis*, *castr-ensis*, *circ-ensis*. Ce

1. Selon A. ERNOUT (*Le suffixe en -ās, -ātis*. *Philologica* III, pp. 28-54), la forme *-āli-* du « suffixe » serait secondaire, la forme ancienne étant *-āl-*. Toutefois, l'adverbe *vestrātim*, à côté de *vestrās*, est de nature à faire supposer une ancienne finale *-āli-*.

Sur les raisons qui empêchent d'assigner à ce suffixe une origine non-indoeuropéenne (étrusque notamment), v. A. ERNOUT, *loc. cit.*, p. 53.

suffixe *-ensis* (qui a survécu en français sous les formes *-ois*, *-ais*: *cannois*, *marseillais*) est d'origine peu claire, mais a chance de représenter (comme l'a proposé Brugmann, *IF* 12, p. 183 sq.) une ancienne séquence *\*-ent-ti-*, ajoutant le suffixe *-ti* (v. ci-dessus) à une formation en *-ent-* (v. p. 179 et 341). Dès lors, *-ensi-s* < *\*-ent-ti-* entretiendrait avec *-ōsus* (si celui-ci repose sur *\*-ont-to-* ou *\*-ow-ent-to-*: v. p. 155) un rapport de parenté.

## II. FORMATION DES THÈMES EN *-w*.

La flexion latine en *-w-* est beaucoup moins productive que la flexion correspondante en *-y-*. Si on laisse de côté les thèmes en *-ū* (*grūs*, *sūs*), et les deux mots *bōs/bovis* (*\*g<sup>w</sup>ōw-*) et *Iūs-pater/Iovis* (*\*dyēw-*), qui méritent une étude distincte, les termes relevant de cette flexion se groupent dans les séries suivantes :

1° Un suffixe primaire *\*(e/o)w* apparaît dans des mots tels que *genu* (gr. γόνυ; de *\*ge/on-w-* « courber »); *cornu* (got. *haurn* < *\*k<sup>r</sup>n-w-*; croisement occidental des deux thèmes *\*kr-n-* et *\*kr-w-*: gr. κόρυς); *pecu* (skr. *pācu*); *gelu* (lit. *gelu-mā* « froid piquant »). C'est de même un suffixe *\*(e/o)w* qui a servi à former, en face de *currō*, *gradior*, les noms d'action *currus*, *gradus* (dont le sens, à date historique, a parfois évolué). Le même suffixe a pu produire certains mots d'étymologie peu sûre: *arcus*, *metus*; peut-être même *lacus*, *manus*, *sexus*, *sinus*, dont la valeur à date historique a pu être altérée.

2° L'essentiel du contingent de thèmes en *-w* est toutefois constitué par une série de mots en *\*-t(e/o)w*, suffixe associant à l'élargissement *-t-* (déjà rencontré dans *\*-to-*: p. 155; *\*-t-e/oy-*: v. p. 191) le suffixe proprement dit *\*(e/o)w*. Cette suffixation en *\*-t(e/o)w* (dont la thématization en *-tewo-* produit en grec les adjectifs en *-τέ(ς)ος*, type *λεκτέος*) servait dès l'indo-européen à constituer des noms d'action, de valeur dynamique, et donc de genre animé. Ces noms, relativement rares en grec (*ἔδητός*, *βρωτός*: « action de manger, d'avaler ») sont en latin extrêmement fréquents, et, dérivés de thèmes verbaux, désignent abstraitement la notion exprimée par le verbe: *cultus*, *cāsus*, *status*, etc..., en face de *colō*, *cadō*, *stō*. Souvent cependant le sens s'est concrétisé, et à date historique des mots tels que *cantus*, *partus* désignent « ce qui est chanté, enfanté »; *fluctus* « ce qui coule »; tandis que *luclus*, *uīclus* désignent « le deuil », « le genre de vie ». Certains de ces termes désignent même des sensations très concrètes, notamment auditives: *crepitus*, *fremitus*, *gemitus*, *sonitus*, *strepitus*. Il est parfois arrivé que le rapport avec le verbe se soit obscurci (ainsi pour *silus*, en face de *sino*; *sallus* « gorge » en face de *saliō*), ou même que le verbe ait disparu

(*portus*); le nom en *-lus*, accédant dès lors à l'autonomie sémantique, en est venu à fournir, dans ces exemples, des noms de lieux. A côté de cette série de noms-verbaux, il convient de signaler une autre série qui, dérivée de noms, exprime un état physique ou social. Le plus ancien de ces termes a été tiré d'un thème *senā-* (hitt. *sana*, gr. *ἔνη* « lunaison passée »); d'où *senā-lus*, initialement « vieillesse » (comme son doublet *senec-lūs*: v. p. 64). L'évolution sémantique de ce mot, devenu terme de la vie politique, a entraîné analogiquement les formes *consul-ālus*, *magistr-ālus*, *tribun-ālus*, *princip-ālus*; et, dans un registre un peu différent, *comit-ālus*, *equit-ālus*.

Les noms en *-lus*, lorsqu'ils conservaient une valeur nettement verbale, ont tendu à ne s'employer qu'à certains cas de leur flexion. Ainsi *\*nālus* « naissance » ne s'emploie qu'à l'ablatif (*nālū maior*, *minor*). Le plus souvent les formes qui ont survécu sont l'accusatif (*lectum*, *rīsum*, *dictum*, etc...) et le datif, parfois en *-luī* (Plaute, *Bacch.* 62: *memorālū*; Caton, *Agr.* V, 3: *saluī*; Tacite, *Germ.* XLVI: *victū*, *vestīlū*), plus fréquemment en *-lū* (*dictū*, *memorālū*, *lectū*, *rīsū*, etc...). Ces formes, en raison de leur valeur de noms d'action, ont été par les grammairiens annexées à la flexion verbale, où elles constituent la catégorie dite « supin » (v. p. 354).

De ce qui précède, il ressort que, malgré l'existence d'une très cohérente série de noms en *-lus*, l'effectif de la flexion en *-w-* n'a pas connu en latin une variété et une abondance comparables à ce qu'ont laissé paraître les autres flexions.

### III. LE PARADIGME LATIN DES THÈMES EN *-y-* ET *-w-*

L'examen de la flexion latine laisse apparaître les faits suivants :

1. **Nominatif singulier animé.** Il est constitué par l'adjonction au thème de la désinence *-s*; ce qui se traduit de diverses façons :

A. DANS LES THÈMES EN *-w-*, le vocalisme prédésinentiel n'apparaît sous forme pleine que dans les mots *Diūs* (*Fidius*), *Iūs* (*pater*) < \**dyēw-s*, et, avec traitement dialectal (v. p. 55 et 110), *bōs* < \**g<sup>w</sup>ōw-s*. Dans tous les autres cas, où le vocalisme prédésinentiel est réduit, la sonante *-w* se vocalise, et l'on obtient une finale *-ūs*: *senā-lū-s* < \**-lw-s*; *manūs*; etc...

B. DANS LES THÈMES EN *-y-*, la situation est plus complexe :

a) Le vocalisme prédésinentiel réduit apparaît le plus communément, et *y*, dans ce cas, se vocalise normalement en *ī*. On obtient ainsi les formes de type *ovīs*, en face de gr. *ὄvis*-ς; *cīvis*, etc... Toutefois, la voyelle *ī* subissait la syncope dans un certain nombre de formations

en *-līs* de noms d'action (*ars*, *mens*, *mors*, etc... : v. p. 191); et, dans les cas où elles n'étaient point précédées de voyelle longue (v. p. 103), à l'intérieur des séquences *-rīs* (*acer* < \**acrī-s*; *imber* < \**imbrī-s*) et (peut-être, mais voir p. 176) *-līs* (*mūgil*, *pūgil*, *vīgil*; + chez Ennius, *Ann.* 324, *debil*).

b) Le vocalisme plein prédésinentiel, affecté de la quantité longue (comme dans le type grec *πείθω* < *-ωy*), a existé avec certitude pour le thème \**rēy-*; mais le nominatif *rē-s* procède d'une réfection à partir de l'accus. \**rē(y)-m* > \**rē-m*; et cette longue a été généralisée aux autres cas (flexion dite « cinquième déclinaison »). Il est possible que, parmi les noms fléchis comme *vulpē-s/vulpi-s*, certains aient possédé initialement un thème en *-ēy* (v. p. 190). Dans cette hypothèse, le nominatif en *-ē-s* procéderait, ici encore, d'une réfection à partir de l'accusatif *-ē(y)-m* > *-ē-m*; mais *-ē-* n'aurait pas été étendu aux autres cas.

2. **Vocatif singulier animé.** Il était en indo-européen caractérisé par le thème nu, sans désinence (gr. *πόλι, μάντι, πρέσβυ*); et, dans les formes à vocalisme plein prédésinentiel, par la quantité brève de ce vocalisme (gr. *ζεύ* < \**dyew*; *Λητοῖ* < *-ōy*). En latin, dès les textes les plus anciens, le vocatif ne possède plus de forme autonome, et se trouve aligné sur le nominatif: *cīvis*, *tribūs*; etc...

3. **Accusatif singulier.** L'adjonction au thème de la désinence *-m* s'est parfois accompagnée de divers effets :

A. DANS LES MOTS A VOCALISME PLEIN PRÉDÉSINENTIEL, et de quantité longue, la sonante *-y* ou *-w* disparaissait devant *-m* (v. p. 107). Ainsi ont été obtenus \**rē-m* < \**rē(y)-m*; \**diē-m* < \**dyē(w)-m* (cf. gr. *Ζήν*), à partir desquels ont été refaits des paradigmes complets *rē-s/rē-ī*; *diē-s/diē-ī*. L'abrègement ultérieur de voyelle longue devant *-m* final explique les formes classiques *rēm*, *diēm*.

B. DANS LES MOTS A VOCALISME RÉDUIT PRÉDÉSINENTIEL, on obtient normalement, par vocalisation de la sonante, des formes en *-u-m* (*senatū-m*; *manū-m*) ou en *-i-m* (*partī-m*). Si les thèmes en *-w-* ont par la suite conservé la forme *-u-m*, la finale *-ī-m* a le plus souvent, dans les thèmes en *-y-*, cédé le pas à *-ēm*. L'examen des faits laisse apparaître que *-ī-m* demeure régulièrement: 1° dans les mots transcrits du grec, tels que *basim* = *βάσιμ*; 2° dans les accusatifs en *-īm* devenus adverbiaux (*partim*, *statim*, etc...); 3° dans les mots dont le thème devait initialement comporter un *-ī*, comme *vī-m* en face de gr. *ῥῆ-v*. En d'autres mots, dépourvus de correspondants en d'autres langues, la quantité longue de *-ī* (abrégé à l'accusatif devant

-m) demeure reconnaissable à l'ablatif, qui est en *-ī* : ainsi pour *sili-m*, *tussi-m* ; pour *Tiberi-m*, probablement d'origine dialectale ; pour des mots techniques sans étymologie connue : *puppi-m*, *restli-m*, *securi-m* (en rapport peut-être avec *secō*, mais de suffixation obscure).

Si l'on excepte quelques mots connaissant conjointement les formes en *-i-m* et *-e-m* (*clavis*, *culis*, *febris*, *turris*, etc...), on constate que la forme *-e-m* s'est partout ailleurs généralisée. Il est possible que le passage en *-em* ait été phonétique dans tous les cas où *-im* ne procédait point d'un abrègement de *-ī-m*. Cependant, la conservation de *-im* ancien dans *partim*, *statim*, permet de penser que l'analogie du type consonantique *duc-em* a été déterminante pour les formes non passées à la catégorie adverbiale. Cette analogie a pu être favorisée par le flottement observé dans les participes, qui opposaient initialement, à un masculin type *legent-em*, un féminin type *legenti-m*, mais où la forme en *-nt-em* avait seule subsisté (v. p. 344).

4. **Nominatif-accusatif singulier inanimé.** Il était en indo-européen constitué par le thème nu, sans désinence. En latin on observe les faits suivants.

A. DANS LES THÈMES EN *-y*, seul est attesté un type à vocalisme prédésinentiel réduit ; d'où un type *\*mari*, *\*docili*. A partir de ces formes, un traitement par renforcement de la voyelle brève finale (v. p. 103) produit les formes historiquement attestées *mare*, *docile*. Mais ce traitement n'est pas le seul possible, et l'on observe aussi la disparition pure et simple de la voyelle brève finale. Ce traitement est courant pour les formes où un suffixe *-li*, *-ri* fait suite à une voyelle longue ; et l'on a ainsi *animāl*, *bacchanāl*, *vectigāl* < *-āl* < *-āli* ; *allār*, *calcār*, *exemplār* < *-ār* < *-āri*. Parfois, une réfection analogique a réintroduit à la finale une voyelle *-ē* ; d'où les formes *animāle*, *allāre*, *exemplāre*, parfois attestées en poésie ; cependant que *facile*, *simile*, s'imposaient dans l'usage classique contre les anciens *facul*, *difficul*, *simul* (ce dernier étant toutefois conservé comme adverbe).

B. DANS LES THÈMES EN *-w*, on attendrait de même des formes à voyelle brève finale, comparables à gr. γόνυ, (F) ἄστυ, γλυκύ. En fait, on connaît fort mal la quantité finale des rares neutres en *-u* (*cornu*, *genu*), plus rarement encore employés en des textes métriques, et en des positions où la quantité soit indiscutable. En fait, la scansion *genū* de Virgile (*En.*, I, 320) s'explique peut-être par indifférence quantitative devant une coupe trihémimère ; *cornūque* d'*En.* XI, 859, peut à la rigueur se comprendre comme ablatif, et *ū* au temps fort est de toute façon susceptible de s'être métriquement allongé. Le témoi-

gnage des grammairiens est lui-même peu sûr ; et Priscien (VI<sup>e</sup> s. P.C.), enseignant *ū* (sur le témoignage semble-t-il des scansions virgiliennes) est contredit par Probus (I<sup>er</sup> s. P.C.) qui enseigne *ū*. Peut-être doit-on admettre que le latin avait hérité de l'indo-européen deux quantités finales : *-ū*, correspondant à un singulier (type gr. γόνυ), et *-ū* < *\*-wH<sub>2</sub>*, correspondant à un collectif (cf. skr. *pācū* « bestiaux »). Par la suite la seconde, cessant d'être sentie comme neutre pluriel (héritier en latin du collectif), aurait été assimilée à un singulier, introduisant à ce niveau un flottement.

5. **Génitif singulier.** En indo-européen, où deux vocalismes identiques ne devaient point se succéder, il était caractérisé soit par un vocalisme réduit prédésinentiel suivi d'un vocalisme plein désinentiel (*\*-w-e/os*, *\*-y-e/os*) ; soit par un vocalisme plein prédésinentiel suivi d'un vocalisme réduit désinentiel (*\*-e/ow-s*, *\*-e/oy-s*).

A. DANS LES THÈMES EN *-w*, le latin présente quelques traces du vocalisme prédésinentiel réduit, que la désinence présente le timbre *ō* (S.C. des Bacchantales : *senatuos* = *-tuwos* < *\*-t<sup>o</sup>w-os* ; même forme en falisque : *zenatuo*<sup>(9)</sup>) ; ou le timbre *ě* (Térence, *Héaut.* 287 : *anuis* ; Cicéron, *Nat. Deor.* III, 20, 51 : *arcuis* ; Varron, d'après Nonius : *domuis*, *exercituis*, *fructuis*, *senatuis* < *\*-t<sup>o</sup>w-es*). Mais le type qui s'est stabilisé dans la langue est celui où *-s* s'ajoutait à un vocalisme plein prédésinentiel : *\*-ew-s* > *\*-ow-s* > *ūs* (dans *manūs*, *fructūs*, etc...). C'est le même type qu'attestent osque *castrous* « *fundī* » et ombr. *trifous* « *tribūs* ». En latin campagnard, la finale *\*-ow-s* pouvait évoluer vers *-ōs* ; d'où la prononciation *domōs* pour *domūs*, attribuée à Auguste par Suétone (*Auguste*, 87, 2), et que l'on a à tort interprétée parfois comme résultant d'un croisement entre les deux thèmes *\*domu-* et *\*domo-* du nom indo-européen de la maison.

B. POUR LES THÈMES EN *-y*, l'italique n'a conservé aucune trace du vocalisme plein désinentiel (type gr. ὀφι-ός, et, hors de l'attique, πόλι-ος), et ne connaît que le vocalisme plein prédésinentiel, suivi du vocalisme réduit désinentiel (osque *aeteis* « *aedis* » ; ombr. *punes* < *\*pōnei-s* « *pōliōnis* »). Ce schème aurait dû produire en latin un type *\*ignīs*, correspondant à skr. *agnēs* < *\*egnei-s*. Mais l'influence des génitifs consonantiques, type *duc-is* < *-ēs*, a fait généraliser dès les plus anciens textes un génitif en *-īs* (*civīs*, *ignīs*), même dans les thèmes qui devaient initialement comporter un *ī* long (*puppīs*, *Tiberīs*, etc...).

6. **Datif singulier.** La désinence indo-européenne apparaissait soit sous la forme *-ī* (semblable à celle du locatif), faisant suite à un

vocalisme plein prédésinentiel; soit sous la forme pleine *-ei*, que l'on s'attendrait à voir précédée d'un vocalisme prédésinentiel réduit. Ce dernier type n'est en fait attesté par aucune langue; et il semble que, dès l'indo-européen récent, une innovation ait institué le double vocalisme plein de la prédésinentielle et de la désinence (d'où *\*-ey-ei*, *\*-ew-ei*).

Le type plein/zéro, représenté en grec par  $\pi\acute{o}\lambda\epsilon\iota < *-ey-i$ ,  $F\acute{\alpha}\sigma\tau\epsilon\iota < -\epsilon F-i$ ; et, avec voyelle longue prédésinentielle,  $\beta\alpha\sigma\iota\lambda\eta\iota < -\eta F-i$  (d'où par analogie hom.  $\pi\acute{o}\lambda\eta\iota$ , que *skr-āi* peut toutefois inciter à considérer comme ancien) n'est pas attesté en italique, dont toutes les formes paraissent reposer sur le type plein/plein. Cela produit en latin les types suivants :

A. DANS LES THÈMES EN *-w*, la séquence *\*-ew-ei* (prédésinentielle + désinence) évoluait phonétiquement vers *\*-ow-ei* (v. p. 97), puis *-uw-ei*, *-uwī* (*-uī*, avec *w* non noté); d'où les formes de type *manuī*, *senatuī*, etc... Sur un autre type, en *-ū*, v. ci-dessous.

B. DANS LES THÈMES EN *-y*, la séquence parallèle *\*-ey-ei* avait très tôt évolué en *\*-ey* par haplogogie (ou superposition de deux syllabes identiques); d'où le type *\*egney-ei > \*egney > ignī*. De cette évolution il résulte que le datif, dans les mots où l'ablatif était lui-même en *-ī* (v. ci-dessous), devenait semblable à ce cas.

Cette identité formelle entre datif et ablatif, observable dans tous les pluriels, le singulier de la flexion thématique, et celui d'une partie des thèmes en *-y*, est sans doute ce qui a incité le latin à se donner dans les thèmes en *-w*, à côté du datif en *-uī*, un second datif en *-ū*, semblable à l'ablatif. Ce type apparaît déjà chez Plaute (*Mercator* 854 : *usū*) et Térence (*Adelphes* 63 » *uestitū*). Dans la poésie dactylique, qui pour des raisons rythmiques ne pouvait utiliser des formes scandées *victūī*, *cūrrūī*, la forme en *-ū* est assez fréquente; ainsi, chez Virgile, *adspectū* (*En.*, VI, 465); *concupitū* (*Géorg.* IV, 198); *currū* (*Buc.* V, 29; *En.* III, 541); *venatū* (*En.* IX, 605); *victū* (*Géorg.* IV, 158); etc... Mais il ne saurait s'agir d'une forme artificiellement utilisée par les poètes, car on retrouve cette finale *-ū* dans les supins (*mirabile dictū*, *horribile visū*, etc...); et, selon Aulu-Gelle, César aurait employé, de préférence aux formes en *-uī*, les formes *dominatū*, *senatū*, etc... De fait, de telles formes ont été sporadiquement conservées dans certains de ses manuscrits, comme dans ceux de Tite-Live, ou Tacite. Il semble, en fin de compte, que le type *puppī* (datif et ablatif) ait très tôt fait se développer le type *currū* (datif et ablatif). Par la suite, la fortune de l'opposition *civī/civē* a dû renforcer l'opposition *currūī/currū*, et tendre à éliminer la forme *currū* de datif. Une normalisation graphique a pu, dès lors, affecter au cours de la tradi-

tion les textes en prose; normalisation qui devait épargner les textes poétiques, de rythme obligé, et les supins, où l'on n'identifiait plus des formes nominales.

7. **Abatif singulier.** Les langues italiques ont poussé très loin l'innovation; et, outre le syncrétisme habituel entre ablatif, instrumental, et locatif, il convient de signaler la très forte influence exercée par les autres flexions.

A. DANS LES THÈMES EN *-w*, l'influence de la flexion thématique en *-ōd*, et de la flexion parallèle en *-ād*, a très tôt développé en latin une finale *-ūd* (*S.C. des Bacchanales: magistratVO*, erreur de gravure pour *-VD*), ensuite passée à *-ū*: *manū*, *fructū*, etc... L'osque *castrid* « *castro* », l'ombrien *mani* « *manū* », ont emprunté toute la finale aux thèmes en *-y* (*puppīd*: v. ci-dessous).

B. DANS LES THÈMES EN *-y*, la même analogie des types *-ōd*, *-ād*, a produit un type *-īd*, conservé dans une loi de Lucérie (C.I.L., I<sup>2</sup>, 401 : *loucarid = lucārī* « *luco* »), et ensuite passé à *-ī*.

Cette finale *-ī* a toutefois, dans la plupart des substantifs, cédé la place à *-ē*, analogique des thèmes consonantiques : *civē*, *navē*, etc... Cette analogie a sans doute été favorisée par l'évolution *-im > -em* à l'accusatif (v. p. 198); et par l'existence, dans la flexion participiale, de deux formes (masc. *legent-ē*; fém. *legentī* [*d*: v. p. 185 et 344]), dont la répartition n'était plus comprise. La concurrence entre les deux finales *-ī* et *-ē* se traduit, notamment à date ancienne, par des flottements : *avī*, *civī*, *classī*, *collī*, *fīnī*, etc..., apparaissent parfois jusque chez Cicéron à côté de *ave*, *cive*, *classe*, etc... Finalement, *-ī* ne se conserve que dans certaines catégories de mots : a) Les mots dans lesquels un accusatif en *-im* était lui-même conservé, et qui comportaient sans doute un thème en *-ī* (v. p. 198); b) Les adjectifs, qui possédaient par ailleurs un nominatif-accusatif neutre en *-ē*, et dans lesquels un ablatif en *-ē* eût été fauteur d'amphibologie; c) Les substantifs neutres (type *marī*) qui ne subissaient point l'influence d'un accusatif en *-ēm*.

8. **Nominatif-vocatif pluriel.** Au terme vraisemblablement d'une innovation récente, l'indo-européen ajoutait au thème à vocalisme plein prédésinentiel la désinence *-ēs*, elle-même au vocalisme plein; d'où les types *\*-ēy-ēs* (gr.  $\tau\rho\epsilon\iota\varsigma$ ,  $\pi\acute{o}\lambda\epsilon\iota\varsigma < -\epsilon\eta\epsilon\varsigma$ ), *-ēw-ēs* (gr.  $\pi\rho\epsilon\sigma\beta\epsilon\iota\varsigma < -\epsilon F\epsilon\varsigma$ ). En latin, la situation est la suivante.

A. Dans les thèmes en *-y*, *-ēy-ēs* a subi une évolution normale en *-ē(y)ēs*, puis *-ēs*: *civēs*, *ignēs*, *navēs*, etc... Tout au plus note-t-on,

dans un texte de 107 A.C. (*Sententia Minuciorum*), une forme *fineis* d'accusatif étendue au nominatif, à une époque où la forme du nominatif tendait elle-même à s'étendre à l'accusatif (v. ci-dessous).

B. Dans les thèmes en *-w*, les formes de type *manūs, fructūs*, ne sauraient illustrer l'évolution phonétique normale de *\*-ew-es*. Elles résultent de l'extension au nominatif de la forme d'accusatif, sur le modèle du type consonantique *duc-ēs*, où la même forme valait pour les deux cas.

9. **Accusatif pluriel animé.** En indo-européen, il était formé par adjonction de la désinence *-ns* au thème à vocalisme prédésinentiel réduit. D'où, pour les thèmes en *-y*, *\*-i-ns* (got. *gastins* « *hostīs* »; gr. *ὄφις* < *-wς*); et, pour les thèmes en *-w*, *\*-u-ns* (gr. crétois *ὠνως*, got. *sununs* « *filīōs* »). En latin, les faits sont les suivants :

A. Dans les thèmes en *-w*, la finale *-u-ns* évolue normalement en *-ūs* (*manūs; fructūs*), et cette forme connaît ensuite la stabilité.

B. Dans les thèmes en *-y*, la finale *-i-ns* produit pareillement *-īs*, parfois noté *-eis* par graphie récurrente, à une époque où la diph-tongue *ei* venait de produire *ī* (ainsi *ponteis omneis*, dans *C.I.L.*, I<sup>2</sup> 638, de 132 A.C.). Cette finale *-īs* s'est maintenue jusqu'à environ la fin de l'époque républicaine; mais elle a été concurrencée par la finale *-ēs* issue analogiquement du type consonantique *dūcēs*, le premier exemple connu étant, dans la *Sententia Minuciorum* de 107 A.C., *ceivēs*. Au terme d'un long processus de généralisation, cette forme *-ēs* a définitivement triomphé vers l'époque d'Auguste.

10. **Nominatif-accusatif pluriel inanimé.** Dans les thèmes en *-w*, le latin a peut-être hérité une forme *-ū* < *\*-wH<sub>2</sub>*; mais elle a été assimilée à un singulier (v. p. 199), et la forme sentie à date historique comme pluriel est en *-uā* (*\*-uwa*, avec consonne de transition non notée) : *cornua, genua*. Les thèmes en *-y* ont, parallèlement, une forme en *-i(y)ā* : *maria*. Ces formes en *-ua, -ia*, autant qu'un traitement particulier de *\*-wH<sub>2</sub>, \*-yH<sub>2</sub>*, doivent représenter une réfection à partir des types *templā, cordā*.

11. **Génitif pluriel.** Le type illustré par les langues italiques consiste en l'adjonction, à un thème à vocalisme réduit prédésinentiel, de la désinence *-ōm* (sur la quantité, v. p. 164). On obtient ainsi les types *-y-ōm* > *\*-y-ōm* > *-i(y)um* (*civium*); et *\*-w-ōm* > *\*-w-om* > *-u(w)um* (*fructuum*). L'osque atteste pareillement un type *alliiūm* « *aedium* ».

En latin, les deux finales *-ium* et *-uum* ont parfois cédé la place à la finale *-um* des thèmes consonantiques (assez rarement toutefois dans les thèmes en *-w*: Plaute, *Menechmes* 177 : *passum*; Virgile, *En.* VI, 653 : *currum*; VII, 490 : *manum*). Le phénomène a dû partir des thèmes en *-y*, où l'usager pouvait être désorienté par l'existence de deux types participaux, masc. *legenti-um* et fém. *legenti-um* (v. p. 187). Il pouvait être tenté aussi, à partir du couple *ped-ibus, ped-um*, de refaire des couples semblables *vati-bus, val-um*; ou *man-ibus, man-um*. Mais on constate en fait que le génitif en *-um* se rencontre le plus souvent à propos d'anciens thèmes consonantiques, que parmi les langues le latin a seul travestis en thèmes en *-y*. Ainsi *can-um, mens-um*, correspondent à gr. *κων-ων, μην-ων*; *iugen-um* présente le même thème à nasale que skr. *yūvān-*. Quant au type *sed-um*, il n'est point exclu qu'il repose sur *\*sed(H<sub>1</sub>)-om* (v. p. 190), la flexion en *-y* étant, pour les mots de cette série, un postiche.

12. **Datif et ablatif pluriel.** La désinence *-bho-s* s'ajoutant au thème à vocalisme prédésinentiel réduit, on obtient normalement des finales *\*-i-bhos, \*-u-bhos*. La première produit le type osque *luisarifs* « *lusoriis* », et, par assimilation, *sakriss* « *\*sacribus* »; latin *civi-bus* (avec extension ultérieure au type consonantique : *ped-ibus*). La seconde produit le type ombrien *berus* < *\*-u-fs* « *\*uerubus* »; latin *artubus*.

Dans ce dernier type, la séquence *-ubus* voyait se succéder deux syllabes comportant le même timbre vocalique. Un souci de dissimilation explique peut-être dès lors la substitution à *-ubus* de *-ibus*, emprunté aux thèmes en *-y*; d'où *manibus, fructibus*, etc... La finale *-ubus* a toutefois été conservée dans *artubus, arcubus, partubus*, pour éviter une homophonie avec *artibus, arcibus, partibus*; dans *tribubus*, qui peut avoir initialement comporté un thème en *-ū* (*\*bhū-*: cf. gr. *φῦ-λή*), et à côté duquel est d'ailleurs attestée une forme *trebibus* (*C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 398); dans *quercubus* enfin, qui suit peut-être un type flexionnel campagnard.

#### IV. FLEXION DE THÈMES PARTICULIERS

Si la flexion des thèmes en *-y* et *-w* s'organise en deux séries ordonnées, dont le parallélisme n'a pas été radicalement altéré par les influences diverses et divergentes subies à différents niveaux, il subsiste en latin des mots dont le paradigme échappe à la flexion régulière.

1. **Flexion de *\*dyēw-*** « lumière céleste ». La flexion indo-européenne de ce thème comportait des alternances :

Nominatif : \**dyēw-s* > \**dyēw-s* > gr. Ζεύς, skr. *dyáuḥ*. A ces formes correspond en latin *diūs* (dans *Diūs Fidius*, ou *nūdiūs tertius* « aujourd'hui est le troisième jour » = « avant hier »); avec un traitement différent de *dy* (v. p. 72), on a le vocatif \**iū-* < \**dyēw-* dans *Iūpiter*.

Accusatif : \**dyēw-m* > \**dyē(w)-m* (v. p. 107); d'où gr. Ζήν, skr. *dyām*, auxquels correspond latin \**diē-m* (sur lequel a été refaite toute la flexion *diē-s/diē-ī*), ensuite abrégé en *diēm*.

Génitif : deux vocalismes alternants existaient, \**dyēw-s*, ou \**dyw-e/os*. Sur cette seconde forme reposent gr. Δι(Γ)-ός, skr. *div-āḥ*. Le latin *Iou-is* repose sur une forme mixte \**dyew-es*, précédant d'une innovation.

De même, d'un mixage entre locatif \**dyēw-i* (skr. *dyāv-i*) et datif \**dyw-ei* (skr. *div-é*; gr. cypriote ΔιΓει-θέμις), le latin a tiré \**dyew-ei* > *Iou-ī*. Sur le thème *Iou-* ainsi constitué au génitif et datif a été refait l'accusatif *Iouem* (et même un nominatif *Iouis* chez Ennius).

On constate ainsi qu'à partir d'une même flexion ancienne le latin a tiré deux mots de sens et de paradigme différents : *diē-s* « jour », et *Iou-* « Jupiter »<sup>1</sup>.

2. **Flexion de \**g<sup>w</sup>ōw-*** « bœuf », Au nominatif, en face de gr. βούς skr. *gauḥ* < \**g<sup>w</sup>ōw-s*, le latin présente *bōs*, avec traitement doublement dialectal de la labio-vélaire et de la diptongue (v. p. 55 et 110). Au génitif, une forme attendue \**g<sup>w</sup>ow-s* explique skr. *góḥ*; mais gr. βο(Γ)-ός présente le schéma à double vocalisme plein, \**g<sup>w</sup>ow-e/os*, sur lequel repose de son côté lat. *bou-is*. Au datif, le skr. lui-même présente le double vocalisme plein (*gavé* < \**g<sup>w</sup>ow-ei*) que l'on retrouve dans lat. *bou-ī*. Sur le thème *bou-* de *bou-is* et *bou-ī*, le latin a refait l'ablatif *bou-ē*, et un nouvel accusatif, *bou-em*, qui a supplanté l'ancien \**g<sup>w</sup>ō(w)-m* responsable des formes ombrien *búm*, grec dorien βῶν, skr. *gām*. Le pluriel est de même refait sur ce thème *bou-*, à l'exception de datif-ablatif *bō-bus* (ou, avec traitement latin urbain de *ou*, *būbus*), qui repose anciennement sur \**g<sup>w</sup>ow-bhos*.

3. **Flexion des thèmes en -*ū***. La flexion de ces thèmes (*grū-s*, *sū-s*) est beaucoup plus simple. Le thème ne comportant point d'alternance, on obtenait au génitif \**sū-ēs*, d'où \**sū-ēs* (abrègement en hiatus), puis \**sūw-ēs* (dégagement d'une consonne de transition, enfin \**sūw-īs*, noté *suis*. Sur ce thème *su(w)-* ont été refaits, avec les désinences de la flexion consonantique, les autres cas : *su-em*, *su-ī*, *su-ē*, *su-ēs*, *su-um*, *su-ibus* (une forme *sū-bus* survivant toutefois à côté, et témoignant de l'ancienne flexion en -*ū*).

1. Sur le thème I thématisé \**dey-w-e/o-* a été par ailleurs constituée la flexion de *deus* < \**dey(w)o-s*, gén. *diwī* < \**deyw-ī*; d'où réfection de deux paradigmes : *deus*, *ī-*; *divus*, *-ī*.

## CHAPITRE VII

### FLEXION DES THÈMES EN -*ē*

Les chapitres précédents nous ont permis d'étudier, parfois modifiés en certains points, des types flexionnels déjà constitués en indo-européen, formant des séries cohérentes, et engageant un effectif lexical important. Mais le latin a connu aussi un dernier type flexionnel, caractérisé par un thème en -*ē*, et concernant au total un petit nombre de vocables. Ce type, connu sous le nom de « cinquième déclinaison », bien qu'il s'applique parfois à des termes anciens, constitue surtout en latin une flexion à la fois résiduelle et artificiellement organisée.

Du point de vue de l'effectif lexical, la flexion en -*ē* concerne peu de mots.

1. Les deux vocables les plus fréquemment employés, *rē-s* et *diē-s*, continuent en fait d'anciens thèmes sonantiques, dont la sonante avait à l'accusatif disparu devant -*m* (v. p. 107); d'où \**rē(y)-m* (v. p. 197), \**diē(w)-m* (v. p. 204). Avant que dans ces deux formes la voyelle longue ne s'abrège devant consonne finale autre que -*s*, des thèmes \**rē-*, \**diē-* en avaient été extraits, sur lesquels était refaite une flexion complète.

2. Parmi les autres formations dont le thème était en -*ē*, il faut citer celle qui correspondait à un verbe en -*ēre* (*sedē-s/sedē-re*). Mais, le plus souvent, le suffixe -*ē* < -*eH<sub>1</sub>* alternait avec -*H<sub>1</sub>*; d'où des cas obliques en \*-(*H<sub>1</sub>*)-*ēs* > -*is*. On a ainsi, en face de *sed-ē-s*, *sed-is* (v. p. 190). A partir de cette alternance, certains mots ont développé une double flexion : -*ēs/-īs* (type *famēs*, -*īs*; *tabēs*, -*īs*; formes qui sont allées grossir la flexion de type *vulpēs*, -*īs* : v. p. 190); et -*ēs*, -*ēī* (*famēs*, -*ēī*; *tabēs*, -*ēī*, où -*ē* généralisé a permis une flexion régulière selon la « cinquième déclinaison »). Parfois même, du génitif en -*is*, a été tiré un nominatif consonantique : *pleb-s*, refait d'après *pleb-is*. Ce mot a dès lors connu deux formes très différentes : *pleb-ēs*, -*ēī*; et *pleb-s*, -*is*.

3. Mais le plus grand nombre des termes fléchis selon la « cinquième déclinaison » est constitué au moyen d'un suffixe  $-i\bar{e} < *yeH_1$ , présentant la même valeur abstraite que le suffixe  $*-y(e)H_2 > *y\bar{a}$  (*superbiā, avaritiā*). Ce suffixe  $-i\bar{e}$ , lorsqu'il s'ajoutait à un thème lui-même dérivé au moyen de  $*-t-(\check{e}/\check{o})-$  (*minūt-iēs*, sur *minūtus*), constituait avec la consonne précédente une séquence  $-liēs$ , qui devenait productive, et qui, s'ajoutant elle-même à un thème thématique (*dūru-s* d'où *dūri-liēs*; *canu-s*, d'où, *caniliēs*), constituait une séquence plus complexe  $-iliēs$ .

Le suffixe  $-i\bar{e} < *yeH_1$  présentait, comme son homologue  $*-y(e)H_2$ , une forme à vocalisme réduit  $*-yH_1$ , qui en latin évoluait, comme  $*-yH_2$ , en  $-y\bar{a}$ , ou  $-iy\bar{a}$ . Ainsi, au cours de sa flexion, un même mot pouvait, à date ancienne, présenter tantôt un thème en  $-\bar{e} < *-eH_1$ ; tantôt un thème en  $-\bar{a} < *-H_1$ . A date historique, le latin a généralisé  $-\bar{e}$  à toute la flexion; mais, de la forme en  $-\bar{a}$ , certains mots ont tiré un paradigme parallèle en  $-\bar{a}$ ,  $-ae$  (« première déclinaison »). Ainsi s'expliquent des doublets tels que *luxuriē-s/luxuriā*; *materiē-s/materiā*. Le type en  $-\bar{a}$  a tendu, à partir de tels doublets, à supplanter la flexion en  $-\bar{e}-s$ , et des formes romanes telles que fr. *glace* supposent  $*glaciā$ , et non *glaciē-s*. A date ancienne, les latins ont été sensibles à l'équivalence fonctionnelle des formes en  $-iēs-s$  et  $-iā$ . Toutefois, la plus grande rareté des premières les a fait considérer comme formes poétiques. C'est la raison pour laquelle certains poètes ont artificiellement créé des mots tels que *amicitiēs* (Lucrece), *mundiliēs* (Catulle), à côté des formes communes *amicitiā, mundiliā*, amétriques en raison de leur tribraque final.

4. Il faut enfin citer à part le cas de *spēs*, thème consonantique (comme le montre son dérivé *spēr-āre*), passé à la flexion en  $-\bar{e}-s$  par suite de l'ambiguïté de sa finale au nominatif.

La flexion des thèmes en  $-\bar{e}$  est simple. Elle se caractérise comme suit :

1. **Nominatif singulier** : Adjonction de la désinence  $-s$  au thème en  $-\bar{e}$  : *materiē-s, plebē-s, rē-s, diē-s*.

2. **Accusatif singulier** : Adjonction de la désinence  $-m$  au thème en  $-\bar{e}$ ; d'où  $-\bar{e}-m > -\check{e}-m$  : *materiē-m, rē-m, etc...*

N.B. Cette flexion ne comporte aucun neutre, mais uniquement des noms de genre animé (tous féminins, à l'exception de *diē-s*, masculin ou féminin).

3. **Génitif singulier**. Comme dans les thèmes en  $-\bar{a}$  (*familiā-s*), il a été formé à date ancienne par adjonction au thème de la désinence

$-s$ . On a ainsi chez Ennius (*Annales*, 416) *diēs*; chez Lucrece (IV, 1083) *rabiēs*; et Varron, induit en erreur, pouvait comprendre *diēs pater* comme « le père du jour ».

Par la suite, comme dans les thèmes en  $-\bar{a}$ , s'est introduite analogiquement la désinence  $-\bar{i}$  de la flexion thématique; d'où  $-\bar{e}\bar{i}$ . La scansion avec deux longues est attestée en fin d'hexamètre par Lucrece (II, 548 : *rēi*; V, 102 : *fidēi*), qui emploie aussi, par artifice,  $-\bar{a}\bar{i}$  des thèmes en  $-\bar{a}$  (v. p. 169); et, de façon plus convaincante, par Plaute (*Miles*, 103 : *rēi*). Cependant, la séquence  $-\bar{e}\bar{i}$  n'a point persisté, et une évolution phonétique l'a affectée de deux façons différentes :

a) Un traitement de  $-\bar{e}\bar{i}$  en  $-\bar{e}\bar{i}$  (abrègement du second élément), puis  $-\bar{e}y$  (diphthongue à premier élément long), a finalement abouti à  $-\bar{e}$  (perte du second élément de la diphthongue : v. p. 107). Ce type de génitif est attesté épigraphiquement (C.I.L., III, 12036 : *diē*); chez Plaute (Trinummus 38 : *rē*); dans certains manuscrits d'auteurs classiques (Cicéron, *Pro Roscio Am.*, 131 : *perniciē*); et c'est celui que prônait César.

b) Un autre traitement de  $-\bar{e}\bar{i}$  en  $-\bar{e}\bar{i}$  (abrègement en hiatus); puis  $-\bar{e}\bar{i}$  (diphthongue) était le plus fréquent. Cette forme  $-\bar{e}\bar{i}$  a triomphé dans l'usage, et dans la transmission des textes. Il semble toutefois que  $-\bar{e}\bar{i}$  ait parfois évolué en  $-\bar{i}$  à la fin de l'époque républicaine, si l'on en croit Aulu-Gelle (IX, 14) et Nonius, qui citent diverses formes en  $-\bar{i}\bar{i}$  pour  $-\bar{i}ei$ , parmi lesquelles *pernicii* (à lire selon eux chez Cicéron, *Pro Roscio Am.*, 131; sur la leçon des ms., v. ci-dessus).

4. **Datif singulier**. En face de la finale  $*-\bar{a}\bar{i}$  des thèmes en  $-\bar{a}$  (v. p. 169), le latin avait dû hériter, dans les formations anciennes en  $-\bar{e}$ , une finale semblable  $*-\bar{e}\bar{i} < *-\bar{e}-ei$ , susceptible d'évoluer en  $-\bar{e}$  (comme  $*dominōi > dominō$ ; ou, dialectalement, *Dianāi > Dianā* : v. p. 107 et 169). De fait, on rencontre chez Plaute une forme *fidē* (*Persa*, 193; *Poen.* 890; *Trin.* 117; 142); et, par extension à des mots récemment passés à la flexion en  $-\bar{e}$ , *diē* (*Amph.* 276); *rē* (*Poen.* 815). Plus tard, une forme semblable *faciē* est prônée comme correcte par Aulu-Gelle (IX, 14, 21).

Par ailleurs, le latin connaît une finale  $-\bar{e}\bar{i}$ , scandée avec deux longues chez Manilius (V, 699 : *diēi*) et Lucrece (II, 236 : *rēi*, fin de vers; I, 688 : *rēi*, réparti sur deux pieds); mais une scansion  $-\bar{e}\bar{i}$  apparaît à l'époque d'Auguste chez Manilius (III, 107 : *fidēi*) et Horace (*Odes*, III, 24, 64 : *rēi*). Ce type de datif est peut-être ancien dans le cas de *rēi*, autrefois thème en  $-y$  ( $*rēy-ei$ , où la voyelle longue permettait sans doute d'éviter l'haplogogie affectant le type  $*civēy-$

*ei > civei*: v. p. 200). L'analogie de ce mot, et sans doute aussi l'influence du type *civī*, ont étendu cette finale *-ēī* à d'autres mots.

Il convient cependant de préciser que les textes renferment peu d'exemples de datif singulier pour cette flexion. Dans les mots en *-iēs*, l'usage était d'employer le datif du thème en *-iā* correspondant (*luxuriae*, et non *luxuriei*). Seuls *diēs*, *fidēs*, et *rēs*, termes au demeurant les plus fréquents, ont un datif couramment employé.

**5. Ablatif singulier.** La forme en *-ē* constamment attestée (*diē*, *fidē*, *materiē*, etc...) repose sur *\*-ē-d*, analogique du type *rosā[d]*, lui-même refait d'après *dominō[d]*. La consonne finale *-d* n'est pas, pour *-ē-d*, attestée en latin; mais le falisque fournit, sur deux coupes jumelles, une forme foied « *hodiē* », qu'aucun motif sérieux ne permet de suspecter.

**6. Nominatif-accusatif pluriel.** Ces deux cas ont une forme identique en *-ēs*, qui pour *rēs* s'explique phonétiquement : Nom. *\*rē(y)-ēs > rēs*; Acc. *\*rē(y)-ns > rēs*. Sur ce modèle a été calquée la flexion de *diēs*, dont l'accusatif (*\*dyē(w)-ns > diēs*) pourrait être lui aussi ancien, si du moins la notion radicale « lumière céleste » admettait initialement un pluriel. Seuls ces deux mots sont d'attestation courante. Exceptionnellement apparaissent *speciēs* (Cicéron, *Tusc.* II, 52; *Cod. Just.* I, 2, 10), et *spēs* (Plaute, *Rud.* 1145; Cicéron, *Catil.* III, 16), qui a supplanté le plus ancien pluriel de thème en *-s*, *sper-ēs* (Ennius, *Ann.* 132; 410).

**7. Génitif pluriel.** Les formes *rē-rum*, *diē-rum*, sont analogiques des types *rosā-rum*, *dominō-rum*. Ces deux mots sont les seuls à connaître un génitif pluriel, les autres termes de la flexion en *-ē* présentant une valeur abstraite, peu apte à fournir un pluriel; de fait, divers témoignages anciens soulignent l'absurdité qu'il y aurait à donner un pluriel à de tels mots.

**8. Datif-ablatif pluriel.** Ici encore *diē-bus* et *rē-bus* sont les seules formes couramment attestées. Elles présentent une désinence semblable à celle de *puppi-bus*, ou, dans les thèmes en *-ā*, du type *filīā-bus* (v. p. 172). De *spēs* a existé, formé sur l'ancien thème en *-s*, la forme *sper-ibus*. (Varron, *Ménippées*; et Festus, 333).

## CHAPITRE VIII

### PARTICULARITÉS CONCERNANT L'ADJECTIF; CONCLUSION

#### I. LES « DEGRÉS » DE L'ADJECTIF

Bien que l'adjectif suive des flexions communes avec le substantif, il présente par rapport à ce dernier une particularité importante, dans la mesure où un même adjectif peut emprunter, dans certaines conditions, deux flexions. On a ainsi *bonus*, *-i*, masculin, mais *bona*, *-ae*, féminin. Cette gamme flexionnelle s'est trouvée accrue du fait de l'existence, dans l'expression par l'adjectif d'une même qualité, de plusieurs « degrés ». Ainsi, un positif *simili-s* (thème en *\*-y*), un comparatif *similior* (thème en *\*-s*), un superlatif *simillimus* (thème en *\*-e/o*), avec son féminin *simillima* (thème en *\*-ā*), mettent en jeu la plupart des possibilités flexionnelles du latin. Une telle situation explique dans une large mesure le rôle de relais morphologique rempli en latin par l'adjectif, qui dans les processus analogiques a souvent servi de catalyseur. Il convient d'examiner de plus près les morphèmes utilisés pour obtenir ces « degrés de l'adjectif ».

Il ne semble point que l'indo-européen ait connu une tripartition régulière et cohérente : positif/comparatif/superlatif. Toute forme adjectivale était autonome, et constituait de ce fait l'équivalent d'un positif. Mais certains de ces « positifs » comportaient un suffixe de valeur particulière, proche de l'expression comparative ou superlative. L'effort des langues historiques a consisté à associer en séries tripartites cohérentes des adjectifs comportant des suffixes appropriés. A l'intérieur de ces séries, l'adjectif qui ne comportait point la marque suffixale, et constituait la plupart du temps la base de dérivation des deux autres, est devenu, au sens propre, un « positif ».

## A. LE COMPARATIF

Il n'a en latin de forme spécifique que lorsqu'il exprime la supériorité. L'égalité s'exprime lexicalement au moyen d'adjectifs de forme positive (*par, similis, etc...*), ou d'adverbes (*tam, aequae*); l'infériorité s'exprime soit par le comparatif (de supériorité) d'un adjectif exprimant le bas degré (*inferior, minor, etc...*), soit par des adverbes (*minus*).

Une langue comme le grec utilise pour exprimer la supériorité deux suffixes : *\*-ero*, ou *\*-t-ero*, de valeur oppositionnelle, qui caractérise un individu par la possession exclusive d'une qualité dont les autres sont privés (ainsi βραχύ-τερος signifie « court, à la différence des autres », d'où « plus court »); et *\*-yos*, ou, avec voyelle de transition, *\*-iyos*, suffixe de valeur intensive, qui caractérisait un individu par la possession d'une qualité portée à un degré éminent (ainsi accus. μέζω < \*μέγ-yo(σ)-α signifie « grand à un degré éminent », d'où, par rapport à un autre, « plus grand »). A ces deux types de formation du comparatif correspondaient initialement deux expressions syntaxiques distinctes du terme à partir duquel s'opérait<sup>1</sup> la comparaison.

A la différence du grec, le latin n'a point utilisé, pour former ses

1. Cette question a fait l'objet d'une étude fondamentale d'E. BENVENISTE (*Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, pp. 128-143). De cette étude ressortent les points suivants : dans un grand nombre de langues, indo-européennes ou autres, on constate que le terme servant de repère dans la comparaison peut être syntaxiquement exprimé de deux façons : au moyen d'une forme casuelle déterminée (ablatif en latin; en grec, génitif-ablatif); ou au moyen d'une particule (latin *quam*, grec *ἤ*) suivie de la forme casuelle par ailleurs requise par le syntagme. De fait, ces deux types d'expression reviennent à concevoir de façons très différentes le terme de la comparaison. Tandis en effet que la première (ablatif latin, génitif-ablatif du grec) « sert à évaluer la qualité variable d'un objet par référence à un autre objet pris comme norme immuable » (*op. cit.*, p. 135), la seconde (usage d'une particule) revient à « articuler les deux termes d'une alternative sous la dépendance d'une expression verbale indiquant la priorité d'un terme sur l'autre » (*ibid.*, p. 148). En d'autres termes (*op. cit.*, p. 141), la construction avec cas suppose une qualité intrinsèque, la construction avec particule « servant à contraster deux termes mis en alternative par une inégalité extrinsèque ». Compte tenu de la valeur initiale des morphèmes *\*-yos* et *\*-t-ero-*, il est loisible de penser que le premier devait être en indo-européen accompagné de la construction casuelle, le second de la construction disjonctive, avec particule. Le latin n'utilisant à date historique, dans la formation de ses comparatifs, que le suffixe *\*-yos*, la répartition ancienne se trouve évidemment bouleversée. Il demeure qu'aux deux constructions latines (conservées en dépit d'une formation unique de comparatif) correspond le même clivage de valeurs qui existait à date ancienne : on comparera les tours *melle suavior* « plus doux que le miel (qui, pourtant, est doux) »; et *ornator quam decuit* « plus orné qu'il n'eût fallu » = « orné, alors qu'il ne fallait pas ».

comparatifs, le suffixe *\*-ero*, *\*-t-ero*, qui intervient seulement pour former des adjectifs de valeur oppositionnelle, se référant fréquemment à la position spatiale, et se groupant souvent en séries bipolaires : *superus/inferus*; *interus/exterus*; *dexter/sinister*; *noster/vester*. Hors de ces couples on relève des formations pronominales : *alter, uter* (cf. gr. πό-τερος). Le seul suffixe utilisé par le latin dans d'authentiques comparatifs est *\*-yōs*, *\*-iyōs* (alternant parfois avec *\*-ys = -is* : *mag-is*). Il apparaît sous la forme *-iūs* au nominatif-accusatif neutre (*facilius, pulchrius, etc...*), cependant qu'au genre animé il subit au nominatif l'allongement prédésinentiel. Comme dans le type *honor, tepor*, le latin a étendu cette longue aux cas obliques, et a inversement généralisé au nominatif *r < s* des cas obliques : *maior*, d'après *maiō-ris < \*mag-yōs-es*. Toute la flexion est dès lors semblable à celle du type *tepor* (v. p. 175).

Le suffixe *\*-yōs*, ou *\*-iyōs*, s'ajoutait en règle générale au thème de l'adjectif positif (*prudent-ior, audāc-ior, humili-(y)or*), amputé, dans le cas des formes thématiques, de la voyelle *-e/o* (*doct-ior; miser-ior*). Parfois, l'adjectif intensif en *\*-yōs* avait été tiré d'un thème parallèlement à un autre adjectif, formé au moyen d'un autre suffixe. Ainsi, d'une même base *\*mag-*, sont dérivés *maior < \*mag-yōs* et *mag-nu-s*; de *\*prok<sup>w</sup>-* (cf. *prope < \*prok<sup>w</sup>-e*) sont parallèlement tirés *propior < \*prok<sup>w</sup>-iyōs*, et *prop-inquos < \*prok<sup>w</sup>-yōk<sup>w</sup>o-*. A date historique, l'adjectif en *-ior* se comporte dans ces couples comme le comparatif de l'autre. A noter la forme *sen-ior*, tirée du thème *sen-des* cas obliques de *senex*<sup>1</sup>.

Le latin possède quelques adverbes comparatifs de forme remar-

1. On notera certains faits de caractère anecdotique :

a) Certains adjectifs positifs ont pour comparatif et superlatif des formes tirées d'une racine différente : *malus/peior, pessimus; multus/plūrēs, plūrimī; parvus/minor, minimus*. En face de *bonus, melior* et *optimus*, mettent en jeu deux thèmes différents. De tels faits évoquent le « supplétisme » (v. p. 267 sq.) dans la formation des temps verbaux.

b) Certains composés ont vu s'affronter deux formes, l'une d'un type normal dans les composés (*frugifer, lanifer, malevolus*), l'autre présentant au second terme le suffixe *\*-nt-* de participe (*frugiferens, malevolens, etc...*; voir F. BADER, *Les composés nominaux du latin*, p. 256 sq.). Le comparatif et le superlatif se sont stabilisés parfois sous la forme *-entior, -entissimus* : *maledicentior, malevolentior, magnificentior*.

c) Comme le comparatif d'égalité ou d'infériorité, le comparatif de supériorité a tendu à recevoir une expression lexicale, au moyen d'adverbes *plūs, magis*, suivis de la forme positive de l'adjectif. Dès le latin ancien, ce type existe pour les adjectifs en *-ius* (*dubius*), *-uus-* (*arduis*), *-eus* (*idoneus*), afin d'éviter des comparatifs en *\*-iior*, *\*-eyor*, *\*-uyor*, qui pouvaient être instables. Ce type périphrastique, qui a triomphé dans les langues romanes, avait dû prendre de l'extension en latin parlé et vulgaire.

quable. Il est vraisemblable, quelque réserve que l'on ait pu formuler (v. Ernout-Meillet, *Dict. étym. du latin*, s. v. *magis*), que *mag-is* présente, à côté de *maior*, *maius* < \**mag-yōs*, une forme à vocalisme réduit du suffixe; le dérivé *magis-ter* a entraîné la constitution d'une forme *minis-* dans *minis-ter*. Par ailleurs, *minus*, adverbe comparatif sur lequel on a refait *minor*, ne comporte point le suffixe \**-yōs*; il s'agit d'un ancien adverbe en *-s*, bâti sur le thème verbal de *minu-ō*, gr. *μνύ-θ-ω*; ce thème verbal comporte au surplus l'infixe nasal *-n-* (v. p. 286 sq.), comme le prouve la comparaison avec gr. *μείων*, mycénien *mewijo* à lire \**meyw-i(s)-ōn*. L'adverbe *plūs*, de son côté, pose un problème. Le latin archaïque présente des formes *plous* (*S.C. des Bacchantales*); *plecres* (*Chant des Arvales*); *plīsima* (Festus, 222, 8), qui suppose une base \**plīs-*. E. Benveniste a vu dans *pleores* la forme authentique d'ancien comparatif, reposant sur \**plē-yōs-* (cf. skr. *prāyah*, gr. *πλείω* < \**πλη-yo(σ)-α*); et dans \**plīs-* un adverbe \**plē-ys*, correspondant à un grec \**πλεῖς* refait en *πλεῖν*. Quant à *plous*, il représenterait un ancien substantif, reposant sur un th. II \**pl-ow-*, alternant avec le th. I \**pol-w-* de gr. *πολύς* (ou \**pel-w-* de got. *filu*). Un croisement entre *plous* et \**ple-ys* > \**plīs-* expliquerait \**plois-* de *plourume* (C.I.L., I<sup>2</sup>, 9), qui serait une forme mixte. Les deux thèmes *plous* et \**plois-* ont par la suite tous deux produit phonétiquement *plūs*.

## B. LE SUPERLATIF

Le superlatif entretient dans un grand nombre de langues un rapport étroit avec l'ordinal (v. E. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action*, p. 144), ces deux catégories qualifiant l'individu qui dans une série occupe une situation extrême. Ainsi, gr. *μέγιστος* « le plus grand » désigne celui qui occupe l'échelon ultime de la grandeur, comme *δέκατος* désigne l'individu qui, s'ajoutant au neuvième, constitue dans la dizaine le terme final. Cette parenté explique qu'une formation superlative ait parfois prêté sa finale à des ordinaux (a. fr. *treisme* « troisième » emprunte sa finale à *saintisme* < *sanctissimum*), ou qu'inversement une finale d'ordinal soit devenue productive de superlatifs. Ainsi, en grec, la finale *-ατος* de *ὑστ-ατος* procède de l'extension de celle de *δέκα-τος*; et le morphème *-τος* inclus dans le type fort répandu *-ισ-τος* est celui qui se retrouve dans *τρίτος*, *δέκατος*. De la même façon, le latin forme son superlatif au moyen d'un morphème \**-mo*, résultant de la thématization de l'affixe *-m* que l'on trouve dans *septem* < \**sept-ṃ*; *decem* < \**dek-ṃ*; d'où les ordinaux *septim-u-s*, *decim-u-s*. Ce suffixe *-mo* apparaît, indépendamment de tout autre morphème, dans des adjectifs de valeur spatiale : *extrē-mus*,

*suprē-mus*, *postrē-mus*, dérivés d'anciens adverbes en *-ē* (type *rectē*); dans *summus* < \**sup-mo-s*; *primus* = péligien *prismu* (dérivé en \**-mo* à partir d'un adverbe \**pri-s*, comparable à gr. *πρί-ν*). Hors de ces formes, qui ne répondent à aucun positif et ne sont point de vrais superlatifs, *-mo* apparaît associé à d'autres morphèmes;

1. Dès l'indo-européen, une forme \**-lo-mo* (ou \**-l<sup>o</sup>mo-*) existait parallèlement à \**-tero* (v. E. Benveniste, *Noms d'agent*, p. 144). En latin, \**-lo-mo* peut procéder d'une extension à partir de *inlimus* (= skr. *āntamaḥ*), formé par adjonction de \**-mo* au thème en *-lo-* de gr. *ἐντο-ς*, lat. *intus*, figés comme adverbes. De cette extension peuvent procéder *ex-timus*, *ul-timus*, *op-timus*, etc...; plus *fini-timus* « situé aux extrêmes confins », d'où *mari-limus* (ces dernières formes n'étant plus comprises comme superlatifs).

2. Parallèlement à \**-tomo*, l'italo-celtique a connu une forme \**-so-mo* (v. E. Benveniste, *ibid.*). Ce parallélisme \**-lo-mo*/*-so-mo* fait ressortir une équivalence \**-so* = \**-lo*, que permet d'expliquer une analyse \**-(e/o)l-o*, \**-(e/o)s-o-* (thématisation de deux morphèmes actualisants, fournissant par ailleurs des noms d'action). La séquence \**-so-mo-* apparaît en latin dans *māximus* < \**mag-so-mo-*; *pessimus* < \**ped-so-mo-*; *proximus* < \**prok<sup>u</sup>-so-mo-*. Ce type *-somo* a, de plus, été généralisé dans les adjectifs en \**-ro*, \**-ri*, \**-li* (avec syncope de la voyelle après sonante); on a ainsi *pauperrimus* < \**paw(o)-par(o)-somo-*; *miserrimus* < \**r(o)-somo-*; *acerrimus* < \**r(i)-somo-*; *humillimus* < \**l(i)-somo-*; *simillimus* (*id.*); plus, sur le thème de *vetter-is* (assimilé au type *pauper-is*), *veterrimus*. En latin classique échappent à ce type *nōbil-issimus*, *ūtil-issimus*, qui ont subi l'influence du type le plus courant.

3. A côté de l'intensif \**-yōs*, l'indo-européen possédait un « ordinal » en \**-is-lo-* (indo-iranien \**-is-lho-*, avec aspiration secondaire). A ce type, illustré par gr. *μέγιστος*, *κάκιστος*, etc..., on s'attendrait à voir le latin répondre par \**-is-mo-* (que l'on a peut-être dans *primus* < \**prismo-*, si l'on doit analyser \**pri-is-mo-*). C'est peut-être le mixage de ce type \**-is-mo-* avec \**-so-mo-* qui a produit la séquence \**-is-so-mo-* > *-issimus*, la plus productive en latin : types *doct-issimus*, *audāc-issimus*, etc...

## II. CONCLUSION GÉNÉRALE A LA FLEXION DU NOM

Au terme d'une étude détaillée de la flexion du nom en latin, une remarque s'impose avec force : tout en conservant un certain nombre de traits caractéristiques de la flexion indo-européenne, la

flexion latine du nom présente des innovations importantes, en plusieurs ordres de domaines. Les principales sont les suivantes :

Parmi les innovations déjà exposées, et que nous nous bornerons à rappeler, il faut mentionner, sur le plan des techniques flexionnelles, l'abandon à peu près total des alternances tonales et consonantiques, accru d'une renonciation dans la plupart des cas aux alternances vocaliques. Par ailleurs, le latin, renonçant au duel, n'a conservé que deux des nombres initialement connus par l'indo-européen. Il a, de même, procédé à une simplification de la flexion casuelle, pratiquant parfois des discrétismes, mais plus souvent des syncrétismes de cas. Le système des six cas latins pousse au surplus fort loin une tendance déjà amorcée en indo-européen : en raison de la polyvalence de certains morphèmes, et de l'homophonie de plusieurs cas, la clarté du système casuel repose sur une gymnastique de permutations implicites, ou d'accords syntaxiques entre termes relevant de paradigmes différents.

Mais l'étude détaillée des différents types flexionnels a fait apparaître d'autres innovations importantes. En indo-européen s'opposaient seulement deux types flexionnels : le type thématique en  $*-e/o-$  ; le type athématique d'autre part, incluant les thèmes à consonne ou à sonante, avec, au nombre de ces derniers, les thèmes en  $*-eH_2/-H_2$ . Au terme d'une évolution complexe, la situation manifestée par le latin apparaît toute différente. Une évolution phonétique normale a fait des thèmes en  $*-eH_2/-H_2$  des thèmes vocaliques ( $-\bar{a}/-\bar{ä}$ ), qui de plus, compte tenu du procédé de formation du féminin adjectival, se sont trouvés étroitement associés aux thèmes thématiques. Il en est résulté en latin une série d'interférences analogiques entre ces deux types flexionnels, au terme desquelles les thèmes en  $-\bar{ä}/-\bar{a}$  ne sont plus exactement des thèmes athématiques.

Par ailleurs, la flexion athématique indo-européenne a en latin éclaté en plusieurs types. Outre le destin particulier des thèmes en  $*-eH_2/-H_2$ , on constate un divorce, au niveau du moins des apparences, entre les thèmes en  $*-y$  et  $*-w$  ; et, en revanche, un apparentement étroit des thèmes en  $*-y$  avec les thèmes consonantiques. L'évolution phonétique est à la base de ce clivage, ultérieurement accentué par des interférences analogiques entre thèmes consonantiques et thèmes en  $*-y$ . L'unité ancienne du type athématique se trouve ainsi définitivement ruinée. Parallèlement à cette nouvelle structuration des types flexionnels hérités par le latin, il faut tenir compte, de surcroît, d'un type de flexion en  $-\bar{e}$ , partiellement résiduel, mais dont les termes principaux sont venus d'autres flexions, et suivent un paradigme presque entièrement fabriqué par le latin.

Le résultat de toutes ces évolutions est que, là où l'indo-euro-

péen possédait deux types flexionnels, le latin en possède un nombre considérable. L'habitude ayant prévalu de compter pour un type unique la flexion des thèmes consonantiques et des thèmes en  $*-y$ , on dénombre et enseigne traditionnellement cinq « déclinaisons » en latin. D'un point de vue descriptif, quatre de ces déclinaisons sont déterminées par le timbre de la voyelle terminant le thème :  $-\bar{ä}/-\bar{a}$  (première déclinaison) ;  $-\bar{e}/-\bar{o}$  (deuxième déclinaison) ;  $-\bar{ü}/-\bar{u}$  (quatrième déclinaison) ;  $-\bar{e}$  (cinquième déclinaison). Quant à la troisième déclinaison, elle admet à la fois des thèmes consonantiques et des thèmes en  $-\bar{i}$  ; mais à de nombreux cas, l'évolution phonétique comme les interférences analogiques ont rendu indiscernables les deux types ; et, dans la conscience d'un usager latin, la troisième déclinaison devait essentiellement correspondre à un type dont le thème se terminait par  $-i$ . C'est ainsi, en fin de compte, cinq timbres vocaliques différents qui correspondent aux cinq thèmes sur lesquels reposent les cinq déclinaisons. Mais cette situation constatée empiriquement est, comme on l'a vu, le résultat d'un profond remodelage, qui n'a bien sûr obéi à aucune finalité, et que, au départ du moins, la langue a passivement subi.

Une étude diachronique n'a d'ailleurs pas pour seul intérêt d'expliquer la genèse de l'état latin ; elle aide aussi à comprendre des faits d'un autre ordre, relatifs à la distribution dans les différents types flexionnels du matériel lexical latin. Dans certains cas, l'application la plus naturelle des mécanismes flexionnels, et l'évolution phonétique normale, conféraient à un même mot, et selon les cas, l'apparence extérieure de flexions différentes. Ainsi, des thèmes en  $-\bar{u}$  tels que *grūs, sūs*, présentent des formes (*suī, suum, suibus*) relevant apparemment de la quatrième déclinaison, cependant que d'autres (*suem, suis, suēs*) relèvent apparemment de la troisième. Si les mots de cette série ont accepté cette situation ambiguë, d'autres ont réagi, et ont tendu à se donner un paradigme régulier. Ainsi, dans la série des mots en  $-\bar{e}s$ , et s'opposant au type *sedēs/sedīs* (v. p. 190), *fidēs*, généralisant à tous les cas la voyelle  $-\bar{e}$ , s'est fléchi suivant la cinquième déclinaison. Parfois, au lieu de voir se généraliser un thème unique, on assiste à la constitution de doublets. Ainsi c'est probablement à partir d'un type ancien *plebēs/plebīs* (comme *sedēs/sedīs*) que se sont constitués, par généralisation de chacun des deux thèmes, les types *pleb-s/pleb-is*, et *plebēs-/plebe-ī*. Nous avons vu aussi qu'à partir d'une alternance ancienne  $*-yeH_1/-yH_1$ , qui devait affecter un même mot au cours de sa flexion, se sont créés, par généralisation de chacun des deux thèmes, les doublets  $-yē/-yā$  (*materiēs-/materiā* : v. p. 206). Il apparaît ainsi que le latin, langue qui avait dans une large mesure aboli le procédé indo-européen des alternances vocaliques, a tendu à

TABLEAU GÉNÉRAL DES FLEX

CAS	thèmes en * -ā/-ā	thèmes en -e/o-	thèmes consonnantiques
NOM. SING.	<i>familiā</i>	<i>domin-ū-s,</i> <i>magister &lt; *-er-o-s,</i>	<i>duk-s, consul, ratiō[n],</i> <i>pater, lepōs.</i>
VOC. SING.	<i>id.</i>	<i>domin-e</i> <i>magister &lt; *-er-e</i>	<i>id. id. id.</i>
ACCUS. SING.	<i>familiā-m &lt; *-ā-m</i>	<i>domin-u-m,</i> <i>magistr-u-m.</i>	<i>duc-ēm, consul-ēm,</i> <i>ratiōn-ēm &lt; -m,</i> <i>patr-ēm, lepor-ēm</i>
GEN. SING.	<i>familiā-s,</i> puis <i>-ā-ī,</i> d'où <i>-ae.</i>	<i>domin-ī</i>	* <i>duc-ēs</i> > <i>duc-īs; patr-īs,</i> <i>ratiōn-īs, lepōr-īs</i>
DAT. SING.	* <i>familiāi,</i> d'où <i>-ā</i> (dialectal), ou <i>-ae</i> (lat. class.)	<i>dominōi,</i> d'où <i>-ō.</i>	* <i>duc-ei</i> > <i>duc-ī; patr-ī.</i> etc...
ABL. SING.	* <i>familiā-s,</i> puis <i>-ā-d,</i> d'où <i>familiā.</i>	* <i>domin-ō-d,</i> puis <i>-ō-d,</i> d'où <i>domin-ō.</i>	<i>duc-ē, patr-ē,</i> <i>legent-ē;</i> ou <i>legent-ī[d]</i>
NOM. PL:	<i>familiās,</i> puis <i>-ai,</i> d'où <i>familiae.</i>	* <i>domin-ōs.</i> puis <i>domin-oi,</i> d'où <i>domin-ī.</i>	* <i>duc-ēs,</i> puis <i>duc-ēs; etc...</i>
VOC. PL.			
ACCUS. PL.	<i>familiās &lt; *-ā-ns.</i>	<i>dominōs &lt; *-ō-ns</i>	* <i>duc-ūs &gt; duc-ēs;</i> etc...
GEN. PL.	<i>familiā-rum</i> < * <i>-ā-sōm.</i>	<i>domin-ōm,</i> d'où <i>-um;</i> puis <i>dominō-rum</i> < * <i>-ō-sōm.</i>	* <i>duc-ōm &gt; duc-ūm;</i> etc...
DAT. PL.	<i>familiāis,</i> d'où <i>-iīs.</i>	* <i>dominois,</i> d'où <i>dominīs.</i>	<i>duc-ībus, etc...</i>
ABL. PL.	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>

IONS NOMINALES EN LATIN

thèmes en -y	thèmes en -w	thèmes en -e
<i>civī-s</i> * <i>menī[ī]-s &gt; mens</i>	<i>fructū-s</i>	<i>rē-s, materiē-s</i>
<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>
<i>civī-m, parti-m,</i> puis <i>civēm, partiēm</i>	<i>fructū-m</i>	* <i>rē(y)-m,</i> d'où <i>rēm;</i> <i>materiē-m</i>
<i>civī-s. parti-s</i>	* <i>-iow-ōs &gt; senatū-ōs</i> * <i>-iow-ēs &gt; senatū-īs</i> * <i>-iew-s &gt; senatū-s</i> (class.)	<i>rē-ī;</i> <i>materiē-ī,</i> d'où <i>materiei</i> (parfois <i>materiē</i> )
<i>civ(ey)-ei &gt; civī</i>	<i>-iew-ei &gt; senatu-ī</i>	<i>materiē-ī,</i> d'où <i>materiē;</i> ou <i>materiē-ī</i> d'où <i>materiēi</i>
<i>puppī-d &gt; puppī;</i> mais <i>civ-e</i>	* <i>senatū-d &gt; senatū</i>	* <i>materiē-d &gt; materiē</i>
* <i>cive(y)-es &gt; civēs</i>	<i>fructūs</i>	* <i>rē(y)-ēs &gt; rēs; diēs</i>
* <i>civi-ns &gt; civīs;</i> puis <i>civēs</i>	* <i>-u-ns &gt; fructūs</i>	* <i>rē(y)-ns &gt; rēs;</i> <i>diyē(w)-ns &gt; diēs</i>
* <i>civi-om &gt; civi-um</i>	<i>-iow-ōm &gt; fructu-um</i>	<i>rē-rum, diē-rum</i>
<i>civi-bus</i>	<i>-arcu-bus, mais</i> <i>fructibus</i>	<i>rē-bus. diē-bus</i>
<i>id. id.</i>	<i>id. id.</i>	<i>id.</i>

date historique à éliminer un assez grand nombre de faits anomaux, qui étaient le résultat de quelques alternances conservées.

Enfin, si le latin a tendu à régulariser ses flexions, ce souci de régularité a parfois entraîné pour certains mots un changement de type flexionnel. Le latin en effet s'est fréquemment fondé sur l'apparence extérieure des mots pour leur imposer analogiquement un type de flexion senti comme plus simple et plus régulier. Ainsi, un mot tel que *spēs*, thème à sifflante, eût dû recevoir un accusatif \**sper-em* (cf. *sper-āre*); à cette flexion imparisyllabique le latin a substitué une flexion parisyllabique *spē-s/spe-m*, analogique de *rē-s/re-m*. De la même façon, *quiēs* <\**quiēl(i)-s*, ancien thème en \*-y, a été, au moins en composition, assimilé à un thème en -ē; d'où accus. *requiē-m*. abl. *requiē*. A des faits de ce genre on doit annexer des faits d'ordre un peu différent. Il est arrivé que, d'une flexion régulière, un mot soit passé dans une autre flexion également régulière, mais plus productive. Ce passage s'observe essentiellement de la quatrième à la deuxième déclinaison, à partir de l'accusatif en -um, qui était commun aux deux flexions. Il semble que le nom de la maison soit à traiter à part, ce mot ayant dès l'indo-européen connu deux thèmes, \**dome/o-* (gr. *δῶμος*), et \**domu-* (v. sl. *domŭ*, skr. *dāmu-naḥ* = *dominus*); d'où, en latin, les deux flexions *domŭ-s, -ī*, et *domŭ-s, -ūs*. Mais c'est bien à un passage analogique à la deuxième déclinaison que nous avons affaire pour *colŭs, -ūs* « quenouille », passant au type *colŭs, -ī* (Virg., *En.*, VIII, 409 : *colō*). On a de même, de *tonitrus, -ūs*, plusieurs attestations d'un génitif *tonitrī*; de *gelŭ, -ūs*, un génitif *gelī* chez Lucrèce (V, 205; VI, 156). Pour *verŭ, -ūs* « broche », on a une flexion parallèle *verum, -ī* dès l'époque de Plaute (*Rudens*, 1302-4); et, pour *cornŭ, -ūs*, une flexion *cornum, -ī* chez Ovide (*Métam.*, V, 583). De tels faits nous enseignent que le latin ne s'est point borné à recevoir, au terme d'une évolution diachronique donnée, des types flexionnels séparés et figés, affectés à des séries déterminées de vocables. Bien au contraire, chaque type flexionnel a vécu de sa vie propre; et, ne se sentant nullement prisionnier d'une genèse pour lui obscure, l'usager latin s'est seulement soucié d'utiliser ces types flexionnels pour fléchir, dans les conditions les plus clairs et les plus économiques, le matériel lexical dont il disposait.

## CHAPITRE IX

### LES PRONOMS

Comme nous l'avons vu (p. 118), le terme de pronom remonte à latin *prō-nōmen*, lui-même calque de gr. *ἀντ-ωνυμία* « ce qui est employé pour un nom ». En fait, la catégorie pronominale est hétérogène et comprend plusieurs classes d'éléments. Les grammairiens grecs ont essentiellement désigné par *ἀντωνυμιαί* les pronoms anaphoriques (*ἀναφορικά*) et démonstratifs (*δεικτικά*), qui reçoivent un contenu sémantique par référence à un substantif déjà exprimé, ou suggéré par le geste. Quant aux autres catégories que nous considérons comme pronominales, tels les indéfinis (*ἀόριστοι*), les interrogatifs (*ἐρωτηματικά*), les pronoms personnels (*προσωπικά*), elles sont pour eux distinctes des *ἀντωνυμιαί*. C'est que sans doute, par ce dernier terme, les Grecs ont compris à la lettre des mots reprenant et remplaçant un nom effectivement exprimé dans l'énoncé. Mais la définition du pronom doit être plus large, et se situer sur un plan fonctionnel : est pronom un élément non-appellatif, dépourvu dès lors de contenu sémantique, mais assumant syntaxiquement l'une des fonctions normalement dévolues au nom, qu'un substantif exprimé dans l'énoncé serve ou non de référence au pronom. Ainsi, dans les énoncés latins *quis venit?* ou *tibi gratias habeo*, les pronoms *quis?*, *tibi*, ne se réfèrent à aucun substantif exprimé, mais remplissent des fonctions (sujet, régime du verbe) que pourraient remplir des substantifs tels que *pater, patrī*. Il est de plus à noter que le pronom ne peut, à la différence du nom, être prédicat (v. p. 121). La définition du pronom apparaît ainsi comme éminemment négative : le pronom est dans l'énoncé un tenant-lieu du nom, qui n'a du nom ni la plénitude sémantique ni la totalité des fonctions. Le caractère négatif, et dès lors peu précis, de cette définition, explique que l'on puisse également appeler pronoms des termes de caractère en fait dissemblable : entre les pronoms personnels, anaphoriques et démonstratifs, indéfinis, relatifs, les différences de valeur sont au moins aussi remarquables que les traits communs.

Cette hétérogénéité fonctionnelle au sein de la catégorie pronominale rend compte d'une hétérogénéité semblable sur le plan morphologique. Tous les pronoms connaissent, comme le nom, la catégorie de cas. Mais le genre, connu des démonstratifs et indéfinis, à certains cas au moins, est inconnu dans la classe des personnels. Le nombre n'a pas, dans la classe des personnels, de réalité comparable à ce qu'il est au niveau du nom, ou des démonstratifs (v. p. 219). On est ainsi placé en face de la constatation suivante : au sein de la catégorie pronominale, une classe particulière, celle des pronoms personnels, est par sa structure, sa forme, sa valeur, radicalement distincte d'un autre groupe pronominal, constitué à partir des anaphoriques et démonstratifs, avec le renfort des indéfinis et interrogatifs. Notre étude doit évidemment tenir compte de cette bi-partition.

## I. LES PRONOMS PERSONNELS

Le verbe indo-européen exprimant la personne-sujet au moyen de désinences spécifiques, les pronoms personnels des langues indo-européennes voient au nominatif leur emploi considérablement restreint. C'est aux autres cas que leur rôle est le plus important.

Les pronoms personnels, qui ignorent le genre, connaissent en revanche une catégorie étrangère au nom, celle de la personne, que connaît également le verbe. Il faut toutefois se garder d'assimiler hâtivement personne verbale et personne pronominale. Le verbe d'une langue comme le français, pauvre en désinences, possède moins de personnes morphologiquement distinctes que n'en comporte le pronom ; inversement, le verbe indo-européen distingue morphologiquement trois personnes, alors que le pronom ne reconnaît un statut plein qu'à deux d'entre elles (la troisième ne comportant de formes que pour le réfléchi).

La catégorie de personne pose ainsi des problèmes délicats, qu'a dans une large mesure clarifiés une importante étude due à E. Benveniste (*Structure des relations de personne dans le verbe. Problèmes de linguistique générale*, pp. 227-236). D'un examen général des langues, il ressort que la personne est une catégorie linguistique à peu près universellement connue, mais qu'en de nombreux idiomes la troisième personne est soit inconnue, soit traitée à part. Cette position en retrait de la troisième personne s'explique selon E. Benveniste par son caractère non-positif. Employer dans l'énoncé « je cours » la première personne revient à constater une coïncidence entre l'auteur du procès et l'auteur du discours qui l'énonce ; employer dans l'énoncé « tu cours » une deuxième personne revient, de même, à constater une coïncidence entre l'auteur du procès et l'interlocuteur à qui s'adresse le discours.

Les première et deuxième personnes engagent ainsi et associent au procès exprimé les deux individus source et terme du discours, sans lesquels tout acte de parole serait impossible. Elles peuvent de plus, permuter dans le dialogue, le « je » devenant « tu », et le « tu » devenant « je ». Il en va tout autrement pour ce que nous nommons « troisième personne ». L'individu désigné à la troisième personne, et que la grammaire arabe nomme « l'absent », est exclu du dialogue entre locuteur et interlocuteur. Parler d'un absent ne constitue aucun acte remarquable, et un énoncé « il court », associant un prédicat à un sujet, est immédiatement assimilable à « Pierre court », énoncé du type le plus banal. La troisième personne n'est donc pas une personne semblable aux deux autres, mais bien plutôt, par rapport aux deux autres, une non-personne. Ce statut de non-personne est dans les langues indo-européennes anciennes masqué par le fait que le verbe connaît pour la troisième personne une forme spécifique ; mais il apparaît nettement si l'on se rappelle que l'impersonnel, par définition étranger au système personnel, voit dans les langues indo-européennes sa forme confondue avec celle de la troisième personne du singulier. Au niveau pronominal l'équation « troisième personne » = « non-personne » se manifeste par l'absence de pronom de troisième personne non réfléchi.

Outre la catégorie de personne, les pronoms personnels connaissent aussi la catégorie du nombre. Mais à la différence de ce qui se passe dans le nom, le pluriel des pronoms personnels repose sur un thème totalement différent de celui du singulier. Cette curieuse situation s'explique elle-même à la lumière des relations de personne. « Nous » en effet n'est pas une collection de « je », mais correspond soit à « moi + toi + toi, etc... », soit à « moi + lui, eux », associant dans ce dernier cas, à la personne « je » présente dans le dialogue, des individus « lui, eux » étrangers au dialogue. De la même façon, « vous » peut certes correspondre à « toi + toi + toi, etc... », constituant une collection de « toi » ; mais aussi à « toi + lui, eux », associant à l'interlocuteur des individus étrangers au dialogue. Selon une expression d'E. Benveniste, « la personne verbale au pluriel exprime une personne amplifiée et diffuse. Le « nous » annexe au « je » une globalité indistincte d'autres personnes ».

On notera enfin une dernière particularité remarquable : au singulier des pronoms personnels, et, dans une moindre mesure, au pluriel, le thème peut varier selon qu'il s'agit du nominatif ou des cas régimes. Pour le locuteur notamment, qui s'exprime à la première personne, il y a une difficulté quasi insurmontable à considérer sous le même aspect sa propre personne selon qu'elle est auteur du procès ou concernée de l'extérieur par le procès. Nous assistons dès lors dans

la flexion du pronom, à un phénomène de supplétisme, comparable à celui qui fait intervenir plusieurs racines distinctes dans la flexion d'un même verbe (v. p. 268).

Compte tenu de ces remarques, le système des pronoms personnels latins s'organise comme suit : 1° A la première personne, le singulier est bâti sur deux thèmes hétérogènes, *egō* (nominatif)/*mē-* (cas obliques); un troisième thème, *nōs* ou *nō-*, fournit le pluriel. 2° A la deuxième personne, le singulier est fourni par deux thèmes apparentés (*tū* ou *tē*), dont les différenciations seront ultérieurement expliquées; un thème différent, *vōs* ou *vō-*, fournit le pluriel. 3° A la troisième personne, le rôle des formes non-réfléchies est tenu par des démonstratifs *ille*, *iste*, ou par des formes de l'anaphorique (*eum*, *eius*, etc...). Seul le réfléchi possède des formes authentiquement personnelles : *sē*, *sibi*, etc..., présentant la particularité d'être insensibles au nombre, et de valoir indistinctement singulier ou pluriel. Bien que la forme *sē* ait en grec  $\xi < *σ\text{F}\epsilon$  un correspondant approximatif, fonctionnant comme réfléchi singulier (ou, aussi, notamment chez Homère, comme anaphorique), il semble que l'affectation de ce thème à la troisième personne soit en grec et latin un phénomène assez récent, le skr. *svāyam*, qui correspond à ces formes *sē*,  $\xi$ , exprimant le réfléchi des première et deuxième personnes. Il apparaît ainsi que le pronom latin *sē* est beaucoup plus un réfléchi qu'un pronom de troisième personne; et la situation observée en sanskrit laisse entrevoir un passé indo-européen où tout pronom de troisième personne était absent. Un tel état apporte, à la doctrine d'E. Benveniste, une dernière et remarquable illustration.

Ces précisions apportées, nous pouvons aborder l'étude des formes.

**1. Nominatif singulier.** A la première personne l'indo-européen avait connu une forme *\*og* (attestée par hitt. *uk*), alternant avec *\*eg* (d'où vx. ht. alld. *ik*). C'est sur cette base *\*eg-* qu'a été formé *egō*, attesté par le grec ( $\epsilon\gamma\acute{\omega}$ ) et le latin. En latin, la loi des mots iambiques a très tôt fait se généraliser la scansion  $\acute{e}g\grave{o}$ ; la forme iambique  $\acute{e}g\grave{o}$  reste attestée chez Plaute (*Aul.* 457; *Cist.* 745), au temps fort d'un septénaire trochaïque. Parmi les autres langues italiques, le falisque présente une forme correspondante *ego*; croisée avec l'ancienne forme d'accusatif, elle produit en vénète un hybride *mexo* (cf. got. *mik*) attesté en fonction d'accusatif. La forme *iiu* de l'osque est mal expliquée. La forme *ahām* du sanskrit comporte une particule démonstrative *\*-e/om*, dont le vocalisme réduit apparaît peut-être dans gr.  $\epsilon\gamma\acute{\omega}\nu$ ; et le thème *ah-* < *\*egh-* représente peut-être un ancien *\*egH-*, dont le vocalisme plein *\*egeH<sub>3</sub>* rendrait compte de gr.  $\epsilon\gamma\acute{\omega}$ , lat. *egō*. Notons

enfin, en latin, les formes *egō-mel*, *egō-ple*, obtenues par adjonction à *egō* (déjà abrégé) de diverses particules d'insistance.

A la deuxième personne, la forme *tū* du latin correspond à gr.  $\tau\acute{\upsilon}$ , dorien  $\tau\acute{\upsilon}$ , et, avec particule *\*-e/om*, skr. *tvām*. La longue du latin s'explique par allongement du monosyllabe sous l'accent, comme le prouve la conservation de  $\ddot{u}$  dans le polysyllabe *tūquidem*. L'indo-européen, hors du latin, ne connaît d'ailleurs aucune forme présentant un  $\ddot{u}$  authentique; et l'homérique  $\tau\acute{\upsilon}\nu\eta$ , presque toujours initial de vers, procède d'un allongement métrique.

A la troisième personne, le réfléchi ne connaît aucune forme de nominatif.

**2. Accusatif singulier.** A la première personne, la forme indo-européenne paraît avoir été *\*mē*, conservé comme forme atone ( $\mu\epsilon$ ) par le grec (qui s'est donné parallèlement une forme tonique  $\acute{\epsilon}\mu\acute{\epsilon}$ , empruntant au nominatif sa voyelle initiale); et par le skr. *mā*, en face de la forme tonique *mām* (*\*me* + particule *\*-e/om*). A la deuxième personne, la forme indo-européenne était *\*tē*, conservé par le dorien  $\tau\epsilon$ ; mais, un croisement avec le nominatif *\*tu* a souvent produit une forme *\*twe*, évoluant en attique vers  $\sigma\acute{\epsilon}$ . La même forme *\*twe* explique par ailleurs skr. *tvā* (atone) et *tvām* (tonique). A la troisième personne, pour le réfléchi, la forme indo-européenne devait être *\*sē*, que l'influence du type *\*twe* a fait passer à *\*swe* sur certains domaines (gr.  $\xi < *σ\text{F}\epsilon$ ; skr. *svām*, *svā-yam*).

En latin, aux trois thèmes *\*mē*, *\*tē*, *\*sē* (dans lesquels n'avait point été introduit de *-w-* analogique), a été ajouté un morphème *-d*; d'où les formes *mēd*, *tēd*, *sēd*, où la voyelle a de surcroît subi l'allongement caractéristique des monosyllabes toniques (v. p. 104). La consonne *-d* a par la suite disparu en position finale après voyelle longue (v. p. 58), mais reste attestée dans des inscriptions anciennes ou archaïques (*med* sur la Fibule de Préneste; dans l'inscription « de Duenos »; *sēd* dans le S.C. des Bacchanales; *tēd* chez Plaute, *Asin*, 299). Cette consonne *-d* est sûrement un morphème distinct de celui qui apparaît comme désinence à l'ablatif. Il pourrait s'agir, selon Meillet, d'une particule démonstrative *\*(e/o)d*, de même valeur que la particule *\*-e/om* qui apparaît dans skr. *mām*, *tvām* (v. ci-dessus). Le vocalisme réduit de ces particules se retrouverait peut-être dans les formes pronominales inanimées (*quo-d*, à côté de *quo-m*: v. p. 228), *-m* expliquant même, pour sa part, la singularité du type nominal *templu-m* (v. p. 161).

**3. Génitif singulier.** La comparaison des langues montre que chacune d'entre elles a innové, et il n'existait peut-être pas de forme

indo-européenne pour le génitif des pronoms personnels. Le skr. utilise en cette fonction soit des formes *mē*, *tē*, qui sont en fait des datifs \**moi*, \**toi* (v. ci-dessous); le grec s'est fabriqué, au moyen de la désinence \*-*syo* des démonstratifs, des formes *μείο*, *μειο*, *μειυ*, *μου*, <\**μει-σyo*; *σοῦ* <\**τFε-σyo*; toutes dérivées du thème d'accusatif *μει*, *σε*. Quant au latin, il utilise, au terme d'une amphibologie syntaxique (*liber patris meī* compris comme « le livre du père de moi »), des formes *meī*, *tuī*, *suī*, qui sont en fait des formes d'adjectif possessif au génitif. Il semble cependant qu'à date ancienne le latin ait, comme le sanskrit, recouru au datif pour pallier un génitif absent; et les formes *mīs* (cité par Priscien), *tīs* (Plaute, *Miles* 1033), doivent résulter d'une adjonction à \**moi*, \**toi*, d'une caractéristique -*s* de génitif nominal.

**4. Datif singulier.** L'indo-européen a connu des formes probablement atones 1<sup>re</sup> pers. \**me/oi* (gr. *μοι*, skr. *mē*); 2<sup>e</sup> pers. \**te/oi* ou \**twe/oi*, d'où gr. *τοι*, *σοι*; skr. *tē*; 3<sup>e</sup> pers. \**se/oi* ou \**swe/oi*, d'où gr. (*F*)*οι*. Pour la première personne, le latin présente encore une forme *mī* <\**me/oi*, comprise, dans les tours *mī pater*, *mī fili*, comme un vocatif anomal du possessif *meus*.

Par ailleurs, certaines langues se sont donné une forme tonique à partir du thème de nominatif ou accusatif, en adjoignant à ce dernier une désinence \*-*bh(e)y*. Le sanskrit a ainsi une forme *túbhyam* <\**tu-bhy-e/om*, à laquelle répond en latin, au vocalisme près de la désinence, *libī* < *libī* <\**te-bhei*. Parallèlement à cette forme existe *sībī* <\**se-bhei*; et l'osque *lfei*, ombr. *lefe*, attestent des prototypes identiques.

On est dès lors surpris de trouver à la première personne *mīhī* <\**mehei*, forme correspondant à ombrien *mehe* et skr. *mahyam* <\**me-hy-e/om*. On distingue mal sur quel morphème \*-*ghey*, inconnu par ailleurs, reposerait la désinence de ces formes; et l'on ne voit pas pourquoi la désinence de première personne aurait été au départ différente de celle de deuxième personne. Il est possible que -*hey* résulte simplement, dans la séquence \**me-(b)he y* ou \**me-(b)hy-e/om*, d'une dissimilation sous l'influence de *m*, faisant disparaître la portion labiale de *bh*.

On notera enfin qu'une contraction de *mīhī* en *mī* entraînait en latin une confusion de cette forme avec l'ancienne forme atone issue de \**moi*.

**5. Ablatif singulier.** Dès l'indo-européen, il était différent du génitif (contrairement à ce qui se produisait pour le nom), et était formé au moyen d'une désinence -*d* empruntée aux démonstratifs.

On a ainsi skr. *māt*, *tvāt*, auxquels correspondent, avec allongement de la voyelle dans des monosyllabes accentuées, latin \**mēd*, *tēd* (Plaute, *Casina* 90); plus *sēd* (C.I.L., I<sup>2</sup>, 62 et 2440) refait à la troisième personne sur le même modèle. Ces formes ont normalement produit *mē*, *tē*, *sē*.

**6. Nominatif-accusatif pluriel.** Le nominatif, d'emploi restreint, semble avoir manqué en indo-européen; et les langues qui s'en sont donné un ont soit étendu en fonction de nominatif une forme d'accusatif, soit rebâti un nominatif à partir du thème d'accusatif. C'est ce second procédé qu'illustre le grec *ἡμεῖς*, *ὕμεῖς* < -ε-εϛ.

Le latin utilise pour le nominatif et l'accusatif les mêmes formes *nōs*, *vōs*, initialement atones si l'on en croit skr. *naḥ*, *vaḥ*. Ces formes sont en latin devenues toniques, d'où l'allongement de la voyelle dans le monosyllabe accentué. Le pronom de troisième personne, qui n'a pas de nominatif, ne connaît pas non plus de forme spécifique pour le pluriel (v. p. 220).

**7. Génitif pluriel.** Les formes *nostrum*, *vestrum*, sont en fait des formes de possessif, comprises comme pronoms au terme d'amphibologies syntaxiques. Elles reposent à la fois sur un ancien génitif en -*um*, sur un ancien accusatif, ou même sur une forme inanimée, les énoncés de type *libri patrum nostrum* (génitif); *legi librum vestrum* (accusatif animé); *transeo mare nostrum* (inanimé), étant également susceptibles de produire l'impression que *nostrum*, *vestrum*, est un génitif de possession. Le latin a de même utilisé, en fonction de génitif objectif, une forme *vestrī*, *nostrī*, ancien génitif singulier du possessif. Son extension en fonction de génitif pronominal doit procéder d'amphibologies de même type.

**8. Datif-ablatif pluriel.** Ces formes, dans la plupart des langues, paraissent procéder de réfections, notamment à partir du thème d'accusatif. En latin, de *nōs* analysé *nō-s* a été extrait un thème artificiel, sur lequel a été ajoutée une désinence \*-*bhey* au vocalisme plein, elle-même renforcée d'un -*s* probablement senti comme marque de pluriel. On obtient ainsi \**nō-beis*, et, parallèlement, *vō-beis* (S.C. des Bacchanales), ultérieurement évolués en *vōbīs*, *nōbīs*.

**9. Adjectifs possessifs.** Ces formes peuvent être mentionnées à la suite des formes casuelles pronominales, dans la mesure où elles sont dérivées du thème pronominal, et interfèrent parfois avec lui, notamment pour lui fournir artificiellement un génitif.

Au singulier (c'est-à-dire si le possesseur est unique), les formes *tuus*, *suus*, peuvent reposer respectivement sur \**lew-o-s* ou \**l<sup>w</sup>o-o-s* (gr. τέ(φ)ος ou σός); \**sew-o-s* ou \**s<sup>w</sup>o-o-s* (gr. έόν ou (φ)όν), les deux vocalismes radicaux aboutissant en latin au même résultat phonétique. Toutefois, si osque *luvai* « *luae* », *suam* « *suam* », ne tranche point, les formes de latin archaïque *louam* (C.I.L., I<sup>2</sup>, 1290) ou *soueis* « *suis* » (*ibid.* 364) paraissent supposer le vocalisme plein du thème. On constatera par ailleurs qu'en face des formes pronominales *tē*, *sē*, reposant sur un thème sans *w*, les formes *tuus*, *suus*, reposent sur des thèmes comportant *w* (sur son origine, v. p. 221). Seule une forme *sīs* « *suis* », attestée chez Ennius (*Ann.* 149), représente, sans *w*, \**sois* < \**se/-o-*.

A la première personne, et à la différence des deux autres, *meus* < \**me-yo-s* paraît comporter un suffixe adjectival \*-*yo*. L'hypothèse de Brugmann (*I.F.* 13, p. 148 sq.) dérivant cette forme d'un locatif \**mei* est d'autant moins convaincante que le locatif d'un pronom personnel est d'un emploi fort limité.

Au pluriel (c'est-à-dire si les possesseurs sont multiples), les formes *nōs-ter*, *vōs-ter* (ensuite devenus *vēster*, v. p. 96), sont formées par adjonction du suffixe oppositionnel \*-*tero-* au thème \**nōs*, \**vōs* de l'accusatif, antérieurement à l'allongement de la voyelle dans le monosyllabe. Il est au surplus à noter que l'opposition *meus/noster*, *tuus/uoster*, prend seulement en considération le nombre des possesseurs, le nombre des objets possédés entraînant au niveau de chacune de ces formations des oppositions *meus/meī*; *noster/nostri*; etc... Le possessif de troisième personne réfléchi, *suus/suī*, est (comme le pronom *sē*) insensible au nombre des personnes participant à la possession. De même qu'il n'existe point de pronom non-réfléchi de troisième personne, il n'existe pas d'adjectif non-réfléchi; et l'on a recours dans ce cas, pour désigner le possesseur, au génitif, singulier ou pluriel, d'un démonstratif ou anaphorique (*eius*, *illius*, *eōrum*, *illōrum*, etc...).

## II. LES ANAPHORIQUES ET DÉMONSTRATIFS, INDÉFINIS ET INTERROGATIFS-RELATIFS

Outre les pronoms personnels, qui se situent à part, l'indo-européen a connu une abondante série pronominale, dont les éléments constituants assument à date historique des fonctions diverses, mais présentent à date ancienne assez de traits communs pour être étudiés ensemble. Il convient d'examiner d'abord les classes où ils se distribuent.

Une première de ces classes englobe anaphoriques et démon-

tratifs. Ils ont pour caractéristique fonctionnelle commune de tenir lieu d'un substantif nettement déterminé, que ce dernier ait été, dans le cas de l'anaphorique, déjà exprimé dans l'énoncé; ou qu'il se trouve, dans le cas du démonstratif, désigné du geste. Entre anaphorique et démonstratif la différence est moins de fonction que d'intensité; et, si l'on voit rarement un anaphorique (tel que latin *is*, *ea*, *id*) se renforcer pour accéder à la valeur démonstrative, on voit fréquemment un démonstratif, tel que latin *ille*, *illa*, s'affaiblir et fonctionner dès lors comme anaphorique. C'est pourquoi dès l'indo-européen anaphorique et démonstratif se sont régulièrement constitués sur des thèmes parallèles, la seule différence, formulée par E. Benveniste (*L'anaphorique prussien* DIN et le système des démonstratifs indo-européens. *Studi Baltici* III, p. 124), se ramenant au principe suivant : « A chaque thème indo-européen de démonstratif, caractérisé par une valeur forte, une forme tonique, la voyelle thématique, la soumission au cas, au genre, et au nombre, peut s'opposer un anaphorique, caractérisé par une valeur faible, la position enclitique, la voyelle -i, et une forme fixe indifférente au genre et au nombre ». La forme tonique, et la voyelle thématique individualisante, font ainsi du démonstratif un terme qui engage à part entière dans l'énoncé et actualise pleinement le concept dont il tient lieu, l'anaphorique se bornant à introduire une brève et discrète mention de ce concept. Comme exemple d'anaphorique ayant survécu en grec, on peut citer, valant masculin, féminin, ou neutre, accusatif le plus souvent et quelquefois datif, homérique et ionien μω; dorien ωω; cyprioté ιν (selon Hésychius), auquel doit correspondre en latin *im* (ou *em*) de la *Loi des Douze Tables*.

A côté des démonstratifs-anaphoriques, une seconde classe de pronoms indo-européens était constituée par les interrogatifs et indéfinis, qui ont pour caractère commun de se référer à des concepts non déterminés, dont l'existence seule est postulée. Ainsi, dans les énoncés grecs ἄλλοθι τις (indéfini), et τις ἄλλοθι; (interrogatif), le même pronom, sous forme tonique ou atone, se réfère d'égale façon à un individu absent et non connu. Au niveau indo-européen, E. Benveniste a pu établir (*art. cité*) que l'indéfini était construit sur un thème \**k<sup>w</sup>i-*, atone et invariable; l'interrogatif sur un thème \**k<sup>w</sup>e/o-*, tonique, fléchi, et sensible au genre. Le parallélisme de ces deux thèmes \**k<sup>w</sup>i-*/ *k<sup>w</sup>e/o-* met ainsi en jeu les mêmes critères distinctifs que le parallélisme anaphoriques/démonstratifs ci-dessus exposé.

En latin, une considérable évolution a modifié la situation, qui est la suivante :

## A. INTERROGATIF-INDEFINI, RELATIF.

Cette catégorie manifeste en latin une double innovation. La première consiste en l'extension à l'indéfini des catégories de genre et de nombre. L'introduction d'une opposition animé/inanimé peut être ancienne, et la distinction *quis/quid* du latin correspond en tout point à l'opposition  $\tau\iota\varsigma/\tau\iota\delta$  du grec. Quant à la distinction masculin/féminin, qu'ignore le grec ( $\tau\iota\varsigma$  pour les deux genres), elle paraît récente en latin, où l'on a à date ancienne des exemples de *quis* ou de ses composés valant un féminin (Plaute, *Cist.*; 695 : *quis*; *C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 581 : *quisnam*; Ennius, *Trag.* 346 : *ecquis*). Il est probable que la distinction des genres a été introduite à travers l'emploi de l'indéfini en fonction d'adjectif pronominal, l'adjectif étant, plus que le substantif, sensible à la catégorie du genre. Quant à l'introduction de la catégorie de nombre, elle doit remonter à une époque nettement plus ancienne, et apparaît en d'autres langues, comme le grec.

C'est sans doute l'introduction de la catégorie de genre qui explique la seconde innovation importante du latin, consistant à abolir la frontière fonctionnelle entre les thèmes  $*k^{wi}/*k^{wo}$ , et à associer ces deux thèmes dans le même paradigme. La nécessité pour l'adjectif pronominal indéfini de se donner au féminin une forme distincte du masculin l'a en effet incité à utiliser la forme  $*k^{we}H_2$ , féminin du masculin  $*k^{wo}$  (interrogatif). L'interférence ainsi instaurée au féminin adjectival a pu aisément gagner le masculin, et les emplois proprement pronominaux. Ainsi est né en latin un paradigme fort mixte, où les deux thèmes  $*k^{wi}/*k^{wo}$  s'échangent selon le cas, parfois encore le genre ou la fonction, cela notamment au nominatif et à l'accusatif. Cette situation assez confuse manifeste l'embarras de la langue devant des thèmes pour elle synonymes, et sa difficulté à trouver à cette pléthore de formes de nettes répartitions de fonction.

Enfin, une troisième innovation, commune avec les autres langues italiques, consiste en l'emploi en fonction relative de l'interrogatif indéfini. L'indo-européen ne paraît pas avoir possédé un pronom strictement affecté à la fonction relative, et les langues historiques se sont procuré cet outil syntaxique en affectant à la fonction relative des pronoms le plus souvent anaphoriques (gr.  $\delta\varsigma$ ,  $\eta$ ,  $\theta$ ; skr. *yáḥ*, *yā*, *yād*); parfois interrogatifs-indéfinis (hittite, italique). Cette innovation essentiellement syntaxique n'a pas moins entraîné en latin, sur le plan formel, la constitution de certaines formes singulières.

La classe des interrogatifs-indéfinis-relatifs comporte en latin un assez grand nombre de termes, qui se ramènent toutefois, compte tenu de leur constitution, à une brève liste de formes fondamentales. On peut énumérer : 1° Interrogatifs : *quis*, *quae*, *quid* (toniques), avec les

deux formes plus complexes *ec-quis*, *quis-nam*, où seul l'élément *quis* reçoit des désinences. Une troisième forme, *uter* <  $*k^{wo-tero-s}$  (gr.  $\pi\acute{o}-\tau\epsilon\rho\varsigma$ , skr. *kátarah*, osque *pulurus*, dans *pulurus pid* « *uterque* »), continue une ancienne forme indo-européenne à suffixe oppositionnel  $*-tero-$ , et subit (sauf au génitif et datif singulier, v. p. 236), la flexion nominale thématique. 2° Indéfinis : *quis*, *quae*, *quid* (pronom), ou *quis*, *quā*, *quod* (adjectif), tous atones. Le pronom *quis* est associé à d'autres éléments dans *quis-quis*, *quae-quae*, *quid-quid* « tout individu indifféremment », où les deux formes pronominales redoublées subissent la flexion; *ali-quis*, *-quā*, *-quid*, « quelqu'un d'autre », puis « quelqu'un », où seul le second terme se fléchit, et où le premier est constitué par le thème non thématifié de *ali-u-s*; *quis-que*, *quae-que*, *quid-que*, où *quis-*, seul fléchi, est suivi d'une particule  $*k^{we}$  (gr.  $\tau\epsilon$ ) elle-même indéfinie « de quelque manière indéfiniment »; *quis-piam*, *quae-piam*, *quid-piam*, tiré avec la particule *iam* du thème de  $*quis-pe$ ,  $*quid-pe$  > *quippe* (= gr.  $\tau\iota\pi\tau\epsilon$  <  $*k^{wid-k^{we}1}$ ); *quis-quam*, *quae-quam*, *quod-quam*, formé avec une particule *-quam* d'origine elle-même indéfinie; *quidam*, *quaedam*, *quoddam*, formé sur le thème du relatif avec adjonction d'une particule *-dam*. Il faut enfin signaler, de type différent, *uter-que*, *utrā-que*, où le premier terme, seul fléchi, suit la flexion nominale. 3° Relatifs : le relatif simple *quī*, *quae*, *quōd*, est la forme fondamentale. On connaît des formes composées *quī-vis*, *quae-vis*, *quod-vīs*; *quī-libet*, *quae-libet*, *quod-libet*, à deuxième terme invariable (formes verbales *vīs*, *libet*). La forme *quis-quis* utilisée comme relatif indéfini, de valeur généralisante « tout homme qui », est la même que nous avons déjà signalée en son emploi comme indéfini. Les relatifs adjectivaux *quā-li-s*, *quantus*, suivent la flexion nominale.

Examinons à présent la flexion des formes de base :

1. **Nominatif singulier animé.** La formation est très différente selon qu'il s'agit de l'interrogatif-indéfini ou du relatif.

a) Interrogatif-indéfini. La forme masculine *quīs* <  $*k^{wi-s}$ , correspondant à osco-ombrien *pis*, gr.  $\tau\iota\varsigma$ , continue un type ancien. Le latin n'a plus que des traces à date ancienne de l'indistinction formelle masculin/féminin (v. p. 226), et utilise comme féminin la forme  $*quā$ , de l'interrogatif  $*k^{wo}$ . En fait, un usage restreint le nominatif

1. On notera, dans *quippe* <  $*quid-pe$  <  $*k^{wid-k^{we}}$ , le traitement non latin de  $*-k^{we}$  > *-pe*, associé à un traitement latin de  $*k^{wi-d}$  > *quid*. Dans grec  $\tau\iota\pi\tau\epsilon$  <  $*\tau\iota\delta-\pi\epsilon$  <  $*k^{wid-k^{we}}$ , on note pareillement un traitement  $*k^{wi-d}$  >  $*\tau\iota\delta$ , associé à un traitement  $-k^{we}$  >  $-\pi\epsilon$ , « éolisme » d'autant plus inattendu que le dialecte éolien traite par  $\tau\epsilon$  la particule copulative  $*-k^{we}$ . Voir M. LEJEUNE, *Traité de phonétique grecque*, §§ 29 et 57.

quā au tour hypothétique *si quā* + substantif, les autres emplois voyant triompher *quae* < \**qua-ī*, forme de relatif analogiquement étendue à l'interrogatif indéfini. On a quelques exemples où cette forme *quae*, devenue commune à l'interrogatif-indéfini et au relatif, a analogiquement entraîné un emploi de *quī* (relatif) au masculin, notamment comme adjectif interrogatif (Térence; *Eun.* 824 : *quī Chaerea?*; Cicéron, *Verr.* 5, 66 : *quī esset ignorabas*; de même *In Caecilium*, 53).

b) Relatif. Les deux formes de masculin et féminin reposent respectivement sur \**k<sup>w</sup>o-ī*, \**k<sup>w</sup>a-ī*, thèmes nus renforcés d'une particule épictique -ī, que l'on retrouve dans gr. οὗτος-ι, τούτων-ι. Ces formes, par l'intermédiaire d'une prononciation diphtonguée \**k<sup>w</sup>oi*, \**k<sup>w</sup>ai*, ont abouti en latin classique à *quī*, *quae*, les formes osque *pui*, *pai*; ombrien *poi*, montrent que la constitution de ces thèmes remonte à l'italique commun.

2. **Accusatif singulier animé.** Aucune distinction n'intervient à ce cas entre interrogatif-indéfini d'une part, relatif d'autre part. La mixité du paradigme apparaît pleinement, avec la généralisation du thème \**k<sup>w</sup>i-* pour le masculin, \**k<sup>w</sup>ā-* pour le féminin. Les formes *quem* < \**k<sup>w</sup>i-m*, *quām* < \**k<sup>w</sup>ā-m*, s'expliquent sans difficulté.

3. **Nominatif-accusatif inanimé.** Il est caractérisé par l'adjonction au thème d'un affixe, qui peut être -*m* (dans *quo-m*, devenu conjonction), ou -*d*<sup>1</sup> (que l'on retrouve dans les démonstratifs *illu-d*, *istu-d*, et peut-être les personnels : v. p. 221). Ce dernier a permis de constituer, sur \**k<sup>w</sup>i-*, la forme *qui-d* de l'interrogatif-indéfini (correspondant à gr. τίς); et, sur \**k<sup>w</sup>o-*, la forme *quo-d*<sup>2</sup> du relatif. Il est à noter que *quod*, forme essentiellement relative, a refoulé *quid* dans certains emplois d'adjectif indéfini, et notamment dans le tour *si quod* + substantif inanimé.

On remarquera que le neutre du relatif, *quo-d*, ne fait point appel, au nominatif, à la particule -ī que comportent les formes animées *quī* < \**quo-ī*, *quae* < \**qua-ī*. Ce détail s'explique du fait que *quo-d* est à la fois nominatif et accusatif, et que l'accusatif ne comporte point (même au genre animé) la particule.

1. Ce détail paraît confirmer l'explication faisant de -*m* de *templu-m* un ancien affixe de valeur démonstrative. (v. p. 161 et 221).

2. Le maintien de *o* dans *quod*, contre *o > u* dans *illud*, *istud*, et *quom > cum*, s'explique difficilement. On ne peut invoquer le caractère monosyllabe de *quod* (que l'on retrouve pour *quom > cum*).

4. **Génitif singulier.** Le latin présente une forme *cuius*, insensible au genre, et valant pour les trois fonctions de relatif, indéfini, et interrogatif. Elle apparaît dans l'Építaphe des Scipions sous la forme *quoius* (*C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 6). La scansion monosyllabique attestée parfois dans la poésie archaïque doit constituer un artifice métrique (synizèse), et la scansion la plus répandue (*cūius*, avec première syllabe longue par position) dénonce un *yy* intérieur géminé (expliquant d'ailleurs la conservation de ce phonème). Cette forme *cuius* (particulièrement importante dans la mesure où elle a secrété une finale -*ius*, étendue analogiquement au génitif de nombreux pronoms), a reçu des explications diverses.

Celle qui consiste à poser au départ \**k<sup>w</sup>ey-os* (thème \**k<sup>w</sup>i-* au vocalisme plein + désinence -*os*) ne permet d'expliquer -*yy*- intérieur que comme une gémination facultative, et bute de plus sur le fait que le vocalisme plein \**k<sup>w</sup>ei-* (très rarement attesté) serait lui-même suivi d'un vocalisme plein désinentiel (v. p. 199, la formation du génitif des noms en -*y*). On a pensé aussi à voir dans *cuius* un ancien nominatif singulier masculin de l'adjectif *cuius*, *cuiā*, *cuium* « appartenant à qui » (Plaute, *Rudens* 745; *Mercator* 721; etc...), correspondant semble-t-il à gr. ποῖος, -ᾶ, -ov; des tours de type *cuius voltus adspicitur*? auraient produit l'impression que *cuius*, exprimant l'appartenance, était un génitif. Il est cependant difficile, si l'on aborde la question par ce biais, d'expliquer l'origine des adjectifs *cuius*, -*a*, gr. ποῖος, -ᾶ. à partir desquels on prétend expliquer le génitif *cuius*. L'inverse, consistant à voir en *cuius*, -*a*, ποῖος, -ᾶ, d'anciens génitifs interprétés comme nominatif adjectival, rend probablement mieux compte des faits. La solution revient dès lors à poser, à l'origine de *cuius*, un prototype \**k<sup>w</sup>o-syo-s*, combinant au thème \**k<sup>w</sup>o-* de l'ancien interrogatif la désinence \*-*syo* des génitifs pronominaux, type gr. τοῖο < \**to-syo*, skr. *tā-sya*. La consonne finale -*s* serait dès lors une hypercaractérisation de génitif. Le traitement *sy > yy*, postulé par cette explication, n'a pas en latin d'autre exemple (seul étant connu le type *Numasioi > Numeriō*, qui suppose la prononciation -*siy-*), mais serait (à côté de *gy*, *dy*, produisant *yy*) d'un type attendu. Le passage de *ō* à *ū* (*quoius > cuius*) peut s'expliquer, de son côté, par un emploi atone faisant du mot un enclitique, la syllabe *quoi-* se trouvant dès lors intérieure. Sur tous ces points, voir M. Lejeune, *B.S.L.* XLIX, 2, p. 68.

5. **Datif singulier.** Le latin présente une forme *quōi*, encore enseignée par Quintilien, et remplacée ensuite par *cui*; *quōi* devait être, depuis longtemps, un archaïsme graphique, où *ō* avait été maintenu comme dans *salvōs*, *servōs* (v. p. 159) après un élément

bilabial. La scansion classique traite *quoi* comme un monosyllabe valant une longue; mais la scansion ancienne devait être dissyllabe, et une forme *quoiei* est encore attestée dans *C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 11 et 583. Elle a probablement été refaite sur le génitif, à un stade où *\*k<sup>w</sup>o-syo-s* avait produit *\*quoygos*, analysé *\*quoyy-os*; d'où, au datif; *\*quoyy-ei*; voir M. Lejeune, *loc. cit.*

**6. Ablatif singulier.** Les formes *quō*, *quā*, communes au relatif, à l'interrogatif, et à l'indéfini, reposent sur *\*quōd*, *\*quād*, et correspondent aux formations nominales *dominō-d*; *rosā-d*.

Une autre forme, *quī*, attestée à date ancienne comme relatif (notamment associée à *cum*, d'où *quīcum* « avec qui »), subsiste à date classique au neutre devenu adverbial notamment en des tours tels que *quī potest?* (Cicéron, *Acad.* 2, 100), *quī fit?* (*De Fin.*, 2, 37; etc...). Elle peut reposer sur un *\*quīd*, dérivé de *\*k<sup>w</sup>i-* (cf. le type nominal *puppīd*) comme *quōd* l'est de *\*k<sup>w</sup>o-*; on a songé aussi à y voir un ancien instrumental *\*k<sup>w</sup>ī* dont la longue aurait été analogique du type nominal *aratrō* (v. p. 163); une graphie ancienne *quei* paraîtrait supposer un locatif *\*k<sup>w</sup>ey-i*, mais peut être artificielle. Associée à la négation *ne*, cette forme a produit *\*quī-ne*, d'où *quin*.

**7. Nominatif pluriel animé.** On a quelques traces d'une forme *quēs* < *\*k<sup>w</sup>ey-es* (*S.C. des Bacchanales*), mais les formes issues du thème *\*k<sup>w</sup>o-* ont très tôt prévalu pour les trois fonctions de relatif, interrogatif, indéfini. On obtient ainsi *quī*, *quae*, issues de *\*k<sup>w</sup>oi*, *k<sup>w</sup>ai*, avec les désinences démonstratives *-oi*, *-ai*, introduites secondairement en latin dans la flexion nominale (*\*dominoi*, *\*rosai*: v. p. 163, 170). Les formes osques masculines *pūs*, féminin *pas*, manifestent inversement l'extension au pronom de désinences nominales *-ōs* < *\*-o-es*, *-ās* < *\*-a-es* (v. p. 163 et 170).

**8. Accusatif pluriel animé.** Les formes *quōs* < *\*k<sup>w</sup>ō-ns*, *quās* < *\*k<sup>w</sup>ā-ns*, ne présentent aucune difficulté, et sont tirées du thème *\*k<sup>w</sup>o-/-ā*.

**9. Nominatif-accusatif inanimé.** Le pluriel neutre de *\*k<sup>w</sup>i-* était dès l'indo-européen une forme *\*k<sup>w</sup>i-H<sub>2</sub>*, devenant en grec *\*k<sup>w</sup>y-a*, d'où *\*σσα*, que l'on retrouve dans *σσα*, att. *σττα* (pluriel de *δς ττς*, *δ ττ*), et dans une forme indéfinie *σσα*, obtenue par fausse coupe à partir d'énoncés type *\*δῶρα σσα* coupé *δῶρ'σσα*. A cette forme correspond en latin *quia*, très tôt devenu conjonction, et conservé à date historique en cette seule fonction. Quant au pronom *\*k<sup>w</sup>o-*, il avait normalement pour pluriel neutre une forme *\*k<sup>w</sup>(e)H<sub>2</sub>*; d'où latin *quā*,

conservé dans les emplois d'adjectif indéfini. Les formes de l'interrogatif et du relatif renforcent cette forme au moyen de la particule *-ī* (v. p. 228), d'où *\*qua-ī* > *quae*. On voit mal la raison de cette adjonction, *-ī* n'apparaissant ni au neutre singulier, ni au pluriel animé.

**10. Génitif pluriel.** Les formes *quōrum*, *quārum*, reposent sur le thème *\*k<sup>w</sup>ō-/k<sup>w</sup>ā-*, et sont formées comme *dominōrum*, *rosārum*. Plaute présente (*Trinummus* 534) une variante *quoiūm* (autre leçon: *cuius*), qui, si elle est authentique, est refaite sur le singulier *quoius*.

**11. Datif-ablatif pluriel.** Le latin a connu deux séries de formes. Du thème *\*k<sup>w</sup>i-* a été tirée une forme *quī-bus*, valable pour les trois genres; cependant que, sur le thème *\*k<sup>w</sup>ō-/k<sup>w</sup>ā-* étaient formés un masculin et neutre *\*quois*, un féminin *\*quais*. Ces deux dernières formes ont uniformément produit *quīs* (cf. *dominīs*, *rosīs*), qui est resté employé surtout chez les poètes et des prosateurs archaïsants, tels que Salluste, Tacite; Cicéron toutefois l'utilise aussi, notamment dans sa correspondance (*Atticus* X, 11, 3; *Familiales* XI, 16, 3; etc...). Le recul de *quīs* devant *quībus*, qui s'est généralisé, s'explique probablement par la préférence d'une forme dissyllabe.

## B. ANAPHORIQUE ET DÉMONSTRATIFS

L'indo-européen paraît avoir connu un assez grand nombre de thèmes pronominaux de valeur déictique, classés en anaphoriques et démonstratifs selon le principe exposé p. 225.

**1. De la série anaphorique,** le latin, n'a retenu qu'un pronom de thème *\*i-*, correspondant à gr. *ί-ν* (cypriote, selon Hésychius), et skr. accus. *im-ām* (avec particule *-am*: v. p. 221). A ce thème *\*i-* (représentant *\*H<sub>1</sub>y-*) correspondait par ailleurs une forme « démonstrative » obtenue par thématization (*\*H<sub>1</sub>y-o-*, d'où *\*yo-*, thème du relatif grec *δς, ῥ, ὄ*, skr. *yāh, yā, yād*). Une troisième forme comportait à la fois voyelle thématique et vocalisme plein du radical: *\*H<sub>1</sub>ey-o-* d'où latin *\*eyo-*. En latin, les deux thèmes *\*i-* et *\*eyo-* permutent dans la flexion de l'anaphorique, dont le paradigme présente ainsi une forme mixte. Dans le détail, les faits sont les suivants:

a) Le thème *\*H<sub>1</sub>y->ī-* explique la forme *i-m* de la *Loi des XII Tables*, attestée aussi dans le même texte sous forme *em* (cf. *quim* > *quem*). Cette forme d'accusatif singulier, correspondant à gr. *ίν*, skr. *im-ām*, est ancienne, et c'est sans doute à partir d'elle qu'ont été refaits le nominatif masculin singulier *i-s*, et le nom. acc.

neutre *i-d* (avec l'affixe *-d* rencontré déjà dans *quo-d*). La forme *i-bus*, conjecturée par Vossius pour Lucrèce II, 88, repose aussi (si elle existe vraiment) sur ce thème *i-*.

b) Sur le thème *\*H<sub>1</sub>ey-o-* > *\*e(y)o-* reposent des formes fléchies selon le paradigme thématique des noms : accus. masc. sing. *eum* < *\*eyo-m*; abl. sing. masc. et neutre *eō* < *\*eyō-d*; accus. masc. pl. *ēōs* < *\*ēyo-ns*; gén. pl. masc. et neutre *eōrum*; nom. masc. pl. *ei* < *\*eyoi*, devenu phonétiquement *ii*, puis *ī*<sup>1</sup>; dat. abl. pl. masc. et neutre *ēīs* < *\*eyois*, lui aussi passé à *īīs*, puis *īs*. A ce thème *\*eyo-* correspond normalement un collectif *\*eyā* > *eā* (nom. acc. pl. neutre)<sup>2</sup>; et, au féminin, une forme *\*eyā*, qui explique nom. sing. *eā*; accus. *eām*; abl. *eā* < *\*eyād*; nom. pl. *eae* < *\*eyai*; accus. *eās*; gén. pl. *eārum*; abl. pl. *eīs* < *\*eyais*, devenu ensuite *īīs*.

c) Un troisième thème a existé, *\*H<sub>1</sub>ey-*, que l'on retrouve dans skr. *e-bhyáh* (instr. pl.), mais qui doit être une forme mixte (degré plein radical, absence de voyelle thématique). Ce thème explique sans doute dat. pl. *i-bus* (Plaute, *Miles*, 74). On peut aussi songer à expliquer à partir de lui le génitif singulier des trois genres, *eius*, qui serait dès lors un ancien *\*ey-syo-s* (cf. *cuius* < *\*k<sup>w</sup>o-syo-s*). Mais *eius* (scandé *ēius* = *\*eyyus*, ou *ēius* par artifice métrique chez les Comiques) peut avoir été analogiquement refait sur *cuius*, le pronom *is* servant fréquemment de corrélatif au relatif. Le datif singulier *eī* ne peut reposer sur *\*ey-eī*, qui doit passer à *\*ei* comme *\*civey-ei* passe à *civei* (v. p. 200); et la forme *eiei* de *C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 583, ne saurait être une forme ancienne. Il s'agit en fait d'une graphie archaïsante pour *eī* prononcé *\*eyī*, refaite sur *eius* comme *quoiei* > *cuī* l'a été sur *cuius* (à moins que *eī* n'ait été directement refait sur *cuī*, comme *eius* sur *cuius*). De fait, la scansion *ēī* (Plaute, *Aulul.* 13; Lucrèce, III, 554) présente la même syllabe initiale longue que le génitif, l'autre scansion des Comiques, *ēī*, devant constituer un artifice métrique. On interprète la scansion classique *ēī* comme analogique de *ēō*, *ēā*.

La flexion de *i-s*, *ea*, *i-d*, explique aussi la flexion du pronom *īdem* < *\*īs-dem*, fém. *eādem*. Le neutre *īdem* ne saurait reposer sur *\*id-dem* (dont la géminée serait maintenue après voyelle brève), et doit peut-être s'analyser *i-dem*, avec thème nu du premier élément. La flexion des trois genres est obtenue à tous les cas par adjonction aux formes casuelles de *is*, *ea*, d'une particule invariable *-dem*, mar-

1. Une forme à *-s* final, *eis* ou *eeis*, est épigraphiquement attestée (*C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 402; 581; 582). Elle s'explique comme le type nominal *Rufeis* (v. p. 163).

2. La forme *eā* peut cependant provenir d'un abrègement iambique; et c'est une forme *-eā* < *\*eyā* (*H<sub>1</sub>ey-eH<sub>2</sub>*) que l'on trouve dans les locutions polysyllabes *inter-eā*, *praetereā*, *anteā*, interprétées parfois comme incluant un ablatif.

quant l'insistance, et que l'on retrouve dans *prī-dem*, *qui-dem*, etc... Son origine n'est pas clairement établie.

Le pronom *ipse* a subi un sort différent. Le nominatif masculin singulier est obtenu par adjonction, au thème nu de *i-s*, d'une particule *-pse*, marquant comme *-dem* l'insistance, et d'origine tout aussi mal établie. A date ancienne, *-pse* se comportait comme un invariant, seul le thème *i-* subissant la flexion; d'où féminin *eā-pse* (Plaute, *Curc.* 161); accus. *eum-pse*, *eam-pse*; etc... Par la suite, *ipse* et son féminin ont subi la flexion de *is-le* (lui-même ancien « composé » de *is*: v. ci-dessous); d'où au nominatif fém. *ipsā*, neutre *ipsum* (et non *ipsud*, l'emploi souvent adjectival du mot ayant sans doute contribué à lui conférer la forme du neutre nominal, type *templum*); accus. masc. *ipsum*, fém. *ipsam*. Le pluriel est de même *ipsī*, *-ōrum*; *ipsae*, *-ārum*. D'après *ipsum* ont été parfois refaits, au singulier, un nomin. masc. *ipsus* (Plaute, *Pseud.* 1142; Térence, *Hécyre* 455; etc...); un génitif *ipsī* (Afranius, 230 de Ribbeck); plus tard un datif *ipsō* (Apulée, *Métam.* X, 10); ces deux dernières formes n'ont cependant jamais concurrencé sérieusement *ipsius*, *ipsī*, génitif et datif de type pronominal (cf. *iste*).

2. **Les démonstratifs.** L'indo-européen a possédé de multiples thèmes démonstratifs, dont le latin ne présente parfois que des traces. Ainsi, le thème *i-eur*. *\*so-*, fém. *\*sā-*, sur lequel repose l'article grec *ὁ, ἡ*, n'est plus conservé en latin que dans acc. sing. masc. *sum-pse* (Plaute, *Truc.* 160); *sum* (Térence, *Phorm.* 1028); fém. *sam* (Ennius, *Ann.* 219); acc. pl. *sōs*, *sās*, cités par Festus; plus les formes adverbiales *sī* < *\*sei*, *sīc* < *\*sei-ce*, anciens locatifs. D'autres démonstratifs indo-européens, le latin n'a conservé de trace que dans des adverbes. Ainsi, les formes *tum*, *tam*, peuvent continuer le thème *\*to-*, *tā-*, qui fournit les cas obliques de l'article en grec (*τόν, τήν*); *dum*, de même, peut continuer un thème apparenté *\*de/o-*, et *nunc* < *\*num-ce* le thème *\*ne/o-* (ancien *\*H<sub>1</sub>n-e/o* dont le degré plein *\*H<sub>1</sub>en-e/o-* se trouve dans gr. *ἐκεῖνος* < *\*ē-ké-eno-s*).

En indo-européen, à ces thèmes ainsi mentionnés, correspondaient des formes non fléchies, équivalent à des « particules » démonstratives. Ainsi, à côté du thème fléchi *\*de/o-*, a existé une particule *-de* (gr. *ὁ-δε*); à côté de *\*H<sub>1</sub>n-e/o-* a existé la particule *-ne* (gr. thessalien *ὁ-νε*); à côté de *\*te/o-* a existé *-te* (lat. *is-te*, et peut-être gr. *ὁ-τε* « quand »); à côté de *\*ke/o-* (entrant dans la composition de gr. *ἐκεῖνος* < *\*ē-ké-eno-s*) a existé *-ke* (lat. *ec-ce*). De même, à côté de *\*se/o-*, a dû exister *\*-se*.

Contrairement aux anaphoriques, de valeur affaiblie, les démonstratifs ont pour rôle d'insister fortement sur la présence effective et réelle d'un objet sur lequel est attirée l'attention. Cette valeur

explique à la fois, en indo-européen, l'usage de la voyelle thématique individualisante; et, dans l'évolution diachronique ultérieure, une double tendance : a) au renouvellement des thèmes pronominaux (ainsi, nous l'avons vu, le latin conserve peu de purs éléments indo-européens); b) au renforcement des thèmes existants, comme le montre en grec l'accumulation de thèmes démonstratifs dans ἑ-κεῖνος; ou le renforcement du thème par des particules démonstratives dans ὁ-δε, ὁ-νε, ο-ῦτος, etc... En latin, les deux tendances se vérifient pleinement.

Les trois principaux démonstratifs latins sont *hic*, *haec*, *hōc*; *iste*, *istā*, *istud*; *ille*, *illā*, *illud*. On enseigne parfois que *hic* est le démonstratif de la première personne (*hic liber* « mon livre »); *iste* celui de la deuxième personne (*iste liber* « ton livre »); *ille* celui de la troisième (*ille liber* « son », ou « leur livre »). Cette présentation des faits, à la rigueur acceptable pour la traduction, est linguistiquement erronée. Non seulement les démonstratifs latins se bâtissent sur des thèmes étrangers à ceux des personnels, mais leur emploi procède de considérations différentes. Leur opposition se fonde sur un critère de localisation spatiale (le démonstratif, pronom qui montre, situé dans l'espace l'objet montré); et ainsi, selon que l'objet montré est proche du locuteur, éloigné de lui, ou à distance moyenne, trois pronoms différents sont utilisés. L'assimilation de l'objet rapproché à un objet intéressant la première personne; l'assimilation de l'objet éloigné à un objet du ressort de la troisième personne, etc..., ne sont que des corollaires de la valeur localisante de ces pronoms.

Du point de vue morphologique *iste* est la forme la plus claire. Correspondant à ombr. *estu*, elle résulte de l'adjonction à *is* (nomin. masc. sing. de *is*, *ea*, *id*) de la particule démonstrative *-te* (v. ci-dessus). Initialement (comme dans *ea-pse*, *eam-pse*; et gr. τόν-δε, τοῦ-δε) la flexion devait affecter le premier terme seul. Mais dès les plus anciens textes les indices casuels ont gagné la finale du mot, laissant subsister à l'initiale une forme figée *is-*.

Le démonstratif *ille*, dont le paradigme est en tout point semblable, apparaît comme plus obscur, mais sa formation doit être analogue. On connaît par Varron une forme ancienne *ollus*, dont les cas obliques sont attestés chez certains auteurs (Ennius, *Ann.* 307 : *ollis*; Cicéron, *De Leg.* II, 22: *ollos*; etc...) et ont pu produire, par évolution devant *-ll-* (palatal), *illīs*, *illōs*. Elle permet peut-être de reconnaître au premier terme de *ille* un thème *ol-*, qui aurait pu produire par ailleurs les formes *ul-terior*, *ul-timus*, *ul-trō*<sup>1</sup>; et peut-

1. On a proposé aussi de rapprocher *olim*, mot de forme peu claire, dont la longue ferait de surcroît difficulté.

être aussi (alternance \**H<sub>2</sub>e/ol-*?) *al-ter*, *al-ius*. Quant à la gémée *-ll-* de *ille*, elle peut provenir en principe de groupes consonantiques *-ld-* (cf. *pellō* < \**pel-d-ō*), *-ln-* (*tollō* < \**tolnō*), ou *-ls-* (*velle* < \**vel-se*); chacune des particules démonstratives *-de*, *-ne*, ou *-se* (v. p. 233), peut dès lors être invoquée comme adjointe au thème *ol-*, sans que, en l'absence d'attestations suffisamment anciennes, le choix du linguiste puisse se fixer sur l'une ou l'autre.

La flexion de *iste*, *ille*, appelle les remarques suivantes :

1. Le génitif singulier *istius*, *illius*, est analogue de *cuius*. On connaît aussi à date ancienne un génitif *istī* dans *istī-modī*, qui a pu s'étendre analogiquement au tour féminin *istiformae* (Terence, *Héaut.* 382); il n'est point nécessaire dès lors de supposer une syncope *is-ti(u)s*, suivie, devant consonne sonore (ce qui n'est point le cas de *f-*, dans *formae*), d'une disparition compensée de *-s*; et cette forme *istī* peut plus simplement représenter un génitif en *-ī* de type nominal (*dominī*). C'est peut-être le croisement entre *istī* et *istius* qui explique les scansions *istīus*, *illīus*, attestées chez les poètes anciens.

2. Les datifs singuliers *istī*, *illī*, peuvent résulter eux aussi de l'analogie de *quoiei* > *cū* (v. p. 230).

3. A l'exception du nomin. masc. sing. *iste*, *ille*, toutes les autres formes sont bâties sur des thèmes \**isto-*/*\*ista-*; \**illo-*/*\*illa-*, et suivent dès lors la flexion nominale des thèmes thématiques ou en *-a-*. Les formes de ce type tendent à produire un datif *istō*, *istae*; *illō*, *illae*, déjà attesté chez Plaute (*Stichus* 560; *Truc.* 790), et qui se répandra en latin vulgaire.

4. Une particule *-ce* (voir p. 233), ou, par apocope, *-c*, s'adjoint facultativement à certaines formes fléchies, illustrant la tendance des démonstratifs au renforcement. On a ainsi, avec *-ce*, *istius-ce*, *illius-ce*; et, avec *-c* < *-ce*, *istūc*, *illūc* < \**istud-ce*, *illud-ce*; *istunc*, *istanc*; *illunc*, *illanc* < \**-um-ce*, *-am-ce*; etc...

5. Au nominatif singulier féminin, en face des formes simples *istā*, *illā*, on a les formes renforcées *istaec* < *-a-ī-ce*, *illaec* < *-a-ī-ce*, où la particule *-ce* est elle-même renforcée et précédée par *-ī-* déictique (cf. *quī* < \**k<sup>w</sup>o-ī*).

Le pronom *hic*, *haec*, *hōc*, est par sa formation et certains aspects de son paradigme différent des deux pronoms précédents. L'indo-européen paraît avoir possédé parallèlement un démonstratif thématique \**ghō-* (qui apparaît sous forme figée au premier terme de lat. *hō-diē*, falisque *foied*); et un anaphorique \**ghī*, qui apparaît dans skr. *hi* « c'est un fait, assurément », et fournit au grec la particule affirmative de *ναί-χι* « oui da ! ». C'est ce thème \**ghī* sans désinence que l'on

trouve en latin dans nom. masc. sing. *hīc* < \**ghi-ce* (la scansion longue *hīc*, parfois attestée, est analogique de *hōc* = *hocc* : v. ci-dessous). Toutes les autres formes reposent sur le thème \**ghō-*, féminin \**ghā-*, du démonstratif; et, à l'exception de gén. sing. *huius*, dat. sing. *huī-c* (analogiques de *cuius*, *cuī*), les cas obliques suivent la flexion nominale des thèmes thématiques ou en *-a*. Les formes casuelles sont renforcées par la particule *-ce*<sup>1</sup> à l'accus. sing. (*hun-c*, *han-c*); au datif singulier (*huī-c*); à l'ablatif singulier (*hōc*, *hāc*, issus de \**hōd-ce*, \**hād-ce*). Aux autres cas obliques, la particule est facultative (*huius* et *huius-ce*; *hōs*, *hās*, et *hōs-ce*, *hās-ce*, etc...). Quant au nominatif, jusqu'ici réservé, il appelle les remarques suivantes : 1° Au neutre singulier apparaît l'affixe *-d*, suivi de la particule *-ce*. On obtient ainsi \**hoc-d-ce* > \**hocce* > \**hocc* > *hoc*. La prononciation *hocc* explique, devant initiale vocalique du mot suivant, la scansion longue des Comiques (*Adelphes* 707; etc...), et, par imitation, de poètes ultérieurs (Virgile, *En.*, II, 554; Horace, *Sat.*, II, VI, 1; Properce, III, 18, 21). Le maintien du timbre *ō* de la voyelle s'explique peut-être par l'analogie de *quōd* (dont *illud* est cependant un corrélatif tout aussi fréquent). 2° Le nominatif féminin singulier *haec* repose sur \**ha-ī-ce*, comme le neutre pluriel (où la particule *-ī-*, étrangère à *istā*, *illā*, ne s'explique pas plus que dans *quae* : v. p. 231). Le latin ancien connaissait une troisième forme *haec*, celle de nomin. fém. pl., issue de \**hai-ce* et sans particule *-ī-* (\**hai* > *hae* comme \**rosai* > *rosae*). La langue a, postérieurement à Plaute, renoncé à cette forme au profit du simple *hae*, sans doute afin de réduire les risques de confusion.

La forme de datif pluriel *hībus*, lue en quelques passages (Plaute, *Curculio* 506; Varron, *Lingua Latina* VIII, 78), comporte peut-être un *h-* graphique (cf. (*h*)*umerus*), et recouvre dès lors *ībus* de *is*, *ea*, *id* (v. p. 232). Il serait au surplus difficile, à partir des thèmes \**ghī-* ou \**ghō-* (dont seraient normalement tirées des formes \**ghī-bho-*, \**ghō-bho-*); d'expliquer *-ī-*.

Notons pour finir que la flexion des interrogatifs-indéfinis, et des démonstratifs-anaphoriques, a parfois communiqué ses particularités désinentielles à des termes soit étrangers à la catégorie pronominale, soit formés avec des thèmes qui eussent dû rester étrangers à la flexion pronominale. Ainsi :

a) L'interrogatif *uter*, *utra*, *utrum*, formé au moyen du suffixe \**-tero-*, \**-tera-*, connaît dans l'ensemble la flexion du type *bonus*, *bona*. Mais l'analogie de *quis* lui a valu au singulier les formes génitif *utrūus*,

1. Généralement amputée de sa voyelle finale, elle apparaît intacte (mais avec apophonie) dans les interrogatifs *hīcīne*, *hocīne*, etc..., attestés chez les Comiques.

datif *utrī*, pour les trois genres. Ces formes se retrouvent dans les « composés » *ne-uter* « nul des deux »; *uter-que* « l'un et l'autre »; *alter-uter* « l'un ou l'autre »; *uter-vīs* « celui des deux que tu veux ».

b) Certains adjectifs se sont vu sémantiquement attirer dans l'orbite de certains pronoms, et ont subi analogiquement leur influence morphologique. Ainsi *ūnus* « un », qui deviendra en plusieurs langues romanes un article indéfini, et voisine avec *quisque* dans le composé *unus-quisque*, a reçu de ce fait certaines désinences de *quis*; d'où les formes de singulier génitif *ūnius*, datif *ūnī*. Le diminutif *ūllus* < \**oīno-lo-s*, et sa forme négative *nūllus*, reçoivent les mêmes désinences : génitif *ullūus*, *nullūus*; datif *ullī*, *nullī*. Par extension, *ūnus* (au sens de « unique ») a été rapproché de *sōlus*, et a analogiquement communiqué à ce mot des formes homologues *solūus*, *solī*.

De son côté *alius* « un autre », associé au thème \**k<sup>w</sup>i-* dans *ali-quis*, avait dû connaître anciennement des groupements de type \**ali-s qui-s* (cf. gr. ἄλλος τις), neutre \**ali-d qui-d* (cf. gr. ἄλλο[δ] τι[δ]), qui avaient eu pour effet de conférer au neutre adjectival l'affixe *-d* du pronom. La forme *ali-d* est effectivement connue dans la poésie archaïsante (Lucrèce, I, 263; 1115; etc...), mais a cédé ensuite le pas à la forme thématisée *aliud* = gr. ἄλλο[δ] < \**āl-yoδ*. Les mêmes associations ont dû être responsables de l'extension au génitif et datif des formes en *-ūs* et *-ī* pour les trois genres. Au génitif, la forme *aliūs* est effectivement attestée, mais, trop peu discernable du nominatif masculin *aliūs*; elle a été remplacée dans l'usage par *alteriūs*. De même, le datif *aliī* eût été indiscernable de masc. nom. pl. *aliī*, et a été lui aussi remplacé par *alterī*. Le pronom *alter*, *altera*, a été ainsi à son tour affublé à ces formes de désinences pronominales.

Enfin, les pronoms signifiant « tout » ont pu subir eux aussi l'influence analogique d'indéfinis comme *quisquis*, *quisque* « tout individu qui..., chaque ». Ainsi, *tōtus*, *tōta*, connaît des formes de singulier génitif *tōtius*, datif *tōtī*. Il est à ce sujet surprenant de voir *omnis* (dont le datif singulier était de toute façon *omnī*) ne point recevoir un génitif \**omnius*, et cela d'autant plus que cet adjectif était par ses emplois plus proche de *quisque* (même si l'on peut soupçonner *tōtus* « tout entier » d'avoir dans la langue parlée largement développé le sens distributif de « chacun »).

Il est d'ailleurs à noter que les désinences pronominales *-ūs*, *-ī*, n'ont pas complètement effacé les formes relevant normalement de la flexion *bonus*, *-a*. Des génitifs *tōtī* (Afranius, 325) *ūnī* (Catulle, XVII, 17); des datifs *tōtō* (Properce, III, XI, 57); *nullae* (*idem*, I, XX, 35); *alterae* (César, *B.G.*, V, XXVII, 5), etc..., se rencontrent chez des auteurs qui ne sont ni archaïques ni vulgaires.

## C. LES ADVERBES PRONOMINAUX

Des thèmes d'interrogatif-indéfini, ou de démonstratifs-anaphoriques, ont été en latin tirés des adverbes, surtout de lieu, parfois de temps, que nous examinerons en appendice. Ils se classent en plusieurs groupes :

1. Les adverbes exprimant le lieu par où l'on passe (*eā, quā; hā-c, istā-c, illā-c*) se ramènent à d'anciens instrumentaux d'un thème collectif en *-ā*. Certains dialectes grecs (laconien τὰντᾶ; crétois et cyrénaïque ζ-δε) présentent des formes de même origine. Le latin a parfois ajouté la particule *-c[e]*.

2. Les adverbes exprimant le lieu vers lequel on se dirige se divisent en deux séries. Les formes *hūc, istūc, illūc* (distinctes par la quantité de *-u-* des neutres *istūc, illūc*: v. p. 235) reposent, avec adjonction de *-c[e]*, sur des finales *-oi* de locatif indo-européen (cf. gr. πῶ, ὅποι; dor. ἐνδοι, ἔξοι); sur le traitement *oi > ū*, v. p. 109. Quant aux formes en *-ō* de type *quō, eō, illō* (ou *illō-c*), *istō* (ou *istō-c*), elles doivent reposer de même sur une finale *-ōi* de locatif, où la voyelle s'est trouvée allongée comme dans le type nominal *\*templōi* (v. p. 162). L'emploi à date ancienne d'un locatif pour exprimer le mouvement vers un lieu est confirmé de divers côtés, et notamment par gr. πῶ.

3. Les adverbes exprimant le lieu dans lequel on se trouve se divisent eux aussi en deux séries. Les formes *hī-c, istī* ou *istī-c, illī* ou *illī-c*, doivent reposer (avec ou sans adjonction de *-c[e]*) sur d'anciennes formes de locatif en *\*-ei* (*\*hei-ce, \*istei-ce, \*illei-ce*). Cette forme en *\*-ei* présente par rapport à *\*-oi* (v. ci-dessus, *istū-c*) une simple alternance vocalique, et il apparaît que le latin a opéré, entre *\*-oi* et *\*-ei*, un clivage sémantique, affectant le premier à l'expression du mouvement vers un lieu, le second à l'expression de la localisation en un lieu. Le latin possède par ailleurs une autre série de formes : *i-bī, u-bī* < *\*qu-bī* (cf. *ali-cubī*), auxquelles correspondent ombr. *ife*; osque *puf*, ombr. *pufe*. Elles peuvent être constituées, avec ou sans abrègement iambique, au moyen d'une désinence *\*-bhei* (qui explique par ailleurs *tibī, sibī*: v. p. 222), dont le degré réduit *-bhi* se retrouve en grec (mycénien *-pi*; hom. *-φι*). Cette désinence semble avoir été à date ancienne insensible au nombre, et, constituant surtout des datifs et instrumentaux, s'est parfois étendue à l'emploi locatif (hom. ἔρεσ-φι « dans la, ou les montagne(s) ». V. P. Chantraine; *Gramm. Hom.*, I, p. 236). On peut songer aussi à un affixe *\*-dhey* dont le degré réduit *\*-dhi* se retrouve dans grec ἔθι. Sur le traitement *dh > b* en latin, voir

p. 53, c). Le thème de *i-bi* est celui de *i-s, i-d, i-m*. Le thème de *ubi* < *\*qubi*, plutôt que *\*k<sup>w</sup>o-*, doit être un thème apparenté *\*k<sup>w</sup>u-*, que l'on retrouve sporadiquement en grec (crétois ὅπου, d'où οὔ « là où »), et, avec allongement, dans védique *kū*.

4. Les adverbes exprimant le lieu d'où l'on vient connaissent eux aussi deux séries. Une première comporte les formes *hinc* < *\*him-ce; illim* et *illinc; istim* et *istinc* (les formes sans *-c* apparaissant surtout à date ancienne, mais aussi, et encore, dans la Correspondance de Cicéron : *Atticus* IX, 14, 2; XIV, 12, 1; *Familières* VI, 20, 1; XVI, 7; etc...). La finale *-im*, qui se retrouve dans *utr-im-que, altr-im-secus, extrim-secus, ex-im*, reste mal expliquée. Elle pourrait n'être rien d'autre que la forme postposée de l'anaphorique *im* (v. p. 225), initialement invariable. C'est probablement cette même forme *\*im* que l'on retrouve au premier terme de *in-de*, ensuite analysé *i-nde*, d'où constitution analogique de *u-nde* (même *u-* < *\*qu-* que dans *ubi*: cf. *ali-cunde*). La particule *-de* de *in-de* pourrait être apparentée à la préposition *dē* (postposée de même dans gaulois βρατου-δε « *de gratia* », formule d'action de grâce).

5. Les adverbes de temps sont beaucoup moins nombreux. Au moyen de l'affixe *-m*, le latin avait constitué un neutre *quo-m*, devenu conjonction; et, sur le thème *\*k<sup>w</sup>ā-* parallèle de collectif, un autre neutre *qua-m*, devenu adverbe d'intensité (« combien »? ou, associé à *tam*, « autant que »). Cette forme explique non seulement *quam-diū*, mais probablement aussi *quan-dō*, avec la particule *dō* « vers » que l'on retrouve dans *dō-nec*, gr. ἡμέτερον δῶ (alternant avec *-δε* de οἰκόνδε)<sup>1</sup>.

6. Il convient enfin de citer l'adverbe quantitatif *quot* « combien? », avec son corrélatif *tot* « de cette quantité », utilisés dans le cas où il s'agit d'être ou objets dénombrables (*quantus, -a, -um; tantus, -a, -um*, dérivés en *-to* des formes *tam, quam*, s'employant dans le cas d'objets dont la quantité n'est pas numériquement appréciée). Ces formes reposent sur les thèmes *\*k<sup>w</sup>o-, \*to-*, suivis d'une particule *\*-ti* (d'où *\*quo-ti > quot; \*to-ti > tot*) que l'on retrouve dans skr. *kāti* « combien? »; et, avec thématization ultérieure (entraînant une forme adjectivale fléchie), dans gr. πόσος < *\*k<sup>w</sup>o-ty-os; ὀσός; τόσος* < *\*to- ty-o-* (le latin s'est de même donné, sur la forme altérée *quot*, un adjectif *quotus*). L'origine de la particule *\*-ti* est mal connue; mais on la retrouve semble-t-il; dans le nom de « vingt » (gr. ἐ-(F)ίκοσι, crétois *ἑίκα-τι*), les numéraux relevant, comme *quot, tot*, de l'ordre quantitatif.

1. Voir P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, s. v. δῶ.

## CONCLUSION

De ce qui précède se dégage l'idée suivante : catégorie syntaxique en retrait par rapport au nom, le pronom n'est pas moins morphologiquement très important. L'hétérogénéité des classes qui le composent, les particularités flexionnelles qu'il présente, ont contribué à faire du pronom à la fois une catégorie isolée, et une réserve de traits flexionnels, où le nom a pu puiser pour renouveler et reconstruire son système flexionnel. Le pronom a enfin été à l'origine d'importantes formations adverbiales, qui jouent en latin un rôle considérable.

## CHAPITRE X

### LES NOMS DE NOMBRES

En raison de leur caractère particulier, et de l'étroite spécificité des notions qu'ils expriment, les noms de nombre constituent, au niveau de toutes les langues indo-européennes, une classe de vocables particulièrement conservatrice. Ils rendent ainsi possibles de fructueuses comparaisons, permettant de reconstituer avec précision un système indo-européen de structure décimale, qui comportait pour les unités des noms spécifiques, et bâtissait les noms des dizaines et centaines par combinaison des noms d'unités avec le radical du nombre « dix ». C'est au niveau supérieur des milliers que les langues manifestent entre elles une discordance générale, autorisant à penser que la numération indo-européenne commune couvrait, sans la dépasser, la zone des chiffres 1 à 999. Une telle limitation, compte tenu de l'époque et des domaines très concrets auxquels s'appliquait la numération, ne doit laisser aucune place à un quelconque préjugé sur des structures soi-disant « primitives » de la mentalité indo-européenne.

On sait que les vocables numéraux peuvent se présenter sous divers aspects, et se grouper en catégories différentes. Les deux principales sont les *cardinaux* (de lat. *cardō* « pivot », d'où « point central, principal »), qui expriment dans l'absolu le concept numérique, et constituent la charpente nue du système numéral; et les *ordinaux*, forme adjectivale des précédents, qui envisagent le nombre à travers l'illustration qu'en fournit un individu (ainsi, le « dixième » est l'individu qui dans une série numérale personnifie « le dix »). Certaines langues, outre ces deux catégories, connaissent aussi des numéraux distributifs (type « par dix, par dizaines »), ou multiplicatifs (« dix fois »). Ces dernières catégories, connues du latin, n'y occupent qu'une place modeste, et l'intérêt doit en priorité se porter sur les deux autres séries, cardinaux et ordinaux.

## I. LES CARDINAUX

Leur étude doit distinguer d'une part les unités, d'autre part les séries supérieures.

1. **Les unités.** Pour le nombre « un », l'indo-européen avait possédé une racine \**sem-* (gr. εἷν < \**sem*; εἷς < \**sem-s*), alternant avec \**sm-* (gr. μία < \**sm-yH<sub>2</sub>*). Le latin a conservé cette racine, hors du système numéral, dans la série *sim-ilis*, *sim-ul*, *sem-el*; et, associés au système numéral, dans le distributif *sin-guli*, et les composés *sim-plus*, *sim-plex* (opposés à *du-plus*, *du-plex*, etc...). Mais le cardinal *ūnus*, -*ā*, -*um* repose sur un thème « occidental » \**oi-no*<sup>1</sup>, qui fournit par ailleurs got. *ains* (et grec οἷνη « le un aux dés »). Ce thème est lui-même apparenté, avec une suffixation différente, à un autre thème \**oi-wo-*, qui explique gr. hom. οἷος et cypr. *o-i-wo-i* (à lire οἷω). On notera que la flexion latine de *ūnus*, -*ā*, -*um*, sujette au genre, suit au nominatif, accusatif, ablatif singulier, les types thématique (masculin et neutre) et en -*ā* (féminin); cependant qu'au génitif et datif des formes *ūni-us*, *ūnī*, influencées par la flexion pronominale (v. p. 237), sont insensibles au genre. Exceptionnellement sont attestés un vocatif *ūne* (au sens de « unique »), et un pluriel *unī*, *unae* (mais avec des mots de valeur collective, équivalant à un singulier : type *una castra* « un seul camp »).

Pour le nombre « deux », le latin a hérité de l'indo-européen une forme \**duō* < \**d<sup>o</sup>w-ō*, correspondant à grec hom δύω, mais que l'abrègement iambique (v. p. 94) avait dès les plus anciens textes réduite à *dūō* (d'où une similitude trompeuse avec grec att. δύο, mal expliqué). Cette finale -*ō*, que l'on retrouve dans *ambō* = gr. ἄμφω « tous deux », et qui demeure reconnaissable dans le dat. abl. récent *duō-bus*, correspondait en indo-européen à une formation de cas direct du duel. Le latin toutefois, qui ne devait pas conserver le duel, n'a retenu la forme *duō* qu'au nominatif masculin et neutre; à l'accusatif neutre (nécessairement homophone du nominatif); et dans le dat. abl. masculin et neutre *duō-bus* (secondairement obtenu par adjonction à \**duō* d'une désinence \*-*bho-s*, cf. *ciui-bus*). Partout ailleurs la flexion, devenue sensible au genre (d'où création d'un féminin *duae*), suit le paradigme pluriel des types thématique et en

1. Le thème \**oino-* se retrouve au premier terme de divers composés : *ūni-color*, *ūni-formis*, *ūni-versus*, etc...; cependant que, réduit à \**oin-*, il apparaît dans les formes du type *ūn-animus*. Le thème \**oino-* a été également à l'origine des dérivés *ūn-icus*, et *ūni-las* (calque de gr. ἐνότης, créé semble-t-il par Varron). On relèvera aussi, et surtout, les formes *āllus* < \**oino-lo-s* (diminutif); et *nāllus* < \**n(e)-oino-lo-s*. Le thème \**oino-* se retrouve enfin dans la négation *nōn* < \**n(e)-oinom* (v. p. 109).

-*a*: *duōs*, -*ās*; *duō-rum*<sup>1</sup>, -*ā-rum*, -*ō-rum*; *duā-bus* (comme *asinā-bus*: v. p. 172). A côté de *duō*, de valeur analytique (« un + un »), le latin a possédé un autre numéral *ambō*, de valeur synthétique (« tous deux, indistinctement »), qui n'a pas subi étant donné son rythme l'abrègement frappant \**duō*, et se fléchit à tous autres égards comme *duō*<sup>2</sup>.

Pour le nombre « trois », le latin connaît au masc. et fém. un nominatif *trēs* < \**trey-es*, correspondant à gr. τρεῖς et skr. *trāy-aḥ*; cependant que le neutre *triā*, bâti sur un degré réduit radical (\**tr'y-H<sub>2</sub>*)<sup>3</sup>, correspond de même à gr. τρία. L'ensemble se fléchit selon le type *ciuēs*, *maria* (thèmes en -*y* de la flexion athématique dite « troisième déclinaison »)<sup>4</sup>.

Pour le nombre « quatre », l'indo-européen possédait un nominatif animé \**k<sup>w</sup>etwer-es*, qui explique directement skr. *catvāraḥ*, et grec ionien τέσσαρες; cependant que [grec occidental τέτορες, et osque *petora* (neutre), supposent (avec chute ancienne de -*w-* devant *o*?) un vocalisme prédésinentiel différent, \**k<sup>w</sup>el(w)or-*. Quant à attique τέτταρες, béotien πέτταρες, ils reposent sur une forme à prédésinentielle réduite, \**k<sup>w</sup>etw<sup>r</sup>-es*. En face de ces formes, latin *quattu(w)or* (avec -*w-* non noté, et -*ll-* mal expliqué) suppose, avec dans la syllabe initiale un vocalisme *a* « populaire » (v. p. 87), un thème \**k<sup>w</sup>at<sup>w</sup>or-*, d'où \**k<sup>w</sup>at<sup>w</sup>or-*. A partir de ce thème, un nominatif animé \**k<sup>w</sup>atu(w)or-es* et un inanimé \**k<sup>w</sup>atu(w)or-a* étaient susceptibles tous deux d'aboutir phonétiquement à *quat(t)u(w)or*<sup>5</sup>. C'est vraisemblablement cette convergence phonétique qui, rendant indiscernable tout indice de genre ou de cas, a entraîné *quattuor* à fonctionner comme lexème invariable exposant la notion « quatre »<sup>6</sup>.

1. L'ancien génitif *duom*, *duum*, correspondant au type nominal *deum* (v. p. 164 sq.), a subsisté dans *duum-uiri* « membres de deux » = « membres associés dans un groupe de deux personnes ».

2. A côté de *duō*, le latin atteste un thème \**dw-* dans *bis* (v. p. 253), et dans *duplus*, *du-plex*, *du-pondium* « pièce de deux as ». Ce thème est celui sur lequel avait été ajoutée la marque -*ō* de duel qui caractérise le cardinal \**dw-ō*, ou \**d<sup>o</sup>w-ō*. Une forme *dud-pondō* « poids de deux livres », a aussi existé, et doit son -*ā* à l'analogie de *tria*.

3. Le thème réduit \**tri-* se retrouve dans *tri-ceps* « à trois têtes »; *tri-pes* « à trois pieds »; *tri-plex*; etc... A noter l'évolution de \**tr(i)s* vers *ter* « trois fois », et de \**tr(i)-stis* vers \**ter-stis*, puis *lestis* « tierce personne », d'où « témoin ».

4. Notons ici que l'exemple de *quattuor*, *quinque*, etc..., paraît avoir entraîné dans la langue vulgaire un emploi de *duō* et *trēs* comme invariables.

5. Cette forme entre telle quelle les juxtaposés *quattuor-uiri*, et *quattuorpedia* « lézard à quatre pattes ». Sur le traitement des finales -*rēs*, -*rā* > -*r*, v. p. 102 sq.

6. A côté de \**k<sup>w</sup>at<sup>w</sup>or-*, qui, avec voyelle de transition, explique *quattuor*, une forme \**k<sup>w</sup>at(w)or-*, sans voyelle de transition, et avec perte de *w* devant *o* (v. p. 70, c), produisait une forme *quator* utilisée en latin vulgaire; cette dernière est à l'origine des formes romanes fr. *quatre*, ital. *quattro*.

Pour le nombre « cinq », l'indo-européen possédait une forme invariable \**penk<sup>w</sup>e*, qui explique directement skr. *pāñca*, grec πέντε. Dans le groupe italo-celtique, une assimilation de *p* à *k<sup>w</sup>* produisait un type \**k<sup>w</sup>enk<sup>w</sup>e*<sup>1</sup>. C'est cette forme qui rend compte phonétiquement de gaulois *πεμπτε-*, gallois *pimp*, et latin *quīnque*<sup>2</sup>. Le *-i-* long que paraissent dans ce mot supposer les langues romanes est mal expliqué (analogie de *quīntus*, v. ci-dessous?). Une dissimilation ultérieure de l'appendice labio-vélaire du phonème initial rend compte de la forme vulgaire \**cinque*, qui explique les formes romanes (fr. *cing*, ital. *cinque*).

Le nom du nombre « six » pose en indo-européen des problèmes complexes. La forme complète du thème paraît avoir été \**sweks*, qui explique, outre le grec ἕξ (ancien *Fέξ*, attesté en crétois, héracléen, et delphien; cf. aussi mycénien *we-pe-za* = \**Fεξσ-πεζα* « à six pieds »), les formes celtiques gallois *chwech*, et gaulois *suex-os* « sixième » (ordinal). Mais une simplification du groupe initial, probablement phonétique<sup>3</sup>, avait produit deux variantes, respectivement \**weks* (arménien *ueç*), et \**seks*, qui explique, outre skr. *ṣāt* et lituanien *šeš-i*, la forme *sex* du latin<sup>4</sup>.

Le nom du nombre « sept » ne pose en revanche aucun problème : c'est un même thème \**sept-ṛ*, pourvu du même élargissement que \**dek-ṛ* (v. ci-dessous), qui explique skr. *saptā*, gr. ἑπτὰ, lat. *septem*<sup>5</sup>.

Il en va de même pour le nom du nombre « huit », qui repose sur un thème indo-européen \**oktō* < \**H<sub>3</sub>ekt-eH<sub>3</sub>-*; d'où skr. *aṣṭā*, gr.

1. C'est tout pareillement que indo-eur. \**pek<sup>w</sup>-* « cuire » (gr. πέπω) a évolué sur le domaine occidental vers \**k<sup>w</sup>e/ok<sup>w</sup>-*, d'où latin *coquo*.

2. Cette forme apparaît aussi dans de nombreux composés : *quinquefolium*, *quinqu-ennis*, etc... Le *-u-* des formes *quincu-plex*, *quincu-pedalis*, est phonétique devant labiale (v. p. 97), mais a dû être favorisé par le type *duplex* (v. ci-dessus).

3. On constate le même traitement pour le thème \**sw-e/or-* « observer, guetter », qui produit grec \**hFop-*, d'où cypr. *lu-ra-wo-ro-se* = \**θυρα-φόρος* et \**hFopα-γω*, d'où att. *δράω* > *δρω*. Une simplification ancienne du groupe \**sw-* produit les variantes \**we/or-* (lat. *uereor* « je suis sur mes gardes »; germ. *war* « garde, défense »); et \**se/or-*, d'où grec *δρομαι* « guetter » (myc. *o-ro-me-no* = *δρόμενος*; et, avec suffixation *-wo-*, d'où \**se/or-wo-*, grec hom. *οὔρος* « gardien »; et lat. *seruāre* « veiller »).

4. La même forme se retrouve dans les composés du type *sex-ennis* « de six ans »; et, avec altération phonétique (v. p. 105), dans le type *sē-mestris* « de six mois »; d'où, par analogie, *sēpes* « de six pieds »; etc...

5. La même forme se retrouve en composition dans \**septem-geminus*; *septem-uirālis*; *septem-triōnis* « les sept étoiles de la petite Ourse ». Les formes du type *septi-collis*, *septi-montium*, peuvent s'expliquer (au timbre apophonique près) comme *decu-plus* (v. ci-dessous).

δκτώ, lat. *octō*<sup>1</sup>. Les formes à finale *-au* du védique (*aṣṭāu*) et du gotique (*ahtau*) ont subi l'influence de l'ordinal (v. ci-dessous).

Pour « neuf », l'indo-européen possédait un thème \**new-(e)n*, dont le *-n* final est nettement identifiable grâce à irl. *nóin*, got. *niun*, et à l'ordinal latin *nōnus* (v. ci-dessous). Sous l'influence de *septem* et *decem*, le latin a substitué à cette consonne la labiale *-m*; d'où *nouem*<sup>2</sup>.

Le nom du nombre « dix » reposait en indo-européen sur un thème \**dek-ṛ*, où la nasale finale, absente de formations latines comme *Decius*, *dec-ūria*, *dec-iēs*, peut représenter un affixe<sup>3</sup>. Ce thème \**dek-ṛ* explique directement les formes skr. *dāça*, gr. δέκα (arcadien *δέχο*), lat. *decem*<sup>4</sup>.

2. **Les dizaines.** Les noms des dizaines comprises entre 10 et 100 (c'est-à-dire « vingt » inclus à « quatre-vingt-dix » inclus) résultent en latin de la juxtaposition de deux thèmes.

a) Le second de ces deux thèmes paraît avoir été dès l'indo-européen constitué par un dérivé en \**-to-* du nom de la dizaine, \**dek-ṛ*. Ce dérivé en \**-to-*, affectant la forme d'un collectif, se présentait avec une finale \**-t-eH<sub>2</sub>* (vocalisme plein du suffixe de collectif), ou \**-t-H<sub>2</sub>* (vocalisme réduit de ce même morphème). Il s'ensuivait que, deux vocalismes identiques de deux éléments successifs n'étant point en droit possible (v. p. 127), le dérivé pouvait à priori recevoir deux formes, \**dk-e/om-tH<sub>2</sub>*, ou \**dk-ṛ-teH<sub>2</sub>*. La première de ces formes explique (avec simplification ancienne du groupe initial), la finale *-χοντα* des noms de dizaines du grec, type *τριαχοντα*. La seconde explique en revanche, avec la même simplification (d'où *-(d)kṛ-teH<sub>2</sub>*), suivie d'une assimilation de sonorité (d'où \**-gintā*), la finale *-gintā* qui en latin est celle des noms de dizaines compris entre trente (*trī-gintā*) et « quatre-vingt-dix » (*nonā-gintā*). La forme de « vingt » se singularise dans la mesure où elle est constituée au moyen d'une finale \**-ti*, qui caractérise aussi certains adverbes numériques (indo-eur.

1. La forme *octō* se retrouve dans *octō-ber*. Les composés du type *oct-ennis*, *oct-u-plex*, doivent être analogiques de *quinqu-ennis*, *quadru-plex*.

2. Cette forme se retrouve en composition dans *nouem-ber*, *nouen-dialis* « du neuvième jour »; cependant que *nūndinus* (*noundinum* dans le *S. C. des Bacchanales*) « qui a lieu tous les neuf jours » repose, avec syncope, sur \**nou(e)n-di-ne/o-*.

3. En vertu de l'équation observée entre morphèmes d'ordinal et d'adjectif verbal (v. p. 212, 250 et 347), la finale de *decimus* peut être assimilée à celle de *al-mu-s* (adj. vb. de *al-ō*), qui à date ancienne coexistait avec *al-tu-s*. On peut en déduire, au-delà de l'équation \**-mo* = \**-to*, une équation \**-m* = \**-t*, morphème actualisant une notion (v. p. 179).

4. Cette forme se retrouve dans *decem-ber*, *decem-uirī*, etc...

\**k<sup>w</sup>ó-ti*, d'où skr. *káli*, lat. *quot* : v. p. 239). C'est elle qui explique directement la finale grecque de crétois et béotien *ἑκατα*, att. \**é-*(*F*)*ἑκασι* > *εἰκοσι*, avec *-o-* analogique des formes en *-κοντα*. La forme *uī-gintī* du latin suppose, elle, une finale \**-ti-H<sub>2</sub>*, parfois interprétée comme celle d'un duel, mais qui représente en fait la forme collective de \**-ti*.

b) Quant au premier thème intervenant dans les noms des dizaines, il était dès l'indo-européen constitué par la forme collective du nom de l'unité qui exposait le nombre des dizaines décomptées. Ainsi, pour « trente », soit « trois dizaines », le premier élément pouvait, selon le vocalisme du morphème collectif, revêtir les formes \**try-eH<sub>2</sub>*, ou \**tri-H<sub>2</sub>*. C'est la première de ces formes qui rend compte de grec *τριακοντα*, la seconde en revanche expliquant (à côté du neutre *triā* : v. *supra*) latin *trī-gintā*. Pour le thème de « quatre », la forme collective \**k<sup>w</sup>at(w)r-H<sub>2</sub>* (avec simplification du groupe central de consonnes) avait pu évoluer, par assimilation de sonorité, vers \**k<sup>w</sup>adrH<sub>2</sub>*<sup>1</sup>, qui phonétiquement produisait \**quadrā-gintā*<sup>2</sup>. C'est cette forme qui a analogiquement entraîné *quinqu-ā-gintā*, *sex-ā-gintā*, *nōn-ā-gintā*<sup>3</sup> (correspondant à des cardinaux *quinque*, *sex*, *novem*, tous indéclinables). La forme *octō-gintā* surprend dans la mesure où elle présente au premier terme une forme non-collective. Mais il s'agit là d'une réfection récente par analogie avec le cardinal de l'unité. Une forme ancienne \**octuā-gintā*, seule susceptible d'expliquer par analogie *sept-uā-gintā*, a dû en effet exister. Elle reposait normalement sur un thème \**H<sub>3</sub>ekt-H<sub>3</sub>-eH<sub>2</sub>*, à poser, selon les doctrines de A. Martinet (v. p. 67), sous une forme équivalente \**H<sub>3</sub>ekt-<sup>u</sup>a<sup>w</sup>-eH<sub>2</sub>* (d où \**oct<sup>o</sup>wā-*; cf. gr. *ἑξήδεκα*, et v. ci-dessous, p. 250). Il convient enfin d'examiner à part le nom de « vingt », *uī-gintī*, dont le premier terme se retrouve tel quel sans grec béotien et crétois *ἑκατα*, et avestique *vī-saiti*. Cet élément \**wī-* doit représenter dès l'indo-européen une simplification (\**dw->w-*), ou une assimilation (*dw->ww->w-*), d'un plus ancien \**dwī-*, en rapport avec le thème du nom de « deux » (v. p. 242), et dont le *-ī* s'expliquerait lui-même par l'analogie de *trī-* < \**tri-H<sub>2</sub>* (v. ci-dessus).

**3. Nombres compris entre des dizaines.** Pour les nombres compris entre des dizaines (de onze à dix-neuf; de vingt et un à

1. A moins que la sonorisation ne s'explique par l'influence ancienne d'un ordinal : v. p. 249.

2. Pour le traitement \**-rH<sub>2</sub>* > \**-r<sup>o</sup>H<sub>2</sub>* > \**-rā*, cf. \**g<sup>w</sup>r-H-to* > \**grā-tu-s* (v. p. 68).

3. *nōn-* représentant la contraction de \**nōwen-* (v. p. 109).

vingt-neuf; trente et un à trente-neuf: etc...) le latin utilise des vocables obtenus par juxtaposition d'un nom de dizaine et d'un nom d'unité. L'usage consiste à exprimer le nom exact du nombre par addition d'unités au nombre représentant les dizaines entières (type « vingt-huit », exprimé sous la forme « vingt plus huit »). Une exception est toutefois constatée pour les nombres « dix-huit » et « dix-neuf », à propos desquels l'usage latin consiste à retrancher de la dizaine supérieure non-entière deux unités ou une unité (« deux ôtés de vingt », « un ôté de vingt »).

Pour les unités comprises entre onze et dix sept, l'usage consiste à exprimer d'abord le nombre des unités, ensuite celui de la dizaine à laquelle elles s'ajoutent. Ainsi s'expliquent directement *duō-decim*<sup>1</sup>, *quattuor-decim*, *septen-decim*<sup>2</sup>; et, avec des altérations phonétiques, *ūn-decim* < \**oin(o)-decim*; *trē-decim* < \**trēs-decim*<sup>3</sup>; *quīn-decim* < \**k<sup>w</sup>en(g<sup>w</sup>)-decim*<sup>4</sup>; *sē-decim* < \**segz-decim* < \**seks-dekm*. Pour « dix huit » et « dix neuf », les unités à retrancher sont de même exprimées avant la dizaine supérieure, l'opération de soustraction étant exprimée par *dē*: *duō-dē-vīgintī*, *ūn-dē-vīgintī* < \**oin(o)-dē-*.

Pour les unités comprises entre vingt et trente, trente et quarante, etc..., le dénombrement peut s'opérer soit au moyen du nom de la dizaine inférieure suivi du nom des unités surajoutées (type *uīgintī trēs* « vingt-trois »); soit au moyen du nom des unités rajoutées, suivi du nom de la dizaine précédé de *et* « additif » (type *trēs et uīginti*).

**4. Les noms de centaines.** « Cent » étant un multiple de « dix », et représentant de surcroît 10 × 10, il n'est point surprenant que le nom de la centaine ait été en indo-européen dérivé du thème du nombre « dix ». On peut même penser que, rangeant les objets par paquets de dix unités, et dénombrant ensuite dix de ces paquets, les usagers du thème que nous interprétons comme « cent » exprimaient par ce vocable le sens de « un dix », comme nous disons « un cent de clous ». C'est l'idée à laquelle nous conduit le thème indo-européen \**(d)k<sup>w</sup>to-* « cent », adjectif en *-to* tiré du thème à vocalisme réduit de \**dek-m*, et exprimant, comme les adjectifs en \**-to* d'une façon générale, l'accomplissement de la notion dans l'objet (v. p. 154). Ce thème pouvait en droit se fléchir selon un paradigme animé (dont

1. A remarquer, dans *duō-decim*, la forme déjà abrégée de \**duō*.

2. Le passage de *decem* à *-decim* peut s'expliquer par abrègement de la voyelle dans le mot devenu polysyllabe (v. p. 102).

3. V. p. 59.

4. Avec sonorisation *-k<sup>w</sup>->-g<sup>w</sup>-* entre sonores, et chute ultérieure de la consonne médiane. Le *i* attesté par l'apex des inscriptions s'explique peut-être par l'ancien groupe *yg*.

le latin a gardé des traces : v. ci-dessous), ou inanimé. C'est une forme inanimée *\*(d)km-to-m* (avec simplification ancienne du groupe initial) qui explique skr. *çatām*, vieux slave *sūto*, encore fléchis; et, devenus invariables, latin *centum*, gotique *hund*, grec *ἑ-κατον*.<sup>1</sup>

Les multiples de « cent » s'opposent en latin au nom de la centaine simple dans la mesure où ils demeurent fléchis et sensibles au genre : type *dū-centī*, -ae, -ā<sup>2</sup>. Ces multiples de « cent » se scindent en deux séries, selon que le groupe *km* a subi une sonorisation en *gm* (comme dans *trī-gintā* : v. ci-dessus, p. 245), ou qu'a été maintenue dans le nom des multiples l'initiale sourde du nom de la centaine. Ainsi, le thème de *centum* demeure reconnaissable dans *du-centī*, *trē-centī*, *ses-centī*; cependant que *\*-gmtoi* produit *-gintī* dans *quinginti*, *septinginti*, *nōnginti*, etc... formes où *g* peut s'expliquer par l'influence de *n* précédent. Le premier élément de ces noms de multiples présente parfois des difficultés. Les formes *quin-gintī* < *\*k<sup>w</sup>eng<sup>w</sup>-gmtoi*<sup>3</sup>; *ses-centī* < *\*se (k) s-kmtoi*; *septim-gintī*; *nōn-gintī*; < *\*no (w) en-gmtoi*, sont phonétiques. La forme *dū-centī* présente au premier élément le thème *dū-* qui se retrouve dans *bis* < *\*dw-is*, et *du-plex* (v. p. 243, n. 2). Pour « trois cents », la forme *trē-centī* peut procéder, à partir de *\*ter-centī* < *\*tr(i)centī* (thème *\*trī-* de *ter*, *ter-lius*, gr. *τρί-τος*) d'une métathèse *ēr* > *rē* sous l'influence de *trēs*. Quant à *quadr-ingintī* « quatre cent », *oct-ingintī* « huit cent », ils ont retenu analogiquement toute la finale de *qu-ingintī*, *sept-ingintī*, qu'ils ont greffée sur des thèmes artificiels *\*quadr-*, *\*oct-*, tirés par fausse coupure de *quadr-āgintā* « quarante », *oct-ōgintā* « quatre vingt ».

Pour exprimer les nombres intermédiaires entre deux centaines, le latin se bornait à exprimer successivement le nom de la centaine complète, et le nombre (unités, ou dizaines plus unités) qui au-delà de la centaine complète permettait d'atteindre le total à exprimer; ainsi *trecentī (et) uigintī duo* « trois cent vingt-deux ».

**5. Le nom du millier.** L'indo-européen commun ne paraît pas avoir possédé de terme désignant la notion « mille »; soit qu'au delà de neuf-cent il ait continué à compter par dix, onze, douze, etc...

1. *ἑ-κατον* refait à partir de *\*ἑ-κατον* < *\*sm-kmto-* « un cent », sous l'influence de *εἰς*; v. P. CHANTRAINE, *Morphologie historique du grec*, § 167.

2. Même flexion, et même sensibilité au genre, dans les formes grecques parallèles, type *τριᾶ-κόσιοι*. A noter toutefois, en grec, le renforcement de la nature adjectivale par l'appoint du suffixe *\*-yo-*: *\*(d)kmt-<sup>4</sup>yoī* > *-κάριοι* (béotien) *-κόσιοι* (arcadien); puis, par substitution de vocalisme (sous l'influence des noms de dizaines en *-κόντρα*), att. *-κόσιοι*.

3. Avec passage de *-k<sup>w</sup>-* à *-g<sup>w</sup>-* entre consonnes sonores, et perte ultérieure, dans le groupe de trois consonnes, de la consonne médiane.

centaines; soit, plus vraisemblablement, qu'il n'ait point effectivement compté jusqu'à un nombre aussi élevé. Il en résulte, pour les langues indo-européennes de date historique, une absence de correspondance pour l'expression du millier.

Le vocable *mille*, dont use le latin, est d'étymologie inconnue. Il semble qu'il s'agisse d'un ancien substantif neutre de valeur collective, ce qui explique sa construction fréquente avec un génitif partitif (*mille nummum, passuum*, etc...). Son pluriel *millia* reste attesté dans l'expression des multiples *duo millia, tria millia*, etc...; et comme pluriel normal de *mille* (*passum*), devenu le nom d'une unité de longueur. Sur les graphies *millia* ou *milia*, v. p. 83.

## II. LES ORDINAUX

Les ordinaux, illustrant et actualisant en des individus déterminés la notion numérale (v. p. 241), étaient de ce fait en indo-européen, comme dans la plupart des langues occidentales modernes, des adjectifs, de ce fait soumis aux catégories de genre, nombre, et cas. Du point de vue morphologique, si l'indo-européen récent a pu connaître divers suffixes ordinaux, le procédé le plus ancien, d'où découlent tous les autres, consistait à former l'adjectif ordinal par thématisation du thème cardinal. La fonction de la voyelle thématique était en effet, au niveau indo-européen, actualisante et individualisante. Et tout comme, dans une équipe sportive, le chiffre « 15 » plaqué sur le maillot d'un joueur s'actualise dans ce joueur, dont il fait « le quinze », c'est-à-dire « le quinzième » élément de l'équipe, la voyelle thématique, actualisant l'idée exprimée par le cardinal, constituait à partir de lui un thème d'ordinal.

Parallèlement à la thématisation du thème cardinal, l'indo-européen paraît avoir utilisé un procédé secondaire de formation des ordinaux, consistant en une sonorisation (non-explicable phonétiquement) des consonnes radicales. Ce procédé demeure en grec illustré par *ἑβδομος* « septième » (en face de *ἑπτά*); *ὄγδο(ς)ος* « huitième » (en face de *ὄκτώ*); et, hors du grec, par vieux slave *sedmŭ* « septième ». En latin, le consonantisme de l'ordinal a été en règle générale ramené à celui du cardinal, et la sonore ancienne de la série ordinale n'est plus décelable que par certaines influences analogiques (au demeurant peu sûres) qu'elle aurait exercées.

Ces principes étant posés, les formes latines s'expliquent comme suit :

**1. Les ordinaux des noms d'unités.** En latin, c'est la thématisation du thème cardinal qui explique (parfois avec vocalisme plein du suffixe) les formes *decimus* « dixième » < *\*deke/om-o-* (cf.

skr. *daçamáh*, avest. *dasəmō*); *nōnus* « neuvième » < \**no(w)en-o-* (cf., avec extension analogique du *-m-* de *daçamáh*, skr. *navamáh*); *septimus* « septième » < \**sept-e/om-o-* (cf. skr. *saptamáh*, et, avec maintien de l'ancienne sonore « ordinale », grec ἑβδομος). Pour « huitième », la forme *octāuos* du latin s'explique, toujours au moyen de la thématisation, à partir de \**H<sub>3</sub>ekt<sup>o</sup>H<sub>3</sub>-o-*; soit, selon la théorie de A. Martinet, \**H<sub>3</sub>ekt<sup>o</sup>A<sup>w-o-</sup>* (v. p. 67). En face d'elle, la forme du grec repose (avec maintien de la sonore « ordinale ») sur \**H<sub>3</sub>egdA<sup>w-o-</sup>* (sans voyelle de transition dans le groupe \**-dA<sup>w-</sup>*); la forme \**ἕγδοϜος*, attendue, a été refaite en ἕγδο(Ϝ)ος (avec voyelle *-o* -supplémentaire) sous l'influence du cardinal ὄκτω.

À côté des formes précédentes, certains ordinaux latins sont formés au moyen du suffixe \**-to*, également connu dans des formations de superlatif (v. p. 212) et d'adjectif verbal (v. p. 347), et qui, tout comme la voyelle thématique, avait pour fonction d'actualiser et d'individualiser une notion (v. p. 154). C'est au moyen de ce suffixe que sont en grec constitués les ordinaux τρι-το-ς, τέταρ-το-ς, πέμπ-το-ς, ἕκ-το-ς, δέκα-το-ς, et, sur un thème sans rapport avec celui du cardinal, πρῶ-το-ς (att.) ou πρᾶ-το-ς (dorien). Le latin, qui a beaucoup moins que le grec étendu ce suffixe, l'utilise dans *sex-tu-s* « sixième »; *quintus* « cinquième » < \**quin(c)-tus* (simplification consonantique : v. p. 82), reposant lui-même sur \**k<sup>w</sup>enk<sup>w-to-</sup>*. Pour « quatrième », le grec τέταρ-το-ς < \**k<sup>w</sup>el(w)γ-to-* manifeste une disparition sans doute ancienne de *-w-* entre occlusive et sonante. Le latin, avec un vocalisme réduit de la syllabe initiale, suppose le même traitement dans le prototype \**k<sup>w</sup>t(w)γ-to<sup>-1</sup>*, qu'une dissimilation de dentales réduisait de surcroît à \**k<sup>w</sup>γ-to-*. Cette forme devait phonétiquement produire \**quortus* (attesté indirectement par *Quorta*, devenu en prénestin un prénom féminin). La forme *quārtus*, effectivement attestée, doit son timbre *-ā-* à l'influence de *quārtuor*; la quantité longue de cette voyelle, supposée par l'apex de certaines inscriptions, s'explique difficilement<sup>2</sup>. On notera enfin, pour « troisième », la forme *tertius*, qui

1. La forme \**k<sup>w</sup>t(w)r-*, avec une simplification différente du groupe initial, a par ailleurs produit \**tr-*, premier élément de mycénien *to-pe-za* (à lire \**τορπεζα*), grec historique *τράπεζα* « (meuble) à quatre pieds », d'où « table ».

2. Il est peu vraisemblable qu'ait joué l'analogie de *quadrā-* (dans les formes de type *quadrā-gintā*). On peut noter que l'apex des inscriptions prête la quantité longue à de nombreuses voyelles suivies de *-r-* + consonne sonore, *fōrma*, *ōrdo*, *fīrmus*, etc... Selon Brugmann, *-r-* de ces formes, prononcé d'une façon peu différente de *-z-* (cf. le rhotacisme : v. p. 59), aurait devant sonore disparu avec allongement compensatoire, et ne serait plus dans ces mots que graphique. Mais la conservation dans les langues romanes du *-r-* de ces mots

procède vraisemblablement de la réfection d'un ancien \**tr(i)-to-* (cf. gr. τρι-το-ς) en \**tr(i)-t<sup>yo</sup>* (mixage entre \**-to* et \**-yo*).

Pour « premier » et « deuxième » enfin, le latin possède des formes originales *prīmus*, *secundus*. Cette dernière n'est autre qu'un ancien adjectif verbal en \**-nd-e/o-* de *sequor* « suivre » (= « venir après, au deuxième rang »). Quant à *prīmus*, il paraît avoir un correspondant exact dans pélignien *prismu* « *prīma* », permettant de poser un plus ancien \**pris-mo-*. Le premier élément inclus dans cette forme a été fréquemment interprété comme un comparatif, qui serait à *pr-ius* ce que *mag-is* est à *ma(i)-ius* < \**mag-yos* (v. p. 71 et 212); d'où il découlerait que \**pr-is-mo-* serait une forme de superlatif<sup>1</sup>, devenue ordinale compte tenu de la parenté fondamentale des deux notions (v. p. 212). Mais il semble que l'on puisse tout aussi bien expliquer \**pris-* de \**prismo-* comme une ancienne formation adverbiale en *-s* (cf. gr. τρι-ς, lat. \**tri-s* > *ter*; et les formations telles que gr. ἀμφι-ς, lat. *ab-s*), formée sur le thème \**prī* que l'on retrouve dans gr. πρι-ν, et dont le vocalisme plein \**prei* rend compte de vieux-prussien *prei* « devant »; lat. *prī-dem*, *prī-diē*, *prī-s-cus*, *prī-s-linuș*; grec crétois *πρειν*, homérique *πρίν* < \**πρει-ν*, (iotacisme secondaire). Sur le thème \**pris-*, le latin a rajouté le suffixe \**-mo* que l'on retrouve dans une formation en \**prō-mō-* : ombrien *prumum* « *prīmum* »; gotique *fruma* « *prīmus* »; grec πρό-μο-ς (Tragiques). Ce suffixe, qu'on l'interprète comme superlatif<sup>2</sup> ou comme ordinal, résulte des toute façon d'une extension, dès l'indo-européen, de la finale ordinale de types skr. *saptamáh*; lat. *septimus*; gr. ἑβδομος; ou skr. *daçamáh*, lat. *decimus*; sur lesquels voir ci-dessus.

**2. Les ordinaux de dizaines, centaines, et milliers.** À partir de « deux dizaines », les ordinaux latins correspondant à des dizaines entières sont tous caractérisés par une finale *-ē(n)simus*, avec notation facultative d'une nasale ancienne, disparue de la prononciation devant *s* (v. p. 75). On obtient ainsi des formes *uicēsīmus* « vingtième »; *tricēsīmus* « trentième »; etc...; *centēsīmus* « centième »; *ducentēsīmus* « deux-centième »; *millēsīmus* « millième »; *bis millēsīmus* « deux-millième »; etc...

L'interprétation de cette finale est rendue possible par l'examen des faits grecs, où les ordinaux correspondants (τριᾶ-κοστός « trentième ») infirme cette explication. Il est plus simple de penser que, devant *-r-* très sonore, un excès de vibrations glottales produisait passagèrement l'impression d'un allongement vocalique.

1. Voir M. LEJEUNE, *Grec* πρώτος, dans B.S.L. XXIX, p. 117 sq.

2. Pas plus que grec πρόμος, latin *prīmus* ne serait interprété comme superlatif, n'était en latin l'existence de *prior* (issu de *prī-yōs?*), avec lequel il paraît former couple.

tième »; τεσσαρα-κοστός « quarantième; etc... » présentent une finale -κοστός. En face des cardinaux correspondants en -κοντα (<\**(d)kom-t-H<sub>2</sub>*), il semble que cette finale -κοστός doive s'interpréter comme reposant sur \*-(*d*)komt-to<sup>-1</sup>, avec adjonction, au thème du cardinal, du suffixe -to produisant le type δέκατος (v. ci-dessus). En latin, le thème \**(d)gml-* (produisant les formes en -*gint-ā*: v. ci-dessus) a sans doute fait l'objet d'une dérivation semblable; d'où \*-(*d*)gml-to-. Mais cette forme elle-même s'est ensuite vu hypercaractériser au moyen du suffixe \*-mo issu du type *decimus* (v. ci-dessus). Il s'ensuivait une forme complète \*-(*d*)gml-to-mo-, évoluant phonétiquement en \*-genssomo<sup>-2</sup>, d'où -*gē(n)simu-s*. Ainsi, aux noms de dizaines en -*gintā*, correspondent normalement des ordinaux en -*gēsimum*, d'où les couples : *quadrā-gintā/quadrā-gēsimum*; *quinquā-gintā/quinquā-gēsimum*; etc... La forme -*cēsimum* (avec sourde) observée dans *ūcēsimum* « vingtième » et *trīcēsimum* « trentième » est surprenante; on constate, en relation peut-être avec ce fait, que ces deux formes sont seules à ne pas présenter le -*ā-* de *quadrā-gēsimum* et des dizaines suivantes.

A partir des ordinaux de dizaines en -*gēsimum*, le latin a extrait une finale -*ēsimum* au moyen, de laquelle il a formé les ordinaux correspondant aux centaines et aux milliers : *cent-ēsimum*, *mīll-ēsimum*, directement construits sur le thème de *centum* et de *mille*.

Pour former les ordinaux de nombres compris entre deux dizaines entières, le latin juxtapose le plus souvent l'ordinal de l'unité supplémentaire à l'ordinal de la dizaine complète : type *ūcēsimum tertius* « vingt-troisième ». Mais on doit relever quelques points contrevenant à cet usage : a) pour les nombres compris entre 13 et 17, l'ordinal de l'unité précède celui de la dizaine (type *tertius decimus* « treizième »); b) Pour 11 et 12 existent, parallèlement aux cardinaux *undecim*, *duodecim*, les ordinaux, *undecimus*, *duodecimus*; c) lorsque l'unité excédant une dizaine entière est 8 ou 9, l'ordinal est formé par soustraction du cardinal « deux » ou « un » à l'ordinal de la dizaine supérieure : types *duo-dē-ūcēsimum* « dix-huitième »; *un-dē-trīcēsimum* « vingt-neuvième ». Au-delà de « cent », le latin opère par juxtaposition de l'ordinal de la centaine et de l'ordinal des unités (ou dizaines) complétant le nombre : type *ducentēsimum quadrāgēsimum tertius* « deux cent quarante troisième ». Au-delà de « mille », le principe est identique.

1. Le traitement -*h*>-*στ*- est commun en grec : v. M. LEJEUNE, *Traité de phonétique grecque*, § 52.

2. Par l'évolution -*it*->-*ss*- (v. p. 79).

### III. LES ADVERBES MULTIPLICATIFS

A côté des cardinaux et ordinaux, le latin a possédé une série d'adverbes numériques, exprimant combien de fois un procès ou un total numérique se trouvent réalisés.

Dans cette série, la forme *ter* « trois fois », issue phonétiquement de \**tr(i)-s* (v. p. 102), et correspondant à skr. *trih*, gr. *τρίς*, a chance d'être la plus ancienne. Elle constitue, sur le thème \**trī-* « trois » au vocalisme réduit, une formation adverbiale caractérisée par -*s* (cf. gr. *ἀμφί-ς*, *οὐτω-ς*, et, en latin, *ex = ek-s*, *ab-s* à côté de *ab*, etc...). Dès l'indo-européen, la finale -*is* de \**tri-s* s'était analogiquement étendue à \**dw-is* (constitué sur le thème \**dw-* « deux » : v. p. 243, n. 2), qui devait produire gr. *δύς*, lat. *bis* (v. p. 70). Par ailleurs, au niveau latin cette fois, la finale -*er* de *ter* s'est analogiquement étendue à *quater* « quatre fois »; analogie favorisée par la convergence phonétique des distributifs \**tr(i)-noi* > *ter-nī*, \**qual(w)r(o)-noi* > *quaterni* (v. ci-dessous).

Pour « une fois », le latin a une forme *semel*, manifestement tirée de la racine indo-eur. \**se/om-* « un », tout comme *similis* <\**sem-<sup>o</sup>li-*, correspondant lui-même à grec *ὁμολός* <\**som-<sup>o</sup>lo*. La finale -*ēl* de *semel* fait difficulté, et n'a pas reçu à ce jour d'explication satisfaisante. Sachant que *simul* « à la fois » continue, par un intermédiaire *semol* (attesté), l'ancien neutre \**sem<sup>o</sup>l(i)* de *similis*, on peut se demander si *semel* ne continuerait pas (avec abrégement devant consonne finale autre que -*s*) un ancien \**semēl(i)*, lui-même neutre d'un adjectif \**semēlis*, doublet fugace de *similis* influencé par le type *fidē-li-s* (v. p. 193).

A partir de « cinq », les multiplicatifs latins sont constitués au moyen d'une finale \*-*iē(n)s*, qui s'ajoute directement à la forme du cardinal dans *quinq*-iē(n)s**, *sex-iē(n)s*; mais qui, dans *sept-iē(n)s* « sept fois », *dec-iē(n)s* « dix fois », *oct-iē(n)s* « huit fois », *nou-iē(n)s* « neuf fois », s'ajoute directement au radical ancien dépourvu de tout affixe. On trouve pour les multiplicatifs de dizaines, les types *ūc-iē(n)s* « vingt fois », *trīc-iē(n)s* « trente fois », *quadrāg-iē(n)s* « quarante fois » etc..., formés sur un thème artificiel; pour les multiplicatifs de centaines, *cent-iē(n)s* « cent fois », *ducent-iē(n)s* « deux cent fois », etc...; pour les multiplicatifs de milliers, *mīll-iē(n)s* « mille fois », etc... Les multiplicatifs compris entre onze et dix-neuf sont de type *un-dec-iē(n)s*, *duo-dec-iē(n)s*, ... *quin-dec-iēs*, *sē-dec-iēs*, etc..., avec, pour « dix-huit fois » et « dix-neuf fois », les formes *duodēuic-iēs*, *undēuic-iēs*. Les chiffres intermédiaires entre d'autres dizaines s'expriment par juxtaposition d'adverbes : type *ter et uiciēs* « vingt trois fois ». De même pour les nombres intermédiaires entre des centaines.

Du point de vue morphologique, la finale -*iē(n)s* paraît avoir

été tirée des formes *toti-ē(n)s* « tant de fois », *quoti-ē(n)s* « combien de fois? », formées sur les thèmes \**to-ti*, \**quo-ti* (de *tot*, *quot*: v. p. 239) par adjonction d'une finale \*-*ent-s* de nominatif animé. Il s'ensuit que les formes *toti-ē(n)s*, *quoti-ē(n)s*, invariables en latin, procèdent d'un figement adverbial d'un ancien nominatif. C'est bien des formations fléchies qu'atteste en face d'elles le skr. *kiyānt-* « combien grand », ou « combien de fois », reposant sur \**k<sup>w</sup>i-<sup>w</sup>e/ont-*. Le suffixe \*-*ent-* attesté dans ces formes est apparenté à la formation latine et grecque de participes (v. p. 341); c'est lui que l'on retrouve dans les formations en \*-*w-ent* (gr. ἀνεμó-(F)-εις, lat. *cru(w)entus*); et, aussi, dans le conglomérat \*-*ont-lo-* ou \*-*ont-so-* qui explique probablement la finale -*ōsus* du type d'adjectifs latins tels que *anim-ōsus* (v. p. 155).

#### IV. LES ADJECTIFS DISTRIBUTIFS

Le latin a enfin connu une catégorie particulière d'adjectifs numériques, de valeur distributive, et exprimant l'idée que des individus ou objets sont décomptés par groupes de un, deux, trois membres, etc...

Ces adjectifs sont pour la plupart caractérisés par un suffixe \*-*no* (d'où pluriel \*-*noi* > -*nī*, avec les formes parallèles féminin \*-*nai* > -*nae*, neutre -*nā*). Dans les formations les plus anciennes, ce suffixe se surajoutait directement au thème du nombre cardinal. Ainsi sont constitués *octō-nī* « allant par huit »; *sēnī* < \**seks-noi*, (d'où \**segz-noi*, \**se(z)znoi*) « allant par six »; *quīnī* < \**k<sup>w</sup>enk<sup>w</sup>-snoi*, analogique de \**seks-noi*. Cette finale \*-*snoi*, a pu s'étendre aux formes *bīnī* « allant par deux » < \**dwi-snoi*; *trīnī* « allant par trois » < \**trī-snoi*. C'est cependant sur la forme \*-*noi* (et non \*-*snoi*) que reposent *ternī* < \**trī--noi*, et *quaternī* < \**quatro-noi*.

La plupart des autres adjectifs distributifs du latin présentent une finale -*ēnī*, analogiquement développée à partir de *s-ēnī*, et simplement rajoutée au radical qui fournit par ailleurs les adverbes multiplicatifs en -*ie(n)s*. On obtient ainsi *sept-ēnī* « allant par sept » (en face de *sept-iēs*); *nou-ēnī* « allant par neuf » (en face de *nou-iēs*). Pour « allant par dix », on attendrait une forme \**dec-ēnī*, mais la forme effectivement attestée est *dēnī*. Inexplicable phonétiquement, cette forme peut se ressentir de l'influence de *nōnī*, (pluriel de l'ordinal *nōnus*) au terme d'une équation *no-uem/nō-nī* = *de-cem/dē-nī*.

Les formes *undēnī* « allant par onze »; *duodēnī* « allant par douze », sont obtenues par préfixation à *dēnī* du thème d'un cardinal; cependant que, pour les groupes incluant de treize à dix-neuf individus, le latin utilise des juxtaposés distributifs de type *ternī dēnī*, *quaternī dēnī*, etc... Pour les vingtaines sont connues les formes *vic-ēnī* « allant

par vingt »; *trīc-ēnī* « allant par trente (cf. *uīc-ēsīmus*, *trīc-ēsīmus*); *quadrā-genī* « allant par quarante »; *quīquā-gēnī*, *sexā-gēnī*, *septuā-gēnī*, *octā-gēnī*, *nonā-gēnī*. On notera que toutes ces formes sont parallèles aux ordinaux *quadrāg-ēsīmus*, *sexāg-ēsīmus*, etc..., toute différence se ramenant à une permutation suffixale -*nī/-sīmus*. Pour les distributifs de centaines, le latin connaît les formes *cent-ēnī*, *ducent-ēnī*, etc... Pour les distributifs de milliers, le latin n'ignore point la forme *mill-ēnī*, mais utilise de préférence *singula millia*, tout comme, pour les multiples de mille, *bīnā millia*, *terna millia*, etc...

Nous n'avons rien dit encore du distributif correspondant au nombre « un », de forme *singulus* « réduit à un seul », et surtout attesté au pluriel *singulī* « comptés un par un ». Cette forme comporte de toute évidence, au premier terme, le nom indo-européen de l'unité, sous sa forme pleine ou réduite (\**sem-*, ou \**sṃ-* > \**sem-*). Quant à la séquence -*gulus*, elle demeure aujourd'hui encore inexplicée.

## CHAPITRE XI

### LE VERBE LATIN, GÉNÉRALITÉS.

Dans les langues indo-européenne, le verbe se distingue morphologiquement du nom, à la fois par des éléments désinentiels différents, permutant en un système d'oppositions différent; et aussi par une organisation d'ensemble différente, beaucoup plus complexe dans le cas du verbe. Là en effet où le nom connaît seulement les oppositions de nombre, genre, cas (les deux premières étant par rapport à la troisième, fort en retrait), le verbe indo-européen connaît des oppositions de nombre, personne, voix, mode, aspect, à un moindre degré temps. Ces diverses catégories peuvent se trouver conjointement exprimées au niveau d'une même forme verbale; ainsi, l'opposition *legentur* (troisième personne pluriel d'indicatif futur passif)/*legerim* (première personne singulier du subjonctif parfait actif) ne met pas moins de cinq catégories distinctes en jeu. Il arrive qu'une opposition mettant en jeu un unique morphème porte sur deux catégories; ainsi, l'opposition *-ntur/-m* met en jeu, dans l'exemple cité, à la fois la personne et la voix. Il n'est pas moins exact que, dans l'ensemble, une forme verbale comporte un plus grand nombre d'indices morphologiques qu'une forme nominale.

Sur le plan fonctionnel, le verbe (v. p. 118) ne peut être que prédicat. La fonction de prédicat pouvant être également assumée par un nom, il apparaît que la différence essentielle entre prédicat nominal et prédicat verbal se ramène, dans le cas du second, à la possibilité d'annexer au simple prédicat l'expression des notions annexes de personne, mode, voix, temps, aspect, particulières au verbe et inconnues du nom. Il est inversement probable que l'univalence fonctionnelle du verbe, toujours prédicat, et ne soulevant aucune difficulté d'identification sur ce point, explique cette possibilité qu'a eue le verbe de s'adjoindre des indices de fonctions annexes sans risquer d'obscurcir la fonction principale. On doit en effet insister sur un point : aucune des notions associées au verbe indo-

européen n'est foncièrement indissociable de l'expression verbale; et une langue comme le français peut exprimer par des périphrases, sollicitant des éléments lexicaux, les oppositions de personne (*je lis/tu lis*); de nombre (*lui, il chante/eux, ils chantent*); de voix (*j'ai battu/j'ai été battu*); d'aspect (*il pleut/il se met à pleuvoir/il cesse de pleuvoir*); et l'anglais exprime de même par des périphrases le temps (*I shall go*) et le mode (*I should go, let me go*). Il apparaît ainsi qu'en concentrant morphologiquement dans l'expression du verbe les indices exposant ces notions annexes, l'indo-européen n'a obéi à aucune nécessité impérative, et réalisé seulement une tendance foncière à exprimer synthétiquement une pluralité de catégories.

La catégorie du nombre, commune au verbe et au nom, ne mérite pas d'être examinée de nouveau (notons seulement la perte en latin du duel verbal, comme a été perdu le duel nominal). Il convient en revanche d'examiner en détail les catégories propres au verbe, et non encore étudiées.

#### I. LES VOIX

Le verbe français, comme celui des langues occidentales modernes, connaît une opposition fondamentale à deux termes : actif/passif. En ces langues, sous réserve que l'on ait affaire à un procès « transitif », mettant en cause un objet extérieur à l'agent, il est possible de transposer l'assertion de telle manière que l'objet du procès transitif devienne le sujet logique d'un verbe d'état, de forme symétrique à celle du verbe transitif, et qui en soit le « passif ». Ce type de transposition est celui qu'illustre en français le couple « Pierre bat Paul » / « Paul est battu par Pierre ». Cette opposition actif/passif apparaît, aux yeux d'un usager du français, comme rationnelle, naturelle, et nécessaire. Elle constitue de fait, dans le système verbal du français, un élément de structure fondamental; et c'est à peine si l'on identifie, fort en retrait, une troisième voix dite « pronominale », où une forme de pronom personnel accompagne nécessairement l'expression du procès. Cette « voix pronominale » correspond dans le détail à des réalités différentes (« je me lave », procès réfléchi; « ils se battent », procès réciproque; « il se bat pour des idées », procès intransitif), tous les emplois pronominaux ayant cependant pour caractère commun d'exprimer l'association particulièrement étroite à la réalisation du procès de la personne désignée par le pronom.

Avec la situation du français, le système indo-européen, tel qu'il apparaît au terme de la reconstruction, présente un contraste radical. Il n'existe point en indo-européen d'opposition actif/passif,

en raison de la non-existence du passif, qui se constituera seulement à date post-indo-européenne, au niveau individuel de chaque langue. En revanche, l'indo-européen comporte une opposition actif/moyen<sup>1</sup>. Cette dernière catégorie, inconnue des langues modernes, est de ce fait pour nous difficile à appréhender. Souvent un même verbe, en grec ou en sanskrit, admet les deux voix active et moyenne sans que l'emploi de l'une ou l'autre paraisse refléter clairement une distinction tranchée. Il arrive aussi qu'un même verbe présente dans sa flexion une alternance, selon les temps, de formes actives ou moyennes; d'où les couples de type gr. θνήσκω/θανοῦμαι, βάλνω/βήσομαι, où la distinction ne paraît guère plus nette qu'entre fr. « mourir »/« se mourir », « avancer »/« s'avancer »; etc... Il arrivait cependant, plus fréquemment sans doute en indo-européen que dans les langues historiques, que certains verbes connaissent une seule voix, active ou moyenne. Considérant cette opposition entre *activa tantum* et *media tantum* comme la plus apte à faire ressortir la distinction fonctionnelle actif/moyen, E. Benveniste a proposé entre les deux voix le clivage suivant : « Dans l'actif, les verbes dénotent un procès qui s'accomplit à partir du sujet et hors de lui. Dans le moyen, qui est la diathèse à définir par opposition, le verbe indique un procès dont le sujet est le siège; le sujet est intérieur au procès<sup>2</sup> ». Il convient enfin de préciser qu'entre actif et moyen l'opposition ne se manifeste point par adjonction de suffixe, mais seulement par permutation de deux séries de désinences, « actives » et « moyennes ». Le vocalisme radical réduit présenté fréquemment par la forme moyenne (gr. τιθεμαι, δίδωμαι, en face de τιθημι, δίδωμι) ne constitue pas un critère morphologique fondamental, conditionné qu'il est sans doute par le vocalisme plein de la désinence moyenne.

Par rapport à la situation indo-européenne ci-dessus décrite, les langues historiques ont le plus souvent innové, notamment en se constituant une troisième voix, le passif. Le grec offre, pour étudier la constitution de cette voix, un champ d'observation particulièrement favorable. Il apparaît ainsi que, déjà attesté en mycénien mais très peu représenté encore à l'état pur chez Homère, le passif se dégage progressivement du moyen (dans des tours comme A 10 : ἐλέκοντο δὲ λαοί « les peuples allaient se ruinant », d'où « les peuples étaient

1. Le terme de « moyen » est un emprunt à la terminologie des grammairiens grecs qui, postérieurement à la constitution en leur langue d'un passif, ont distingué, entre l'actif (ἐνέργεια) et le passif (πάθος), une voix dite μεσότης, intermédiaire entre les deux autres. Cette terminologie révèle que pour eux l'opposition fondamentale est celle de l'actif au passif, et que le moyen soulève déjà une difficulté dans sa définition.

2. Voir E. BENVENISTE, *Actif et moyen dans le verbe*, dans *Problèmes de linguistique générale*, pp. 168-175; voir notamment p. 172.

progressivement détruits »; ou A 62 : ἀεὶ δὲ πυρὰν νεκρῶν καίοντο θάμειαι « sans cesse allaient se consumant des bûchers de morts », d'où « ...étaient consumés... »; etc...). Postérieurement à l'époque où il s'est pleinement constitué, le passif grec a continué (sauf au futur λυθήσομαι, et à l'aoriste ἐλύθη-ν, caractérisés par un suffixe spécifique -θη-) à présenter les mêmes formes que le moyen. Cette situation, qui eût été moins gênante si le moyen avait connu une régression, ne manque pas de faire ressortir le caractère encore fragile du passif grec.<sup>1</sup>

La situation présentée par le latin est à cet égard fort différente. Comme le grec le latin s'est donné, mais antérieurement aux premiers textes, un passif; et l'opposition actif/passif est devenue l'opposition fondamentale. Une troisième voix, dite « déponente », groupe des verbes de forme passive, mais assimilables pour le sens à des actifs. On distingue enfin parfois une quatrième voix, l'« impersonnel », dépourvu d'autonomie morphologique, et dont l'individualité fonctionnelle peut être elle-même discutée. Dans un tel système, la voix active occupe la situation préminente de voix fondamentale, par rapport à laquelle se définissent les autres. Elle tend à grouper la plus grande partie des verbes exprimant non seulement une action, mais même un état (type *tepēre* « être chaud »), sans oublier le verbe « être », qui n'exprime ni action ni état. Dans de telles conditions, le problème ne se pose presque jamais de savoir pourquoi un verbe suit la voix active; mais il se pose en revanche de savoir pourquoi il suit une autre voix.

1. **Le passif.** A date ancienne et classique, le passif latin se caractérise par une flexion hétérogène, opposant deux groupes de formes : tandis en effet que présent, imparfait, et futur de l'inflectum se construisent, au moyen de désinences différentes, sur les mêmes thèmes temporels ou modaux que l'actif (*ama-t/amā-tur; legā-mus/legā-mur; legē-tis/legē-mini*), les formes relevant du perfectum (parfait, plus-que-parfait, futur antérieur) sont bâties au moyen de périphrases, où à une forme du verbe « être » servant d'exposant verbal est associée une forme (accordée avec le sujet en genre et nombre) de l'adjectif verbal en \*-to-. Ce système opposant deux techniques flexionnelles (*amo-r/amātus sum*) paraît avoir longtemps fonctionné sans difficulté grave. Une altération est cependant intervenue à date récente, au terme de laquelle le locuteur, interprétant la forme du verbe auxiliaire comme exposant temporel de la périphrase, a compris le tour *amātus est* (parfait) comme un présent. Il en est résulté la désuétude du présent non-périphrastique de type

1. Voir H. JANKUHN, *Die passive Bedeutung medialer Formen untersucht an der Sprache Homers* Göttingen, 1969.

*amātur*; et la nécessité de reconstituer un parfait de type *amālus fuit*, où la forme *fuit* signalait d'emblée le temps de la périphrase. C'est de ce type entièrement périphrastique qu'ont hérité les langues romanes. On peut se demander pourquoi, dès une époque ancienne, le passif latin n'avait point bénéficié de cette homogénéité flexionnelle. Il était certes impossible que fût constitué en latin ancien un présent périphrastique, l'adjectif en \*-to- étant incompatible avec l'expression d'un fait présent. Mais il eût été possible de constituer une flexion entièrement synthétique, et une forme \**amavi-mur* pouvait s'opposer à l'actif *amavi-mus* aussi économiquement que *amā-mur* à *amā-mus*. Il semble que la langue se soit au perfectum constitué une flexion périphrastique uniquement en fonction de la valeur, proche de celle de perfectum, qu'avait déjà auparavant acquise l'adjectif en \*-to-. Il suffisait dès lors, pour constituer l'équivalent d'un verbe, d'associer cette forme adjectivale à un auxiliaire verbal. Du même coup pouvaient s'introduire, dans le verbe, des exposants de genre, jusque-là solidaires uniquement du nom. Et si les langues indo-européennes ne connaissent point le genre verbal, on sait que cette catégorie, comme le prouvent les langues sémitiques, peut n'être pas étrangère au verbe.

Sur le plan de la fonction, le passif du latin, comme celui des autres langues, n'exprime aucune notion que ne puisse de son côté et à sa manière exprimer l'actif; et les deux tours *Petrus ferit Paulum* (actif), ou *Paulus feritur a Petro* (passif), se ramènent tous deux à la même assertion: « Il y a de Pierre à Paul un rapport de battant à battu. » Toutefois, dans la formulation logique et linguistique de ce fait, ce n'est pas, d'un tour à l'autre, le même individu qui est présenté comme sujet de l'assertion; et le tour passif présente, par rapport à l'autre, deux caractéristiques connexes: 1° Il met en vedette le patient (ici, le battu), en énonçant à partir de lui, et dans une perspective déterminée par lui, le procès. 2° Il place en une position de retrait l'auteur de l'action « battre », lui assurant un rôle complémentaire, et non essentiel: dans *Paulus feritur a Petro*, l'assertion *Paulus feritur* l'emporte nettement en importance sur l'assertion *feritur a Petro*. Cela revient à constater que l'opposition actif/passif consiste à placer un fait identique dans deux perspectives inversement polarisées. On comprend dès lors pourquoi certaines langues peuvent sans dommage irrémédiable se passer d'un passif; et pourquoi le choix du passif relève souvent, en latin, d'une pure option stylistique.

Du point de vue de sa genèse, le passif latin procède de deux sources selon qu'on considère les formes périphrastiques ou les formes synthétiques. Ces dernières paraissent reposer pour l'essentiel, comme en grec, sur l'ancien moyen; et la valeur passive a dû s'extraire du moyen, à date pré-historique, à travers les mêmes tours qui ont

sécrété le passif grec. Les désinences passives du latin comportent de leur côté des éléments empruntés au moyen, et mêlés à des caractéristiques impersonnelles. Elles seront examinées en leur temps (v. p. 277 sq.). La très grande similitude observée entre le passif latin et celui de l'osco-ombrien, tant en ce qui concerne les désinences que le double système flexionnel, permet de reporter au stade de la communauté italique la constitution de ce passif.

**2. Le déponent.** L'appellation de déponent, proposée par les grammairiens latins, englobe une catégorie de verbes actifs pour le sens, mais qui paraissent se dépouiller (*deponere* « laisser choir ») de la forme active attendue, pour revêtir la forme passive. De fait, la flexion du déponent se confond presque entièrement avec celle du passif, dont il possède toutes les formes, recevant toutefois en supplément un participe présent inconnu du passif, et de forme active (*imita-nt-em* comme *ama-nt-em*). Mais l'apparence sur laquelle se fonde la position des grammairiens latins résulte d'une situation ancienne fort différente. Le déponent latin continue, en réalité, le groupe des verbes indo-européens fléchis uniquement selon la voix moyenne, par ailleurs abolie en latin, mais conservée dans cette classe exiguë de *media tantum*. On constate en effet que les déponents latins d'usage le plus courant illustrent en général les valeurs que l'on peut assigner en indo-européen à ces *media tantum*: naître (lat. *nāscor*, gr. γίγνομαι); mourir (lat. *morior*, skr. *mriyāte*); épouser un mouvement (lat. *sequor*, gr. ἕπομαι, skr. *sácate*); être maître (lat. *potior*, skr. *pátyate*); jouir, avoir profit (lat. *fungor*, skr. *bhunkté*); souffrir, endurer (lat. *patior*, gr. πέννομαι); éprouver une agitation mentale (lat. *mentior*, gr. μάλνομαι, skr. *mányate*); prendre des mesures (lat. *medeor*, gr. μήδομαι); parler (lat. *loquor*, for; cf. gr. ἔφατο)<sup>1</sup>.

Il n'est pas moins vrai que cette valeur moyenne n'est plus saisie par les Latins comme catégorie mentale importante, et que, du même coup, le déponent n'apparaît plus comme catégorie linguistique fondamentale. C'est pourquoi on le voit subir en latin un processus d'affaiblissement. Non que la langue latine renonce progressivement au déponent: on a récemment montré<sup>2</sup> au contraire que le latin, à chaque période de son histoire, tout en conservant un lot de formes anciennes, leur ajoute régulièrement un petit lot de déponents nouveaux, cela jusqu'aux abords de l'époque romane. Mais cette survie, parfois déguisée en réanimation, est en fait illusoire. Dès l'époque la

1. Détail emprunté à M. E. BENVENISTE, *Actif et moyen dans le verbe*; dans *Problèmes de linguistique générale*, pp. 168-175, notamment p. 171.

2. V.P. FLOBERT, *Les verbes déponents en latin*, Paris, 1975.

plus ancienne le latin a perdu un nombre important des verbes fléchis en indo-européen comme moyens; et divers indices montrent par ailleurs que les déponents conservés, plutôt qu'une catégorie vivante, constituent le produit de déchet d'une catégorie disparue. Ils ne correspondent en effet dans l'esprit de l'usager à l'expression d'aucune valeur précise, comme le montrent : a) la double flexion, dès une époque ancienne, de certains verbes (*mereri/merere; ludificari/ludificare; etc...*). b) Des exemples de verbes ordinairement déponents, mais éventuellement fléchis comme actifs par certains auteurs (ainsi, Lucilius 1154; *auxiliare; C.I.L., XII, 1590: fungere; Lucrèce III, 881: miserere; Varron, Lingua Latina VI, 6, 46: recordare; Plaute, Rudens, 1242: praedare; etc.*). c) Inversement, des exemples de verbes ordinairement actifs, mais épisodiquement fléchis comme déponents (ainsi, T. Live, IV, 24,2: *communicari; Virgile, En. VII, 756: medicari; Plaute, Captifs 13: mendicari; Cicéron, Natur. Deorum II, 85: nutricari; etc...*). d) Des exemples enfin où une forme déponente se trouve comprise comme un passif. Le fait est fréquemment attesté pour l'adjectif en \*-to-, qui par sa nature entretient des rapports étroits avec la valeur passive; mais on a aussi des exemples pour des formes personnelles; ainsi Cicéron, *De Inventione I, 48: misereri* « être objet de pitié »; Properce, IV, 4, 34: *conspicari* « être aperçu »; etc... Tous ces faits démontrent clairement, de la part du locuteur, l'impuissance à appréhender la valeur spécifique du déponent. La création secondaire de nouveaux déponents correspond dès lors non à un besoin, mais plutôt à la crainte de fléchir fautivement comme actif un verbe que l'on soupçonne à tort d'avoir été déponent. Il semble bien en tout cas que les nouveaux déponents apparus à date récente n'aient eu d'existence qu'épisodique; et, dans les langues romanes, aucun vestige n'est demeuré de la flexion déponente, tous les anciens déponents ayant été assimilés à des actifs.

**3. L'impersonnel.** On considère fréquemment comme relevant de la voix l'existence en latin (ou en d'autres langues) d'un impersonnel, forme verbale insensible à la catégorie de personne. En fait, la notion même d'impersonnel est ambiguë. Le verbe comporte des formes qui, non-soumises à la flexion personnelle, ne sauraient être cependant considérées comme impersonnelles. L'infinitif par exemple, ou les différents participes du verbe latin, constituent des « formes nominales », dont le comportement dans l'énoncé est radicalement différent de celui des impersonnels *pluit* « il pleut », *tonat* « il tonne », *itur* « on va », etc... Nous constatons au surplus, avec quelque surprise, que ces dernières formes, dites impersonnelles, ne comportent pas moins une désinence apparemment personnelle. Pour triompher de cette ambiguïté, nous distinguerons soigneusement d'une part des

formes « non-personnelles » (telles qu'infinitif et participe), dépourvues de désinence actualisante, et incapables de ce fait de fonctionner comme centre de proposition; et d'autre part des formes « impersonnelles », pourvues de l'indice actualisant qu'est la désinence, susceptibles de ce fait de recevoir aussi des indices temporels ou modaux, mais non-susceptibles de voir permuter avec d'autres l'indice désinentiel qu'elles portent. Nous observons dès lors la situation suivante : *pluit, tonat*, peuvent comme *legit, amat*, constituer des énoncés complets; mais à la différence de *legit, amat* (qui dans leur paradigme respectif s'opposent à *legō, legis; amō, amās*), les formes impersonnelles *pluit, tonat*, constituent le terme unique de leur flexion. Leur paradigme est, en un mot, *unipersonnel*. A cette caractéristique morphologique s'en ajoute une autre, syntaxique : s'il est exact que le verbe indo-européen inclut l'expression, au moyen de la désinence, de son sujet (*legis* « tu lis » : sujet « compris dans le verbe »), il n'est pas moins possible, dans le cas d'un verbe personnel, d'exprimer au moyen d'un nominatif apposé l'identité du sujet (*pater legit*). Cette possibilité est refusée au verbe impersonnel, dont l'agent est voué à l'anonymat, le verbe se bornant à affirmer l'existence du procès : *pluit* « il y a pluie ». Les Grecs avaient certes imaginé une explication, revenant à considérer Zeus comme sujet implicite du procès « pleuvoir »; d'où les deux expressions équivalentes pour le sens  $\zeta\epsilon\iota$  et  $\zeta\epsilon\iota\varsigma$   $\zeta\epsilon\iota$ . Meillet, se fondant sur ces locutions, pouvait encore interpréter l'impersonnel  $\zeta\epsilon\iota$  comme issu de l'expression personnelle, considérée comme antérieure, et explicable par une conception animiste des phénomènes naturels. Pour les linguistes d'aujourd'hui, il ne fait plus de doute que le tour personnel  $\zeta\epsilon\iota\varsigma$   $\zeta\epsilon\iota$  procède au contraire d'un remodelage à partir du tour impersonnel  $\zeta\epsilon\iota$ <sup>1</sup>. Le problème continue donc à se poser d'expliquer la présence, dans le verbe impersonnel, d'une désinence personnelle.

Ce problème sera aisément résolu si l'on considère que l'impersonnel des langues indo-européennes anciennes se voit toujours attribuer l'indice flexionnel de 3<sup>e</sup> pers. sing.; c'est-à-dire, au terme des travaux d'E. Benveniste (v. p. 219), de la « non-personne ». La désinence observée dans *plui-t, tona-t*, n'est nullement personnelle, et ne devient apparemment personnelle dans *legi-t, ama-t*, que grâce à la possibilité qu'elle a dans ces verbes « personnels » de permuter avec les vraies désinences personnelles de *leg-ō, legi-s*, etc... La dési-

1. «... les locutions  $\zeta\epsilon\iota\varsigma$   $\zeta\epsilon\iota$  sont, à n'en pas douter, récentes et en quelque sorte rationalisées à rebours. L'authenticité de  $\zeta\epsilon\iota$  tient à ce qu'il énonce positivement le procès comme se déroulant en dehors du « je-tu » qui seuls indiquent des personnes ». (E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, p. 230).

nence *-t* de *plui-t* ne constitue dès lors nullement l'expression d'un sujet personnel « compris dans le verbe », et se borne à actualiser l'idée « il y a pluie ». La présence de cette désinence *-t* n'a pas moins une conséquence importante : en assimilant formellement *plui-t* au type flexionnel dont relève *legi-t*, elle permet au verbe impersonnel de recevoir les mêmes indices modaux ou temporels que comportent *lega-t*, *lege-t* et rend du même coup possible l'existence de formes *pluat* « qu'il pleuve », *pluet* « il pleuvra », rarement attestées, mais existant en droit.

Il n'est pas moins exact que l'impersonnel ne possède en latin aucune forme spécifique, et que, d'un point de vue descriptif, il équivaut à une 3<sup>e</sup> pers. sing. d'un verbe de flexion courante. C'est d'ailleurs, si l'on excepte les formes actives *pluit*, *tonat*, *fulminat*, toutes affectées à l'expression de phénomènes naturels, le passif qui s'est le plus couramment prêté à l'expression d'un procès impersonnel. Nous avons vu (p. 260) que le passif a pour effet de placer en retrait l'auteur de l'acte. Le pas est aisé à franchir vers la suppression de toute référence à cet auteur. Ce stade correspond au type Plaute, *Miles 24* : *epityrum estur insanum bene* « l'olive confite se mange chez lui follement bonne ». Il suffit de supprimer l'expression purement formelle du sujet du verbe passif pour obtenir le tour impersonnel \* *estur insanum bene* « on mange chez lui follement bien ». La comédie latine abonde particulièrement en passifs impersonnels de ce type : *datur* « on donne » (Plaute, *Pseud.* 155); *amatur* « on aime » (*ibid.*, 273); etc... Cet emploi impersonnel du passif de verbes transitifs a entraîné la constitution, dans cet unique emploi, d'un passif artificiel de verbes intransitifs : *egetur* « on manque de » (Plaute, *Pseud.* 273); *concurratur* « on s'assemble promptement » (Salluste, *Jug.* 53, 2); *dimicatur* « on combat (Cicéron, *De Off.* I, 38); *bellatur* « on guerroye » (T. Live, XXIX, 26, 4) *erratur* « on erre » (Vir., *Georg.*, III, 249); etc... La forme *itur* a peut-être joué, à cet égard, un rôle déterminant (v. p. 279).

De ce qui précède, un point doit être retenu : Qu'il s'agisse du type *pluit* « il pleut », ou du type *amatur* « on aime », l'impersonnel latin se caractérise par la non-expression de l'auteur du procès. L'impersonnel de forme passive étant de loin le plus courant, cela revient à dire que l'impersonnel latin n'est le plus souvent qu'un passif sans sujet exprimé (type *estur* : v. ci-dessus). On peut en déduire que, pour un usager du latin, l'impersonnel devait être senti comme très proche d'un passif. Il apparaît dès lors comme largement illusoire de distinguer en latin une « voix impersonnelle » autonome.

## II. TEMPS ET ASPECT

Le verbe des langues occidentales modernes fait, à côté des voix, une part considérable à la notion de temps. Il apparaît, au terme de la reconstruction, que l'indo-européen faisait à cette notion une place fort réduite, et que les oppositions essentielles de son système s'ordonnaient selon une perspective toute différente, celle de l'aspect. Il convient avant toute chose de définir ces notions de temps et aspect.

La notion de temps verbal consiste à localiser le procès dans la durée, représentée sous forme d'une ligne continue, sur laquelle un repère détermine de part et d'autre de lui-même une durée passée et une durée à venir. Ce repère correspond le plus généralement à l'instant de la durée où se situe l'acte de parole, et équivaut ainsi au présent du locuteur<sup>1</sup>. Il peut arriver aussi que l'on situe dans le passé ou l'avenir le moment servant de repère; et par rapport à ce moment se déterminent encore un avenir et un passé; types « je remettrai vendredi le devoir que j'aurai rédigé jeudi »; ou « je lisais hier le livre que j'avais acheté avant-hier ». On constate que, dans ces derniers exemples, on énonce un procès doublement localisé, par rapport à la fois à une date, et au présent du locuteur, par rapport auquel se repère la date considérée. On obtient ainsi la notation d'un temps relatif, qui permet d'atteindre à une grande précision dans la localisation objective d'un procès futur ou passé.

Toute différente est la notion d'aspect, qui repère un procès non par référence au moment où se situe l'acte de parole, mais par une sorte de référence interne au procès lui-même. On peut en effet décrire le procès comme sur le point de s'accomplir, à son début, en son cours, à son terme, achevé, etc... Ces notions sont en français le plus souvent exprimées par des lexèmes (se préparer à, se mettre à, commencer à, être en train de, finir de), la construction syntaxique servant de son côté à distinguer un aspect indéterminé (« l'homme respire ») d'un aspect déterminé (« Pierre respire l'air marin »). En d'autres langues, la forme du verbe est susceptible de varier selon la notion que l'on désire exprimer; ainsi le latin distingue *sīdo* « je m'assieds » de *sedeo* « je suis assis »; en russe, un même procès est exprimé au moyen de deux formes verbales différentes, selon qu'il est déterminé et envisage le terme du procès (type : « j'attends le courrier »), ou indéterminé, aucun terme n'étant envisagé pour le procès (type : « j'attends » = « je suis dans l'attente »). C'est ce trait de structure qui, nommé *vid* en russe, a été appelé en français, au terme d'un calque, « aspect ». Il convient, à propos de l'aspect, d'insister

1. Voir E. BENVENISTE, *Le langage et l'expérience humaine*, dans *Problèmes du langage* (Collection Diogène), Paris 1966. Voir notamment p. 8 et sq.

sur deux points : 1° C'est à tort que l'on oppose souvent, au temps « objectif », l'aspect comme « subjectif »; et un tour « il se met à pleuvoir » n'est à aucun degré plus subjectif que « il pleuvra dimanche » (temps). 2° Il convient de considérer l'aspect comme un trait de structure linguistique, sans plus; et le fait pour une langue d'ignorer le temps verbal n'implique nullement que les usagers de cette langue ignorent conceptuellement le temps dimensionnel, ou soient incapables de l'exprimer par d'autres moyens. On observe dans les faits que telle langue ne connaît que l'aspect, qu'une autre ne connaît que le temps, qu'une troisième marie dans son système verbal les deux notions. De cette constatation il découle que ni l'aspect ni le temps ne correspondent à des catégories linguistiquement nécessaires. L'une et l'autre est d'ailleurs susceptible de s'exprimer lexicalement, sans faire appel à des caractéristiques morphologiques du verbe. Il convient donc de considérer la structuration du verbe en une langue selon l'une ou l'autre de ces catégories comme une simple donnée linguistique, n'ayant de portée que dans le système considéré.

L'indo-européen, si l'on se fie au témoignage de l'indo-iranien, du grec, ou du slave, ne faisait à l'expression du temps qu'une place très exiguë. Sans doute était-il loisible de repérer chronologiquement un procès grâce à des adverbes temporels signifiant « maintenant », « avant », « après », « hier », « demain », etc... Mais la morphologie verbale ignorait à peu près complètement les morphèmes temporels. Le préverbe nommé « augment », qui a pour fonction de rejeter dans le passé l'idée d'un procès, n'est attesté qu'en grec, arménien, et indo-iranien; il a dû se constituer à date récente sur ces domaines, et, n'apparaissant point aux modes autres que l'indicatif, n'est pas toujours en ces langues mêmes obligatoire (voir le grec homérique). Par ailleurs, il semble que l'indo-européen ait pu accessoirement exprimer le passé en recourant aux désinences « secondaires » (v. p. 272). Ces désinences, qui peuvent apparaître même au présent de certains modes (optatif), n'expriment en réalité nullement le passé, mais la non-actualisation d'un procès. Quant à l'avenir, il ne semble pas que l'indo-européen ait jamais comporté d'indice morphologique affecté à son expression. On peut poser qu'en règle générale aucun élément des structures verbales indo-européennes ne correspondait authentiquement et spécifiquement à l'expression du temps.

Tout à l'opposé, la notion d'aspect jouait dans l'organisation structurelle du verbe indo-européen un rôle éminent. Une langue comme le grec, qui paraît refléter sur ce point très fidèlement l'état ancien, laisse apparaître trois aspects fondamentaux, auxquels se trouvent affectés trois thèmes verbaux, de forme différente, et spécifiques chacun d'une valeur. Ce sont : 1° Un aspect dynamique et

progressif, correspondant au thème dit « présent », caractérisé à l'actif par un vocalisme plein radical de timbre *ě*, et des désinences primaires; 2° un aspect statique et achevé, correspondant au thème dit « parfait », caractérisé anciennement par un vocalisme plein radical de timbre *ō*, et une série spécifique de désinences. Un redoublement, non-obligatoire, s'ajoutait très fréquemment à ces caractéristiques; d'où le type grec μέμονα, πέποιθα, τέτροφα, etc...); 3° enfin, un aspect « zéro », ni dynamique ni statique, ni progressif ni achevé, correspondait au thème dit « aoriste », souvent caractérisé par le vocalisme radical réduit, et affublé de désinences secondaires. Selon E. Benveniste, l'aoriste serait d'origine nominale (v. p. 129), et se serait secondairement fixé comme catégorie verbale; de récents travaux dûs à Calvert Watkins<sup>1</sup> paraissent confirmer ces vues. L'aspect « zéro » de l'aoriste, souvent qualifié de « ponctuel » ou « non-duratif », serait ainsi explicable par le fait qu'une forme initialement nominale ne pouvait qu'être étrangère au système aspectuel. Il convient d'ajouter qu'à cette organisation en trois thèmes, correspondant à trois aspects, venaient se superposer des manifestations également morphologiques, bien que moins essentielles, de l'aspect. C'est ainsi qu'une assez grande variété de suffixes ou infixes était susceptible de conférer au présent des aspects déterminé, ingressif, etc... Il convient aussi de signaler une conséquence immédiate de l'organisation aspectuelle du verbe indo-européen : l'absence d'une « conjugaison », c'est-à-dire d'un système cohérent de formes, à l'intérieur duquel une forme donnée puisse autoriser, compte tenu d'un système constant de flexion, la déduction de tout le paradigme, comme de « aimassiez » on peut en français déduire tout le paradigme de « aimer ». A cet égard, le verbe indo-européen, loin de revêtir cette apparence de conjugaison, consistait bien plutôt en une collection de formes, dans une large mesure autonomes, résultant moins d'une recherche organisatrice que d'une convergence accidentelle. Le point extrême résultant de cette situation était atteint dans les cas où une racine donnée s'avérait incompatible avec l'expression d'un même procès sous tous ses aspects; et c'est ainsi que \**bher-* « porter », de valeur uniquement durative, était susceptible de produire un présent, mais non un aoriste, ou un parfait; et qu'inversement une racine \**wek<sup>w</sup>-* « dire », présente dans gr. εἶπον, skr. *avocāt*, était susceptible de produire un aoriste, mais non un présent ou un parfait. De cette situation découlait la nécessité de recourir, pour présenter un même procès sous ces différents aspects, à un lot de racines différentes, chacune spécifique d'un aspect, et qui

1. Voir C. WATKINS, *Indo-european origins of the Celtic verb*. Dublin, 1962.

s'échangeaient dans le cours de la flexion. Ce phénomène, connu sous le nom de « supplétisme », a laissé en grec les paradigmes hétérogènes de φέρω, οἴσω, ἤνεγκον « porter »; λέγω, ἐρῶ, εἶπον, εἴρηκα, « parler », etc... En latin, quelques traces, moins nombreuses, subsistent dans la flexion de *ferō/luli*; *sum/fui*. Mais la tendance du latin à « conjuguer » son verbe a considérablement réduit la part du supplétisme.

Par rapport à l'état indo-européen, dont le grec fournit encore une image fidèle, le latin présente des innovations importantes. La plus considérable a sans doute été opérée au niveau italtique commun (elle apparaît aussi en osco-ombrien), et consiste en un syncrétisme des anciens aoriste et parfait indo-européens : dès lors le verbe latin n'oppose plus que deux thèmes, un présent, dit « *infectum* », et un « *perfectum* », issu du syncrétisme susdit. Les deux termes *infectum*, *perfectum*, créés par les grammairiens latins, supposent encore entre ces deux thèmes une opposition de nature aspectale. Il n'est pas moins exact que le *perfectum*, synthèse peu homogène d'un aoriste non-duratif et d'un parfait de valeur statique, a de moins en moins exprimé l'aspect<sup>1</sup>, et tendu au contraire, au moins à l'indicatif, à fonctionner comme temps historique de la narration au passé. Mais à un autre niveau, la notion de temps prend plus nettement encore le pas sur l'aspect, au terme d'une seconde innovation. A une époque où l'opposition *infectum/perfectum* demeurerait pour l'essentiel aspectale, chacun de ces deux thèmes est devenu la forme de base et le pivot d'un système temporel, recevant de part et d'autre un prétérit et un futur. Ainsi a été créé un double système *sum/erō/eram* (temps de l'*infectum*); *fui/fuerō/fueram* (temps du *perfectum*). Par la suite, à mesure que l'opposition *infectum/perfectum* a tendu elle aussi à devenir temporelle, le prétérit du *perfectum* a pris de plus en plus l'apparence d'un plus-que-parfait, le futur du *perfectum* devenant lui-même un futur-antérieur. Ainsi, déséquilibré par le syncrétisme de l'aoriste et du parfait en un thème unique, le verbe latin a presque entièrement basculé vers une organisation temporelle. Placées en vedette dans le verbe grec, les oppositions aspectales passent à l'arrière plan dans le verbe latin. Celles qui demeurent ne sont plus qu'accessoirement exprimées : 1° d'une certaine façon encore par l'opposition *infectum/perfectum*, l'*infectum* traduisant comme le présent dont il est l'héritier la progression dans la durée, et le *perfectum* conservant pour sa part quelques valeurs anciennes : permanence dans un état (*nōvi* « je sais », comme gr. οἶδα; *memini* « je me rappelle »); ou obten-

1. Dans la mesure où il s'oppose aspectalement à l'*infectum*, c'est comme thème non-duratif; mais il semble que, inversant le rapport démarcatif, le latin ait surtout vu dans l'*in-fectum* un non-*per-fectum*.

tion d'un résultat définitif (*dīxī* « je n'ai plus rien à dire »; *fēcī* « voilà ma tâche terminée; etc... 2° L'aspect demeure aussi exprimé par le mode de formation des thèmes, notamment de présent (opposer *gignō* « je fais naître »/*nāscor* « je nais »; *sedeō* « je suis assis »/*sīdō* « je m'assieds »; *seneō* « je suis vieux »/*senēscō* « je me fais vieux »; etc...). 3° Nous citerons enfin pour mémoire, comme de nature non morphologique mais lexicale, l'expression de l'aspect au moyen de préverbes (opposer *taceō* « je suis silencieux »/*conticeō* « je me tais subitement »/*reticeō* « je m'impose le silence »).

Notons pour finir un point : la motivation et le processus des innovations constatées en latin nous échappent. La réorganisation du verbe latin selon des critères inconnus de l'indo-européen est pour nous une donnée de fait; et toute considération diachronique doit se borner à comparer à l'ancien le système nouveau.

### III. LES MODES

Le verbe indo-européen ne se bornait pas à exprimer morphologiquement la notion d'aspect; il comportait aussi des indices affectés à l'expression de notions plus subjectives, et montrant que le procès était envisagé, voulu, souhaité, possible, etc... Les grammairiens grecs avaient désigné par ἐγκλίσεις les formes revêtues par le verbe pour traduire ces notions. Les latins ne se sont point contentés de traduire ou calquer le terme grec, et ont imaginé l'appellation nouvelle de *modī* « manières », conservées dans le terme « modes » de la grammaire moderne.

Le verbe indo-européen avait comporté un système modal assez riche, déterminé par rapport à un mode fondamental, affecté à l'expression du procès réel : celui que les grecs nommaient ἀποφατική, ou ὀριστική « mode qui montre », ou « qui définit »; et que les latins ont transposé en *indicativus*. En face de lui existaient, de façon sûre, un optatif (gr. εὐκτική) et un subjonctif (gr. ὑποτακτική), tous deux pourvus de caractéristiques morphologiques et fonctionnelles définies. On ne peut en revanche faire état avec certitude d'un mode indo-européen désidératif, qui eût exprimé le désir de voir le procès s'accomplir. On constate en effet dans les langues que, à la différence du subjonctif, de valeur voisine, le désidératif n'apparaît point comme forme parallèle accompagnant en droit tout indicatif. Et s'il existe bien un morphème \*-s- solidaire de l'expression désidérative, il existe en définitive peu de paires (comme latin *quaero/quaeso*; *video/vīsō*) qui lui donneraient apparence de formation constante. Il semble que, bien plutôt, le morphème \*-s- ait servi à constituer un type parmi d'autres d'indicatif; et c'est bien ainsi que le traitent le grec (qui en fait un

futur : λó-σ-ω) ou le latin, qui bâtit sur le thème de désidératif d'autres modes (*visō/visam*, comme *legō/legam*). Certains linguistes ont enfin attribué à l'indo-européen un injonctif distinct du subjonctif; mais les caractéristiques morphologiques de ce soi-disant mode n'ont jamais été définies clairement; et il apparaît que l'on a par « injonctif » désigné des notions trop hétérogènes pour que l'on soit fondé à retenir cette catégorie sur la liste des modes indo-européens.

On attribue aussi parfois l'appellation de mode à l'impératif, qui paraît exprimer, comme le subjonctif, une volonté traduite en ordre. L'impératif ne saurait cependant être considéré comme un mode, et pour plusieurs raisons : 1° Il ne possède pas une série complète de formes, et ne connaît comme personne fondamentale que la deuxième du singulier; la première personne, de singulier ou de pluriel, lui fait toujours défaut. 2° Le verbe indo-européen n'a pas comporté d'impératif pour tous ses thèmes; et le latin, continuant cet état, n'a pas d'impératif au perfectum (à l'exception de *memen-tō*, formé sur le thème de *memini*). L'impératif n'est caractérisé par aucun morphème spécifique, et les désinences, lorsqu'il en comporte, s'ajoutent directement au thème d'indicatif. 4° L'impératif en effet n'exprime réellement aucune modalité du procès; et l'impression qu'il traduit une volonté en intimant un ordre naît uniquement de l'intonation insistante avec laquelle il est prononcé : entre gr. λέγετε « vous parlez » et λέγετε « parlez », toute différence se ramène à une réalisation distincte dans la parole (intonation). De toutes ces remarques il résulte que l'impératif, apostrophe verbale, n'est pas un mode. Ne sont pas davantage des modes les diverses formes classées dans les catégories d'infinitifs et participes : ces substantifs et adjectifs verbaux, noms d'action ou noms d'agent, comportent des suffixes nominaux et non verbaux; ils sont de surcroît étrangers à la flexion personnelle. N'exprimant enfin aucune modalité du procès, ils constituent une classe qui devra être examinée à part : celle des formes nominales du verbe.

Par rapport au système indo-européen, le latin présente des innovations importantes. Il conserve certes, comme mode fondamental, l'indicatif; mais il lui oppose un mode unique, nommé par les grammairiens latins *subiunctivus*, mais qui n'est nullement pour la forme l'héritier du subjonctif indo-européen. En fait, le subjonctif latin se caractérise par des morphèmes d'origine uniquement optative, cependant que, pour la fonction, il additionne les valeurs des deux modes anciens optatif et subjonctif, développant toutefois, à partir de ces valeurs initiales, des emplois nouveaux. Ce syncrétisme fonctionnel n'est d'ailleurs pas le seul fait à noter; car si les formes de l'ancien subjonctif indo-européen ne correspondent plus en latin à

une valeur modale, elles n'ont pas moins été conservées dans la flexion latine, où elles correspondent à une catégorie nouvelle : le temps dit « futur ». On assiste ainsi en latin à une redistribution fonctionnelle des formes héritées; et la langue a remédié à l'absence d'une catégorie temporelle (le futur, absent du système verbal indo-européen : v. p. 329) en affectant à son expression un mode faisant double emploi. En effet, entre les valeurs de volonté (subjonctif) et de souhait (optatif), d'éventualité (subjonctif) et de possibilité (optatif), la différence, autrefois clairement sentie, n'avait cessé de s'atténuer; et le subjonctif, orienté par ses valeurs de volonté et d'éventualité vers la considération de l'avenir, fournissait à la langue un moyen économique d'exprimer morphologiquement le futur. Ce procédé n'est d'ailleurs pas connu du seul latin; et le grec, qui a le plus souvent affecté à l'expression du futur la forme désidérative du verbe, ne connaît pas moins des futurs ἔδομαι, πίομαι, qui continuent pour la forme des subjonctifs. En latin, l'origine subjonctive du futur apparaît non seulement à l'examen des morphèmes (v. p. 329 sq.), mais se trahit aussi par certains emplois proches d'une expression modale : formulation d'un ordre (Cicéron, *Fam.* V, 12, 10 : *tu interea non cessabis* « toi, tu tâcheras dans l'intervalle d'être actif »); expression de la délibération (Térence, *Hécyre* 628 : *quid respondebo?* « que dois-je répondre? »); de l'éventualité même, notion proche de la probabilité (Plaute, *Persa* 645 : *haec erit bono genere nata : nihil scit nisi verum loqui* « cette fille doit être bien née : elle ne sait dire que le vrai »).

Il est difficile de préciser à quelle époque a été opérée la réforme du système modal illustrée par le latin. Le syncrétisme fonctionnel optatif/subjonctif a son équivalent dans les autres dialectes italiques; et le subjonctif de l'osco-ombrien utilise les mêmes morphèmes que le latin. Le futur osco-ombrien est toutefois fort différent du futur latin, et ne constitue pas une réutilisation du subjonctif ancien. Il semblerait ainsi qu'à l'époque où se sont séparés latin d'une part, osco-ombrien d'autre part, le système verbal tendait déjà à la simplification modale, sans que soit encore fixé le sort réservé à l'ancien subjonctif. C'est donc à date proprement latine qu'a dû s'achever la réorganisation d'où procède le système modal du latin.

Si l'on persiste à désigner par mode l'impératif, on constate que le verbe latin conserve cette catégorie, dont il enrichit la flexion personnelle, tout en lui procurant des oppositions de temps (*amā/amā-tō*) et de voix (*amā/amā-re*). De la même façon, le latin conserve une importante série de substantifs verbaux, parfois assez lointainement rattachés au verbe (gérondif, supin), mais parfois aussi très étroitement associés à la flexion verbale. C'est ainsi que les infinitifs, insensibles aux variations de personne, ne connaissent pas moins

des oppositions de temps et de voix. Les adjectifs verbaux ont de même tendu à s'agglutiner à la flexion verbale latine, mais constituent une classe assez peu ordonnée. Ainsi, le participe en *\*-nt-*, de valeur active, n'apparaît qu'aux seules voix active et déponente, et se construit uniquement sur le thème du présent. Un autre adjectif verbal, en *-lūru-s*, improprement dit « futur », n'est lui aussi connu qu'à ces deux voix. Inversement, deux adjectifs en *\*-to-* et *\*-ndo*, initialement neutres vis-à-vis de la voix, ont été associés au passif et au déponent, auxquels ils fournissent deux participes dits respectivement (et improprement) passé et futur. Il n'est pas moins exact que le latin, dans une large mesure, a composé un système de formes nominales, à partir d'un état ancien où ces formes, associées au verbe pour le sens, conservaient sur le plan de l'organisation formelle une grande autonomie.

Si on laisse de côté l'impératif et les formes nominales, on constate finalement que le verbe latin s'organise en un système quadrangulaire, autour de deux oppositions binaires : indicatif/subjonctif; infectum/perfectum; chaque thème connaissant deux modes, et inversement. Seul le système temporel s'inscrit en marge de cette organisation symétrique, le subjonctif possédant certes un prétérit, mais ne connaissant point de futur, que la valeur même du subjonctif rendait *a priori* inutile.

#### IV. LES DÉSINENCES PERSONNELLES

Le verbe indo-européen comportait un système fort complexe de désinences, différentes non seulement selon la personne, le nombre (singulier, pluriel, duel), la voix (actif, moyen), mais selon d'autres critères encore. Ainsi, le parfait (qui à l'origine ne connaissait peut-être point le moyen) possède à l'actif un système propre de désinences, au moins au singulier. Surtout, les désinences indo-européennes s'opposaient, ailleurs qu'au parfait, en deux séries parallèles dites respectivement « primaire » et « secondaire ». Cette opposition se trouvait neutralisée aux première et deuxième personnes du pluriel, identiques dans les deux séries. Partout ailleurs, elle était morphologiquement traduite par une voyelle *-i*, inconnue de la série secondaire, et dont l'adjonction à la désinence secondaire produisait la désinence primaire (d'où oppositions de type 1<sup>re</sup> pers. *-mi/-m*; 2<sup>e</sup> pers. *-si/-s*; etc...). On a supposé parfois une parenté unissant cette marque *-i* à la particule déictique identifiable dans gr. οὗτος-*ί*, et présente dans certaines formes pronominales latines (v. p. 228 sq.). De fait, la désinence secondaire, qui apparaissait non seulement à l'aoriste (puis au prétérit), mais encore au mode optatif, paraît avoir caractérisé des formes

verbales non-actualisées, la désinence primaire caractérisant en revanche des formes de valeur actualisée. L'affectation aux deux séries d'une valeur temporelle (présent/prétérit) n'a pu être que secondaire, et n'a jamais été systématique. Enfin, l'indo-européen a connu une dernière opposition, très partielle, entre désinences thématiques et athématiques. Cette opposition a dû se constituer tard, et n'a touché, au terme de la période communautaire, que la première personne du singulier active (opposition athém. *-mi*/thém. *-ō*: gr. τίθη-*μι*/λέγ-*ω*). En lieu et place de *-ō*, désinence thématique de toutes les autres langues, le hittite présente une forme *-hi*, analysable sans doute en *-h* + *i* emprunté analogiquement à *-mi*. Ce détail paraît indiquer que *-ō* des autres langues repose sur *-o-H* ou *-e-H*<sup>1</sup> (voyelle thématique + *H*). Compte tenu de ces précisions, il convient d'étudier, de l'indo-européen au latin, des catégories désinentielles homogènes.

1. **Les désinences actives.** Elles constituaient en indo-européen, hors du parfait, le tableau suivant :

Primaires		Secondaire	
singulier	pluriel	singulier	pluriel
1 <sup>re</sup> <i>-mi</i> , ou <i>-ō</i>	<i>-m-en</i> , ou <i>m-e/os</i>	<i>-m</i>	<i>-m-en</i> , ou <i>-m-e/os</i>
2 <sup>e</sup> <i>-si</i>	<i>-te</i> <sup>2</sup>	<i>-s</i>	<i>-te</i> <sup>2</sup>
3 <sup>e</sup> <i>-li</i>	<i>-(e/o)nti</i>	<i>-t</i>	<i>-e/ont</i>

L'attention est dans ce tableau attirée par les formes multiples de la première personne du pluriel. Si une simple alternance vocalique rend compte de l'opposition *\*-mes* (gr. dor. λέγο-*μες*)/*\*-mos* (lat. *legi-mus*), il faut supposer une permutation suffixale pour rendre compte de l'opposition *\*-m-e/os*/*\*-m-en* (gr. att. λέγο*μεν*). Cette permutation, pareille à celle que l'on observe entre gr. αἰέ*ς* (dorien) et αἰέν (ionien), fait songer à deux suffixes nominaux de noms d'agent et d'action, *\*-e/os* (cf. λελοκ-*ός*, γέν-*ος*) et *\*-e/on* (cf. ποι-*μήν*/ἡγε-*μών*; -*μ-εν-ος*; -*μ-εν-αι*). De la même manière, la désinence *\*(e/o)nt-i* de troisième personne du pluriel évoque la formation du participe en *\*-e/ont-*; et E. Benveniste (*Origines*, p. 173) va jusqu'à reconnaître, dans la première personne du singulier *-m-i*, le vocalisme réduit de *\*-e/om-*, suffixe verbal identifiable dans *tr-em-o*, *pr-em-o* (en face de *pr-es-si*),

1. L'idée aujourd'hui admise est que *-ō* doit être reconstruit *-o-H<sub>2</sub>e*, greffe sur le thème thématique de la désinence *-H<sub>2</sub>e* de parfait.

2. L'opposition manifestée par le skr. entre une désinence primaire *-tha* et une désinence secondaire *-ta* n'a pas son correspondant en grec ni ailleurs, et doit être secondaire (cf. les superlatifs en *-istha-h*, en face de gr. -ιστος).

et dont la forme réduite fournirait l'élargissement de  $-\mu\text{-}\epsilon\nu\omicron\varsigma$ ,  $-\mu\text{-}\epsilon\nu\alpha\iota$ , etc... Ainsi a pu naître l'hypothèse d'une origine suffixale, et nominale, des désinences personnelles du verbe indo-européen. Extrêmement séduisante, et vraisemblable dans son principe, elle se heurte à la difficulté (inhérente à la date des faits, et jusqu'ici insurmontée), d'expliquer pourquoi tel élément a été affecté à l'expression de telle personne. Il n'y a en tout cas aucun rapport, autre qu'artificiel, entre les désinences personnelles et les thèmes pronominaux personnels de l'indo-européen.

Quelle que soit la genèse du système désinentiel indo-européen, il s'est trouvé considérablement modifié par le latin, qui a : 1° généralisé à la première personne du singulier la désinence thématique  $-\bar{o}$ , au détriment de l'athématique  $*\text{-mi}$ , qui demeure attesté dans l'unique forme *sum*  $\langle *s\text{-}o\text{-}mi$ ; 2° aboli toute distinction entre série primaire et série secondaire. En effet, la disparition normale de  $-\bar{i}$  final (v. p. 103) entraînait les alignements  $*\text{-mi} > \text{-m}$ ,  $*\text{-si} > \text{-s}$ . Seules les troisièmes personnes singulier et pluriel devaient en principe maintenir l'opposition, les évolutions  $*\text{-ti} > \text{-t}$ ,  $*\text{-nti} > \text{-nt}$ , se trouvant compensées par des évolutions parallèles  $*\text{-t} > \text{-d}$ ,  $*\text{-nt} > \text{-nd}$  (v. p. 57; et cf. Fibule de Préneste : *FheFhaked*; Vase « de Duénos » : *feced*). Mais très tôt l'analogie des première et deuxième personnes du pluriel, où l'opposition n'avait jamais existé; des première et deuxième personnes du singulier, où l'évolution phonétique l'avait abolie, a induit la langue à renoncer, aux troisièmes personnes singulier et pluriel, à une opposition qui n'était plus sentie correspondre à un clivage essentiel. Le résultat a été un alignement de  $-\text{d}$ ,  $-\text{nd}$  « secondaires » sur  $-\text{t}$ ,  $-\text{nt}$  « primaires ». Le système désinentiel se trouvait, dès lors, amené pour l'actif à l'unité. Une seule exception subsistait : hors du verbe « être » (*su-m/era-m*), à la désinence  $-\bar{o}$  primaire (*am-\bar{o}*) continue à s'opposer une désinence secondaire différente (*amaba-m*). Le fait s'explique dans la mesure où une forme secondaire *amab-\bar{o}* eût été homophone du futur; et, en l'occurrence, c'est à une fin distinctive que la langue a maintenu cette dualité désinentielle.

On notera un dernier détail : le latin présente à la deuxième personne du pluriel en  $-\text{ti-s}$  un consonne  $-\text{s}$  inconnue des autres langues. Des hypothèses diverses ont été formulées sur son origine. La plus économique, et la plus vraisemblable, demeure celle qui repose sur l'analogie de la première personne  $-\text{mu-s}$ .

**2. Les désinences de parfait.** Dans le système verbal indo-européen, le parfait, de valeur initialement intransitive, ne se fléchissait point au moyen des désinences actives, et comportait une série particulière de désinences. Parmi les langues historiques, le sanskrit

continue à posséder au parfait des désinences spécifiques. Quant au latin, et au grec, ils innovent en utilisant à certaines personnes du pluriel les mêmes désinences qu'au présent. Au singulier, en revanche, ils conservent, parfois quelque peu modifiées, les désinences particulières de l'ancien parfait. Aux trois personnes du singulier, les désinences indo-européennes de parfait semblent avoir été les suivantes : première personne  $-\bar{a}$  (gr. (F)  $\omicron\bar{i}\delta\text{-}\alpha$ , skr. *véda*); deuxième personne  $-\text{tha}$  (gr. (F)  $\omicron\bar{i}\sigma\text{-}\theta\alpha$ ,  $\langle *F\omicron\bar{i}\delta\text{-}\theta\alpha$ ; skr. *tá-sthā-tha* « tu es debout »); troisième personne  $-\text{e}$  (gr. (F)  $\omicron\bar{i}\delta\text{-}\epsilon$ , skr. *pá-pac-a* « il est cuit »). Selon E. Benveniste (v. *Problèmes de linguistique générale*, p. 229), ces désinences recouvraient les formes plus anciennes première personne  $-\bar{a} < *H_2e$ ; deuxième personne  $-\text{tha} < *tH_2e$ ; troisième personne  $-\bar{e} < *-\bar{e}$  (soit  $-\bar{e}$  non précédé d'autre élément). Comparée à ce système, la série des désinences latines ne laisse au premier abord apparaître que des différences. Les faits s'éclaireront cependant si l'on procède à un examen graduel des formes :

a) Une séquence  $-\text{is-}$  (d'origine douteuse : v. p. 24 et n. 3; et servant de « morphème-tampon » : v. p. 36) s'intercale entre le thème et la désinence à la deuxième personne singulier et pluriel. A la troisième personne du pluriel, sa présence est douteuse (v. ci-dessous). Hors de l'indicatif, le latin a généralisé cette séquence à tout le subjonctif perfectum (*lēg-er-im*, *lēg-is-sem* : v. p. 324), ainsi qu'à l'infinitif perfectum (*lēg-is-se*).

b) A la première personne du singulier, la désinence  $-\bar{i}$  du type *vid-\bar{i}*, *leg-\bar{i}*, s'éclaire si l'on remarque que les formes *pepūlī*, *tetūlī*, présentant un  $-\bar{u}$ -intérieur, ont dû posséder, à l'époque où l'apophonie fixait le timbre de cette voyelle, un  $-\text{l-}$  nécessairement vélaire (v. p. 97). Ainsi se trouvent récusées non seulement la possibilité de poser un  $-\bar{i}$  final ancien, mais aussi celle d'accepter comme ancienne la finale  $-\text{ei}$  attestée épigraphiquement en latin archaïque (C.I.L., I<sup>2</sup>, 638 : *fec-ei*, *redid-ei*). En revanche,  $-\text{l-}$  vélaire peut s'accommoder d'une ancienne désinence  $-\text{ai}$  (susceptible d'évoluer en  $-\text{ei}$ , puis  $-\bar{i}$ ), que suppose de son côté le vieux-slave (*vede*  $\langle *woid\text{-}ai = \text{lat. } v\bar{i}d\text{-}\bar{i}$ ). Nous poserons donc, à l'origine de lat. *pepūlī*, *tetūlī*, des prototypes  $*pe\text{-}p\bar{o}l\text{-}ai$ ,  $*te\text{-}t\bar{o}l(H_2)\text{-}ai$ ; et la forme  $-\text{ai}$  de la désinence s'expliquera par l'adjonction, à  $-\bar{a} < *H_2e$  (gr.  $F\omicron\bar{i}\delta\text{-}\alpha$ ), d'une voyelle  $-\bar{i}$  analogique de la série primaire *mi*,  $-\text{si}$ ,  $-\text{ti}$ .

c) Tout pareillement, la désinence  $*\text{-t}\bar{i}$  de la deuxième personne type *vīdis-tī* doit procéder de  $*\text{-thai}$ , soit  $-\text{tha} < *tH_2e$  (gr.  $F\omicron\bar{i}\sigma\text{-}\theta\alpha$ ) +  $\bar{i}$ .

d) La troisième personne singulier, type *vīdit*, scandée à date classique avec une finale brève, pose un problème plus complexe. Les

formes osques *deded* « *dedit* », *pruffed* « *posuit* »; *prufatted* « *probavit* », etc..., présentent une finale *-ed* < \**-et*, qui résulte sans doute de l'adjonction à *-ē* (gr. *ῥοῖδ-ε*) d'une désinence secondaire active \**-t*. A ces formes, le latin archaïque répond par les types *FheFhaked* (fibule de Préneste); *fēced* (vase « de Duenos »); ou, plus évolués, *fēcid* (C.I.L., I<sup>2</sup>, 561), ou *dede* « *dedit* » (*ibid.* 477). La substitution, à la désinence *-d* < \**-t* secondaire, de la désinence primaire *-t* < \**-ti*, a permis d'obtenir ultérieurement des formes type *dedet* (C.I.L. I<sup>2</sup>, 48), elles-mêmes susceptibles d'évoluer phonétiquement vers le type classique *dedit*.

Mais on connaît aussi chez Plaute des scansiones *ēmīl* (*Poen.*, 1059); *vīxīl* (*Pseud.*, 311); cependant que des inscriptions de même époque attestent (parfois à côté de *-et*) des formes en *-eit* (C.I.L., I<sup>2</sup>, 1297 : *fuveit* « *fuit* »; *ibid.*, 626 : *redieit* « *rediiit* »; *ibid.*, 751 : *probaveit*). Toutes ces formes doivent procéder d'une extension à la 3<sup>e</sup> pers. sing. de la diphtongue *-ai* (probablement passée au stade *-ei*) présentée à la finale par les formes de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> pers. (v. ci-dessus). Par la suite, une évolution *-eit* > *-īl*, puis *-īl*, devait rendre ces formes indiscernables du type *dedit* < *dedēt*.

e) La 1<sup>re</sup> pers. du plur., type *lēg-īmus*, comporte de façon sûre un élément *-mus* < \**-mos*, désinence attestée hors du parfait (types *amā-mus*, *amābā-mus*). La voyelle *-ī-* qui précède a pu s'introduire analogiquement à partir de deux types de formations. Dans des formes continuant un ancien parfait radical (v. p. 302 sq.), type *de-dī-mus* < \**de-dH<sub>3</sub>-*, la voyelle *-ī-* procède de l'apophonie de *-ā-*, issu lui-même de la laryngale vocalisée (v. p. 303). Dans des formes continuant un ancien aoriste thématique (v. p. 305), type *te-tīg-ī-mus* < \**te-tH<sub>2</sub>g-e/o-* (gr. hom. *τε-ταγ-ών*), la voyelle *-ī-* provient, toujours avec apophonie, de l'ancienne voyelle thématique \**-e/o-*. A partir de formes ainsi explicables, *-ī-* a été étendu à toutes les 1<sup>re</sup> pers. plur. actives de tous les perfectums latins.

f) La 2<sup>e</sup> pers. plur., type *amāv-is-tis*, utilise la même désinence *-tis* que l'inflectum *amā-tis*, et la fait simplement précéder du « morphème-tampon » *-is-*.

g) La 3<sup>e</sup> pers. plur. enfin pose des problèmes délicats. Suivant les vues récemment exposées par F. Bader (*Désinences de 3<sup>e</sup> plur. du perfectum latin.* B.S. L., LXII, 1, pp. 87-105), on peut résumer comme suit les faits : 1<sup>o</sup> La poésie archaïque atteste des formes en *-ēre*; et leur emploi fréquent devant mots à initiale vocalique permet de supposer que *-ēre* a pu, au terme d'une normalisation graphique, se substituer parfois à une autre forme désinentielle, \**-ēr*. Cette dernière, qui correspondrait à la désinence *-er* du hittite (3<sup>e</sup> pers. plur. prétérit),

pourrait représenter (avec un allongement vocalique peu clair) le degré plein de *-r*, qui sous sa forme réduite fournit la désinence de l'indo-iranien (skr. *-ur*, avest. *-r*). A cette forme *-ēr*, commune au latin et au hittite, aurait pu s'ajouter parfois une voyelle *e/o*, analogique des désinences secondaires moyennes (3<sup>e</sup> sing. \**-t-o*, 3<sup>e</sup> plur. \**-nt-o* : v. p. 278 sq.). Ainsi serait née une forme désinentielle \**-ēr-e/o*, d'où tokharien *-āre*, latin *-ēre*. Ainsi, le latin archaïque se serait trouvé en possession de deux désinences voisines *-ēr* et *-ēre*, toutes deux transmises sous la forme *-ēre* au terme d'une normalisation graphique. 2<sup>o</sup> Le latin a aussi possédé une désinence *-ērunt*, généralisée dans la langue classique, et couramment expliquée comme reposant sur \**-is-ont*. Mais on observera que, devant l'élément *-ont* à initiale vocalique, la présence du « morphème tampon » *-is-* se justifie malaisément. Pour F. Bader, il s'agit plus simplement d'une adjonction, au morphème *-er-* ou *-<sup>o</sup>r-* plus haut examiné, d'une seconde désinence \**-ont* sentie comme active. Quant aux finales scandées *-ērunt*, que présentent parfois les poètes dactyliques, elles doivent de toute façon procéder d'un mixage entre *-ēre* et *-ērunt*.

**3. Les désinences du déponent et du passif.** Le latin fléchissant selon un procédé périphrastique les temps du perfectum, les désinences proprement médio-passives n'apparaissent qu'à l'inflectum, où elles s'organisent en une unique série, valable à la fois pour les temps « primaires » et « secondaires ». Ces désinences posent, dans l'ensemble, des problèmes délicats, et il convient à leur propos d'examiner en détail les faits :

a) La 2<sup>e</sup> pers. pl. en *-minī* présente une désinence hétérogène par rapport à toutes les autres. Elle vaut à la fois pour l'indicatif, le subjonctif, et l'impératif. On l'a parfois rapprochée des formations grecques d'infinitif en *-μεν-αι*; et certains emplois injonctifs de l'infinitif pourraient expliquer l'évolution de cette formation en un impératif (*sequi-minī* « ordre de me suivre »). Il est en revanche difficile de poser un infinitif à l'origine de l'emploi comme indicatif. Et, surtout, *-αι* étant en grec même une particule surajoutée et facultative (*εἰπέ-μεν/εἰπέ-μεν-αι*), il est peu vraisemblable que le latin ait hérité d'une finale d'infinitif en \**-men-ai*. Il est plus simple de poser à l'origine de *-minī* une ancienne forme \**-men-oi*, pluriel animé d'un adjectif en \**-men-e/o-* (cf. gr. *λύο-μενο-ς*, et les formations latines *alumnus*, *Vertu-mnus*, reposant sur la forme réduite \**-mno-*). Dès lors, les indicatifs en *-minī* procéderaient en latin d'une périphrase (type \**amaminī estis* « vous êtes aimés »), dans laquelle le verbe « être » n'aurait plus été exprimé. L'impératif en *-minī* a pu procéder d'une extension d'emploi secondaire de la forme d'indicatif, sur le modèle

de la 2<sup>e</sup> pers. sing. en *-re* (*seque-re*; « tu suis » et « suis » : v. ci-dessous). Les impératifs ombriens de type *eturstamu* « *exterminatō* », dont la finale *-mu* paraît continuer *\*-mno*, sont de nature à étayer cette explication.

b) Toutes les autres formes de la flexion sont caractérisées par une désinence comportant la consonne *r*; d'où l'appellation de « voix en *r* » souvent donnée au déponent-passif du latin. Dans le détail cependant, l'origine de ce *r* peut être différente d'une personne à une autre.

À la 2<sup>e</sup> pers. sing. type *amā-re*, il semble que *r* procède d'un rhotacisme de *s*. À date ancienne, et encore chez Plaute et Térence, cette désinence *-re* valait indistinctement pour l'indicatif et l'impératif. Par la suite, un *-s* final (peut-être analogique de la 2<sup>e</sup> pers. active type *amā-s*) s'est ajouté à la forme d'indicatif, qui a dès lors possédé une désinence distincte de celle de l'impératif (*\*amā-re-s* > *-ris*). En face de cette désinence *-ris*, le latin dialectal fournit quelques exemples d'une autre désinence, *-rus* < *\*-ro-s* (*C.I.L.*, I<sup>2</sup> 1732 : *spatiarus*; 1702 : *ularus*; IV, 2082 : *figarus*; VI, 10736 : *patiarus*; Hopkins, *Tabulae devotiois : polliciarus*). Une telle alternance *\*-re-s/-ro-s* a incité les linguistes à poser à l'origine de cette double désinence la forme *\*-se/o-*, qui a fourni à l'indo-européen la désinence secondaire moyenne de la 2<sup>e</sup> pers. sing. (gr. *ἐλέγου* < *\*ἐλέγ-ε-(σ)ο*).

À toutes les autres personnes, le *r* qui s'est ajouté à la forme active pour produire le passif (*amō/amo-r*); ou qui s'est substitué à la désinence active (*amaba-m/amaba-r*); ou qui s'est substitué à une portion de la désinence active (*amamu-s/amamu-r*), procède d'une extension analogique à partir des 3<sup>e</sup> pers., sing. (*amā-tur*) et pl. (*amantur*). C'est donc sur ces dernières que doit se concentrer l'attention.

Un examen des données comparatives fait ressortir les faits suivants : 1<sup>o</sup> Une désinence de 3<sup>e</sup> pers. sing. *\*-ter* apparaît en osque (indicatif et subjonctif passif et déponent); en irlandais ancien (indicatif déponent, type *sechiter* « *sequitur* »). 2<sup>o</sup> Avec un vocalisme différent, une désinence de 3<sup>e</sup> pers. sing. *\*-tor* apparaît en latin (indicatif et subjonctif); en ombrien (subjonctif seulement, en face d'indicatif *-ter*); et, sur le domaine oriental, en phrygien (*αββερετορ* « *adfertur* », passif). 3<sup>o</sup> À côté de ces formes *\*-ter/\*-tor* une caractéristique monolittère *-r* apparaît comme morphème de valeur impersonnelle en osque (*sakarafir* « qu'on sacrifie »; *loufir* « *libeat* »); en irlandais (*berir* « on porte »); enfin, sur le domaine oriental, en tokharien et en hittite. Un seul dialecte, le vénète, atteste ce morphème comme désinence de 3<sup>e</sup> pers. transitive (*tolar*, ou *toler* « il porte »). De la considération de ces faits il ressort que les désinences

*\*-r*, ou *\*-te/or*, apparaissent à la fois aux deux extrémités occidentale et orientale du domaine indo-européen, constituant probablement un archaïsme (v. p. 21). De la distribution des formes se tire d'autre part l'impression que *\*-te/o-r* pourrait s'analyser en désinence secondaire *\*-te/o* (cf. gr. *ἐ-λύε-το*) + morphème *-r* « impersonnel ». C'est ce que paraît confirmer par ailleurs la désinence 3<sup>e</sup> pers. pl. *\*-ntor*, analysable en *\*-nto-* (cf. gr. *ἐλθο-ντο*) + *-r*. À côté de cette interprétation traditionnelle on a cependant proposé d'autres explications :

Selon E. Benveniste (*Origines de la formation des noms en indo-européen*, p. 173), le morphème *-r* d'impersonnel pourrait se ramener à l'élargissement *\*-r* qui alterne avec *\*-n* dans la flexion hétéroclitique des neutres. Prolongeant cette interprétation, A. Martinet a proposé (*Word*, 1955, pp. 130-131) de voir plus précisément dans l'impersonnel *i-tur* « on va » une forme alternante de *i-ter*, les deux formes étant caractérisées par le même suffixe nominal *\*-t-e/or*: le sens initial de *itur* aurait été « il y a chemin » = « on chemine ». Dans cette perspective, la 3<sup>e</sup> pers. pl. devrait sa désinence *\*-ntur* à une réfection de la désinence moyenne *\*-nto-*, affublée d'un *-r* analogique de la 3<sup>e</sup> sing. (secondairement analysée *-to-r*).

Une troisième explication, fort différente, a été proposée par J. Kurylowicz (*The inflexional categories of indo-european*, pp. 64 sq.). Pour lui, le moyen indo-européen aurait été à date fort ancienne secrété par le parfait intransitif; et le moyen indo-européen, sous sa forme la plus ancienne, aurait été caractérisé à la 3<sup>e</sup> pers. pl. par une désinence *-r*, apparentée à la 3<sup>e</sup> pl. pft. actif qui explique lat. *-ēr-unt* ou *-ēre* (v. p. 277). Parallèlement aurait existé une désinence secondaire moyenne 3<sup>e</sup> pl. *\*-ro* (qui serait à *\*-r* ce que *\*-to* est à *\*-t*, dés. de 3<sup>e</sup> pers. sing.). Une interférence ultérieure avec la désinence secondaire 3<sup>e</sup> pl. active *\*-nt* aurait produit, par croisement, une 3<sup>e</sup> pl. secondaire moyenne *\*-nt-ro* qui, apocopée en *\*-nt~~r~~*, expliquerait lat. *-ntur*. La 3<sup>e</sup> pers. sing. *-tur* aurait été obtenue par analogie, en vertu de l'équation *-t/nt = -tur/ntur*.

## LES FORMATIONS DES THÈMES DE L'INFECTUM

L'inflectum continue, dans les structures verbales latines, le présent indo-européen. D'un point de vue descriptif, l'enseignement traditionnel répartit les inflectums latins en quatre classes de conjugaison, caractérisées par la quantité et le timbre de la voyelle terminant le thème, que l'on identifie aisément à l'infinitif, où elle précède le suffixe *-re*. On distingue ainsi une conjugaison en *-ā* (*stā-re*, *fugā-re*); une autre en *-ē* (*implē-re*, *tacē-re*, *docē-re*); une autre en *-ī* (*audī-re*, *servī-re*); une dernière conjugaison, en *-ĕ* (*leg-ĕ-re*, *cap-ĕ-re*), se scinde en deux sous-classes, selon que l'indicatif laisse apparaître (*cap-i-ō*) ou non (*leg-ō*) un morphème *\*-y-* noté *-i-*. Si une telle présentation des faits s'avère, sur les plans synchronique et descriptif, en gros adéquate (encore qu'elle laisse subsister une catégorie de formations irrégulières, correspondant souvent à des verbes très usités), il ne faut point oublier que les faits latins résultent d'une genèse complexe, dont l'étude non seulement explique les classifications historiques, mais rend compte des valeurs particulières des diverses formations. A résumer très succinctement la genèse des inflectums latins, on peut distinguer deux lignes de clivage : anciennes formations indo-européennes de présents/formations récentes d'inflectum, d'origine italique ou latine; formations radicales/formations suffixées. Il n'existe, entre ces deux lignes de clivage, aucune correspondance absolue, des formations suffixées de présent ayant existé dès l'indo-européen.

### I. LES FORMATIONS RADICALES

L'indo-européen s'était successivement constitué deux types de présent, qui, dans l'état récent de la langue, fonctionnaient simultanément : un type athématique (le plus ancien), caractérisé par des alternances radicales; un type thématique, dépourvu d'alternances radicales, et où la désinence se trouvait isolée du radical par la voyelle brève *\*-ĕ/ō*. Chacun de ces deux types, thématique et athématique, était de plus susceptible de recevoir un redoublement, conférant au

présent ainsi constitué une valeur aspectale « déterminée ». Ces diverses formations se retrouvent, parfois assez sérieusement altérées, en latin :

### A. PRÉSENTS RADICAUX ATHÉMATIQUES SANS REDOUBLEMENT

Ils se caractérisaient en indo-européen par une alternance radicale : devant les désinences de singulier à vocalisme réduit, le radical verbal présentait un vocalisme plein; devant les désinences de pluriel à vocalisme plein, le radical verbal présentait le vocalisme réduit. Cette situation ressort avec netteté de la flexion sanskrite du verbe « être » au présent :

Sing. : radical *es-* : 1<sup>re</sup> pers. *as-mi* < *\*es-mi*; 2<sup>e</sup> pers. *asi* < *\*e(s)-si*; 3<sup>e</sup> pers. *as-ti*.

Plur. : radical *s-* : 1<sup>re</sup> pers. *s-maḥ* < *\*s-me/os*; 2<sup>e</sup> pers. *s-tha* < *\*s-t(h)e*; 3<sup>e</sup> pers. *s-anti* < *\*s-e/onti*.

En latin, cette flexion n'a jamais subsisté à l'état pur, et l'on observe plusieurs types d'évolutions :

1. **Généralisation du vocalisme plein radical, et maintien de la flexion athématique.** Ce phénomène s'observe pour les verbes dont la racine se terminait par une laryngale (type *\*bheH<sub>2</sub>-/bhH<sub>2</sub>-* : gr. φᾶ-μι/φᾶ-μεν). Le latin a en ce cas généralisé la longue correspondant au vocalisme plein<sup>1</sup>, peut-être par souci de posséder un phonème radical plus résistant. On obtient ainsi en latin la flexion *fā-ris*, *fā-tur/fā-mur* (contre gr. φᾶ-μι/φᾶ-μεν); *stā-s/stā-mus* (contre gr. ἴστανμι/ἴσταν-μεν); *im-plē-s/im-plē-mus* (contre gr. πιμπλημι/πιμπλη-μεν, avec, au pluriel timbre analogique de ἴσταν-μεν). La flexion de *valē-s/valē-te*, sur un radical *\*wolē-*, doit procéder de la même généralisation de la longue du singulier; de même encore la flexion de *de-lē-s*, *de-lē-mus*, *de-lē-re*, dont le thème *lē-* (qui se trouve peut-être dans *lē-tum* « trépas ») doit représenter un thème II *\*(H<sub>3</sub>)l-cH<sub>1</sub>-*, alternant avec le thème I *H<sub>3</sub>el-H<sub>1</sub>-* de gr. ὄλε-θρος, fut. ὀλώ < ὀλέ-(σ)ω. Dans tous ces verbes à thème vocalique, la dés. *\*-mi* > *-m* de 1<sup>re</sup> pers. sing. a cédé la place à *-ō*; d'où *stō* < *\*stā-ō* (ou *\*stā-yō*, avec suffixe *\*-ye/o-* à cette personne seulement?). De son côté, la 3<sup>e</sup> pers. pl. *sta-nt* présente la désinence au vocalisme réduit *\*-nti*, initialement réservée au type thématique (*\*leg-o-nti* > *legunt*).

1. Le fait que, de *tonō*, *-ās*, *-āre*, soit attestée une 1<sup>re</sup> pers. pl. *tonimus* (Varron); et, de *sonā*, *sonās*, *-āre*, un infinitif *sonēre* (Lucrèce), semble indiquer que, d'alternances anciennes *tonās/tonimus*, *sonās/sonimus*, a secondairement été tirée une double série flexionnelle.

2. **Généralisation du vocalisme réduit radical, et maintien de la flexion athématique.** Ce phénomène s'observe dans la flexion de *dā-re* « donner » (en face de gr. δίδωμι) seul verbe latin en *-a-re* où l'on constate une voyelle brève finale de thème. On l'a soupçonné d'être un plus ancien verbe à redoublement (\**dī-dā-mus* = gr. δίδω-μεν), dont le redoublement aurait disparu en composition, par syncope ou haplogogie (*reddimus* < \**re-d(i)-dā-mos*, ou \**red-(dī)-dā-mos*?). Cette circonstance expliquerait pourquoi le latin s'est trouvé en présence dans le verbe simple de formes monosyllabiques à voyelle brève, auxquelles il répugne par nature : *dā-t*, \**dā-s*, cette dernière forme ayant cependant subi, devant *-s*, l'allongement caractéristique des monosyllabes brefs accentués : *dās* (v. p. 104). Les formes 1<sup>re</sup> pers. sing. *dō*, 3<sup>e</sup> pl. *da-nt*, s'expliquent comme *stō*, *stant* (v. ci-dessus).

3. **Institution d'une flexion mixte thématique/athématique.** La flexion du verbe « être » permet d'observer les faits avec une particulière netteté. Aux formes caractérisées par une désinence à consonne sonore (1<sup>re</sup> sing. \**es-mi*: gr. εἶμι; 1<sup>re</sup> pl. \**s-me/os*: skr. *s-mah*), un accident phonétique menaçait en latin le groupe *-sm-* (v. p. 59 et 104). A la 3<sup>e</sup> pl. \**s-onti* > *sunt*, en revanche, les deux phonèmes litigieux *-s-n-* se trouvaient à l'abri d'une telle altération, grâce à la voyelle intermédiaire *ō*, représentant le vocalisme plein de la désinence, mais assimilée par l'usager latin à la voyelle thématique de \**leg-o-nii* > *legunt*. A l'image de la forme \**s-onti*, le latin archaïque a créé des formes 1<sup>re</sup> pers. sing. \**s-o-mi* > *sum*, 1<sup>re</sup> pers. pl. \**s-o-mos* > *sumus*, résolvant le problème phonétique posé par le groupe *-sm-*, et présentant analogiquement le même vocalisme radical que \**s-onti*. Inversement, le vocalisme radical plein de \**es-ti* > *est*, \**es-si* > *es*, était, toujours par analogie, étendu à la seule forme de pluriel demeurée athématique : \**es-te-s* > *estis*. Tous les composés de *sum* (y compris *possum* < \**pot-sum*, réfection à partir de \**pot-est* < \**pot(e) est*) présentent à l'inflectif indicatif la même flexion.

D'autres verbes ont, comme « être », étendu la voyelle *-ō-* aux 1<sup>re</sup> pers. sing. et pl.; mais ils ont, par la suite, innové encore, en substituant à la 1<sup>re</sup> pers. sing. la désinence \**-ō* à \**-ō-mi*. Ces mêmes verbes ont, de plus, généralisé au pluriel le vocalisme radical plein du singulier. On obtient ainsi, sur la racine \**bher-* « porter », la flexion *ferō*, *ferimus*, *ferunt* (contre *fer-s*, *fer-t*, *fer-tis*, athématiques); sur \**wel-* « vouloir », la flexion *volō*, *volūmus*, *volunt* (contre *vul-t*, *vul-tis*; + *vī-s* < \**wei-si*, bâti sur une racine différente, et préféré à \**vel-s* phonétiquement inviable : v. p. 80). Sur la racine \**H<sub>1</sub>ed-* « manger » de gr. ἔδ-μεναι, le latin a de même possédé une flexion *ed-ō*, *ed-ī-mus*,

*ed-u-nt*, thématique, opposée aux formes athématiques *es* < \**ed-si*, *est* < \**ed-ti*, *estis* < \**ed-te-s*; mais une flexion complètement thématique (*edis*, *edit*, *editis*) a secondairement existé. Un cas particulier est présenté par le verbe « aller », bâti sur la racine \**H<sub>1</sub>ey-* de gr. εἶ-μι : s'il présente de façon attendue les formes *eō* < \**ey-ō*, *eunt* < \**ey-onti*, sa 1<sup>re</sup> pers. pl. *ī-mus*, de forme athématique (\**ey-mos*), a peut-être été influencée par la 2<sup>e</sup> pers. *ī-tis* < \**ey-tes*.

On constate que tous ces verbes présentent un infinitif demeuré athématique : *ferre* < \**fer-se*; *velle* < \**vel-se*; *esse* < \**ed-se*; *īre* < \**ey-se* (la forme récente *ed-ē-re* « manger » correspondant à la flexion régularisée selon le type thématique : *edō*, *edis*, etc...). Au subjonctif, ces mêmes verbes se répartissent en deux séries : *velim*, *edim*, présentant le même type que *sim*; *feram*, *eam*, le même type que *legam*, subjonctif du thématique *le-gō*. Ici encore, le subjonctif *edam* de « manger » constitue un type récent, entraîné par la flexion secondaire de l'indicatif selon un type entièrement thématique.

4. **Passage complet au type thématique.** Il ne s'observe que dans le cas où la disparition d'une laryngale élidée laissait apparaître un thème consonantique. En face de skr. *vamiti* « il vomit » < \**we/omH-ti*, et de lat. *vomitus* < \**wemH-tw-s* « action de vomir », on peut poser sous la forme \**wem(H)-onti* le prototype de 3<sup>e</sup> pers. pl. *vomunt*. Il faut dès lors admettre que le reste de la flexion (*vomō*, *-īs*, etc...) a été, à partir d'elle, entièrement refait selon le type thématique.

## B. PRÉSENTS RADICAUX THÉMATIQUES SANS REDOUBLEMENT

Ils étaient en indo-européen caractérisés par un vocalisme radical plein de *timbre ē* à tous les nombres; et par une voyelle thématique brève, intercalée à initiale dentale (2<sup>e</sup> sing. *-si*; 3<sup>e</sup> *-ti*; 2<sup>e</sup> pl. *-te(s)*), et, en général, *ō* devant les autres désinences (1<sup>re</sup> sing. *-ō* < *-oH<sub>2</sub>e*; 1<sup>re</sup> pl. *-men*, *-me/os*: λέγομεν, dor. -μες; 3<sup>e</sup> pl. *-nti*: *leg-o-nti* > gr. λέγουσι, lat. *legunt*). Une telle flexion, qui avait le mérite de la clarté et de la simplicité, ne posait aucun problème particulier, exception faite de ceux que soulevait l'évolution phonétique.

En latin, le type indo-européen est conservé à l'état pur dans des formes telles que *ēmo*, *gēro*, *lēgo*, *prēmo*, *tēgo*, *vērto*, *vēho*, etc... On peut de même retrouver une structure indo-européenne si, derrière la voyelle longue présentée par certains radicaux latins, on est en

droit de restituer une ancienne diphthongue de vocalisme ě. Ainsi, *ī* recouvre *ĕi* dans *dīco* (gr. δεικ-νυμι), *fīdo* (gr. πεθω), *nīvit* (gr. νειφει); *ū*, de même, recouvre *ĕu* dans *dūco* (C.I.L., I<sup>2</sup>, 6 : *abdoucit*), *ūro* (gr. εὖω < \*ευ(σ)-ω : cf. *ūs-tus*). Il convient de tenir compte aussi d'altérations diverses, qui au voisinage de certains phonèmes ont affecté la voyelle ě ancienne. Ainsi dans *cōlō* < *k<sup>w</sup>ĕl-ō*; *cōquō* < \**k<sup>w</sup>ĕk<sup>w</sup>-ō* (réfection italique de \**pek<sup>w</sup>-* : cf. gr. πέσσω < \**pek<sup>w</sup>-yo*). Dans certaines formes telles que *āgo* < \**H<sub>2</sub>eg-*; *ālō* < \**H<sub>2</sub>el-*; *ōlo* « sentir » (Plaute) < \**H<sub>3</sub>ed-*, il faut se reporter à une structure fort ancienne pour retrouver la voyelle radicale ě. Parfois enfin, ě a été transposé en *ā* caractéristique de formations « populaires » (v. p. 86). Ce doit être le cas dans des formes comme *plaudo*; *laedo*, qui à son tour a pu influencer *caedo*; etc...

Il n'est pas moins exact que la flexion thématique a attiré vers elle des verbes dont le radical ne respectait point le schème initial. C'est ainsi qu'un vocalisme radical réduit est attesté dans *dī-vī-dō* (de \**weidh-* « séparer »); ou dans *cēdō* < \**cē-sd-ō* (racine \**sed-* « aller », de gr. ὀδός).<sup>1</sup> Ces formes s'expliquent peut-être par réfection à partir de 3<sup>e</sup> pers. pl. athématiques \**wīdh-onti*, \**sd-onti*, bâties comme *sunt* < \**H<sub>1</sub>s-onti*. Tel autre verbe, comme *fulgō* « briller », s'explique par l'influence de *fulgeō* < \**bhlg-ē-*, verbe d'état (v. p. 292 sq.). Mais il faut aussi parfois convenir que le type à vocalisme radical réduit remonte à l'indo-européen; et c'est un prototype \**g<sup>w</sup>yH-w-e-ti* que permet de poser la correspondance lat. *vīvit* = skr. *jīvati*. A côté de ces vocalismes réduits, nombre de verbes attestent un vocalisme obscur, dans le cas notamment de verbes sans étymologie connue. On peut résumer les choses en disant qu'un type indo-européen strictement défini a servi de modèle, dès une époque ancienne, à d'autres verbes, de forme radicale plus libre.

Si la flexion radicale thématique du latin a attiré à elle un nombre considérable de verbes, sa période d'expansion s'est située à date ancienne. A date historique, cette flexion augmente très peu son contingent, et se contente plutôt de maintenir son effectif ancien. Un tel phénomène est assez surprenant, et l'on comprend mal à première vue qu'une flexion aussi claire n'ait point progressé de façon continue. En fait, le handicap de la flexion thématique est venu de son perfectum, qui ne correspondait pas à un type unique et simple. C'est pourquoi ont pu lui être préférées à date historique des flexions qui, telles *amā-re/amā-ui*, unissaient les deux avantages d'un infectum aussi simple et d'un perfectum beaucoup moins compliqué.

1. Si l'on accepte la vieille étymologie de Brugmann (v. p. 105, n. 1).

### C. PRÉSENTS RADICAUX THÉMATIQUES A REDOUBLEMENT

Ils se caractérisaient en indo-européen par le vocalisme réduit radical, précédé d'un redoublement, constitué par la consonne initiale du radical + voyelle ĭ. C'est le type illustré par gr. ἴσχω < \**si-sgh-ō*, en face de ἔχω < \**segh-ō*. Le latin ne possède que quelques verbes ainsi formés; ainsi *sīdō* < \**si-sd-ō* = gr. ἴζω (en face de *sēd-ē-re*, ἔζομαι). Dans les racines terminées par laryngale, cette dernière s'élidait devant la voyelle thématique; d'où le type *gignō* < \**gi-gn(H<sub>1</sub>)-ō* (gr. γίγνομαι, avec voix moyenne). Des accidents phonétiques ont affecté *sērō* « semer » < \**si-s(H<sub>1</sub>)-ō* (cf. *sātus* < \**sH<sub>1</sub>-to-*; et *sē-vi*, *sē-men* < \**seH<sub>1</sub>-*); et *bibō* < \**pi-p(H<sub>3</sub>)-ō* (avec sonorisation indo-européenne de *p*: cf. skr. *pībati*, v. p. 66; et assimilation italique dans les deux sens: lat. *bibō*, falisque *pīpafo*). A ce contingent d'anciens verbes thématiques à redoublement se sont joints d'anciens verbes athématiques, passés en latin à la flexion thématique.

### D. PRÉSENTS RADICAUX ATHÉMATIQUES A REDOUBLEMENT

En indo-européen, ces verbes se caractérisaient par un redoublement de même constitution que dans le type thématique; de plus, le radical était soumis à une alternance entre vocalisme plein (singulier)/vocalisme réduit (pluriel). C'est le type illustré par grec ἴσταμι/ἴσταμεν (\**si-steH<sub>2</sub>/si-stH<sub>2</sub>*). Cette formation a été éliminée par le latin, au terme d'un processus phonétique et analogique.

Une évolution strictement phonétique permettait en latin d'obtenir les formes 3<sup>e</sup> pers. pl. *sistunt* < \**si-si(H<sub>2</sub>)-onti*; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> pl. *sistimus*, *sistitis*, issues par apophonie de \**sislā-* < \**si-stH<sub>2</sub>*. De plus, la généralisation à la 1<sup>re</sup> pers. sing. de la désinence -ō produisait *sistō* < \**sistā-ō*. Dès lors que quatre formes personnelles sur six (*sistō*, *sistimus*, *sistitis*, *sistunt*) devenaient semblables à celles de la flexion thématique (*legō*, *legimus*, *legitis*, *legunt*), l'analogie n'avait plus aucun mal à aligner les formes demeurées athématiques (2<sup>e</sup> sing. \**sistās*, 3<sup>e</sup> \**sistāt* < \**si-steH<sub>2</sub>*) sur un type thématique; d'où *sistis*, *sistit*<sup>1</sup>.

Le même principe explique peut-être, avec, de plus, haplogogie du redoublement en composition, les formes *addō*, *addimus*, *addunt*; *reddō*, *reddimus*, *reddunt* (\**ad-(di)-dH<sub>3</sub>-mos*, \**ad-(di)-d(H<sub>3</sub>)-onti*); au passage, le stade non-encore apophonique \**ad-(di)-dā-mus* (= (δλ)δομεν < *di-dH<sub>3</sub>*) aurait permis d'extraire du composé

1. Le skr. *ti-sthā-ti*, lui aussi fléchi selon le type thématique, doit pareillement procéder de l'analogie de *ti-sthanti* (3<sup>e</sup> pl.) = \**si(H)-e/onti*.

une forme *dā-mus*, dont le radical généralisé expliquerait la flexion de *dāre* (v. p. 282). De même, *condō*, *condimus*, *condunt* doit s'expliquer à partir de \**con-(di)-dhH<sub>1</sub>-mos*, \**con-(di)-dh(H<sub>1</sub>)-onti* (rac. \**dheH<sub>1</sub>-* « placer » de gr. *τίθημι*, lat. *fē-c-i*). Le passage de ces verbes à la flexion thématique a pu être favorisé de surcroît par la forme en *-ēre* que prenait phonétiquement en composition un infinitif athématique (\**-dh<sub>3</sub>-se* > \**-dā-se* > *-dē-re*; \**-dhH<sub>1</sub>-se* > \**-dhā-se* > *-dē-re*), qui se trouvait ainsi rapproché du type *leg-ē-re*. On notera enfin la neutralisation, phonétiquement obtenue dans ces composés, des racines \**dheH<sub>1</sub>-* « placer » et \**deH<sub>3</sub>-* « donner », ou « envoyer en une direction »; ce dernier sens expliquant que la neutralisation sémantique des deux radicaux n'ait point fait difficulté.

## II. LES FORMATIONS RADICALES ÉLARGIES

Nous distinguerons, des infectums proprement suffixés, où un morphème signale clairement une formation secondaire et une modalité particulière du procès, les formations simplement élargies, obtenues par adjonction au radical d'un élément monolittère, introduisant une mince nuance. Parmi ces élargissements, on relève surtout les suivants :

1. **L'infixe nasal.** L'enseignement traditionnel distingue deux emplois du morphème nasal *n*, selon qu'il apparaît à date historique postposé au radical (lat. *ster-n-ō*, en face de *str-āvi*), ou enclavé dans le radical (lat. *re-liqu-ō*, en face de *re-liqu-i*, *re-lic-tus*). Du point de vue indo-européen, cette dualité d'emploi n'a pas lieu d'être posée; et il ressort des travaux d'E. Benveniste (*Origines*, pp. 159 sq.) que seule existait en indo-européen la nasale infixée, enclavée, dans un thème II ou un thème III, entre la racine proprement dite et le suffixe (v. p. 128). Sur le plan du signifié, l'infixe nasal introduisait dans l'expression du procès une nuance « déterminée », c'est-à-dire que le procès, à propos d'un objet défini, était orienté vers une réalisation totale et précise.

Il semble que les plus anciens présents indo-européens à infixé nasal aient été athématiques; ce qui supposait l'alternance (classique dans ces verbes) entre un vocalisme prédésinentiel plein au singulier, et un vocalisme prédésinentiel réduit au pluriel. Ainsi, sur la racine dont le thème I \**yew-g-* explique gr. *ζεύγ-ος*, *ζεύγ-νῆμι*, on pouvait obtenir, à partir du thème II \**yw-eg-*, une forme 3<sup>e</sup> pers. sing. \**yw-n-eg-ti* (skr. *yúnakti* « il joint, il attelle »); cependant que le thème III \**yw-g-* permettait d'obtenir, avec vocalisme prédésinentiel réduit, une forme 3<sup>e</sup> pers. pl. \**yw-n-g-e/onti* (skr. *yunjānti* « ils attellent »). Le latin n'a point conservé cette alternance propre aux verbes athé-

matiques, et, sur la 3<sup>e</sup> pers. pl. *iung-unt* = skr. *yunjānti*, assimilée à une forme thématique du type *leg-u-nt*, a rebâti une flexion entièrement thématique : *iung-ō*, *iung-ī-mus*, *iung-u-nt*. C'est pourquoi le latin ne connaît plus, avec infixe nasal, que des infectums thématiques.

A date ancienne, la nasale infixée caractérisait uniquement le thème de présent; et cette situation s'observe encore en latin dans d'assez nombreux cas. Il est alors aisé d'identifier la nasale de l'infectum, grâce à l'alternance *-n/-zéro* constatée entre l'infectum d'une part, le perfectum et l'adjectif verbal en \**-to* d'autre part. On observe ainsi des alternances *findo/fidī*, *fissus*; *frangō/frēgī*, *fractus*; *linguo/līquī*, *-lictus*; *rumpō/rūpī*, *ruptus*; *tangō/tēgī*, *tactus*; *vinco/vīcī*, *victus*; etc... Toutefois, la tendance secondaire à régulariser les flexions a entraîné en latin l'extension de la nasale à des formes autres que l'infectum. Parfois, le perfectum a seul bénéficié de cette extension; et l'identification de la nasale demeure possible à travers des alternances telles que *pingō*, *pinxi/fictus*; *pandō*, *pandī/passus* < \**pad-to-s*; *pangō*, *panxi/pactus*; etc... Plus rarement, l'adjectif en \**-to* se voit seul étendre la nasale; et une alternance révélatrice oppose encore les formes *pungō*, *punctus/pupugī*; *tundo*, *tūsus* < *tunsus* (attesté) / *tutudi*. Il peut arriver enfin que la nasale de l'infectum se trouve étendue à la fois au perfectum et à l'adjectif en *-to*. Son identification est dès lors d'autant plus délicate que, dans certains verbes (*angō* « étouffer » = gr. *ἀγχω*, *ἤγξα*; *clangō* « crier », cf. gr. *κλαγγή*; *tinguō* « mouiller, teindre » = gr. *τέγω*, *ἔτεξα*) la nasale peut faire partie du radical. Le seul recours pour isoler l'infixe nasal réside alors dans la comparaison, qui d'une langue à l'autre peut faire ressortir une alternance *-n/-zéro*. C'est ainsi que l'on dispose de couples lat. *iungō*/gr. *ζεύγνυμι*, *ἔζύγην*; lat. *ninguit* « il neige »/gr. *νείφει*; lat. *lingō* « lécher »/gr. *λείχω*; *-stingo* « piquer »/gr. *στίζω*, *στίγμα*; etc...

On sait que, de formations anciennes à infixé nasal, le grec a tiré des finales productives; ainsi, de *στόρνυ-σι* = skr. *stṛnóti* « il étend » (\**stṛ-n-ew-ti*), a été tirée la finale *-vū-μι* responsables de formation analogiques comme *δεικ-vūμι*. Le latin sur la racine \**mey-w-* de gr. *μείων* « plus petit » (mycénien *mewijo* à lire \**μειF-t(σ)-ων*), possède certes un verbe à infixé *minu-ō*, refait d'après la 3<sup>e</sup> pers. pl. *minuunt* < \**mi-n-ow-onti*; mais ce verbe isolé, dont le thème à nasale s'est répandu à tous les temps, n'a point fait souche. En revanche, tout comme le grec a pu se donner (à côté de *πίτνωμι* < \**p<sup>o</sup>t-n-eH<sub>2</sub>-*) un verbe *πίτνω*, refait d'après 3<sup>e</sup> pers. pl. *πίτνουσι* < \**p<sup>o</sup>t-n-(H<sub>2</sub>)-onti*, et où l'on remarque un apparent suffixe *-νω*, le latin s'est de la même façon donné une finale *-nō* productives, à partir de formes comme *lollō*, *sterno*, refaites d'après *tollunt*, *sternunt*, eux-mêmes anciennes

formes à infixé : *tollunt* < \**tolnunt* < \**tl̥-n-(H<sub>2</sub>)-onli*<sup>1</sup> (th. I \**tel-H<sub>2</sub>*- dans gr. *τελα-μῶν*; th. II *tl-eH<sub>2</sub>*- dans gr. *τλά-μῶν*, *ξ-τλά-ν*); *sternunt* < \**st̥r-n-(H<sub>3</sub>)-onli*<sup>2</sup> (cf. *strālus*, gr. *στρωτός* < \**strH<sub>3</sub>-to-s* : v. p. 67). Dans ces formes en effet, la laryngale à laquelle se trouvait réduit le « suffixe radical » (v. p. 126) était condamnée à l'élision, et la nasale *n*, *initiale-ment* infixée, apparaissait comme un suffixe précédant la voyelle thématique. Ce « suffixe » -*nō*, à partir de *sternō*/*strāui*, paraît expliquer la création analogique de *sper-nō*/*sprēui*; *cēr-nō*/*crēvī*<sup>3</sup>; et d'autres formes telles que *li-nō* « oindre »; *si-nō* « laisser »; et son composé *pōnō* < \**po-s(i)nō*.

**2. Les élargissements dentaux.** Il semble que l'indo-européen ait recouru, pour se donner des présents de valeur « déterminée », à des éléments occlusifs directement postposés au radical, et de forme \**d*, \**t*, \**dh*. C'est un élément \**d* que fait apparaître la comparaison de gr. *ἀλ-δ-ήσκα* « croître » et de lat. *al-ēscō* « s'élever »; une consonne \**t* oppose de même en grec, à *ἀνυ-μι*, *ἀνυ-ω*, « indéterminés », *ἀνυ-τ-ω* « se hâter d'obtenir ». Une consonne \**dh* apparaît enfin dans l'opposition gr. *φθίν(F)-ω*/*φθινύ-θ-ω*; lat. *minu-ō*/gr. *μινύ-θ-ω*. En latin, où le traitement phonétique a réduit, en position intérieure, \**dh* à *d*, ne sont plus attestées que les formes \**d* et \**t* de l'élargissement.

L'élargissement \**t*- apparaît avec netteté après les radicaux à occlusive de *peclō* « peigner » (gr. *πέκ-ω* et *πέκ-τ-ω*); *plec-t-ō* « tresser » (gr. *πλέκ-ω*) *nec-t-ō* « nouer », réfection d'une racine \**ne/odh-* (*nōdus*) avec la finale du verbe précédent; *flec-tō* « assouplir », qui a pu, lui aussi, être influencé par *plec-tō* « tresser ». La comparaison de *st̥r-t-ō* « ronfler » avec *st̥r-nuō*, *st̥r-epō* (refait semble-t-il avec la finale de *crepō* « craquer »), laisse de même apparaître un élargissement \**t*-. Dans *vert-ō* en revanche la dentale appartient au radical.

L'élargissement \**d*- apparaît, de son côté, dans des formes comme *ten-d-ō* « tendre » (cf. *ten-eo*, et gr. *τείνω* < \**ten-yō*); *of-fendo*, *de-fendo* (rac. \**g<sup>w</sup>hen-* de gr. *θείνω* < \**g<sup>w</sup>hen-yō*); *claudō* (cf. gr. *κλήγω* < \**κλᾱF-yō*; et lat. *clāuis* « verrou »). Parfois la consonne \**d* n'est plus reconnaissable, et ce sont les adjectifs verbaux *per-cul-sus* < \**k̥l̥d-to-s*; *pulsus* < \**p̥l̥d-to-s*; *falsus* < \**fald-to-s*, qui invitent à poser à

1. Cependant que le singulier ancien et normal \**tl̥-n-eH<sub>2</sub>-ti* explique iri. *llenaid* « il supporte ».

2. Le traitement *r* > *er* (et non *or*) s'explique par analogie des composés type *con-sternō*, où a secondairement joué l'apophonie.

3. *Cernō* peut cependant reposer sur \**kr-n-(H<sub>1</sub>)-ō*, thème III infixé, correspondant à un thème II \**kr-eH<sub>1</sub>-* > \**krē-* qui expliquerait *crē-vī*; *ex-crē-men-tum* « ce qui est séparé, retranché, mis au déchet »; gr. *κρη-σέρα* « instrument servant à retrancher, tamis », dont la finale est obscure.

l'infectum *per-cello* < \**cel-d-o*; *pello* < \**pel-d-ō*; *fallō* < \**fal-d-ō*. Les couples *vellō* « épiler » / *vulsus*; *sallō*, « saler » / *salsus*, s'ils ne reposent pas sur des réfections analogiques, s'expliquent sans doute aussi par la présence du même élargissement.

**3. Un élargissement \*-s-** a enfin existé qui, ajouté au radical du présent, constituait une formation de valeur « désidérative ». Cette valeur apparaît nettement à travers les doublets *quaerō* « je cherche » < \**quais-ō* / *quacsō* « je veux obtenir » < \**quais-sō*; ou *video* « je suis voyant » / *visō* < \**weid-s-ō* « je veux voir ». En latin cependant les formations de ce type sont rares, et le morphème -*s*- apparaît surtout dans des formations évoluées :

La principale est celle des verbes en -*essō*, de valeur nettement désidérative. Certaines des formes attestant cette finale peuvent recevoir une explication phonétique. Ainsi, à l'origine de *in-cessō*, on a supposé \**-ce-s(d)--s-ō*, désidératif de *cēdō* < \**ce-sd-o*<sup>1</sup>. Si *arcessō* « vouloir faire venir près de soi » s'analyse bien en *ar-* < *ad* (v. p. 58) plus le même -*cessō*, la contiguïté sémantique peut expliquer l'extinction de la finale -*essō* à *capessō* « vouloir obtenir »; *incipessō* « vouloir entreprendre »; *petessō* « vouloir obtenir, demander instamment »; *expetessō* « faire des vœux »; d'où enfin *lacessō* « vouloir stimuler », et *facessō* « se hâter de faire »<sup>2</sup>.

### III. LES FORMATIONS SUFFIXIÉES

L'indo-européen n'avait pas possédé seulement des formations radicales de présent verbal; et plusieurs des suffixes formateurs attestés à date historique dans les langues ont connu avant l'éclatement dialectal un emploi plus ou moins étendu. Les principaux sont les suivants :

**1. Le suffixe \*-sk-e/o-**. Ce morphème, hors du latin, a connu en indo-iranien, arménien, et grec, une assez grande extension. Son rôle est particulièrement développé en hittite, où il apparaît, à la fois au présent et au prétérit, dans un très grand nombre de verbes, avec une valeur nettement itérative. La différence d'extension selon les langues semble indiquer, à partir d'un emploi indo-européen encore peu développé, une vitalité inégale selon les dialectes.

Dès les documents linguistiques les plus anciens, la valeur du suffixe \**-sk-* paraît double, les emplois se groupant en une série « itéra-

1. Voir p. 105, note 1.

2. On a essayé d'expliquer les formes *lac-essō*, *fac-essō*, à partir de \**lac-es(c)o*, \**fac-es(c)o*, par dissimilation du second -*c-* en -*s-*. Ce traitement, non assuré par ailleurs, est peu vraisemblable.

tive » (gr. φά-σκω « aller répétant », et prétérits « ioniens » de type I 353 : ἐθέλει-σκε); et une autre série, « inchoative » (gr. γηρά-σκω « devenir vieux »), où le procès est décrit dans sa progression vers son terme. On peut toutefois penser que la valeur itérative, presque seule attestée en hittite, a été à l'origine de la valeur inchoative, l'idée d'un procès répété ayant pu susciter l'impression qu'à chaque réalisation de l'action on se rapprochait de son achèvement. En latin, la répartition entre les deux valeurs est très inégale.

1<sup>o</sup> Une valeur légèrement itérative est encore discernable dans *discō* « je ne cesse d'apprendre » (\**di-dk-scō*: racine \**de/ok-* de *doceō* « faire apprendre », gr. δέχομαι « être réceptif »; aucun rapport avec gr. δι-δά-σκω, bâti sur la racine \**dn-s-* de ἐδάην, δα-ή-μεναι); de même, dans *poscō* < \**prk-sk-ō* « je ne cesse de demander » (racine \**prek-* de *prec-āri*). Il semble que le premier de ces verbes ait été initialement un présent thématique à redoublement, ce qui expliquerait un vocalisme réduit radical (obscur dans le second verbe).

2<sup>o</sup> Une valeur inchoative apparaît partout ailleurs, et notamment dans les formations les plus anciennes, où le suffixe \*-*sk-* fait suite directement au radical. Ainsi dans (*g*)*nō-scō* « connaître de mieux en mieux » (gr. γι-γνώ-σκω); *crē-scō* « aller croissant », en face de *cre-āre* « faire croître »; *viē-sco* « se courber » (en parlant d'une tige flétrie), en face de *vie-ō* « courber », d'où « tresser »; et dans (*g*)*nā-sco-r* « naître »; *pā-scō* « pratiquer l'élevage »; *quiē-scō* « se reposer »; *suē-scō* « s'habituer ». C'est peut-être l'influence de *crē-sco* qui explique *vēscor* « se nourrir », dont le radical est obscur.

Par ailleurs, le latin s'est secondairement donné une série d'inchoatifs en *-āscō*, souvent refaits sur le thème en *-ā* d'un verbe en *-ā-re*, auquel est dès lors créé un doublet. La langue connaît ainsi des couples *amō/amascō* « devenir amoureux »; *generāre/generāscō*; *hiāre/hiāscō*; *germināre/germināscō*; etc... L'analogie de ces verbes « doublets » a suscité une série de verbes autonomes, exprimant l'acquisition progressive d'un état, et en général tirés d'un substantif en *-a*: *gemmā-scō* « bourgeonner »; *granā-scō* « former graine »; *puellā-scō* « devenir jeune fille ». L'analogie de ce dernier verbe a pu produire *puer-āscō* « atteindre l'âge enfantin »; et, au-delà, *veter-āscō* « devenir vieux »; ou *tener-āscō* « devenir tendre ».

De la même façon, le latin a connu une très abondante classe de verbes caractérisés par une finale *-ēscō* (plus de 500 verbes). Très fréquemment, la forme en *-ēscō* sert de doublet inchoatif à un verbe d'état en *-eō* (v. p. 292), par ailleurs attesté. On possède ainsi des couples *aceō* « être aigre »/*acēscō* « devenir aigre »; *albeō/albēscō*; *hebeō/hebēscō*; *luceō/lucēscō*; *rubeō/rubēscō*; *tabeō/tabēscō*, etc... Mais

il arrive aussi que le verbe en *-eō* soit absent, et que le verbe en *-ēscō* ne soit associé qu'à un substantif en *-ēs* (*pubēs/pubēscō*). Plus généralement, la finale *-ēscō* issue des verbes précédents est devenue productive de verbes nouveaux, le plus souvent dérivés d'adjectifs : *crebrēscō* « se répéter »; *dulcēscō* « devenir doux »; *durēscō* « devenir dur »; *siccēscō* « s'assécher »; *tardēscō* « s'alentir », etc... Plus rarement la formation verbale en *-ēscō* a été tirée d'un substantif : *ignēscō* « prendre feu »; *favillēscō* « devenir cendre »; *herbēscō* « pousser en herbe »; *barbēscō* « pousser en barbe »; etc...

Une dernière classe de verbes inchoatifs a été caractérisée par une finale *-īscō*. Ces verbes fonctionnent le plus souvent (et surtout en composition) comme doublets d'un verbe en *-iō*; d'où les couples *cupiō/con-cupīscō* « se prendre de désir »; *dormiō/ob-dormīscō* « s'endormir »; *sapiō/re-sipīscō* « revenir à son bon sens »; *sciō/scīscō* « s'informer », etc... Dès une époque très ancienne le doublet inchoatif du verbe en *-iō* s'était fléchi selon la voix déponente dans quelques cas : *apiō*, mais *apīscor* « atteindre »; *proficiō*, mais *pro-ficīscor* « aller de l'avant »; de même *re-minīscor* a dû initialement servir de doublet à un verbe en *-iō*, déjà de voix moyenne si l'on en juge par gr. μαίνομαι et skr. *mānyate* « il pense ». C'est peut-être l'analogie qui a très tôt étendu la finale *-īscō* à des verbes tels que *ex-pergīscor* « se dresser, se lever »; *pāc-īscor* « s'engager par traité »; *ulcīscor* « se venger »; tous verbes où le procès exprimé s'accommode bien de la voix moyenne. Cependant, et d'une façon générale, la finale *-īscō* a été en latin peu productive, hors des cas où existait un verbe en *-iō*. Quelques verbes tels que *mitīscō* « devenir doux »; *vilīscō* « devenir bon marché »; ont été grâce à elle tirés d'adjectifs en *-is*; mais des formes *mitēscō*, *vilēscō*, ont également existé; et la tradition des textes semble avoir la plupart du temps tranché en faveur de *-ēscō* le problème posé par cette double série.

2. **Le suffixe \*-eye/o.** La correspondance des langues laisse apparaître en indo-européen l'existence d'une classe de verbes en \*-*eye/o*, qui combinaient une valeur itérative avec une nuance factitive : le procès n'était point accompli par le sujet du verbe, mais par l'interlocuteur auquel s'adressait le verbe. Ainsi, le sens fondamental de lat. *moneō* = skr. *mān-āyali* était « faire penser »; de même, sur la racine \**sw(e/o)p-* de gr. ὑπνος, lat. *sōpiō* « assoupir », une forme \**swop-eye-ti* explique skr. *svapāyali* « il fait dormir ».

La comparaison du latin et du grec fait ressortir que ces « itératifs-causatifs » en \*-*eyō* avaient pour caractéristique morphologique primitive le vocalisme plein radical de timbre *ō*, surtout affecté d'ordinaire à la classe nominale (*tōga*, en face de *tēgō*). De fait, il n'est pas

impossible que dès l'indo-européen ces verbes en *-eyō* aient été de simples dénominatifs en *-yō* (v. p. 296), tirés de thèmes nominaux terminés par la voyelle thématique *-ē*. C'est ainsi que gr. φορέω peut être le dénominatif de φορε— (thème de φόρος « action de porter »). Il n'est pas moins exact que les langues ont recueilli de l'héritage indo-européen un type déjà constitué.

En latin, les itératifs-causatifs constituent une catégorie d'effectif assez réduit, qui demeure reconnaissable grâce à la voyelle radicale de timbre *ō*. Encore n'est-elle pas un critère absolu; et, tout comme *sordeō* « être sale » n'est point un causatif en dépit de sa voyelle radicale, il convient inversement d'interpréter comme causatif *terreō* « faire peur », dont la voyelle radicale, empruntée à *terror*, permet d'éviter une confusion avec *torreō* « faire sécher », bâti sur une racine *\*te/or-s-* homophone. Par ailleurs, les verbes en *-eyō* du latin sont le plus souvent directement bâtis sur le radical. Ainsi pour *doc-eō* « faire recevoir » (un enseignement); *mon-eō* « faire penser »; *mou-eō* « faire bouger »; *noc-eō* « faire mourir » (cf. *nox*, *necāre*), puis « nuire »; *torqu-eō* « faire tourner » (rac. *\*tor-k<sup>w</sup>-/tr-ek<sup>w</sup>-* de gr. τρέπω); *uou-eō* < *\*(H<sub>1</sub>)w-og<sup>w</sup>h-* (th. II de *\*H<sub>1</sub>ew-g<sup>w</sup>h-* > gr. εὔχομαι, avec dissimilation de *w*). Plus rarement, les verbes latins en *\*eyō* sont bâtis sur un radical élargi; ainsi dans *ton-d-eō* (rac. *tem-* « couper » de *tem-plum*, gr. τέμνω); *spon-d-eō* (cf. gr. σπένδωμαι); peut-être aussi *mor-d-eō*, d'étymologie non-assurée.

La principale altération concernant en latin les itératifs-causatifs en *\*eyō* est imputable à l'évolution phonétique. Dans les formes telles que 2<sup>e</sup> pers. sing. *\*mon-e(y)e-si* > *monēs*; 2<sup>e</sup> pl. *\*mon-e(y)e-tes* > *monētis*; infinitif *\*mon-e(y)e-se* > *monēre*, la chute de *-y-* et la contraction des voyelles ainsi mises en contact entraînaient une voyelle *-ē-*, toute semblable à celle du type *iac-ē-re*, verbe d'état (v. ci-dessous). C'est pourquoi les causatifs type *monēre* ont été en latin associés aux verbes d'état à l'intérieur d'une flexion unique d'inflectum (2<sup>e</sup> conjugaison).

**3. Le suffixe d'état *\*-ē-*.** L'indo-européen a possédé un suffixe exprimant l'état, de forme *\*-ē-* (reposant vraisemblablement sur *\*-eH<sub>1</sub>*; v. ci-dessous). Ce morphème ne servait pas, semble-t-il, à former des présents; et le grec, qui parmi les langues en fait l'usage le plus considérable, l'utilise surtout en des formations d'aoriste, d'abord moyen (type ἐμάνη-ν, ἐχάρη-ν, etc...), puis passif (suffixe θ-η- de ἐλύθη-ν, ἐπράχθη-ν, etc...); c'est à partir de l'aoriste que le morphème *-η-* a pu s'étendre à d'autres « temps »: parfait (γενένημαι), ou futur (σχήσω « je tiendrai bon », πισήσω « j'aurai confiance »), presque toujours de valeur intransitive. C'est une originalité du latin

que d'utiliser pour des formations d'inflectum ce morphème *\*-ē-*.

En latin, les plus anciens inflectums en *\*-ē-* ont pour caractéristique morphologique le vocalisme réduit radical. Celui-ci est nettement reconnaissable dans *fulgeō* « être flamboyant » < *\*bhlg-* (en face de gr. φλέγω); *iāc-eō* < *\*yH<sub>1</sub>-* (cf. gr. ἀφ-ε-τος « rejeté », en face de ἤ-κ-α, ἱ-ημι < *\*yi-yeH<sub>1</sub>-mi*); *lāteō* « être caché » < *\*lH<sub>2</sub>-lh-* (contre gr. λέ-λᾶθ-α < *\*leH<sub>2</sub>-lh-*); *māneō* « être dans l'attente » < *\*m<sup>n</sup>-* (contre gr. μένω); *pāteō* « être déployé, découvert » < *\*p<sup>o</sup>l(H<sub>2</sub>)-ē* (en face de gr. πέτασ-σαι, *\*πετάσ-νυμι* > *πετάννυμι*); *tāceō* « être silencieux » < *\*(p) lH<sub>2</sub>-k-* (cf. gr. πτάσσω < *\*pleH<sub>2</sub>-k-yō*); etc... Ce vocalisme radical réduit présenté par l'inflectum latin a son correspondant dans les aoristes grecs en *-η-ν* (ἐμάνην), et serait de nature à suggérer l'idée que l'inflectum en *\*-ē-* constitue la réfection d'un ancien aoriste. Le parallélisme de *iac-eō* et *iac-iō*, ce dernier sûrement refait sur un aoriste (v. p. 294 sq.), est propre à étayer cette impression. Il convient cependant de remarquer que plusieurs inflectums en *\*-ē-*, dont la valeur d'état est nette, présentent parfois un vocalisme plein radical, introduit secondairement sous diverses influences: verbales (*ten-eō* « être tendu », sous l'influence de *tendō*); ou nominales (*feru-eō* « être en ébullition »; *splend-eō* « être resplendissant », influencés par *feru-or*, *splend-or*); on remarquera aussi *sed-e-ō*, qui prête à *sēd-ē-s* le suffixe verbal, pour lui emprunter le radical nominal.

On doit aussi noter que, tous intransitifs à l'origine, les verbes en *-ē-* sont parfois devenus transitifs, par l'intermédiaire d'une diathèse avec accusatif de relation: type *maneō aliquem* « je suis dans l'attente relativement à quelqu'un », d'où « j'attends quelqu'un ». Ainsi ont pu recevoir secondairement un complément d'objet des verbes tels que *habeō* « re-tenir, dé-tenir »; *teneō* « tenir »; *iūbeō* « se mouvoir », puis « faire mouvoir, dépêcher, commander ».

A la série des verbes en *\*-ē* tirés de racines verbales il convient peut-être d'ajouter une classe de verbes dérivés souvent d'adjectifs, type *albeō* « être blanc », ou *nigreō* « être noir », dérivés de *albus*, *niger*. Ces formations sont généralement interprétées comme des dénominatifs en *-yō* (v. p. 297), tirés de thèmes adjectivaux à voyelle thématique *-ē* (*\*albē-yō* > *albeō*; *\*albē-yē-se* > *albēre*), comme en grec φιλέω < *\*philē-yō* est un dénominatif de φίλος. On remarquera cependant: 1<sup>o</sup> Que *rubeō* ne peut être dérivé de *rūber* < *\*(H<sub>1</sub>)rudh-ro-*, dont il ne comporte point le suffixe *-ro-*; 2<sup>o</sup> que *vireō* n'est nullement dérivé de *viridus*; c'est inversement *viridus* qui est dérivé de *vireō* comme *placidus* l'est de *placeō* « être dans un état de plaisir », verbe d'état; 3<sup>o</sup> que le type *albeō* « être blanc » présente une nette

1. Sauf si l'on pose une dissimilation *\*rub(r)eō*.

valeur d'état, différente de celle de gr. φιλέω « rendre φίλος », d'où « aimer »; et, avec thème en -ō, δουλόω « rendre esclave ». Dès lors, le type *albeō*, dénomiatif dans la mesure où il est dérivé de la forme nominale *albus*, peut avoir été constitué à l'image des verbes d'état; et la contiguïté sémantique unissant ces verbes « de couleur » au verbe d'état *fulgeō* a pu être à l'origine de toute une série formée analogiquement. De la même manière, *fulgeō* explique peut-être *lūc-eō*, dérivé de *lūx*, *lūc-is* (dont il présente le vocalisme radical). D'une façon générale, cette explication par l'analogie des verbes d'état rend compte économiquement des dérivés de formations athématiques (*frig-eō*, *putr-eō*, *sen-eō*, dérivés de *frig-us*, *putri-s*, *senex/sen-is*), que ne peut directement expliquer une dérivation au moyen de *-yō*.

On notera enfin que, très souvent, au verbe d'état en *-eō* est associé en latin un nom d'action en *-or* < *-ōs* (v. p. 175), et un adjectif en *-īdus* (ou *-ītus*). On a ainsi des séries *fulgeō/fulgor*, *fulgur/fulgīdus*; *liqueō/liquor/liquidus*; *tepeō/tepor/tepidus*; etc... Parfois seul existe le dérivé en *-or*, ou l'adjectif en *-īdus*, *-ītus* (*placeo/placidus*; *taceō/tacitus*). Quelquefois aussi, de l'adjectif en *-īdus*, a été tiré un nouveau verbe en *-eō* (*areō/arīdus*/*\*ar(i)deō* > *ardeō*; *aveō/avidus/av(i)deō* > *audeō*). L'adjectif en *-īdus*, outre le morphème *-dō* d'adjectif verbal (v. p. 155), inclut une voyelle d'origine incertaine. Si l'on accepte l'explication faisant de *albeō* < *\*albe-yo* un dérivé en *-yō* de *albus*, on peut pour expliquer le type *albīdus* poser un prototype *\*albē/ō-do-s*; et il faut en ce cas admettre que la finale *-īdus* s'est analogiquement étendue au type *plac-īdus*, dérivé de verbe d'état. Il paraît cependant plus vraisemblable de considérer *placi-dus*, *taci-tus*, comme des formations anciennes, où *-i-* appartenait au thème. Dans ce cas, la voyelle *-i-* peut continuer, avec apophonie, un *-ā* < *-H<sub>1</sub>*, degré réduit de *\*-eH<sub>1</sub>-* qui, dans la forme verbale, produisait *-ē-*.

Sur le doublet en *-ē-scō* souvent présenté par les verbes en *-eō*, voir ci-dessus, p. 290.

4. Le suffixe *\*-y-(e/o)-*. L'indo-européen avait possédé, au moins dans sa phase récente, un suffixe *\*-y-e/o-*, dont la fonction fondamentale était de dériver des formes nouvelles à partir de thèmes anciens. Le grec en a fait un usage étendu, bâtissant grâce à lui soit des présents récents sur des thèmes anciens d'aoriste (βάλλω < *\*βαλ-yω*, sur le thème d'aor. ἔ-βαλ-ον); soit, surtout, de très nombreux dénominatifs (types *\*τιμᾶ-yω* > *τιμάω*; *\*φιλε-yω* > *φιλέω*; *\*δουλο-yω* > *δουλόω*). Le latin a également hérité de ce suffixe, et l'a largement utilisé. Les principales formations latines sont les suivantes :

a. *inflectums refaits sur d'anciens thèmes d'aoriste*. A l'opposition grecque ἔθηκα/ἔθεμεν devait primitivement correspon-

dre en latin une opposition *\*fēc-/\*fǣ-*. Mais l'analogie a successivement étendu au pluriel la consonne *-c* (d'où *\*fǣc-*), puis généralisé à toutes la flexion le thème *fēc-* de singulier (d'où *fēc-ī*, *fēc-i-mus*). L'ancien pluriel *\*fǣc-* n'apparaît plus, en latin historique, que dans l'inflectum *fǣc-iō*, anciennement tiré de l'aoriste, comme gr. βάλλω est tiré de ἔβαλον. Tout pareillement, *cǣp-iō* a été refait sur l'ancien pluriel à vocalisme réduit de *cēp-ī*; *iǣciō* sur celui de *iēci* (gr. ἤκα/ἔμεν); et l'on peut soupçonner la même origine aoristique en des verbes dont le timbre radical suppose un ancien vocalisme réduit : *cǣp-iō*, *fǣg-iō* (en face de gr. φεύ-γω), *rǣp-iō*, *sǣp-iō*, etc... Dans tous ces verbes, il est aisé d'observer, après consonne occlusive, le fonctionnement du suffixe *-yō*; et il apparaît que *-y* n'est suivi de voyelle thématique qu'à certaines personnes. La comparaison du gotique est à ce propos riche d'enseignement (v. A. Meillet, *Les dialectes indo-européens*, p. 111); pour le verbe « prendre », la flexion latine et gotique est la suivante :

	Singulier		Pluriel	
	latin	gotique	latin	gotique
1 <sup>re</sup> pers.	<i>cap-iō</i>	<i>haf-ja</i>	<i>cap-ī-mus</i>	<i>haf-ja-m</i>
2 <sup>e</sup> pers.	<i>cap-ī-s</i>	<i>haf-ji-s</i>	<i>cap-ī-tis</i>	<i>haf-ji-þ</i>
3 <sup>e</sup> pers.	<i>cap-ī-t</i>	<i>haf-ji-þ</i>	<i>cap-īu-nti</i>	<i>haf-ja-nd</i>

De cette confrontation, il ressort : a) que les deux flexions ne diffèrent qu'à la 1<sup>re</sup> pers. pl. (il est probable que le latin a régressé vers la forme sans *-ō-*, par analogie avec 2<sup>e</sup> pers. *cap-ī-tis*); b) que la voyelle *-ō-* apparaît en règle générale aux personnes (1<sup>re</sup> sing. et pl.; 3<sup>e</sup> pl.) où elle apparaissait (v. p. 282) dans les flexions de *sum*, *ferō*, *volō*, etc... c) que la répartition *-yō/-y*, commune au gotique et au latin, doit correspondre à un état occidental, où la thématisation, contrairement à ce qui s'observe en grec et indo-iranien, n'est pas généralisée pour le suffixe *\*-y-(e/o)-*. Le slave atteste un état semblable, mais, au terme d'un clivage différent, affecte *-y-* aux verbes d'état, *-yō* aux dénominatifs (Meillet, *ibid.*). On évoquera, à ce sujet, l'alternance nominale de type *al-i-d/al-iu-d* (v. p. 237); d) Il est enfin probable que, comme dans *s-u-m*, *vol-ō*, la voyelle *-o-* procède d'une extension à partir de 3<sup>e</sup> pl. *\*cap-y-onti*, assimilée à un type thématique *\*cap-yo-nli*.

A l'infinitif, tous les verbes de cette série présentaient la forme non-thématisée du suffixe; d'où le type *\*cap-ī-se* > *cap-ē-re*, assimilable dès lors au type *leg-ē-re*. De fait, les Latins avaient l'impression de trouver, dans la flexion *cap-e-re/cap-i-ō*, un type thématique altéré (« flexion mixte »).

**b. infectums refaits sur d'anciens thèmes de présent.** Le latin présente un certain nombre de verbes en *-iō*, là où d'autres langues attestent une formation athématique. Ainsi pour *dorm-iō*, *sōp-iō* (où *ō* résulte d'un allongement inexplicable), *fer-iō*, *sepel-iō* (pour le détail des rapprochements, voir Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique du latin*). Parfois, le latin a refait son infectum parallèlement à une autre langue; ainsi pour *saliō* = gr. ἄλλομαι < \**ál-yo-mai*; *ven-iō* (avec vocalisme sans doute influencé par *ven-tum*, *vēn-i*), en face de skr- *gam-ya-te*; gr. βαίνω < \**g<sup>wo</sup>m-yō*.

**c. infectums dénominatifs.** Le latin a surtout utilisé le suffixe \**-y(e/o)-* pour tirer des verbes de thèmes nominaux. Ceux-ci ont pu être de plusieurs sortes :

1. De thèmes nominaux en *-ī*, comme *fini-s*, *tussi-s*, \**menti-s* > *mens*, ont été tirés des verbes *fini-(y)ō*, *tussi-(y)ō*, *menti-(y)o-r*. Aux formes normalement dépourvues de voyelle *-o-*, on obtenait des types 2<sup>e</sup> sing. \**fini-y-si* > *finīs*; 2<sup>e</sup> pl. \**fini-y-tes* > *finīlis*; infinitif \**fini-y-se* > *finīre*. Ainsi s'est constitué un type *finiō/finīs/finīre*, distinct du type *capīō/capīs/capēre*. La voyelle *-ī-*, qui caractérisait fortement le type *fin-ī-re*, et l'insérait dans une série de paradigmes à voyelle longue (*-ē-re, -ā-re, -ī-re*: types *lacē-re, fugā-re, finī-re*), a tendu à se répandre au détriment de la voyelle *-ī-* de *cap-ī-s*; \**cap-ī-se* > *capēre*. Cette voyelle *-ī-* s'est notamment étendue à des dérivés de thèmes consonantiques (*dorm-ī-re, sal-ī-re, custōd-ī-re*), où l'on était en droit d'attendre une flexion de type *cap-iō, cap-ē-re*. La répartition entre *-ī-* et *-ī-* paraît avoir finalement dépendu du rythme du mot. Selon Niedermann (*Mélanges Saussure*, p. 43 sq.), le type *-ī-re* se serait généralisé d'une part aux monosyllabes (*scī-s*, avec allongement sous l'accent, entraînant *scī-re*), d'autre part à tous les verbes où *-yō-* n'était point précédé de voyelle brève plus occlusive (types *dorm-ī-re, aper-ī-re, ven-ī-re, sal-ī-re, etc...*).

On a parfois distingué une catégorie de verbes en *-īre* apparemment dérivés de thèmes nominaux en *-e/o* (*servīre, saevīre, superbīre*, dérivés de *servus, saevus, superbū*; *fastidīre, taedīre*, dérivés de *fastidium, taedium*). En fait, le couple *superbīre/ superbia* indique clairement que le verbe en *-īre* est dérivé de l'abstrait en *-ia* < \**-yH<sub>2</sub>*, suffixe qui admettait par ailleurs un traitement *-ī*. Les autres formes peuvent être ou analogiques, ou reposer sur un abstrait non conservé par la langue. Le type *fastidīre* peut reposer sur la forme collective en *-yH<sub>2</sub>* fournissant par ailleurs le pluriel neutre *fastidia*.

2. De thèmes nominaux en *-ā* ont été tirés des dénominatifs, comparables pour leur formation au type grec τιμάω < \**τιμά-yō*. Le

latin possède ainsi, dérivés des noms *causa, cura, fuga, mul(c)ta, corona, etc...*, des verbes *causāre, curāre, fugāre, multāre, coronāre*. Leur flexion prête à controverse, et l'on pose souvent, pour expliquer *-ā-* généralisé à toutes les formes (sauf 1<sup>re</sup> pers. sing. *curō* < \**curā-yō*), des prototypes \**curā-yē-si* > *curās*; \**curā-yē-les* > *curātis*; \**curā-yē-se* > *curāre*<sup>1</sup>. Il est cependant peu probable que, dans cette unique catégorie de dérivés en \**-y(e/o)-*, la forme thématifiée du suffixe ait éliminé la forme non-thématique attestée dans *capīs, capīmus, capēre*, pour des formes parallèles. On remarquera plutôt qu'aux formes où était normalement attendue la variante thématifiée du suffixe (*curā-yō-mos* > *curāmus*; *curā-yō-nti* > *curanti*), des contractions entraînaient un thème apparemment de forme *curā-*, assimilable ainsi au type *stā-* de *stā-re*, ancienne flexion athématique. L'analogie des formes *stā-s, stā-tis, stā-re* (en face de *stō, stā-mus, stā-nt*, comme *curō, curā-mus, cura-nt*) a pu entraîner les formes *curā-s, curā-tis, curā-re*, rebâties sans le morphème *y-*. De cette réfection il résulte que le suffixe \**-y(e/o)-* n'est plus décelable à date historique dans les dénominatifs en *-ā-re*.

Ces dénominatifs n'ont pas été uniquement constitués à partir de thèmes nominaux en *-ā-*; et beaucoup de ces verbes forment couple en latin avec un nom thématique en \**-e/o-*, substantif ou adjectif. On a ainsi, dérivés apparemment de *liber* < \**libero-*, *monstru-m, pugnū-s, templu-m, etc...*, des verbes *liberāre, monstrāre, pugnāre, con-templāri, etc...* On a, pour expliquer leur formation, invoqué l'analogie du type *fugāre*; mais la comparaison des dénominatifs hittites semble indiquer qu'à l'origine les verbes tirés de formations nominales thématiques étaient bâtis sur le collectif, où le suffixe \**-eH<sub>2</sub>* > *-ā-* permutait avec la voyelle thématique individualisante du singulier. C'est bien, en revanche, une extension analogique de la finale *-āre* qui rend compte des formations telles que *laud-āre, labor-āre, dérivées de thèmes nominaux à consonne; ou brevi-āre, fluctu-āre, dérivés de thèmes à sonante.*

Parmi les dénominatifs en *-āre*, une classe particulière a consisté en « fréquentatifs », bâtis sur le thème de l'adjectif en \**-to-* d'un verbe plus ancien. Ainsi, sur l'adjectif verbal *cītus* de *cīeō* « faire venir » a été construit *cītāre*; sur l'adjectif verbal \**hortus* (= gr. χαρτός) de *horior* a été bâti *hortāri*. De même ont existé *canāre, dictāre, prensāre*, plus tard *ausāre, etc...*, sur les adjectifs verbaux de *dīcō, canō, prae-hendo, audeō, etc...* Dans le couple constitué par le verbe ancien et

1. Pour X. Mignot (*Les verbes dénominatifs latins* p. 254), la contraction \**-ā(y)ē-* produirait *-ē-*; le *-ā-* de ces formes s'expliquerait dès lors par l'analogie de *-āmus, -ant* (v. ci-dessous).

le verbe récent en *-lāre*, la plus grande part d'expressivité revenait à ce dernier, qui paraissait exprimer une action insistante, d'où prolongée, ou répétée. Ainsi, en face de *pellō* « heurter », *jaciō* « jeter », les verbes *pulsāre* « heurter à coups redoublés », *jaclāre* « jeter sans cesse », ont pris cette valeur fréquentative, ou itérative, plus haut signalée. Il semble que la langue familière ait fait un usage particulièrement développé de ces verbes, fort nombreux. Une formation particulière en *-itāre*, développée analogiquement à partir de *citāre*, *habitāre* (dérivé de *habitus*), est devenue productive, et explique les formes *ag-itāre*, *flag-itāre*, *palp-itāre*, etc...<sup>1</sup>

On enseigne enfin l'existence d'une catégorie spécifique de verbes « itératifs » en *-āre*, de type *dicāre*, *oc-cupāre*, etc..., qui présenteraient un suffixe *-ā-* distinct de celui que l'on trouve dans les dénominatifs de type *caus-āre*. Cette classe, qui n'a pas son équivalent en d'autres langues, constitue en fait en latin un conglomérat de formes diversement constituées. Ainsi, *dicāre* (en face de *dīcō*) peut être le dénominatif d'un \**dicā* = gr. *δίκη*, que le latin aurait perdu avant l'époque littéraire, et dont il ne resterait que le dérivé; il peut aussi avoir été extrait de composés type *iū-dicāre*, dénominatif de *iū-dex* < \**iūs-dīk-s*, et à partir duquel s'explique analogiquement une série de verbes en *-icāre* (*claud-icāre*, *commun-icāre*, etc...). De même, *conspicāri* évoque nettement la formation de *auspicāri*, dénominatif de *auspex*; et *comparāre*, d'où a été extrait le simple *parāre*, doit être le dérivé d'un ancien composé à second terme \**pare|o-* (cf. *pauper* < \**pawo-paro-s*). De même encore, *oc-cupāre* a dû être formé initialement comme *nuncupāre*, dénominatif de \**nomn-cep-s* « celui qui prend nom ». Les verbes simples *cubāre*, *celāre*, *forāre*, *plācāre*, etc..., traditionnellement inclus dans cette pseudo-classe d'itératifs, doivent eux aussi avoir été extraits de composés, ou dérivés de thèmes nominaux abolis, la disparition des formes qui expliqueraient ces verbes étant cause de notre perplexité<sup>2</sup>.

## CONCLUSION.

L'exposé précédent a permis d'inventorier, dans un ordre historique progressif, les genèses qui rendent compte à date historique des formes présentées par l'infectum latin. Mais il va sans dire que ces processus de formation, ignorés des usagers latins, ne correspondent en aucune façon aux clivages réels sensibles à leur conscience. Pour ces usagers, comme pour les grammairiens latins, tous les

1. Positions dans le détail différentes chez X. Mignot, *op. cit.*, p. 250-251;

326 sq.

2. Positions, ici encore, différentes chez X. Mignot, *op. cit.* p. 250; 322 sq.

infectums se ramènent à quatre types, reconnaissables au timbre de la voyelle finale du thème, particulièrement net à l'infinif. Ces quatre types ont été répertoriés en tenant compte de l'ordre alphabétique des voyelles en latin.

**1. Première conjugaison.** Elle inclut tous les infectums dont le thème se termine par *-ā*, généralement long, exceptionnellement bref dans l'unique exemple fourni par *dā-re* (v. p. 282). Les verbes relevant de cette flexion sont extrêmement nombreux, dans la mesure où, à quelques anciens athématiques (*fā-ri*, *stā-re*: v. p. 281) hérités par le latin, est venu s'ajouter un énorme contingent de dénominatifs, et parfois fréquentatifs (v. p. 296 sq.). De toutes les conjugaisons latines, cette flexion on *-ā-re* s'est d'ailleurs montrée la plus productive; et c'est sur son paradigme que s'est fléchie l'immense majorité des verbes nouveaux constitués dans les phases successives de la latinité.

**2. Deuxième conjugaison.** Elle inclut tous les infectums dont le thème se termine par *-ē* long; c'est-à-dire, outre un très faible contingent d'anciennes formes radicales et athématiques (*de-le-o*, *-ēre*; *im-ple-o*, *-ēre*; *vale-o*, *-ēre*; etc... : v. p. 281), un contingent plus important d'itératifs-causatifs en \**e(y)ō*, type *moneō* (v. p. 291) et, surtout, une abondante série de verbes d'état en *-ē*, type *mane-o*, *-ēre* (v. p. 292). Cette dernière catégorie s'est montrée assez productive, soutenue en cela par la possibilité d'associer, à presque tous les verbes d'état en *-ēre*, une formation expressive en *-ēscēre* (inchoatif : v. p. 290).

**3. Troisième conjugaison.** Dans l'esprit des latins, elle se distingue synchroniquement de la précédente par la quantité brève de la voyelle *-ē* finale du thème (*leg-ē-re*). Cette voyelle, traitée par apophonie à certaines personnes de l'indicatif (*leg-ī-s*, *leg-ī-t*, *leg-ī-mus*, *leg-ī-tis*), correspond à la voyelle thématique de l'ancienne formation indo-européenne. De fait, tout l'effectif de cette flexion est constitué par d'anciennes formes thématiques, ou des formes créées à date plus récente, mais au moyen de suffixes ou élargissements (\**-dō*, \**-iō*, \**-nō*: v. p. 288) empruntés à d'anciennes formations thématiques.

A cette « troisième conjugaison » il convient d'ajouter un petit nombre de verbes en *-iō* (*cap-iō*, *fac-iō*, *iac-iō*: v. p. 295), dont la flexion se confond en partie avec celle du type *legō* (*capēre*, comme *legēre*; *capīs*, *capīmus*, comme *legīs*, *legīmus*), tout en s'en distinguant au subjonctif (*cap-i-am*, contre *leg-am*), et à deux personnes de l'indicatif (*cap-i-ō*, *cap-i-unt*, contre *leg-ō*, *leg-unt*). Ces verbes, consti-

tuant un effectif très peu important, n'ont jamais été considérés par les latins comme relevant d'un type flexionnel autonome, et ont été regardés comme un type mixte, faisant appel selon les cas, et de manière synchroniquement inexplicable, tantôt au type *legō*, et tantôt au type *fini-ō*.

**4. Quatrième conjugaison.** Elle inclut tous les infectums dont le thème se termine par *-ī*; c'est-à-dire les dénominatifs de thèmes nominaux en *-ī* (*finīre*), ou en *-ī < \*-yH₂* (*superbīre*), plus les diverses formations auxquelles ce type s'était analogiquement étendu. Sans atteindre à la productivité de la première conjugaison, cette flexion n'a pas moins été productive.

On constate ainsi combien de genèse diverses, et de morphèmes nombreux, ont finalement produit en latin un nombre restreint de types flexionnels, tous reconnaissables à un signe simple : le timbre de la voyelle finale du thème. Cette tendance à ordonner, et même à équarrir le système verbal, est la même qui a par ailleurs amené le latin au bipartisme (deux modes : indicatif et subjonctif; deux thèmes aspectaux : infectum et perfectum), que nous avons pu par ailleurs constater.

## CHAPITRE XIII

### LES FORMATIONS DES THÈMES DU PERFECTUM

Le perfectum, seul thème qui en latin s'oppose à l'infectum, résulte pour la valeur d'un syncrétisme entre aoriste et parfait indo-européens (v. p. 268). Pour la forme, la situation présente moins de netteté. En ne tenant point compte des voix passive et déponente (dont la flexion périphrastique, de type récent, ne pose pas de problème particulier<sup>1</sup>), les choses se présentent comme suit : Dans un petit nombre de verbes, la formation latine de perfectum continue une formation indo-européenne de parfait radical; un peu plus souvent, elle continue une formation indo-européenne d'aoriste, radical ou suffixé. De ces types anciens, le latin a tiré un certain nombre de formations analogiques, plus ou moins fidèles aux originaux. Mais la formation la plus importante de perfectum latin, caractérisée par une consonne suffixale *-u-*, et seule productive à date historique, ne se ramène point à un type ancien connu. Pour examiner les diverses catégories de formes ainsi attestées, nous suivrons un plan d'exposition analogue à celui qui fut utilisé à propos de l'infectum. Nous distinguerons ainsi formations héritées de l'indo-européen /formations développées par le latin; formations radicales/formations suffixées. Ici encore, nous devons constater que ces deux lignes de clivage ne se correspondent point exactement : tandis que certaines formations suffixées ont pu se développer dès l'indo-européen, le latin a pu inversement développer à date récente, par des procédés qui lui sont propres, de nouveaux types de perfectums radicaux.

#### I. LES FORMATIONS RADICALES

Les plus anciennes d'entre elles peuvent continuer soit des formes de parfait, soit des formes d'aoriste indo-européen. Leur

1. Nous laissons aussi de côté la flexion active périphrastique type *habeo scriptum*, que supposent les langues romanes, et qui s'est tardivement développée en latin.

identification et leur interprétation posent cependant des problèmes. Dès l'indo-européen, aoriste et parfait pouvaient recevoir tous deux un redoublement, constitué de façon identique, plus fréquent seulement dans le parfait. De plus, une alternance vocalique pouvait opposer, à l'aoriste comme au parfait, à un singulier de vocalisme plein radical, un pluriel de vocalisme radical réduit. Sans doute le parfait était-il initialement caractérisé, au vocalisme plein, par le timbre *o* radical, l'aoriste présentant en revanche le vocalisme de timbre *e*. Cette distinction ancienne devait être ruinée en latin par l'évolution des voyelles intérieures, dont le timbre est conditionné par l'apophonie. Le linguiste désireux d'identifier une formation ancienne n'a plus dès lors pour ressource que l'observation d'autres langues, où il peut interpréter soit comme parfait soit comme aoriste le terme correspondant à la forme latine considérée.

#### A. FORMATIONS CONTINUANT DES PARFAITS INDO-EUROPÉENS

Au parfait, qu'un redoublement apparût ou non, l'indo-européen opposait à l'indicatif, au radical du singulier caractérisé par le vocalisme *ō*, le radical du pluriel caractérisé par le vocalisme réduit<sup>1</sup>. De cet état ancien témoignent encore les oppositions grecques (F)οἶδα / (F)ἴδμεν (att. ἴσμεν); μέμονα/μέμαμεν; etc... Le latin n'offre plus de trace de cette alternance, et présente, au singulier comme au pluriel, un timbre radical uniforme, conditionné par les lois phonétiques propres au latin :

**1. Formations sans redoublement.** Dès l'indo-européen, elles paraissent avoir été exceptionnelles au parfait. En grec (F)οἶδα est la seule formation de ce type que l'on puisse identifier avec certitude (v. P. Chantraine, *Morph. gr.*<sup>2</sup>, § 213). En face d'elle (et de skr. *véda*, qui lui correspond), le latin présente *uīdī* < \**woid-ai*, également sans redoublement. D'autres formes telles que *līquī* (de *linquo*), *uortī* (de *uertō*), qui paraissent ne point comporter de redoublement, ont en d'autres langues des correspondants pourvus de redoublement : gr. λέ-λοιπ-α; skr. 3<sup>e</sup> sing. *va-vār-ta* < \**we-wort-e*. Il est vraisemblable

1. Ce chapitre a été rédigé avant la parution de F. BADER, *Vocalisme et redoublement au parfait radical en latin* (B.S.L. 63, 1, [1968], pp. 160-196). La thèse de l'auteur, résumée p. 195, est la suivante : « Le redoublement est facultatif, mais un parfait n'en peut manquer que s'il a le vocalisme -ō... Inversement, et corollairement, une forme redoublée a nécessairement, à l'origine, le vocalisme zéro ». Nous considérons pour notre part (fidèle en cela à l'enseignement benvenistien) que le vocalisme plein ou réduit du radical a été initialement conditionné par le vocalisme réduit ou plein de la désinence.

qu'en latin une haplogogie a affecté en composition les formes redoublées (*reliquī* < \**re-(le)-loik<sup>w</sup>-ai*); du composé ainsi obtenu a pu être ultérieurement extraite une forme simple sans redoublement (*liquī*). On observera, dans tous les perfectums ainsi obtenus, l'extension au pluriel du vocalisme radical du singulier.

**2. Formations à redoublement.** En indo-européen, le redoublement du parfait était constitué par une syllabe, comportant la consonne initiale du radical suivie d'une voyelle de timbre *ē*. Au singulier, le radical apparaissant au vocalisme plein de timbre *ō*, on obtenait le type illustré par gr. μέ-μον-α, « avoir la pensée de quelque chose » auquel correspond exactement lat. *meminī* < \**me-mon-ai*. De la même manière, lat. *tetinī* (de *teneō*) doit reposer sur un ancien \**te-ton-ai*. Au pluriel, les formes latines *me-min-imus*, *te-tin-imus*, peuvent reposer, avec dégagement de voyelles de transition, sur les radicaux à degré réduit normalement attendus : \**me-m<sup>o</sup>n-*, \**te-t<sup>o</sup>n-* (cf. gr. μέ-μα-μεν, τέ-τα-μαι). En l'occurrence, c'est l'apophonie des voyelles brèves intérieures qui, ramenant uniformément à \**memin-*, \**telin-*, les formes \**me-mon-*/\**me-m<sup>o</sup>n-*, \**te-ton-*/\**te-t<sup>o</sup>n-*, a permis d'obtenir des paradigmes réguliers (*memin-ī*, -imus; *telin-ī*, -imus), où à date historique toute trace visible d'alternance radicale a disparu.

De la même manière, le perfectum *mo-mord-ī/-imus* (de *mordeō*), régulier du point de vue latin, peut reposer au singulier sur un vocalisme plein \**-mord-* (skr. *ma-mārd-a*), au pluriel sur un vocalisme réduit \**-mrd-* (skr. *ma-mrd-imá*) : l'évolution phonétique *r* > *or* (v. p. 73) avait pour effet la généralisation à tout le paradigme d'un timbre *o*, maintenu en syllabe intérieure sous l'influence de l'inflectum *mordeō*. A noter, dans *mo-mord-ī*, la forme particulière du redoublement, dont la voyelle a aligné son timbre sur celui du radical.

En d'autres verbes, l'absence d'alternance observée en latin s'explique par la généralisation au singulier du thème à vocalisme réduit de pluriel. Ainsi, *te-tul-ī* < \**te-t<sup>l</sup>(H<sub>2</sub>)-ai* paraît procéder de la généralisation du thème de pl. *te-tul-istis*, correspondant à gr. τέ-τλα-μεν < \**te-t<sup>l</sup>H<sub>2</sub>-*. De même, dans la flexion de *de-d-ī*, les formes les plus anciennes paraissent être *de-dī-mus*, *de-d-istis*, correspondant à gr. \*δέ-δο-μεν, \*δέ-δο-τε<sup>1</sup>, reposant sur \**de-dH<sub>3</sub>-*. De même, *stetimus*, *stetistis* (correspondant, à la forme près du redoublement<sup>2</sup>, à gr. ἔσταμεν < *se-stH<sub>2</sub>-*), ont entraîné au singulier *stet-ī*, *stet-it*. Enfin, en face du

1. De telles formes ont dû précéder δε-δω-κ-αμεν, -α-τε, refaits d'après le singulier.

2. Dans le cas des radicaux commençant par *s* + occlusive, le latin a développé un type de redoublement consistant à répéter les deux consonnes. Ici, la forme redoublée \**sie-(s)IH<sub>2</sub>-* a subi une dissimilation ultérieure du second *s*.

singulier  $\pi\acute{\epsilon}\text{-}\pi\acute{\alpha}\gamma\text{-}\alpha$  (de  $\pi\acute{\eta}\gamma\gamma\upsilon\mu\iota$ ), le grec devait initialement posséder un pluriel  $*\pi\epsilon\pi\acute{\alpha}\gamma\text{-}$ ; c'est à lui que paraît correspondre, de *pangō*, le perfectum *pepig-imus*, d'où sing. *pe-pig-i*.

## B. FORMATIONS CONTINUANT DES AORISTES INDO-EUROPEËNS

En indo-européen existaient plusieurs formations distinctes d'aoristes radicaux. Le témoignage notamment du grec et du sanskrit permet de poser à date ancienne une classe d'aoristes athématiques, caractérisée par une alternance radicale entre vocalisme plein (singulier) et vocalisme réduit (pluriel); et une classe d'aoristes thématiques, caractérisée, outre la voyelle thématique, par l'absence d'alternance radicale (vocalisme réduit uniforme). Parmi les aoristes thématiques, certains pouvaient présenter un redoublement, identique dans sa forme à celui du parfait. De ces différentes formations, le latin présente des exemples, tout en manifestant aussi des innovations :

**1. Anciens aoristes radicaux athématiques.** L'alternance ancienne entre le vocalisme radical plein au singulier, réduit au pluriel, s'observe avec une grande netteté en grec, où aux formes de singulier  $\xi\text{-}\theta\eta\text{-}\kappa\text{-}\alpha$ ,  $\xi\eta\kappa\alpha$  (issues de  $*\text{-dhe}H_1\text{-}$ ,  $*\text{-ye}H_1\text{-}$ ), s'opposent au pluriel les formes  $\xi\text{-}\theta\epsilon\text{-}\mu\epsilon\nu$ ,  $\xi\mu\epsilon\nu < * \xi\text{-}ye\text{-}\mu\epsilon\nu$  (reposant sur  $*dhH_1\text{-}$ ,  $*yH_1\text{-}$ ). On note, de plus, la présence au singulier d'un élargissement  $-k\text{-}$ , absent au pluriel, dont l'origine et le rôle demeurent peu clairs. A ces formes grecques le latin répond par des formes *fēc-ī/-īmus*, *iēc-ī/-īmus*, dans le paradigme desquelles le thème du singulier a été étendu au pluriel. C'est sans doute aussi sur un ancien aoriste athématique, et avec même extension au pluriel du vocalisme radical plein, que reposent *cēp-ī*  $< *keH_1\text{-}p\text{-}1$  (en face de *cāp-iō*); *frēg-i*  $< *bhr\text{-}eH_1\text{-}g\text{-}$  (cf. gotique 1<sup>re</sup> pers. pl. *brēkum* « *frēgimus* »), en face du présent à infixé nasal *frāng-ō*, qui suppose le vocalisme réduit  $*bhrH_1\text{-}g\text{-}$ . L'analogie du couple *frangō/frēgī* explique, en face de *pangō*, le perfectum *pēg-ī*, dont le  $-ē\text{-}$  n'est point explicable directement par la racine  $*peH_2\text{-}g\text{-}$ , que permet de poser gr.  $\pi\acute{\alpha}\gamma\gamma\upsilon\mu\iota/\xi\text{-}\pi\acute{\alpha}\gamma\text{-}\eta\text{-}\nu$ .

Si, dans les perfectums ci-dessus cités, le vocalisme plein du singulier a été généralisé, c'est un vocalisme réduit d'ancien pluriel qui dans d'autres formations s'est étendu au singulier. Ainsi, le thème  $*bhū\text{-}$   $< *bhw\text{-}H\text{-}$  (qu'a de son côté généralisé le grec dans la flexion de  $\xi\text{-}\varphi\upsilon\text{-}\nu$ ), explique la flexion latine de *fū-ī*, *fū-i-mus* (avec  $-\tilde{u}\text{-}$  dans

1. Le rapprochement, souvent proposé, avec gr.  $\kappa\acute{\alpha}\pi\tau\omega$  « saisir avec la bouche, avaler », supposant  $H_2$  (et non  $H_1$ ), présente une difficulté pour la forme, et on est loin pour le sens.

la poésie ancienne). Il semble par ailleurs que, antérieurement à la généralisation du thème *fēc-* au pluriel *fēc-imus* (de *faciō*), l'italique ait dans un premier temps étendu au pluriel l'élargissement  $-k$  du singulier; d'où un thème *fāc-*, sur lequel a non-seulement été refait l'infectum *fac-iō* (v. p. 295), mais aussi une forme à redoublement de perfectum : *whewhaked* (à lire  $*fe\text{-}fac\text{-}ed$ ), sur la Fibule de Préneste, auquel correspondent osque *fefacid* (subj. 3<sup>e</sup> pers. sing.), *fefacust* (fut. ant. 3<sup>e</sup> pers. sing.).

**2. Anciens aoristes radicaux thématiques.** Le vocalisme radical réduit, généralisé à tout le paradigme, est nettement identifiable dans des formes grecques telles que  $\xi\text{-}\lambda\iota\pi\text{-}\omicron\nu$ ;  $\xi\text{-}\lambda\iota\delta\text{-}\omicron\nu$ ;  $\xi\text{-}\mu\alpha\theta\text{-}\omicron\nu < *e\text{-}m\eta\text{-}dh\text{-}$ ; etc...; un type à redoublement, conservé à date historique dans  $\epsilon\iota\pi\epsilon\tilde{\iota}\nu < *we\text{-}wk\text{-}$  (skr. *āvocal*), s'observant surtout au niveau homérique ( $\lambda\acute{\epsilon}\text{-}\lambda\alpha\theta\text{-}\omicron\nu$ ,  $\lambda\acute{\epsilon}\text{-}\lambda\alpha\chi\text{-}\omicron\nu$ ,  $\pi\epsilon\text{-}\pi\iota\theta\text{-}\epsilon\tilde{\iota}\nu$ , etc...).

En latin, c'est le type à redoublement qui peut être le plus sûrement identifié. Ainsi *te-tīg-ī* (de *tangō*) repose sur le même thème qu'hom.  $\tau\epsilon\text{-}\tau\alpha\gamma\text{-}\acute{\omega}\nu$ ; *pe-pul-ī* (de *pellō*) sur celui d'hom.  $\acute{\alpha}\mu\text{-}\pi\epsilon\text{-}\pi\alpha\lambda\text{-}\acute{\omega}\nu$ . Malgré une assez nette différence de sens, on a rapproché de hom.  $\kappa\epsilon\text{-}\kappa\acute{\alpha}\delta\text{-}\omicron\nu\tau\omicron$  « ils ont cédé » lat. *ce-cid-ī* (de *cadō* « tomber »). Il est possible que *ce-cin-ī* (de *canō*, « chanter »), dont le vocalisme radical réduit  $*k\text{-}n\text{-}$  se retrouve dans gr.  $\eta\text{-}\iota\text{-}\kappa\alpha\acute{\nu}\acute{\omicron}\varsigma$  « qui chante tôt », continue lui aussi un ancien aoriste thématique à redoublement. La « théorie laryngale » enfin a permis de poser une forme redoublée  $*H_1e\text{-}H_1m\text{-}1$  à l'origine de *ēm-ī*, correspondant au présent radical  $\tilde{e}m\acute{\omicron} < *H_1em\text{-}$ ; *ēdī*, de même doit reposer sur  $*H_1e\text{-}H_1d\text{-}$ ; *ōdī* sur  $*H_3e\text{-}H_3d\text{-}$  (cf. *odium*  $< *H_3ed\text{-}$ ); et *sēdī* pourrait pareillement continuer  $*s\tilde{e}\text{-}sd\text{-}$ .

Les anciennes formations d'aoristes thématiques non-redoublées sont moins nettement identifiables. Ainsi, le latin possède *scidī* (de *scindō*), évoquant skr. 3<sup>e</sup> sing. *ā-skhid-at*. Mais le latin présente aussi, de ce dernier verbe, un autre perfectum *scicidī* (sur le redoublement, v. *stēlī*, p. 303) comme le grec a possédé, à côté de  $\xi\text{-}\pi\iota\theta\text{-}\acute{\omicron}\mu\eta\nu$ , une forme redoublée  $\pi\epsilon\text{-}\pi\iota\theta\text{-}\acute{\omega}\nu$ . Dès lors, les formes comme *scidī*, peuvent résulter (comme *pūlī*, *tūlī*, extraits de  $*con\text{-}(pe)pulī$ ,  $*con\text{-}(te)tulī$ ), d'une extension au verbe simple de formes obtenues par haplologie en composition. C'est en revanche une authentique forme d'aoriste non-redoublé que l'on s'accorde à identifier dans *inquit* « dit-il » (perfectum parfois étendu à l'emploi d'infectum), reposant sur  $*en\text{-}sk\text{-}e\text{-}t$ , et correspondant pour le radical à gr.  $\acute{\epsilon}\nu\iota\text{-}\sigma\pi\text{-}\epsilon\tilde{\iota}\nu$ .

## C. FORMATIONS DÉVELOPPÉES PAR ANALOGIE

Des types précédemment examinés, où le linguiste peut encore à date historique identifier des formations d'aoriste ou de parfaits anciens, le latin a retenu certains principes formels, grâce auxquels il a pu se donner des perfectums nouveaux. Les deux procédés essentiellement retenus ont été le redoublement et, dans des conditions variées, l'allongement au perfectum de la voyelle radicale.

1. **Formations secondaires à redoublement.** A partir de formes anciennes telles que *me-minī*, *te-tinī*; *mo-mordī*; *ste-tī*, etc... (anciens parfaits); ou *te-tigī*, *pe-pulī*, etc... (anciens aoristes), le latin a tiré une série de perfectums récents à redoublement, dont le vocalisme radical n'observe aucune règle précise, et où le thème d'inflectum a été fréquemment étendu tel quel. On a ainsi, de *caedo*, *ce-cīdī* < \**ke-kaid-*; de *pendō*, ou *pendeō*, *pe-pendī*; et, avec extension au perfectum d'un morphème initialement caractéristique de l'inflectum, *te-ten-dī* (de *ten-dō*, à côté de *ten-eō*); *fe-fellī* (de *fallō* < \**fal-d-ō*, cf. *falsus*); *po-poscī* (de *poscō* < \**prk-sk-ō*). Souvent, dans ces perfectums récents, le redoublement lui-même présente une forme refaite. Ainsi, il peut présenter le même vocalisme que le radical (*po-poscī*, de *poscō*; *to-tondī*, de *tondeō*; *cu-currī*, de *currō*; *pu-pugī*, de *pungō*; *tu-tudī*, de *tundo*); ou, si l'inflectum présentait lui-même un redoublement, le même vocalisme *i* que l'ancien présent (ainsi, *di-dicī*, de *discō* < \**di-dk-scō*). Parfois aussi coexistent deux innovations : ainsi *spopondī* < \**spo-(s)pond-* atteste à la fois l'harmonie vocalique entre redoublement et radical (tous deux de timbre *o*), et, dans les mêmes conditions que *stēī* (v. p. 303), un redoublement bi-consonantique (avec dissimilation du second *s*).

Tout comme dans les formations plus anciennes, le redoublement de ces verbes disparaît régulièrement par haplogogie dans les formes composées. On a ainsi, de *incīdō*, *incīdī*; de *recurrō*, *recurrī*; de *respondeō*, *respondī*, etc... Parfois aussi, le perfectum du verbe composé n'est plus une formation radicale, soit qu'il passe au type sigmatique (ainsi, de *com-percō*, *com-parsīl*, chez Térence, *Phormion* 44); soit qu'il reçoive le morphème *-u-* des thèmes vocaliques (ainsi, de *con-cinō*, *suc-cinō*, les perfectums *concin-uī*, *succin-uī*, peut-être influencés par *son-uī*).

### 2. Formations secondaires à vocalisme radical allongé.

Dans certaines formes anciennes, continuant des types indo-européens, l'évolution phonétique pouvait entraîner l'impression que le perfectum s'opposait à l'inflectum dans la mesure où il comportait

une voyelle radicale longue. Cette voyelle pouvait être, selon les cas, de timbre identique dans les deux thèmes (ainsi dans les couples *ēm-ō/ēmī*; *vid-eō/vidī*; *linqu-ō/liquī*); ou de timbre différent (ainsi dans les couples *fāc-iō/fēcī*; *iāc-iō/iēcī*; *frāng-ō/frēgī*; *pāng-ō/pēgī*). Ces deux types d'alternances ont été à l'origine de formations analogiques secondaires.

a) L'analogie du type *ēm-ō/ēmī*, ou *sedeo/sēdī*, explique vraisemblablement la constitution, sur le même modèle, des couples *lēg-ō/lēgī*; *vēn-iō/vēnī*<sup>1</sup>, où la voyelle *ē* du perfectum ne peut point recevoir d'explication phonétique. Ces verbes ont probablement servi à leur tour de modèles pour la constitution, avec un autre vocalisme radical, du couple *scāb-ō/scābī*. Par ailleurs, le type de perfectum *fūgī* (qui peut être ancien, et procéder de composés comme \**con-(fe)fūgī*, qui correspondrait à gr. *πέ-φευγ-α*, de forme cependant récente), a pu être à l'origine des formations analogiques *fūdī* (en face de *fund-ō*) et *rū-pī* (en face de *rump-ō*).

b) Par ailleurs, l'analogie des types *fāc-iō/fēcī*, explique la constitution, en face de *āg-ō*, *āp-iō*, des perfectums *ēgī*, *ēpī* (dans *co-ēpī*), où *ē* ne s'explique point phonétiquement.

## D. FORMATIONS NON-MARQUÉES

En dépit des innovations analogiques susdites, qui ont permis au latin de se donner des marques simples et économiques du perfectum, un certain nombre de verbes présente un thème identique à l'inflectum et au perfectum. Il convient de distinguer plusieurs catégories.

1. Certains verbes ont pu, en composition, perdre par haplogogie le redoublement qui initialement caractérisait le perfectum. Tel est le cas pour *incīdī* < \**in-(ce)cīdī*; *in-cīdī* < \**in-(ce)caidī*; *convertī* < \**con-(ve)vertī* (v. p. 303); probablement aussi pour *de-fendī* < \**de-(fe)fendī* (cf. gr. *πε-φν-εῖν*).

2. Certains radicaux comportaient une voyelle longue, qui de ce fait ne pouvait être allongée au perfectum. Ainsi s'expliquent les couples *īcō* (ou *īcīō*)/*īcī*; *cūdō*/*cūdī*; *cō-nīveō*/*cō-nīvī* (concurrenté cependant par *cō-nīxī*); *strīdō*/*strīdī*.

1. La correspondance entre *vēn-imus* et got. *qēmum*, si elle n'exclut pas une innovation parallèle des deux langues, paraîtrait supposer que l'extension analogique de l'alternance *ē/ē* est ancienne dans le groupe des dialectes occidentaux.

3. Certains verbes ont étendu au perfectum soit le redoublement du présent, soit l'élargissement *-s-* (désidératif) du présent. Ces verbes, dont le perfectum paraît de constitution très récente, présentent aux deux « temps » le même thème : *bib-ō/bib-ī*; *sīd-ō* (< \**si-sd-ō*)/*sīd-ī*; *vīsō* (< \**weid-s-ō*)/*vīs-ī*; *verr-ō* (< \**wer-s-ō*)/*verr-ī*.

4. Verbes divers : *mand-ō/mand-ī*; *pand-ō/pand-ī*; *prande-ō/prand-ī*; *pre-hend-ō/pre-hend-ī*.

On doit noter qu'à l'exception des 3<sup>e</sup> pers. sing. (*bibit*: « il boit » et « il a bu ») et 1<sup>re</sup> pers. pl. (*bibimus*: « nous buvons » et « nous avons bu »), la forme des désinences suffisait à assurer, indépendamment de toute marque portée par le thème, la distinction perfectum/inflectum. Aux modes autres que l'indicatif, d'autres morphèmes venaient remplir le même rôle distinctif.

## II. LES FORMATIONS SUFFIXÉES

Comme on a pu le voir, les formations radicales, anciennes ou développées par analogie, se rencontrent en latin dans un nombre restreint de verbes. Beaucoup plus souvent, le latin s'est donné des perfectums en recourant à des affixes spécifiques, essentiellement les consonnes *-s-* et *-w-*. Toutes deux productives, ces deux formations l'ont cependant été inégalement, et à des époques différentes. La période de productivité du type sigmatique en *-s-* paraît s'être située antérieurement aux textes, au plus tard à la date des premiers textes littéraires. C'est à date historique en revanche que l'on peut constater la vitalité bien plus grande encore de la formation en *-w-*. Du point de vue de ses origines, et de son aire d'expansion, chacun de ces deux types pose des problèmes particuliers.

### A. LE PERFECTUM EN \*-S

Hors du latin, le morphème *\*-s* apparaît en des formations d'aoriste. En indo-iranien et en grec, il manifeste à date historique une extrême productivité. Celle-ci varie cependant fortement d'une langue à l'autre; ce qui, selon Meillet (*Sur l'aoriste sigmatique*, dans *Mélanges Saussure*, pp. 81-106), est le signe d'une formation récente : à partir d'un simple embryon indo-européen, chaque langue a pu développer dans des proportions différentes un même type de formation. Le fait que l'aoriste sigmatique, bien connu du slave, soit ignoré en balte, est propre à souligner son caractère récent. Un même enseignement peut se tirer de l'examen des faits italiques; et l'on constate avec surprise que le perfectum en *-s-*, bien attesté en latin, n'a pas en osco-ombrien de correspondant.

Le témoignage du sanskrit semblerait indiquer que l'aoriste

sigmatique opposait, au vocalisme radical plein de timbre *e* à l'actif, le vocalisme réduit radical au moyen. Le grec, cependant, manifeste très tôt une extension au moyen du vocalisme plein. Quant au latin, qui au perfectum de la voix médio-déponente use d'une flexion périphrastique, il présente à l'actif de nets exemples du vocalisme *e* radical. Ainsi dans les formes *intel-lēxī* (de *intel-legō*); *rēxī*, *lēxī*, *uēxī* (de *reg-ō*, *leg-ō*, *ueh-ō* < \**wegh-o*). On doit de la même manière reconstituer une ancienne diphthongue en *e* dans des formes qui présentent à date historique une voyelle longue : *dīxī* < \**deik-s-* (C.I.L., I<sup>2</sup>, 586 : *deixisistis*, et cf. gr. ἔδειξα); *mīsī* < \**meit-s-*; *uisī* < \**weid-s-1*; *dūxī* < \**dewk-s-* (C.I.L., I<sup>2</sup>, 2438 : *adouxet* « *ad-dūxit* »); *flūxī* < \**bhlewg<sup>w</sup>-s-*. De *iubeō* a de même existé un perfectum reposant sur \**yewdh-s-* (C.I.L., I<sup>2</sup>, 478 : *iouisit*; *Sénatus Consulte des Bacchantes*: *iouiset* « *iussisset* »), ultérieurement supplanté par *iūssī*, analogique de *iūssus*.

Une doctrine très répandue consiste à enseigner, sur la foi de l'équation lat. *vēxī* = skr. *á-vākṣam* = vx. sl. *věsŭ* (mais contre gr. cypriote ξ-φεξε, glose d'Hésychius), que les aoristes sigmatiques représentaient en indo-européen, au vocalisme plein de l'actif, un allongement radical. C. Watkins a récemment montré (*Indo-European origins of the Celtic verb*, pp. 18 sq.), que cet allongement, là où on le constate, a été indépendamment introduit par chaque langue. En latin, les formations qui l'attestent peuvent recevoir plusieurs explications. Ainsi, *rēxī* paraît avoir supplanté un plus ancien \**rēgī* (*surēgit* « *sur-rexit* » chez Livius Andronicus, selon Festus), comme *-empsi* a dans certains composés de *ēmō* supplanté *ēmī*: la voyelle longue de la forme ancienne (v. p. 305) a été retenue par la forme nouvelle. De la même manière, *intel-lēxī* a pu supplanter *-lēgit*. Par ailleurs l'analogie des formes *rēx*, *rēg-ula*, *rēctus* < \**rēg-to-s*; *lēctus* < \**lēg-to-s* (v. p. 105), invitait à allonger la voyelle des mêmes *rēxī*, ou *lēxī*; formes à partir desquelles une longue a pu s'introduire dans *uēxī*, *trāxī* (sur lesquels ne pouvait s'exercer l'influence de *vēctus* < \**wegh-to-*, *trāctus* < \**tragh-to-*, v. p. 106). On est dès lors conduit à poser à l'origine une voyelle brève dans le radical indo-européen des formes considérées; et point n'est besoin d'expliquer gr. ἔδειξα à partir de \**dēy-k-s-* > \**dēy-k-s-* (loi d'Osthoff).

Quant à l'origine du morphème *\*-s-*, elle n'est point connue avec certitude. Une explication récente due à C. Watkins (*op. cit.*, p. 97 sq.) consiste à voir dans *\*-s-* un morphème étendu à toutes les personnes de l'aoriste, à partir d'une 3<sup>e</sup> pers. sing. sans désinence, dont le hittite présente des exemples : il s'agirait en fait d'une forme

1. A moins que le *-s-* ne soit le même que dans l'inflectum *visō* < \**weid-s-ō* (v. p. 289), dont le thème aurait été étendu au perfectum (v. p. 307), *D.*

nominales élargies par \*-s, et tenant lieu, à la 3<sup>e</sup> pers. sing. (la « non-personne »), de forme verbale. Pour J. Kurylowicz (*The inflexional categories of Indo-European*, §215) l'aoriste sigmatique serait plutôt un ancien prétérit de présent en -s.

Quelle que soit son origine, le perfectum sigmatique a connu, au niveau du latin, une histoire qui lui est propre. A partir des formes à vocalisme plein radical (type *dīxī* = gr. ἔδειξα), le latin a pu étendre le morphème \*-s- à des thèmes de forme différente. On peut distinguer les séries suivantes :

1. Des thèmes à finale consonantique, qui n'avaient point reçu antérieurement un perfectum à voyelle longue (type *āg-ō/ēg-i*: v. p. 307), ou possédaient dès l'infinitif une voyelle longue, ont plus récemment recouru au morphème \*-s- pour se procurer un perfectum. Ainsi ont été obtenus des couples *clep-ō/lep-sī*; *fīu-ō* < \**dhīg<sup>w</sup>-ō/fīxī* < \**dhīg<sup>w</sup>-s-* (à partir duquel a été refait un infinitif plus récent, *fīg-ō*); *frīgeō* « être froid »/ *frīxī*; *frīg-ō* « faire griller »/ *frīxī*; *lūceō*/ *lūxī*; *nūb-ō/nūp-sī*; *rēp-ō/rēp-sī*; *scrīb-ō/scrīb-sī*; *spēc-i-ō/spēcī*; *sūgō* « sucer »/ *sūxī*; etc... cependant que l'analogie de *flū(w)-ō* < \**bhlwg<sup>w</sup>-ō/flūxī* < \**bhlwg<sup>w</sup>-s-* entraînait, en face de *uīu-ō* = skr. *jīvati* (\**g<sup>w</sup>yH-w-*), la forme non phonétique *vīxī*.

Dans de nombreux verbes dont le thème se terminait par deux consonnes, l'adjonction de -s- entraînait, dans le groupe de trois consonnes ainsi constitué, la perte de la seconde. On a ainsi des couples *alg-eō/al(c)-sī*; *farc-i-ō/far(c)-sī*; *fulg-eō/ful(c)-sī*; *mulg-eō/mul(c)-sī*; *sarc-i-ō/sar(c)-sī*; *sparg-ō/spar(c)-sī*; *terg-ō/ter(c)-sī*; *torqu-eō/tor(c)-sī*; *urg-eō/ur(c)-sī*. Dans tous les perfectums de cette série, un groupe restant -ls- ou -rs-, non-assimilé et donc constitué récemment, est à la fois la conséquence et la preuve de la consonne disparue. Notons enfin un petit nombre de verbes où le processus de disparition de la consonne centrale du groupe a été différent. Ainsi, en face de *nect-ō* « nouer », le perfectum \**nect-s-* évoluait en \**necs-s-*, d'où \**necs-* (*nexī*). Tout pareillement s'expliquent, en face de *flect-ō*, *pect-ō*, *plect-ō*, les perfectums *flexī*, *pexī*, *plexī*.

2. Lorsqu'un thème d'infinitif à nasale infixée a été secondairement étendu au perfectum, celui-ci a été le plus souvent formé selon le type sigmatique. On a ainsi des couples *ling-ō/linxī*; *iung-ō/iunxī*; *ling-ō* « lécher »/ *linxī*; *ē-mung-ō* « moucher »/ *ē-munxī*; *pang-ō/panxī*; *plang-ō/planxī*; etc...

3. Assez souvent, un verbe qui à l'état simple possédait un perfectum radical a reçu en composition un perfectum sigmatique. Le fait s'observe particulièrement en des verbes où, l'haplologie, faisant dispa-

raître en composition le redoublement, il était bon de compenser par un autre procédé la perte de cette marque. On note ainsi, en face des formes simples *momordī*, *pepercī*, *pupugī* (v. p. 303 et 306), des formes composées *prae-morsī*, *comper(c)sī*, *com-punxī*. De même, *expulsī* (aidé par l'analogie de l'adj. verbal *expulsus*) a tendu à supplanter *expulī* < \**ex(pe)pulī*. La formation sigmatique a pour des raisons moins claires, gagné des formes composées qui n'avaient point comporté de redoublement. On a ainsi, en face de *lēg-ī*, *intel-lēxī*; et l'on sait que les composés de *emō*, selon qu'ils conservent la valeur du verbe simple ou s'en écartent, se partagent les perfectums -*ēmī* (*ad-ēmī*, *ex-ēmī*, *red-ēmī*) et -*empsī* (*cōmpsi*, *dēmpsi*, *prōmpsi*, *sūmpsi*, avec -*p*-épenthétique).

Par ailleurs, le résultat de traitements phonétiques divers, effaçant des rapports et en instaurant d'autres, a placé le perfectum sigmatique au centre d'un système d'analogies, source de multiples réfections. Les faits peuvent se résumer comme suit :

Le perfectum des thèmes terminés par occlusive dentale était sujet à des assimilations \**ts*, \**ds* > \**ss* (simplifié après consonne, voyelle longue, ou diphtongue). On obtient ainsi des formes telles que *clausī* < \**claud-s-* (*claudō*); *laesī* < \**laid-s-* (*laedō*); *sensī* < \**sent-s-* (*senliō*); *suāsī* < \**suād-s-* (*suadeō*); etc... A l'adjectif verbal en \*-*to-*, l'évolution phonétique \*-*dt-*, \*-*tt-* > -*ss-* (v. p. 79) procurait à ces mêmes verbes des formes caractérisées elles aussi par -*ss-* (ou -*s-*). On a ainsi *clausus* < \**claud-to-*; *laesus* < \**laid-to-*; *sensus* < \**sent-to-*; etc... Ainsi est née l'impression sérielle qu'à un perfectum en -(*s*)*sī* correspond un adjectif verbal en -(*s*)*sus*, et inversement. Cette impression a entraîné divers phénomènes d'analogie :

a) Le perfectum des thèmes terminés par -*s* présentait normalement une finale -*ssi*. On a ainsi, de *ger-ō* < \**ges-o*, *ges-sī*; de *hauriō* < \**haus-iyō*, *hausī* < \**haus-sī*; de *haereō* < \**hais-eō*, *haesī* < \**hais-sī*. De même, sur un thème \**pr-es-* (alternant avec \**pr-em-* de *premō*, comme \**tr-es-* de skr. *trāsati*, gr. τρέ(σ)-ω, alterne avec \**tr-e/om-* de lat. *tremō*, gr. τρέμω, τρόμος) a été constitué le perfectum *pres-sī*. L'analogie des couples précédents a entraîné pour plusieurs de ces verbes un adjectif verbal en -(*s*)*sus*. On obtient ainsi les couples *pressī/pres-sus*; *haesī/haesus*; *hausī/hausus* (qui a tardivement concurrencé *haustus*). L'analogie a de même créé, en face de *fīxī*, *mersī*, *mul-sī*, *sparsī*, *tersī*, etc... (v. p. 310), des adjectifs verbaux *fīxus*, *mersus*, *mulsus*, *sparsus*, *tersus*, etc... Sur *mansī*, perfectum lui-même récent, obtenu sur le thème de *maneō*, a été pareillement créé *mansum*. Quant aux adjectifs verbaux *flexus*, *nexus*, *pexus*, *plexus*, il est assez peu vraisemblable qu'ils s'expliquent directement à partir de \**flect-to-*, \**nect-*

to-, etc... (qui, une géminée étant inviable après occlusive, devaient très tôt se réduire à \*flecto-, \*necto-, etc...); l'analogie de flexi, nexi, pexi, plexi (v. p. 310) est ici, encore, l'explication vraisemblable.

b) Inversement, à partir d'un adjectif verbal en -ssus (ou -sus), a pu être refait un perfectum en -ssi (ou -si). En latin vulgaire ont ainsi été refaits, à partir de *prensus*, *responsus*, des formes *prensi*, *responsi* (qui ont concurrencé *prehendi*, *respondi*). A date plus ancienne, la même analogie avait produit, à partir de *iūssus* < \**ywdh-to-*, la forme *iūssi*, qui a éliminé la vieille forme à vocalisme plein *ioussi* (v. p. 309). Quant au vocalisme réduit de *ūssi*, perfectum de *ūrō* < \**H<sub>1</sub>ews-ō* (gr. εῴω), il manifeste un moyen terme entre la forme attendue \**ūsi* < \**H<sub>1</sub>ews-s-*, et l'adjectif verbal *ūs-tu-s* < \**H<sub>1</sub>ws-to-*.

Notons pour finir, dans la flexion de l'indicatif, un accident phonétique fréquemment constaté : aux personnes comportant la désinence, le suffixe -is-, l'haplogie entraîne une évolution *dixisti* > *dixi*, etc... On observe de même, à l'infinitif, l'évolution *dixisse* > *dixe*. Aux autres modes, des faits du même ordre s'observent çà et là.

## B. LE PERFECTUM EN \*-W-

Le morphème \*-w- caractérise en latin un très grand nombre de perfectums, appartenant parfois à des verbes d'origine très ancienne, mais relevant, dans l'immense majorité des cas, de verbes secondairement constitués. On constate notamment que presque tous les dénominatifs en -i-re (v. p. 296) ou -ā-re (v. p. 297) forment leur perfectum de cette manière, de même que, en règle générale, à peu près tous les verbes dont le thème se termine par voyelle longue. Il apparaît ainsi que le perfectum en \*-w- constitue un type surtout récent, dont l'extension progresse sans cesse au niveau même du latin, et à toutes les époques. Les verbes nouvellement formés (dénominatifs) reçoivent en effet, de façon à peu près uniforme et constante, des perfectums ainsi constitués.

Le caractère récent du perfectum en \*-w- se manifeste, au demeurant, sur un autre plan, et à un autre indice : massivement attesté en latin, il ne présente de pareille extension en aucune autre langue, et le témoignage des autres idiomes indo-européens porte surtout sur des traces, non sur des formations régulières. Parmi les dialectes italiques, le latin est, de plus, seul à connaître cette formation, qui paraît de ce fait s'être répandue postérieurement à la période de communauté italtique. Dans de telles conditions, le problème des origines du morphème \*-w- n'est que plus difficile à résoudre. Pour nous en tenir aux seules explications qui ne se heurtent pas à de radicales impossibilités phonétiques, nous rappellerons les suivantes :

1. Le type *amā-uī*, *delē-uī*, *audī-uī*, procéderait d'une extension à partir de formes comme *mōu-i*, *vōu-i*, *fāu-i*, *lāu-i*, où -u- paraît appartenir au radical. En réalité, ces formes elles-mêmes appellent réflexion. Sachant que *monūī*, en face de *moneō*, repose sur \**monē-uī*, on peut de même poser, en face de *moueō*, *uoueō*, *foueō*, des perfectums \**moue-ui*, \**uoue-vī*, \**foue-vi*, où le groupe -oue- a produit -o(u)e-<sup>1</sup>, puis -ō- (v. p. 70), comme dans *mōtus* < \**mouē-to-*, *uōtus* < \**uoue-to-*. De son côté, *lāvī* peut procéder, par haplogie, de \**l(av)ā-vi*, perfectum attendu de *lavā-re*; cependant que *fāvī* peut reposer, par syncope, sur \**fav(ē)-vi*, comme *fautus* sur \**fav(ē)-to-s*. Il apparaît dès lors qu'aucune des formes invoquées n'est sûrement radicale, et que, loin d'être à l'origine du morphème -u-, elles comportent vraisemblablement le suffixe à expliquer. On discerne mal, de surcroît, comment des verbes de sens aussi particulier auraient pu se trouver à l'origine d'une formation aussi développée que le perfectum en -u-.

2. On a aussi invoqué l'influence de *fu-i*, qui sert de perfectum à *su-m*, et repose sur \**fū-ai* (cf. gr. ε-φῶ-ν). Dans cette forme, à partir d'une ancienne prononciation *fūī* (attestée encore dans la poésie archaïque), on est passé à *fūī* (abrègement en hiatus), puis, avec consonne de transition (non notée), \**fūwī*. La finale -wī ainsi obtenue serait, à partir de cette forme, devenue productive. On reconnaîtra volontiers au verbe « être », vide de sens et d'emploi très général, un rôle possible de catalyseur. Mais, à supposer même qu'une scansion *fūī* constitue dès l'époque d'Ennius un archaïsme, la prononciation \**fūwī* paraît de toute façon de date trop récente pour expliquer la masse des perfectums en -uī existant dès les premiers textes. La forme *fu(w)ī* a pu, dans ces conditions, jouer un rôle d'adjuvant, mais non constituer un point de départ.

3. Une origine strictement latine du morphème \*-w- étant difficile à démontrer, on s'est demandé si le latin n'a pas utilisé, en lui conférant une immense extension, un morphème d'origine en fait indo-européenne, que d'autres langues ont confiné en un rôle très accessoire, quand elles ne l'ont point oublié. A cet égard, une enquête comparative fait ressortir les faits suivants : a) Les langues occidentales, hors du latin, présentent quelques formes (ombrien *subocau*, ou *subocavu* « *subvocāuit?* »; gaulois *ieuru* « *consecrāuit?* ») trop obscures de forme et de sens pour que l'on puisse se fonder sur elles. b) En revanche, les dialectes orientaux présentent des rapprochements plus sûrs. En arménien, une 3<sup>e</sup> pers. sing. d'aoriste médio-passif présente une caractéristique -w. En tokharien, où un « prétérit » s'oppose seul au présent, c'est

1. Ou, avec syncope de -e-, -ou- évoluant (selon un type non-latin) vers -ō- : v. p. 70, n. 1 et 110.

la 1<sup>re</sup> pers. sing. qui présente un morphème *-w* (*camwa* « j'ai pu »; *prakwa* « j'ai prié »; *yamwa* « j'ai fait »). Le hittite paraît offrir une situation identique (si la finale *-un* de 1<sup>re</sup> pers. prétérit s'analyse bien *-w- + m*, désinence). Enfin, le sanskrit possède plusieurs parfaits à redoublement, dont les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> pers. sing., de forme identique, sont toutes deux caractérisées par *-w*. Ainsi, *dadāu* « *dedī* », de *\*de-dō-w*; *jajnāu* « *nōuī* », de *\*ge-gnō-w*; *dadhāu* « *ἔθηκα* », de *\*de-dhē-w*; *pa-prāu* « *plēuī* », de *\*pe-plē-w*. Or, on a remarqué (v. A. Burger, *Revue des Études Latines*, IV, p. 116 et 212) qu'à date ancienne un perfectum latin tel que *(g)nōuī* ne présentait régulièrement le morphème *\*-w-* qu'à deux personnes, 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> du sing. : *nōuī*, *nōuīt*. Les autres formes (*nōsti*, *nōmus*, *nōstis*, *nōrunt*), qui dans l'interprétation classique constituent des écrasements à partir de *nōuistī*, *nōuimus*, sous l'influence analogique de *audīstī* < *audī(w)istī*; *delērunt* < *delē(u)erunt* (phonétiques : v. p. 69, 3, b), pourraient être en fait des vestiges d'un état ancien, où *-u-* ne caractérisait que deux personnes. Par la suite, *-u-* aurait été étendu à tout le paradigme, avant que l'évolution phonétique ne l'abolisse dans certaines formes écrasées. On serait ainsi conduit à mettre en parallèle des faits latins (extrême-occidentaux) avec des faits orientaux, situation en rapport avec la « théorie des ondes » (v. p. 21).

4. En dernier lieu enfin a été proposée une explication « laryngaliste » du morphème *\*-w-*, qui ne s'oppose pas à la précédente, mais la prolonge. Selon A. Martinet (v. *Économie des changements phonétiques*, pp. 212 sq.), la laryngale *-H<sub>3</sub>*, de nature labio-vélaire, aurait devant voyelle laissé un résidu *-w-*, correspondant à son appendice labio-vélaire non disparu (v. p. 67). Ainsi, les perfectums latins bâtis sur un ancien radical terminé par *\*-H<sub>3</sub>* présenteraient, au terme du traitement de la laryngale, un élément *-w* solidaire du radical. Tel serait le cas pour *flāu-ī* < *\*bhl<sup>o</sup>H<sub>3</sub>-ai*; *strāu-ī* < *\*str<sup>o</sup>H<sub>3</sub>-ai* (cf. gr. *στρωτός* < *\*str<sup>o</sup>H<sub>3</sub>-to-* : v. p. 67); *arāuī* < *\*H<sub>2</sub>er<sup>o</sup>H<sub>3</sub>-ai* (cf. gr. *ἄρωμεναι*; *ἄροτρον*) et, avec *-ō-* analogique de *(g)nō-lus*, *(g)nōu-ī*, < *\*gn<sup>o</sup>H<sub>3</sub>-ai*, correspondant à skr. *jajnāu* (v. ci-dessus). Selon A. Martinet, la consonne résiduelle *-w-* se serait dès une date indo-européenne récente étendue analogiquement aux thèmes terminés par *-ē* < *\*-eH<sub>1</sub>*. Ainsi s'expliqueraient lat. *plēu-ī* < *\*pleH<sub>1</sub>-*, correspondant à skr. *pa-prāu*; *sēu-ī* < *\*seH<sub>1</sub>-* (cf. germ. *sāwan* « *serere* »). Ainsi, le latin aurait hérité de l'indo-européen un petit contingent de perfectums radicaux, correspondant à des verbes dont le radical ancien se terminait par *\*-H<sub>3</sub>* ou *\*-H<sub>1</sub>*, et caractérisés par une consonne *\*-w-*. Tandis que dans nombre de langues cette caractéristique demeurait exceptionnelle, ou s'éliminait même comme non-

significative, le latin lui aurait affecté un rôle morphologique positif, et l'aurait analogiquement étendue à des formations nouvelles, postérieurement à l'éclatement de la communauté italique. On constatera que, parmi les verbes primaires d'où serait partie la formation en *\*-w-*, *nōuī* au moins est d'un emploi très fréquent. Le rôle adjuvant de *fu(w)ī*, plus haut signalé, a pu s'ajouter secondairement à l'influence de ces verbes primaires.

Envisagé au niveau latin, le perfectum en *\*-w-* caractérise différentes séries de verbes constituant plusieurs couches chronologiques. Dans un premier temps, la « conjugaison » n'étant point encore constituée, le morphème *\*-w-* pouvait s'ajouter à un thème différent de celui de l'inflectum. Le plus souvent, il s'ajoutait à un thème terminé par voyelle longue; parfois cependant, il pouvait s'adjoindre à un thème à voyelle brève. On observait ainsi, entre perfectum et inflectum, les rapports suivants :

1<sup>o</sup> A un perfectum à voyelle longue pouvaient s'opposer des thèmes variés d'inflectum. Ainsi, à *sē-uī* < *\*seH<sub>1</sub>-* correspond un inflectum à redoublement *serō* < *\*si-s(H<sub>1</sub>)-ō*. A *strā-uī* < *\*str<sup>o</sup>H<sub>3</sub>-*, *sprēuī* < *\*spreH<sub>1</sub>*, correspondent des inflectums à infixe nasal *sternō* < *\*st<sup>r</sup>-n(H)-ō*, *spernō* < *\*spr<sup>r</sup>-n(H)-ō*. A *sī-uī* < *\*sei-* correspond un inflectum à vocalisme réduit et « suffixe » nasal, *sī-nō*; cependant que l'analogie de *lēvis* « lisse » a pu influencer le traitement de *lē-uī* < *\*lei-*, en face de *lī-nō* « doter d'un enduit lisse ». Parfois, perfectum et inflectum reposent sur deux suffixations différentes d'une même racine : ainsi, à *trī-uī* < *\*trei-* (cf., avec iotacisme, gr. *τρί-βω*), s'oppose *terō* < *\*ter(H)-ō* (cf. gr. *τρητός*, *ἔ-τρη-σα* < *\*treH<sub>1</sub>-*). Enfin, l'inflectum peut reposer sur le thème du perfectum avec adjonction d'un suffixe. Tel est l'état que laissent apparaître des couples *(g)nō-uī*/*(g)nō-scō*; *pā-uī*/*pā-scō*; *quī-ū*/*quī-ē-scō*; *su-ū*/*su-ē-scō*.

2<sup>o</sup> Le latin a aussi connu quelques formations anciennes où le morphème *\*-w-* s'ajoutait à un thème terminé par voyelle brève. Ce dernier continue généralement un th. I à second élément laryngal. Ainsi dans *genuī* < *\*gen-H<sub>1</sub>-wai*, en face de *gignō* < *\*gi-gn(H)-ō*; *domuī* < *\*domH<sub>2</sub>-wai*, en face de *domā-re* < *\*d<sup>o</sup>m-eH<sub>2</sub>-* (avec *o* analogique de *domuī*, *domitus*); *moluī* < *\*mēlH<sub>1</sub>-wai*, en face de *molō* < *\*mēl(H<sub>1</sub>)-ō* (cf. *ἄλε-ω* < *\*ἡlH<sub>1</sub>-*; et mycénien *meretirija* = *\*μελε-τρία* « meunière » < *\*mel-H<sub>1</sub>-*); *uomuī* < *\*womH<sub>1</sub>-wai*, en face de *uomō* < *\*wom(H)-ō* (cf. skr. *vāmi-ti* < *\*wemH-ti*). Dans tous les perfectums ci-dessus énumérés, la voyelle *ā* issue de la laryngale évoluait en *-ū-* par apophonie devant *\*-w-*; d'où *genu(w)ī*, *domu(w)ī*, etc..., dont la graphie ne note point la consonne. Les souples *cubō*/*cubuī*, *sonō*/*sonuī*, s'ils ne sont pas analogiques de

*domō/domuī*, doivent reposer eux aussi sur d'anciens thèmes I.

A un stade ultérieur, la tendance se faisant jour de plus en plus à constituer des « conjugaisons » régulières, le latin a le plus souvent ajouté au thème d'infectum le morphème \*-w- caractéristique du perfectum. Dès lors, aux deux types d'infectum -ā-re et -ī-re, particulièrement fréquents, et producteurs de verbes nouveaux (dénommatifs), ont correspondu des types de perfectum, non moins fréquents, en -ā-uī et -ī-uī.

La flexion en -eō, -ēre, pose un problème particulier. Parmi les verbes qui la composent, les itératifs-causatifs en \*-e(y)ō (v. p. 291 sq.) présentent en règle générale un perfectum en -uī (= -u(w)ī). On explique parfois ces formes comme reposant (avec passage de -i- à -ū- devant w) sur un ancien \*-i-wai; ainsi *monuī* < \**moni-wai* reposerait sur le même thème \**moni-* que l'on croit pouvoir identifier comme ancien dans *moni-tus*<sup>1</sup>. En fait, l'ancienneté de -i- dans *moni-tus* n'est nullement assurée (v. p. 350, et note 3); et *monuī* doit reposer plutôt sur un ancien \**monē-wai*, où *monē-* doit représenter un thème artificiel extrait du présent coupé *mone-ō*. Les formes *docuī*, *nocuī*, etc..., s'expliquent de la même façon<sup>2</sup>. Dans toutes ces formes, la finale \*-ē-wai a phonétiquement évolué en \*-ō-wai, puis -u(w)ī, avec non-notation de la consonne -w-. Quant aux verbes d'état en -ē-re, ils peuvent recevoir une explication différente. On peut en effet supposer une alternance ancienne \*-eH<sub>2</sub>-/\*-H<sub>1</sub>- du suffixe d'état. Ainsi, sur la racine \**leH<sub>2</sub>-th-* de gr. λέ-λαθ-α, le latin aurait bâti un thème d'infectum \**lH<sub>2</sub>-th-eH<sub>1</sub>-* > *latē-* (de *latē-re*), cependant qu'un thème \**lH<sub>2</sub>-th-H<sub>1</sub>-* > \**lātā-* aurait servi de base au perfectum \**lātā-wai* > *latu(w)ī*. Si l'on ne retient point cette explication, il demeure possible d'expliquer les perfectums *aruī*, *habuī*, *iacuī*, *paluī*, *tacuī*, etc... (en face des infectums *arē-re*, *habē-re*, *iacē-re*, *palē-re*, *tacē-re*, etc...) comme provenant d'une extension analogique du type en -ui<sup>3</sup>: la coalescence, au sein de la

1. La voyelle -i- représenterait la forme non-thématisée de \*-ye/o-, elle-même non-précédée de la voyelle -z- attestée au présent *mon-é(y)ō*. (v. X. Mignot, *Les verbes dénommatifs latins*, p. 105).

2. Pour l'explication des formes particulières *fōuī*, *mōuī*, *uōuī* (de *foueō*, *moueō*, *uoueō*); *feruī* < \**fer(ue)-ui* (de *ferueō*); *cauī*, *fauī*, *lauī*, *pauī* (de *caueō*, *fauēō*, *lauēō*, *pauēō*), v. p. 312 sq. Du traitement expliquant ces formes il découle que la scansion longue de la syllabe initiale est due selon les cas à la quantité vocalique secondairement obtenue (*mōuī*, *uōuī*, comme *mātus*, *uōtus*); ou, plus rarement, à la nature géminée de -ww- (*fauī* = *fau(u)ī* < \**fau(e)-ui*; *cauī* = *cau(u)ī*; *pauī* = *pau(u)ī*).

3. L'analogie explique encore l'extension du perfectum en -u(w)ī après des thèmes terminés par -l (ainsi *alō/aluī*; *colō/coluī*; *salīō/saluī*; *uolō/uoluī*); ou par -r (*serō/seruī*; *aperīō/aperuī*). On a songé à invoquer plus particulièrement, comme modèle de ces couples, le rapport *doc-tus/doc-ui*, qui aurait entraîné les couples *al-tus/al-ui*; *ser-tus/ser-ui*; *rap-tus/rap-ui*; *occen-tus/occin-ui* (ce dernier pouvant toutefois s'expliquer par l'analogie de *sonuī*: v. ci-dessus).

« deuxième conjugaison », des deux types *monē-re* et *tacē-re*, aurait produit, au perfectum, l'alignement sur *mo-nui* de l'autre série verbale. On notera pour finir, au niveau de la « deuxième conjugaison » en -ē-re, le maintien d'une voyelle longue dans les vieilles formations radicales *im-plē-ui*, *de-lē-ui*; et, dans le verbe d'état *manē-re* « être dans l'attente », le perfectum sigmatique *mansi*, utilisé en relation avec un supin *mansum*.

Il convient de signaler pour finir un accident phonétique fréquent, affectant des formes de perfectum en \*-w-. Dans le type *audi-uī*, et d'une façon générale dans les verbes en -ī-re, la consonne -w- disparaissait phonétiquement entre voyelles de timbre identique (v. p. 69, 3, b); d'où *audiī*, *audīstī*, etc... Dans les verbes en -ē-re, la forme *delēuerunt* aboutissait pour la même raison à *delērunt*. De cette situation ont découlé les faits suivants: 1° L'analogie des formes où \*-w- subsistait invitait l'usager à restituer facultativement la consonne disparue; d'où la double série flexionnelle *audiī*, *-istī/audiūī*, *-uistī*; etc... A noter, dans *audiī* < *-iuit*, la quantité de la voyelle ī, permettant de distinguer à l'audition cette forme de *audiī*, 3° pers. sing. d'infectum. 2° Inversement, l'analogie de formes comme *audīstī*, *audīstis*, *delērunt*, a entraîné la construction de formes « écrasées », telles que *amāstī*, *amāstis*, *amārunt*; *consuēmus*, *consuērunt*; etc..., où la chute de \*-w- ne s'explique point phonétiquement. Si l'on considère comme anciennes les formes *nō-mus*, *nō-runt*, de *nō-uī* (v. p. 314), on peut poser dans l'évolution de celles-ci les étapes suivantes: 1° Par extension de \*-w- à toutes les personnes, *nō-mus*, *nō-runt* sont refaits en *nō-u-imus*, *nō-u-erunt*. 2° L'analogie de *audīmus*, *delērunt*, produisant les formes écrasées *nōmus*, *nōrunt*, entraîne fortuitement une régression vers les formes initialement présentées par ce verbe.

## CONCLUSION

De l'exposé précédent, on peut retenir la leçon suivante: la situation observée en latin manifeste, par rapport à l'indo-européen, une double originalité. Non seulement en effet un thème unique (perfectum), obtenu par syncrétisme de l'ancien aoriste et de l'ancien parfait, s'oppose à l'inflectum latin; mais le latin, en fin de compte, ne présente même qu'un nombre restreint de perfectums rappelant des formations anciennes. Des vestiges de formations radicales diverses, et d'apparence irrégulière, s'observent notamment en face d'inflectums thématiques, relevant de la « troisième conjugaison »; et la présence de ces perfectums « irréguliers » a sans doute constitué un frein non négligeable à la productivité de cette conjugaison. Par ailleurs, le perfectum sigmatique, héritier d'anciennes formations

aoristiques, a connu en latin, à un stade ancien de la langue, une assez grande productivité. Ce type, constitué essentiellement sur des radicaux consonantiques, a lui aussi affecté surtout la « troisième conjugaison ». Le plus souvent obtenu à partir du thème d'inflectum, ce perfectum sigmatique paraissait introduire dans la flexion un élément de régularité. En fait, au niveau de la « troisième conjugaison », il ne faisait qu'accroître le nombre des types possibles auxquels pouvait recourir la langue, accroissant du même coup l'embarras de l'usager. C'est finalement un type de perfectum tout différent, d'origine encore aujourd'hui non-totalement sûre, et inconnu semble-t-il des autres langues italiques, qui a permis au latin de se constituer des formations régulières. Ce type, caractérisé par un affixe \*-w-, et obtenu économiquement à partir du thème d'inflectum, a conféré aux première et quatrième conjugaisons (-ā-re, -ī-re), les plus abondamment représentées et les plus productives, une apparence de simplicité. Les thèmes des modes autres que l'indicatif se dérivant grâce à des morphèmes spécifiques à partir des thèmes d'inflectum et de perfectum, c'est toute la flexion verbale qui, du même coup et en fin de compte, s'est trouvée régularisée dans ces première et quatrième conjugaisons. On peut ainsi affirmer que, en fortifiant le rapport morphologique inflectum/perfectum, en le réduisant à un schème constant, en supprimant cette sorte d'hiatus entre les deux thèmes qui avait initialement existé et qu'illustraient encore les formations « irrégulières », le perfectum latin en -uī a joué un rôle déterminant dans la constitution d'une authentique « conjugaison » (v. p. 267).

## CHAPITRE XIV

### LES FORMATIONS MODALES ET TEMPORELLES DU LATIN

Nous avons pu définir le verbe latin comme présentant une structure quadrangulaire (v. p. 272), organisée à partir des deux oppositions indicatif/subjonctif d'une part, inflectum/perfectum d'autre part. De plus, de part et d'autre des deux thèmes aspectuels d'inflectum et perfectum s'est développé, nous l'avons vu (p. 268), un double système temporel, comportant un prétérit et un futur.

Or il existe, entre les formations temporelles et modales du latin, un rapport sûr et étroit, qu'a mis particulièrement en évidence la linguistique des vingt dernières années. Ce rapport se manifeste par le fait que les morphèmes temporels du latin se retrouvent en des formations modales, qu'elles soient latines (prétérit *er-a-m*/subj. *leg-a-m*), ou apparaissent en d'autres langues. La question se pose évidemment de savoir si la valeur temporelle d'un même morphème procède d'une valeur modale plus ancienne, ou inversement. Ce problème a fait, dans un passé assez récent, l'objet d'études et de controverses, que l'on peut résumer comme suit : 1° Partant de la situation observée en hittite, où le verbe comporte, formés sur un même thème, un indicatif présent, un indicatif prétérit, un impératif, mais aucun « mode » évoquant le subjonctif ou l'optatif des autres langues, E. Adelaïde Hahn a conclu que ces formations modales se sont constituées postérieurement à l'époque où le hittite s'était séparé des autres langues. Selon l'auteur, elles procéderaient d'une opposition temporelle, elle-même développée à partir d'une opposition aspectuelle (v. *Subjunctive and optative: their origin as futures*. New-York, 1953). Cette conception, qui prend pour terme de référence le hittite, et suppose résolus les multiples problèmes posés par le rattachement de cette langue à l'indo-européen, se heurte de surcroît au fait qu'en de nombreuses langues (comme le grec) les oppositions temporelles se développent à date historique, les oppositions modales paraissant au contraire beaucoup plus anciennes. 2° C'est pourquoi est beaucoup

plus généralement admise la thèse opposée, défendue notamment par E. Benveniste (*Prétérit et optatif en indo-européen*, dans *B.S.L.* XLVII, 1, pp. 11 sq.) et J. Gonda (*The character of the indo-european moods*, Wiesbaden, 1956), et qui voit dans les morphèmes temporels des langues indo-européennes d'anciens morphèmes modaux. En restreignant le problème au latin, on peut ainsi poser que le futur utilise comme caractéristique un morphème de subjonctif, le prétérit étant bâti de son côté au moyen d'un morphème d'optatif. Réservant pour le lieu adéquat l'examen des arguments invoqués à l'appui de cette conception, nous procéderons, pour plus de clarté, de l'étude des modes à celle des temps.

## I. LES FORMATIONS LATINES DE SUBJONCTIF

Le mode unique qui, en latin, s'oppose à l'indicatif, et que la tradition désigne du nom de subjonctif, continue pour la valeur deux modes indo-européens distincts, le subjonctif et l'optatif (v. p. 270 sq.). Ces deux modes, que l'italique n'a plus jugé indispensable de distinguer, s'opposaient initialement comme suit :

Le subjonctif, toujours pourvu en indo-européen de désinences primaires, s'obtenait à partir du thème de l'indicatif, par intercalation entre ce dernier et la désinence d'une voyelle « thématique » brève. Lorsque l'indicatif était lui-même dépourvu de voyelle thématique, le subjonctif se trouvait ainsi caractérisé par la voyelle introduite; d'où les couples skr. *ás-ti* « il est » / *ás-a-ti* « qu'il soit »; gr. *ἵ-μεν* « nous allons » / *ἵ-ο-μεν* « que nous allions »; lat. *es-ti* « il est » / *\*es-e-ti* > *erit* « il faut qu'il soit », d'où « il sera » (futur). Lorsque l'indicatif présentait déjà la voyelle thématique, l'adjonction de la voyelle caractérisant le subjonctif entraînait une contraction; d'où, en grec par ex., le couple *λέγ-ο-μεν* « nous parlons » / *\*λεγ-ό-ο-μεν* > *-ωμεν*<sup>1</sup> « parlons ». Sur le plan fonctionnel, l'adjonction au thème d'indicatif d'une voyelle thématique, de valeur individualisante et actualisante, faisait du subjonctif un mode exprimant le procès comme conçu et envisagé à travers la personnalité d'un individu. Selon J. Gonda (*op. cit.*, p. 69), le subjonctif était le mode du procès conçu par l'esprit, n'ayant d'autre existence que celle que lui prête l'esprit, susceptible cependant de se réaliser et tendant, de par l'effort de l'esprit, vers cette réalisation. Cette valeur fondamentale a pu secondairement se différencier en expression de l'éventualité (= ce que l'on s'attend à voir se réaliser); de la volonté; de l'ordre; toutes notions qui reviennent à affirmer un procès conçu par l'esprit et tendant vers une réalisation.

1. Cette contraction remonte, en fait, à l'indo-européen (v. p. 88).

Quant à l'optatif, toujours pourvu en indo-européen de désinences secondaires, il était caractérisé, sur la plus grande partie de l'aire indo-européenne, par un suffixe alternant *\*-yeH<sub>1</sub>* (singulier des formations athématiques) *\*-yH<sub>1</sub>* (pluriel des formations athématiques, et généralisé dans la flexion thématique). Sur le plan de la fonction, l'optatif exprimait, comme le subjonctif, un procès non-objectif et conçu par l'esprit. Mais tandis que le subjonctif, pourvu de désinences primaires, supposait un procès tendant à se réaliser, l'optatif, pourvu de désinences secondaires, envisageait le procès hors de toute référence à la réalité. L'optatif était ainsi le mode du possible, de l'imaginaire, de la fantaisie; du procès voué à la non-réalisation, tout au plus conçu comme souhaitable et désiré.

Ainsi, cette opposition subjonctif/optatif, difficile à appréhender pour nos esprits formés à d'autres structures, était en indo-européen déterminée selon un clivage actualisation/non-actualisation du procès. Dans cette distinction, un rôle éminent, sinon exclusif (voir les morphèmes prédésinentiels), était assumé par la désinence, selon qu'elle était primaire ou secondaire. A cet égard, on remarquera que l'insensibilité du latin à l'opposition subjonctif/optatif s'est secondairement doublée d'une insensibilité à l'opposition désinences primaires/désinences secondaires; ce double effacement d'oppositions anciennes étant peut-être le résultat d'une même motivation profonde.

Si, du point de vue fonctionnel, le subjonctif latin cumule et syncrétise les valeurs de l'optatif et du subjonctif indo-européens, la situation morphologique n'est pas nécessairement identique. A priori, le « subjonctif » latin peut, selon les cas, continuer le subjonctif, ou l'optatif; il peut aussi ne continuer morphologiquement que l'un ou l'autre. Pour trancher, la nécessité d'un examen détaillé apparaît clairement.

### A. LE MORPHÈME *\*-yē* < *\*-yeH<sub>1</sub>*

Ce morphème, caractéristique en indo-européen de l'optatif, est clairement reconnaissable en plusieurs formations latines de « subjonctif ».

1. Initialement, dans la flexion active des verbes athématiques, ce suffixe présentait au singulier le vocalisme plein *\*-yeH<sub>1</sub>* > *\*-yē*; cependant qu'au pluriel, devant des désinences pourvues du vocalisme plein, il se présentait sous forme réduite *\*-yH<sub>1</sub>* > *\*-ī-*. Cette alternance du vocalisme suffixal s'observe encore nettement en grec, où la flexion du verbe « être » par exemple oppose, à des formes de singulier *εἶην*, *εἶης*, < *\*es-yē-*, des formes de pluriel *εἴμεν*, *εἴτε* < *\*es-*

ī-. La même opposition est à date archaïque attestée en latin pour le subjonctif du verbe « être », qui, bâti sur un radical différent *s-* < \**H<sub>1</sub>s-*, ne présente pas moins, en face de pluriel *s-ī-mus*, *s-ī-lis*, des formes de singulier *s-ie-m*, *s-iē-s*, *s-ie-t*. De telles formes à vocalisme suffixal plein se rencontrent notamment sur le Vase « de Duenos » (*sied*, avec désinence secondaire encore distincte); chez les Comiques; et dans des citations de grammairiens. Cependant, l'analogie des formes de pluriel *sī-mus*, *sī-lis*, a rapidement entraîné au singulier la forme réduite du suffixe; d'où *sim*, *sīs*, *sit*, déjà attestés chez les Comiques, et généralisés par la suite. Tout pareillement, l'ancienne forme *sient* de 3<sup>e</sup> pers. pl., encore attestée dans le S.C. des Bacchanales, et reposant sur \**s-y(H<sub>1</sub>)-ent* (vocalisme plein de la désinence : cf. gr. *εἶεν*) a été éliminée au profit de *sint*, qui est à *sī-mus*, *sī-lis*, ce que sont *sta-nt*, *amant*, etc..., à *stā-mus*, *amā-mus*; *stā-lis*, *amā-lis*; etc... Ainsi se trouve éliminée en latin la dernière trace d'alternance suffixale qui s'était maintenue jusqu'à l'époque historique. Si l'on excepte cette ancienne opposition *s-iē-s/s-ī-lis*, concernant uniquement le verbe « être » sous sa forme simple, on constate en effet que le latin avait dès avant l'époque historique uniformisé le vocalisme suffixal, de deux façons distinctes :

2. La forme \**-ī-* < \**-yH<sub>1</sub>*, caractérisant initialement le pluriel, a été étendue au singulier dès les plus anciens textes pour toute une série de verbes. Ce sont : les composés de *sum* (*absim*, *dēsīm*, etc...); *volō* et ses composés (*vel-i-m*, *nōl-i-m*, *māl-i-m*, etc...); *es-se* « manger » (*ed-i-m*, ultérieurement supplanté par *ed-a-m*, de *ed-ō*: v. p. 283); *dāre* et ses composés (*du-i-m*, *addu-i-m*, *crēdu-i-m*, *perdu-i-m*<sup>1</sup>, etc...); toutes formes ultérieurement supplantées par *dem*, *add-a-m*, *crēd-a-m*, *perd-a-m*<sup>2</sup>, etc...). Le subjonctif caractérisé par \**-ī-* généralisé a été aussi celui des désidératifs de type *faxō* (v. p. 330). Ainsi sont attestées des formes *axim*, *ausim*, *dixim*, *empsim*, *faxim*, *iussim*, *respaxim*, etc..., que l'usage paraît fréquemment assimiler à des formes de subjonctif perfectum. Enfin, le morphème \**-ī-* généralisé a caractérisé tous les subjonctifs au présent du perfectum; et le type *-er-i-m* de toutes les flexions (*lēg-er-i-m*, *amāv-er-i-m*, etc...) procède de l'adjonction, au morphème-tampon *-is-* (d'où, avec rhotacisme et apophonie, *-er-*), du suffixe ancien d'optatif. Sur l'interférence souvent constatée entre le subjonctif perfectum (*lēger-ī-s*) et le futur antérieur (*lēger-ī-s*), v. p. 331.

1. Sur l'origine de *-u-* dans les formes de ce type (*dui-* < \**dH<sub>3</sub>-ī-*), v. p. 67.

2. Les formes *addam*, *crēdam*, etc..., ont été entraînées par le passage apophonique de *-dare* à *-dere*, compris ensuite comme relevant de la flexion *leg-e-re*, *leg-a-m*.

3. Inversement, la forme \**-yē* < \**-yeH<sub>1</sub>* du suffixe, initialement caractéristique du singulier, a pu dans certaines formations s'étendre au pluriel. Dans les verbes en *-ā-re* (1<sup>re</sup> conjugaison), le latin présente en effet des formes de type *stēs*, *amēs*, où la voyelle *-ē-* (comme le montre le type correspondant osque *deivaid* « iuret », issu de \**dei-wā-ē-t*) repose sur une contraction de *-āē-*. Certains linguistes ont voulu identifier, dans la voyelle *-ē-* second élément de ce groupe, l'ancien morphème indo-européen de subjonctif thématique (*amēs* < \**ama-ē-s*, comme gr. *τιμᾶς* < \**τιμᾶ-η-εις*). Mais la désinence secondaire *-d* < \**-t*, clairement attestée par osque *deivaid*, suppose nécessairement une ancienne formation optative (v. p. 320). Il convient dès lors de poser *deivaid* < \**deiwa-(y)ē-t*, et, parallèlement, lat. *amet* < \**ama-(y)ē-t*. On constate au demeurant que, dans la flexion des verbes radicaux en *-ā-re*, les formes *dēs* < \**dā-yē-s*, *stēs* < \**stā-yē-s*, se superposent, au redoublement près, aux formes grecques *δι-δοίης*, *ἰ-σταίης*. Au pluriel, les formes *dēmus* < \**da-yē-mos*, *stēmus* < \**sta-yē-mos*, *amēmus* < \**ama-yē-mos*, s'expliquent par généralisation à toute la flexion de la forme pleine (\**-yē-*) du suffixe.

## B. LE MORPHÈME *-ā-*

Ce morphème qu'utilise aussi le latin dans ses formations de « subjonctif », pose des problèmes plus délicats.

Ce morphème présente en latin une extension considérable, dans la mesure où, si l'on excepte quelques verbes anomaux tels que *sum*, *volō*, dont le subjonctif est en *-ī-* (v. ci-dessus); et la « 1<sup>re</sup> conjugaison » en *-ā-re*, dont le subjonctif est en *-ē-* < \**-ā-yē-*, toutes les autres flexions (*dele-a-m*, *leg-a-m*, *capi-a-m*, *audi-a-m*) utilisent au présent de l'inflectum la formation en *-ā-*. Ce morphème se rencontre, de plus, dans quelques « subjonctifs » archaïques, tels que *duat* (à côté de *duit*, et, comme lui, supplanté ensuite par *del*); *fuat*, *tulat*, dérivés de thèmes d'aoriste ou de parfait (cf. *fuī*, (*te*)*tulī*); *ad-venat*, bâti sur un thème ne comportant point le suffixe \**-ye/o-* de *ven-iō*; *at-ligat*, *dum-taxat*, ne comportant point l'infixe nasal de *tangō*, et dérivés semble-t-il de thèmes thématiques (cf. *τεταγών*, *taxō*).

Hors du latin, le « subjonctif » en *-ā-* possède des correspondants sûrs en italique (osque *kahad* « *capiat* »; osque *fakiiad* = ombrien *façia* « *faciat* »; osque *putiiad* = ombrien *portaia* « *portet* »; etc...); et en celtique (irlandais *bera* « *ferat* »; *genathar* « *nascātur* »), où le morphème *-ā-* fournit régulièrement le subjonctif de la flexion thématique. Hors de ces groupes de dialectes extrême-occidentaux, le morphème *-ā-* est radicalement inconnu.

L'origine du morphème *-ā-* est longtemps demeurée obscure, et l'on a, faute de mieux, parlé d'un « morphème *-ā-* de subjonctif », qui aurait fait double-emploi avec la voyelle *-ē/ō-* (v. p. 320). Aujourd'hui, à la suite des travaux de N. Troubetzkoy (*Gedanken über den lateinischen -ā- Konjunktiv*. Festschrift P. Kretschmer, 1926, pp. 267-274; voir aussi E. Benveniste, *B.S.L.* XLVII, 1, pp. 11-20), on peut considérer comme démontrée l'origine en fait optative de cette formation. On constate en effet, à travers les langues indo-européennes, une répartition significative des morphèmes *\*-yē* et *\*-ā-* : tandis qu'en toutes les langues indo-européennes l'optatif des verbes athématiques se forme au moyen du suffixe *\*-yē/-ī*, la formation en *\*-o-ī-*, attestée parallèlement pour la flexion thématique (type gr. λέγοιμι) est présentée par toutes les langues à l'exception de l'italique et du celtique. Il apparaît ainsi que les langues ignorant la formation en *\*-o-ī-* sont celles-là même qui attestent le morphème *\*-ā-*. De ces constatations se déduit clairement le fait que le morphème *-ā-* occupe, dans la flexion du verbe italique et celtique, exactement la place qu'occupe dans les autres langues la formation d'optatif thématique en *\*-o-ī-*; ce qui revient à reconnaître à *\*-ā-* une origine et une valeur optatives. Tandis qu'en celtique la formation en *-ā-* se rencontre uniquement dans la flexion thématique, le latin, à partir du type *leg-a-m*, l'a étendue à d'autres flexions (*dele-a-m*, *audi-a-m*, *fu-a-m*, etc...). L'origine optative de la formation en *-ā-* est au demeurant confirmée par l'usage qu'elle fait de désinences secondaires; et si ces dernières ne sont plus sensibles en latin, qui les a alignées sur les désinences primaires, elles demeurent nettement identifiables en osque (*fakiiad* < *\*-ā-t*, et non *\*-ā-ti*; *deicans* « *dicant* » < *\*-a-nt*, et non *\*-a-nti*), comme en irlandais (*bera* < *\*bher-ā-t*, et non *\*-ā-ti*).

### C. LE MORPHÈME *-sē-*

Ce dernier morphème, utilisé par le latin pour former le subjonctif prétérif, pose des problèmes très difficiles. Connue également de l'osque (*fusid=foret* < *\*bhū-sē-t*; *herrins* « *capere* » < *\*-sē-nt*), et du pélagien (*upsa-se-ter = operā-rētur*), il relève sûrement, dans les langues qui l'attestent, d'un héritage italique. En latin, il peut apparaître non altéré (*es-se-m*, *fuis-se-m*); assimilé au phonème précédent (*fer-re-m*, *vel-le-m*); ou rhotacisé entre voyelles (*ama-re-m*, *lege-re-m*, etc...). Au prétérif du perfectum, il est dans la flexion latine toujours précédé du morphème-tampon *-is-* (*amavis-se-m*, *legis-se-m*; etc...).

Inconnu hors de l'italique, ce morphème *-sē-* a reçu des interprétations variées. Certains ont vu, dans le type *lege-re-m* < *\*-sē-m*,

une ancienne formation périphrastique, obtenue par adjonction, à la forme d'infinitif en *-se*, du morphème *-ē-* de subjonctif thématique; mais rien ne permet d'affirmer une telle périphrase, dont le mode de formation est au surplus invraisemblable. On a proposé aussi une analyse en *-s-* (morphème d'aoriste) + *-ē-*, même caractéristique de subjonctif. En fait, si l'examen des désinences au niveau latin ne nous apprend rien, les formes osques *fusid*, *herrins*, comportent des désinences manifestement secondaires, incompatibles avec une origine subjonctive du morphème qui les précède. Nous voilà, une fois de plus, conduits à poser une valeur optative à l'origine d'un morphème latin de subjonctif. Mais il n'est guère possible de pousser l'explication au delà de cette constatation. L'hypothèse de Hirt (*I.F.*, 35, pp. 140 sq.) consistant à rapprocher lat. *-sem* (reconstitué *\*-seyēm*) de l'optatif dit « éolien » gr. λέσεια (reconstitué *\*-sei-η*) est invraisemblable sous tous les rapports; et il est abusif d'établir une équivalence entre *-s-* aoristique (étranger de ce fait à l'expression du temps) et un morphème *-sē-* associé à une valeur temporelle de prétérif. On peut, en fin de compte, et à titre encore ici d'hypothèse, se demander s'il ne conviendrait point de poser sous les formes respectivement *\*-y-ē* et *\*-s-ē* les affixes modaux *-yē* (de *siem*, *dem*) et *-sē* (de *essem*): un même morphème *\*-ē* < *\*-eH<sub>1</sub>*, exprimant fondamentalement la nuance modale, se serait trouvé précédé de deux élargissements différents, *\*-s-* et *\*-y-<sup>1</sup>*.

Quelles que soient les difficultés rencontrées au niveau du morphème *\*-sē-*, on peut en tout cas poser une origine optative de ce morphème. Plus généralement, il apparaît au terme de l'examen auquel nous avons procédé, que toutes les formations latines de « subjonctif » utilisent, sans exception, des caractéristiques morphologiques initialement d'optatif.

Nous constaterons pour terminer que l'organisation interne du subjonctif latin laisse persister un vide. Comme l'indicatif, le subjonctif se bâtit autour de deux thèmes, infectum et perfectum. Mais, tandis que chacun de ces thèmes comporte à l'indicatif un prétérif (imparfait, plus-que-parfait) et un futur (futur proprement dit,

1. Ces deux élargissements peuvent être les mêmes que l'on retrouve dans les infinitifs latins en *-ier* < *\*-y-er* (v. p. 358), et grecs en *-ειν* < *\*-e-sen = \*-e-s-en*: ces deux formations en *\*-y-er* et *\*-s-en* laissant apparaître, outre deux morphèmes de noms d'action *-er* et *-en*, deux élargissements respectivement *-y-* et *-s-*. Allant plus loin dans l'analyse, on peut proposer de voir dans les élargissements *\*-y-* et *\*-s-* le degré réduit figé de suffixes eux-mêmes de noms d'action; respectivement *\*-ey* (cf. les noms d'action en *\*-i-(e/o)y-*; d'où gr. *-αι-ς* et lat. *-li-ō[n]*); et *\*-es* (cf. les types lat. *gen-us*, *-er-is*; gr. *γέν-ος*, *\*γεν-εσ-ος* > *-εος* > *-ους*).

futur antérieur), le subjonctif ne connaît que des formations de prétérit (imparfait, plus-que-parfait du subjonctif), et ignore morphologiquement le futur. Cette singularité résulte de la genèse même du subjonctif latin, qui a tendu à se modeler sur le schème de l'indicatif, mais dans les cas seulement où une situation de fait ne s'y opposait pas. A cet égard, le subjonctif latin a pu sans inconvénient se donner un perfectum, équivalant à l'expression d'une possibilité dans un passé révolu (type *perieris* « tu aurais bien pu mourir » = « que n'es-tu mort! »); il a pu se donner de même un imparfait, transposant dans le passé toutes les valeurs (ordre, potentialité) du subjonctif présent; et un plus-que-parfait, dont l'emploi s'est trouvé lié en latin au parallélisme formel instauré entre le temps de la proposition principale et le temps de la proposition qui en dépend (concordance des temps). Mais, dans cet effort pour se modeler sur le schème de l'indicatif, le latin ne pouvait prétendre se donner au subjonctif un futur, dans la mesure où le subjonctif présent, exprimant la potentialité ou l'éventualité, couvrait déjà de ce fait la zone temporelle correspondant au futur, et occupait *de facto* la place qu'eût pu briguer un authentique futur. C'est en l'occurrence la valeur même du subjonctif qui explique en fin de compte que ce mode n'ait pu se modeler totalement sur les structures de l'indicatif.

## II. LES FORMATIONS LATINES DE PRÉTERIT

Nous avons vu qu'au subjonctif le prétérit se forme en latin grâce à un suffixe *-sē-* (v. ci-dessus); mais le subjonctif prétérit ne s'est constitué qu'à date assez récente, probablement au niveau italice (lat. *foret* = osque *fusid*). Dès l'indo-européen en revanche avait existé à l'indicatif un prétérit, dont témoigne la correspondance gr. ἔφερε[τ = skr. *ābharat*. Ce prétérit se formait très simplement sur le thème du présent, par adjonction à ce dernier de désinences secondaires, et préfixation, sur certaines aires dialectales (indo-iranien, grec), d'un augment facultatif. Ainsi, à la 3<sup>e</sup> pers. pl., l'opposition grecque φέρουσι (présent) ἔφερον (imparfait) procède d'une permutation de désinences (primaire/secondaire) et d'une adjonction de l'augment (\**bhero-nti*/\**e-bhero-nt*); de même, l'opposition grecque ἔστι « il est » ἦν (dorien) « il était » repose sur une opposition plus ancienne \**H<sub>1</sub>es-li*/\**e-H<sub>1</sub>es-l*.

Par rapport à l'indo-européen, le latin présente une innovation remarquable, dans la mesure où à l'expression du prétérit il affecte un morphème spécifique. Ce morphème est de forme *-ā-* dans l'imparfait du verbe « être » et de ses composés (*eram* < \**es-ā-m*), ainsi qu'au plus-que-parfait de toutes les flexions (*fueram*, *amāveram*,

*lēgeram*, etc...), où la finale *-eram* procède de \**-is-ā-m*. Un autre morphème, *-bā-* < \**-bhā-*, sert à constituer l'imparfait actif et passif de tous les verbes autres que « être » (*amā-ba-m*, *amā-ba-r*; *delē-ba-m*, *legē-ba-m*, etc...). La forme osque *fufans* < \**bhu-bha-nt* « *erant* », seul exemple d'imparfait présenté hors du latin par les langues italiennes, atteste de même ce morphème, et fournit la preuve de son origine italique.

Inconnue hors de l'italique, la voyelle \**-ā-* des types *eram*, *lēgeram*, *amāb-a-m*, pose au linguiste des problèmes délicats. Son origine, longtemps obscure, a été cependant élucidée par E. Benveniste (*Prétérit et optatif en indo-européen*, dans *B.S.L.*, XLVII, 1, p. 11 sq.). Partant de l'identité flexionnelle des séries *eram/-ās* /*-at* (imparfait), et *legam/-ās* /*-at* (optatif); du fait aussi que les deux formations coexistent seulement en italique (seul groupe de langues qui avec le celtique connaisse un optatif en *-ā-*: v. p. 323), l'auteur conclut que le prétérit en *-ā-* constitue en italique un prolongement, dans un emploi temporel, de la formation modale en *-ā-* (optatif). Entre optatif et prétérit existent en effet des particularités communes, manifestant la compatibilité des deux formations. L'optatif indo-européen est caractérisé, comme le prétérit, par des désinences secondaires. Il exprime de plus en certaines langues (avestique, vieux-perse, grec) la répétition dans le passé. Il est dès lors vraisemblable que le prétérit latin en *-ā-* tire son origine de l'optatif en *-ā-*, employé dans l'expression de la répétition dans le passé. Dès lors, on peut identifier dans l'élément *-ba-t* de *amā-bat*, *legē-bat*, etc... le même élément qui, traité différemment en début de mot, produit par ailleurs la forme libre *fuat* < \**bhw(H)-ā-t* (v. p. 323). Selon E. Benveniste (*art. cit.* p. 19) la caractéristique *-bā-* (attestée aussi par osque *fufans*) aurait été la première pourvue en italique de la valeur de prétérit. La voyelle *-ā-* qui apparaît seule dans *er-a-m*, et au plus-que-parfait *lēger-a-m*, etc... (formations inconnues sur le reste du domaine italique) procéderait d'une extension analogique propre au latin.

En expliquant *-bam* comme variante phonétique de la forme libre *fuam*; en posant de plus une antériorité de *-bā-* par rapport à *-ā-*, on est conduit à supposer aux formes *amā-ba-m*, *delē-ba-m*, etc..., une origine périphrastique. De fait, on a depuis longtemps supposé des prototypes \**amans-bam* > *amā-bam*; \**delens-bam* > *delē-bam*; cependant que *-ē-* de *legē-bam* s'expliquerait phonétiquement à partir de \**legens-bam*. Une telle interprétation, qui ne repose sur aucun indice observable à date historique, se heurte de surcroît à des difficultés: 1<sup>o</sup> Les formes de pluriel *amā-bāmus*, *legē-bāmus*, etc..., ne sauraient reposer sur \**legentes-bamus* (périphrase normalement attendue); etc...; et l'on est réduit, pour les expliquer sans abandonner l'hypothèse

initiale, à supposer l'extension analogique au pluriel du thème *legē-* phonétiquement obtenu au singulier; ce qui revient à reconnaître un thème invariable. 2° Le traitement *-bā-* < \**bhw(H)ā-* suppose que *-bhw-* soit intervocalique; ce qui exclut un ancien \**legens-bhwam* analysable en deux mots. 3° L'imparfait de *eō* « aller », de forme *ī-bam*, est manifestement bâti sur le thème de *ī-re* < \**ei-se*, et non sur \**iens-bam* (qui produirait \**iēbam*); de même, *dā-bam*, de *dā-re*, ne saurait reposer sur \**dans-bam*. 4° Enfin, le latin connaît, et développe même parfois à date historique, des verbes de type *calēfiō*, *liquēfiō*, *patēfiō*, *tepēfiō*; *linīfiō*; etc..., dans lesquels la forme *fiō* (étymologiquement apparentée à *fuam*, *-bam*) s'ajoute directement au thème verbal, et fonctionne selon toute apparence comme *-bam* dans *ama-bam*<sup>1</sup>. Le *-ē-* long de *legē-bam*, en face de *legē-re*, doit s'expliquer par l'analogie des types *amā-bam*, *delē-bam*, les première et deuxième conjugaisons fournissant en latin un contingent de verbes très important. La quatrième conjugaison (*-ī-re*) pose un problème, dans la mesure où sont conjointement attestées des formes de type *audī-bam* (attesté surtout dans les textes archaïques), et *audiēbam* (qui l'emporte à date classique, sans toutefois éliminer l'autre forme). La forme *audī-bam* s'explique économiquement en face de *audī-re* comme *ī-bam*, *amā-bam*, *delē-bam*, en face de *ī-re*, *amā-re*, *delē-re*. La forme *audiēbam* peut résulter d'une interférence entre les types *legē-bam* et *audī-bam*, par l'intermédiaire de la « flexion mixte » *cap-iō*, *fac-iō*, qui atteste à date historique uniquement l'imparfait *capīē-bam*. Cette forme en *-iēbam* a pu résulter d'un croisement entre \**capībam* (qui serait à *capī-ō* ce qu'est *audī-bam* à *audi-ō*), et \**capēbam* (qui serait à *capē-re* ce qu'est *legē-bam* à *legē-re*).

En fin de compte, on constate à date historique que la flexion de l'imparfait latin est assurée par la flexion d'un élément *-bam*, *-ās*, *-at*, etc..., suffixé à un thème invariable, toujours (sauf dans *dā-bam*) terminé par voyelle longue. Le seul thème consonantique attesté en latin à l'imparfait est celui du verbe « être »; et, dans ce cas, le morphème *-bā-* cède la place à *-ā-* (*eram*). Le thème du plus-que-parfait, toujours consonantique et terminé par *-is-*, ne connaît pour cette raison que la forme *-ā-* du morphème temporel.

1. On peut de même invoquer les formations de type *vagā-bundus*, *tremē-bundus*, où le second terme (issu de \**bhw(H)-ondo-*, et étymologiquement apparenté à *-ba-m*) s'ajoute au thème verbal dans les mêmes conditions. Un rapport sémantique et quasiment supplétif s'étant instauré en latin entre *fiō* et *facio*, on pourra invoquer, en complément, le témoignage des composés verbaux type *tepē-facio*, et nominaux type *terri-ficus* (sur ces derniers, v. F. BADER, *La formation des composés nominaux du latin*, pp. 207 sq., notamment 217 sq.).

### III. LES FORMATIONS LATINES DE FUTUR

Si le prétérit a connu dès l'indo-européen commun une expression morphologique, il semble bien, en revanche, qu'aucune formation spécifique n'ait correspondu à l'expression du futur. A date historique encore, le futur apparaît, dans les langues qui le possèdent, comme une formation récemment acquise. Cela peut se marquer par l'utilisation, à l'intérieur d'un groupe de langues étroitement apparentées (ainsi latin et osco-ombrien), de morphèmes différents; ou par la concurrence, au niveau d'une même langue, de formations diverses. Ainsi, le grec présente à lui seul deux types de futurs, reposant les uns sur un ancien subjonctif (*ἔδ-ο-μαι*, *πλ-ο-μαι*), les autres, de loin les plus nombreux (v. P. Chantraine, *Morph.* pp. 245 sq.), sur d'anciens désidératifs (*λύ-σ-ω*, *δείξω*, etc...). Ces deux types de formation sont au demeurant ceux qu'utilisent le plus communément les autres langues, où l'on observe souvent la généralisation d'un type unique de futur. L'utilisation à date historique de ces formations laisse supposer que dès l'indo-européen subjonctif et désidératif devaient constituer des substituts occasionnels du futur, absent en tant que formation régulière du système verbal. De fait, certaines valeurs du subjonctif (éventualité) et du désidératif (affirmation d'un fait conçu par l'esprit comme éventuel et souhaitable), si elles ne correspondaient pas totalement à l'affirmation « tel fait se produira », ne prenaient pas moins en considération l'avenir, et situaient le fait envisagé dans la tranche de durée à laquelle correspond, dans nos langues occidentales modernes, le futur. En latin historique, plusieurs formations de futur apparaissent, utilisant des morphèmes divers. On peut distinguer les suivantes :

1. Le morphème \**-s-* de désidératif apparaît dans les textes archaïques en quelques formations, déjà raréfiées au seuil de l'époque historique. On connaît ainsi *faxō* (dont les autres personnes *faxīs*, *faxīt*, *faxītis*, sont seules et parcimonieusement attestées); *capsō* (Plaute, *Bacch.* 712), *accepsō* (Plaute, *Amph.* 673), *accepsō* (Pacuvius 325), *ulsō* < \**ulc-sō* (Accius, Ribbeck I, 201; cf. *ulc-iscor*), tous attestés à la seule 1<sup>re</sup> pers. sing.; *iussitur* (Caton, *De Re Rustica*, 14, 1; cf. *iubeō*, *iussus*), futur impersonnel. L'origine de ces formations pose un problème. On a proposé d'y voir tantôt un ancien indicatif désidératif, type gr. *δείξω*; tantôt un ancien subjonctif à voyelle brève (v. p. 320) d'un aoriste sigmatique. Mais il s'agirait, selon E. Benveniste (*Les futurs et subjonctifs sigmatiques en latin archaïque. B.S.L.*, XXIII, 1, pp. 32-63), d'une toute autre formation : le type *faxō*, *faxīs* < \**faks-ē-s*, continuerait un ancien subjonctif athé-

matique à voyelle brève, bâti sur un thème verbal autonome<sup>1</sup>, et pourvu du morphème \*-s- désidératif. Cette formation, combinant les caractéristiques désidérative et subjonctive, a fourni aux langues indo-européennes occidentales un type de subjonctif, maintenu en celtique avec sa valeur modale, mais devenu en italique un futur (cf. osque *fust* « erit »; *deivast* « iurabit »; ombr. *furent* < \**bhu-se-nli* « erunt »). Il est ainsi remarquable que, dans ces formations, la valeur de futur ait été engendrée à partir de l'emploi subjonctif, et ne soit point directement issue, comme dans gr. δεῖξω, de la valeur désidérative de \*-s-.

En face du futur *faxō*, et sur le modèle de *erō/sim*, *fuērō/ferim*, le latin avait développé, ici encore avant les premiers textes, un type de subjonctif en *-sim* (v. p. 322), dont la langue archaïque garde d'assez nombreux exemples : *axim*, *ausim*, *capsīs*, *dixīs*, *empsim*, *faxīs*, *noxīt*, *taxīt*, etc... (liste complète chez E. Benveniste, *art. cit.*, pp. 62-63). Ce subjonctif paraît parfois dans les textes équivaloir à un perfectum. D'une façon générale, le futur type *faxō*, comme le subjonctif type *faxim*, présentent un emploi monotone, et quasiment mécanique : introduction d'une subordonnée subjonctive parataxée (*faxō sciās* « je m'emploierai à ce que tu saches »); expression de la défense (*ne dixīs*; *cave faxīs*). De tels emplois, devenus formulaires et en quelque sorte pétrifiés, expliquent le maintien dans les textes les plus anciens des vestiges connus de ces formes, en réalité privées d'emploi vivant dès cette époque.

Enfin, à côté des types *faxō/faxim*, le latin archaïque atteste aussi une catégorie de futurs en *-assō* (*amassō*, *cenassō*, *commons-trassō*, *enicassō*, *liberassō*, *servassō*, etc...), auxquels correspondent pareillement des subjonctifs en *-assim* (*abiurassit*, *appellassīs*, *celassīs*, *comparassit*, etc...). L'explication de ces formations est très délicate, et de multiples hypothèses, la plupart du temps insoutenables, ont été formulées. E. Benveniste (*art. cit.*, p. 53) a supposé, à l'origine du type *amassō*, un ancien \**amā-sō* formé comme *cap-so*; la menace du rhotacisme, qui eût obscurci en ce mot la caractéristique *-s-*, sentie comme essentielle, aurait entraîné la constitution de *amas-s-ō*, qui était à \**amasō* ce qu'est \**quais-s-ō* (d'où *quaesō*) à \**quaisō* (d'où *quaerō*). Des formes écrasées telles que subj. *amassēs* (pour *amavissēs*) ont pu, de leur côté, exercer une influence adjuvante dans la formation de *amassīs*.

1. On constate aisément que le thème de *caps-e/o-* n'est ni celui de perfectum *cēpī*, ni celui de présent *cap-iō*. Le fait que le type *capsō*, *faxō*, ne comporte point le vocalisme plein radical du type gr. δεῖξω est un argument de poids pour ne point identifier dans ces formations un pur et simple désidératif (formation ancienne de présent indicatif : v. p. 289).

Un point doit être, dans tous les cas, à retenir : les formations *faxim*, *amassim*, étant de toute façon secondaires par rapport à *faxō*, *amassō*, ces dernières apparaissent comme les continuateurs d'une classe particulière de subjonctifs occidentaux.

2. Le morphème \*-ē/ō- (voyelle thématique brève), caractéristique en indo-européen des subjonctifs athématiques, est nettement identifiable en certaines formations du latin. C'est lui qui, en face de *est* < \**es-ti*, se rencontre dans le futur simple du verbe « être » : *erit* < \**es-ē-ti* (cf. skr. *āsati*, subjonctif). On le retrouve au futur antérieur actif de tous les verbes latins : *fuērīs*, *-it*; *legerīs*, *-it*; *amaverīs*, *-it*, etc..., toutes formations où la finale *-erit* repose sur \**-is-ē-ti*, avec apophonie en *-i-* de l'ancienne voyelle modale. Le timbre *-ō-* de cette voyelle, conservé dans *erunt* < \**es-o-nli*, devait entraîner au futur antérieur une finale *-is-o-nli* > *-erunt*<sup>1</sup>, qui eût produit des formes *lēgerunt*, *fuērunt*, etc..., indiscernables de la 3<sup>e</sup> pers. pl. du perfectum. Pour éviter cette homophonie gênante, le latin s'est donné une 3<sup>e</sup> pers. pl. *-erint* pour le futur antérieur (*legerint*, *fuērint*, etc...). Cette finale, en fait, a été purement et simplement empruntée au subjonctif perfectum, dont la valeur modale d'éventualité n'était point incompatible avec l'expression du futur (cf., en grec, ἔν + subjonctif dans l'expression du futur éventuel). Il est en tout cas remarquable qu'à la neutralisation dans une forme unique *legerunt* de l'opposition perfectum/futur antérieur, le latin ait préféré la neutralisation, dans une forme unique *legerint*, du futur antérieur et du subjonctif perfectum.

Une telle neutralisation n'est d'ailleurs point isolée, et ne constitue que l'exemple le plus ancien, et le plus visible, d'une neutralisation plus générale de l'opposition des deux formations. Initialement, une différence de quantité vocalique opposait, aux formes de futur antérieur *legerīs*, *-it*, *-imus*, *-ilis* (où *-i-* continuait *-ē/ō-*), les formes de subjonctif *legerīs*, *-imus*, *-ilis* (où *-ī-* continuait \**-yH<sub>1</sub>-*). A un stade où le subjonctif 3<sup>e</sup> pers. sing. avait vu *-ī-* s'abrégé (\**legerīl* > *-itl*), et où la 3<sup>e</sup> pers. pl. *legerint* s'était étendue au futur antérieur, l'ancienne distinction morphologique se trouvait altérée à deux personnes de la flexion. Par la suite, l'absence d'antinomie fonctionnelle aidant, l'usager semble avoir de plus en plus confondu futur antérieur et subjonctif parfait. Plaute, qui en règle générale respecte l'opposition quantitative ancienne, présente déjà deux exemples de brève au subjonctif (*Rudens*, 1217; et *Stichus* 42 : *meminerīs*), et quelques exemples de longue au futur (*Mercator* 924 : *adduxerit*; *Poenulus* 213 :

1. Des manuscrits de Plaute présentent parfois au futur antérieur cette finale *-e-runt* : *deitaverunt* (*Rudens*, 168); *perierunt* (*Stichus* 385).

occeperīs). Chez les poètes classiques, le choix de -ī- ou -i- devient indépendant de la fonction du mot, et n'est plus conditionné que par un critère de commodité métrique.

3. Le morphème \*-ē/\*-ō- (voyelle thématique longue : v. p. 320), qui en indo-européen servait à former le subjonctif des verbes thématiques (cf. gr. λέγ-ω-μεν, λέγ-η-τε), fournit en latin le futur de la « troisième conjugaison » thématique (*leg-ē-s*, *leg-ē-tis*) ; de la « troisième conjugaison mixte » (*capi-ē-s*, *capi-ē-tis*), et de la « quatrième conjugaison » (*audi-ē-s*, *audi-ē-tis*). Pour des raisons phonétiques, la voyelle longue s'est trouvée abrégée à la 3<sup>e</sup> pers. sing. (*legēt*, *capiēt*, *audiēt*), et à la 3<sup>e</sup> pers. pl. (*legēt*, etc...). Plus remarquable est cependant le nivellement de timbre imposé par le latin à ladite voyelle. A la 3<sup>e</sup> pers. pl., on attendrait, en face de gr. λέγωσι, une forme latine \**leg-ō-nli* > \**leg-ō-nli* (loi d'Osthoff) > *legunt*. Cette forme eût été homophone de la 3<sup>e</sup> pers. pl. du présent ; et la langue a recouru analogiquement à la voyelle -ē- de la 2<sup>e</sup> pers. pl. pour se donner une finale distincte (*legent*). Le timbre -ō-, que devait normalement présenter la 1<sup>re</sup> pers. pl. (gr. λέγ-ω-μεν), a lui-même cédé la place à -ē- sous l'influence prédominante des autres personnes (d'où *leg-ē-mus*, *capi-ē-mus*, *audi-ē-mus*). Enfin, à la 1<sup>re</sup> pers. sing., où la voyelle devait être aussi initialement -ō- (gr. λέγω), et où de ce fait une confusion devait se produire avec les formes de présent *leg-ō-*, *audi-ō-*, le latin a préféré recourir, pour des raisons déjà exposées (v. ci-dessus, p. 331) à des formes *leg-a-m*, *capi-am*, *audi-a-m*, empruntées au « subjonctif » latin, représentant morphologiquement un ancien optatif. La généralisation de ces formes en -a-m n'a cependant pas été immédiate, et la langue paraît avoir cherché aussi à se donner une 1<sup>re</sup> pers. futur distincte en utilisant, ici encore, le timbre -ē de la voyelle thématique. Ainsi, Caton a selon Quintilien utilisé des formes *dicē*, *faciē*, et, selon Festus (qui cite par ailleurs *allingē*, *ostendē*), la forme *recipiē*. Certains manuscrits proposent aussi parfois des formes en -em (Plaute, *Miles* 676 : *accipiēm* ; Cicéron, *De Legibus* III, 20, 49 : *faciēm*), qui doivent résulter d'un compromis entre les formes en -ē (*faciē*) et en -am (*faciam*).

4. Enfin, dans les première et deuxième conjugaisons (*amāre*, *manē-re*), le latin utilise un type de futur en -bō, -bis, -bit (*amā-bō*, *manē-bō*), présentant après la consonne -b- la même voyelle (et la même flexion) que le type *erō*, *eris*, etc... La comparaison des formes falisques *carefo* « *carebō* » ; *paso*, ou *pipaso* « *bibam* », montre que la consonne *b* de -bō repose (comme celle de -bam à l'imparfait) sur un ancien \**bh*. On peut en déduire que, tout comme -bam (= *fuam*,

forme libre) continuait un ancien optatif, -bō peut continuer un ancien subjonctif \**bh(w)-ē/ō-* relevant de la même racine \**bhw-H-* « devenir ».

Certains linguistes ont cependant vu dans le type de futur en -bō une formation secondaire, développée à date assez récente pour servir de parallèle à l'imparfait en -bam, qui serait plus ancien<sup>1</sup>. Cette opinion s'appuie sur les considérations suivantes : 1° On ne connaît point de forme libre reposant sur \**bh(w)-e/o-*, tandis qu'une forme libre *fuam* coexiste en latin archaïque avec la formation d'imparfait en -bam. 2° A l'exception du falisque, étroitement apparenté au latin, aucune autre langue italique ne fournit l'équivalent du futur latin en -bō ; alors que osque *fufans* (seul exemple il est vrai d'imparfait dans le groupe osco-ombrien) fournit un correspondant à l'imparfait latin en -bam. 3° En latin même, tandis que l'imparfait en -bam apparaît dans toutes les flexions, le futur en -bō est propre à deux conjugaisons seulement. L'ensemble de ces remarques tendrait à prouver que le futur en -bō serait secondaire : l'analogie de couples *er-am/er-ō*, *amaver-am/amaver-ō*, aurait entraîné, parallèlement à *amāb-am*, *manēb-am*, un futur *amāb-ō*, *manēb-ō*.

Un tel raisonnement se heurte cependant à une objection grave<sup>2</sup>. L'irlandais, qui ne présente aucune trace d'un imparfait évoquant le type italique lat. *amābam*, osque *fufans*, connaît inversement un futur en -fa (type *rannfa* « je partagerai ») correspondant au type latin en -bō. Il semblerait ainsi que la communauté des parlars occidentaux, dans sa période d'unité, ait connu conjointement un optatif \**bh(w)-ā-* et un subjonctif \**bh(w)-e/o-*, tous deux candidats possibles à l'expression temporelle, mais utilisés par les langues ultérieures dans des conditions variables, et pour répondre à des besoins précis.

En latin, c'est au niveau des première et deuxième conjugaisons, et d'elles seules, que le type en -bō répondait à un besoin. Dans ces flexions, ou le thème verbal se terminait par voyelle (parfois brève : *dāre* ; mais le plus souvent longue : *stā-re*, *amā-re* ; *manē-re*, *monē-re*), la simple adjonction au thème d'un morphème de subjonctif -ē/ō- (type *er-ō*, *er-i-s*) ou -ē/ō- (type *leg-ē-s*, *audi-ē-s*) n'était point viable ; et une contraction inéluctable de type \**stā-ē-si* > *stās*, ou \**manē-ē-si* > *manēs*, condamnerait des formes ainsi bâties à ne point se distinguer du présent. Le type en -bō, grâce à la consonne qu'il présentait, supprimait ce risque de contraction.

1. Voir A. ERNOUT, *Morphologie historique du latin*, § 240.

2. On remarquera, par ailleurs, que l'absence en latin archaïque de forme libre reposant sur \**bh(w)-e/o-* n'a rien de surprenant. Cette forme libre serait, du point de vue latin, un futur du verbe « être », et se trouve inutile dès lors qu'existe par ailleurs *erō*.

Le futur en *-bō*, dont la forme était parallèle à celle de l'imparfait en *-bam*, instituait dans les première et deuxième conjugaisons un équilibre harmonieux du couple futur/imparfait. On peut s'étonner dès lors qu'il ne se soit pas imposé dans les autres flexions, qui toutes connaissaient un imparfait en *-bam*. Cette résistance des autres types de futur s'explique probablement du fait qu'ils n'étaient menacés d'aucune altération. On doit d'ailleurs remarquer que le futur en *-bō* a manifesté une certaine tendance à se répandre. Il a triomphé dans l'ancien verbe athématique *eō, ire* (futur *ī-bō*); et, à côté du type régulier *audi-ē-s*, la quatrième conjugaison en *-ī-re* présente, tout au long de la latinité, mais particulièrement à l'époque des Comiques, quelques formes en *-ī-bō*, sans doute favorisées par l'existence d'imparfaits eux aussi sporadiques en *-ī-bam* (v. p. 328). Ainsi sont attestées chez Plaute *aperībō* (*Truc.* 763); *expedībō* (*Truc.* 138); *dormībō* (*Trinum.* 726; et Caton, *De agricultura*, Keil 5,5); etc<sup>1</sup>... Par ailleurs, à partir de l'imparfait de type *legēbam*, présentant la même finale *-ēbam* que le type *manē-bam*, un futur de type *\*legēbō* s'est constitué, homéotéleute du type *manēbō*. On rencontre ainsi, dans les *Atellanes* de Novius (Ribbeck 8 et 10), *dicēbō* et *vivēbō* (pour *dīcam, vīvam*); Plaute, de même, présente (*Epidicus*, 187) *exsūgēbō* (pour *exsūgam*); et on lit dans *C.I.L.* VIII, 19174, *inferēvit*, graphie pour *inferēbit* (v. p. 58) = *inferet*. Toutes ces formes, obtenues par analogie, n'ont guère affecté que le latin populaire, surtout à l'époque archaïque, et n'ont statistiquement jamais menacé les types *leg-ē-s, audi-ē-s*, constants en latin classique.

En conclusion, on doit poser à l'origine de toute formation latine de futur une formation plus ancienne de subjonctif. Si l'on rappelle que le morphème latin de prétérit est de son côté d'origine optative, c'est une origine modale que l'on doit finalement assigner à tous les morphèmes temporels du latin.

#### IV. APPENDICE : LES « TEMPS » DE L'IMPÉRATIF

Bien qu'il relève de la flexion personnelle, l'impératif, apostrophe verbale désignant à l'interlocuteur un procès (à accomplir), n'exprime en réalité aucune modalité de la pensée, et ne constitue point un mode. Il occupe, de fait, une place particulière dans le système verbal; et, en latin, certaines singularités attirent l'attention : 1° Il ne présente point de formes relevant du perfectum (à l'exception de *mementō* = gr. *μυμάτω* < *\*me-mη-tōd*, explicable par la valeur de présent

1. Liste complète des futurs en *-ī-bō* chez A. ERNOUT, *Morph. historique du latin*<sup>2</sup>, p. 162.

du perfectum *mementī*); 2° La 1<sup>re</sup> pers. sing. et pl. est toujours absente, car on ne se donne point d'ordre à soi-même; tout au plus manifeste-t-on sa volonté d'agir, ou délibère-t-on sur l'action à faire, notions qui s'accommodent du subjonctif (v. p. 320). La 3<sup>e</sup> pers. (sing. et pl.) est de même absente, au niveau du moins de l'impératif dit « présent », car un ordre ne peut point s'adresser à un absent (v. p. 219). 3° Enfin, nous avons déjà noté l'absence de désinence personnelle dans la 2<sup>e</sup> pers. sing. active : *amā, legē, audī*, etc...; et noté, au pluriel, l'équivalence morphologique entre gr. *λέγετε*, indicatif, et *λέγετε*, impératif. Le latin, en ajoutant une hypercaractérisation *-s* à l'indicatif (*amāti-s, legiti-s*), et en négligeant de l'adjoindre à l'impératif (*amā-te, legi-te*), montre qu'il traite comme forme « en retrait » l'impératif.

Cette singularité de l'impératif se double de la singularité présentée par ce pseudo-mode sur le plan des structures temporelles. L'ordre supposant une réalisation qui nécessairement lui est postérieure, on s'explique que l'impératif ne comporte point de prétérit; mais l'on s'explique mal qu'il comporte un « futur », l'impératif dit présent visant déjà un procès à venir. Cette anomalie s'explique dès que l'on examine cet « impératif futur », dont plusieurs aspects attirent l'attention : 1° Il comporte, à la différence de l'impératif présent, une 3<sup>e</sup> pers. sing. et plur. (*amā-tō, legi-tō; ama-ntō, leguntō*). 2° Inversement, il peut ne pas comporter de 2<sup>e</sup> pers.; c'est ce qui a lieu au médio-passif pluriel, où la 2<sup>e</sup> pers. est manquante<sup>1</sup>. On remarquera, de plus, qu'au singulier actif la 2<sup>e</sup> pers. est identique à la 3<sup>e</sup> (*legi-tō* « lis » et « qu'il lise »); or il ne fait point de doute que la 3<sup>e</sup> pers., qui seule correspond au type grec *λέγέ-τω*<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> pers., est première dans la flexion, et s'est étendue dans la fonction de 2<sup>e</sup> pers. C'est d'après elle aussi que, d'après le rapport *ama-t* (indic.)//*amā-tō* (impér.), s'est constituée, en face d'indic. *ama-nt*, la 3<sup>e</sup> pers. pl. *ama-ntō*. C'est à partir d'elle enfin que s'est constituée la 2<sup>e</sup> pers. pl. *amā-tō-te*, par adjonction de *-te* (cf. *amā-te*) à la forme préexistante *amā-tō* (d'après *amā/amā-te*). On parvient ainsi à la constatation suivante : c'est une forme de 3<sup>e</sup> pers. sing., soit une « non-personne » (v. p. 220), qui s'est trouvée à la base de toutes les formes d'impératif « futur »; fait d'autant plus surprenant que la 3<sup>e</sup> pers., exclue du dialogue, n'a pas sa raison d'être à l'impératif.

1. La langue archaïque présente, pour la 2<sup>e</sup> pers. pl. médio-passive, des traces d'une désinence *-minō*, obtenue par contamination de *-mini* et *-tō, -ntō*. On relève ainsi : *Lois des XII Tables: antestaminō*; PLAUTE, *Pseud.* 859 : *progreddiminō*; CATON, *De Agr.* 141, 2; *praeaminō*; *C.I.L.*, I<sup>o</sup> 584 : *fruminō*; 593 : *profteminō*; VI, 10298 : *denuntiaminō*. La dernière attestation de ces formes remonte à l'époque cicéronienne.

2. Le seul exemple connu de forme en *-τω* valant en grec une 2<sup>e</sup> pers. est cypriot *ἐθέτω* (avec *-ς* surajouté), glosé *ἐθέ* par Hésychius.

Les remarques qui précèdent, quelle que soit l'origine de la désinence *-tō/-tōd*<sup>1</sup>, nous conduisent à identifier dans les 3<sup>e</sup> pers. type *amā-tō*, *legi-tō*, une ancienne forme de valeur impersonnelle. De fait, cette valeur est celle qu'attestent très communément les textes juridiques archaïques, prescrivant l'attitude que doit respecter non un individu déterminé, mais tout individu quel qu'il soit. On lit ainsi, dans les *Leges Regiae* (Festus 248,5), des formulations telles que : *Si hominem fulmen Iovis occisit, ne supra genua tollito*<sup>2</sup>; ou *Si qui hominem liberum dolo sciens morti duit, paracidas estō*; etc... Cette valeur impersonnelle explique à son tour la valeur future qui s'est développée dans les formes en *-tō* : la prescription s'adressant non à un individu, mais à une collectivité impersonnelle d'individus, suppose un procès indéfiniment réitéré, qui pourra s'exécuter non seulement dans l'avenir immédiat, mais aussi dans un avenir diffus, qui s'étend en droit jusqu'à l'abrogation de la loi. En un mot, l'impératif en *-tō* est un futur dans la mesure où il exprime non un ordre qui sera instantanément exécuté par l'interlocuteur, mais un ordre dont l'exécution différée incombera à une personne absente du dialogue. Lorsque la forme en *-tō*, devenant 2<sup>e</sup> pers., a supposé un interlocuteur, elle a gardé de son emploi ancien la valeur d'ordre différé. C'est ce qu'illustre bien Plaute, *Merc.* 770 : *cras petitō, dabitur, nunc abī* « tes gages, réclame-les demain, on te les règlera; pour l'instant, file ».

Il apparaît ainsi que l'impératif dit futur ne correspond nullement à l'idée temporelle qui rend compte de l'indicatif futur. Ici encore, l'impératif se comporte comme catégorie verbale distincte des autres modes.

1. On a parfois proposé de voir dans lat. *-tō*, gr. *-τω* skr. *-tāt*, toutes formes issues de *\*tō-d*, un ancien ablatif pronominal du démonstratif *\*te/o-*; d'où le sens « à partir de ce point » = désormais ».

2. Cet exemple évoque l'infinitif injonctif, lui aussi impersonnel, de nos prescriptions médicales : « prendre trois comprimés par jour » = « vous prendrez », futur.

## CHAPITRE XV

### LES FORMES NOMINALES DU VERBE LATIN

Comme les autres langues indo-européennes, le latin a possédé, à côté de formes verbales personnelles, soumises à la catégorie de la personne et fléchies selon elle, une autre catégorie de formes verbales, ignorant la personne, et fléchies (lorsqu'elles l'étaient) selon le type nominal. Ainsi, le participe en *\*-nt-* (type *lege-nt-em*) suit la « troisième déclinaison » nominale; les participes en *\*-to-* (type *amā-tū-s*), en *\*-ndō-* (type *ama-ndu-s*), ainsi que le participe en *-tūrū-s* (type *amā-tūrū-s*), se fléchissent selon le type nominal thématique, leur féminin en *-ā* suivant parallèlement la « première déclinaison ». La situation, très claire pour les participes, est cependant moins nette pour l'infinitif. Ce dernier, qui ne subit en latin aucune flexion, ne se conforme de ce fait à aucun type morphologique caractérisé comme nominal; et si, à propos de l'infinitif latin, on peut parler de forme nominale, c'est en raison de son comportement syntaxique et de lui seul : l'infinitif latin, de forme invariable, peut syntaxiquement assumer les fonctions nominales de sujet (*legere mihi placet*), ou de régime d'un verbe (*decreui legere*). Il n'est cependant point douteux que l'invariabilité morphologique (qui n'est point, comme en grec, rachetée par l'existence et l'association possible d'un article fléchi) a constitué, pour l'infinitif latin, un lourd handicap. Cette infirmité a été dans une certaine mesure palliée par le recours à d'autres formes nominales, susceptibles comme l'infinitif de désigner par son nom l'action verbale. Ainsi, le latin possède un gérondif, qui à l'exception des nominatif et vocatif (ce dernier de toute façon inutile) possède tous les cas normalement attendus dans la flexion nominale latine. D'une façon plus discrète, le latin a aussi suppléé l'infinitif par l'usage de noms d'action en *-tū-s*, *-ū-s* (quatrième déclinaison), dont deux cas particuliers (accusatif en *-ū-m*; datif en *-u-ī* ou *-ū*; v. p. 354) se sont plus étroitement associés au verbe, constituant la catégorie défective dite « supin ». Il est cependant

à noter que le recours au gérondif et au supin n'a point véritablement constitué — contrairement à un enseignement simplificateur — une « flexion de l'infinitif ». Non seulement en effet une telle flexion (Nom. : *uidere* ; acc. : *uidere*, ou *uisum*, ou *uidendum* ; gén. : *uidendī* ; dat. : *uisū*, ou *uidendō* ; etc...) serait morphologiquement d'un type aberrant (supplétisme ; double emploi de certaines formes) ; mais, d'un point de vue fonctionnel, il n'y a aucune équivalence entre des formes en *\*-ndo-* (*uidendum*), en *\*-tu* (*uisūm*, *uisū*), et en *-re* (*uidere*). Une formulation exacte des faits latins revient à décrire comme suit la situation en cette langue : pâtissant de son caractère invariable, l'infinitif latin ne peut prétendre qu'à une faible extension d'emploi ; aux cas obliques peuvent lui fournir une équivalence occasionnelle le supin et le gérondif, porteurs toutefois de valeurs spécifiques, étrangères à la valeur du simple et strict infinitif.

Examinées d'un point de vue non plus morphologique, mais fonctionnel, les formes nominales du verbe se divisent en substantifs verbaux (équivalant à ce que la tradition a nommé infinitifs) ; et adjectifs verbaux (englobant tous les participes, et non ceux-là seulement que la tradition désigne comme « adjectif en *\*-to-* » : type *amatu-s* ; et « adjectif en *\*-ndo-* » : type *ama-ndu-s*). En fait, ce clivage observé à date historique entre adjectifs et substantifs verbaux continue un clivage, à date indo-européenne, entre deux catégories en fait apparentées : les catégories de noms d'agent, et de noms d'action ; les premiers ne se distinguant des seconds que dans la mesure où ils envisagent et désignent l'action par l'intermédiaire concret de son exécutant. Parmi les adjectifs verbaux, ceux auxquels la tradition a concédé l'appellation de participes sont demeurés en grande partie des noms d'agent (*legens* : « celui qui lit ») ; et, en tant qu'adjectifs verbaux, tous les noms de cette catégorie présentent une valeur adjectivale dérivée de l'emploi comme nom d'agent (*uir legens* : « un homme lisant » = « qui est un lecteur »). Quant aux infinitifs, supins, gérondifs, qui tous (malgré des valeurs dans le détail différentes) désignent par son nom un procès, ils continuent à la lettre la catégorie indo-européenne des noms d'action (*uidere* « l'action de voir » ; tout comme *uisum*, *uisū* ; *uidend-ī*, *uidend-ō*).

Une fois reconnues ces catégories nominales, le problème se pose de savoir en vertu de quels critères certaines formes de noms d'agent et de noms d'action ont pu en venir à paraître à date historique associées au verbe. Assurément, en tant que noms d'agent, ou d'action, ces formes étaient au départ tirées de racines verbales ; mais ce point n'explique pas tout, et ne permet point de comprendre pourquoi des formes latines comme *amb-i-tiō*, *amb-i-lus* « action de *amb-ī-re* », n'ont point été considérées comme formes intégrées à la flexion de ce

verbe. On peut aller plus loin, et s'étonner que, dans la flexion de *uisūs*, *-ūs* « action de voir », seuls deux cas déterminés (accus. *uisum* ; dat. *uisū*), à l'exception absolue des autres, aient constitué la catégorie sentie comme verbale de supin. Cet exemple particulier récuse à l'avance un principe d'explication qui attribuerait à un suffixe déterminé une valeur plus spécifiquement verbale qu'à tel autre : le suffixe *\*-e/on* identifiable dans *ambiti-ō* [n est le même que l'on retrouve dans des formations grecques nettement verbales comme εἰδ-έν-αι, ou homérique (et éolien) εἰπέ-μ-εν. Quant au fait que tel suffixe ait été ajouté à une base verbale nettement identifiable, il ne constitue pas, ici encore, un critère absolu : si, en face de *barbā-tus*, simple adjectif, *amā-tus* peut en vertu de son thème être dit adjectif verbal, le thème de *ambī-re*, nettement reconnaissable dans lat. *ambī-tiō*, n'a pas été suffisant pour faire reconnaître à ce substantif, pourtant nom d'action, le statut d'infinitif. On est ainsi conduit à constater la situation suivante : Puisant dans les abondantes catégories indo-européennes de noms d'agent et de noms d'action, le latin (comme on pourrait aussi l'illustrer par d'autres langues) a retenu certaines formations (non toujours identiques à celles qu'ont retenues les autres langues), qu'il a de façon plus étroite et constante associées à la flexion verbale. L'apparence de régularité ordonnée présentée à date historique par le verbe latin, plus que d'un déterminisme fondé sur la stricte valeur des morphèmes, pourrait résulter en fait d'une addition de faits impondérables, que leur date place hors du champ de notre observation.

Il apparaît en tout cas que cette promotion, au statut de formes verbales, d'anciennes formes de noms d'agent et de noms d'action, ne remonte pas dans l'ensemble à un passé fort lointain. On constate, en effet, qu'à l'exception des formations adjectivales en *\*-nt-* et en *\*-to-*, abondamment représentées dans toutes les langues indo-européennes, les autres formations nominales du verbe manifestent d'une langue à une autre une assez grande diversité. En grec, on peut même d'un dialecte à l'autre observer des différences notables, au moins pour ce qui est des formations d'infinitif. Au niveau du latin, la multiplicité des formations d'infinitif passif (v. p. 358 sq.) apporte le même enseignement ; et l'on note de surcroît que l'infinitif actif du latin est radicalement différent de celui d'autres dialectes italiques, comme l'osco-ombrien. On constate enfin, au niveau des textes archaïques, une hésitation du tracé séparant, parmi les noms d'action, formes verbales et formes strictement nominales ; ainsi, en certains exemples de Plaute, on voit des formations en *-tiō*, par la suite strictement nominales, s'arroger la diathèse verbale, et s'accompagner d'un accusatif d'objet : Plaute, *Amph.* 519, *curatio... hanc rem* « le fait de

t'occuper de cette affaire »; *Asin.* 920, *receptio... meum virum* « le fait d'admettre auprès de toi mon mari »; etc... L'ensemble de ces indices paraît prouver que le groupement autour du verbe, en un système régulier, d'un nombre fini et morphologiquement déterminé de « formes nominales du verbe », est le résultat d'une genèse assez récente.

Une telle genèse, récente et laissant subsister certains flottements, a créé à date historique une situation parfois peu cohérente. Le latin n'a pas su, comme le grec, développer sur tous les thèmes verbaux, à presque tous les temps, et à toutes les voix, une série complète de participes et d'infinitifs. L'absence d'un participe présent passif, d'un participe parfait actif, etc..., souligne l'état inachevé de ce système, plus embryonnaire que vraiment constitué. Une telle situation a dû gêner l'usager, surtout lorsqu'il a pu confronter avec le système grec le système latin. C'est cependant au grec qu'a été empruntée (par voie de traduction, ou de calque) la terminologie latine désignant les formes nominales du verbe. Les Grecs avaient été surtout sensibles à l'ambivalence de ces formes, qui sont à la fois noms et verbes. Sur cette considération reposent les appellations de *μετοχή* « participation », ou « partage »; et de *ἀ-παρ-έμφατος* (*ἔγκλισις*) « (mode) que l'on ne peut clairement expliciter ». En adaptant ces appellations sous les formes respectives de *participium* et *infinitivus*, le latin a à la fois hérité du grec, et transmis à la grammaire traditionnelle des temps modernes, des vocables de valeur fort imprécise, qu'il était indispensable (v. ci-dessus) de définir et transposer.

## I. LES FORMATIONS LATINES D'ADJECTIFS VERBAUX

Le latin reste, à date historique, caractérisé par un système non-achevé de formes participiales, qui s'organisent selon le schéma suivant : 1° Un participe présent, caractérisé par un morphème *\*-nt-*, existe pour les voix active et déponente; en revanche, pour la voix passive, aucun participe présent n'est attesté<sup>1</sup>. 2° Un participe dit parfait, caractérisé par un morphème *\*-to-*, existe pour les voix déponente et passive; en revanche, aucun participe parfait n'existe pour la voix active (à l'exception d'un hapax *meminens*, chez Livius Andronicus, entraîné par la valeur de présent du perfectum *meminī*). 3° Un

1. Une forme telle que *alumnus*, développée à partir du thème de *alō*, être au moyen d'un suffixe *\*-mno-* apparenté à gr. *-μενο-ς* (v. p. 154), est d'un type exceptionnel, et, de ce fait, non-assimilée par l'usager au participe présent passif défailant. Il en va de même pour *fē-mina*, correspondant à gr. *\*θη-μένω* (de *θη-σθαι*) « celle qui allaite », mot qui, en latin ne se rattache directement à aucun thème verbal *\*fē-* encore autonome (cf. *fē-cundus*, *fēllō*, *fē-lix*).

participe dit futur existe aux trois voix, mais recourt d'une voix à l'autre à des morphèmes différents. Tandis en effet que les voix active et déponente sont caractérisées par une formation en *-tūru-s*, *-ī*, la voix passive est caractérisée par un morphème tout différent *-ndu-s*, *-ī*. De ces remarques il ressort : a) que la voix déponente, additionnant les ressources morphologiques des deux autres, est de ce fait la plus riche en formations participiales, et la seule pourvue d'un système complet; b) que, au total, quatre formations participiales existent en latin, et méritent de ce fait une étude morphologique : les formations en *\*-nt-*; *\*-ndo-*; *\*-to-*; et *\*-lūro-*.

1. **Le morphème *\*(e/o)nt-***. Du point de vue indo-européen, il s'analyse en un suffixe *\*-e/on-* de nom d'agent (types *ποι-μ-ήν*, *ἡγε-μ-ών*) ou d'action (type gr. inf. *λέγ-ειν* < *\*-ḗ-s-ēn*; *εἰδ-έν-αι*), probablement apparenté à l'élargissement *\*-n*, qui alterne avec *\*-r* dans la flexion « hétéroclitique » des neutres; suivi d'un élargissement *\*-t* que l'on retrouve dans les formations de noms d'action en *\*-t(e/o)y-* (types gr. *πίσ-τι-ς*; lat. *mens* < *\*mṛ-ti-s*), ou en *\*-t(e/o)w-* (types gr. *ἐδη-τό-ς*, lat. *senā-tu-s*), et qui exprime la participation à une notion, qualité ou procès. Le morphème *\*(e/o)nt-* ainsi constitué a pu, par thématization, produire des formations adjectivales en *\*(e/o)nto-* (types latins en *-entus*, *-ul-entus*; v. p. 155). Même sans thématization, ce morphème *\*(e/o)nt-* pouvait à date ancienne fournir des formations adjectivales (ainsi, avec un élargissement supplémentaire, sous la forme *\*-w-ent-*: type sanskrit en *-vant-*, grec en *-εις*, ou *-όεις* < *-ό-ῥ-εντς*).

Parmi ces dernières, certaines avaient été dès l'indo-européen tirées d'un thème verbal, constituant ainsi des « adjectifs verbaux », qui qualifiaient un individu comme agent d'un procès (type lat. *vir legens*). Ainsi avaient pris naissance des formations « participiales » en *\*(e/o)nt-*, dont l'ancienneté est prouvée par leur existence dans toutes les langues indo-européennes. Parmi celles-ci, le grec est sans doute celle qui utilise le plus largement le morphème *\*(e/o)nt-*: au présent et à l'aoriste actifs (*λυό-ντ-α*, *λύσα-ντ-α*); à l'aoriste passif (*λυθέ-ντ-α*); et même, dans le dialecte éolien, au parfait actif (*λελύκοντα*, contre att. et autres dialectes *-(ῥ)ότα*). En italique, le morphème *\*(e/o)nt-* a connu une extension nettement moindre. L'osco-ombrien s'accorde avec le latin pour bâtir grâce à lui un participe présent actif. Le latin, en revanche, paraît avoir innové par rapport aux autres dialectes italiques en introduisant au déponent ce morphème (*seque-nt-em*, en face de gr. *ἐπό-μενο-ν*. Hors du présent, les forma-

tions participiales en \*-nt- sont en italique quasiment inconnues, seul le latin en fournissant des exemples isolés : *meminens*, hapax de Livius Andronicus (v. p. 340); peut-être (utilisé comme substantif) *parent-ēs*, qui pourrait correspondre à l'aoriste grec *παρόντες* < \*p<sup>o</sup>r(H<sub>3</sub>)-e/o-nt- (cf. *πέ-πρω-ται* < \*pr-H<sub>3</sub>).

En indo-européen, l'emploi du morphème \*-e/ont- obéissait à un jeu compliqué d'alternances. Au masculin, le suffixe au vocalisme plein faisait suite au radical verbal lui-même au vocalisme plein (d'où un schème plein/plein apparemment aberrant, v. p. 127). Au féminin, au demeurant caractérisé par l'adjonction d'un suffixe \*-yH<sub>2</sub>-, on notait inversement le double vocalisme réduit du radical et du suffixe \*-nt-. Appliquées au verbe être, ces alternances devaient produire masc. \*H<sub>1</sub>es-e/ont- (d'où grec dialectal *έών*); fém. \*H<sub>1</sub>s-nt-yH<sub>2</sub> (d'où skr. *s-at-ī*, et, en grec, théoriquement, \*ζσσα. En fait, att. οσσα < \*s-ont-ya emprunte au masc. le degré plein suffixal; cependant que arcadien *εσσα*, crétois *λασσα* < \*es-nt-ya empruntent au même masculin le degré plein radical). Il est cependant remarquable que ces alternances, même en grec, aient dans une large mesure été nivelées<sup>1</sup>. En italique, où le rôle des alternances est plus généralement et plus radicalement remis en question, nous nous attendons à ne trouver de ces alternances que très peu de traces.

En latin, un témoignage sur des alternances aussi compliquées et archaïques ne peut être demandé qu'à de très vieux verbes athématiques. Ces témoignages se réduisent aux faits suivants : 1° Sur la racine \*H<sub>1</sub>ey- « aller » (gr. *ελ-μι*, lat. *ī-re*), le participe *eunt-em*, *eunt-ēs* < \*H<sub>1</sub>ey-ont- conserve le double vocalisme plein du masculin indo-européen. Mais les formes latines valent aussi pour le féminin; et, au nominatif singulier, la forme *iens* (qui suppose \*H<sub>1</sub>y-ent- plutôt que \*H<sub>1</sub>y-nt-, phonétiquement invraisemblable) paraît reposer sur un thème mixte zéro/plein (avec, de surcroît, alternance de timbre dans le vocalisme suffixal). 2° Sur la racine \*wel- « vouloir », c'est un schème plein/plein (\*wel-ont-) qui est à la base du dérivé *voluntās*; mais *volens*, seule forme libre attestée, suppose soit (avec alternance de timbre) \*wel-ent-; soit un thème mixte \*wel-nt- (dans les deux cas, *vōl-* d'après *vōlō*); à moins encore que la 1<sup>re</sup> pers. thématique *vōlō* n'ait entraîné *volens*, d'après le rapport *legō/legens*. 3° Sur la racine

1. Le masculin attique *έων* a été refait sur le féminin οσσα procédant du thème mixte \*s-ont-ya; et le féminin type *εσσα* des autres dialectes procède du masculin régulier *έών*.

Sur des formes relevant d'autres racines, mais conservant elles aussi des vestiges partiels de l'alternance ancienne, v. C. D. BUCK, *The Greek Dialects* (3<sup>e</sup> éd., 1955), § 163, 8; et P. CHANTRAINE, *Morph.* 2, p. 281.

\*H<sub>1</sub>es- « être », un double degré plein \*H<sub>1</sub>es-e/ont- (qui eût produit en latin \*erent-, ou \*erunt-) n'a rien laissé. La forme *sons*, qui en dépit de certaines réserves doit bien être un ancien participe de cette racine, suppose un thème mixte \*H<sub>1</sub>s-ont-. Quant au thème -sent-, généralisé dans les composés du verbe « être » (*ab-sent-em*, *prae-sent-em*), il peut représenter soit \*H<sub>1</sub>s-ent- (thème mixte, avec, par rapport à *sons*, alternance de timbre suffixal); soit \*H<sub>1</sub>s-nt- (thème zéro/zéro de féminin); soit enfin une convergence phonétique de ces deux thèmes, entraînant dans les faits un nivellement de l'alternance ancienne<sup>1</sup>. 4° De même, *ferens* (s'il ne doit pas être posé en face du thématique *ferō* comme *legens* en face de *legō*) peut représenter \*bher-ent-, ou \*bher-nt-, ou procéder d'une convergence phonétique des deux thèmes<sup>2</sup>.

Si l'on excepte ces traces peu nombreuses, inégalement sensibles, et parfois peu authentiques, le latin historique ne présente plus d'alternance dans la formation de ses participes en -nt-. D'une façon générale, on peut poser qu'a été généralisée la forme à vocalisme réduit du suffixe, directement adjointe au thème verbal d'inflectum, tel qu'il se laisse clairement identifier à l'infinitif<sup>3</sup>. On observe ainsi des formations régulières *dā-re*, *dā-nt-em*; *stā-re*, *stā-nt-em*; *curā-re*, *curā-nt-em*; *delē-re*, *delē-nt-em*; *manē-re*, *manē-nt-em*; *monē-re*, *monē-nt-em*; *legē-re*, *legē-nt-em*. On relèvera cependant, en face des infinitifs *capē-re*, *facē-re*, *iacē-re* (où -ēre procède de \*-i-se) les participes *capi-ent-em*, etc..., probablement refaits à partir de la 1<sup>re</sup> pers. thématique *capi-ō* d'après le rapport *leg-ent-em/leg-ō*. De même, aux infinitifs en -īre (type *audī-re*), le participe *audi-ent-em* (refait à partir du thématique *audi-ō*) s'est dès avant les premiers textes imposé contre le type \*audi-nt-em, que l'on pouvait en droit attendre.

Par ailleurs, la flexion latine du participe en -nt- appelle plu-

1. Les formes italiques correspondantes (osque *prae-sentid* « *praesente* »; ombrien *zeref* < \*sed-enis « *sedens* ») présentent la même ambiguïté, due au même traitement *n* > *en* dans les dialectes italiques.

2. A ces témoignages, on pourrait ajouter celui du nom de la dent, si l'on accepte son rattachement (contesté par E. Benveniste : v. B.S.L. XXXII, pp. 78 sq.) à la racine \*H<sub>1</sub>ed- « manger ». Tandis que gr. ion. *έδών*, att. *έδούς*, éolien *έδων* supposent un thème plein/plein \*H<sub>1</sub>e/od-ont-, le latin *dens* (également masculin) peut continuer \*H<sub>1</sub>d-ent-, ou \*H<sub>1</sub>d-nt-, ou procéder de la convergence phonétique des deux thèmes.

3. Il n'en a pas toujours été ainsi, comme le montre, en face de class. *sentī-ent-em*, la base \*sent-ent- du dérivé *sententī-ia*. De même, en face de *parī-ent-em*, le latin a conservé *par-ent-em* (sur l'explication duquel v. p. 342). De ces exemples il convient de distinguer le cas de *cliens*, dont le rattachement à *clueo* (part. *cluens*) n'est nullement établi, et qui poserait des problèmes phonétiques.

sieurs remarques : 1° Au nominatif singulier masculin, le thème se terminant par occlusive dentale, l'adjonction d'une désinence *-s* ne faisait au niveau indo-européen aucun problème. Le type lat. *ferens* < \**-nt-s* (auquel correspond le type ombrien *zeref* < \**sed-ent-s* « *sedens* ») est donc à cet égard régulier. Seul de toutes les langues historiques, le grec s'est constitué un type φέρων, caractérisé par l'absence de désinence et l'allongement de la voyelle prédésinentielle : ce type a probablement été constitué à partir du neutre φέρον[τ, d'après le rapport εὔδαιμον (neutre)/εὐδαίμων (masculin). 2° En latin, le nominatif masculin en *-ns* a été étendu à l'inanimé, qui l'a ultérieurement étendu à l'accusatif. Sur l'origine probable de cette extension, v. p. 183. 3° Enfin, et surtout, on observe en latin dans la flexion du participe en *-nt-* une élimination de l'opposition masculin/féminin. En indo-européen, le féminin était obtenu par adjonction, au thème en \**-nt-* de masculin, d'un suffixe \**-yH<sub>2</sub>*; d'où \**-nt-yH<sub>2</sub>*. Plusieurs traitements différents, conditionnés par la nature de la désinence, pouvaient en droit affecter la séquence \**-yH<sub>2</sub>* (v. p. 64); notamment, devant désinence commençant par sonante (à l'accusatif singulier : *-m*; et pluriel : *-ns*), l'élision de la laryngale produisait un thème en *-nti-* < \**-nt-y(H)m*, que l'italique paraît avoir généralisé à tous les cas du féminin (cf. osque *praesentid* « *praesente* »). A ce niveau, la langue opposait nettement, à un masculin en \**-nt-*, un féminin en \**-nti-*. Par la suite, en latin, divers traitements phonétiques ont nivelé cette opposition (Nom. sing. : \**nti-s* > \**nt(i)-s* > *-ns*, comme \**nt-s* > *-ns*. Accus. sing. : \**nti-m* > *-ntem*, comme \**nt-ṃ* > *-ntem*. Gén. sing. : \**nti-s* > *-ntis*, comme \**nt-es* > *-ntis*; etc...). En fin de compte, la coalescence qui a, dans la « troisième déclinaison », nivelé l'opposition entre thèmes consonantiques et thèmes en *-i*, a plus que partout ailleurs joué dans la flexion du participe en \**-nt-*. En latin classique, l'opposition des deux thèmes anciens ne se trahit plus qu'au génitif pluriel (flottement *-um/-ium*, dépourvu de toute valeur distinctive : v. p. 187); et à l'ablatif singulier (opposition *-e/-ī*, à laquelle la langue a conféré une valeur artificielle : v. p. 185).

2. **Le morphème \**-ndo-***. Ce morphème fournit en latin deux formations : un adjectif verbal soumis au genre (type *leg-e-ndu-s*, *-a*, *-u-m*), dit communément « participe futur passif » (ou « participe d'obligation »); et un substantif verbal inanimé (type *lege-nd-u-m*, *-ī*), dit communément « gérondif », qui fournit à l'infinitif un substitut occasionnel fléchi. Entre ces deux formations, le rapport est évident; mais on distingue mal de prime abord si l'une est issue de l'autre, et dans quel sens. Hors du latin, seuls les autres dialectes italiens uti-

lisent le morphème \**-ndo-*, dans des conditions apparemment identiques à celles du latin (osque *upsa-nnam* « *operandam* »; *sakra-nnas* « *sacrandae* », gén. sing.; avec traitement *-nn-* < *-nd-*; ombrien *pelsans* « *pulsa-ndus* », avec *-ns* < *-nd(o)s*; *piha-ner* « *piandi* », gérondif, avec *-n-* < *-nn-* < *-nd-*). Ainsi attesté sur le seul domaine italo-italique, le morphème \**-ndo-* a longtemps posé de très délicats problèmes. Aujourd'hui, d'une étude fondamentale consacrée à ce morphème par E. Benveniste (*Origines*, pp. 135-146), se dégagent, tant du point de vue de la fonction que de l'analyse morphologique, des enseignements précis<sup>1</sup> :

Du point de vue morphologique, il apparaît d'abord que \**-ndo-* procède (comme \**-nto-* dans le type *cru-entus* : v. p. 155 et 341) de la thématization d'un ancien morphème consonantique. Le parallélisme avec \**-nt-* (v. ci-dessus) de l'ancien morphème \**-nd-* auquel nous remontons ainsi permet d'isoler d'une part le même suffixe \**-(e/o)n-* de nom d'agent ou d'action; d'autre part un élargissement \**-d-*, qui s'oppose à \**-t-* de *-nt-*, et dont est solidaire la différence de valeur constatée entre les deux formations. Cet élargissement \**-d-* a toutes chances d'être celui que l'on retrouve, thématized, dans les formations adjectivales en \**-dō-* de type *lepi-du-s*, *limi-du-s*, *placi-du-s*, etc..., toutes associées à une formation de verbe d'état en *-ē-re* (v. p. 294). Cette association souligne la vocation passive de l'élargissement \**-d-*; cependant qu'une confrontation entre les types *laci-tu-s* « qui se tait (effectivement) »/ *limi-du-s* « qui a peur (de façon permanente) » fait ressortir, en face de \**-t-* actualisant, la valeur virtuelle de \**-d-*. Dès lors, en face de \**-nt-* définissant un individu comme agent effectif et actif d'un procès (*uir legens* « un homme en train de lire »), le morphème \**-nd-* définira un individu comme agent passif d'un procès virtuel (*liber legendus* « un livre susceptible d'être lu »). Transposons l'expression « agent passif » (en soi absurde) en « siège » (ou « objet ») du procès; nous aboutissons à la définition proposée par E. Benveniste (*op. cit.*, p. 136) : « (l'adjectif en *-ndus*)... indique qu'un substantif est l'objet ou le siège d'un procès »; et (p. 137) « (il) est le signe d'une dépendance à l'égard du substantif verbal ». Plus précisément encore, l'adjectif en \**-ndo-* souligne une dépendance conceptuelle du sujet vis-à-vis du concept verbal, auquel ledit sujet est assujéti, et dont il a vocation d'être le siège.

Une telle définition rend compte en puissance de tous les emplois particuliers traditionnellement reconnus à l'adjectif en \**-ndo-* :

1. Le développement qui suit, et qui se veut fidèle à l'enseignement d'E. Benveniste, n'est cependant ni pour l'ordre d'exposition ni pour le contenu littéral conforme au développement du passage mentionné.

1° Expression de l'obligation : *opus perficiendum* « un travail à faire » doit se comprendre « un travail soumis à un accomplissement virtuel », 2° Expression du futur passif : *dare liberos educandos* « confier à un maître des enfants destinés à être éduqués » doit se comprendre de même « des enfants voués à une éducation virtuelle ». C'est en somme la même valeur fondamentale de virtualité qui se trouve à la base et de la valeur d'obligation et de l'emploi comme équivalent d'un futur, la valeur conjointe de passif se retrouvant dans ces deux emplois.

A côté de ces emplois principaux, on constate l'existence de quelques adjectifs en *\*-ndo-* qui sont apparemment étrangers et à la valeur d'obligation, et à la valeur de futur passif. Tel est le cas pour *ori-undus*, *sec-undus*, *uolu-endus*; auxquels il convient d'ajouter les adjectifs à deuxième terme *-bundus* (*errā-bundus*; *mori-bundus*; *uagā-bundus*; etc...) ou *-cundus* (*fā-cundus*, *fē-cundus*, *irā-cundus*, *uerē-cundus*, etc...); ces deux formations représentant l'adjectif en *\*-ndo-* des deux thèmes verbaux *\*bhwh-* « devenir » et *\*kwH-* « s'enfler, concevoir ». En fait, la valeur fondamentale du morphème *\*-ndo-* se retrouve bien dans ces adjectifs; ainsi dans *rotundus* « voué à subir la rotation » (et non « en train de tourner »); *uoluendus* « soumis à une évolution cyclique » (dans les tours *uoluendis annis*, ... *mensibus*, etc...); *secundus* « voué à la position de suiveur » (et non « suivant », notion exprimée par *sequens*). Enfin, à *nātus*, qui se réfère à l'idée d'une naissance historiquement effective (*Carthagine natus* « né à Carthage »), *oriundus* s'oppose en présentant la naissance comme virtuellement vouée à un lieu (*oriundus ab Syracusis* se dit, chez Tite-Live, XXIV, 6, d'un personnage né hors de Syracuse, mais de parents Syracusains, et donc virtuellement Syracusain par sa naissance).

Quant au problème posé par l'existence, à côté de l'adjectif verbal en *\*-ndo-*, du substantif verbal en *-ndo-* (gérondif), il peut être selon E. Benveniste résolu si l'on pose comme parallèles les deux formations, et non l'une comme issue de l'autre. D'une même base en *\*-nd-* auraient été tirées, par la voie de la thématization, parallèlement un substantif verbal, et un adjectif verbal.

Du point de vue flexionnel, l'adjectif en *\*-ndo-* se décline selon le type *bonu-s*, *-a*, *-u-m*, et ne présente de ce fait aucune difficulté. Le thème verbal auquel s'ajoute le morphème *\*-ndo-* est à date classique celui auquel s'ajoute de son côté le morphème *-nt-* (v. p. 343); d'où les types *dā-ndus*, *amā-ndus*, *imitā-ndus*; *delē-ndus*, *monē-ndus*; etc... Dans la « troisième conjugaison » thématique, le timbre *-ē-* de la voyelle terminant le thème verbal (*leg-ē-ndus*) paraît s'être généralisé à date assez récente, sans doute sous l'in-

fluence de l'infinitif *leg-ē-re*. C'est une voyelle de timbre *-ō-* qu'attestent encore les adjectifs *ori-undus*, *sec-undus*, que leur emploi a assez tôt affranchis de la tutelle verbale; et c'est ce même timbre *-ō-* que présentent, encore vers la fin du 11<sup>e</sup> siècle A.C., des textes tels que *C.I.L.*, I<sup>2</sup>, 583, pour des formes authentiquement verbales : *legundis*, *scribundi*, etc...

3. Le morphème *\*-to-*. Ce morphème, attesté dans toutes les langues, a connu dans chacune d'entre elles une fortune plus ou moins considérable. En droit, les formations en *\*-to-* pouvaient se tirer de bases non seulement verbales, mais aussi nominales. Ainsi s'explique, en latin, l'existence d'adjectifs type *barbā-tu-s*, *onus-tu-s* (v. p. 154); et, en différentes langues, d'ordinaux et de superlatifs caractérisés par le morphème *\*-to-* (grec *δέκα-το-ς*, *ἄρισ-το-ς*). Parmi ces diverses formations en *\*-to-*, seules devaient accéder au statut d'adjectifs verbaux celles qui étaient tirées d'une base verbale. Souvent d'ailleurs, de tels « adjectifs verbaux » entretenaient avec le verbe (ainsi, en grec) un rapport assez lâche. Le latin a plus étroitement que d'autres langues associé au verbe l'adjectif en *\*-to-*, d'une part en adjoignant souvent ce morphème au thème du perfectum; d'autre part en associant au verbe l'adjectif en *\*-to-*, pour constituer la flexion périphrastique du médio-passif aux temps du perfectum.

Du point de vue morphologique, *\*-to-* résulte de toute évidence d'une thématization de l'élargissement *\*-t-*, déjà rencontré comme composante du morphème *-nt-* (v. p. 341), et qui peut lui-même procéder d'un figement au vocalisme réduit du suffixe *\*-e/ot-* inclus dans certaines formations participiales d'autres langues (grec *τεθνῶ-(F)ότ-α*, *μεμα-(F)ότ-α*). L'élargissement *\*-t-* ayant été défini comme traduisant la participation à une notion, et la thématization ayant valeur individualisante, nous devons nous attendre à ce que l'adjectif en *\*-to-* qualifie un individu comme participant d'un procès. Cette définition rejoint celle d'E. Benveniste (*Noms d'agent et noms d'action*, p. 167) : « *-to-* indique l'accomplissement de la notion dans l'objet ». Cette définition rend compte de la valeur de toutes les formations en *\*-to-*, dérivées aussi bien d'un thème nominal que verbal : *uenus-tu-s* « celui qui accomplit en soi la notion *uenus* », est parallèle à *pō-tu-s* « celui en qui s'accomplit la notion *boire* ». Elle rend compte aussi des emplois particuliers de l'adjectif en *\*-to-*, comme ordinal (gr. *δέκα-το-ς* « celui qui, ajouté à neuf autres, accomplit en soi la notion *dix* »); ou comme superlatif (*ἄρισ-το-ς* « celui en qui s'accomplit totalement la notion d'*ἀρετή* »).

Ce qui précède nous aide à comprendre pourquoi le latin a pu

assimiler à un participe parfait passif l'adjectif verbal en \*-to-. Tandis en effet que l'idée d'accomplissement (total) confine à l'idée perfective, l'accomplissement dans l'objet suppose la passivité, ou du moins la neutralité, de cet objet. En grec, c'est fréquemment encore la neutralité de l'objet que suppose l'adjectif en -to- : δυνά-τος « siège de la puissance » ; κλυ-τός « siège de la gloire » ; etc... Le latin ne possède plus qu'un petit nombre de tels adjectifs, constitués par les dérivés de noms (*uenus-tu-s* « siège du *uenus* ») ; l'adjectif *pō-tu-s* « siège de la boisson »<sup>1</sup> (et non « qui a été bu ») ; les adjectifs de sens apparenté, *fīsus* « siège de la confiance » et *ausus* « siège de l'audace » ; les adjectifs verbaux des déponents enfin, communément interprétés comme actifs, mais assez souvent employés comme passifs (v. p. 262), et de valeur en réalité neutre (*mentī-tu-s* « siège du mensonge » ; *mortuus*, réfection d'après *uīuus* d'un ancien \**mor-tu-s* « siège de la mort » ; etc...).

Du point de vue morphologique, le morphème \*-t-o- se comportait en indo-européen comme un double élargissement ; ce qui impliquait, lorsqu'il s'ajoutait à un thème verbal formé de racine + suffixe, le vocalisme réduit de ces deux éléments (thème III). Le latin conserve encore, à date historique, des vestiges de cet état ancien. Les exemples les plus nets sont ceux où la racine indo-européenne était suivie d'un suffixe laryngal ; ainsi dans *grā-tu-s* < \**g<sup>w</sup>r-H<sub>3</sub>-to-* (en face de skr. *grnāli* « il se livre à des chants d'action de grâce » < \**g<sup>w</sup>r-n-eH<sub>3</sub>-*) ; (*g*)*nā-tu-s* < \**gn-<sup>o</sup>H<sub>1</sub>-lo-* (en face de gr. *κασί-γη-τος* < \**gn-eH<sub>1</sub>-*) ; *strā-tu-s* < \**str-<sup>o</sup>H<sub>3</sub>-lo-* (en face de védique *stṛnāli* « il répand » < \**str-n-eH<sub>3</sub>-*) ; (*l*)*lā-tu-s* < \**ll-<sup>o</sup>H<sub>2</sub>-lo-* (en face de gr. *ἔ-τλā-ν* < \**ll-eH<sub>2</sub>-*). A ce type se ramènent aussi, bien que le traitement de la laryngale n'ait point entraîné de voyelle longue, les formes *rā-tu-s* < \**(H)r-H<sub>1</sub>-lo-* (en face de *rē-rī* < \**(H)r-eH<sub>1</sub>-*) ; *stā-tu-s* < \**st-H<sub>2</sub>-lo-* (en face de *stā-re* < \**st-eH<sub>2</sub>-*)<sup>2</sup>. Mais des thèmes où la racine recevait un suffixe non laryngal peuvent également présenter ce double vocalisme réduit. Tel est le cas dans *dīc-tu-s* < \**dy-k-lo-* (contre *dīc-ō* < \**dey-k-*) ; *dūc-tu-s* (contre *dūc-ō* < \**deu-k-*) ; *torlus* < \**tor(c)to-s* < \**t<sup>w</sup>-k<sup>w</sup>-lo-* (contre *torquco* < \**tor-k<sup>w</sup>-* ; et probablement gr. *τρέπω* < \**tr-ek<sup>w</sup>-*) ; *tōs-tu-s* < \**tors-to-s* < \**t<sup>w</sup>-s-to-* (contre *torr-co* < \**tor-s-*) ; *us-tu-s* < *(H)w-s-to-*

1. Cet adjectif, sans doute ancien malgré son vocalisme plein radical (*pō-* < *peH<sub>3</sub>-*), doit être à l'origine des formations analogiques *pransus* « qui a diné », et *cenātus* même sens.

2. On peut aussi invoquer *tūlus*, qui paraît reposer sur \**tw-H<sub>2</sub>-lo-*, le thème I \**tew-H<sub>2</sub>-* rendant compte semble-t-il de skr. *tavīti* « il est fort » ; cependant que \**twH<sub>2</sub>-wo* pourrait expliquer gr. *σά-(F)ος*.

(contre *ūr-ō* < \**(H)ew-s-ō*)<sup>1</sup>. Le latin présente enfin une série de formes *frāctus* < \**frāg-to-s* < \**bhr-H-g-* ; *pāctus* < \**pāg-to-* < \**pH<sub>2</sub>-g-* (cf. gr. *πέ-παγ-α* < \**peH<sub>2</sub>-g-*) ; *lāctus* < \**lāg-to-* < \**lH<sub>2</sub>-g-* (gr. *τεταγών*), toutes parallèles à un thème d'inflectum à nasale infixée (*fra-n-g-ō* ; *pa-n-g-ō* ; *ta-n-g-ō*). Ce parallélisme s'explique historiquement si l'on se rappelle que le présent thématique à nasale infixée se bâtit lui-même en indo-européen sur un thème III (v. p. 287) ; il n'en résulte pas moins, du point de vue latin, l'impression que l'adjectif verbal de ces verbes se construit sur le thème d'inflectum amputé de la nasale.

Lorsque le thème verbal se réduisait à une racine non suffixée, il semble bien que, ici encore, l'indo-européen ait fait précéder le morphème \*-to- d'un vocalisme radical réduit. Le latin possède encore des formes ainsi construites : *cul-tu-s* < \**k<sup>w</sup>l-to-* (cf. *col-ō* < \**k<sup>w</sup>el-ō*, gr. éol. *πέλομαι*) ; *dā-tu-s* < \**dH<sub>3</sub>-* (cf. gr. *δί-δω-μι* < \**deH<sub>3</sub>-*) ; *con-dī-lus* < \**dā-to-s* < \**dhH<sub>1</sub>-to-* (cf. *fē-ci* < \**dheH<sub>1</sub>-*) ; *mortuus*, ancien \**mor-tu-s* (v. *supra*, p. 348) < \**m<sup>w</sup>-to-* (cf. skr. *mr̥tāh*, et gr. éol. *(μ)βρότος*) ; etc...

Toutefois si le latin présente encore à date historique d'assez nombreux vestiges de cet état ancien, il a, dans le plus grand nombre des cas, modifié assez considérablement la forme du thème verbal auquel s'ajoute le morphème \*-to-. Ces modifications peuvent se classer comme suit :

1. Dans les conjugaisons régulières (types *amā-re/amā-uī* ; *delē-re/delē-uī* ; *audī-re/audī-uī*), le thème verbal déjà commun à l'inflectum et au perfectum a été purement et simplement étendu à l'adjectif verbal en \*-to- ; d'où les types *amā-tus*, *delē-tus*, *audī-tus*. Ces flexions régulières étant les plus productives (v. p. 318), le nombre de ces adjectifs verbaux « réguliers » se trouve du même coup élevé.

2. Dans les verbes où un thème unique ne fonctionnait point pour l'inflectum et le perfectum, la situation est beaucoup plus confuse :

a) En certains verbes, dont le présent a été constitué par adjonction de \*-yō à un thème plus ancien (ainsi *ap-iō*, *cap-iō*, *fac-iō*, *iac-iō* : v. p. 295), le morphème -to- s'adjoint au thème qui a servi de base à la dérivation : *ap-tu-s*, *cap-tu-s*, *fac-tu-s*, *iac-tu-s* ; et, pour *fod-iō* < \**bhodh-yō*, *fossus* < \**bhodh-to-* (v. p. 79). De tels faits soulignent nettement le caractère secondaire des présents en -yō- dans les verbes

1. A cette liste on pourrait ajouter *certus* < \**kr-ī-to* (gr. *κρι-τός*) ; *iūssus* < \**ywdh-to-* (contre perfectum *ioussit* < \**yew-dh-*, ultérieurement refait en *iūssit*) ; *per-culsus* < \**kīd-to-* (cf. *per-cellō* < \**kel-d-ō*) ; *pulsus* < \**pld-to-* (contre *pellō* < *peld-ō*) ; *vīsus* < \**wīd-to-* (contre *(F)ēīd-ος*, etc...).

ainsi concernés. Le même phénomène s'observe aussi pour quelques verbes d'état en *-eō*: *rīd-eō*, mais *rīsus* < \**rīd-to-*; *gaudeō* < \**gau(i)d-eō*, mais *gauisus* < \**gauīd-to-*. En face de l'itératif-causatif *doc-eō*, *doc-tus* peut s'expliquer par l'influence analogique de *doc-tor*, *doc-trīna*, formations anciennes<sup>1</sup>.

b) Un rapport analogique a tendu à s'instaurer entre les formations de perfectum en *-uī* (= *ū(w)ī*: v. p. 315), et des adjectifs verbaux en *-ītus*. Ainsi, en face des perfectums *genuī* < \**genH<sub>1</sub>-w-ai*, *domuī* < \**domH<sub>2</sub>-w-ai*<sup>2</sup>, l'analogie des noms d'agent *geni-tor* < \**genH<sub>1</sub>-tor* (gr. γενέ-τωρ), *domi-tor* < \**domH<sub>2</sub>-tor*, avait institué des formes *geni-tus*, *domi-tus* d'adjectif verbal. D'autre part, dans les itératifs-causatifs, en face de *monuī* < \**moně-wai* (v. p. 316), existait communément une forme de type *moni-tus* < \**moně-to-*<sup>3</sup>. L'ensemble de ces formes a servi à développer l'impression qu'un rapport nécessaire existait entre un perfectum en *-u(w)ī* et un adjectif verbal en *-ītus*; d'où, sur des perfectums en *-u(w)ī*, création analogique d'adjectifs secondaires en *-ītus*: *al-ītus*, *plac-ītum*, en face de *al-uī*, *plac-uī*, etc...

c) Dans les verbes thématiques, dont le perfectum présentait des formes diverses et imprévisibles (v. p. 317), l'adjectif en *-to-* s'est fréquemment bâti sur le thème de l'infectum, amputé de sa voyelle thématique. On a ainsi des couples *al-ō/al-tus* (plus tard, *al-ī-tus*, d'après le perfectum *aluī*: v. supra); *cad-ō/cāsus* < \**cād-to-*; *clep-ō/clep-tus*; *coqu-ō/coc-tus*; *ed-ō/ēsus* < \**ēd-to-*; *queror* < \**ques-*

1. Certains interprètent *doctus* à partir d'un plus ancien \**doc(i)-tus* (syncope), où *-i-* s'expliquerait à date ancienne comme dans *moni-tus* (v. ci-dessous, note 3). Mais on comprend mal pourquoi la syncope aurait épargné, dans un même contexte phonétique, *iacītus*, et le « participe futur » *nōcītūrus*, que sa structure rythmique exposait davantage à un tel accident (v. p. 101). A noter que le type *doctor*, *doctrīna* (qui a dû influencer *doctus*) évoque, au vocalisme radical près, gr. homérique δέκ-το « il reçut » (aor. athématique).

2. Ces formes à laryngale ont produit en latin *-ā-wai* (v. p. 66, 6), d'où *-ā-wai* (v. p. 97, c), d'où *-ū(w)ī*.

3. On explique parfois le type *moni-tus* comme présentant un *-i-* ancien, ainsi que semblerait le supposer skr. *darç-i-tāḥ* « indiqué », adjectif verbal correspondant à l'itératif-causatif *darç-āyati* < \**dork-eye-li* « il fait voir, il indique ». Mais le *-i-* de skr. *darç-i-tāḥ* pose d'ailleurs des problèmes délicats; et rien ne prouve qu'il s'agisse d'un *-i-* ancien. L'explication la plus courante (ainsi L. Renou, *Grammaire de la langue védique*, § 363) consiste à y voir une généralisation analogique à partir de formes telles que *dhi-ta-h* = gr. θε-τός (\**dhH<sub>1</sub>-to-*), *sithi-tā-h* = gr. στα-τός (\**stH<sub>2</sub>-to-*), etc..., où *-i-* est le traitement normal en sanskrit d'une laryngale, relevant dans ces formes de la portion radicale. En italique, l'ombrien *vufetes* « vōtis », peut reposer indifféremment sur \**wog* <sup>h</sup>*hē-tois* ou \**-i-tois*. Sur l'origine possible de cette voyelle litigieuse *-i-* ou *-ē-*, voir p. 316 et note 1.

*or/ques-tus*; *scrīb-ō/scrīb-tus*; etc... Le voisinage de noms d'agent en *-lor* (*āc-lor*, *lēc-lor*, etc...), ou de noms d'action en \**li-ō[n]* (*āc-ti-ō*, *lēc-ti-ō*, *rēc-ti-ō*, etc...), anciennement dérivés du radical verbal, a sûrement contribué au maintien des formes *āctus* (= gr. ἀκτός), *rēctus* (= gr. ῥεκ-τός), *lēctus* (gr. = λεκτός), auxquelles on peut adjoindre *tēc-tus*.

d) Le principe observé dans ces formations assez anciennes a induit l'usager à rebâtir parfois un adjectif en *-to-* sur le thème d'un infectum thématique suffixé. Ainsi, la nasale du présent a parfois été introduite à l'adjectif verbal: *iunc-tus*, *linc-tus*, *ē-munc-tus*, *planc-tus*, *tinc-tus*, etc... (en face de *iung-ō*, *ling-ō* « lécher », *ē-mung-ō* « moucher », *plang-ō*, « frapper », *ling-ō* « mouiller », etc...). L'extension à l'adjectif verbal du morphème \**-sk-* (v. p. 289) est beaucoup plus rare: on peut citer, en face de *misceō* < \**mig-sk-eo* (cf. gr. μίγ-νῶμι), *mixtus* < \**mig-s(k)-to-*.

e) En face de *tribu-ō* (*-ū(w)ō*), l'adjectif verbal *tribū-tus* présentait le même *-ū-* que le thème nominal *tribū-* (de *tribū-s*), dont il était dérivé, comme *cornū-tus* de *cornū* (v. p. 198). La longue de *cornū-tus* avait pu, par ailleurs, s'étendre à *arcū-tus*, en face de *arcu-ō*. De plus, en face de *ab-lu-ō* (*-lū(w)ō*) < \**ab-lāu-ō*, l'adjectif *ab-lū-tus* s'expliquait phonétiquement à partir de \**ab-lau-to-* (v. p. 110). Ainsi, des circonstances diverses avaient produit une série d'adjectifs en *-ū-tus* correspondant à des présents en *-ū(w)ō*. L'analogie a étendu cette finale *-ū-tus* à presque tous les adjectifs de verbes en *-ūō*: *minuō/minūtus*; *soluō/solūtus*; *uoluō/uolūtus*; etc... Cette analogie a même touché des verbes dont le thème comportait une ancienne labio-vélaire. Ainsi, de *sequ-or*, l'ancien adjectif \**sec-tus* (cf. *sec-ta*), homophone de celui de *sec-ō* « trancher », a été refait en *sec-ūtus*. Les thèmes à labio-vélaire qui ne souffraient pas d'homophonie au niveau de l'adjectif sont en général restés à l'abri de cette innovation (*coqu-ō/coc-tus*; *flu(w)ō/fluc-tus*; *relinqu-ō/relic-tus*; etc...). On voit mal quelle raison a aidé, en face de *loqu-or*, la constitution de *loc-ūtus*.

f) L'innovation peut-être la plus importante en latin a résulté d'un accident phonétique. Dans les thèmes verbaux terminés par occlusive dentale, les traitements \**-t-* > *-ss-*, ou \**-dt-* > *-ss-* (v. p. 79), entraînaient normalement des évolutions de type \**cād-to-s* > \**cāssus* > *cāsus*, ou \**sent-to-s* > *sensus*. Or, dans certains verbes ainsi pourvus d'un adjectif en *-sus*, le perfectum, de type sigmatique, était lui-même en *-sī* (*sensī* < \**sent-sī*; *suāsī* < \**suād-sī*; etc...). Un rapport s'établissait au niveau de ces verbes entre la formation en *-sī* du perfectum et la formation en *-sus* de l'adjectif verbal; d'où, ulté-

rieurement, des interactions analogiques. A partir de perfectums *man-si*, *mersi* < \**merg-si*; *pres-si*, *sparsi* < \**sparg-si*; *fixi* < \**fig-si*, etc... ont été créés des adjectifs verbaux non phonétiques *man-sus*, *mer-sus*, *pressus spar-sus*, *fixus*, etc... Inversement, des adjectifs verbaux en *-sus* ont pu entraîner un perfectum analogique en *-si* (v. p. 311).

En conclusion, si l'on tient compte de son rôle dans la flexion médio-passive aux temps du perfectum; et de son rôle dans le système analogique ci-dessus évoqué, on comprend l'immense importance de l'adjectif latin en \**-to-*; importance qu'il a été en grec loin de connaître.

**4. Le morphème *-tūrūs-*.** En latin, l'adjectif en *-tūrūs-*, dit « participe futur actif », ne posséderait qu'un rôle modeste s'il apparaissait toujours seul (*moritū-rus* « qui va mourir »). En fait, le plus souvent à date classique, il constitue avec les formes du verbe « être » des périphrases, soit personnelles (type *moritūrus sum* « je vais mourir », qui fournit à *moriar* « je mourrai » une variante aspectale); soit impersonnelles, avec les infinitifs *esse* ou *fuisse* (types *lectūrum esse*, *lectūrum fuisse*, qui fonctionnent comme infinitifs futurs périphrastiques, respectivement de l'infectum et du perfectum).

Du point de vue morphologique, la forme *-tūru-s* (fém. *-tūr-a*) n'a de correspondant direct dans aucune autre langue, même italique. Une explication traditionnelle consiste à voir dans la forme fléchie *-tūru-s*, *-ā*, *-u-m*, une extrapolation à partir d'une forme initialement invariable en *-tūrum*, qui secondairement aurait été prise pour un accusatif animé. Cette forme invariable en *-tūrum* serait elle-même un ancien infinitif périphrastique, combinant à une forme en *-tu-* (supin : v. p. 354) une séquence \**es-om*, infinitif du verbe « être » correspondant à osque *ezum*, ombrien *erom*. Une telle interprétation est sur tous les plans indéfendable : 1° L'existence d'une forme *-tūrum* initialement invariable n'est nullement assurée<sup>1</sup>; 2° il est invraisem-

1. On a supposé, à date ancienne, l'existence d'une forme invariable en *-tūrum*, qui sans le recours à l'infinitif *esse* eût fonctionné comme un infinitif. On lit ainsi chez PLAUTE, *Pseud.* 565 : ... *neque sim facturus quod facturum dixeram*; mais il doit s'agir d'une expression elliptique, à comprendre : ... \**quod (me) facturum (esse) dixeram*. L'exemple de Caton cité par Priscien (Keil, *Gramm. Lat.*, II, 475) : *illi polliciti sese facturum omnia* peut s'expliquer par l'indifférence au nombre de *sese* : les personnes qui promettent peuvent indifféremment s'engager ensemble (*sese facturos*) ou chacune pour sa part (*sese facturum*). Enfin, selon Aulu-Gelle, Cicéron aurait écrit (*In Verrem*, II, v, 167) : ... *hanc sibi rem praesidio sperant futurum* (manuscrits *futuram*). On peut se demander si la leçon transmise par le grammairien n'est point un moyen terme entre *praesidio... futuram* (manuscrits); et un fautif *praesidium... futurum*, que la tradition manuscrite n'a point conservé.

blable qu'un infinitif \**es-om*, connu de l'osco-ombrien mais ignoré du latin, entre comme composante dans une formation strictement latine, dépourvue de correspondance ailleurs; 3° enfin, du point de vue phonétique, une séquence \**-tu-es-* (*twes*) ne saurait en latin produire \**-tūr-*, mais tout au plus \**-tūw-es-* d'où \**-tuer-*. A supposer au départ un vocalisme plein \**-teu-es-*, on obtient le même résultat (\**-tewes* > \**-lowes-* > \**-tuwes-*, d'où \**-tuer-*: cf. *tuus* issu de \**two-s* ou \**teu-o-s*, v. p. 224).

A cette pseudo-explication, nous en substituerons une autre, qui se dégage d'une étude fondamentale d'E. Benveniste (*Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, pp. 96 sq., notamment 101-104). On peut la présenter comme suit : 1° L'adjectif latin en *-tūrus* est une formation thématique parallèle à la formation, elle aussi strictement latine, de féminins abstraits en *-tūra*. Les couples *versūra/versūrus*; *usūra/ūsūrus*; etc... montrent l'étroitesse de ce parallélisme. On doit noter aussi que, en face du « participe futur », le nom en *-tūra* présente une valeur virtuelle qui le rapproche d'un futur : *ūsūra* est, littéralement, l'« usage virtuel », soit, en d'autres termes le nom du procès dont la réalisation qualifie l'individu dit *ūsūrus*. On notera au passage que ce parallélisme *-tūru-s/-tūra* achève de récuser toute explication de *-tūrus* par une périphrase incluant le verbe « être ». 2° Le mot *fig-ūra*, unique en son genre, n'atteste point de consonne \**-t-*, et permet d'identifier cette consonne, dans *-t-ūra*, comme un élargissement de noms d'action et d'agent (v. p. 341). 3° Le latin connaît par ailleurs une série de verbes en *-tūr-io* (*ēsūrio* < \**ēd-tūriō*, *mortūrio*, *partūrio*, etc...), tous dérivés par \**-yō* d'une base *-tūr-*, et exprimant l'envie de faire, ou la préparation d'un procès. Le rapport de ces verbes avec les formations en *-tūrus*, *-tūra*, apparaît si l'on ramène à \**-ew-/w-* l'alternance quantitative *-tū-rus/-tūriō*. 4° De tout ce qui précède, on peut tirer que la séquence *-tū-* de *-tūrus-* *-tūra*, n'est autre chose que le morphème \**-t-ew-* formateur de noms d'action, qui fournit notamment le supin (v. p. 355). Quant à la séquence finale *-ru-s*, elle doit correspondre à la formation adjectivale en \**-ro-* (v. p. 151), dont la finale *-rā* (\**-rH₂*) de *-tū-ra* est la variante collective. Ainsi la valeur future de l'adjectif en *-tūrus* découle simplement de la valeur subjective et virtuelle des noms d'action en \**-t-ew-* (v. p. 355): \**nā-tūrus* (refait en *nāsc-iturus* : v. ci-dessous) est celui qui se définit par l'aptitude subjective à réaliser le procès « naître »; *nātūra* représentant la collectivité des êtres qui, chacun individuellement, se définissent comme \**nātūrus*.

Ainsi défini sur les plans de l'origine et de la fonction, le morphème *-tūrus* s'est en latin généralement construit sur le même thème que l'adjectif verbal en \**-to*. On possède ainsi une foule de formations

parallèles *amā-tus/amā-tūrus*; *delē-tus/delē-tūrus*; *audī-tus/audī-tūrus*; et, dans les flexions non « régulières », *cap-tus/cap-tūrus*; *lec-tus/lec-tūrus*; *moni-tus/moni-tūrus*; *man-sus/man-sūrus*; etc... On doit cependant noter çà et là quelques absences de parallélisme : 1° En face de *stātus* < \**stH<sub>2</sub>lo-*, *stā-turus* a reçu le vocalisme radical plein de *stā-re* (d'après le type *amā-tūrus*). 2° Le verbe « être », qui ne possède point d'adjectif en \**-lo-*, connaît cependant un participe futur *fū-tūrus* (en fait parallèle à un \**fū-tu-s*, aboli après avoir servi de base à *fūlā-re*, et bâti sur le degré réduit \**bhw-lo-* de la racine « devenir »; cf. *fo-re* < \**bhw-se*). 3° A certains adjectifs verbaux qui ont pris analogiquement la forme *-sus* (v. p. 351) correspondent parfois des participes futurs conservant la forme *-tūrus* (et non *-sūrus*) : *fluxum*, mais *fluc-tūrus* (cf. *fluc-tū-s*, *-ūs*); *mulsus* (de *mulgeō* « traire »), mais *mulc-tūrus* (cf. *mulc-trum*). 4° L'analogie de *per-ī-turus* a entraîné, en face de \**mor-tus*, *mor-tuus*; le participe futur *mor-ī-turus*. Cette finale *-iturus* s'est étendue à des verbes de sens opposé signifiant « naître » ou « faire naître » : *or-ī-turus*, *par-ī-turus*, *nasc-ī-turus* (en face de *or-tus*, *par-tus*, *nā-tus*). On notera, dans *nasc-ītūrus*, l'introduction du morphème *-sc-* de *nā-sc-or*). On voit mal en revanche quel processus a pu entraîner *fru-ītūrus* (en face de *fructus*); *abnu-iturus* (Salluste, *Hist.* I, 50); et quelques autres.

## II. LES FORMATIONS LATINES DE SUBSTANTIFS VERBAUX

Les substantifs verbaux du latin se ramènent à deux séries, communément désignées sous les noms de supin et d'infinitifs. Leur formation, comme leur emploi, sont fort différents.

### A. LE SUPIN

Il est constitué dans son principe par un ancien nom d'action en \**-t-ew-/t-w-*, qui a pu en certaines langues s'associer étroitement au verbe. En sanskrit, il sert de base à la formation d'infinitif en *-tv-ā*; cependant que le balto-slave l'utilise en une fonction semblable à celle du supin latin. En latin, cette formation en *-tū-s* se présente dans les conditions suivantes : 1° Assez fréquemment, un substantif en *-tū-s*, *-ūs* est attesté, qui présente une flexion complète à six cas. Ainsi pour *gemitū-s*, *-ūs*; *usū-s*, *-ūs*; etc... 2° Parmi ces six cas, certains se sont trouvés plus particulièrement associés au verbe; un accusatif en *-tu-m*, un datif en *-tu-ī* (attesté surtout à date ancienne, et ensuite aligné sur l'ablatif); un ablatif en *-tū*. Il est possible que l'utilisation de ces cas dans des périphrases du type *lectum īrī* (v. p. 357), *ūsū*

*venit* « il vient à usage » = « il est utile », etc..., ait contribué à unir plus étroitement à la flexion verbale ces formes isolées. 3° La conséquence de cette annexion au système verbal des formes en *-tum* et *-tū* (ou *tuī*) a finalement été que tout verbe actif possède en droit un supin, même lorsque ne coexiste avec ce supin aucun substantif en *-tūs*, autonome et de flexion complète. Ainsi, des supins *dic-tum*, *lec-tum*, sont indépendants de substantifs \**dictū-s*, *-ūs*; \**lectūs-s*, *-ūs*, inconnus de la langue classique.

L'interprétation fonctionnelle du supin latin impliquant la connaissance préalable de la valeur ancienne du morphème \**-t-ew-*, nous essaierons de déterminer celle-ci en l'opposant à celle du morphème parallèle \**-t-ey*, qui fournit en grec les noms en *-σις*, et en latin les noms en *-li-ō[n]*. En grec, constatant l'opposition entre *πό-σις* « action de boire », et *ἐδη-τός* « action de manger », P. Chantraine a pu dégager entre les deux suffixes une différence quasi aspectale : à la formation en *-σις*, de valeur instantanée (on boit d'un coup), la formation en *-τός* s'oppose par sa valeur durative (on mange progressivement)<sup>1</sup>. Par ailleurs, se fondant sur la valeur de termes comme *ἀγορητός* « aptitude à haranguer »; *ἐπιητός* « don de bienveillance »; *ἐλεητός* « aptitude à la pitié », etc... E. Benveniste (v. *Noms d'agent et noms d'action*, pp. 65 sq., notamment 74) a pu définir ainsi les noms grecs en *-τός* : « Ils marquent la disposition et l'aptitude, l'exercice de la notion comme vocation et capacité de celui qui l'accomplit, en un mot la destination subjective<sup>2</sup>... » Quant aux noms latins en *-tūs*, par opposition aux noms en *-li-ō[n]* de valeur objective, ils expriment de même (*ibid.*, p. 96) « des notions de caractère subjectif. Ils énoncent le procès du point de vue du *sujet*, comme aptitude ou capacité, comme réalisation ou pratique personnelle ». Ainsi, à *actiō*, *statiō*, qui énoncent objectivement le fait de *agere*, *stāre*, les noms *actūs*, *statūs*, expriment une manière individuelle d'agir et de se tenir.

Cette valeur fondamentale de destination subjective, de vocation à l'accomplissement virtuel d'un procès, explique clairement les deux formations verbales latines dans lesquelles elle intervient. Elle se manifeste très nettement d'abord dans le participe en *-tūrus* < \**-tew-ro-* (v. p. 353), dont la valeur future se tire de l'idée virtuelle incluse dans \**-tew-*. Elle explique aussi comment s'est constitué le supin latin, qui retient de la flexion à six cas les formes précisément où

1. Voir P. CHANTRAINE, *Les noms d'action pour « manger » et « boire » chez Homère (B.S.L., LIX, 1, pp. 11-23)*.

2. La formation adjectivale grecque en *-τέος* (-τέφο-ς), type *λεκτέος* « qui peut, ou doit, être dit », procède de la thématisation de \**-tew-*, et tire son emploi comme « participe d'obligation » de cette même valeur fondamentale. V. E. BENVENISTE, *Origines...*, pp. 71 sq.

l'idée de destination virtuelle, incluse dans le suffixe *\*-t-ew-*, se trouvait renforcée par la valeur précise du cas. Ainsi, la forme en *-lum*, ancien accusatif, se construit de préférence avec un verbe de mouvement<sup>1</sup>; et le tour *ire dormitum*, parallèle à *ire Romam*, insiste nettement sur la destination vers (un sommeil personnellement assumé). La même idée de destination se retrouve aisément dans la forme en *-luī*, ancien datif : *res lepida memoratuī* (Plaute, *Bacch.* 62) est littéralement « uné bonne histoire que l'on se promet de raconter soi-même<sup>2</sup> ». Le supin en *-tū*, dans la mesure où il a pris le relai de la forme en *-luī*, présente la même valeur. Lorsqu'il continue un ancien ablatif, il demeure cependant possible de retrouver encore dans sa valeur une trace de l'idée fondamentale : un événement *dignum memoratū* est encore « digne d'un rapport virtuel », et comme « voué à être rapporté »; un événement *lepdatum dictū* est « plaisant eu égard à des paroles virtuelles ». On notera que presque toujours la forme de supin énonce un procès chronologiquement postérieur à l'acte ou événement en rapport avec lequel il est présenté. Nous retrouvons ainsi le dénominateur commun au supin et au participe « futur » en *-tūrus*.

Du point de vue morphologique, les formes du supin, comme plus généralement du substantif en *-tū-s*, se conforment au paradigme de « quatrième déclinaison ». La forme du thème auquel s'adjoint le morphème *\*-t-ew-* mérite cependant attention. En indo-européen, il semble que ce thème ait comporté (contrairement à celui de l'adjectif en *\*-to-*) le vocalisme plein; et c'est sur des thèmes I que reposent skr. *janitu-* = lat. *geni-tu-m* (*\*gen-H<sub>1</sub>-tw-*); skr. *damitu-* = lat. *domi-tu-m* (*\*de|om-H<sub>2</sub>-tw-*), en face des adjectifs verbaux *jālāh* = (*g*)*nātus* < *\*gnH<sub>1</sub>-to-*; gr. *δμᾶ-ρός* < *\*dmH<sub>2</sub>-to-*. Toutefois, le latin a tendu à niveler le vocalisme radical des deux formations, et en règle générale les innovations concernant le thème de l'adjectif en *\*-to-* (v. p. 349 sq.) ont aussi affecté le thème du nom en *-tū-s*. Ainsi, aux adjectifs verbaux *amā-tu-s*, *delē-tu-s*, *iāc-tu-s*, etc..., correspondent des supins *amā-tu-m*, *delē-tu-m*, *iāc-tu-m*, *cāsum*, etc... Parfois, la différence ancienne de vocalisme entre les deux formations a été à l'origine de doublets. Ainsi, si d'après supin *geni-tu-m* a été

1. On a ainsi, chez Plaute, des locutions *perditum ire* (*Aul.* 736); *piscatum abire* (*Rud.* 898); et, avec des verbes supposant à quelque degré le mouvement, *coctum*, *vapulātum conducere* (*Aul.* 457); *nuptum dare* (*Aul.* 27); *ēsum vocare* (*Stich.* 182); etc... Cette vocation du nom en *\*-tew-* à déterminer un verbe de mouvement se retrouve en d'autres langues (sanskrit notamment), ce qui trahit l'origine indo-européenne de cette tendance.

2. L'idée de destination est plus sensible encore lorsque le supin en *-tuī* entre dans un système de double datif; ainsi dans les tours *esse vitiis optentui* « servir à masquer les vices » (*SALL., Hist., I, 24*); *esse alicui victui, vestitui* (*TACITE, Germ.* 46) « servir à quelqu'un de nourriture, de vêtement ».

refait adj. vbal *geni-lu-s* (affecté à *gignō*), un nom en *-lū-s* (*\*nā-lu-s*, dans *nā-lū maior*) a été refait sur (*g*)*nā-lūs*, adjectif verbal de *nāscor*.

## B. LES INFINITIFS

Le latin connaît aux trois voix un infinitif présent; un infinitif futur; un infinitif parfait. Ces formes se divisent en deux séries : 1° Une série non périphrastique : infinitif présent actif, déponent, et passif; infinitif parfait actif. 2° Une série périphrastique : infinitif futur des trois voix; infinitif parfait déponent et passif. Un examen plus précis des faits laisse apparaître les morphèmes suivants :

1. Dans la série non périphrastique, un même morphème apparaît à l'infinitif actif présent et parfait. Il se présente sous la forme fondamentale *-se*, reconnaissable dans *es-se* « être »; *es-se* « manger » (de *\*ed-se*); et, joint au morphème *-is-*, dans la finale *-is-se* de l'infinitif parfait. A l'infinitif présent de certains verbes athématiques, le morphème *-se* subit une assimilation après liquide (*fer-re*, *uel-le* : v. p. 74). Dans le cas le plus fréquent, placé entre voyelles, il subit le rhotacisme : *amā-re*, *delē-re*, *lege-re*, *cape-re*, *audī-re*.

2. Toujours dans la série non périphrastique, l'infinitif présent déponent et passif utilise plusieurs morphèmes. A date classique, les conjugaisons se partagent des finales *-ī* (*ut-ī*, *pat-ī*, *leg-ī*, *cap-ī*), et *-rī* (*imitā-rī*, *amā-rī*, *verē-rī*, *delē-rī*, *menlī-rī*, *audī-rī*). A date plus ancienne le latin a connu aussi une finale *-ier* (*fig-ier*) ou *-rier* (*imitā-rier*).

3. La série périphrastique enfin est le plus souvent constituée par l'adjonction à l'infinitif du verbe « être » d'une forme adjectivale, accordée en genre et en nombre au sujet de l'infinitif *es-se* (proposition infinitive), et toujours à l'accusatif. C'est l'adjectif verbal en *\*-to-* qui entre dans les périphrases de type *amātum*, *imitātum esse* (infinitif parfait passif et déponent); et le participe en *-tūrus* qui fournit le type *amā-tūrum*, *imitā-tūrum esse* (infinitif futur actif et déponent). On doit examiner à part l'infinitif futur passif, qui juxtapose une forme de supin en *-lum* à une forme *ī-rī*, infinitif passif-impersonnel de *ī-re* : le tour *nuptum īrī* « devoir être mariée » (littéralement : « le fait qu'il y ait cheminement vers le mariage ») est parallèle à *nuptum eō* « je vais me marier ». Au terme de cette énumération, on constate : a) que toutes les formes nominales précédant les infinitifs *esse*, *īrī*, ont déjà été étudiées; b) que les infinitifs *es-se*,

*-rī*, sont obtenus grâce à des morphèmes de la série non périphrasique. Cette dernière, seule, mérite donc notre attention.

1. **Le morphème -se** des formations actives (*es-se, fuis-se, lege-re, etc...*), est propre au latin, les autres dialectes italiques présentant en son lieu et place une finale *-om* (osque *edum* « manger »; *ezum* « être »; ombrien *erom* « être », etc...), qui pourrait être celle d'un plus ancien inanimé de type *templum* (v. p. 161). L'origine du morphème *-se* n'est point claire. La consonne *-s-* a chance de correspondre à l'élargissement qui entre dans la composition des noms d'action sanskrits en *-san* < \**-s-e/on*; et des infinitifs grecs en *-ειν* (λέγειν < \*λέγε-ε(σ)-ειν); cet élargissement pouvant lui-même procéder d'un figement au vocalisme réduit du suffixe \**-e/os* de nom d'action, compris dans *gen-us* = gr. γένος, γέν-ους < -εσ-ος. Quant à la voyelle *-ě* de *-se*, elle peut en droit, à la finale absolue, continuer *-ě* ou *-ī*. Cette voyelle peut constituer, selon l'hypothèse envisagée, un ancien instrumental (*-ě*) ou locatif (*-ī*). Mais, au niveau historique, aucun indice sérieux ne permet d'assigner à l'infinitif actif une origine casuelle précise. L'hypothèse d'un locatif, fréquemment retenue, pourrait faire (sous certaines conditions) de *-se* une forme parallèle à *-rī* de l'infinitif passif (v. ci-dessous).

N. B. Tous les problèmes concernant la forme du thème précédant le morphème *-se* (ou *-is-se*) ont été traités chap. XII (formations de l'inflectum) et XIII (formations du perfectum).

2. **Le morphème -ier**, qui sert dans des textes archaïques à former des infinitifs présents passifs, correspond sous cette forme au type d'inflectum thématique (*leg-ō, leg-e-re/leg-ier*). Le type *-r-ier* qui apparaît dans les autres flexions (*imila-rier*) est sans doute secondaire, et emprunte *-r-* au type *amā-rī*, selon le rapport *leg-ī = leg-ier*; d'où *amar-ī = amar-ier*.

Cette formation archaïque en *-ier*, longtemps obscure, est aujourd'hui, de toutes les formations latines d'infinitif passif, celle qui a reçu l'interprétation la plus claire. Selon E. Benveniste (*Origines*, p. 145), la séquence \**-er* constitue le suffixe indo-européen de noms d'action qui, dans le type *i-t-er/\*i-t°n-es* > *ilinis*, alterne avec \**-en* lui-même formateur de noms d'action (infinitifs grecs en *-ειν, -μ-ειν-αι*: hom. *εἰπέ-μεν*; type *εἰδ-έν-αι*; type *λέγειν* < \**ε-σ-ειν*; etc...). Quant au morphème *-i-* de *i-er*, il représenterait, figé en fonction d'élargissement, le degré réduit de \**-ey*, suffixe de nom d'action (inclus dans \**-t-(e/o)y-* du type gr. *ποιήσις*). L'infinitif *fieri* (servant de passif à *faciō*) a pu, dans la constitution du type en *-ier*, jouer un rôle important. La flexion

*f-iō, f-is, f-it*, semblable au type *cap-iō, cap-is*, laisserait attendre un infinitif \**fī-se* > \**fere*, comme \**capī-se* > *capere*. Tout s'éclaire si l'on pose un ancien nom \**fī-er* < \**bhw-īyer* (le *-ī* de *fieri* devant être secondaire<sup>1</sup>, et analogique du type *cap-ī*). A un stade où cette forme \**fieri* (non encore refaite en *fieri*) pouvait déjà fonctionner comme passif de *faciō*, elle aurait, par analogie, prêté sa finale à d'autres formations (*fig-ier, gnosc-ier* du S. C. des Bacchanales, etc...).

3. **Les morphèmes -ī et rī**. Ces deux morphèmes, sans aucun doute apparentés, se partagent à date classique les flexions médio-passives du latin : tandis que le morphème *-ī* est réservé à l'infinitif de la flexion thématique (*ūt-ī, leg-ī*), et à la « troisième conjugaison mixte » (*pat-ī, cap-ī*), la forme *-rī* affecte toutes les autres flexions.

Le morphème *-ī* des types *ūt-ī, leg-ī*, a reçu des interprétations diverses. On a proposé d'y reconnaître, traité de façon normale en latin (v. p. 111), le même morphème \**-ai* qu'attestent les formes grecques *εἰδέν-αι*; éol. *ἔδ-μεν-αι*, etc... Mais ces infinitifs grecs sont de valeur purement active; et il apparaît de surcroît à travers les équivalences éol. *εἰπέμεν/εἰπέμεν-αι*, que la finale *-αι* est en soi dépourvue de valeur positive : il doit s'agir, selon Meillet (*B.S. L.*, XXXII, pp. 92-93), d'une simple particule, que l'on retrouverait dans la désinence 1<sup>re</sup> pers. sing. primaire *-μαι* (d'où, par analogie, *-σαι* et *-ται*, en face d'arcadien et mycénien *-σοι, -τοι*, formes anciennes). Il est très peu vraisemblable qu'une telle particule (au demeurant inconnue hors du grec, et non identifiée en d'autres formations latines) ait pu être à l'origine d'un infinitif latin.

La précédente explication se révélant illusoire, on a invoqué le rapprochement de formes sanskrits en *-ē*, ancien datif \**-ei* à valeur de destination : ainsi *aj-é* « pour mener », issu d'un \**ag-ei* directement tiré du radical, sur lequel pourrait phonétiquement reposer lat. *ag-ī*. Mais si rien ne s'oppose à une équation formelle lat. *agī = skr. ajé*, rien en revanche n'explique comment se serait en latin dégagée une valeur passive de ce nom d'action. De plus, aucun indice fonctionnel observable à date historique ne permet d'assigner à l'infinitif latin, employé uniquement en fonction de nominatif ou accusatif (surtout dans la « proposition infinitive »), une valeur ancienne évoquant le datif. Ainsi, cette seconde explication, couramment retenue faute de mieux, n'est pas exempte elle aussi de fragilité.

Le morphème *-rī* des types *imila-rī, ama-rī*, etc..., combine à *-ī*

1. Le subjonctif prétérit *fierem* serait lui-même secondaire par rapport à ce *fieri* refait, le rapport *delē-rī/delē-rem* ayant entraîné *fie-rī* (ainsi coupé par l'usager) // *fie-rem*.

une consonne *-r-*, d'origine peu claire<sup>1</sup> : à une glose *dasi = dari* de Festus paraît s'opposer la forme *pakari* du « Vase de Duenos », que (dans un contexte à peu près inintelligible) on a voulu assimiler à class. *pacārī*. La situation est d'autant plus confuse que, si l'interprétation *pakari = pacārī* est aventureuse, la forme *dasi* de Festus peut s'interpréter de deux façons : 1° Elle paraît impliquer *-r- < -s-* : 2° Elle peut aussi se référer à la prononciation d'une époque (correspondant au rhotacisme) où *-s-* tendait vers *-r-*, mais où inversement des hésitations se manifestaient en sens opposé (v. p. 59)<sup>2</sup>. Deux directions peuvent dès lors être retenues en vue d'une explication.

1. Si *-r-* repose sur *-s-*, l'ensemble *-rī* peut reposer sur *\*-s-ai* (et, malgré le parallélisme obtenu avec l'infinif grec en *-σαι*, type *λῦ-σαι*, on retrouve toutes les réserves formulées plus haut sur l'affixe *\*-ai*); ou sur *\*-s-ei*, qui correspondrait à la finale *-se* de skr. *jīva-se* « pour vivre », datif de destination formé sur un thème nominal en *-s*. Cette deuxième interprétation est le plus communément admise (notamment par E. Benveniste, *Origines*, p. 146). La consonne *-s-* pourrait être, dans tous les cas, le degré réduit du suffixe *\*-e/os* de nom d'action (v. p. 358).

2. Si (ce qui est peu probable) *-r-* est ancien, on peut songer à poser *-rī < \*-r-ei*; *-r-* étant alors le degré réduit du suffixe de nom d'action *\*-e/or*, inclus dans le type en *-ier* (v. ci-dessus).

N. B. Si l'on pose que la finale *-re* de l'infinif actif repose sur *\*-s-ī*; et si l'on admet que la finale *-rī* médio-passive continue *\*-s-ei*, on est conduit à constater que le clivage actif/déponent-passif correspondrait à une différence de vocalisme désinentiel. Faute de connaître de façon précise, grâce à des documents suffisamment anciens, ou des données comparatives, l'origine exacte des morphèmes latins, le clivage ainsi posé demeure une simple possibilité, qui pose plus de problèmes qu'elle n'en résout.

1. Nous excluons l'hypothèse simplifiante selon laquelle *-r-* serait analogue de la formation active en *-re*: on ne voit pas pourquoi, à côté du couple *amā-re/amā-rī*, l'actif *lege-re* n'aurait point entraîné un passif *\*lege-rī*.

2. On peut encore supposer que *da-si*, forme ancienne de l'actif *da-re* (v. ci-dessus), a été par Festus faussement comprise comme un passif, ancêtre de *da-rī*. Du point de vue de la chronologie phonétique, le passage *-s->-r-* (courant iv<sup>e</sup> siècle) est antérieur au passage *-ei->-ī-* (début ii<sup>e</sup> siècle). La forme *dasi*, si elle vaut *da-rī*, comporterait ainsi un *-ī* long ancien, non issu de diphtongue; or, un tel *-ī* long ancien ne conduit à aucune interprétation.

AVANT-PROPOS. Le lecteur qui consultera la liste suivante d'ouvrages doit être averti sur deux points : 1° Cette liste n'est nullement exhaustive ou limitative. 2° Elle ne doit point, inversement, impressionner par sa longueur un étudiant débutant. Notre propos est seulement de suggérer quelques lectures, et de rendre possible la consultation, par des esprits intéressés ou curieux, de certains ouvrages fondamentaux.

Afin de permettre au lecteur des choix utiles, nous signalons par trois astérisques les ouvrages qu'il doit absolument connaître; par deux astérisques des ouvrages fondamentaux, mais surtout profitables à des étudiants plus avancés; enfin, par un seul astérisque des ouvrages qui, dans une même rubrique, font quelque peu double emploi : l'étudiant pourra pratiquer une économie de temps en choisissant l'un ou l'autre.

Il convient enfin de préciser que les ouvrages ci-dessous énumérés ne sont pas rangés selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, mais, à l'intérieur même des rubriques et de leurs subdivisions, en fonction des matières traitées. En ce qui concerne notamment la rubrique III, 2) (linguistique latine), l'ordre des matières est : histoire de la langue; grammaire générale; phonétique; morphologie; lexique.

## I. LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

### 1. Ouvrages d'initiation.

- \*BAYLON (C.) et FABRE (P.). *Initiation à la linguistique*. Paris, F. Nathan. A paraître.
- \*PERROT (J.), *La linguistique*. Paris, 1953 (Que sais-je?).
- \*LEROY (M.), *Les grands courants de la linguistique moderne*. Bruxelles et Paris, 1963.
- \*MOUNIN (G.), *Histoire de la linguistique, des origines au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1967.
- \*MOUNIN (G.), *La linguistique du XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1968.
- \*\*MALMBERG (B.), *Les nouvelles tendances de la linguistique*. Paris, 1966 (traduit du suédois; original publié en 1962).
- BUYSENS (E.), *La communication et l'articulation linguistique*. Paris et Bruxelles, 1967.
- LEPSCHY (G. C.), *La linguistique structurale*. Paris, 1968 (traduit de *La linguistica strutturale*, Turin, 1966).
- \*\*LYONS (J.), *Linguistique générale, introduction à la linguistique théorique*. Paris, 1970 (original : Cambridge, 1968).
- \*\*MARTINET (A.), *La linguistique, guide alphabétique*, sous la direction d'André Martinet. Paris, 1969.

## 2. Ouvrages de synthèse.

- \*\*VENDRYES (J.), *Le langage*. Paris, 1923.  
\*\*SAPIR (E.), *Le langage*. Paris et Lausanne, 1960 (traduction de *Language*, Londres, 1921).  
\*\*HJELMSLEV (L.), *Le langage*. Paris, 1966 (traduction de *Sproget*, Copenhague, 1963).

## 3. Ouvrages exposant des doctrines ou illustrant des tendances.

- \*\*\*SAUSSURE (F. de), *Cours de linguistique générale*. Lausanne et Paris, 1916.  
BLOOMFIELD (L.), *Language*. New-York, 1933.  
\*\*TROUBETZKOY (N.), *Principes de phonologie*. Paris, 1949 (traduction de *Grundzüge der Phonologie*, Prague, 1939).  
JAKOBSON (R.), *Essais de linguistique générale*. Paris, 1963 (traduction de onze articles en diverses langues).  
\*\*\*MARTINET (A.), *Éléments de linguistique générale*. Paris, 1961.  
\*\*MARTINET (A.), *Economie des changements phonétiques*. Berne, 1955.  
\*\*MARTINET (A.), *La linguistique synchronique*. Paris, 1965.  
\*\*\*BENVENISTE (E.), *Problèmes de linguistique générale*. Paris, 1966.  
\*\*MEILLET (A.), *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris, 1938; rééd. 1948.

## II. LINGUISTIQUE INDO-EUROPÉENNE

### 1. Sur l'indo-européen en général.

VENDRYES (J.) et BENVENISTE (E.), *Langues indo-européennes*, dans *Les langues du monde*, sous la direction de A. MEILLET et M. COHEN. Paris, 1924; 2<sup>e</sup> éd. 1952.

J. HAUDRY, *L'indo-européen*, Paris, 1979.

MANESSY-GUITTON (J.), *L'indo-européen*, dans *Le langage*, publié sous la direction de A. MARTINET. Paris, 1968 (Encyclopédie de la Pléiade).

\*\*DEVOTO (G.), *Origini indoeuropee*. Florence, 1962.

BENVENISTE (E.), *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2 vol., Paris 1969.

### 2. Sur la linguistique comparée des langues indo-européennes.

\*\*MEILLET (A.), *La méthode comparative en linguistique historique*. Oslo, 1925.  
BUYSENS (E.), *Linguistique historique*. Paris et Bruxelles, 1965.

\*\*MEILLET (A.), *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. Paris, 8<sup>e</sup> éd., 1937.

\*\*MEILLET (A.), *Les dialectes indo-européens*. Paris, rééd. 1950.  
(COLLECTIF), *Ancient Indo-European Dialects*. Berkeley-Los Angeles, 1966.

\*\*BRUGMANN (K.) et DELBRÜCK (B.), *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Strasbourg, 1897-1916.

BRUGMANN (K.), *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*. Paris, 1905 (traduit par R. GAUTHIOT).

HIRT (H.), *Indogermanische Grammatik*, Heidelberg, 1921-1927.

\*\*KURYLOWICZ (J.), *Études indo-européennes*. Cracovie, 1935.

\*\*KURYLOWICZ (J.), *L'accentuation des langues indo-européennes*. Cracovie, 1952.

\*\*KURYLOWICZ (J.), *L'apophonie en indo-européen*. Wrocław, 1956.

KURYLOWICZ (J.), *The inflexional categories of Indo-European*. Heidelberg, 1964.

\*\*BENVENISTE (E.), *Origines de la formation des noms en indo-européen*. Paris, 1935.

\*\*BENVENISTE (E.), *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*. Paris, 1948.

BENVENISTE (E.), *Hittite et indo-européen*. Paris, 1962.

\*SZEMERENYI (O.), *Syncope in Greek and Indo-European*. Naples, 1964.

SZEMERENYI (O.), *Studies in the indo-European system of numerals*. Heidelberg, 1960.

\*\*WATKINS (C.), *Evidence in Italic*, dans *Evidence for laryngeals*, edited by W. Winter, La Haye, 1965.

\*\*WATKINS (C.), *Indo-European origins of the Celtic verb*, I. Dublin, 1962.

HAHN (E. A.), *Subjunctive and optative: their origin as futures*. New-York, 1953.

\*\*GONDA (J.), *The character of the indo-European moods*. Wiesbaden, 1956.

### 3. Sur la grammaire comparée des langues grecque et latine.

\*\*\*MEILLET (A.) et VENDRYES (J.), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*. 2<sup>e</sup> éd. Paris, 1948.

\*\*BUCK (C.D.), *A comparative grammar of Greek and Latin*. 7<sup>e</sup> tirage, Chicago, 1959.

## III. LINGUISTIQUE ITALIQUE ET LATINE

### 1. Sur les dialectes italiques autres que le latin.

\*\*BUCK (C.D.), *A grammar of Oscan and Umbrian*. 2<sup>e</sup> tirage, Boston, 1928.

\*\*BOTTIGLIONI (G.), *Manuale dei dialetti italiani*. Bologne, 1954.  
PISANI (V.), *Le lingue dell'Italia antica oltre il latino*. Turin, 1953.

\*\*VETTER (E.), *Handbuch der italischen Dialekte*. Heidelberg, 1953.

### 2. Sur la langue latine.

\*\*ERNOUT (A.), *Recueil de textes latins archaïques*. Paris, 1916; dernier tirage, 1957.

PISANI (V.), *Testi latini arcaici e volgari*. Turin, 2<sup>e</sup> éd. 1960.

- \*\*\*MEILLET (A.), *Esquisse d'une histoire de la langue latine*. Paris, 6<sup>e</sup> éd. 1952 (avec bibliographie réunie par J. PERROT).
- \*\*DEVOTO (G.), *Storia della lingua di Roma*. Bologne, 1940.
- PISANI (V.), *Storia della lingua latina*, I. Turin, 1962.
- STOLZ (F.) et DEBRUNNER (A.), *Geschichte der lateinischen Sprache*. Berlin, 4<sup>e</sup> éd., 1966.
- \*COLLART (J.), *Histoire de la langue latine*. Paris, 1967 (Que sais-je?).
- \*COLLART (J.), *Grammaire du latin*. Paris, 1966 (Que sais-je?).
- \*\*LEUMANN (M.), HOFMANN (J. B.), SZANTYR (A.), *Lateinische Grammatik*. Munich, 1963.
- \*\*GRAMMONT (M.), *Traité de phonétique*. Paris, 1933.
- \*\*\*NIEDERMANN (M.), *Précis de phonétique historique du latin*. Paris, 4<sup>e</sup> éd., 1959.
- \*JURET (A.), *Manuel de phonétique latine*. Paris, 1921.
- \*KENT (R. G.), *The sounds of latin*. Baltimore, 1931.
- VENDRYES (J.), *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*. Paris, 1902.
- GRAUR (A.), *Les consonnes géminées en latin*. Paris, 1929.
- \*\*\*ERNOU (A.), *Morphologie historique du latin*. Paris, 3<sup>e</sup> éd. 1953.
- \*KENT (R.G.), *The forms of latin*. Baltimore, 1946.
- MEILLET (A.), *De quelques innovations de la déclinaison latine*. Paris, 1906.
- PEDERSEN (H.), *La cinquième déclinaison latine*. Copenhague, 1926.
- \*\*BADER (F.), *La formation des composés nominaux en latin*. Paris, 1962.
- \*\*PERROT (J.), *Les dérivés latins en -men et -mentum*. Paris, 1961.
- \*\*MIGNOT (X.), *Les verbes dénominatifs latins*. Paris 1969.
- ERNOU (A.), *Philologica*. Paris, 1946.
- ERNOU (A.), *Philologica II*. Paris, 1957.
- ERNOU (A.), *Philologica III*. Paris, 1965.
- \*PERRET (J.), *Le verbe latin*. Paris (C.D.U.), 1956.
- \*\*ERNOU (A.), *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*. Paris, 2<sup>e</sup> éd. 1928.
- GRADENWITZ (O.), *Laterculi uocum latinarum*. Leipzig, 1904. N.B. Cet ouvrage, dont la 2<sup>e</sup> partie consiste en une liste, par ordre alphabétique des finales, des mots latins connus aux différentes périodes de la latinité (dictionnaire inverse des mots latins), demeure, malgré son âge et sa conception, précieux pour les études de suffixes et d'effets analogiques.
- \*\*\*ERNOU (A.) et MEILLET (A.), *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. 4<sup>e</sup> éd. Paris, 1960.
- \*\*WALDE (A.), *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg, 3<sup>e</sup> éd. 1938, revue et augmentée par J.B. HOFMANN.

## INDEX DES MOTS GRECS

- ἀγαθός, -ή, 135.  
 ἄγγελος, -ου, 76.  
 Ἀθήναι, -ορος, 181.  
 ἀγορητός, -ύος, 355.  
 ἄγρος, -ου, 95; 150; ἄγρον, 160.  
 ἄγχι, 76.  
 ἀγχόνη, -ης, 167.  
 ἄγχω, -ειν, 53; 287.  
 ἄγω, -ειν, 62; 65; 95; 105; ἀκτός, 65; 105; 351.  
 ἄδε (adv.), 238.  
 ἀδελφός, -ή, 16.  
 ἀδῆν, -ένοσ, 55; 75.  
 ἀημι, -ῆναι, 65.  
 αἰέν (ion.), αἰέσ (dor.), 273.  
 αἶθω, -ειν, 108.  
 αἰτιατική (πτῶσις), 138.  
 ἄκρος, -ᾶ, 95; 192; 193.  
 ἀλδήσκω, -ειν, 288.  
 ἄλέω, -ῶ, 315.  
 (ἀλήθειᾶ, -ᾶς), ἀλήθειᾶν, 168.  
 ἄλλοδαπός, -ή, 75.  
 ἄλλομαι, -εσθαι, 296.  
 ἄλλος, -η, 95; ἄλλος τις, 237; ἄλλο, 237.  
 ἀλλότριος, -α, 193.  
 ἀμαλδύω, 73.  
 ἀμέλω, -ειν, 65.  
 ἀμπεπαλῶν (part. aor. hom.), 305.  
 ἀμφίς, 251; 253.  
 ἀμφορεύς, 27.  
 ἀμφω, 242.  
 ἀναφορικαί (ἀντωνυμιαί), 217.  
 ἀνδράποδον, -ου, 134.  
 ἀνδρεία, -ας, 122.  
 ἀνδρεῖος, -α, 122.  
 ἀνεμόεις, -εσσα, 155; 254.  
 ἄνεμος, -ου, 124; 125; 151.  
 ἀνθρωπος, -ου, 135.  
 ἀντί, 65.  
 ἀντωνυμιαί, -ῶν, 118; 217.  
 ἄνωμι, 288; ἀνύτω, 288; ἀνύω, 288.  
 ἀόριστος, -η, 217.  
 ἀπαρέμφατος (ἔργλισις), 340.  
 ἄπιος, -ου, 15.  
 ἀποφατική, 269.  
 ἀραρίσκω, -ειν, 191.  
 ἀργός, -η, 65.  
 ἄργυρος, -ου, 65.  
 ἀρετή, -ῆς, 347.  
 ἄριστος, -η, 347.  
 ἄριστος, -ου, 51; 73.  
 ἄροτρον, -ου, 151; 156.  
 ἄσσα (neutre pl.), att. ἄττα, 230.  
 ἀστικός, -ή, 157.  
 ἄστυ, -έως, 198; ἄσται, 200.  
 αὐξάνω, -ειν, 109.  
 ἄφετος, -ου, 293.  
 βαίνω, -ειν, 55; 258; 296; βήσομαι, 258; βατός, 75; 86.  
 βάλανος, -ου, 55.  
 βάλλω, -ειν, ἔβαλον, 294; 295.  
 βάραθρον, -ου, 54.  
 βαρύς 55; 192; βαρεῖα, 135.  
 βασιλεία, -ας, 153.  
 βασιλεύς, -ῆος, 189; βασιλεῖ, 200.  
 (βάσις, -εως), βάσιν, 197.  
 βιβρώσκω, -ειν, 55.  
 βίος, -ου, 55.  
 βόρα, -ας, 55.  
 βούς, 55; 204; βῶν (acc. dor.), 107; βός, 204.  
 βραχύς, -εῖα, 192; βραχύτερος, 210.

(μ)βροτός, -οῦ (έολ.), 73; 349.  
βρωτός, -ύος, 195.  
γάλα, -ακτος, 68; 183.  
γαλώως>γαλώς, 16; 174; 182.  
γένεθλον, 54.  
γενέτωρ, -τορος, 14; 61; 68; 125; 126;  
127; 350.  
γενική (πτῶσις), 138.  
γένος, 16; 66; 174; 183; 273; 325;  
358; γένεος, γένους, 98.  
γηράσκω, -ειν, 290.  
γίγνομαι, -εσθαι, 95; 261; 285; γεγένη-  
μαι, 292.  
γιγνώσκω, -ειν, 128; 290.  
(γλυκός, -εῖα), γλυκύ, 198.  
γνήσιος -α, 127.  
γόνυ, 126; 127; 195; 198; 199.  
γυνίδιον, -ου, 134.  
δαήμεναι, ἐδάην, 290.  
δαήρ (hom.), 16.  
δαίμων, -ονος; δαίμων, 182.  
δάκρυμα, 58.  
δαμάω>-ῶ, 90; δαμάτος, 356.  
δάμναμι, 76; 90; 126; δάμναμεν, 66.  
δαπάνη, -ης, 152.  
δαίκνυμι, 108; 284; 287; δαίξω, 329;  
330; ἔδειξα, 309.  
δεικτικάί (ἀντωνομῖαι), 217.  
δέκα, 75; 151; 245; δέκα (arc.), 75.  
δέκατος, -η, 154; 212; 250; 252; 347.  
δέκομαι, 290; δέκτο, 350.  
δέμω, -ειν, 126.  
δεξιτερος, -ᾱ, 151.  
δεσπότης, -ου, 126.  
διδάσκω, 290.  
δίδωμι, δίδομεν, 61; 62; 66; 258; 282;  
286; 349; δίδομαι, 258; δοτός, 61;  
66; ἔδομεν, δοτός, 67; δέδομεν, δέδοτε,  
276; 303; διδοίης, 323.  
Διφειθεμῖς (cypg.), 184; 204.  
δική, -ῆς, 95; 129; 298.  
δῖς, 253.  
δῶμος, -ου, 126; 216.  
δόξα, -ης, 94; δόξαν, 168; δόξα, 108.  
δόσις, -εως, 191.  
δοτήρ, -τήρος, 176.  
δοτική, 138.  
δουλόω > -ῶ, -οῦν, 294.  
δραχμή, -ῆς, 27.  
\*δουφάνω, δουφάνοι, δουφάναι, 67.  
δυνατός, -η, 348.

δύω (hom.), δυό (att.), 242.  
δῶ (particule), 239.  
δῶρον, -ου, 64; 161; δῶρα, 164.  
δώτωρ, -τορος, 88; 176.  
(F)ξ (hom.), 69; 220; 221; (F)οί, 222.  
ἔαρ, -αρος, 59; 348.  
ἔδομος, -η, 249; 250; 251.  
ἐγκλίσεις, 269.  
ἐγώ, 104; 220; ἐγών, 220; ἐμέ, με, 104;  
221; ἐμοί, μοι, 160; 222; μετο, μεο,  
μου, μου. 222; ἡμεῖς, 223.  
ἐδητύς, -ύος, 195; 341; 355.  
ἔδμεναι, 282; 359; ἔδομαι, 271; 329.  
ἔζομαι, -εσθαι, 285.  
(ἐθέλω, -ειν), ἐθέλεσκε, 290.  
εἶδος, -ους, 85; 349.  
εἴκοσι, dor. Fικατι, 71; 239; 246.  
εἶμα, -ατος, 69.  
εἶμι, 282; ἔστι, 61; 127; 326; εἶμεν, 64;  
ἔστε, 95; εἰσι, dor. ἐντι, 61; ἦς (impft,  
3e sing. dor), 326; εἶην, εἶης, εἶτε,  
εἶεν, 63; 321; 322; ὦν, ἑών, οὔσα,  
ἔασσα (arc.), ἔασσα (crgt.), 342.  
εἶμι, 71; 108; 283; 342; ἔμεν, ἔομεν, 320.  
εἰνατέρες, 16.  
εἶπον, 267; 268; εἶπειν, 305; εἶπέμεν,  
-μεναι, 277; 339; 358; 359.  
εἶρηκα, 268.  
εἶς, 242; 248; μιά, ἐν. 242.  
ἐκατόν, 75; 248.  
ἐκεῖ, 111; 162.  
ἐκεῖνος, 233; 234.  
ἐκτος, 250.  
(ἐκυρός -ου), ἐκυρῶ, 98.  
ἐλαφρός, -ά, 57.  
ἐλαχύς, -εῖα, 192.  
ἐλδομαι, 126.  
ἐλεητός, -ύος, 355.  
ἐλεύθερος, -α, 53; 65; 110; 151.  
ἐλπῖς, -ίδος, 69.  
ἐλπομαι, 126; 127.  
ἐν, arc, ἐν, 75.  
ἐνδοι (dor.), 162; 238  
ἐνέργεια; -ας, 258.  
ἐνισπεῖν, 305.  
ἐννέα, 75; 95.  
ἐνος, 58; ἐνη, 64; 196.  
ἐνότης, -ητος, 242.  
ἐντός, 97; 152; 213.  
ἔΞ, 69; 244.  
ἔΞοι (adv.), 238.  
ἔΞωτικός, 157.  
ἐός, ἐόν, (F)όν, 224.

ἐπομαι, 58; 62; 261; ἐπεται, 56; ἐπου,  
104; ἐπόμενον, 341.  
ἐπητύς, -ύος, 355.  
ἐπτά, 14; 58; 151; 244; 249.  
ἐργον, -ου, 125.  
ἐρεύθω, 110.  
ἐρπω, -ειν, 126; 127.  
ἐρυθρός, -ά, 53; 65; 73; 110; 125; 151.  
ἐρχομαι, 126; ἐλθέτως (cypg.), 335.  
ἐρωτηματικάί (ἀντωνομῖαι), 217.  
ἔσπερος, -ου, 150.  
εὐδαίμων, -ονος, 344.  
εὐδα, 126.  
εὐθεῖα (πτῶσις), 138.  
εὐκτική (ἐργλῖσις), 269.  
Εὐριπίδιον, -ου, 134.  
εὐχομαι, 70; 292.  
εὖω, -ειν, 95; 110; 284; 312.  
ἔχω, -ειν, 285; στήσω, 292.  
(F)έχω « ueho », pamph. Fεχέτω, 95.  
Ζεύγνυμι, 286; 287.  
Ζεύγος, -ους, 286.  
Ζεύς, 127; 129; 204; Ζεῦ, 197; Ζήν, 107;  
182; 197; 204; Διός, 129; 204.  
ζῆν, 55.  
Ζυγόν, -οῦ, 71; 95.  
ζωός, -όν, 64.  
ζῆ, 210.  
ἡγεμών, 88; 158; 181; 273; 341; ἡγεμόνα,  
88.  
ἡδύς, ἀδύς, 69; 192; 193; ἀδεῖα, 193.  
ἦθος, -ους, 69.  
ἡκανός, -ή, 305.  
ἡμέρα, ἀμέρα, 94; 168; ἡμέραν, ἡμέρας,  
168; ἡμέραι, -ρά, 169; ἡμέραι (nom.  
pl.), 170; ἡμεράων, 171.  
ἡπαρ, 71; 73; 130; ἡπατος, 130.  
θεινώ, -ειν, 57; 288; πεφνεῖν, 307.  
θεός, -οῦ, 47.  
θερμός, -ή, 57; 151.  
(\*θέρομαι), θέρεσθαι, 151.  
θέρως, -ους, 57.  
θέσις, -εως, 191.  
θῆλυς, -εῖα, 53.  
θῆσθαι, \*θημένᾱ, 53; 340.  
θνήσκω, θανοῦμαι, 258.  
θυγατήρ, -τρῶς, 16.  
θύος, -ους, 175.  
θύρα, -ας, 53.

λυ (anaphor.), 225; 231.  
Ἴζω, -ειν, 59; 104; 285.  
ἴημι, 293; ἴηκα, 293; 295; 304; εἶμεν, 295;  
304.  
ἴππος, -ου, 50; 56; 69; 135.  
(F)Ἴς, (F) Ἴν, 197.  
Ἰσάμι, Ἰσάμεν, 61; 62; 63; 66; 86; 128;  
281; 285; Ἰσάμεν, 303; Ἰσταίης, 112;  
323; σταός, 58; στατός; 66; 350.  
Ἰσχω, -ειν, 285.  
(κακός), κάκιστος, 213.  
καλώς, 163.  
κάπρος, -ου, 150.  
κασίγνητος, 61; 68; 127; 348.  
καχάζω, -ειν, 52.  
(κείρω), ἐκάρην, 90.  
κέρως, 59.  
κῆρ, 183.  
κλαγγή, -ῆς, 287.  
κλήτω, -ειν, 288.  
κλητική (πτῶσις), 138.  
κλυτός, 348.  
κόνις, 98.  
κόρυς, 195.  
κράνιον, -ου, 59.  
κρησέρα, -ας, 288.  
κριτός, 349.  
κύκλωψ, 179.  
(κυών), κυνός, 90; κυνῶν, 203.  
κάπη, -ης, 64; 66.  
(λαγχάνω, -ειν), λέλαχον, 305.  
λαϊός, -α, 108.  
(λανθάνω, -ειν), λέλαθον, 305; λέλαθα,  
293; 316.  
λέβινθος, -ου, 56.  
λέγω, 73; 95; 268; 273; λέγομεν, 273;  
λέγομεν, 273; 283; 320; λέγουσι, 283;  
ἐλέγου, 278; λέγετε, λεγέτω, 335;  
λέγης, 88; λέγωμεν, λέγητε, λέγωσι,  
332; λέγομι, 324; λέγειν, 174; 358;  
341; λέγων, 180; λέγουσα, 64; λεκτός,  
351; λεκτέος, 355 : voir aussi εἶπειν,  
εἶρηκα.  
λείπω, 50; 73; 128; εἶπον, 129; 305;  
λέλοιπα, 56; 110; 302; λείπων, λιπών,  
61; 95.  
λείχω, -ειν, 53; 287.  
λευκός, -ή, 110.  
λήν (inf. dor.), 126.  
(Λητώ), Λητοῖ, 197.

(λόγος, -ου), λόγαι, λόγῳ, 88; 108; 162; λόγοι, 111; 163; λόγων, 164.  
(λύω), λύσω, 270; 329; ἐλύετο, -οντο, 279; ἐλύθη, 292; λύσεια, 325; λύσαι, 360; λύοντα, 341; λυόμενος, 277; λύσαντα, λυθέντα, 341; λευκός, 273; λέλυκτα, -οντα, 341.

μαίνομαι, 261; 291; ἐμάνην, 292; 293.  
μακρός, -ᾶ, 151.  
μαλθακός, -ή, 73.  
(μαθάνω), ἔμαθον, 305.  
(μάντις, -ιος), μάντι, 197.  
μέγας, 71; 86; μέζω, 210; μέγιστος, 212; 213.  
μείγνυμι, 351.  
(μείρομαι), ἔμμορε, 59.  
μείων, 212; 287.  
μέλι, 74; μέλιτος, 74; 176.  
μέμονα, 267; 302; 303; μέμαμεν, 302; μεμάτα, 334; μεμαότα, 347.  
μένω, -ειν, 293.  
μεσότῃ, -ητος, 258.  
μέσσοις, -η, 53; 71.  
μετοχή, 340.  
μήδομαι, 261.  
(μῆν, -ός), μηνῶν, 203.  
μήτηρ, μάτηρ, 14; 16; 76.  
μιν, 225.  
μινύθω, -ειν, 212; 288.  
μύρμηξ, 81.

ναίχι, 236.  
ναῦς, 100, 190; νεώς, 190.  
ναύτας, 168.  
ναίφει, 284; 287.  
νέος, -ᾶ, 76; 95.  
νεῦμα, 134.  
νεῦσις, 134.  
νεφέλη, -ης, 53.  
νιν (dor.), 225.  
νίφα (acc.), 57.  
νόμος, -ου, 32; 130.  
νομός, -ου, 32; 130.  
νύκτωρ, 153.  
νύξ, νυκτός, 190.  
νυός, -οῦ, 59.

ὀ, ἦ, 233; τόν, τήν, 233; τοῖο, 229; τῶ  
163; οἶ, 163.  
ὄγδοος, -η, 246; 249; 250.  
ὄδε, ἤδε, 233; 234.  
ὄδος, -ου, 105; 284.

ὄδους, ion. ὄδῶν, eol. ἔδων, 180; 343; ὄδόντος, 190.

ὄδωδα, 58.  
(F)οἶδα, 62; 85; 86; 109; 268; 275; 302; οἶσθα, 50; 52; 275; οἶδε, 275; 276; ἴδμεν, ἴσμεν, 302; εἰδέναι, 339; 341; 358; 359; ἔ(F)ιδον, εἶδον, 129; 305; ἴδῶν, 85; 86.  
(F)οἰκία, -ας, 152; 153.  
(F)οἰκοί, 111; 162.  
οἰκονδε, 239.  
(F)οἰκος, 109.  
οἶνη, -ης, 242.  
(F)οἶνος, 109.  
ὄφις, οἶς, 95; 189; 190; 196; 199; 202; οἶός, 189; 199.  
οἶος, 109; 242.  
ὄκτω, 95; 245; 249; 250.  
ὄλεθρος, -ου, 281.  
(ὄλλυμι), ὄλω, 281.  
ὄμαλός, -ή, 95; 192; 193; 253.  
ὄμβρος, 190.  
ὄμηλικός, -ᾶλικός, 194.  
ὄνασις, 65.  
ὄνε (thess.), 233; 234.  
ὄνινάμι, ὄνάσω, 65.  
ὄνομαστική (πτῶσις), 138.  
ὄνομα, -ατος, ὄνόματα, 118.  
ὄποι, 238.  
ὄπει (crétois), 239.  
ὄπόσος, -η, 239.  
ὄρέγω, -ειν, 65; 73; ὄρεκτός, 351.  
ὄρστερος, -α, 192.  
(ὄρος, -ους), ὄρεσφι, 238.  
ὄριστική (ἔγγελισις), 269.  
(ὄρνις), ὄρνιν, att. ὄρνιθα, dor. ὄρνιχα, 36.  
(ὄρνυμι), ὄρνυσι, 63.  
ὄς, ἦ, ὄ, 226; 231.  
ὄστεον, -οῦ, 63; 65.  
ὄστις, ὄτι, ἄσσα, ἄττα, 230.  
ὄτε, 233.  
ὄυθα, -ατος, 53; 110; 175.  
(ὄυς), ὄτός, 190.  
ὄυτος, 234; οὔτοσί, 228; 272; τουτονί, 228.  
ὄυτω, 163; οὔτως, 253.  
(F)ὄχος, -ου, 27; 53; 69.

πάθος, -ους, 258.  
παιδάριον, -ου, 134.  
παῖδιον, -ου, 134.  
παῖς, παιδός, 87.  
πατήρ, 14; 16; 88; 147; 181; 182; πάτερ,

147; 182; πατέρα, 88; 183; πατρός, 47; 147; 183; πατέρες, 185.  
παῦρος, -ᾶ, 87; 109.  
πέδον, -ου, 134.  
πεῖ (dor.), 152.  
πειθῶ, -οῦς, 197.  
πειθῶ, -ειν, 71; 108; 125; 128; 284; πιθῆσω, 292; ἐπιθόμην, 305; πέποιθα, 86, 109; 267; πεπιθεῖν, 305; πεπιθῶν, 86; 305.  
πέκτω, -ειν, 288.  
πέκω, -ειν, 288.  
πελανός, -οῦ, 152.  
πέλομαι, -εσθαι, 56; 349.  
πέμπτος, -η, 250.  
πένομαι, 261.  
πέντε, 14; 244.  
πέπρωται, 90; πορόντες, 90; 342  
πέπω, -ειν, 244.  
πέσσα, -ειν, 284.  
πετάννυμι, 293.  
πέτομαι, 126.  
πέτταρες (beot.), 243; voir τέτταρες.  
πεύθομαι, 128.  
πεφνεῖν, 307; voir θείνω.  
πῆ (dor.), 163.  
πήγνυμι, ἐπάγην, 105; 304; πέπηγα, 303; 349.  
πίμπλημι, 152; 281; πίμπλάμεν, 281.  
πίνω, πῖθι, πέπωκα, 66; πίομαι, 271; 329.  
(πίπτω), πεσοῦμαι, 126.  
πίστις, -εως, 191; 341.  
πίτναμι, 287.  
πίτνω, 287.  
πίτυς, 15.  
πλάγαι (πτῶσις), 138.  
Πλάτων, -ωνος, 177.  
πλεῖν (adv.), 212.  
πλέκω, -ειν, 128; 179; 288.  
πλήθος, -ους, 128.  
πληρής, -ές, 128.  
ποδαπός, -ή, 75.  
ποῖ, 238.  
ποίημα, 134.  
ποίησις, 134; 178; 191; 358.  
ποιμήν, -ένος, 177; 181; 273; 341.  
ποινή, -ῆς, 109.  
ποῖος, -ᾶ, 229.  
πόλις, 89; πόλι (voc.), 197; πόλεως, πόλιος, 189; 199; πόλη, πόλει, 200; πόλεις, 71; 201.  
πολίτης, πολίτα, 168.  
πολιτικός, 97,

πολύς, 128; 212; πλείω, 212.  
πορόντες, 90; 342; voir πέπρωται.  
πόσις, 126; 355.  
πόσος, -η, 239.  
πότερος, -ᾶ, 56; 151; 211; 227.  
(πούς, ποδός), πόδα, 127.  
(πράττω), ἐπράχθη, 292.  
(πρέσβυς), πρέσβυ (voc.), 197; πρέσβεις, 201.  
πρίν, 213; 251.  
πρόμος, -η, 251.  
προσωπικαί (άντωνυμιαί), 217.  
πρώτος, -η, 250.  
πτῆσσω, 293.  
πτῶσις, -εως, 137.  
πῦρ, 66; 134.  
πῶμα, -ατος, 63; 66.  
ρέω, 125; 126.  
ρήμα, -ατος, ῥήματα, 118.  
ρίγγω > -ῶ, ῥριγα, 59.  
ρίγος, -ους, 59.  
ρίζα, -ης, 125.  
ρά(F)ος, 88; 348.  
Σικελία, 97.  
Σικέλος, 97.  
σκαί(F)ός, 108.  
σός, τέος, 224.  
σπένδω, 58; σπένδομαι, 292.  
στάσις, -εως, στάσιν, 192.  
σταχύς, -ύος, 189.  
στέγω, -ειν, 52.  
στίγμα, -ατος, 287.  
στίζω, 287.  
στόρνυμι, -νυσι, 287; στρωτός, 67; 288; 314.  
Στράβων, 177.  
στρώννυμι, στρωτός, voir στόρνυμι.  
σύ, 104; 221; dor. τύ, τῆνη, τε, 221; σέ, 221; σοῦ, σοι, τοι, 222; ὑμεῖς, 223.  
σῦκον, -ου, 15.  
σύνθετος, -η, 14; 53.  
σφυρόν, -οῦ, 52.  
σχίζω, -ειν, 52; 58.  
ταῦρος, -ου, 109; 150.  
ταυτᾶ (adv. dor.), 238.  
τε (particule), 227.  
τέγω, 287.  
τεῖνω, 86; 288; τέταμαι, 303; τατός, 75; 86.  
τείχος, -ους, 53; 95; 128.  
τελαμών, -ᾶνος, 66; 68; 288.  
τέμνω, 292.  
τέος, 224; voir σός.

τεσσαρακοστός, 252.  
 τέσσερες, 56; 243, voir τέτταρες.  
 τεταγών, 276; 305; 323; 349.  
 τέταρτος, -η, 250.  
 τέτορες, 186; 243; voir τέτταρες.  
 τέτταρες, 14; 243.  
 τηλικός, τᾶλικός, 194.  
 τίθημι, 53; 61; 62; 66; 129; 258; 273;  
 286; τίθεμεν, 61; 62; 66; 129; τίθεμαι,  
 129; 258; τίθηκα, ἔθεμεν, 14; 37; 53;  
 63; 294; 304; 313; τιθέναι, 152; θετός,  
 350.  
 τιμάω > -ῶ, 294; 296; τιμᾶς, 323.  
 τίπτει (hom.), 56; 227.  
 τις, 56; 225; 226; 227; τι[δ], 226; 228.  
 (τίτηρημι), ἔτρησα, 315; τρητός, 315.  
 τλατός, τλητός, 68; ἔτλαν, ἔτλην, 348;  
 τέτλατε, 303.  
 τόμος, -ου, 32; 130.  
 τομός, -οῦ, 32; 130.  
 τόνος, -ου, 86.  
 τόσος, -η, 239.  
 τράπεζα, -ης, 250.  
 τρεῖς, 14; 201; 243.  
 τρέμω, 311,  
 τρέπω, 292; 348.  
 τρέφω, 86; τέτροφα, 267; τέθραμμαι, 86.  
 τρέω, 311.  
 τριάκοντα, 245; 246.  
 τριακόσιοι, 248.  
 τριακοστός, -ή, 251.  
 τριβω, 315  
 τρίς, 251; 253.  
 τρίτος, -η, 212; 248; 250; 251.  
 τρόμος, 311.  
 τροφός, 86.  
 τύ (dor.), 221; τε (dor.), 221; voir σύ, σέ.  
 ὕδωρ, -ατος, 134.  
 ὕει (impers.), 263.  
 υἱ (adv. crétois), 239.  
 υἷς (crétois), 16; υἷνς, 202.  
 ὕπνος, -ου, 126; 152; 291.  
 ὑποτακτική (ἔγκλισις), 269.  
 ὕστατος, -η, 212.  
 φάσκω, -ειν, 289.

φάτις, 191.  
 φαῦλος, -η, 87.  
 φέρω, 52; 73; 95; 268; φέρουσι, 326;  
 ἔφερε, ἔφερον, 326; οἶσω, ἤνεγκον, 268;  
 φέρων, 344.  
 φεύγω, 295; πέφευγα, 307.  
 φῆγος, -ου, 15.  
 φημι, φᾶμι, 64; 281; φησι, 52; 61; 63;  
 φᾶμεν, 61; 281; ἔφατο, 261; φατός, 66.  
 φθινύθω, 288.  
 φθίνω, 288.  
 φιλέω > -ῶ, 293; 294.  
 φίλος, -η, 293.  
 φλέγω, 293.  
 φλύζω, 53; 55.  
 Φοίνικες, 109.  
 φόνος, -ου, 57.  
 φορέω > -ῶ, 292.  
 φόρος, -ου, 292.  
 φρατήρ, -ερος, 53.  
 φρατήρ, -ερος, 53.  
 (φύλαξ), φύλακος, 184; φύλακες, 185.  
 φυλή, 16; 203.  
 φύσις, -εως, 68.  
 (φύω), ἔφυν, 304; 313; πέφυκα, 52;  
 πεφυκώς, 119; φυτός, 68; 95.  
 φωνή, -ῆς, 64.  
 φώρ, 104.  
 (χάζομαι), κεκάδοντο, 305.  
 (χαίρω), χαίρει, 53; ἔχαρην, 292; χαρτός,  
 51; 297.  
 χάμαι, 52.  
 χετή, 53.  
 χειμερινός, -η, 81; 153.  
 χειμέριος, -α, 153.  
 χειμέρος, -α, 153.  
 χειμών, 53.  
 χέ(F)ω, 53; 70; 86; 110; χυτός, 51;  
 86.  
 χήν, 53.  
 χθαμαλός, -ή, 52; 192.  
 χθές, 52; 60.  
 χθών, -ονός, 52; 134; 149; 181.  
 χο(F)ή, 86.  
 χολή, -ῆς, 53.  
 χύτρα, -ας, 95.

## INDEX DES MOTS DE LANGUES ITALIQUES AUTRES QUE LE LATIN

Abréviations : fal. = falisque.  
 om. = ombrien.  
 os. = osque.  
 pél. = pelignien.  
 vén. = vénète.

os. *aeteis* (gén. sing.), 199; *aitiiium*  
 (gén. pl.), 202.  
 os. *aisusis* (dat. abl. pl.), 187.  
 om. *berus* (dat. abl. pl.), 203.  
 os. *brateis* (nom. pl.), 55; 68.  
 om. *búm* (acc. sing.), 107; 204.  
 fal. *carefo*, 332.  
 os. *castrid* (abl. sing.), 201.  
 os. *castrous* (gén. sing.), 199.  
 pél. *coisatens*, 108.  
 os. *deded*, 275.  
 os. *deicans*, 324.  
 os. *deivai* (dat. sing.), 169.  
 os. *deivaid* « *iuret* », 323; *deivast*  
 « *iurabit* », 330.  
 os. *deivinai* (dat. abl. pl.), 171.  
 os. *Diumpais* « *Nymphis* » (dat. pl.),  
 171.  
 os. *Diuvei* (dat. sing.), 184.  
 om. *dvei*, 132.  
 os. *edum* « *manger* », 358.  
 os. *eehiianasum* (gén. pl.), 171.  
 os. *egmazum* « *rerum* » (gén. pl.),  
 170.  
 os. *eisai* (loc. sing.), 169.  
 os. *eitvas* (gén. sing.), 168.  
 fal. *eqo*, 220.  
 om. *erom* « *être* », 352; 358.  
 om. *estu* « *isle* », 234.  
 om. *eturstamu* (impér.), 278.

os. *ezum* « *être* », 352; 358.  
 om. *façia* « *faciat* », 323.  
 os. *fakiiad* « *faciat* », 323; 324.  
 os. *famel*, 160.  
 os. *fefacid* (subj. pft.), 305; *fefacust*  
 (fut. ant.), 305.  
 os. *feihus* (nom. sing.), 95; *feihuss*  
 (acc. pl.), 164.  
 os. *fluusasiais* (dat. abl. pl.), 171.  
 fal. *foied* « *hodie* », 208; 235.  
 om. *frater* (nom. pl.), 186; *fratrom*  
 (gén. pl.), 187.  
 os. *fufans* « *erant* », 25; 327; 333; *fust*  
 « *erit* », 330; *furent* « *erunt* »,  
 330; *fusid* « *foret* », 324; 325; 326.  
 om. *hapinaf* (acc. pl.), 170; *hapi-*  
*narum* (gén. pl.), 171.  
 os. *herrins* « *caperent* », 324; 325.  
 os. *humuns* (nom. pl.), 186.  
 os. *húrtúí* (dat. sing.), 162.  
 om. *ife*, 238.  
 os. *iiv* « *ego* », 220.  
 os. *iusc* (nom. pl.), 163.  
 os. *kahad* « *capial* », 323.  
 om. *kapirus* (dat. abl. pl.), 188.  
 os. *kersnu* « *cena* », 25.  
 os. *kvaistur* « *quaestor* » (nom. sing.),  
 181; *kvaisturei* (dat. sing.), 184;  
*kvaistur*, (nom. pl.), 186.  
 os. *legis* (dat. abl. pl.), 187.

fal. *loifirta* (nom. sing.), 110.  
 fal. *loifirtato* « *libertatis* » (gén. sing.), 110.  
 vén. *louderobos* « *liberis* » (dat. pl.), 110; 187.  
 os. *loufir* « *libeat* », 278.  
 pé. *loufir* « *liber* » (nom. sing.), 110.  
 os. *luisarifs* (dat. abl. pl.); 203.  
 om. *mani* (abl. sing.), 201; *manf* (acc. pl.), 25.  
 os. *mediss* (nom. sing.), 25; *mediss* (nom. pl.), 186.  
 os. *mestu* « *medius* » (nom. sing.), 71; *mefiai* (loc. sing. fém.), 169.  
 om. *mehe* « *mihi* » (dat. sing.), 222.  
 vén. *mexo*, 220.  
 om. *mulu* « *multa* » (nom. fém. sing.), 168.  
 os. *Nvulanús* (nom. pl.), 163.  
 fal. *pafo*, *pipafo* « *bibam* » (fut.), 332.  
 os. *patir* (nom. sing.), 181; *paterei* (dat. sing.), 184.  
 om. *pelsans* « *pulsandus* », 345.  
 om. *pequo* (duel?), 132.  
 os. *petora* « *quattuor* », 243.  
 os. *pihaner* « *piandi* » (gén.), 345.  
 fal. *pipafo* (v. *pafo*), 285.  
 os. om. *pis* « *quis* », 227.  
 om. *poi* « *qui* » (nom. sing. masc.), 228.  
 om. *portaia* « *portet* », 323.  
 os. *praesentid* « *praesente* », 343; 344.  
 om. *prinuvalus* « *legati* » (nom. pl.), 163.  
 pé. *prismu* « *prima* » (nom. sing. fém.), 213; 251.  
 os. *prufatted* « *probavit* », 275.  
 os. *prufe* « *probe* », 25.  
 os. *pruffed* « *posuit* », 275.  
 om. *prumun* « *primum* », 251.  
 os. *puf*, 238.  
 om. *pufe*, 238.  
 os. *pui* « *qui* » (nom. sing.), 228; *pai* « *quae* » (nom. sing.), 228; *pus* « *qui* » (nom. pl.), 230; *pas*

« *quae* » (nom. pl.), 230; *paam* « *quam* » (acc. sing.), 168.  
 om. *punes* (gén. sing.), 199.  
 os. *putiiaad* « *portet* », 323.  
 os. *puturus pid* « *uterque* », 227.  
 om. *puz* « *ut* », 56.  
 os. *sakarafir* (impers.), 278.  
 os. *sakrannas* « *sacrandae* », 345.  
 os. *sakrasias* « *sacrariae* », 157.  
 os. *sakriss* (dat. abl. pl.), 203.  
 om. *scriftas* (nom. fém. pl.), 54; 170.  
 om. *semenies* « *semoniis* » (loc. pl.), 171.  
 om. *subocau*, *subocavu* « *subvocavit?* », 313.  
 os. *suam* « *suam* », 224.  
 om. *tafle* « *tabula* » (loc. sing.), 169.  
 om. *tefe* « *tibi* », 222.  
 om. *tekuries* « *decuriis* » (dat. abl. pl.), 171.  
 os. *tfei* « *tibi* », 222.  
 vén. *tolar*, *toler* « *fert* », 278.  
 om. *tolam* « *civilitatem* », 168; *totar*, *totas* (gén. sing.), 168; *tute* (dat. sing.), 169; *tuta* (abl. loc. sing.), 170.  
 os. *toutad* « *civitate* » (abl. loc. sing.), 170.  
 om. *trifous* « *tribus* » (gén. sing.), 199.  
 om. *tudero* (gén. pl.), 187; *tuderus* (dat. abl. pl.), 188.  
 os. *tui* « *duo* » (nom. pl.), 132.  
 os. *tuvai* « *tuae* » (dat. sing.), 224.  
 os. *upsannam* « *operandam* », 345.  
 pé. *upsaseter* « *operaretur* », 324.  
 om. *urtas* « *ortae* » (nom. pl.), 170.  
 om. *vaso* (gén. pl.), 187; *vasus* (dat. abl. pl.), 188.  
 om. *veiro* (duel?), 132.  
 om. *villaf* « *vitulas* » (acc. pl.), 170.  
 os. *viu* « *via* » (nom. sing.), 168; *viui* (loc. sing.), 169; *viass* (acc. pl.), 170.  
 om. *vufetes* (dat. abl. pl.), 70; 350.  
 fal. *zenaluo* « *senatús* » (gén. sing.), 199.  
 om. *zeref* « *sedens* », 343; 344.  
 os. *zicolom* « *dieculum* », 150.

## INDEX DES MOTS LATINS

*ab*, 84; *abs*, 251; 253.  
*abiēs*, -ēis, 180.  
*abiciō*, -ēre, 101.  
*(abiūrō, -āre)*, *abiūrāssit*, 330.  
*ablātivus*, 138.  
*abluō*, -ēre, 97; *ablūtus*, 351.  
*(abnuō, -ēre)*, *abnuītūrus*, 354.  
*absum*, *abesse*, 97; *absim*, 322; *absens*, 187; 343.  
*accēdō*, -ēre, 78.  
*(accipiō, -ēre)*, *accepsō*, 329; *accipiēm* (fut.), 332.  
*accūsātivus*, 138.  
*accūsō*, -āre, 110.  
*acēō*, -ēre, 290.  
*acer*, *acris*, 95; 103; 147; 192; 193; 197; *acerrimus*, 213.  
*acēscō*, -ēre, 290.  
*Achivl*, -ōrum, 27.  
*āctiō*, -ōnis, 351; 355.  
*āctor*, -ōris, 351.  
*āctūs*, -ūs, 355.  
*ad*, 58.  
*adāgium*, -i, 72.  
*adbibō*, -ēre, 78.  
*(addicō, -ēre)*, *addictus*, 98.  
*addō*, -ēre, 285; *adde*, 103; *adduim*, 322; *addam*, 322.  
*(addūcō, -ēre)*, *addūxi*, 309; *addūxerit*, 331; *adductus*, 99.  
*(adferō)*, *attulit*, 78.  
*adimō*, -ēre, *adēmi*, 311.  
*(adolēscō, -ēre)*, *adultus*, 98.  
*(adspectūs, -ūs)*, *adspectū* (dat.), 200.  
*arjuisse*, 58; 80.  
*atlingō*, *atlingō*, -ēre, 79; 98; *attinge* (fut.), 332; *attingat*, 323.

*adolēscens*, -ntis, *adolēscendum*, 187.  
*adolēscētulus*, 150.  
*adulterium*, -i, 157.  
*(adūrō, -ēre)*, *adūstus*, 99.  
*advena*, -ae, 166.  
*(adveniō, -ire)*, *advenat*, 323.  
*aedēs*, -ium, 108; 199; 202.  
*aedificium*, -i, 157.  
*Aemiliānus*, -i, 152.  
*Aeneadēs*, -um, 171.  
*aeneus*, -a, -um, 157.  
*aequālis*, -e, 194.  
*aequē*, 210.  
*aerumna*, -ae, 167.  
*aes*, *aeris*, 104; 107; *aere* (dat.), 184; *aerid* (abl.), 185.  
*aestimō*, -āre, 110.  
*aeternus*, -a, -um, 153.  
*aeuum*, -i, 153.  
*Africānus*, -i, 152.  
*agellus*, 150.  
*ager*, -grī, 95; 102; 103; 150; 160.  
*aggerō*, -ēre, 78.  
*agilis*, -e, 192.  
*agitō*, -āre, 298.  
*agmen*, -inis, 134; 177.  
*agō*, 62; 95; 125; 179; 284; *ēgī*, 106; 307; 310; *axim*, 322; 330;  
*agere*, 355; *agi*, 359; *āctus*, -a, -um, 47; 65; 105; 106; 134; 351.  
*agrestis*, -e, 192.  
*agricola*, -ae, 166; *agricolum* (gen. pl.), 171.  
*ahēnus*, -a, -um, 59; 104; 153.  
*aiō*, *ais*, 72.  
*(Alba, -ae)*, *Albā* (gen.), 169.  
*albēdō*, -inis, 178.

*albēō*, -ēre, 290; 293; 294.  
*albēscō*, -ēre, 290.  
*albidus*, -a, -um, 294.  
*albor*, -ōris, 175.  
*albus*, -a, -um, 293; 294.  
*alēscō*, -ēre, 288.  
*algeō*, -ēre, *alsi*, 310.  
*alicubi*, 56; 193; 238.  
*alicunde*, 239.  
*aliēnus*, -a, -um, 153.  
*alimonium*, -i, 158.  
*aliquandō*, 193.  
*aliquis*, *aliqua*, *aliquid*, 227; 237.  
*alis* (= *alius*), 160; 193; 295;  
*alid*, 160.  
*aliter*, 95; 160; 193.  
*alius*, -a, -ud, 58; 193; 227; 235;  
 237; 295.  
*almus*, -a, -um, 151; 245.  
*alō*, -ēre, 151; 154; 245; 284; 340;  
*alū*, *allus*, *alitus*, 316; 350.  
*altar*, -ris, 194; 198; *altāre*, 198.  
*alter*, 211; 235; *alterius*, 237; *alteri*,  
 237.  
*alteruter*, 237.  
*altrinsecus*, 239.  
*allus*, -a, -um, 74; 151; 164; 245.  
*alumnus*, -i, 154; 277; 340.  
*alvus*, -i, 149.  
*amabilis*, -e, 193.  
*amascō*, -ēre, 290.  
*ambiō*, -ire, 338; 339.  
*ambitiō*, -ōnis, 338; 339.  
*ambitūs*, -ūs, 338.  
*ambō*, 133; 242; 243.  
*(amica*, -ae), *amicābus* (dat. pl.),  
 172.  
*amicitia*, -ae, 206.  
*amicitiēs*, -ēi, 206.  
*amō*, 112; 274; 290; *amor*, 259;  
 260; *amāris*, 278; *amātur* (impers.)  
 264; *amābō*, 332; *amāssō*, 330;  
 331; *amābō*, 332; *amābar*, 327;  
 328; *amābant*, 25; *amāvī*, 24; 284;  
 312; *amāvistis*, 276; *amāsti*, 317;  
*amāveram*, 326; 333; *amāte*, 94;  
*amāto*, *amantō*, 271; 335; 336;  
*amem*, *amēs*, 64; 71; 112; 323;  
*amāminī*, 154; *amāssis*, 330;  
*amārem*, *amāvissem*, 324; *amāssēs*,  
 330; *amāre*, *amāri*, *amārier*, 357;  
 358; 359; 360; *amātum* (*iri*),  
 357; *amans*, 174; 180; 181; 187;

*amātus*, 337; 338; 339; 349; 354;  
 356; *amāfūrus*, 354; 357; *aman-*  
*us*, 337.  
*ampora*, -ae, 27.  
*ampulla*, -ae, 101.  
*anās*, -ātis, 53.  
*anceps*, *incipitem*, 174; *incipiit*, 185.  
*ancora*, -ae, 27.  
*angīna*, -ae, 167.  
*angō*, -ēre, 287.  
*angor*, -ōris, 157.  
*anguis*, -is, 190.  
*(anima)*, *animābus*, 172.  
*animal*, -is, 194; 198; *animāle*, 198.  
*animōsus*, -a, -um, 254.  
*animus*, -i, 124; 125; 151; *animi*  
*(loc.)*, 162.  
*Aniō*, -ēnis, 177; *Aniēn*, 177; *Aniō-*  
*nem*, 177.  
*annus*, -i, 192.  
*(h)anser*, -eris, 53.  
*ante*, 65; 71; 103; 139.  
*antēā*, 232.  
*Antemnāēs*, -um, 194.  
*(antestō)*, *antestāminō*, 335.  
*antistes*, -stitis, 179.  
*anulus*, 150.  
*(anus)*, *anuis* (gén. s.), 199.  
*anxius*, -a, -um, 157.  
*aper*, *apri*, 150.  
*aperiō*, 70; *aperiō*, 334; *aperui*,  
 316; *aperire*, 296.  
*apiō*, 291; *ēpi*, 307; *apius*, 349.  
*apis*, -is, 190; *apēs*, -is, 190.  
*apiscō*, -ēre, 391.  
*(Apollō)*, *Apolōnēs* (gen. s.), 184;  
*Apolonei*, *Apolonē* (dat. s.), 184.  
*appellō*, -āre, 46; *appellāssis*, 330.  
*appendīx*, -īcis, 179.  
*apud*, 58.  
*aqua*, -ae, 134; 166.  
*(Aquila*, ae), *Aquiliaes* (gen. s.), 169.  
*arātrum*, -i, 151; *arātrō*, 230.  
*arbiter*, -iri, 58; 80.  
*arbōs*, *arbor*, -ōris, 74; 98; 175;  
 181; *arbōrem*, 182; *arbōris*, 98;  
 99; 175; 182.  
*arca*, -ae, 73.  
*arcessō*, -ēre, 289.  
*arcuō*, -ītus, 351.  
*arcus*, -ūs, 195; *arcuis* (gén. s.),  
 199; *arcū*, 143; *arcubus*, 188;  
 203.

*ardeō*, -ēre, 294.  
*ardor*, -ōris, 175.  
*arduus*, -a, -um, 211.  
*areō*, -ēre, 294.  
*argentum*, -i, 65.  
*aridus*, -a, -um, 100; 155; 294.  
*ariēs*, -ētis, 180.  
*arma*, -ōrum, 192.  
*armārium*, -i, 158.  
*Arpinās*, -ālis, 158.  
*Arpinum*, -i, 194.  
*arripiō*, -ēre, 78.  
*ars*, *artis*, 102; 178; 191; 197;  
*artibus*, 203.  
*artificium*, -i, 157.  
*(artus)*, *artibus*, 203.  
*arvos*, -i, 156.  
*arx*, *arcis*, 82; *arcibus*, 203.  
*asiāticus*, -a, -um, 157.  
*asina*, -ae, *asinābus*, 243.  
*asperugō*, -inis, 179.  
*aspirō*, *adspirō*, -āre, 82.  
*asprēdō*, -inis, 178.  
*assentior*, -iri, 78.  
*(astutia*, -ae), *aastutieis* (abl. pl.),  
 172.  
*Atheniensis*, -e, 194.  
*atriēnsis*, -e, 194.  
*atrōx*, -ōx, 136; 179; *atrōci* (abl.  
 sing.), 185.  
*atla*, -ae, 84.  
*atlicissō*, -āre, 27.  
*auceps*, -cipis, 100; 101; *aucipum*,  
 100.  
*auctiō*, -ōnis, 178.  
*audācia*, -ae, 167.  
*audāx*, -āx, 136; 180; *audāci*, 185;  
*audācior*, 211, *audācissimus*, 213.  
*audeō*, -ēre, 100; 294; 297; *ausim*,  
 322; 330; *ausus*, 348.  
*(audiō)*, *audiō*, 334; *audiam*, -es,  
 332; 334; *audiēbam*, *audiēbam*,  
 328; *audiui*, 314; 317; *audistī*,  
 69; *audi*, 335; *audiam*, -ās, 323;  
 324; *audire*, 280; 343; 357; *audiri*,  
 357; *audientem*, 343; *auditus*, 154;  
 349; 354; *audītūrus*, 354.  
*auditōrium*, -i, 158.  
*augeō*, -ēre, 109.  
*augescō*, -ēre, 109.  
*augur*, -uris, 175.  
*augusteus*, -a, -um, 157.  
*aureus*, -a, -um, 157.

*aurifex*, -icis, 101.  
*auris*, -is, 190.  
*ausō*, -āre, 297.  
*auspex*, -icis, 102; 179; 180; 298.  
*auspicor*, -ārī, 298.  
*autumnus*, -lumpnus, -i, 81; 154.  
*auxiliō*, -ārī, /-āre, 262.  
*auxiliārius*, -a, -um, 158.  
*avāritia*, -ae, 206.  
*avārus*, -a, -um, 69.  
*aveō*, -ēre, 294.  
*avidus*, -a, -um, 100; 294.  
*avis*, -is, 190; *avī*, *ave*, 201.  
*axis*, -is, 190.  
  
*bāca*, -ae, 84.  
*bacchānal*, -ālis, 194; 198.  
*barba*, -ae, 52; 192.  
*barbātus*, -a, -um, 154; 179; 339;  
 347.  
*barbēscō*, -ēre, 291.  
*(basis*, -is), *basim*, 197.  
*(bellō*, -āre), *bellātur* (impers.), 264.  
*bellum*, -i, 70; 192; *belli* (loc.), 162.  
*bellus*, -a, -um, 70; 95; 150.  
*bene*, 94; 95.  
*bibō*, -ere, 66; 285; *bibit*, 24; *bibi*,  
 307; 308.  
*bibulus*, -a, -um, 150.  
*bimius*, -a, -um, 111.  
*binī*, -ōrum, 254; *bina millia*, 255.  
*bis*, 70; 243; 248; 253.  
*bonus*, -a, -um, 70; 95; 135; 136;  
 209; 211.  
*bōs*, 27; 55; 110; 135; 182; 195;  
 196; 204; *bōvem*, 9; 182; 204;  
*bōvis*, 182; 195; 204; *bōvī*, 204;  
*bōvid*, 185; *bōve*, 185; 204; *bōbus*,  
 būbus, 110; 204.  
*bracchium*, -i/bracchia, -ae, 137.  
*breviō*, -āre, 297.  
*breviculus*, -a, -um, 150.  
*brevis*, -e, 192.  
*brūma*, -ae, 70; 100.  
*būcētum*, -i, 154.  
  
*cachinnus*, -i, 52.  
*cadaver*, -is, 175.  
*cadō*, -ēre, *cāsus*, *cāsum*, 79; 83; 105;  
 106; 195; 350; 351; 356; *cecidī*,  
 106; 305.  
*Caecilius*, -i/Caecilis, 160; *Caecili*  
*(voc.)*, 160.

caedō, -ēre, 284; cecidī, 306.  
 caelestis, -e, 192.  
 (caelicola, -ae), caelicolum (gén. pl.), 171.  
 caelum, -ī, 108; 137; caelus, -ī, 137.  
 caementum, -ī/caementa, -ae, 137.  
 Caesār, -āris, 176.  
 calcar, -is, 198.  
 caldus, -a, -um, 99; 100.  
 calēflō, -ierī, 328.  
 calidus, -a, -um, 99; 100.  
 calix, -icis, 179.  
 (calvus, -a, -um), calvom, 160.  
 camellus, -ī/-ellus, -ī, 83.  
 campānus, -a, -um, 152.  
 candēla, -ae, 167.  
 candēlabrum, -ī, 151.  
 canis, -is, 90; 135; canum, 203.  
 canitiēs, -ei, 206.  
 canō, -ēre, 297; cecini, 305.  
 cantō, -āre, 297.  
 cantūs, -ūs, 195.  
 canus, -a, -um, 206.  
 capar, -is, 194.  
 capāx, -āx, 65; 180.  
 capessō, -ēre, 289.  
 capiō, -is, 71; 295; 296; 299;  
 capiēbam, 328; capiam, -ēs, 323;  
 332; capsō, -sis, 329; 330; cēpi,  
 64; 66; 88; 295; 304; cape, 103;  
 capere, 98; 280; 295; 349; 357;  
 359; capi, 357; 359; capientem,  
 343; captus, 45; 46; 66; 77; 78;  
 349; 354; capitūrus, 354.  
 Capitō, -ōnis, 177.  
 capsā, -ae, 167.  
 (caprigena, -ae), caprigenum (gén. pl.), 171.  
 caprinus, -a, -um, 153.  
 captivus, -a, -um, 156; capitū, 156.  
 caput, -itīs, 97; capita, 186.  
 carbōnārius, 158.  
 carcer, -eris, 176.  
 cardō, -inīs, 241.  
 carmen, -inīs, 81.  
 carlhāginiēnsis, -e, 194.  
 carō, 90; 147; 183; carnis, 143;  
 183; carnem, 183.  
 (Carlhāgō, -inīs), Carlhāginī (loc.),  
 184.  
 cārus, -a, -um, 151.  
 cascus, 87.  
 castrēnsis, -e, 194.

castus, -a, -um, 47.  
 cāsūs, -ūs, 137; 195; (rēctus), 138;  
 (obliqui), 138.  
 Catilīna, -ae, 97.  
 catulus, -ī, 97; 150.  
 causa, -ae, 297.  
 causō, -āre, 297; 298.  
 cautēla, -ae, 167.  
 caveō, cāvī, 316.  
 caverna, -ae, 167.  
 cēdo, -ēre, 105; 284; 289; cēssī,  
 cēssum, 105.  
 celer, -ere, 103.  
 -cellō, -ere, -culus, 74.  
 celō, -āre, 298; celāssis, 330.  
 cēna, -ae, 25.  
 (cēnō, -āre), cēnāssō, 330; cēnātus,  
 154; 348.  
 cēnsor, -ōris, 75.  
 cenēnī, -ōrum, 255.  
 centēsimus, -a, -um, 251; 252.  
 centiē(n)s, 253.  
 centum, 24; 75; 248.  
 cerebellum, -ī/-lla, -ae, 137.  
 cerebrum, -ī, 59.  
 Cerēs, -ēris, 182; Cerērus (gén. s.), 184.  
 cernō, -ēre, crēvī, 288.  
 certāmen, -inīs, 75.  
 certē, certēd, 163.  
 certus, -a, -um, 349.  
 cervīx, -icis, 179.  
 Cherea, -ae, 166.  
 Cicerō, -ōnis, 177.  
 cieō, -ēre, 71; cīus, 297.  
 cinaedus, -ī, 27.  
 cinis, -eris, 98.  
 circēnsis, -e, 194.  
 ciō, -āre, 297; 298.  
 cīvīcus, -a, -um, 97.  
 cīvīlis, -e, 103; 193.  
 cīvis, 70; 136; 186; 189; 196; 197;  
 cīvim, 60; cīvem, 136; 186; 189;  
 cīvī, 70; 71; 186; 200; 201;  
 cīve, 143; 185; cīvēs, 70; 71; 111;  
 cīvis, 104; ceiveis, 202; cīvium,  
 202; cīvibus, 53; 187; 203.  
 cīvitās, -ātis, 179.  
 clangō, -ēre, 287.  
 clārus, -a, -um, 103.  
 clāssis, clāssī, clāsse, 201.  
 claudicō, -āre, 298.  
 Claudius, Clōdius, -ī, 110.

claudō, -ēre, 45; 100; 288; clausī,  
 311; clausus, 311.  
 claustrum, -ī, 151.  
 clāvis, 288; clāvim, clāvem, 198.  
 clepō, -ēre, 310; 350; clepsī, 310;  
 cleptus, 350.  
 cliens, 185; 343; cliente, 185.  
 clueō, -ēre, 343.  
 clunis, -is, 190.  
 (coepiō, -ēre), coepī, 307.  
 cōgnōscō, -ēre, 76.  
 cōgō, -ēre, 112.  
 cōhors, -ortis, 191.  
 collis, -is, 74; 151; collī, colle, 201.  
 collum, -ī, 56; 79.  
 colō, -ēre, 195; 284; 349; colūt, 316;  
 cultus, 349.  
 columna, -ae, 167.  
 colūs, -ūs, 216; colūs, -ī, 149; 216;  
 colō, 216.  
 comēs, -itīs, 36; 102; 179.  
 comitātūs, -ūs, 196.  
 commilitō, -ōnis, 177.  
 commōnstrō, -āre; commōnstrāssō,  
 330.  
 commūnicō, -āre/commūnicor, -ārī,  
 262; 298.  
 cōmō, -ēre, compstī, 311.  
 comparō, -āre, 99; 298; comparāssit,  
 330.  
 compārcō (-pārcō), -ēre, compārsī  
 (-pārsī), 306; 310.  
 compungō, -ēre, compunxī, 310.  
 concidō, -ēre, 110.  
 concinō, -ēre, concinūī, 306.  
 conclūdō, -ēre, 110.  
 concors, -cordis, concordī, 185.  
 concubītūs, -ūs, -ū, 200.  
 concupiscō, -ēre, 291.  
 concurritur (impers.), 264.  
 concutō, -ēre, 101.  
 condicō, -ēre, 110.  
 condilor, -ōris, 174.  
 condō, -ēre, 38; 286; conditus, 14;  
 53; 349.  
 condūcō, -ēre, 110.  
 (conferō, -ferre), contulī, 76; 78.  
 conficiō, -ēre, 37; confēcī, 75; confēc-  
 tus, 37; 98; 110.  
 confidō, -ēre, 110.  
 cōniveō, cōnivī, 307; cōnixī, 307.  
 coniciō, -ēre, 100.  
 coniuix, -ugis, 179.

conquīrō, -ēre, 110.  
 consector, -ārī, 98.  
 conservus, -ī, 98.  
 conspīcor, -ārī, 262; 298.  
 constō, -āre, 82.  
 (consuēscō, -ēre), consuēmus, 317.  
 consuētūdō, -īnis, 69; 178.  
 cōnsul, -is, 75; 102; 138; 169; 176;  
 cōnsulī, 111; 169; cōnsule, 103;  
 163; cōnsulēs, 138.  
 cōnsulātūs, -ūs, 196.  
 cōnsulō, -ēre, 176.  
 contāgiō, -ōnis, 178.  
 contemnō, -ēre/contemprō, -ēre, 81.  
 contemplor, -ārī, 297.  
 corliceō, -ēre, 269.  
 contiō, -ōnis, 185.  
 (conventiō, -ōnis), conventiōnīd, 185;  
 conventiōne, 185.  
 convertō, -ēre, convertī, 307.  
 conūva, -ae, 166.  
 cōpia, -ae, 111.  
 coquīna, -ae, 27; 56.  
 coquō, -ēre, 56; 244; 284; 350; 351;  
 coctum (supin), 356; coctus, 56;  
 350; 351.  
 (coquōs, -ī), coquēs (nom. pl.), 164.  
 cōr, cōrdīs, 183; cōrdā, 202.  
 corbis, -is, 190.  
 corculum, -ī, 190.  
 corniger, -era, -erum, 97.  
 (Cornisca, -ae), Corniscās (dat. pl.),  
 172.  
 cornīx, -icis, 179.  
 cornum, -ī, 216.  
 cornu, -ūs, 69; 104; 195; 198; 351;  
 cornua, 202.  
 cornūtus, -a, -um, 154; 351.  
 corōlla, -ae, 83; 100.  
 corōna, -ae, 297.  
 corōnō, -āre, 297.  
 corpulentus, -a, -um, 155.  
 corpusculum, -ī, 150.  
 corripiō, -ēre, 78.  
 corruptēla, -ae, 167.  
 crabrō, -ōnis, 59.  
 crassīpes, -es, 174.  
 crastīnus, -a, -um, 153.  
 crātis, -is, 191.  
 crēbrēscō, -ēre, 291.  
 crēdō, -ēre, 33; crēdam, -ās, 322;  
 crēduim, 322.  
 crēdulus, -a, -um, 150.

*creō, -āre*, 290.  
*crepītūs, -ūs*, 195.  
*crepō, -ēre*, 288.  
*crēscō, -ēre*, 151; 290.  
*crībrum, -ī*, 151.  
*crīnis, -is*, 190.  
*crīnītūs, -a, -um*, 154.  
*crocodīlus, -ī / -illus, -ī*, 83.  
*crūdēlis*, 193.  
*cruenūs, -a, -um*, 155; 254; 345.  
*crūs, crūris*, 174.  
*cubiculum, -ī*, 150.  
*cubō, -āre*, 298; *cubū*, 315.  
*cuđō, -ēre, cuđī*, 307.  
*cuiās, -ālis, -ātes*, 194.  
*cuius, -a, -um*, 194; 229.  
*culmen, -inis*, 177.  
*culmus, -ī*, 151.  
*cultūs, -ūs*, 195.  
*cum (quom)*, 228.  
*cunctābundus, -a, -um*, 156.  
*cunctor, -ārī*, 82.  
*cunctus, -a, -um*, 82.  
*cupidō, īnis*, 178.  
*cupīdus, -a, -um*, 155.  
*cupiō, -ēre*, 291; 295.  
*cūr, 56; 104.*  
*cūra, -ae*, 297.  
*cūrāliō, -ōnis*, 178; 339.  
*curculiō, -ōnis*, 178.  
*cūrō, -āre*, 109; 297; 343; *cūra*, 109;  
*cūrāvī*, 108; *cūrāverunt*, 108; *cō-*  
*rāveront, coerāvēre*, 109; *cūran-*  
*tem*, 343.  
*currō, -ēre*, 195; *cucurrī*, 306.  
*currūlis, -e*, 193.  
*currūs, -ūs*, 195; *currū*, *currū* (dat.  
 sing.), 200; *currum* (gen. pl.),  
 203.  
*custōdiō, -īre*, 296.  
*custōs, -ōdis*, 179.  
*cutis, -is*, 102; *cutim, cutem*, 198.  
*(Dalmata, -ae), Dalmatās* (nom.  
 pl.), 170.  
*damnās (estō, suntō)*, 168.  
*damnum, -ī*, 152.  
*dalīvus, -ī*, 138.  
*dalōr, -ōrem*, 35.  
*dē, 239.*  
*deamō, -āre*, 112.  
*dēbeō, -ēre*, 112.  
*dēbil, -e*, 197.

*decānus, -a, -um*, 152.  
*decem, 75; 151; 212; 245; 254.*  
*december, -brī*, 245.  
*decemvīrī, -ōrum*, 245.  
*decerpō, -ēre*, 98.  
*decel, 95.*  
*decīēs, 245; 253.*  
*decimus, -a, -um*, 151; 212; 245;  
 250; 251; 252.  
*Decius, -ī*, 245.  
*decuma, -ae*, 97.  
*decuplus, -a, -um*, 244.  
*decūria, -ae*, 245.  
*dēfendō, -ere*, 57; 288; *dēfendī*, 307.  
*dēformis, -e*, 192.  
*dēgō, -e*, 192.  
*dēgō, -ēre*, 111; 112; *dēgī*, 112.  
*deinde, dein*, 103.

*(Delos, -ī), Delei* (loc.), 162.  
*dēleō, -ēre*, 281; 299; *dēlēbam*, 327;  
 328; *dēlēvī*, 312; 316; *dēlērās*, 69;  
*dēlēām, -ās*, 112; 323; 324; *dēlēre*,  
 90; 343; 357; *dēlērī*, 357; 359;  
*dēlēns*, 174; 181; 343; *dēlētus*,  
 154; *dēlendus*, 156; 346.  
*dēmō, -ēre*, 47; 112; *dempstī*, 81;  
 311.  
*dēmus, -a, -um*, 151.  
*dēnī, -ōrum*, 254.  
*dens, dentis*, 190; 343.  
*(dēnuntiō, āre), dēnuntiāminō*, 335.  
*dēnuō* (adv.), 97.  
*dēpōnō, -ēre*, 261.  
*dēsīnō, -ēre*, 60.  
*(dēsūm), dēsīm*, 322.  
*deus, -ī*, 70; 145; 204; *deus* (voc.),  
 159; *deum, deōrum*, 165; *dea*,  
*deābus*, 172; *dēvās = deis*, 172.  
*(dēvītō, -āre), dēvītāverunt*, 331.  
*deater, -era, -erum*, 151; 211.  
*(Diāna, -ae), Diānā* (dat. sing.),  
 108; 169; 172; 207.  
*dīcāx, -āx*, 65; 180.  
*dīcō, -āre*, 95; 129; 298.  
*dīcō, -ēre*, 108; 284; 297; 348; *dīxī*,  
 58; 82; 269; 309; *dīxī*, 312;  
*dīcam, dīcēbō*, 344; *dīcē* (fut.),  
 332; *dīxerō*, 94; *dīxim, -īs*, 322;  
 330; *dīc* (impér.), 103; *dīxisse*,  
*dīxe*, 312; *dīctum, dīctui*, 196;  
 355; *dīctū*, 200; *dīctūs*, 51; 95;  
 348.

*dīctō, -āre*, 297.  
*dictātor, -ōris*, 176.  
*diēcula, -ae*, 150.  
*diēs, 71; 156; 162; 197; 204; 205;*  
 206; 207; 208; *diēm*, 72; 107;  
 182; 197; 204; *diei*, 207; 208;  
*die*, 162; 207; *diēbus*, 208.  
*difficilis, -e, difficul*, 198.  
*dīgnus, -a, -um*, 76; 78; 95; 152.  
*diluvīēs, -eī*, 97.  
*(dīmīcō, -āre), dīmīcātur* (impers.),  
 264.  
*dīrigō, -ēre*, 59.  
*diruō, -ēre*, 59.  
*discō, -ēre*, 290; *didīcī*, 306.  
*dīvēs, -es*, 136; *dīvītis, dītis*, 69;  
*dītiōr*, 111.  
*diurnus, -a, -um*, 153.  
*dīūs, 204.*  
*Dīūs (Fidius)*, 127; 129.  
*dīūtīnus, -a, -um*, 153.  
*dīvidō, -ēre*, 284.  
*dīvīnus, -a, -um*, 69.  
*dīvus, -a, -um*, 70; 204.  
*dō, 35; 104; 282; dābam*, 328;  
*dēdī, dēdīt, dēdīmus, dēdērunt*,  
 133; 275; 276; 303; 313; *duim*,  
*duam*, 66; 67; 322; 323; *dēm*,  
*dēs*, 104; 112; 322; 323; 325;  
*dāre*, 282; 286; 299; 333; *dārī*,  
 360; *dantem, dandus*, 343; 346;  
*dātus*, 61; 66; 86; 91; 349.  
*doceō, -ēre*, 280; 290; 292; *docuī*,  
 97; 316; *doctus*, 95; 316, 350;  
*doctior*, 211; *doctissimus*, 213.  
*docilis, -e*, 192; 198.  
*doctōr, -ōris*, 350.  
*doctrīna, -ae*, 350.  
*dolābra, -ae*, 167.  
*domesticus, -a, -um*, 157.  
*(domīna, -ae), domīnābus*, 172.  
*(domīnātūs, -ūs), domīnātū* (dat.  
 sing.), 200.  
*domīnus, -ī*, 16; 24; 33; 34; 60;  
 102; 104; 108; 111; 136; 138;  
 145; 146; 152; 159; 163; 164; 168;  
 172; 207; 208.  
*domītor, -ōris*, 66; 90; 350.  
*domō, -āre*, 76; 90; 126; 315;  
*domuī*, 315; 350; *domīlus*, 315;  
 356.  
*domūs, -ī; et domūs, -ūs*, 111; 126;  
 216; *domūis* (gén. sing.), 199;

*domī* (loc.), 111; 139; 162; 169;  
 184; *domūs* (gén.), 199.  
*dōnec*, 239.  
*dōnum, -ī*, 64; 88; 152.  
*dormiō, -īre*, 291; 296; *dormībō*,  
 334; *dormītum*, 356.  
*dormīscō, -ēre*, 291.  
*dorsus, -ī / dorsum, -ī*, 137.  
*(dōs, dōtis), dōtem*, 67.  
*(drachma, -ae), drachmun* (gén. pl.),  
 171; *dracuma*, 27.  
*dūāpondō, 243.*  
*dubius, -a, -um*, 71; 211.  
*ducentīnī, -ōrum*, 255.  
*ducentīsimus, -a, -um*, 251.  
*ducentī, -ae*, 248.  
*ducentīē(n)s*, 253.  
*dūcō, -ēre*, 95; 284; 348; *dūcī*, 309;  
*dūc*, 103; *dūctus*, 95; 284; 348  
*dudeciē(n)s*, 253.  
*dulcedō, -īnis*, 178.  
*dulcēscō, -ēre*, 291.  
*dulcis, -e*, 102; 103.  
*dum*, 233.  
*dumecta, -ae*, 167.  
*dumtaxat*, 323.  
*duo, 71; 133, 242; duōs*, 133.  
*dūdōdecim*, 247.  
*dūdōdecimus*, 252.  
*duodēnī, -ōrum*, 254.  
*dūdōdēvīcēsīmus, -a, -um*, 252.  
*dūdōdēvīciēs*, 253.  
*duodēvīgīntī*, 247.  
*duplex, -icis*, 179; 185; 242; 243;  
 244; 248.  
*duplus, -a, -um*, 242; 243.  
*dupondium*, 243.  
*dūrēscō, ēre*, 291.  
*dūrītīēs, -eī*, 206.  
*dūrus, -a, -um*, 206.  
*duumvīrī, ōrum*, 243.  
*dūx, dūcis*, 34; 60; 68; 75; 102;  
 143; 144; 145; 182; 187; 198.

*eā* (adv.), 238.  
*ebur, -ōris*, 98.  
*eburnus, -a, -um*, 98.  
*ecce*, 233.  
*ecquis*, 226; 227.  
*edō « manger », 105; 282; 283;*  
*estur*, 264; *ēdī*, 106; 305; *edam*,  
*edim*, 283; 322; *ēdēre, ēsse*, 283;  
 357; *ēsus*, 79; 105; 350; *ēsūm*, 356.

ēdūcō, -āre, 45; 68; ēdūcandōs, 346.  
ēdūcō, -ēre, 78; 82.  
edūlis, -e, 193.  
efferō, efferre, 78.  
(efficiō, -ēre), efficiēns, 136.  
effrēnis, -e, 192.  
effringō, -ēre, 98.  
egēnus, -a, -um, 59; 104; 153.  
(egeō, -ēre), egētur (impers.), 264.  
egeslās, -lālis, 59; 104; 153.  
ēgo, 67; 94; 220; ēgōmet, ēgōpte,  
220; 221; mē, mēd, 22; 58; 94; 104;  
220; mē, mē, 222; 223; mīhi,  
mī, 53; 160; 222.  
ēlēgāns, -āns, 99; 174.  
ēlīgō, -ēre, 99.  
ēloquentia, -ae, 33.  
ēloquium, -ī, 157.  
emō, -ēre, 283; 305; 306; 310;  
ēmī, 48; emī, 48; 59; 276; 305;  
306; 309; empst, 59; 309.  
ēmungō, -ēre, ēmunxī, 310; ēmunclius,  
351.  
(ēnicō, -āre), ēnicāssō, 330.  
ensis, -is, 190;  
eō (adv.), 238.  
eō, is, « aller », 283; 328; 334;  
ītur (impers.), 262; 264; 279;  
ībam, 328; ībō, 334; eam, 283;  
īre, 71; 102; 108; 179; 283;  
334; 342; 357; 358; īrī, 357;  
358; iēns, euntem, 342.  
equa, -ae, 136; 167.  
eques, -itis, 97.  
equestris, 192.  
equitātūs, -ūs, 196.  
equos, -ī (equus, ecus), 50; 56; 69;  
160; 172.  
ergō, 94.  
erilis, -e, 193.  
errābundus, -a, um, 156; 346.  
(errō, -āre) errātur (impers.), 264.  
erus, -ī, 160.  
(esca, -ae), escās (gén. sing.), 168.  
ēsūriō, -īre, 353.  
ēvidēns, -ēns, 342.  
ēvideor, -rī, 342.  
ex, 253.  
excellō, -ere, 151.  
excrēmentum, -ī, 288.  
excubiae, -arum, 167.  
exemplāris, e; exemplar, 198.  
exemplum, -ī, 81.

(exercitūs, -ūs), exercitūs (gén. sing.)  
199.  
exilium, -ī, 157.  
exim, 239.  
eximius, -a, -um, 97.  
eximō, -ēre, 33; 81; exēmi, 311;  
exēmplus, 81.  
existimō, -āre, 110.  
(expediō, -īre), expeditō, 334.  
expellō, -ēre, expull, expulsi, expul-  
sus, 310.  
expergiscor, -ī, 291.  
expetessō, -ēre, 289.  
(exsūgō, -ēre), exsūgēbō, exsūgam,  
334.  
(exterminō, -āre), exterminābō, 278.  
externus, -a, -um, 153.  
exterus, -a, -um, 211.  
extimus, -a, -um, 213.  
extrā [d, 170.  
extrēmus, -a, -um, 211.  
extrinsecus, 239.  
exul, -ulis, 176.  
exulō, -ēre, 97; 176.  
fabella, -ae, 101.  
fabula, -ae, 167.  
facessō, -ēre, 289.  
facetae, -arum, 167.  
(faciēs, -ei), faciē (dat. sing.),  
207.  
facilis, 90; facile, facul, 198; faci-  
lius, 211.  
faciō, 37; 295; 299; 306; 307; 328;  
faciem (fut.), 332; faxō, 322; 329;  
330; faciē (fut.), 332; fēfākēd,  
304; fēcēd, 102; 274; 276; fēct,  
14; 22; 37; 53; 58; 63; 88; 106;  
269; 275; 286; 295; 304; 306;  
307; 349; fēcistī, 35; 36; fac,  
103; faxim, 322; 329; 330;  
331; faciēre, 98; 343; 349; facien-  
tem, 343; factus, 66; 106.  
fāginus, -a, um, 152.  
fāgus, -ī, 15; 135; fāgt, 136; 138;  
143; 144; fāgō, 143, 144; fāgōrum,  
138; fāgtis, 145.  
falcula, -ae, 157.  
fallō, -ēre, 288; 306; fefelli, 306;  
falsus, 288; 306.  
falx, falcis, 82.  
fāma, -ae, 192.  
famēs, -īs | famēs, -ei, 205.

familia, -ae, 94; 102; 103; 137;  
familiam, 94; 102; familiās (gén.  
sing.), 206; familiis, 172.  
familiāris, -e, 194.  
famul/famulus, -ī, 102; 160.  
fānum, -ī, 152.  
farciō, -īre, far(c)st, 310.  
farrāginus, -a, -um, 157.  
fās, 174.  
fastidium, ī, 296.  
fastidiō, -īre, 296.  
fateor, -rī, 66.  
faustus, -a, -um, 101.  
faveō, -ēre, fāvī, 312; 313; 316;  
fautus, 313.  
favillēscō, -ēre, 291.  
(febris), febrim, febrem, 198.  
februārius, -a, -um, 158.  
fēcundus, -a, -um, 53; 156; 340; 346.  
fēl, fellis, 53; 176.  
fēlēs, fēlis, 190.  
fēlta, -īx, 64; 179; 180; 340; fēlct,  
185.  
fellō, -ēre, 340.  
femella, -ae, 101.  
fēmīna, -ae, 53; 167; 340.  
femur, 73; fēmīnis, 148; 175; 176;  
fēmōris, 148.  
fera, -ae, 57.  
ferālis, -e, 193.  
ferculum, -ī, 150.  
feriō, -īre, 296.  
fērō, 52; 73; 95; 124; 268; 282;  
295; fers, 79; 80; tētūlt, 111;  
275; 303; 305; iūlt, 268; fer,  
ferte, 32; 34; 79; 80; 103; feram,  
283; tulat, 323; ferrem, 324;  
ferre, 59; 74; 79; 82; 283; 357;  
ferēns, 343; 344; ferentia, 186;  
lātus, 68; 74; 78; 348.  
fērōx, -ōx, 179; 185.  
ferrugō, -īginis, 179.  
ferus, -a, -um, 160.  
ferveō, -ēre, 293; feruī, 316.  
fervor, -ōris, 293.  
fibula, -ae, 167.  
fīcētum, -ī, 154.  
fīcilis, -e, 192.  
fīcus, -ī, 15.  
fīdēlis, -e, 102; 103; 193; 253.  
fīdēnātes, -um, 194.  
fīdēs, 71; 91; 208; 215; fīdet, fīdē  
(gén.), 207; fīdē (abl.), 208.

fīdō, -ēre, 54; 71; 106; 108; 125;  
128; 175; 284; 348; fīsus, 54;  
106; 348.  
fīgō, -ēre, 56; 167; 310; fīxt, 56;  
167; 310; 352; fīgier, 74; 357;  
359; fīxus, 352.  
fīgulus, -ī, 150.  
fīgūra, -ae, 53; 353.  
fīlius, -ī, 16; 66; 160; 162; fīlie,  
fīli (voc.), 160; 162; fīlios, 202;  
fīlia, 16; 160; fīliās (gén. sing.),  
170; fīliae, 136; fīliis, fīliabus,  
172; 208.  
fīlīx, -īcis, 100.  
fīndō, -ēre, 106; 287; fīdī, 287;  
fīssus, 106; 287.  
fīngō, -ēre, 53; 106; 287; 310;  
fīnxt, 287; 310; fīctus, 95; 106;  
287.  
fīniō, -īre, 296; 300.  
fīnis, -is, 296; fīnī, fīne, 201; fīneis  
(nom. pl.), 202.  
fīnītimus/-tūmus, 97; 152; 213.  
fīō, 328; 359; fīs, fīt, 359; fīerem,  
359; fīerī, 70; 359.  
fīrmus, -a, -um, 151; 250.  
fīvo, -ere, 55; 167; 310; v. fīgo.  
fīccus, -a, -um, 87.  
(Flaca, -ae), Flacā (dat. sing.),  
169.  
fīgīlō, -āre, 298.  
fīāgrum, ī, 151.  
fīāmen, -īnis, « flamine », 177.  
fīāmen, -īnis « souffle », 177.  
fīō, -āre, flāvi, 314.  
flāyus, -a, -um, 156.  
fīctiō, -ēre, 288; 310; fīxtī, 310;  
fīexus, 311.  
fīcō, -ēre, flēram, 111.  
fīōs, -ōris, 182.  
fīctuō, -āre, 297.  
fīctūs, -ūs, 55; 56; 134; 195; 354.  
fīūmen, 134; 177; 183; flūminis,  
183; flūmina, 186.  
fīuō, -ēre, 53; 106; 284; flūxtī, 56;  
309; 310; flūctus, 106; 351; flūxus,  
354; flūctūrus, 354.  
fīdīna, -ae, 167.  
fīdiō, -īre, fossus, 54; 79; 106; 349.  
foederō, -āre, foederānt, 109.  
foedus, -ēris, 109; 175.  
folium, -ī | folia, 137.  
fons, fontis, 70.

for, 261; fāris, fāmur, 281; fātur, 52; 63; fārt, 88; 124; 299.  
forāgō, -inis, 178.  
forceps, 100; forcipem, 100.  
forēs, -ium, 186.  
forma, -ae, 192; 250.  
formica, -ae, 81.  
formidō, -inis, 178.  
formōsus, -a, -um, 155.  
formus, -a, -um, 57; 151.  
fornāx, -ācis, 157.  
fornīx, -īcis, 179.  
forō, -āre, 298.  
fors, 102; 191.  
fortis, -e, 102.  
fortitudo, -inis, 178.  
(fortūna, -ae), fortūnās (gén. sing.), 168.  
forum, -i, 53; 70; 137; forus, 137.  
fovea, -ae, 53.  
foveō, fōvī, 313; 316.  
fragilis, -e, 192.  
frangō, frēgī, frāctus, 105; 287; 304; 307; 349.  
frāter, -tris, 16; 53; 160; 176; frātrēs, 186; frātribus, 165.  
fraxinētum, -ī, 154.  
fraxinus, -i, 152.  
fremitūs, -ūs, 195.  
frēnum, -ī, 192.  
frīgeō, 294; 310; frīxi, 310.  
frīgō, frīxi, 310.  
frīgus, 59; 294; frīgōris, 175.  
(frondōsus, -a, -um), frondōsāi (gén. sing.), 168.  
frons, -ntis, 190.  
Fronō, -ōnis, 177.  
fructūs, -ūs, 102; 136; fructūs (gén. sing.), 199; fructū, -uum, -ibus, 201; 202; 203.  
frūgifer, -fera, -ferum, 211.  
frūgiferēns, -ēns, 211.  
(fruur), fruiminō, 335; fructus, frūtūrus, 354.  
fruticētum, -ī, 154.  
fuga, -ae, 65; 129; 180; 297.  
fugāx, -āx, 65; 180.  
fūgiō, -ēre, 295; fūgī, 307.  
fūgiūvus, -a, -um, 156.  
fūgō, -āre, 129; 280; 296; 297.  
fulcrum, -ī, 151.  
fulgeō, -ēre, 284; 293; fulsi, 310.  
fulgidus, -a, -um, 294.

fulgō, -ēre, 284.  
fulgor, -ōris, 294.  
fulgur, -ūris, 175; 294.  
fuligō, -inis, 178.  
fulmen, -inis, 82; 177.  
fulminat (impers.), 264.  
fulvus, -a, -um, 156.  
fūmus, -ī, 151.  
fundō, 53; 105; fūdī, 106; 110; 307; fūsus, 105; 106.  
fundus, -ī, 199.  
funebrius, -e, 59.  
funestus, -a, -um, 154.  
fungor, 261; fungere, 262.  
funis, -is, 190; funus, -eris, 59.  
fūr, fūris, fūrem, 32; 33; 34; 104; 181; 182.  
furcula, -ae, 167.  
fūsilis, -e, 193.  
fūtō, -āre, 64; 88; 354.  
fūtīlis, -e, 193.  
fūtis, -is, 191.

gallīna, -ae, 135.  
gallīnāceus, -a, -um, 157.  
ganeum, ī/ganea, -ae, 137.  
gaudeo, -ēre, gāvīsus, 100; 350.  
gaudium, -ī/gaudia, -ae, 137.  
gelidus, -a, -um, 155.  
gelu, -ūs, 195; gelī (gén. sing.), 216.  
gemellus, -a, -um, 101; 150.  
gemitūs, -ūs, 195; 354.  
gemmāscō, -ēre, 290.  
(gener), generis, generibus, 165.  
genērō, -āre, 98; 290.  
generāscō, -ēre, 290.  
genetrīx, 64; 65; 135; 179; 180; genetrīcis, -īcibus, 65.  
genitīvus, -a, -um, 138.  
genitor, -ōris, 14; 61; 66; 68; 88; 124; 125; 126; 127; 176; 350.  
genō, -ēre, 175.  
gēns, -ntis, 126; 191.  
genu, -ūs, 69; 104; 126; 127; 195; 198; genuā, 202.  
genus, 16; 66; 98; 126; 174; 175; 183; 184; 325; 358; generis, 184; 325; genera, 67; 103; 186; genere, generum, generibus, 185; 186; 187.  
germen, -inis, 81; 177.  
germinō, -āre, 290.  
germināscō, -ēre, 290.

gerō, -ēre, 283; 311; gessi, 311.  
gibber, -eris, 176.  
gibbus, -a, -um, 84.  
gignō, -ēre, 175; 269; 285; 315; genuī, 315; 350; genitus, genitum, 350; 356; 357; gignentia, 342.  
gilvus, -a, -um, 156.  
glacies, -ei |glacia, -ae, 206.  
glans, -ndis, 55.  
glōs, -ōris, 16; 174; 182.  
glūten, -inis, 177.  
glutīō, -ōnis, 177.  
gnārus, -a, -um, 68; 126.  
gnāvus, -a, -um, 70; 156.  
gradātim, 192.  
gradior, -ī, 52; 195.  
gradūs, -ūs, 195.  
grādīvus, -a, -um, 156.  
graecissō, -āre, 27.  
(graiugena, -ae), graiugenum (gén. pl.), 171.  
granāscō, -ēre, 290.  
grandis, -e, 192.  
grātia, -ae, 68.  
grātis, 111.  
grātus, -a, -um, 55; 68; 246; 348.  
grāvedō, -inis, 178.  
gravis, -e, 55; 192.  
grūs, ūis, 189; 195; 204; 215.  
gubernō, -āre, 27.

habēō, 293; habui, 316; habēre, 316; habitus, 298.  
habilis, -e, 192.  
habitō, -āre, 298.  
habitūdō, -inis, 178.  
hāc (adv.), 238.  
haereō, haesi, haesum, 311.  
haruspex, -icis, 179.  
haruspīcium, ī, 157.  
hauriō, hausti, hausus, haustus, 311.  
hebeō, -ēre, 290.  
hebescō, -ēre, 290.  
helvus, -a, -um, 156.  
herba, -ae, 167.  
herbēscō, -ēre, 291.  
herbīlis, -e, 192.  
herbōsus, -a, -um, 155.  
herēs, -ēdis, 179.  
hesternus, -a, -um, 153.  
herī, 52; 60; 153.  
hiāscō, -ēre, 290.  
hibernus, -a, -um, 81; 153.

hic (adv.) 162; 238.  
hic, haec, hoc, 234; 235; 236.  
hiem(p)s, -ēmis, 53; 59; 71; 76; 181; 182; 185.  
hilarus, -a, -um, 27.  
hinc, 239.  
hiō, -āre, 290.  
histriō, -ōnis, 26.  
hōdie, 208; 235.  
hodiernus, -a, -um, 153.  
homō, -inis, 95; 147; 177; 181; 183.  
homunciō, -ōnis, 178.  
homunculus, -ī, 150.  
honestās, -tātis, 98; 154.  
honestus, -a, -um, 101; 154; 175.  
honōs, 94; 175; 181; honōr, 181; 211; honōris, 94; 181.  
horior, 53; 297.  
hortor, -āri, 53; 51; 297.  
hospitālis, -e, 193.  
hospitium, -ī, 157.  
hosticapas (nom. sing.), 168.  
hostīlis, 193.  
hostis, -is, 202.  
hūc, 109; 162; 238.  
hūmānus, -a, -um, 152.  
humerus, -ī, 236.  
humidus, -a, -um, 100.  
humilis, -e, 192; 193; humilior, 211; humillimus, 213.  
humus, -ī, 52; 134; 149.

iaceō, -ēre, 293; iacui, 316; iacere, 316.  
iaciō, 293; 295; 298; 299; 306; iaci, 295; 304; iacere, 343; iaciēns, 343; iactus, 356.  
iactō, -āre, 298.  
iam, 227.  
ianitricēs, -um, 16.  
ibi, 238.  
iciō, -ēre; icō; icī, 307.  
idem, 59; 104; 232; eadem, 232; idem, 232.  
idōneus, -a, -um, 211.  
iecur, iecinis, 71; 73; 148; 175; 176; 183; iecoris, 148; iecinoris, 148;  
ignārus, -a, -um, 75.  
ignēscō, -ēre, 291.  
ignis, 76; 134; 190; ignis (gén.), 199; igni, 200; ignēs, 201.  
ignōbilis, -e, 193.

*ilex, -icis, 100.*  
*illigneus, -a, -um, 157.*  
*illāc, 238.*  
*ille, illa, illud, 58; 103; 220; 225; 228; 234; 235; 236; illūc, 235; illius, 224; illiusce, 235; illi, (nom. pl.), 163; illōrum, 224.*  
*illi (adv.), 238; illic, 162; 238.*  
*illidō, -ēre, 110.*  
*illim, illinc, 239.*  
*illō, illōc (adv.), 238.*  
*illūc (adv.), 162; 238.*  
*illūtius, -a, -um, 110.*  
*imbellis, -e, 192.*  
*imber, -bris, 190; 197.*  
*imberbis, -e, 192.*  
*imitor, -ārī, -ārier, 74; 357; 358; 359; imitantem, 261; imitandus, 156; 346; imitātus, -tūrus, 357.*  
*impellō, ere, 76.*  
*imperō, -āre, 98; 99.*  
*imperālor, -ōris, 181.*  
*(impleō), implēs, 281; implēvī, 316; implēre, 280; 299.*  
*importūnus, -a, -um, 153.*  
*impūnis, -e, 109.*  
*incertus, -a, -um, 75.*  
*incessō, -ere, 289.*  
*incido, -ēre, incidi, 306; 307.*  
*incido, -ēre, incīdi, 307.*  
*incipessō, -ēre, 289.*  
*incipiō, -ēre, 97; inceptus, 98.*  
*inde, 103; 239.*  
*index, -icis, 102.*  
*indicātivus (cāsus), 269.*  
*indigena, -ae, 166.*  
*inedia, -ae, 167.*  
*inermis, -e, 192.*  
*inertia, -ae, 167.*  
*infāmis, -e, 192.*  
*infandus, -a, -um, 342.*  
*infāns, -ntis, 180; 341; infantum, 187.*  
*(inferō), inferēbit = inferet, 334.*  
*inferus, -a, -um, 27; 151; 211; ī(n)ferī, 75; inferior, 210.*  
*infirmatēs, -um, 194.*  
*infinītiuus (modus), 340.*  
*infiliae, -arum, 167.*  
*infirmus, -a, -um, 151.*  
*informis, -e, 192.*  
*infra, 151.*  
*ingenuus, -a, -um, 156.*  
*inguen, -inis, 55; 75.*  
*iniūstus, -a, -um, 110.*  
*(inquam); inquit, 305.*  
*insānia, -ae, 167.*  
*insciēns, -ēns, 76.*  
*insidiae, -ārum, 167.*  
*insilio, -īre, 76; 97.*  
*(inspēratus, -a, -um), inspērātās (nom. pl.), inspērātae, 170.*  
*inspiciō, -ēre, 76.*  
*insulsus, -a, -um, 98.*  
*integer, -gra, -grum, 75; 151.*  
*intelligō, -llexī, 309; 310.*  
*intereā, 164; 232.*  
*internus, -a, -um, 153.*  
*interus, -a, -um, 211.*  
*inimitās, -ālis, 97.*  
*intimus, -a, -um /-tūmus, -a, -um 97; 152; 213.*  
*intus, 152; 213.*  
*iocī /ioca, -ōrum, 137.*  
*ipse, -a, -um, 233; eampse, 233; 234; eāpse, 233; 234.*  
*trācundus, -a, -um, 346.*  
*irrigō, -āre, 78.*  
*is, ea, id, 225; 231; 232; 234; 236; 238; eum, 220; 232; eius, 220; 224; eō, eā, eād, 170; 232; eōs, 232; eōrum, 165; 224.*  
*istāc (adv.), 238.*  
*iste, 103; 220; 233; 234; 235; istud, 228; istūc, istiusce, 235; ista, 236.*  
*istīformae, 235.*  
*istim, istinc, 239.*  
*istimodī, 235.*  
*istō, istōc (adv.), 238.*  
*istūc, 238.*  
*ita, 103.*  
*iter, itinīs, 24; 71; 73; 102; 148; 174; 175; 183; 279; 358; iteris itinēr, itinērīs, 148; 174.*  
*iubar, -aris, 176.*  
*iubeō, -ēre, 293; iousit, 309; iūssī, 309; 311; iūssim, 322; iūssitur, 329; iūssus, 309; 311; 329; 349.*  
*iūdēx, -icis, 102; 179; 298.*  
*iūdicō, -āre, 298.*  
*iugum, -ī, 71; 95.*  
*Iuliānus, -ī, 152.*  
*iungō, -ēre, 179; 287; 310; iunxi, 310; iunctus, 351.*  
*(Iunō, -ōnis), Iunōne (dat.), 184.*

*Iūp(p)iter, 72; 84; 204; Iūs (pāter), 127; Iōvem, 101; 182; 204; 129; Diōvōs (gén.), 184; Iōvis, 72; 101; 129; 182; 195; 204; Diōvē (dat.), 184; Iōvei, Iōvī, 184; 204.*  
*iūs, iūris «sauce», 174.*  
*iūs, iūris «justice», 35; 71; 101; 174; iūrē (dat.), 184.*  
*iūstus, -a, -um, iovestōd, iūstō, 101.*  
*(iuvenis), iuvenum, 203; iūniōres, 101.*  
*iuventa, -ae, 167.*  
*iuventūs, -tūlis, 179.*  
*labōrō, -āre, 297; laborāns, 183.*  
*lac, lactis, 68; 183; lacte, 183.*  
*lacerna, -ae, 167.*  
*lacerī /lacerla, -ōrum, 137.*  
*laccessō, -ēre, 289.*  
*lacruma, -ae, 58; 97.*  
*lacus, -ūs, 195.*  
*Ladinei (loc.), 162.*  
*laedō, -ēre, 110; 284; 311; laesi, laesus, 311.*  
*(laetitia, -ae), laetitiās (nom. pl.), 170.*  
*laevus, -a, -um, 108.*  
*lāna, -ae, 69.*  
*languor, -ōris, 175.*  
*lānifer, -a, -um, 211.*  
*lāniger, -a, -um, 97.*  
*Lanuviei (loc.), 162.*  
*lapidārius, -ī, 158.*  
*lapideus, -a, -um, 157.*  
*lapis, -idis, 179.*  
*lār, 104; 181; lāris, 104.*  
*lascīvus, -a, -um, 156.*  
*latēbra, -ae, 167.*  
*lateō, 293; latuī, latēre, 316.*  
*later, -eris, 176.*  
*lātex, -icis, 179.*  
*Lālōna, Lālōnās (gén.), 168.*  
*latrōcinium, -ī, 158.*  
*Laudica, Laudicaes (gén.), 169.*  
*laudō, 94; laudāre, 297.*  
*lavābrum, -ī, 54; 151; 193.*  
*lavō, -ēre, lavī, 312; 313; 316; lautus, 110.*  
*lēctiō, -ōnis, 351.*  
*lector, -ōris, 351.*  
*legerupa, -ae, 166.*  
*legiō, -ōnis, 178.*  
*legiōnārius, -ī, 158.*

*legō, 73; 87; 95; 105; 351; legimus, 31; legis, -it, etc... 33; 78; 97; 102; 273; 276; 281; 282; 283; legor, 259; legēbo, 334; legam, -ēs, 88; 319; 323; 324; 327; 332; legentur, 256; legēbam, 58; 328; 334; lēgī, 35; 306; 310; lēgimus, 31; lēgerunt, 331; lēgeram, 326; 327; lege, 335; legite, legitō, leguntō 335; 336; legerim, -īs, etc..., 275; 256; 322; 331; legērem, 324; lēgisse, 275; 324; legere, 98; 280; 295; 299; 328; 343; lēgī, 275; 357; 358; 359; 360; legier, 357; 358; 359; 360; lēgisse, 275; lectum iri, 354; lectum, -ū, 196; 355; legens, 64; 75; 91; 174; 179; 180; 185; 187; 193; 198; 201; 203; 337; 338; 341; 343; 345; lēctus, 105; 154; 351; 354; lēc-iūrus, 352; 354; legendus, 344; 345; 347.*  
*legulus, -ī, 150.*  
*legūmen, -īnis, 56.*  
*lēnis, -e, 192.*  
*lēnōcinium, -ī, 158.*  
*lepidus, -a, -um, 126; 127; 128.*  
*lepōs, 126; 127; 128; 175; 181; lepōr, 181; lepōres, 186.*  
*lepūs, 99; 181; lepōris, 99.*  
*lētum, -ī, 281.*  
*lēvāmen, -īnis, 75.*  
*lēvir, -ī, 16; 160.*  
*lēvis, -e, 31; 57; 192.*  
*lēvis, -e, 31; 315.*  
*lēx, lēgis, 35; 87; 174.*  
*liber, -a, -um, 53; 65; 110; 151; 297.*  
*liberālis, -e, 193.*  
*liberī, -ōrum, 110.*  
*liberō, -āre, 297; liberāssō, 330.*  
*libertās, 154; libertātis, 179.*  
*librārium, -ī, 158.*  
*liēn, liēnis, 181.*  
*ligneus, -a, -um, 157.*  
*ligō, -āre, 99.*  
*ligūriō, -īre, 53.*  
*lingō, -ēre, 287; linxi, 310; linctus, 351.*  
*lingua, -ae, 58.*  
*liniflō, 328.*  
*linō, -ēre, 288; 315; levī, 315.*  
*linquō, -ēre, 50; 73; liquī, liclus, 287; 302; 303; 306.*

*lippus*, -a, -um, 84.  
*liquefġō*, -fġerġ, 328.  
*liqueō*, -ġere, 294.  
*liquidus*, -a, -um, 95; 294.  
*liquor*, -ōris, 175; 294.  
*lġs*, *lġtis*, 59; 191.  
*lġtera* /*lġtera*, -ae, 84.  
*lġtus* /*lġtus*, -ōris, 84.  
*livor*, -ōris, 175.  
*Lōcġna* /*Lġcġna*, -ae, 110.  
*locus*, -ġ, 59; *locġ* /*locā*, -ōrum, 137.  
*longinquus*, -a, -um, 75.  
*longus*, -a, -um, 74; *longġ* (gġn. sing. fġm.), 169.  
*loquġla* /-ġlla, -ae, 83; 167.  
*loquor*, -ġ, 56; 261; *locġtus*, 351.  
*lōtus*, -a, -um, 110.  
*lubidō*, -inis, 178.  
*Lġcġnus*, -a, -um, 152.  
*(lġcar*, -is), *locġrid* (abl. sing.), 201.  
*luceō*, -ġere, 155; 290; 294; 310; *lġcġ*, 310.  
*lucerna*, -ae, 167.  
*lucġsco*, -ġere, 290.  
*lucidus*, -a, -um, 155.  
*luctġs*, -ġs, 195.  
*lġcġlentus*, -a, -um, 155.  
*lġdifġcō*, -ġre /*lġdifġcor*, -ġrġ, 262.  
*lġdiō*, -ōnis, 178.  
*lugubris*, -e, 193.  
*lumbagō*, -ġnis, 178.  
*lġmen*, -inis, 177.  
*lġx*, 294; *lġcem*, 110; *lġcġ* (loc.), 184.  
*luxuria*, -ae, 206; 208.  
*luxuriġs*, -ġt, 206; 208.  
*macer*, -cra, -crum, 151.  
*mador*, -ōris, 175.  
*magis*, 211; 212; 251.  
*magister*, 151; 159; 160; 212; *magġstrum*, 160; *magġstrġ*, 133; *magġsterġs* (nom. pl.), 163.  
*magġstrġtġs*, -ġs, 196; *magġstrġtġd*, 201.  
*(magnanimus*, -a, -um), *magnanimum* (gġn. pl. masc.), 165; 171.  
*magnġ* (*facere*), 161.  
*(magnġficus*, -a, -um), *magnġficentior*, 211.  
*magnġtġdō*, -ġnis, 178.

*magnus*, -a, -um, 71; 86; 106; 152; 211; *magnġ* (gġn.), 169; *maior*, *maius*, 71; 72; 211; 212; 251; *mġximus*, 106; 152; 213.  
*mġla*, -ae, 105.  
*malacus*, -a, -um, 27.  
*malġ*, 94.  
*malġdicġns*, -ġns, *malġdicentior*, 211.  
*malġvolus*, -a, -um, *malġvolentior*, 211.  
*mġlō*, *mġlle*, *mġlim*, 322.  
*malus*, -a, -um, 211.  
*mamma*, -ae, 84.  
*mancġpġum*, -ġ, 134; 183.  
*mancus*, -a, -um, 87.  
*mandō*, -ġere, *mandġ*, 307.  
*manġō*, 86; 293; 299; *manġbam*, 333; 334; *manġbō*, 332; 334; *mansġ*, 311; 316; 352; *manġre*, 90; 343; *manġntem*, 343; *mansum*, 311; 316; *mansus*, 352; 354; *mansġrus*, 354.  
*(manubġae)*, *manġbieis*, *manubies* (abl. pl.), 172.  
*manġca*, -ae, 97.  
*manġs*, -ġs, 25; 102; 195; 196; *manum*, 197; *manġs* (gġn. sing.), 136; 199; 202; *manġ*, 200; *manġ*, 145; 201; *manġs* (acc. pl.), 104; *manġbus*, 203.  
*mare*, -is, 136; 183; 198; *marġ*, 201; *marġa*, 202.  
*marġlimus*, -a, -um, 213.  
*(Mġrs)*, *Mġrġis*, 213.  
*Mġrtius*, -a, -um, 157.  
*mġs*, *mġris*, 182.  
*mġter*, 14; 16; 76; 135; 176; *mġtris*, 136; *mġtrġ*, 138; *mġtrġ* (dat. sing.), 169; 184; *mġtrġ*, 138; *matrġs*, 186; *matribus*, 138.  
*materia*, -ae, 67; 206; 215.  
*materġs*, -ġt, 67; 206; 215; *materġm*, 206; *materġ*, 208.  
*matrimōnġum*, -ġ, 158.  
*(matrōna*, -ae), *matrōnġ(s)* (nom. pl.), 170.  
*Matġtġ* (dat. sing.), 169.  
*matġlinus*, -a, -um, 153.  
*mġvolō*, 69 (cf. *mġlō*).  
*maxilla*, -ae, 105.  
*medeor*, -ġrġ, 261.  
*medġcō*, -ġre /*medġcor*, -ġrġ, 262.  
*medicus*, -ġ, 25.

*medius*, -a, -um, 53; 71.  
*mġl*, *mġllis*, 74; 176.  
*melior*, -ius, 211.  
*memġnġ*, 268; 270; 303; 306; *mementō* 270; 334; *meminerġs*, 331; *memġnġns*, 340; 342.  
*(memōrō*, -ġre); *memorġtġ*, -ġtġ, 196; 356.  
*mendġcō*, -ġre /*mendġcor*, -ġrġ, 262.  
*mendum*, -ġ /*menda*, -ae, 137.  
*(Minerva*, -ae), *Menerva* (dat.), 169.  
*mġns*, -nġis, 74; 75; 102; 178; 191; 197; 296; 341.  
*mġnsis*, -is, 75; *mġsis*, 59; *mġnsum* (gġn. pl.), 203.  
*mentġō*, *ōnis*, 178.  
*mentġor*, 261; 296; *mentġrġ*, 357; *mentġtus*, 348.  
*Mercurġs* /*mercurġs*, -ġ, 160.  
*merġō*, 59; *merġere*, *merġrġ*, 262.  
*merġtrġcius*, -a, -um, 157.  
*merġtrġx*, -ġcis, 135; 179.  
*merġō*, *mersġ*, *mersus*, 311; 352.  
*merġdiġ*, 58; 80; 162.  
*merus*, -a, -um, 160.  
*messġs*, -is, 191.  
*metġs*, -ġs, 195.  
*Metġliō* (nom. sing., ou duel?), 133.  
*meus*, -a, -um, 222; 224; *meae* (loc.), 169; *meum* (gġn. pl.), 165.  
*mġles*, 26; 60; 78; 102; 180; *mġlġtis*, 97; 179.  
*mġlġtġris*, -e, 194.  
*(mġlġtia*, -ae), *mġlġtia* (loc.), 169.  
*mġlle*, 83; 249; *mġlia* /*mġllia*, 83; 249.  
*mġllġnġ*, -ōrum, 255.  
*millġsimus*, -a, -um, 251; 252.  
*millġ*(n)s, 253.  
*mina*, -ae, 27.  
*minġmus*, -a, -um, 151; 211.  
*minister*, -trġ, 151; 212.  
*minor*, -us, 210; 211; 212.  
*(Minucġs*, -ġ), *Minucġeis* (nom. pl.), 163.  
*minuō*, -ġere, 212; 287; 288; 351; *minġtus*, 206; 351.  
*minus* (adv.), 210; 212.  
*minġtiġs*, -ġt, 206.  
*mġrus*, -a, -um, 210; 212.  
*miscġō*, -ġere, *miġtus*, 351.

*misellus*, -a, -um, 150.  
*miser*, -era, -erum, 151; *miserior*, 211; *miserġmis*, 152; 213.  
*misereō*, -ġere /*misereor*, -ġrġ, 262.  
*mitġsco*, -ġere, 291.  
*miġsco*, -ere, 291.  
*miġto*, -ġere, 79; 309; *miġtġ*, 78; 309; *miġsus*, 79; 83.  
*modestus*, -a, -um, 175.  
*modus*, -ġ, 175; 269.  
*moechġssō*, -ġre, 27.  
*moenia*, -ōrum, 109.  
*molliculus*, -a, -um, 150.  
*molġis*, -e, 73.  
*molō*, -ġere, *molġ*, 315.  
*monġō*, -ġere, 71; 291; 292; 299; 312; *monġ*, 97; 312; 316; 350; *monġs*, 112, *monġere*, 111; 333; 343; *monġntem*, 343; 346; *monġndus*, 343; 346; *monġtus*, 316; 350; 354; *monġtġrus*, 354.  
*mōns*, -nġis, 102.  
*mōnstrō*, -ġre, 297.  
*mōnstrum*, -ġ, 297.  
*morġdō*, 292; *momordġ*, 303; 306; 310.  
*moribundus*, -a, -um, 346.  
*moriōr*, *moriġ*, 261; *mortuus*, 73; 348; 349; 354; *morġtġrus*, 352; 354.  
*mors*, 73; 74; 102; 191; 197; *mortis*, 102.  
*mortġriō*, -ġre, 353.  
*mōs*, -ōris, 182.  
*moveō*, -ġere, 292; *mōvġ*, 312; 316; *mōtus*, 70; 109; 111; 313; 316.  
*mucrō*, -ōnis, 177.  
*mugġl*, -is, 176.  
*mulcebris*, -e, 193.  
*mul(c)ġla*, -ae, 297.  
*mulcra*, -ae, 167.  
*mulcġrum*, 151; 354.  
*mulġeō*, -ġere, 65; 310; *mulġtġ*, 310; 311; *mulsus*, 311; 354; *mulcġrus*, 354.  
*(mulġer)*, *mulġeribus*, 188.  
*multō*, -ġre, 297.  
*multus*, -a, -um, 211.  
*mundġlia*, -ae, 206.  
*mundġtiġs*, -ġt, 206.  
*muniō*, -ġre, 109.  
*murrinus*, -a, -um, 152.

*mūrus*, -ī, 109; *moerum* (acc. sing.), 109.  
*mūs*, -ūris, 174; 182.  
*musculus*, -ī, 150.  
*namque*, 56.  
*nāscor*, -ī, 261; 269; 290; *gnātus*, *nātus*, 68; 76; 246; 348; 354; 356; *gnātibus*, 172; *nāscitūrus*, 353; 354; *nāiū*, 196; 357.  
*Nāsō*, -ōnis, 94; 177.  
*nātiuus*, -a, -um, 156.  
*natrīx*, -īcis, 179.  
*natūra*, -ae, 351; *natūrāi* (gén. sing.), 169.  
*nātūrālis*, -e, 103; 193; 194.  
*naufragium*, -ī, 70; 100.  
*nauta*, -ae, 27; 136; 166.  
*nāvis*, -is, 100; 190; *nāve*, 201; *nāvēs*, 201.  
*nebula*, -ae, 53.  
*necō*, -āre, 9; 292.  
*neciō*, -ēre, 288; 310; *nexi*, 310; *nexus*, 311.  
*nēmō*, -īnis, 95.  
*nempe*, 56.  
*nemus*, -oris, 175.  
*neque*, 56.  
*Neriō*, -ēnis, 177.  
*neuter*, -īra, -īrum, 237.  
*nex*, *necis*, 35; 174; 292.  
*niger*, -gra, -grum, 293.  
*nigrēō*, -ēre, 293.  
*nihil*, *nīl*, 111.  
*nimbus*, -ī, 53.  
*ninguit* (impers.), 57; 59; 287.  
*niveus*, -a, -um, 157.  
*nīvit* (impers.), 59; 284.  
*nix*, 180; *nīvis*, 57.  
*nōbilis*, -e, 193; *nōbillissimus*, 213.  
*noceō*, -ēre, 292; *nocuī*, 316; *noxii*, 330; *nocitūrus*, 350.  
*noctū* (adv.), 153.  
*nocturnus*, -a, -um, 153.  
*nōdus*, -ī, 288.  
*nōlō*, *nōlle*, 111; *nōlim*, 322.  
*(nōmēn, -īnis)*, *nōminūs* (gén. sing.), 184; *nōmina*, 118.  
*nōminātīuus* (cāsus), 138; 156.  
*nōn*, 109; 242.  
*nōnagēni*, -ōrum, 255.  
*nōnāgintā*, 245; 246.  
*nōngentī*, 248.

*nōnus*, -a, -um, 70; 75; 111; 245; 250; *nōnī*, 354.  
*nōs*, 104; 220; 223; *nōbis*, 111; 223; *nostrum*, 223; *nostrī*, 223.  
*(g)nōscō*, -ēre, 68; 126; 128; 290; 315; *nōvī*, 67; 68; 268; 313; 314; 315; *nōstī*, *nōmus*, *nōrunt*, 314; 317; *(g)nōscier*, 359; *(g)nōtus*, 67; 68; 314.  
*noster*, -īra, -īrum, 151; 194; 211; 224.  
*nostrās-ālis*, *nostrātēs*, 194.  
*novellus*, -a, -um, 150.  
*novem*, 75; 95; 245; 246; 254.  
*november*, -bris, 245.  
*novendiālis*, -e, 245.  
*novēni*, -ae, -a, 254.  
*novie(n)s*, 253; 254.  
*novus*, -a, -um, 76; 95.  
*nox*, *noctis*, 190.  
*noxā*, -ae, 157.  
*noxius*, -a, -um, 157.  
*nubbō*, -ere, 310; *nupsī*, 78; 310; *nuplum*, 356; 357.  
*nūdius tertius*, 204.  
*nūllus*, -a, -um, 237; 242.  
*Numerius*, -ī, 22; 72; *Numasiōi* (dat. sing.), 88; 162; 229.  
*(nummus, -ī)*, *nummun* (gén. pl.), 165; 171.  
*nunc*, 233.  
*nuncupō*, -āre, 298.  
*nundinus*, 245; *nundinārum*, 171.  
*nuptiālis*, -e, 193.  
*nurus*, -ūs, 59.  
*nutricō*, -āre [*nutricor*, -ārī, 262.  
*nutrīx*, -īcis, 179; 182.  
*obses*, -idis, 102; 180.  
*obsidiō*, -ōnis, 178.  
*occinō*, -ēre, 78; *occinuī*, *occenium*, 316.  
*(accipiō, -ēre)*, *occepsō*, 329; *occeperis*, 332.  
*occupō*, -āre, 97; 298.  
*octāviānus*, -ī, 152.  
*Octāvius*, -ī, 157.  
*octāvus*, -a, -um, 67; 156; 250.  
*octennis*, -e, 245.  
*octiē(n)s*, 253.  
*octingentī*, -ae, -a, 248.  
*octō*, 67; 95; 245.  
*octōber*, -bris, 245.

*oclogentī*, -ae, -a, 255.  
*oclogintā*, 246; 248.  
*oclonī*, -ae, -a, 254.  
*octuplex*, 245.  
*oculus*, -ī, 56; 150; 179.  
*odor*, -ōris, 58.  
*offendō*, -ēre, 57; 288.  
*(offerō, -ferre)*, *obtulī*, 79.  
*officina*, -ae, 101.  
*oleāginus*, -a, -um, 157.  
*oleō*, -ēre, 58.  
*olim*, 234.  
*ollīva*, -ae, 27.  
*olō*, -ēre, 284.  
*(omnigena, -ae)*, *omnigenum* (gén. pl.), 171.  
*omnis*, -e, 237; *omneis* (acc. pl.), 202.  
*onerō*, -āre, 98.  
*onus*, -eris, 98; 175; 184.  
*onustus*, -a, -um, 101; 154; 347.  
*operiō*, -īre, 70.  
*opporitūnus*, -a, -um, 153.  
*(ōps, ōpis)*, *ōpīd* (abl. sing.), 185.  
*(optendō, -ēre)*, *optentūl* (supin), 356.  
*optimātes*, -um, 194.  
*optimus/-tūmus*, -a, -um, 97; 152; 211; 213.  
*optumē*, 163.  
*opus*, -eris, 175.  
*opusculum*, -ī, 150.  
*ōraliō*, -ōnis, 178.  
*ōrālor*, -īōris, 147; 176; 182; 184; *ōrālorēs*, 186.  
*orca*, -ae, 73.  
*ordō*, -īnis, 76; 177; 250.  
*origō*, -īnis, 178.  
*(orior)*, *orīus*, 354; *orītūrus*, 354; *oriundus*, 346; 347.  
*ōs*, *ōris*, 65; 174.  
*ostendō*, -ere, 78; *ostende* (fut.), 332.  
*ovīlis*, -e, 193.  
*ovis*, -is, 95; 190; 196.  
*pābulum*, -ī, 150.  
*pācārī* (?), 360.  
*pāciscor*, -ī, 291.  
*paedicō*, -ōnis, 177.  
*pagānus*, -a, -um, 152.  
*pāgina*, -ae, 167.  
*Palēs*, 80.

*palleō*, -ēre, 155.  
*pallidus*, -a, -um, 155.  
*pallor*, -ōris, 175.  
*palmiger*, -gera, -gerum, 97.  
*palpitō*, -āre, 298.  
*palpō*, -ōnis, 177.  
*palumbēs*, -is [*palumbis*, -is, 190.  
*pālus*, -ī, 105.  
*pānarium*, -ī, 158.  
*pandō*, -ēre, 287; 307; *pandī*, 287; 307; *pāssus*, 287.  
 *pangō*, -ēre, 105; 287; 304; 306; 349; *pēgī*, 304; 306; *pepigī*, 106; 303; *panxī*, 287; 310; *pāctus*, 105; 106; 287; 303; 349.  
*papaver*, -eris, 175.  
*papiliō*, -ōnis, 178.  
*pār*, 104; 181; 210; *pāris*, 104.  
*parasitūs*, -ī, 27.  
*parcō*, -ēre, *pepercī*, 310.  
*parēns*, 185; *parentem*, 343; *parente*, 185; *parentēs*, 90; 343; *parentum*, 187.  
*pāricīda*, -ae, 166; *pāricīdās* (nom. sing.), 168.  
*pariēs*, -ētis, 70; 180.  
*Parilia*, -ōrum, 80,  
*(pariō, -ere)*, *pariēns*, 343; *partus*, 354; *paritūrus*, 354.  
*parō*, -āre, 298.  
*pars*, *partis*, 102; 191; *paribus*, 203.  
*participium*, -ī, 340.  
*partim*, 192; 197; 198.  
*parturiō*, -īre, 353.  
*partūs*, -ūs, 195; *partubus*, 203.  
*parvus*, -a, -um, 87; 211.  
*pascō*, -ēre, 290; 315; *pāvī*, 315.  
*passer*, -eris, 102; 176.  
*(passūs, -ūs)*, *passum* (gén. pl.), 203.  
*pāteflō*, -fieri, 328.  
*pateō*, -ēre, 293; 316; *patuī*, 316.  
*pater*, 14; 16; 47; 135; 138; 147; 160; 176; 181; 182; *patrem*, 183; *patris*, 47; 48; 136; 147; 174; 183; *patrūs* (gén. sing.), 184; *patrī*, 184; *patrēs*, 186; *patrum*, 186; *patribus*, 165.  
*paterfamiliās*, 168.  
*patina*, -ae, 167.  
*patior*, 261; *pati*, 357; 359.  
*patricius*, -a, -um, 157.

*patrius, -a, -um, 157.*  
*patruēlis, -is, 193.*  
*paucus, -a, -um, 87; 109.*  
*paulus, -a, -um, 87.*  
*pauper, -eris, 70; 298; pauperrimus, 213.*  
*paveō, -ēre, pāvī, 316.*  
*pectō, -ēre, 288; 310; pexī, 310; pexus, 311.*  
*pecu, 195.*  
*(pedes), pedilis, 179.*  
*peior, -us, 71; 211; peiōris, 72; pessimus, 211; 213.*  
*pellītus, -a, -um, 154.*  
*pellō, -ēre, pulsus, 73; 74; 79; 235; 288; 298; 349; pepulī, 111; 275; 305; 306.*  
*Penātes, -um, 194.*  
*pendeō, -ēre, pependī, 306.*  
*pendō, -ēre, pependī, 306.*  
*penes, 194.*  
*penna, -ae, 76; 126.*  
*percellō, -ēre, 73; 288; 249; perculsus, 73; 79; 288; 349.*  
*(perdō, -ēre,), perdam, 322; perduim, 322; perditum, 356.*  
*(pereō, -ire), perierunt, 331; perieris, 326; peritūrus, 354.*  
*(perficiō, -ēre), perficiendum, 346.*  
*(perniciēs, -ei), perniciē (gén. sing.), 207; perniciū (gén. sing.), 207.*  
*perspicāx, -āx, 180.*  
*perspicuus, -a, -um, 156.*  
*pēs, 174; 179; 180; pēdem, 127; 189; pēdis, 186; 189; pēdes, 186; pedum, 203; pedibus, 203.*  
*Pesceniaes (gén. sing.), 169.*  
*petessō, -ēre, 289.*  
*philosophia, -ae, 60.*  
*(piclus, -a, -um), pictāi (gén. sing.), 169.*  
*pilumnoe « pilāi », 163.*  
*pinēlum, -ī, 154.*  
*pīnus, -ī, 15.*  
*pīrus, -ī, 15.*  
*Pisaurēnsis, -e, 194.*  
*(piscō, -āre), piscātum (supin), 356.*  
*placeō, -ēre, 155; 293; 294; placuī, 350; placitum, 350.*  
*placidus, -a, -um, 155; 178; 293; 294; 345,*  
*placō, -āre, 298.*

*plangō, -ēre, planxī, 310; planctus, 351.*  
*plānus, -a, -um, 152.*  
*plaudō, -ēre, 110; 284.*  
*plēbs, 180; 205; plēbēs, 205; 206; 215; plēbei, 205; 215; plēbis, 205; 215.*  
*plectilis, -e, 192.*  
*plectō, -ēre, 128; 288; 310; plexī, 310; plexus, 311.*  
*plēnus, -a, -um, 128; 152.*  
*pleō, -ēre, plēvī, 313; 314.*  
*plico, -āre, 179.*  
*plōdō, -ēre, 110,*  
*pluit (impers.), 262; 263; 264.*  
*plumbāgō, -inis, 178.*  
*plūrēs, 211; plūrimī, 211; ploirumē (nom. pl.), 163; 212.*  
*plūs, 128; 211; 212.*  
*plūsculum, 150.*  
*pōculentus, -a, -um, 155.*  
*pōculum, -ī, 63; 74; 90; 150; 192.*  
*poena, -ae, 109.*  
*Poenulus, -ī, 109.*  
*poesis, -is, 60.*  
*poeta, -ae, 166; 138.*  
*pollen, -inis, 177.*  
*pōnō, -ēre; 33; 104; 288; posuī, 33; 275.*  
*pōns, -ntis, 102; 178; ponteis (acc. pl.), 202.*  
*pontifex, -icis, 97.*  
*popīna, -ae, 27; 56.*  
*populāris, 194.*  
*populētum, -ī, 154.*  
*(populus, -ī), poploe « populī », 163.*  
*porcellus, -ī, 101.*  
*porcīnus, -a, -um, 153.*  
*porgō, -ēre, 100.*  
*porrigō, -ēre, 100.*  
*portūs, -ūs, 73; 196.*  
*postō, -ēre, 290; poposci, 306.*  
*possum, 282; potest, 126.*  
*post, 103.*  
*posticus, 156.*  
*postrēmus, -a, -um, 213.*  
*potiō, -ōnis, 199.*  
*potior, -īrī, 261.*  
*potis, -e, 126.*  
*pōtus, -a, -um, 347; 348.*  
*(praeceps, -cipilis), praecipiti, 185.*  
*praecīdāneus, -a, -um, 157.*  
*praecō, -ōnis, 177.*

*praecōx, -ōcis, praecōx, 185.*  
*praedō, -āre / praedor, -ārī, 262.*  
*(praefer, -ārī), praefāminō (impér.), 335.*  
*praegnās, -ātis, 191.*  
*praehendō, prehendō, -ēre, 297.*  
*praemordeō, -ēre, -morsī, 310.*  
*praepes, -itis, 180.*  
*praesentem, 343.*  
*praesentāneus, -a, -um, 157.*  
*praestō, -āre, 58.*  
*praetereā, 232.*  
*praetor, -ōris, 158.*  
*praetōrium, -ī, 158.*  
*praetōrius, -ā, -um, 158.*  
*prandeō, -ere, prandī, 307 pransus, 348.*  
*prāvus, -a, -um, 70.*  
*precor, -ārī, 290.*  
*prehendō; -ēre, prehendī, 307; prēnsī, 311 (v. praehendō).*  
*prēlum, -ī, 104; 150.*  
*premo, -ēre, pressī, 104; 273; 283; 311; 352; pressus, 311; 352.*  
*prensō, -āre, 297.*  
*pridem, 233; 251.*  
*prīdiē, 251.*  
*prīmus, -a, -um, 151; 156; 182; 213; 275.*  
*principālūs, -ūs, 196.*  
*priscus, -a, -um, 251.*  
*pristinus, -a, -um, 251.*  
*prius, 251.*  
*prīvālim, 192.*  
*prīvignus, -ī, 156.*  
*prīvō, -āre, 156.*  
*prīvus, -a, -um, 156.*  
*probē, 25.*  
*(probō, -āre), probāvī, 275; 276.*  
*procerus, 151.*  
*proficiō, -ēre, 291.*  
*proficiscor, -ī, 291.*  
*(profiteor, -ērī), profitēminō (impér.), 335.*  
*(progredior, -ī), progrediminō (impér.), 335.*  
*proin, proinde, 103.*  
*prōmō, -ēre, prompsī, 311.*  
*pronōmen, -inis, 118; 217.*  
*prope, 56; 211.*  
*propinquus, -a, -um, 75; 211.*  
*propior, -ius, 211.*  
*propterea, 164.*

*proximus, -a, -um, 56; 213; proxi-  
 mae (loc.), 169.*  
*prūdēns, -ēns, 70; 100; 136; 174;  
 prūdēntior, 211.*  
*prūrigō, -inis, 178.*  
*pūbēs, -is, 182; 291.*  
*pūbescō, -ēre, 291.*  
*(Publius, -ī), publī (voc.), 160.*  
*publicus, -a, -um, 156; publicāi (gén.  
 sing.), 169.*  
*puella, -ae, 135.*  
*puellāscō, -ēre, 290.*  
*puellus, -ī, 150.*  
*puer, 68; 86; 159.*  
*puerāscō, -ēre, 290.*  
*puerilis, -e, 193.*  
*pugil, -ilis, 176; 197.*  
*puglō, -ōnis, 177.*  
*pugna, -ae, 180.*  
*pugno, -āre, 297.*  
*pugnus, -ī, 297.*  
*(pulcher, -ra, -rum), pulchrius, 211.*  
*pulchritūdō, -inis, 178.*  
*pulmō, -ōnis, 177.*  
*pulsim, 192.*  
*pulsō, -āre, 298.*  
*pungō, -ēre, 287; pupugī, 287; 306;  
 310; punctus, 287.*  
*pūnicus, -ā, -um, 109.*  
*pūniō, -īre, 109.*  
*(puppis), puppim, 198; puppis (gén.  
 sing.), 199; puppi [d, 143; 145;  
 185; 200; 201; 230; puppibus,  
 208.*  
*purpurissor, -ārī, 27.*  
*pūrus, -a, -um, 103.*  
*pūs, -ūris, 174.*  
*pultē, -ēre, 294.*  
*putris, -e, 294.*  
*pulus, -ī, 68.*  
  
*quā (adv.), 238.*  
*quadrāgēnī, -ae, -a, 255.*  
*quadrāgēsimus, -ā, -um, 252; 255.*  
*quadrāgiē(n)s, 253.*  
*quadrāgintā, 67; 164; 246; 248; 250;  
 252.*  
*quadringentī, -ae, -a, 248.*  
*quadruplex, -ex, 245.*  
*quaerō, -ēre, 60; 108; 269; 289; 330.*  
*quaesō, 60; 269; 289; 330.*  
*quaestor, -ōris, 181; quaestōrī, 184.*  
*quālis, -e, 227.*

quam (adv.), 210; 239.  
quamdiū, 239.  
quandō, 239.  
quantus, -a, -um, 227; 239.  
quāpropter, 164.  
quārtus, 250.  
quaer, 253.  
quaaterni, -ae, -a, 253; 254.  
quatuor, quattuor, 14; 56; 186;  
243.  
quattuordecim, 247.  
quattuorpedia, 243.  
quattuorviri, -ōrum, 243.  
quercētum, -i, 154.  
(quercūs, -ūs), quercūbus, 203.  
querēla /querēlla, -ae, 83.  
quernus, -a, -um, 82.  
queror, -i, questus, 350.  
quī, quae, quōd, 221; 227; 228; 230;  
232; 235; 236; quim, quem, 228;  
231; quam, 228; quās (gén. sing.),  
170; cuius, 229; 232; 235; 236;  
cui, 229; quō, quā, 230; quōs, quās,  
230; quae (nom. acc. neutres  
pl.), 231; quōrum, quibus, 231.  
quī, 230.  
quicum, 230.  
quīdam, quaedam, quōddam, 227.  
quidem, 233.  
quies, -ēlis, 191; 216.  
quiescō, -ēre, 290; 315; quiescō, 315.  
quilibet, quaelibet, 227; quodlibet,  
97; 227.  
quīn, 230.  
quincupedālis, -e, 244.  
quincuplex, 244.  
quindeciēs, 253.  
quindecim, 247.  
quingenti, 248.  
quīni, -ae, -an 56, 254.  
quingūgēni, -ae, -a, 255.  
quingūgēsīmus, -a, -um, 252.  
quingūgīntā, 246; 252.  
quinque, 14; 243; 244; 246.  
quinquefolium, 244.  
quinquennis, -e, 244; 245.  
quinqūē(n)s, 253.  
quintilis, -e, 193.  
quintus, -a, -um, 82; 154; 244.  
quippe, 103.  
Quiritēs, -um, 194.  
quis, quae, quid, 56; 58; 226; 227;  
228; quem, quam, 228; cuius,

71; 72; 229; cui, 229; quō, quā,  
quī, 230; quī, quae, qua (nom.  
pl.), 230; quōs, quās, 231; quōrum,  
quibus, quis, 231.  
quisnam, 226; 231.  
quispiam, quaequam, quipiam, 227.  
quisquam, quaequam, quodquam, 227.  
quisque, 56; 227; 237; quaeque, 227;  
quidque, 56; 227; quippe, 56.  
quisquis, quaequae, quidquid, 227;  
237.  
quīvīs, quaevis, quodvis, 227.  
quō (adv.), 238.  
quom (conj.), 228; 239.  
quōrsus, 111.  
Quoria, 250.  
quot, 239; 246; 254.  
quotiēs, 254.  
quotus, 239.  
(rabiēs, -ei), rabiēs (gén. sing.),  
207.  
rādix, 69; 125; 179.  
rāmentum, -i /rāmenta, -ae, 137.  
rapāx, -āx, 180.  
rapidus, -a, -um, 155.  
rapiō, -ēre, 295; rapuī, raptus, 316.  
rapum, -i /rapa, -ae, 137.  
rārus, -a, -um, 151.  
rāsilis, -e, 193.  
rastrum, -i, 151.  
ratiō, -ōnis, 76; 88; 146; 147; 178;  
181; 182; 183; ratiōnem, 75; 182;  
ratiōne, 185; ratiōnēs, 186; ratiō-  
num, 186; ratiōnibus, 187.  
raucus, -a, -um, 100.  
rebellis, -e, 192.  
receptiō, -ōnis, 340.  
recidivus, -a, -um, 156.  
(recipiō, -ere), recipiē (fut.), 332.  
recordō, -āre /recordor, -āri, 262.  
rēctē, 139; 140; 163; 213.  
rēctiō, -ōnis, 351.  
(rēctus, -a, -um), rēctō, 139; 140.  
recurrō, -ēre, recurri, 306.  
reddō, -ere, 285; reddimus, 282;  
redidei, 275; reddere, 98.  
(redeō, -ire), rediit, 276.  
redimō, -ere, redēmī, 311.  
redivivus, 156.  
rēgīna, -ae, 135; 153.  
regiō, -ōnis, 178.  
regnum, -i, 152.

regō, -ēre, 65; 73; 87; 125; rēxi,  
rēctus, 58; 105; 309; 351.  
regula, -ae, 309.  
relicuus, reliquus, -a, -um, 97; 156.  
religiō, -ōnis, 178.  
relinquō, -ēre, 286; 351; reliqui,  
relictus, 56; 98; 110; 124; 128;  
286; 302; 351.  
reliquus, v. relicuus.  
remex, -igis, 102; 179.  
reminiscor, -isci, 291.  
rēn, rēnis, rēnēs, 181.  
(reor), rēri, 66; 348; ratus, 66; 348.  
repō -ēre, 125; 127; 128; 310; repstī,  
58; 310.  
(requies), requiem, requiē, 216.  
rēs, 104; 197; 205; 206; rēm, 104;  
107; 197; 206; 216; rēi, 197; 207;  
rē (gén. sing.), 207; rē (dat.  
sing.), 207; rēs (nom. pl.), 208;  
rērum, 208; rēbus, 188; 208.  
resipiscō, -ēre, 291.  
(respiciō, -ēre), respexim, 322.  
respondeō, -ēre, 306; respondi, 306;  
311; respōnsus, 311.  
(restis, -is), restim, 198.  
reiceō, -ēre, 269.  
rēx, 23; 35; 87; 174; 180; 309;  
rēgem, 192; rēgī, 184.  
rīdeō, -ēre, 350; rīsus, 350; rīsum, -i,  
196.  
robigō, -inis, 178.  
robur, -oris, 98; 110; 175; roboris,  
175.  
robustus, -a, -um, 98.  
Rōmae (loc.), 139; 169.  
rōmānus, -a, -um, 152.  
rōs, rōris, 174.  
rosa, -ae, 30; 94; rosae (gén. sing.),  
111; 144; 170; 172; 236; rosās  
(gén. sing.) 144; rosā [d, 208; 230;  
rosārum, 164; 171; 208; 231;  
rosīs, 111; 231.  
roseus, -a, -um, 157.  
rolundus, -a, -um, 155; 178; 346.  
rubedō, -inis, 178.  
rubeō, -ēre, 290; 293.  
rubor, 175; 181.  
rudis, -e, 192.  
rūfus, -a, -um, 27; 53.  
rumex, -icis, 179.  
rumpō, -ēre, 287; rūpi, 287; 307;  
rūpius, 287.

(rūs, rūris), rūri (loc.), 139; 184.  
rūsicus, -a, -um, 157.  
sacer, -cra, -crum, 151; 160.  
(sacerdōs), sacerdotem, 38; 63; 88;  
sacerdotis, 179.  
sacrārius, -a, -um, 157; 158.  
sacrificium, 157.  
saeviō, -ire, 296.  
saevus, -a, -um, 296.  
sāl, 74; 104; 176; 181; sālem, 182;  
sālis, 104; 182.  
salāx, -āx, 180.  
salicium, -i, 154.  
saligneus, -a, -um, 157.  
saliō, -ire, 195; 296; saluī, 316.  
sallō, -ēre, salsus, 288.  
salties, -ūs, 195.  
salūbris, -e, 193.  
salūs, 159; salūtūs (gén. sing.),  
184; salūtes (gén. sing.), 184;  
salūtei (dat. sing.), 184.  
saluos, -a, -um, 69; 159; 229; salvom,  
160; saluī, 69.  
Sannīs, -iis, 194.  
sanctissimum, 212.  
sanguen, -inis, 177.  
sanguis, -is, 177.  
sapiō, -ēre, 291; 295.  
sarcina, -ae, 167.  
sarcinātus, -a, -um, 154.  
sarciō, -ire, 310; sarsi, 310.  
sarmentum, -i, 82.  
satelles, 26; satellitis, 179.  
satullus, -a, -um, 101.  
scabō, -ēre, scabi, 307.  
scaevus, -a, -um, 108.  
scamnum, -i, 54; 78; 152.  
scatūrigō, -inis, 178.  
scindō, -ēre, 52; 58; scidi, scidī, 305.  
sciō, -ire, 94; 291; 296; scī, 104.  
sciscō, -ēre, 291.  
scortum, -i, 134.  
scriba, -ae, 135; 166; scribās, 170;  
scribārum, 171.  
scribō, -ēre, 310; 351; scripsī, 310;  
scripsit, 54; 351; scribundi, 347.  
scrofa, 53.  
sculna, -ae, 166.  
scurra, -ae, 26; 166.  
scutra, -ae, 167.  
sē, sēd, 69; 220; 221; 223; 224;  
suī, 222; sibi, 220; 222; 238.

*secō*, 198; 351; *secāre*, 95; *seclūs*, 351.  
*secla*, -ae, 56; 351.  
*secundus*, -a, -um, 56; 155; 251; 346; 347.  
(*securis*, -is), *securim*, 198.  
*sed*, 58; 84.  
*sēdicēs*, 253.  
*sēdecim*, 105; 247.  
*sedeō*, -ēre, 265; 269; *sēdī*, *sēssum*, 105; 305; 306; *sedere*, 58; 190; 205; 285; 293.  
*sedēs*, -is, 190; 205; 215; 293; *sedum*, 203.  
*sedimentum*, -i, 155.  
*segnis*, -e, 192.  
(*Sospes*, -itis), *Seispitei* (dat. sing.), 184.  
*sella*, -ae, 74; 78.  
*semel*, 242; 253.  
*sēmen*, -inis, 285.  
*sēmestris*, -e, 244.  
*senātor*, -ōris, 158; *senātorbus*, 188.  
*senātorius*, -a, -um, 158.  
*senātūs*, 64; 111; 179; 196; 341; *senātum*, 197; *senātuōs*, *senātūis*, *senātūs* (gén. sing.), 199; *senātūt*, *senātū* (dat. sing.), 200.  
*seneciō*, -ōnis, 178.  
*senecla*, -ae, 167; 179.  
*senectūs*, -itūs, 64; 179; 196.  
*seneō*, -ēre, 269; 294.  
*senēscō*, -ēre, 269.  
*senex*, *senis*, 36; 58; 64; 148; 182; 183; 190; 294; *senicēs*, 148; *senior*, 211.  
*sēnī*, -ae, -a, 56; 254.  
*sēnsim*, 192.  
*sententia*, -ae, 58; 343; *sententiād*, 170.  
*seniō*, -īre, *senī*, *sensus*, 311; 351; *sentientem*, 343.  
*separō*, -āre, 99.  
*sepeliō*, -īre, 296.  
*sēpes*, -pedis, 244.  
*septem*, 14; 58; 151; 212; 244; 245; 254.  
*septemgeminus*, -a, -um, 244.  
*septendecim*, 247.  
*septentriōnes*, -um, 244.  
*septicollis*, -e, 244.  
*septiā(n)s*, 253; 254.  
*septimontium*, -ī, 244.  
*septimus*, -a, -um, 151; 212; 250; 251; *septumēi* (loc.), 162.

*septingenī*, 248.  
*septuāgēnī*, 255.  
*septuāgintā*, 246.  
*sequor*, 58; 62; 157; 251; 261; *sequitur*, 56; *sequimini*, 277; *sequere*, 104; 278; *sequī*, 56; 351; *sequens*, 341; 346; *secūtus*, 56; 351.  
*serēnus*, -a, -um, 153.  
*serō*, *seruī*, *serius*, 316.  
*serō*, *seuī*, 285; 314; 315; *sātus*, 285; *satuī* (supin), 196.  
*serpō*, -ēre, 126; 127.  
*sērus*, -a, -um, 151; 159.  
*servilis*, -e, 193.  
*serviō*, -īre, 280; 296.  
*servitūs*, -itūs, 179.  
(*servō*, -āre), *servāssō*, 330.  
*servolus*, -ī, 150.  
*servos*, *servus*, 26; 69; 129; 159; 296; *servom*, 160; *servī*, 69.  
*sescentī*, 248.  
*seslertius*, -ī, 101.  
*sevērus*, -a, -um, 69.  
*sex*, 69; 244; 246.  
*sexāgēnī*, -ae, -a, 255.  
*sexāgēsimus*, -a, -um, 255.  
*sexāgintā*, 246.  
*sexennis*, 244.  
*sexīē(n)s*, 253.  
*sextilis*, -e, 193.  
*sexlūs*, -a, -um, 154.  
*sexūs*, -ūs, 195.  
*sī*, 233.  
*sībilī*/*sībila*, -ōrum, 137.  
*sībilō*, -āre, 53.  
*sīc*, 233.  
*siccēscō*, -ēre, 291.  
*Sicilia*, -ae, 97.  
*Siculus*, -ī, 97.  
*sidō*, -ēre, 59; 78; 104; 265; 269; 285; 307; *sīdī*, 307.  
*sīflō*, -āre, 53 (v. *sībilō*).  
*signum*, -ī, 95; 152.  
*silex*, -icis, 179.  
(*silva*, -ae), *silvā* (gén. sing.), 168.  
*silvestris*, -e, 192; 193.  
*similis*, -e, 95; 97; 192; 193; 198; 210; 242; 253; *similior*, *simillimus*, 209; 213.  
*simplex*, 185; 242.  
*simplus*, -a, -um, 242.  
*simul*, 198; 242; 253.  
*simulō*, -āre, 81; 97.

*sincērus*, -a, -um, 151.  
*singulī*, -ae, -a, 242; 255; *singula* *millia*, 255.  
*sinister*, -tra, -trum, 151; 211.  
*sinō*, -ēre, 195; 288; 315; *sivī*, 315.  
*sinūs*, -ūs, 195.  
*sirbēnus*, -a, -um, 153.  
*sistō*, -ēre, 103; 285; *siste*, 103.  
*sitis*, -is, 102; 191; *sitim*, 198.  
*sīiūs*, -ūs, 195.  
*sōbrinus*, -ī, 153.  
(*socer*, -erī), *socerō*, 98.  
*socius*, -a, -um, 157; *sociom* (gén. pl.), 165.  
*soddālis*, -is, 170.  
*sōdēs*, 110.  
*sōl*, -lis, 74; 176; 181.  
*solium*, -ī, 58.  
(*sōlus*, -a, um), *sōlius*, *sōlī*, 237.  
*solvō*, -ēre, *solūtus*, 351.  
*somnus*, -ī, 70; 76; 78; 126; 152.  
*sonitūs*, -ūs, 195.  
*sonō*, -āre, *sonū*, 306; 315; 316.  
*sōns*, 343.  
*sopiō*, -īre, 291; 296.  
*sordeō*, -ēre, 190 292;.  
*sordēs*, -is, 190.  
*sorex*, -icis, 100; 179; *soricis*, 100.  
*soror*, -ōris, 16; 70; 95.  
*sors*, *sortis*, 191.  
*spargō*, -ēre, 310; *sparsi*, *sparsus*, 310; 311; 352.  
*speciēs*, -ei, 208.  
*speciō*, -ēre, *spexi*, 310.  
*spectāculum*, -ī, 74.  
*spectrum*, -ī, 151.  
*speculum*, -ī, 150; 179.  
*spernō*, -ēre, 52; 288; 315; *sprēvī*, 315.  
*spērō*, -āre, 206; 216.  
*spēs*, -ei, 206; 208; 216; *spem*, 208; *spērēs*, *spēribus*, 208.  
*splendeō*, -ēre, 293.  
*splendor*, -ōris, 293.  
*spondeō*, -ēre, 58; 292; *spopondī*, 306.  
*squalus*, -ī, 56.  
*squamiger*, -gera, -gerum, 97.  
*stābilis*, -e, 193.  
*stābulum*, -ī, 54; 90; 150; 193.  
*stātim*, 192; 197; 198.  
*stātiō*, -ōnis, 355.  
*statūs*, -ūs, 195; 355.

*stēliō*, -ōnis, 83.  
*stēlla*, 83.  
*sternō*, -ēre, 67; 68; 286; 288; 314; 315; *sternunt*, 288; *strāvī*, 67; 68; 286; 314; 315; *strātus*, 67; 68; 288; 348.  
*sternuō*, -ēre, 288.  
*steriō*, -ēre, 288.  
*stingō*, -ēre, 287.  
*stō*, -āre, 58; 195; *stās*, *stāmus*, *stantī*, 281; 322; 333; *steti*, 303; 305; 306; *stēs*, 112; 323; *stantem*, 343; *stātus*, 66; 348; 354; *stātūrus*, 354.  
*strāmen*, -inis, 177.  
*streptitus*, -ūs, 195.  
*strepō*, -ēre, 288.  
*strīdo*, -ēre, *strīdī*, 307.  
*stringō*, -ēre, *striclus*, 106.  
*suādēla*, 167.  
*suādēō*, -ēre, 311; *suāsī*, 311; 351; *suādēre*, 167.  
*suāvis*, -e, 69; 71; 136; 192; 193.  
*subiunctivus* (*modus*), 270.  
*subsistiō*, -ēre, 82.  
*sūbula*, -ae, 167.  
*sūbulō*, -ōnis, 26; 177.  
*succinō*, -ēre, *succinū*, 306.  
*sūcidus*, -a, -um, 155.  
*suēscō*, -ēre, 69; 290; 315; *suēvī*, 315.  
*sufferō*, -ferre, 78; 79.  
*sugō*, -ēre, *sūxi*, 310.  
*suīnus*, -a, -um, 153.  
*sum*, 282; 274, 284; 295; 319; 323; *es*, 88; 103; *est*, 125; 127; 302; 320; *sumus*, 97; *estis*, 95; *eram*, 274; 319; 326; 327; 328; 333; 331; 332; *fuera*, 325; 326; 328; *erō*, 330; 333; *eris*, -88; *erit*, 60; 320; *fui*, 52; 64; 268; 276; 304, 313; *fuero*, 330; *fuert*; 331; 332; *fuera*, 325; 326; 328; *estō*, 94; *siem*, *sim*, *siēs*, *sīs*, etc..., 63; 64; 71; 88; 104; 283; 322; 325; 330; *fuam*, 70; 323; 324; 327; 328; 332; 333; *essem*, 60; 324; 325; *foret*, 326; *fuera*, 330; *fuissem*, 60; 324; 325; *esse*, 60; 124; 125; 357; 358; *fore*, 354; *fuisse*, 60; 358; *sōns*, 343; *futūrus*, 68; 96; 354.  
*sum*, *sumpse*, *sam*, *sōs*, *sās* (pronoms), 233.  
*summātes*, -um, 194.

*summus*, -a, -um, 151; 213.  
*sumō*, -ēre, *sumpsī*, 311.  
*sumptī* (*facere*), 162.  
*suō*, ēre, 167.  
*super*, 151.  
*superābilis*, -e, 193.  
*superbia*, -ae, 167; 206; 296.  
*superbiō*, -īre, 296; 300.  
*superbus*, -a, -um, 296.  
*supernus*, -a, -um, 153.  
*superus*, -a, -um, 151; 211.  
*supinus*, -a, -um, 153.  
*supplēx*, -īcis, 179; 185.  
*suprā*, 151; *suprād*, 170.  
*suprēmus*, -a, -um, 151; 213.  
*surgō*, -ēre, 100; *surgimus*, 100;  
*surrēgi*, *surrēxi*, 309.  
*sūs*, 189; 195; 204; 215; *suem*,  
204; 215; *suīs*, 204; *suī*, 204;  
215; *sue*, 204; *suēs*, 204; 215;  
*suum*, 204; 215; *suibus*, *sūbus*,  
204; 215.  
*suscipiō*, -ēre, 82.  
*sutilis*, -e, 192.  
*suus*, -a, -um, 224.  
  
*tabeō*, -ēre, 190; 290.  
*tabēs*, 190; 205; *tabis*, *tabē*, 205.  
*tabescō*, -ēre, 290.  
*taceō*, -ēre, 155; 269; *tacul*, 316;  
*tacere*, 45; 280; 292; 293; 294;  
296; 316.  
*tacitus*, -a, -um, 155; 179; 294;  
345; 350.  
*taediō*, -īre, 296.  
*taedium*, -ī, 296.  
*talentum*, -ī, 27.  
*tālis*, -e, 194.  
*tam*, 78; 210; 233; 239.  
*tangō*, 35; 105; 106; 276; 287;  
305; 306; 323; 349; *tangēs*, 35;  
*taō*, 323; *tangēbam*, 35; *tetiḡ*,  
*tāctus*, 105; 106; 276; 287; 305;  
306; 323; 349.  
*tantus*, -a, -um, 239.  
*tardescō*, -ēre, 291.  
*taurus*, -ī, 109; 150.  
*tegmen*, -inis, 155.  
*tegō*, 52; 283; 291; *texi*, *tectus*, 78;  
105; 309; 351.  
*tellus*, -uris, 175.  
*temperō*, -āre, 98.  
*temperiēs*, *temperiēbus*, 188.

*tempestās*, -ālis, 98; *tempestātebus*,  
188.  
*templum*, -ī, 81; 82; 102; 135; 161;  
221; 228; 292; 297; 358; *templī*,  
136; *templō*, 162; *templā* 67;  
103; 135; 136; 137; 164; 202.  
*tempus*, 98; *temporis*, 98; 99; 175;  
*temperi* (loc.), 184.  
*temulentus*, -a, -um, 155.  
*tendō*, -ēre, 288; 293; 306; *tendī*,  
306.  
*teneō*, -ēre, 76; 288; 293; *tēnī*, 303;  
306; *tentus*, 51; 75.  
*tenerāscō*, -ēre, 290.  
*tēnsa*, -ae, 104.  
*tentōrium*, -ī, 158.  
*tepefaciō*, -ēre, 328.  
*tepefiō*, -ierī, 328.  
*tepeō*, -ēre, 259; 294.  
*lepidus*, -a, -um, 294; 345.  
*tepor*, -ōris, 175; 181; 211; 294.  
*ter*, 243; 248; 251; 253.  
*terebra*, -ae, 167.  
*tergō*, -ēre, 310; *tersī*, *tersus*, 311.  
*ternī*, -ae, -a, 253; 254; 255; *terna*  
*mīllia*, 255.  
*terō*, -ēre, *trivī*, 315.  
*terra*, -ae, *terrās* (nom. pl.), 168.  
*terrēnus*, -a, -um, 153.  
*terreō*, -ēre, 292.  
*terrestris*, -e, 192.  
*terrificus*, -a, -um, 328.  
*territōrium*, -ī, 158.  
*terror*, -ōris, 175; 292.  
*tertius*, -a, -um, 248; 250.  
*testis*, -is, 82; 97; 243.  
*testi-/testumōnium*, -ī, 97; 158.  
*(Tiberis)*, *Tiberim*, 198; *Tiberis*  
(gén. sing.), 199.  
*tibicen*, -inis, 102; 158.  
*tibicinium*, -ī, 158.  
*(Tibur)*, *Tiburī* (loc.), 184.  
*Tiburitēs*, -um, 194.  
*timeō*, -ēre, 155.  
*timidus*, -a, -um, 155; 345.  
*tinguō*, -ēre, 287; *tinclius*, 251.  
*tirōcinium*, -ī, 158.  
*toga*, -ae, 95; 291.  
*togālus*, -a, -um, 154.  
*tolerābilis*, -e, 193.  
*tollō*, -ēre, 66; 74; 235; 288.  
*tonat* (impers.), 262; 263; 264.  
*tondeō*, -ēre, 292; *tondī*, 306.

*tonitrūs*, -ūs, 216; *tonitrī* (gén. sing.),  
216.  
*torculum*, -ī, 150.  
*torpedō*, -īnis, 178.  
*torqueō*, -ēre, 292; 310; 348; *torsi*,  
310; *tortus*, 348.  
*torreō*, -ēre, 79; 292; 348; *lostus*, 348.  
*tot*, 239; 254.  
*totiēs*, 254.  
*tōtus*, -a, -um, 110; 237.  
*trahō*, -ēre, 53; *traxī*, 309; *tractus*,  
54; 309.  
*trācenī*, -ae, -a, 248.  
*trēdecim*, 247.  
*tremebundus*, -a, -um, 328.  
*tremō*, -ēre, 273; 311.  
*tremulus*, -a, -um, 150.  
*trēs*, 14, 243; 248; *tria*, 246.  
*tribulis*, -e, 193.  
*tribunātūs*, -ūs, 196.  
*tribunūs*, -ī, 153.  
*tribuō*, -ēre, *tribūtus*, 351.  
*tribūs*, -ūs, 16; 197; 199; 351;  
*tribūbus*, 203.  
*trīcenī*, -ae, -a, 255.  
*triceps*, 243.  
*tricēsimus*, -a, -um, 251; 252; 255  
*triciē(n)s*, 253.  
*triennis*, 192.  
*triginā*, 67; 164; 245; 246; 248.  
*trīni*, -ae, -a, 254; *trinum* (gén. pl.),  
171.  
*tripēs*, -ēdis, 243.  
*triplēx*, -īcis, 243.  
*(Troia)*, -ae), *Troiād* (abl. sing.),  
170.  
*truculentus*, -a, -um, 155.  
*tū*, 220; 221; *tūquidem*, 104; 221;  
*tūd*, *tū*, 94; 104; 220; 221; 223;  
224; *tū*, 222; *tūbi*, 53; 94; 111;  
222; 238.  
*tuber*, -eris, 175.  
*Tuberō*, -ōnis, 177.  
*Tuders*, *Tudertēs*, -um, 194.  
*tuccētum*, 154.  
*tum*, 233.  
*tumulus*, -ī, 150.  
*tunica*, -ae, 97.  
*turbidus*, -a, -um, 155.  
*turpis*, -e, 192.  
*turris*, -is, *turrim*, *turrem*, 198.  
*turritus*, -a, -um, 154.  
*tūs*, *tūris*, 175.

*tussiō*, -īre, 296.  
*tussis*, -is, 191; 296; *tussim*, 198.  
*tūtēla*, -ae, 167.  
*tūtus*, -a, -um, 88; 348.  
*tuus*, -a, -um, 224; 351.  
  
*ūber*, 53; 110; *ūberis*, 175; *ūbera*,  
186.  
*ubi*, 56; 238; 239.  
*ulciscor*, -ī, 291; *ulsō*, 329.  
*uligō*, -īnis, 178.  
*ūllus*, -a, -um, 83; 90; 100; 237; 242.  
*ulmus*, -ī, 73.  
*ulterior*, -ius, 234.  
*ultimus*, -a, -um, 152; 213; 234.  
*ultrō* 234.  
*umbilicus*, -ī, 156.  
*umerus*, -ī, 160.  
*ūnanimus*, -a, -um, 242.  
*unde*, 103; 239.  
*undeciē(n)s*, 253.  
*undecim*, 102; 247.  
*undecimus*, 252.  
*undenī*, -ae, a, 254.  
*undētrīcēsīmus*, -a, -um, 252.  
*undēvīciēs*, 253.  
*undēvīginī*, 247.  
*unguō*, -ēre, *unguit*, 55; *unctus*, 56;  
82.  
*ūnicolor*, 242.  
*ūnicus*, -a, -um, 242.  
*ūniformis*, -e, 242.  
*ūnitās*, -iālis, 242.  
*ūniversus*, -a, -um, 242; *oinvorsei*  
(nom. pl.), 163; *ūnivorsī*, 108.  
*ūnus*, -a, -um, 109; 237; 242; *oino*  
(acc. sing.), 160.  
*ūnusquisque*, *ūnaquaque*, *ūnumquid-*  
*que*, 237.  
*urbānus*, -a, -um, 152.  
*urbs*, -bis, 190.  
*urgeo*, -ēre, *ursī*, 310.  
*urna*, -ae, 73.  
*urō*, -ēre, *ustus*, 60; 69; 95; 110;  
284; 312; 348; *ussī*, 312.  
*ursus*, -ī, 51; 73.  
*ūsura*, -ae, 353.  
*ūsūs*, -ūs, 354; *ūsū*, *ūsū*, 200.  
*ut*, 56; 103.  
*uter*, -īra, -īrum, 56; 151; 211;  
227; 236.  
*uterque*, *utraque*, 227; 237.  
*uterūs*, 237.

*utilissimus*, -a, -um, 213.  
*ūtor*, -ī, *ūsūrus*, 353; *ūti*, 357; 359.  
*utrimque*, 239.  
*vadimonium*, -ī, 158.  
*vafer*, -fra, -frum, 53.  
*vagābundus*, -a, -um, 156; 328; 346.  
*valeō*, -ēre, 299; *valēs*, *valēte*, 281.  
*Valerius*, *Valerī* (voc.), 160; *Valerīi*, -erī (gén.), 162.  
*valētūdō*, -īnis, 178.  
*validior*, -ius, 71; 72.  
*vapulō*, -āre, *vapulātum* (supin), 356.  
*Varrō*, -ōnis, 177.  
(*vatēs*, -is), *vatum*, *vatibus*, 203.  
*vectigal*, -ālis, 194; 198.  
*vehō*, -ēre, 27; 53; 69; 283; 309;  
*vēxi*, *vectus*, 54; 95; 309.  
(*veles*), *velitis*, 179.  
*vellō*, -ēre, *vulsus*, 288.  
*venābulum*, -ī, 150.  
*vēnālis*, -e, 193.  
*Venerius*, -a, -um, 157.  
*veniō*, *vēnī*, *ventum*, 55; 75; 296;  
307; *venire*, 296.  
(*venō*, -āre), *venātū* (supin), 200.  
*ventōsus*, -a, -um, 155.  
*ventriō*, -ōnis, 177.  
*ventūs*, -ī, 65.  
*venus*, -eris, 98; 175; 347; 348.  
*Venus*, 175; *Venerem*, 175; *Veneris*,  
- *Venerūs* (gén. sing.), 184.  
*venustus*, -a, -um, 98; 154; 347; 348.  
*veprētum*, -ī, 154.  
*vēr*, *vēris*, 59; 348.  
*verbum*, -ī, 53; *verba*, 118.  
*verēcundus*, -a, -um, 156; 346.  
*vereor*, -ērī, 357.  
*verna*, -ae, 26; 166.  
*verrō*, -ēre, *verrī*, 307.  
*versūra*, -ae, 353.  
*versūs*, -ūs, 138.  
*vertēbra*, -ae, 167.  
*vertigō*, -īnis, 178.  
*vertō*, *vortō*, -ēre, 73; 154; 283;  
288; 302; *vortī*, 302; *vorsus*, 73;  
*versūrus*, 352.  
(*Vertuleius*, -ī), *Vertuleiis* (nom.  
pl.), 163.  
*Vertumnus*, -ī, 277.  
*veru*, -ūs /*verum*, -ī, 216.  
*vērus*, -a, -um, 103; 151.  
*verūsus*, -a, -um, 154.

*vescor*, -ī, 290.  
*vesper*, -erī, 150; *vesperī* (loc.), 162;  
184.  
*vesperlinus*, -a, -um, 153.  
*vesperūgō*, -īnis, 179.  
*vester*, -ira, -trum, 211; 224.  
*vestis*, -is, 69; 191.  
(*vestiō*, -īre), *vestitū* (supin), 196;  
356.  
(*vestitūs*, -ūs), *vestitū* (dat.), 200.  
*vestrās*, -ātis, 194.  
*vestrālim*, 194.  
*veterānus*, -a, -um, 152.  
*veterāscō* -ēre, 290.  
*vetō*, -āre, 96.  
*vetus*, -eris, *veterrimus*, 213.  
(*via*, -ae), *viā* (gén. sing.), 169.  
*viāticus*, -a, -um, 157.  
*vīcēnī*, -ae, -a, 255.  
*vīcēsīmus*, -a, -um, 251; 252; 255.  
*vīciē(n)s*, 253.  
(*vīcīnia*, -ae), *vīcīniae* (loc.), 169.  
*vīcīnus*, -a, -um, 153.  
*victor*, -ōris, 176.  
*victūs*, -ūs, 195; *victū*, *victū*, 200.  
*vīcus*, -ī, 109.  
*videō*, 60; 269; 289; 306; *vidī*, 62;  
69; 106; 109; 275; 302; 306;  
*vidēre*, 338; *vīsum*, -ū, 200; 338;  
339; *videndum*, -ī, 338; *vīsus*, -a,  
-um, 106; 349.  
*vīsūs*, -ūs, 339.  
*vieō*, -ēre, 290.  
*viēscō*, -ēre, 290.  
*vigil*, -ilis, 103; 176; 197.  
*vīginī*, 70; 246.  
*vīgor*, -ōris, 175.  
*vīlēscō*, -ēre /-īscō, -ēre, 291.  
*vīlicus*, -ī, 83.  
*vīlla*, -ae, 83; *vīllābus*, 172.  
*vīnārium*, -ī, 158.  
*vīnārius*, -a, -um, 158.  
*vīncō*, -ēre, *vīctī*, *vīctus*, 287.  
*vīnculum*, -ī, 150.  
*vīndēmia*, -ae, 167.  
*vīnum*, -ī, 109.  
*violens*, -ens, 155.  
*violentus*, -a, -um, 155.  
*vir*, 150; 160; *vīro(m)* (accus. sing.),  
160; *vīrei* (gén. sing.), *vīrī*, 143;  
163; *vīrum* (gén. pl.), 165.  
*virūgō*, -īnis, 178.  
*vīreō*, -ēre, 293.

*virgēneus*, -a, -um, 157.  
*viridus*, -a, -um, 293.  
*virilis*, -e, 193.  
*virītim*, 192.  
*virtūs*, -ūtis, 179; 180; *virtūtei*  
(dat.), 184.  
(*vīs*, *vīris*), *vīm*, 197.  
*vīsō*, -ēre, 60; 269; 270; 289; 307;  
*vīsī*, 307; 309.  
*vīta*, -ae, 64.  
*vītillus*, -ī, 101.  
*vīvō*, -ēre, *vīxī*, 276; 284; 310;  
*vīvam*, *vīvēbō*, 334; *vīctū* (supin),  
196; 356.  
*vīvus*, -a, -um, 24; 55; 73; 88; 156;  
348.  
*vocō*, -āre, 87.  
*vocātīvus* (*cāsus*), 138.  
*vōlūtīlis*, -e, 193.  
*vōlō*, 69; 73; 95; 126; 282; 295;  
323; *vōlūī*, 316; *velim*, 95; 283;

322; *vellem*, 95; 324; *volēns*,  
342; 343; *velle*, 59; 74; 79; 235;  
283; 357.  
*voluntās*, -tātis, 342.  
(*voluptās*), *voluptātis*, 179.  
*volvō*, -ēre, *volūtus*, 351; *volvendus*,  
346.  
*vōmīs*, -eris, 175.  
*vomitūs*, -ūs, 283.  
*vomō*, -ēre, 283; 315; *vomuī*, 315.  
*vorāgō*, -īnis, 178.  
*vorō*, -āre, 55.  
*Vortumnus*, -ī, 154.  
*vōs*, 220; 223; *vōbis*, 223; *vestrum*,  
*vestrī*, 223.  
*voster*, -ira, -trum, 151.  
*vōtum*, -ī, 70; 111.  
*voveō*, 292; *vōvī*, 312; 316; *vōtus*, 109;  
313; 316.  
*vōx*, *vōcis*, 67.  
*vulpēs*, -is, 190; 197; 205.

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS .....	5
PRÉLIMINAIRES .....	7
SITUATION LINGUISTIQUE DU LATIN .....	13
La notion d'indo-européen.....	13
Les langues indo-européennes.....	18
Le latin dans l'espace et dans le temps.....	21
Situation du latin parmi les langues indo-européennes.....	24
ANALYSE ET TERMINOLOGIE LINGUISTIQUES .....	29
L'articulation .....	29
Phonèmes, monèmes, lexèmes, morphèmes, mérismes.....	30
Faits prosodiques.....	31
Terminologie applicable aux langues indo-européennes :	
<i>désinence</i> .....	33
<i>désinence zéro</i> .....	34
<i>thème</i> .....	35
<i>noms racines</i> .....	35
<i>suffixes</i> .....	36
<i>élargissements</i> .....	36
<i>radical</i> .....	37
<i>racine</i> .....	37-38
<i>allernances</i> .....	37-38
PREMIÈRE PARTIE : GENÈSE ET DESCRIPTION DU SYSTÈME PHONIQUE LATIN	
CHAPITRE I : PRODUCTION ET CLASSIFICATION DES SONS. ....	41
La phonation.....	41
Les consonnes.....	43
Les voyelles.....	44
La syllabation.....	45
Quantité syllabique et quantité vocalique.....	47

CHAPITRE II : LES CONSONNES, DE L'INDO-EUROPÉEN AU LATIN.....	49
L'état indo-européen.....	49
Notion de « sonantes ».....	50
Les occlusives, de l'indo-européen au latin.....	51
1. <i>Occlusives à explosion sifflante</i> .....	51
2. <i>Sourdes aspirées</i> .....	52
3. <i>Sonores aspirées</i> .....	52
4. <i>Labio-vélaires</i> .....	55
5. <i>Occlusives simples</i> .....	57
La sifflante <i>s</i> .....	58
Les sonantes de la série laryngale.....	61
La « semi-voyelle » <i>w</i> .....	68
La « semi-voyelle » <i>y</i> .....	71
Les liquides <i>l, r</i> .....	72
Les nasales <i>n, m</i> .....	74
L'assimilation des consonnes.....	77
La dissimilation des consonnes.....	80
L'épenthèse.....	81
Simplification des groupes de trois consonnes.....	82
Simplification des géménées.....	83
Conclusion.....	84
CHAPITRE III : LES VOYELLES DE L'INDO-EUROPÉEN AU LATIN.....	85
L'état indo-européen.....	85
<i>Les voyelles brèves</i> .....	85
<i>Les voyelles longues</i> .....	87
Les voyelles, de l'indo-européen au latin.....	89
<i>abrègement de longues par « loi d'Osthoff »</i> .....	89
<i>création de brèves nouvelles</i> .....	90
Évolution des voyelles au niveau latin.....	91
<i>principes généraux</i> .....	91
<i>évolution des voyelles longues</i> .....	92
<i>l'hiatus</i> .....	93
<i>l'abrègement iambique</i> .....	94
Évolution des voyelles brèves.....	95
<i>en syllabe initiale</i> .....	95
<i>en syllabe intérieure ouverte</i> .....	96
<i>en syllabe intérieure fermée</i> .....	98
<i>syncope des voyelles brèves intérieures</i> .....	99
<i>en syllabe finale</i> .....	101
Allongement de voyelles brèves.....	104
<i>dans les monosyllabes toniques</i> .....	104
<i>par allongements « compensatoires »</i> .....	104

Traitement des diphtongues.....	106
<i>en syllabe initiale</i> .....	108
<i>en syllabe intérieure</i> .....	110
<i>en syllabe finale</i> .....	111
Les contractions vocaliques.....	111
Conclusion.....	112

## DEUXIÈME PARTIE : MORPHOLOGIE

CHAPITRE I : GÉNÉRALITÉS.....	117
La classification morphologique.....	117
Nom et verbe.....	118
Nom et pronom.....	120
Substantif et adjectif.....	121
Les procédés morphologiques.....	122
<i>les permutations désinentielles</i> .....	123
<i>les alternances vocaliques</i> .....	123
La théorie benvenistienne de la racine et des thèmes.....	124
CHAPITRE II : LE NOM EN LATIN; CATÉGORIES NOMINALES ET MÉCANISMES FLEXIONNELS.....	131
Le nombre.....	131
Le genre.....	133
Les cas.....	137
<i>fonctionnement du système casuel latin</i> .....	138
Évolution du système casuel, de l'indo-européen au latin.....	140
<i>les types flexionnels de l'indo-européen</i> .....	140
<i>discrétisme de cas</i> .....	143
<i>syncrétisme de cas</i> .....	144
Les mécanismes de la flexion latine.....	146
<i>désuétude des alternances tonales</i> .....	146
<i>désuétude des alternances vocaliques</i> .....	147
<i>désuétude des alternances consonantiques</i> .....	148
<i>les alternances désinentielles</i> .....	148
CHAPITRE III : LA FLEXION THÉMATIQUE.....	149
La formation des thèmes : étude des principaux suffixes.....	149
<i>formations en -lo-</i> .....	150
<i>formations en -ro-</i> .....	150
<i>formations en -mo-</i> .....	151
<i>formations en -no-</i> .....	152
<i>formations en -to-</i> .....	154
<i>formations en -do-</i> .....	155
<i>formations en -wo-</i> .....	156

<i>formations en -ko-</i> .....	156
<i>formations en -yo-</i> .....	157
Le paradigme latin : étude des formes.....	159
<b>CHAPITRE IV : LA FLEXION DES THÈMES EN -a</b> .....	166
La formation des thèmes : étude des principaux suffixes.....	166
<i>formations en -la-</i> .....	167
<i>formations en -ra-</i> .....	167
<i>formations en -na-</i> .....	167
<i>formations en -ta-</i> .....	167
<i>formations en -ya-</i> .....	167
Le paradigme latin : étude des formes.....	168
<b>CHAPITRE V : LA FLEXION ATHÉMATIQUE DES THÈMES A CONSONNE</b> .....	173
La formation des thèmes : étude des principaux suffixes.....	174
<i>formations en -e/os</i> .....	174
<i>formations en -(e/o)r</i> .....	175
<i>formations en -(e/o)n</i> .....	176
<i>formations à occlusive dentale</i> .....	179
<i>formations à occlusive vélaire</i> .....	179
Le paradigme latin : étude des formes.....	180
<b>CHAPITRE VI : LA FLEXION ATHÉMATIQUE DES THÈMES EN -y ET -w</b> .....	189
La formation des thèmes en y : étude des principaux suffixes.....	190
Les substantifs : formations peu claires.....	190
<i>formations en -ti-</i> .....	191
Les adjectifs : composés en -i-s.....	192
<i>formations en -ui-s, -li-s, -ri-s</i> .....	192
<i>formations en -ti-s</i> .....	194
<i>formations en -ensi-s</i> .....	194
La formation des thèmes en -w : étude des principaux suffixes.....	195
<i>formations primaires</i> .....	195
<i>formations en -t-(e/o)w</i> .....	195
Les paradigmes latins en -y et -w : étude des formes.....	196
Flexion de thèmes particuliers : <i>dyēw-</i> « lumière céleste ».....	203
<i>gwōw-</i> « bœuf ».....	204
thèmes en -ū.....	204
<b>CHAPITRE VII : LA FLEXION DES THÈMES EN -ē</b> .....	205
Effectif lexical.....	205
Étude du paradigme.....	206

<b>CHAPITRE VIII : PARTICULARITÉS CONCERNANT L'ADJEC- TIF : CONCLUSION</b> .....	209
Les « degrés » de l'adjectif.....	209
<i>le comparatif</i> .....	210
<i>le superlatif</i> .....	212
Conclusion générale à la flexion du nom.....	213
<b>CHAPITRE IX : LES PRONOMS</b> .....	217
Les catégories pronominales.....	217
Les pronoms personnels.....	218
Les anaphoriques et démonstratifs, indéfinis et interrogatifs-rela- tifs.....	224
<i>interrogatif-indéfini, relatif</i> .....	226
<i>anaphorique et démonstratifs</i> .....	231
<i>les adverbess pronominaux</i> .....	238
Conclusion.....	240
<b>CHAPITRE X : LES NOMS DE NOMBRES</b> .....	241
Les cardinaux.....	242
<i>unités</i> .....	242
<i>dizaines</i> .....	245
<i>centaines</i> .....	247
<i>milliers</i> .....	248
Les ordinaux.....	249
<i>unités</i> .....	249
<i>dizaines, centaines, milliers</i> .....	251
Les adverbess multiplicatifs.....	253
Les adjectifs distributifs.....	254
<b>CHAPITRE XI : LE VERBE LATIN, GÉNÉRALITÉS</b> .....	256
Les voix.....	257
<i>actif et moyen</i> .....	258
<i>constitution d'un passif</i> .....	259
<i>la voix déponente</i> .....	261
<i>l'impersonnel</i> .....	262
Temps et aspect.....	265
<i>les thèmes verbaux de l'indo-européen</i> .....	266
<i>remodelage latin : l'opposition infectum   perfectum</i> .....	268
Les modes.....	269
<i>le système modal de l'indo-européen</i> .....	269
<i>remodelage latin : l'opposition indicatif   « subjonctif » ; le futur</i> .....	270
Les désinences personnelles.....	272
<i>désinences actives</i> .....	273

<i>désinences du parfait</i> .....	274
<i>désinences du déponent et du passif</i> .....	277
<b>CHAPITRE XII : LES FORMATIONS DES THÈMES DE L'INFECTUM</b> .....	280
Les formations radicales .....	280
<i>présents radicaux athématiques sans redoublement</i> .....	281
<i>présents radicaux thématiques sans redoublement</i> .....	283
<i>présents radicaux thématiques à redoublement</i> .....	285
<i>présents radicaux athématiques à redoublement</i> .....	285
Les formations radicales élargies .....	286
<i>l'infixe nasal</i> .....	286
<i>les élargissements dentaux</i> .....	288
<i>l'élargissement -s</i> .....	289
Les formations suffixées .....	289
<i>le suffixe -sk-e /o-</i> .....	289
<i>le suffixe -eye /o-</i> .....	291
<i>le suffixe d'état -ē-</i> .....	292
<i>le suffixe -y-(e /o)-</i> .....	294
<i>inflectums refaits sur d'anciens aoristes</i> .....	294
<i>inflectums refaits sur d'anciens présents</i> .....	296
<i>inflectums dénominatifs</i> .....	296
Conclusion .....	298
<b>CHAPITRE XIII : LES FORMATIONS DES THÈMES DU PERFECTUM</b> .....	301
Les formations radicales .....	302
<i>formations continuant des thèmes de parfait</i> .....	302
<i>formations continuant des thèmes d'aoriste</i> .....	304
<i>anciens aoristes radicaux athématiques</i> .....	304
<i>anciens aoristes radicaux thématiques</i> .....	305
Formations développées par analogie .....	306
<i>formations secondaires à redoublement</i> .....	306
<i>formations secondaires à vocalisme radical allongé</i> .....	306
<i>formations non marquées</i> .....	307
Les formations suffixées .....	308
<i>le perfectum en -s-</i> .....	308
<i>le perfectum en -v-</i> .....	312
Conclusion .....	317
<b>CHAPITRE XIV : LES FORMATIONS MODALES ET TEMPORELLES DU LATIN</b> .....	319
Les formations latines de subjonctif .....	320
<i>formations en *-yeH<sub>1</sub> &gt; -yē / *-yH<sub>1</sub> &gt; -ī</i> .....	321

<i>formations en -ā-</i> .....	323
<i>formations en -sē-</i> .....	324
Les formations latines de prétérit .....	326
Les formations latines de futur .....	329
Appendice : les « temps » de l'impératif .....	334
<b>CHAPITRE XV : LES FORMES NOMINALES DU VERBE LATIN</b> .....	337
Noms d'agent et noms d'action .....	338
Les formations latines d'adjectifs verbaux .....	340
<i>formations en -(e /o)nt-</i> .....	341
<i>formations en -ndo-</i> .....	344
<i>formations en -to-</i> .....	347
<i>formations en -tūru-s</i> .....	352
Les formations latines de substantifs verbaux .....	354
<i>le supin</i> .....	354
<i>les infinitifs</i> .....	357
<i>périphrases type amatum esse, amaturum esse, amatum iri</i> .....	357
<i>formations en -se</i> .....	358
<i>formations en -ier</i> .....	358
<i>formations en -i et -ri</i> .....	359
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	361
<b>INDEX DES MOTS GRECS</b> .....	365
<b>INDEX DES MOTS ITALIQUES NON-LATINS</b> .....	371
<b>INDEX DES MOTS LATINS</b> .....	373
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	401

L'impression de ce livre  
a été réalisée sur les presses  
des Imprimeries Aubin  
à Poitiers/Ligugé



pour les Éditions Fernand Nathan

Achévé d'imprimer en juillet 1986  
N° d'édition, Y 40663 (B.o.VII) — N° d'impression, L 21789  
Dépôt légal, juillet 1986

*Imprimé en France*